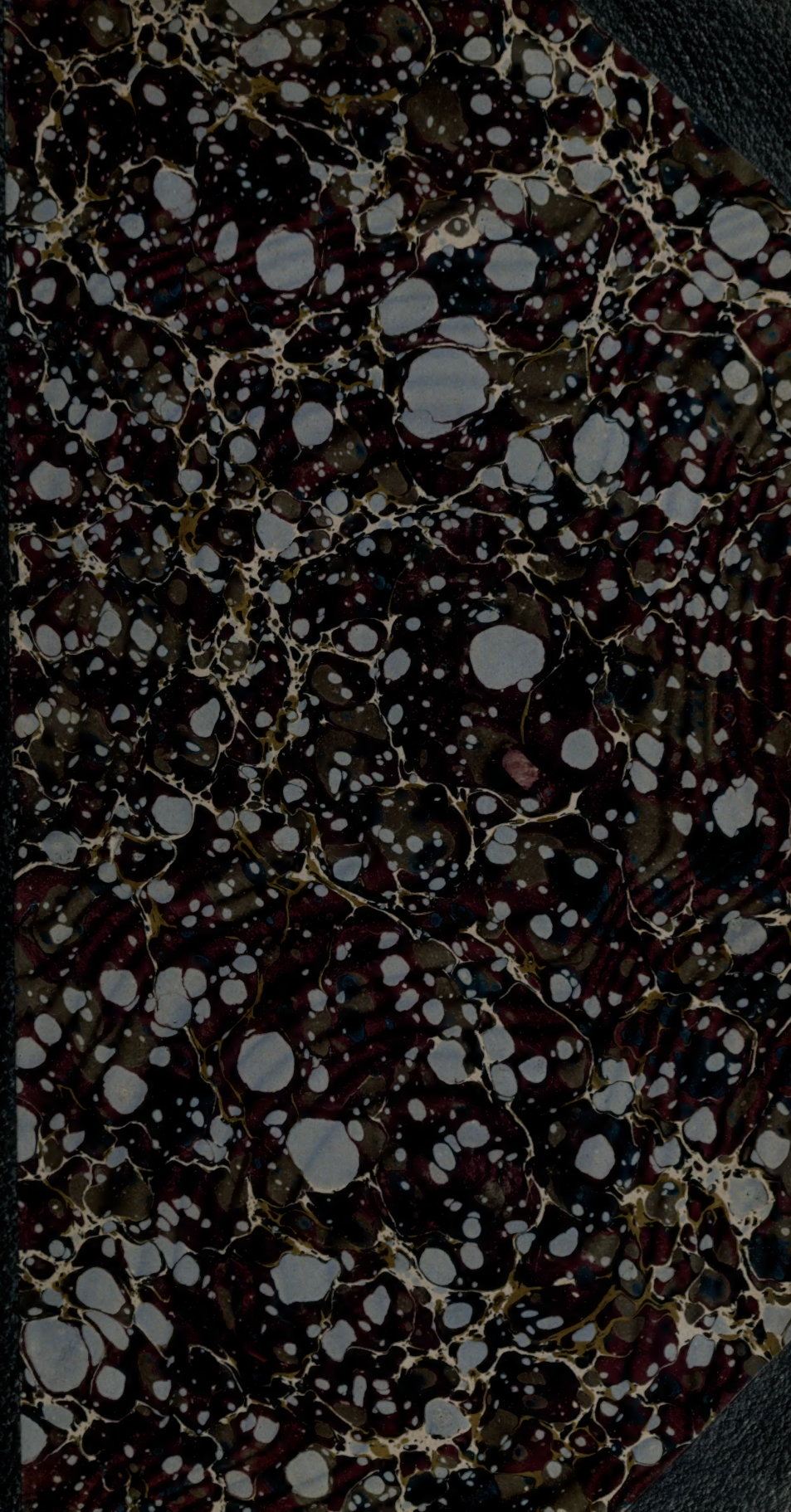
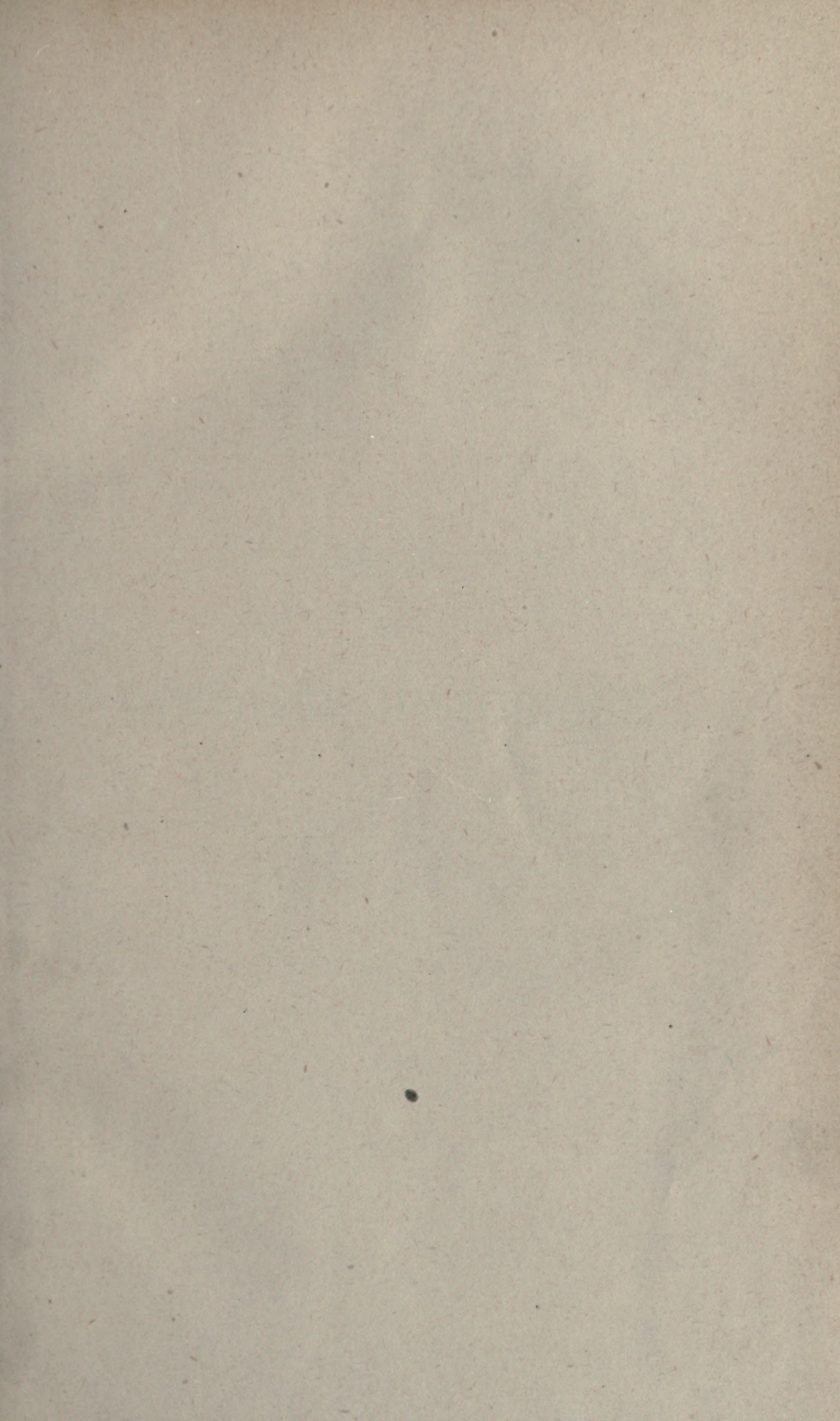
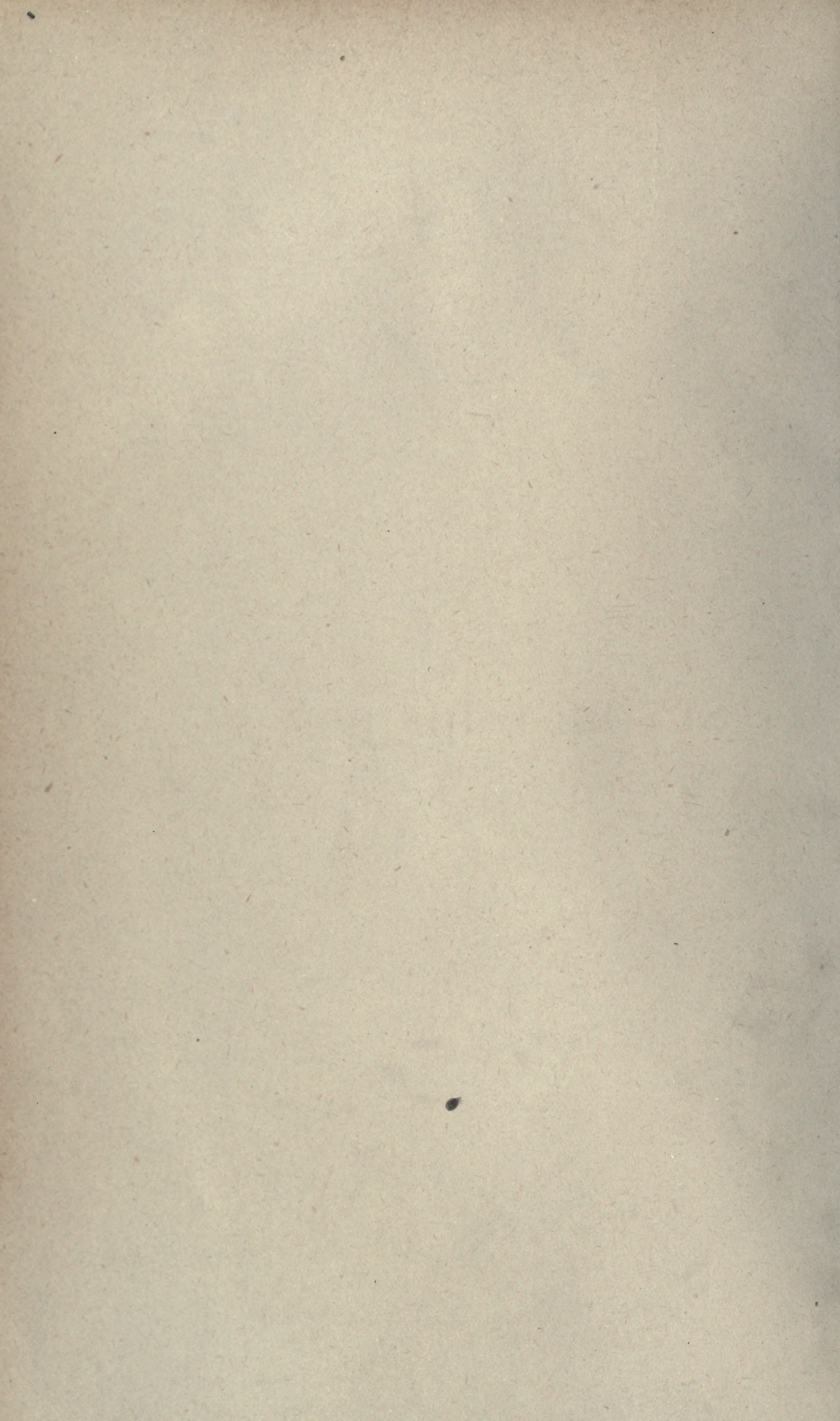


UNIV.
LIBR.
TORONTO

UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY







REVUE
DE
SYNTHÈSE HISTORIQUE

1871

18

STANLEY BRIDGEMAN

REVUE
DE
SYNTHÈSE HISTORIQUE

DIRECTEUR : **HENRI BERR**

TOME DIXIÈME

JANVIER A JUIN 1905



68166
8/2/06

PARIS
LIBRAIRIE LÉOPOLD CERF

12, RUE SAINTE-ANNE, 12

—
1905



D
1
R4
t. 10



LES IDÉES DE COURNOT SUR L'HISTOIRE

Notre intention n'est pas, en cette étude, d'exposer quelles furent les vues de Cournot sur l'enchaînement des faits historiques tels qu'ils se sont déroulés en effet. Il y aurait là un sujet de recherches très digne d'être abordé, car la philosophie de l'histoire de Cournot fut traitée par lui avec prédilection. Il en donna une première esquisse dans son *Traité de l'enchaînement des idées fondamentales* (livre V). Il y consacra ensuite un ouvrage entier : *Les Considérations sur la marche des idées et des événements dans les temps modernes*. Mais l'objet de cet article est d'ordre purement méthodologique. Nous voudrions établir quelle idée Cournot s'est faite de la nature de l'histoire, et quelles relations il lui a assignées avec les autres aspects de la connaissance : la science, l'art et la philosophie. Nous nous adresserons donc surtout, à cette fin, aux deux ouvrages de méthodologie qui constituent sa part principale à la logique de la connaissance humaine : le *Traité de l'enchaînement des idées* et l'*Essai sur les fondements de nos connaissances*.

Cournot, dans son œuvre de critique, nomme souvent Bacon, à qui il attribue le mérite d'avoir déterminé le critère *objectif* de nos idées. Or la thèse que lui-même professe au sujet de l'histoire est parente de celle de Bacon. L'histoire est, en effet, pour lui un *aspect* de la connaissance et non une connaissance particulière. Il est vrai qu'il se refuse à rapporter cet *élément* historique à une *faculté* déterminée de l'esprit, et lui-même souligne cette différence¹. Mais, en somme, le recours aux facultés n'était pas chez Bacon la chose essentielle; et il eût admis, sans doute, comme le veut

1. *Essai*, chap. xx, 304 et 312.

Cournot, que la distinction de l'élément historique et de l'élément scientifique est fondée sur la nature des objets du savoir. Il résulte de cette définition que la notion habituelle de l'histoire est incomplète : les événements politiques, d'une façon plus générale les événements humains, ne sont pas les seules matières de la connaissance historique¹ ; tout ce qui existe peut être envisagé sous cet aspect. Et, dans le tableau d'ensemble des connaissances humaines, auquel est consacré le chapitre xxii de l'*Essai*, l'histoire constitue une série parallèle à la série *théorique* et à la série *technique*. Ainsi que Cournot le dit ailleurs, l'idée du *monde* n'est pas identique à celle de la *nature*² ; et, si l'on cherche à déterminer les *lois* de la nature, on s'efforce de retracer l'*histoire* du monde. L'opposition entre les sciences *physiques* et les sciences *cosmologiques* exprime cette différence.

En quoi consiste donc cet *élément* historique ? Une ville a son histoire ; de même une nation ; de même un volcan ; de même la terre. Or ce sont là des choses qui sont sujettes à des lois ; mais ce sont, en même temps, des choses qui se développent. La série des changements traversés peut s'exprimer par une formule ; et l'on déterminerait, d'après l'allure actuelle d'un mobile, quelles seront les phases ultérieures de son mouvement ; on en calculerait, d'après cette même allure, les phases écoulées. Mais, si le mobile est au repos, quel est le calcul qui permettrait de restituer cette série de phases antérieures³ ? Si nous n'avons, à cet égard, nul renseignement extérieur à nos formules, notre connaissance s'arrête. Une connaissance qui implique de tels renseignements extérieurs à la loi explicative possède un caractère historique⁴.

Une condition est incluse en cette thèse, si l'on affirme la nature irréductible de l'élément historique. Il faut admettre que certaines séries s'arrêtent, tandis que les autres se prolongent⁵. Or, dit Cournot, l'exemple analysé plus haut est peut-être grossier ; d'où l'on pourrait conjecturer que l'arrêt du développement n'est pas essentiel à l'histoire. Et, en effet, ne retrace-t-on pas l'histoire d'un volcan qui fonctionne encore, d'un fleuve qui continue à couler, d'une nation qui persiste à vivre ? L'essentiel de l'élément histo-

1. *Essai*, chap. xx, 301.

2. *Traité*, I, II, chap. x, 181. — *Essai*, chap. xxii, 343.

3. *Essai*, chap. xx, 302.

4. *Ibid.*

5. *Ibid.*

rique réside donc seulement dans l'impossibilité où nous sommes de découvrir les faits par la simple analyse de la nature des êtres ¹. Et cette impossibilité serait toute provisoire, non fondée elle-même sur la *nature des choses*, si l'on concevait le monde comme formant un système unique, où tout se tiendrait logiquement, en un mot si l'on n'admettait pas le *hasard*.

Mais le hasard est une *réalité* ². Il y a des séries *indépendantes* de causes et d'effets; il y a des systèmes indépendants de choses. Et, tant que l'on demeure confiné dans l'une de ces séries ou l'un de ces systèmes, le calcul des événements antérieurs ou ultérieurs est possible. Mais, si les séries indépendantes viennent à se croiser, si un phénomène appartenant à l'un des systèmes vient à pénétrer momentanément dans un autre système, la rencontre produite ne saurait se ramener aux lois constitutives de ces diverses séries ou de ces systèmes divers: elle est purement *fortuite*, et c'est le propre de l'élément historique que d'être ainsi basé sur l'intervention du hasard ³. L'étoile de 1572, qui a disparu sans laisser de traces, ne nous est connue que par les témoignages des contemporains; étrangère à notre système, elle est venue en déranger un instant l'harmonie. Ce passage de l'étoile est un fait historique ⁴.

Mais cette explication ferait de l'*histoire* un élément précaire: les révolutions des comètes sont, elles-mêmes, soumises à des lois; et les rencontres des séries, les influences perturbatrices qui s'exercent à l'égard d'un système donné, peuvent être déterminées par une formule. C'est que la définition de l'histoire n'implique même pas l'impossibilité du calcul des faits; la notion du hasard est vraie *objectivement*, même pour une intelligence omnisciente ⁵. Quand bien même les relations entre les séries ou les systèmes différents seraient parfaitement déterminées, les influences exercées demeureraient *externes, fortuites*, et, par rapport à *chaque* série ou à *chaque* système pris à part, *irrégulières*. Tel est le triple caractère qui définit l'élément *historique* de la connaissance ⁶.

L'histoire n'est donc pas, bien que la notion du *développement* y joue un rôle essentiel, la simple description du développement

1. *Essai*, chap. xx, 302.

2. *Ibid.*, chap. III, 29-32. — *Traité*, l. I, chap. VII, 59.

3. *Ibid.*, chap. xx, 304.

4. *Ibid.*, chap. xx, 303.

5. *Ibid.*, chap. III, 36.

6. *Ibid.*, chap. xx, 304.

des faits naturels ou humains. Tout développement ne fournit pas matière à l'historien ; et c'est abuser des termes que de faire rentrer dans l'histoire la description raisonnée des phases d'une maladie ou des stades de la vie embryonnaire. Il y a, dans une telle description, basée sur les lois de l'organisme, *science* proprement dite, et non histoire, les événements successifs s'y trouvent déterminés par ceux de la période antérieure¹, et l'on peut remonter ou descendre la série, comme on remonte ou descend la série des mouvements qui s'enchaînent. Il n'y a pas, non plus, histoire dans l'enregistrement au jour le jour des faits qui éveillent l'attention, comme dans les annales des prêtres de Rome. C'est qu'ici le *hasard* est le seul maître ; et nulle *liaison* n'est aperçue dans la succession des événements. La différence entre une loterie où chaque coup est indépendant du coup qui l'a précédé, et une partie d'échecs, où chaque coup dépend des coups antérieurs et aussi des idées suggérées à chacun des partenaires par le croisement de leurs projets, donnerait une image de cette différence entre la pure succession fortuite et l'enchaînement des hasards².

Cette théorie de l'histoire s'applique à tous les cas. Mais il s'en faut que l'élément historique joue un rôle équivalent à tous les étages de la connaissance³. Dans le tableau d'ensemble, dont il est parlé plus haut, la série historique ne renferme aucun membre qui corresponde à l'étage mathématique de la série spéculative⁴. Et c'est au moment où l'on parvient à la connaissance des *organismes* vivants que l'histoire affirme son importance. En effet, d'après Cournot, l'organisme vivant est irréductible au mécanisme ; il y a en lui une *force*, qui s'épuise peu à peu en produisant ses effets⁵. Cette force doit multiplier, par la rencontre de ses effets avec les circonstances extérieures, les occasions du hasard ; et, en même temps, le développement vital, étant soumis à une nécessité qui lui est propre, assure une liaison régulière entre ces hasards successifs. C'est pourquoi l'histoire des événements *humains* est l'histoire par excellence. Les Sociétés humaines sont gouvernées par les lois organiques, du moins en leur principe ; et les institutions sont produites par le jeu d'une force interne, analogue à celle qui agit dans

1. *Essai.*, chap. xx, 313.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*, chap. xx, 309-310.

4. *Ibid.*, chap. xxii, 346.

5. *Traité*, I. III, chap. I.

le monde végétal¹. De là les *âges* que l'on aperçoit dans le développement des sociétés, les croissances, les apogées et les déclin; la *force sociale* s'épuise par degrés, comme la force végétative². Mais, d'une part, si les sociétés sont analogues aux organismes vivants, les individus qui les composent sont situés plus haut qu'elles mêmes dans l'ensemble des êtres³; les forces instinctives qui mènent les sociétés se trouvent aux prises avec les passions conscientes et les actes raisonnés des individus. D'autre part, les forces sociales ne sont pas toutes assujetties à la même régularité; les influences politiques et religieuses participent davantage de ces facteurs individuels. Bref, les rencontres fortuites doivent se multiplier en ce domaine, qui participe tout à la fois de la nature vivante et de la raison logique⁴.

Ce n'est pas à dire que l'humanité, en toutes ses phases, appartient également à l'histoire. Au point de vue *humain*, celle-ci est comme une floraison excessive de ces deux rameaux de la connaissance, l'anthropologie et l'ethnologie⁵. Le Papou et le Hottentot ne sont pas nés à la vie historique; leur existence relève des sciences supérieures de la vie; ils sont trop purement enfoncés dans la nature pour qu'ils aient une histoire⁶. D'autre part, les sociétés actuelles, bien que l'histoire les prenne encore pour matière, si elles n'échappent pas encore aux forces vitales, tendent du moins à leur échapper; et l'on prévoit le jour où, toutes influences politiques se trouvant réduites infiniment, les sociétés seront soumises à la logique et au calcul. Entre l'ethnologie et l'économie sociale, celle-là déterminant les lois de l'humanité naissante, celle-ci les lois de l'humanité échappée à l'action du temps, telle est la place de l'histoire; elle étudie la *phase historique* de l'humanité⁷.

Aussi peut-on démêler, chez les historiens, un double courant. Les uns, plus attachés aux caractères de *races*, s'intéressent à l'aspect vital des sociétés humaines; les autres, attirés par les éléments *progressifs* que l'on découvre en ces sociétés, s'appliquent à décrire leur aspect *rationnel*. Or ces éléments progressifs, c'est

1. *Traité*, 211-212, I. IV, chap. I, 330-332.

2. *Ibid.*, I. V, chap. I, 536, 538.

3. *Ibid.*, I. IV, chap. I, 333. — *Considérations*, I. II, chap. VI.

4. *Ibid.*, I. IV, chap. I, 330.

5. *Ibid.*, I. V, chap. I, 529.

6. *Ibid.*, 528.

7. *Ibid.*, 539-541.

ce que l'on nomme *civilisation*¹. S'il existe des civilisations diverses, propres aux nations et disparaissant avec elles, il existe une civilisation *générale*, qui va s'accroissant, et dont les progrès de la science et de la moralité nous livrent certains éléments essentiels². Mais les traits caractéristiques de chaque civilisation particulière vont en s'affaiblissant ; et, si la civilisation générale paraît submergée à certaines époques dans l'évanouissement d'une société, la barbarie apparente qui succède est plus fertile en progrès ultérieurs que la culture abolie ; il y avait plus de germes de perfection sociale dans l'Europe du x^e siècle que dans la Rome des Antonins³. L'histoire admet donc une sorte de compromis entre ces deux éléments rivaux ; et l'on conçoit que l'intérêt s'attache d'une façon toute spéciale à ces périodes de compromis, où la *nature* agit encore, où les passions interviennent, où les *individualités* ont un rôle prééminent.

Car c'est un trait de la phase historique que ce rôle des *individualités*⁴. Dans la période primitive, objet de l'anthropologie, l'individu ne se détache pas encore de l'espèce ; dans la période terminale, objet de l'économiste, l'individu disparaît dans la *masse*. Et il appartient à l'histoire de saisir une *physionomie*⁵. Ce n'est pas à dire que ce rôle des individus échappe à la loi des sociétés ; la nature produit, aux époques nécessaires, les *organes* dont elle a besoin⁶. Il y a, et c'est ici la vérité de l'averrhoïsme⁷, une *vie* commune à toute l'humanité ; et les centres de l'organisme social, les cerveaux qui pensent pour la société entière, ce sont les grands hommes. Plus tard, la diffusion des idées devient telle, et l'instinct cède à tel point devant la logique, que cette nécessité des grands hommes s'abolit⁸. Mais l'individu n'en est pas moins réel ; et le hasard s'introduit, avec son influence, dans le développement social. Aussi l'historien doit-il, pour comprendre les événements, se faire *naturaliste* et *poète*, car c'est à l'art qu'il appartient de saisir une *physionomie*⁹. Aussi l'histoire a-t-elle son intérêt drama-

1. *Traité*, I, V, chap. I, 530.

2. *Ibid.*, 531.

3. *Ibid.*, 534.

4. *Ibid.*, 542.

5. *Essai*, chap. XX, 316.

6. *Traité*, I, IV, chap. I, 333.

7. *Considérations*, I, II, chap. II.

8. *Traité*, I, IV, chap. I, 333.

9. *Essai*, chap. XX, 316.

tique ; et l'on conçoit qu'elle puisse susciter l'attention, alors même que les résultats qu'elle obtient ne serviraient pas à enrichir le domaine organisé de nos connaissances ¹.

L'histoire a donc des affinités avec l'art ; et c'est le sentiment de la continuité des faits qui permet à l'historien de rétablir la liaison entre les événements, de se reconnaître au milieu des séries enchevêtrées, de déterminer une sorte de ligne médiane où se ramifient les lignes secondaires. De même que le géographe doit se fier au sentiment de la continuité des formes pour retracer le développement d'une chaîne de montagnes, pour assigner l'arête principale et les points essentiels de soulèvement, pour fixer les angles d'orientation ; l'historien ne peut affirmer catégoriquement la loi de succession des faits, éliminer positivement les influences fortuites, fixer expérimentalement la courbe de l'histoire ². En un mot, si l'histoire est autre chose que l'enregistrement des faits, si elle cherche à lier les événements, elle a, non un caractère *scientifique*, mais un caractère *philosophique* ³. Car c'est le propre de la spéculation philosophique que de procéder ainsi par induction probable, sans pouvoir vérifier de manière irrécusable les jugements portés ⁴. Et les faits historiques ne se répètent pas assez pareils entre eux, pour que la vérification statistique devienne possible, comme elle l'est dans l'économie sociale ⁵. Ainsi, l'histoire, parente de l'art, est en même temps parente de la philosophie, et distincte de la science ; bien qu'en certaines de ses parties elle soit science elle-même ⁶, ce qui la rapproche à nouveau de la spéculation philosophique ⁷.

L'histoire *narrative* a déjà ce caractère. Mais elle constitue une sorte d'invite à l'étude proprement philosophique des faits racontés. On peut, sans doute, traiter les faits philosophiquement, ainsi que Thucydide, en s'efforçant d'en découvrir les causes. Mais ce n'est pas là encore la *philosophie de l'histoire* ⁸. Celle-ci ne consiste pas non plus à déterminer des lois ; et Cournot s'élève contre ces historiens *fatalistes*, qui prétendent démontrer la nécessité de ce qui

1. *Essai*, chap. xx, 317.

2. *Ibid.* 314-316.

3. *Ibid.*, 315-316, 318.

4. *Ibid.*, chap. II et XXI.

5. *Ibid.*, chap. xx, 318.

6. P. ex. la numismatique : *Essai*, chap. xx, 318.

7. *Essai*, chap. XXI, 324.

8. *Traité*, I. V, chap. I, 54.

arrive, bâtir des systèmes et expliquer tout. Il demande pourquoi leur clairvoyance s'arrête devant l'avenir, comme celle des devins de poèmes épiques, de qui la prédiction s'arrête justement à l'époque même de l'auteur ; il leur applique, en les raillant, le nom de *prophètes du passé*¹. Pour avoir une idée exacte de la *philosophie de l'histoire*, il ne faut pas non plus s'adresser à un philosophe comme Hegel et suivre l'exemple de Cousin, voir dans les peuples qui se remplacent les étapes de l'esprit, ou bien dans la succession des périodes la substitution du principe fini des Européens au principe infini des Asiatiques². On obtient par là, « grâce au prestige de l'action », des succès de chaire ; mais « il ne faudrait pas que la France reprît pour son compte les idées dont l'Allemagne ne veut plus », revenue qu'elle est des « gaies saturnales » que raillait Humboldt³. Même, craignant de voir sa tentative confondue avec des *philosophies* de ce genre, Cournot renonce presque, dans le dernier de ses grands ouvrages, à ce vocable accepté d'abord : *philosophie de l'histoire* ; il lui substitue cette expression plus positive : *étiologie historique*⁴. Et ceci nous indique son but, qui est de discerner les influences principales et les influences secondaires ; ou, comme il le dit, de distinguer les *faits* généraux et les faits subordonnés, en descendant par degrés jusqu'aux faits de détail⁵. Cette explication, analogue à celle qui constitue la *philosophie anatomique*⁶, est possible par le moyen de l'histoire comparée. Elle se réalise grâce à ces jugements probables, qui permettent, en observant la fréquence d'un fait, de ne point l'assimiler au résultat constant d'une rencontre fortuite, et de l'envisager comme un trait caractéristique et spécifiquement fixé. C'est ainsi que l'accord entre la nature des peuples qui furent les protagonistes dans l'histoire de l'Europe Occidentale et la nature de leur habitat ne peut être mis sur le compte du hasard⁷. C'est ainsi encore que le voisinage perpétuel de l'Aryen et du Sémite, issus d'une même souche mais différenciés dès l'origine et dont l'un se fait constamment l'instructeur de l'autre, ne peut être rap-

1. *Essai*, chap. xx, 318. — *Traité*, l. V, chap. I, 544.

2. *Considérations*, l. I, chap. I.

3. *Ibid.*

4. *Ibid.*

5. *Traité*, l. V, chap. I, 545-546.

6. *Ibid.*

7. *Ibid.*, l. V, chap. II, 555-556.

porté non plus à un pur hasard ¹. C'est ainsi toujours que l'harmonie entre les affirmations du christianisme naissant et les dispositions des peuples qui l'adopteront ensuite et se sont formés, eux et leurs institutions, *sans lui*, apparaît comme un événement de premier ordre, et que le simple hasard n'explique pas ². Mais, si de telles indications ouvrent l'accès à une philosophie de l'histoire plus *explicative*, si elles permettent l'admission d'une thèse *providentielle* ³, l'étiologie historique ne se prononce pas catégoriquement sur l'origine et la nature foncière de ces *faits* fondamentaux. Furent-ils fortuits au principe? Cela peut être; mais ce qui fut accidentel s'est consolidé, et il y faut voir désormais un trait constitutif. Ici encore la philosophie *anatomique* nous instruit analogiquement. Pourquoi les mammifères ont-ils sept vertèbres cervicales? Le hasard peut-être en est cause; mais ce hasard n'a travaillé qu'à l'origine, et ce nombre constant de vertèbres constitue un trait fondamental du type mammifère ⁴.

Ainsi la *philosophie de l'histoire*, telle que la conçoit Cournot, est conforme à la conception générale qu'il s'est faite de l'histoire. Puisque celle-ci n'est possible que là où le hasard intervient, mais puisqu'elle suppose les lois mêmes des êtres sur lesquels l'influence fortuite vient s'exercer, le suprême travail de l'historien doit consister à faire la part du hasard et celle des influences régulières, à constituer une *courbe* des événements grâce à l'induction. Et cette courbe se régularise de plus en plus, à mesure que l'action des *forces vitales* s'amointrit, et que l'on approche du terme, jamais atteint, de la *phase historique*.

J. SECOND.

1. *Traité*, I. V, chap. II, 553-554.

2. *Traité*, I. V, chap. IV, 587.

3. *Ibid.*, 593.

4. *Ibid.*, I. V, chap. I, 545.

NOTES SUR TAINE

II

LE MOMENT EN HISTOIRE LITTÉRAIRE

Au sens technique, au sens qu'on lui donne en science *mécanique*, le moment c'est la vitesse acquise. Cherchons ce qu'une autre science, par exemple la chimie ou la physique, peut présenter d'analogie. Évidemment, dans ces sciences, la vitesse acquise, ce sera l'ensemble des vérités obtenues à l'instant où l'on parle. Et en littérature, que sera-ce? l'ensemble des œuvres antérieures qu'un auteur peut connaître et dont il peut tirer un profit quelconque.

Mais comment tirera-t-il ce profit? Il imitera une ou plusieurs de ces œuvres antérieures, ou s'en inspirera, ou s'en échauffera, ce qui est encore de l'imitation. Le moment en littérature n'existe que par l'imitation.

S'il n'y avait aucun livre, si les auteurs nourrissaient leur esprit uniquement de ce qu'ils voient et entendent autour d'eux, bref de leur expérience personnelle, toute œuvre, cela va de soi, serait purement déterminée par le milieu environnant — en combinaison avec l'esprit particulier de l'auteur. Elle serait plus aisée à expliquer. Elle ressemblerait plus aux autres œuvres contemporaines. Et toutes ensemble formeraient un miroir plus fidèle de la société contemporaine. Mais les livres existent, ils abondent. Ils constituent une énorme accumulation. On n'a pas assez remarqué la contingence que cela introduit dans l'histoire littéraire. Par les livres tous les siècles antérieurs à un siècle donné deviennent les contem-

porains de ce siècle ; tous les pays ne sont que les provinces d'un seul pays. Les hasards de la vie apportent sous ma main un livre de telle époque, de tel peuple, et il arrive que ce livre empreint profondément ma pensée. L'œuvre que je fais se teint d'une certaine couleur, une rencontre différente eût fait mon œuvre différente.

Quand je produis une œuvre imitée ou inspirée d'un livre venu à moi de très loin à travers le temps ou l'espace, on ne peut pas dire que mon œuvre révèle le milieu où je vis, mais supposons que mon œuvre soit à son tour imitée ou même seulement acceptée, applaudie du public, évidemment alors elle révèle un goût, ou un penchant contemporain. Dans le cas contraire, elle reste ma fantaisie personnelle; elle ne découvre que moi. Assurément le lecteur va se rappeler ici un éclatant exemple de ces imitations d'un livre lointain; il pensera à la Bible, dont le style, les figures, les mouvements et jusqu'à un certain point les sentiments ont coloré tant d'ouvrages dans tous les pays chrétiens.

Mais voici qu'une remarque importante nous est suggérée par les observations qui précèdent.

En fait, la vitesse acquise ou le moment d'un auteur donné, c'est l'ensemble de ses lectures. Nous voyons dès lors que le moment de deux auteurs, fussent-ils contemporains et compatriotes, ne peut plus être absolument le même. La Bible fait partie du moment de l'un, manque dans le moment de l'autre, tandis qu'en revanche le moment de cet autre contient Eschyle et le Ramayana qui font défaut dans le moment du premier. — Et nous voyons encore cette conséquence que pour un seul et même auteur le moment peut différer de l'un de ses ouvrages à l'ouvrage suivant.

* * *

Comment Taine a-t-il usé de sa théorie du moment; comment l'a-t-il appliquée? C'est ce que nous allons voir par un exemple emprunté au cinquième et dernier volume de son Histoire littéraire.

« A de certains moments paraît une forme d'esprit originale qui produit une philosophie, une littérature, un art, une science, et qui ayant renouvelé la pensée de l'homme, renouvelle lentement, infailliblement, toutes ses pensées... Quand l'art a donné toutes ses œuvres, la philosophie toutes ses théories, la science toutes ses dé-

couvertes, le mouvement s'arrête ; une autre forme d'esprit prend l'empire, ou l'homme cesse de penser. Ainsi parut à la Renaissance le génie artistique et poétique qui, né en Italie, porté en Espagne, s'y éteignit au bout d'un siècle et demi... et qui transplanté en France et en Angleterre y finit au bout de cent ans, parmi les raffinements des maniéristes et les folies des sectaires, après avoir fait la Réforme, assuré la libre pensée et fondé la science. Ainsi naquit avec Dryden et Malherbe l'esprit oratoire et classique qui, ayant produit la littérature du xvii^e siècle et la philosophie du xviii^e, se dessécha sous les successeurs de Voltaire et de Pope et mourut au bout de deux cents ans, après avoir poli l'Europe et soulevé la Révolution française. Ainsi s'éleva à la fin du dernier siècle le génie philosophique allemand¹ qui, ayant engendré une métaphysique, une théologie, une poésie, une littérature, une exégèse, une érudition nouvelles, descend en ce moment dans les sciences et continue son évolution. »

Qu'une même forme d'esprit s'impose à tous les esprits, aux esprits les plus diversement doués durant une période longue de cent ans et plus ; et qu'elle fasse produire à l'un une philosophie, à l'autre une science, à l'autre un art, cela ne laisse pas que d'étonner à première vue. On a peine à se figurer l'ascendant d'une seule et même forme d'esprit s'exerçant sur des esprits très divers et surtout tirant de ces esprits les besognes, les œuvres, que nous savons exiger des facultés très différentes, sinon même contraires. Cela paraît tout à fait inconciliable avec ce que nous avons puisé de psychologie aux meilleures sources, à celles même que Taine recommande, Stuart Mill et Bain par exemple. Et l'on se demande :

1. Lisez, en effet, ceci : « En quoi consiste la nouvelle forme ? dans la puissance de découvrir les idées générales. Nulle nation et nul âge ne l'a possédée à un aussi haut degré (retenez ce mot) que les Allemands... Par elle ils ont deviné la logique involontaire et primitive qui a organisé les langues, les grandes idées qui sont cachées au fond de toute œuvre d'art, les sourdes émotions poétiques et les vagues intuitions métaphysiques qui ont engendré les religions et les mythes. Par elle, ils ont aperçu l'esprit des siècles, des civilisations et des races, et transformé en système de lois l'histoire qui n'était qu'un monceau de faits. » — Si mes contemporains anglais, italiens, français, allemands, ont trouvé quelques rares généralisations qu'on puisse, en y mettant un peu d'optimisme, appeler des lois de l'histoire, c'est bien le total de notre acquis ; mais un système de lois, nous ne le tenons pas encore. — Quant à ces esprits de siècles, de civilisations, de races, que les Allemands auraient aperçus, il en est d'eux comme des revenants ou des « esprits » dans la langue populaire : où l'un les aperçoit, un autre, dont le regard est plus ferme, n'aperçoit rien, sinon peut-être des brouillards sur la rivière, comme dans la ballade de Goethe. — Taine a des exaltations que des esprits irrévérencieux qualifieraient volontiers d'emballement.

« Mais en quoi donc consistent ces formes d'esprit à la fois si impérieuses et si fécondes ? »

La dernière venue de ces formes d'esprit, la forme allemande, consisterait, selon Taine, « dans une puissance plus grande d'abstraire ». — C'est chose déjà assez vieille qu'abstraire. Il n'y a donc ici de nouveau que le degré. Comment ! un simple degré en plus a fait, a constitué une forme nouvelle ? Et cette forme a engendré à la fois une métaphysique, une érudition, une poésie ? Pour la métaphysique, soit. Pour l'érudition, passe encore, bien que déjà ce soit dur à admettre ; mais une poésie nouvelle... Une poésie nouvelle proviendrait de ce que l'esprit s'est enfoncé plus avant dans l'abstraction ? Je ne vois pas alors pourquoi la poésie ne sortirait pas d'un progrès accompli dans les hautes mathématiques. Jusqu'ici il a été admis généralement, et Taine lui-même l'admet ailleurs, que l'artiste produit son œuvre, non par un effort d'abstraction, mais par un effort en sens contraire. Il réalise, il individualise, il vivifie autant qu'il peut les objets et les personnes qu'il touche : effort ou puissance de concrétion. Prenez la plus achevée des œuvres d'art, et la plus représentative des facultés de l'artiste, l'invention d'un caractère, comment est-elle obtenue ? A des éléments visibles, à des signes extérieurs tels que gestes, attitudes, paroles, actes, l'artiste a rattaché, lié, uni les mobiles intimes, les impulsions invisibles de la conscience. C'est dans la chaleur d'une émotion, variable d'ailleurs, qu'il a vu se dresser et agir cet ensemble vivant. Ce n'est pas là abstraire, assurément.

Les formes d'esprit qui ont précédé la forme allemande auraient, selon Taine, accompli des choses non moins étonnantes. La forme artistique et poétique¹ due à l'Italie du xvi^e siècle, une fois transplantée en France, y aurait fait la Réforme, assuré la libre pensée et fondé la science. Mais est-ce que nous ne voyons pas dans l'artiste, dans le poète, ce que sont au vrai les formes ou plutôt les facultés artistiques et poétiques ? Et ce que nous apercevons chez ces deux hommes, c'est que les facultés en question ne les conduisent pas précisément à fonder une science.

Une assertion plus étonnante encore, à mon avis, est celle-ci. La forme oratoire de Dryden et de Malherbe aurait poli l'Europe, fait la philosophie du xviii^e siècle et soulevé la Révolution Française.

1. Pour ma part, j'en ferai volontiers deux formes.

Ze sont là de bien grosses besognes pour la forme oratoire — et terriblement diverses.

Sur quoi Taine appuie-t-il ces synthèses hardies? Quelles preuves peut-il montrer de leur vérité? Rien que le fait superficiel que tels artistes et tels savants et tels hommes d'action furent contemporains, vécurent dans le même temps : ce n'est pas assez. — Ah! oui, je sais bien, il y a un autre argument, l'esprit ou le génie d'époque ; nous en parlerons tout à l'heure.

En attendant, je relève l'aveu décisif que Taine a laissé tomber au début du morceau cité. « Les pensées, nées dans un pays, ne manquent pas de se propager dans les pays voisins. » Parfaitement.

Voilà enfin une vérité incontestable, dont Taine donne, sitôt après l'avoir énoncée, des exemples probants (auxquels on en pourrait ajouter d'autres). Les peuples s'empruntent des idées ; ni la nationalité différente, ni même la race différente, ne barrent cette expansion. L'imitation efface les frontières nationales ; elle annule la race, si race il y a. Taine le confesse ici, sans s'en douter, comme il a inconsciemment apporté, au cours de son histoire, quantité de faits qui témoignent du même résultat.

Une de ces formes d'esprit nouvelles, « originales », comment naît-elle? Il semble bien que, selon Taine, elle naisse dans une multitude de cerveaux à la fois. Je dis : il semble, Taine ne s'étant pas nettement expliqué sur ce point. S'il n'a pas en cette affaire méconnu le rôle des individus, des novateurs, des promoteurs, il a au moins négligé de le signaler nettement, de le mettre en saillie, comme cela le méritait. La pensée originale, nouvelle (et non pas une forme d'esprit nouvelle), naît dans un esprit exceptionnel. Celui-ci introduit dans le monde son invention personnelle. Après lui, d'autres esprits, en nombre plus ou moins grand, la propagent, l'étendent, par l'imitation, ou l'acceptation. Et le jeu alternatif de ces deux causes fait marcher, avancer le monde. C'est ce que Taine a vu peut-être, mais qui n'a point retenu son attention.

* * *

L'esprit, le génie d'époque que Taine allègue, en certaines occasions, les formes d'esprit temporairement régnautes qu'il allègue en d'autres occasions, sont évidemment la même idée, la même

théorie différemment exprimée. Concorde-t-elle ou ne concorde-t-elle pas, cette théorie, avec une autre qu'il a exposée en troisième lieu et que voici¹ ?

« Les choses morales ont des *dépendances* et des conditions. » — Exemple : on prend un *romancier*, on le lit la plume à la main ; on y distingue ces trois choses : ses caractères, son intrigue, son style. Dans chacune de ces provinces, on note « par quelques mots brefs et vifs » les traits dominants, les qualités propres de l'auteur ; alors, si l'on a un peu de *pratique*, on voit venir au bout de sa plume une phrase qui dégage de tout cela « un *état psychique* dominateur et persistant qui est celui de l'auteur. »

Donnez donc cela à faire à des littérateurs expérimentés, vous verrez s'ils tombent d'accord sur l'état psychique ; que dis-je ! l'expérience a été faite, et même souvent, et le désaccord en a été le résultat.

Après ça, on observera la vie de l'auteur, sa façon philosophique d'envisager le *monde*, sa *morale*, son *esthétique*. Puis on rapprochera toutes les phrases abrégatives qui sont l'essence concentrée des milliers de remarques qu'on aura faites et des centaines de jugements qu'on aura portés ; on les réduira à sept ou huit formules et on verra qu'elles dépendent les unes des autres. Si l'on est un peu psychologue, on pourra prouver que telle qualité étend nécessairement son ascendant sur le reste. « — Ceci est le cas le plus simple.

Que cela soit simple relativement, je le veux bien, mais absolument, et en soi-même, cela me paraît déjà quelque peu complexe.

« On peut s'essayer sur des cas plus larges : sur une civilisation « entière comme celle de Rome ; sur une race, comme les Sémites, « même sur un groupe distinct de races, comme les peuples « Aryens. »

Mais... si l'on fait des milliers de remarques et des centaines de notes sur un seul auteur, combien en aura-t-on sur le groupe des peuples Aryens ? Mon imagination en frémit, je l'avoue. Celle de Taine point. Il ne doute pas, qu'après avoir étudié le groupe des Aryens, il ne reste dans l'esprit du lecteur quelque impression d'ensemble, c'est-à-dire : « le sentiment vague d'une concordance mal définie ». Vague, je le crois bien.

1. Préface des *Essais de critique et d'histoire*.

Taine essaye de définir ce sentiment. Pour cela il faut, dit-il, 1° classer les faits ; d'un côté les trois grandes œuvres de l'intelligence humaine, la religion, l'art et la philosophie. (Dans ce terme de philosophie il comprend évidemment la science ; mais évidemment aussi il la mêle avec les spéculations proprement philosophiques, avec la métaphysique ; c'est à noter.) 2° De l'autre, les deux grandes œuvres de l'association humaine, la famille et l'État. 3° Les trois grandes œuvres du labour humain, l'industrie, le commerce et l'agriculture. On compare entre eux les résumés dans lesquels on a déposé *toute la substance* des diverses classes de faits : « On prend soin de reconnaître les ingrédients de chaque « extrait, c'est affaire d'analyse psychologique, et l'on découvre « infailliblement que des éléments semblables se rencontrent dans « tous les compartiments. » Taine donne ici en exemple la Société Française sous Louis XIV, et il affirme d'elle ce qui suit : « Entre « une charmille de Versailles, un raisonnement philosophique et « théologique de Malebranche, un précepte de versification chez « Boileau, une loi de Colbert sur les hypothèques, un compliment « d'antichambre à Marly, une sentence de Bossuet sur la royauté « de Dieu, la distance semble infinie et infranchissable ; nulle « liaison apparente ; les faits sont si dissemblables qu'au premier « aspect on les juge isolés, séparés. Mais non ; tout cela est étroitement lié par une dépendance mutuelle », car « les faits communique-
« ment entre eux par les définitions des groupes où ils sont « compris, comme les eaux d'un bassin par les sommets du versant « d'où elles découlent. »

Voilà, je l'avoue, une explication que je ne comprends pas très bien. Taine ajoute : « C'est que c'est le même esprit d'homme qui « a produit tout cela, et qu'il l'a produit sous l'ascendant d'une « même situation. »

A la bonne heure ; et cette fois la proposition est des plus claires. Mais jusqu'ici elle est fondée uniquement sur une double hypothèse ; 1° que la société d'une époque — telle que la société de Louis XIV — n'est dans toute son étendue qu'une seule et même *situation* ; 2° que les hommes, sur qui cette situation exerce son ascendant, peuvent être considérés comme un seul et même esprit. Ce sont là deux propositions qui ne sont pas tout à fait évidentes et convaincantes par elles-mêmes.

Il n'aurait donc pas été superflu de les appuyer de quelques

faits. Taine a-t-il cru qu'il avait satisfait à cette condition par sa phrase « entre une charmille de Versailles, etc., etc. »? peut-être. Mais il n'est pas besoin d'y regarder longtemps pour s'apercevoir que ce ne sont encore que des affirmations, sans preuves. Taine s'avance comme pour prouver : il annonce qu'il pourrait prouver ; mais cette espèce de gageure, il ne l'a jamais tenue.

Je ne dis pas, entendez-vous, qu'entre les institutions d'un même temps il n'existe jamais aucun lien tel que l'une de ces institutions, s'en allant ou se modifiant, emporte avec elle une autre institution ou la modifie. *A priori*, je tiens au contraire pour possible, pour probable même, l'existence d'une solidarité entre institutions contemporaines. Après cela il reste à déterminer l'étendue de cette solidarité, de cette indépendance. Et ce problème général ne pourra être abordé, avec chance de succès, qu'après qu'on l'aura résolu en particulier pour un certain nombre de sociétés, suffisamment différentes.

* * *

Qu'il existe quelque interdépendance, cela ne fait pas doute, je le répète. Ce qui fait doute, c'est que l'interdépendance s'étende sur toutes les choses d'un même temps. Ce qui est infiniment probable, presque certain, c'est que, si elle s'étend sur toutes choses, elle n'a pas, dans toute son étendue, la même force contraignante. Il n'est guère admissible *a priori* qu'une modification, portant sur un point de cette réalité vaste et complexe qu'est une société, affecte avec une intensité égale toute la masse de cette société. Nous devons supposer que l'intensité va diminuant à mesure qu'on s'éloigne du point premièrement modifié. — Supposons une modification ou innovation introduite dans la littérature, — si nous voulons découvrir le rayonnement de cette innovation dans la société, nous commencerons logiquement par chercher d'abord ses effets dans toutes les parties de la littérature, puis dans les institutions étrangères à la littérature, mais les plus rapprochées d'elle. — « Qu'appellez-vous : plus rapprochées? » — Sera tenue pour voisine de la littérature toute institution que, dans l'histoire positive, l'histoire des faits, nous aurons vu, une fois ou l'autre, exercer un ascendant quelconque sur la littérature. Par exemple, voisine serait pour nous l'institution *des*

classes étagées dans la société, parce que nous avons vu dans l'histoire qu'une classe prépondérante a sensiblement agi chez nous sur le ton du style (période classique) : qu'une classe analogue a influé en Angleterre sur le genre des émotions cultivées par les auteurs dramatiques (littérature de la Restauration). Beaucoup moins proches, sinon tout à fait éloignées, tiendrons-nous au contraire les institutions commerciales ou industrielles, jusqu'à ce que nous ayons vu quelque part ces institutions influencer la littérature de leur temps.

Établir le degré de proximité, c'est-à-dire d'interdépendance des différentes institutions d'une société, d'après l'expérience historique, est un ouvrage à faire, une tâche délicate et longue à accomplir, et non accomplie, comme Taine l'imagine.

Celui qui croit comme Taine, à une rigoureuse interdépendance des institutions, en conclut naturellement qu'une société qui change, change tout d'une pièce ; ou que du moins elle change totalement dans un intervalle de temps assez bref. — Or nous voyons justement dans l'histoire, et assez souvent, ce spectacle : telle institution d'une société donnée se modifie ; tandis que telle autre institution se prolonge, invariable, encore fort longtemps.

Exemple : Au temps de Louis XIV, les auteurs tragiques ont, en général, une manière commune de concevoir une tragédie. Les auteurs qui écrivent de la prose ou des vers lyriques ont une manière commune de concevoir le seul style convenable, lequel est pour eux le style noble ou élégant. Les hommes qui appartiennent à la haute société ont un code commun de bienséances exigées dans les réunions mondaines. L'institution de la Royauté absolue est considérée à peu près par tous les sujets comme une chose nécessaire, exclusivement praticable, digne au reste de toute soumission et de tout respect. Presque tous les contemporains soumettent leur esprit aux croyances religieuses qui sont celles du prince, etc., etc. Ce temps de Louis XIV, — que j'ai choisi comme exemple parce qu'il est remarquablement doué, si je puis dire, en fait d'unité, d'uniformité, — semble bien démontrer l'existence d'un esprit d'époque. Il semble même qu'on pourrait aisément définir l'esprit particulier de cette époque, en disant par exemple : « Ce fut un esprit de soumission et de respect pour toutes les institutions établies. » Et volontiers, par suite, on penserait qu'en cette société, la dépendance mutuelle des institutions a dû exister d'une façon

incontestable. Or l'unité et l'interdépendance qu'on croit apercevoir ont plus d'apparence que de réalité ; les institutions considérées n'ont pas toutes une seule et même cause ; elles ne partent pas d'un seul et même esprit. Ce ne sont ni les mêmes mobiles psychiques ni les mêmes circonstances extérieures qui font — que les auteurs défèrent à la règle des trois unités ou du style noble — que les sujets adorent presque leur roi — que la foi catholique est à peu près unanime. Cet ensemble n'est qu'une rencontre. Ce sont choses juxtaposées, non créées et organisées ensemble par un homme moralement un. Ces choses ne tiennent pas solidement l'une à l'autre. Chacune d'elles peut varier et a effectivement varié, sans faire varier à proportion les autres. Le ministère de Richelieu a vu naître les règles imposées au théâtre et la soumission des auteurs à ces règles, alors que la soumission à l'institution catholique n'était ni plus ni moins qu'une soumission déjà bien ancienne et continuée ; et que d'autre part la soumission à la royauté absolue était au contraire une disposition commençante, vacillante encore dans cette même classe de la haute noblesse, où elle allait tout à l'heure, sous le grand Roi, se montrer avec une remarquable plénitude.

Et sous l'uniformité de la soumission, quelle diversité de motifs en réalité ! — Les règles du théâtre dérivent à la fois d'observations faites sur place, de l'admiration qu'on éprouve pour la littérature italienne, d'une admiration mal éclairée qu'on professe pour l'Antiquité. — Les misères de la Fronde et la jeunesse brillante du Roi ont fait l'adoration monarchique où il entre donc des sentiments d'ordres assez différents, le dégoût et la crainte des désordres publics, une sorte de confiance optimiste et d'espérance allégre reposant sur la personne du jeune Roi. Je me borne à ces deux exemples.

Reprenez maintenant la phrase de Taine : « Entre une loi de Colbert sur les hypothèques, une charmille de Versailles, etc. », et livrez-vous à un examen un peu attentif des faits historiques ; vous apercevrez bientôt que la loi sur les hypothèques, la charmille de Versailles et le reste ont été amenés, par des circonstances différentes ; que, dans leur nouveauté apparente, elles ont été faites, comme toutes les nouveautés, des débris de quelque passé national ou des imitations de l'étranger ; et vous remarquerez, ce qui est en effet le point notable, que ces lois ou coutumes, ou pratiques allé-

guées par Taine procèdent de passés différents quant à leur date ou d'imitations différentes quant au pays imité : enfin, ce qui est encore plus à considérer, que chacune s'est faite sous la poussée de mobiles propres à un groupe d'hommes délimité, distinct parmi le reste des contemporains. Et de cette dernière observation, pour mon compte, je tirerai une conséquence d'ordre pratique, un procédé méthodique que j'exposerai ailleurs.

Cependant je dois répondre à la question que je me suis posée au début de ce chapitre. Vraiment ce n'est pas très facile et je me trouve un peu embarrassé. Il y a dans l'exposé de Taine un amalgame qui me dérouté. Taine affirme d'abord l'interdépendance des caractères divers, ou des qualités diverses qu'on peut distinguer dans l'œuvre d'un même auteur ; interdépendance qui proviendrait d'une qualité, ou d'une idée, ou d'une forme prédominante dans l'esprit de cet auteur. Puis il affirme l'interdépendance entre les œuvres d'une société, d'une époque, comme celle de Louis XIV, — entre les œuvres d'une civilisation entière comme celle de Rome, — entre les œuvres d'une race comme celle des Sémites.

Une observation se présente tout de suite à notre esprit, c'est que les problèmes proposés ne sont pas de même ordre. Le premier concerne les individualités, le second et le troisième les époques, le quatrième les races. Il semble donc que le second et le troisième sont, seuls, totalement rapportables à la théorie de l'esprit des époques ou des formes d'esprit temporaires. Le premier dépend en partie de cette théorie, mais en partie seulement, car il faut bien admettre que si le génie individuel n'échappe jamais tout à fait à l'esprit de son temps, il apporte cependant quelque chose qui est à lui, quand ce ne serait que le haut degré de certaines facultés ou la trempe exceptionnelle d'un caractère. Quant au quatrième, pas de difficulté, il relève de la théorie de la race.

En résumé, deux objets différents sont ici considérés : les individus ; les collectivités plus ou moins larges, époque, civilisation, race. Et deux solutions sont données : l'esprit d'époque (ou les idées régnautes), la race.

A présent, si nous cherchons le rapport de ces théories avec

celle du milieu et celle du moment, nous voyons que le milieu contient évidemment l'esprit d'époque (ou les idées régnantes ; et que l'esprit d'époque, regardé d'un certain côté, regardé sur le point de sa naissance, alors qu'il vient remplacer un esprit antérieur, c'est même chose que le moment. Ce qui fait qu'en somme le moment ne se distingue pas très bien du milieu.

Si l'on veut accorder ensemble, unifier les théories de Taine, on peut, je crois, sans rien ôter d'essentiel à la pensée du maître, réduire toutes ses théories à deux, la race, le milieu ¹.

PAUL LACOMBE.

1. Et la théorie de l'interdépendance, me dira-t-on, quel rapport lui voyez-vous avec les autres ? — Évidemment, et d'ailleurs Taine le dit lui-même, elle est une conséquence tirée de la théorie des esprits d'époque. Reportez-vous à ce qu'il dit à propos de la société de Louis XIV : « C'est le même esprit d'homme qui a produit tout cela et qui l'a produit sous l'ascendant d'une même situation. » Une même situation, tel est bien le milieu ; le même esprit d'homme, c'est bien l'esprit d'époque, lequel fait partie du milieu, nous l'avons déjà montré. Donc, je m'en tiens à mon affirmation : Taine se réduit à deux théories, le milieu et la race.

CONDORCET,

SES IDÉES ET SON RÔLE POLITIQUE

Récemment encore, l'on pouvait déplorer que très peu d'études eussent été consacrées à Condorcet, le continuateur original de la philosophie du XVIII^e siècle, l'une des figures les plus nobles et les plus attachantes de la Révolution¹; on ne connaissait que d'une façon incomplète ses idées et son rôle politique. Cette grave lacune de nos connaissances historiques vient d'être comblée par la publication presque simultanée des ouvrages très importants de M. F. Alengry et de M. Léon Cahen. Et il faut nous en féliciter d'autant plus que ces deux volumes se complètent de la manière la plus heureuse, car leurs auteurs ne se sont pas proposé le même objet et ont suivi des méthodes différentes.

Dans un précédent numéro de la *Revue*, j'ai essayé de marquer l'intérêt des recherches auxquelles s'est livré M. Alengry, et d'en noter les résultats. Il s'est surtout proposé d'étudier en Condorcet le théoricien du droit constitutionnel, et le précurseur de la science sociale; il nous a donné une description très complète, trop touffue même, de ses conceptions constitutionnelles; il a montré avec force l'influence que le grand penseur du XVIII^e siècle a exercée sur le siècle suivant, il a prouvé aussi que de Condorcet à Saint-Simon et à Auguste Comte, il existe une filiation indéniable. D'autre part, j'ai pu lui reprocher de n'avoir pas montré avec assez de précision comment se sont formées les idées de Condorcet, et à quel point son œuvre réalise la synthèse de tout le travail philosophique du

1. Cependant, il ne faut pas oublier l'ouvrage très estimable du Dr Robinet, *Condorcet, sa vie, son œuvre*, Paris, 1893. Cf. aussi Marc Frayssinet, *La République des Girondins*, 1903, et F. Vial, *Condorcet et l'éducation démocratique*, 1903.

xviii^e siècle. M. Alengry s'est préoccupé aussi d'exposer l'action politique de Condorcet; quelque sérieuses qu'aient été ses recherches, elles ne laissent pas d'être un peu superficielles; une étude plus profonde aurait modifié ses conclusions; il ne se serait pas exagéré comme il l'a fait, l'influence directe de Condorcet sur les événements révolutionnaires.

On s'en convaincra pleinement, lorsqu'on aura lu la thèse excellente de M. Léon Cahen¹, fondée sur la documentation la plus précise et la plus sûre. L'auteur s'est proposé surtout de décrire le rôle politique de Condorcet pendant la Révolution; il a entrepris cette étude sans préjugé, sans parti pris, et ses conclusions sont l'interprétation exacte et rigoureuse des nombreux documents qu'il a recueillis. Quant à la première partie de son livre, elle est consacrée à « Condorcet avant 1789 » : c'est un bon récit de la carrière du philosophe dans les années qui ont précédé la Révolution, une description nette et suggestive, mais trop sommaire, de sa doctrine².

Grâce à ces deux ouvrages, il est possible aujourd'hui de se faire une idée nette des idées politiques de Condorcet et du rôle qu'il a joué pendant la Révolution. Je me propose, en ces quelques pages, de déterminer les résultats définitivement acquis à la science historique, de noter aussi les quelques questions, sur lesquelles, à mon avis, pourraient porter de nouvelles enquêtes.

I

Remarquons tout d'abord que l'on a sur l'éducation de Condorcet, sur ses débuts dans la vie, des connaissances assez précises pour qu'on puisse comprendre, et la nature de son esprit, et les formes de son activité. Elevé par une mère craintive et timorée, il portera toute sa vie le poids d'une timidité malade, d'une gaucherie gênante, d'une « impressionnabilité dangereuse³ ». Confié

1. *Condorcet et la Révolution française*, Paris, Alcan, 1904, 1 vol. in-8°, de XXXI-592 pages.

2. Ajoutons qu'une composition très nette, une exposition sobre et précise mettent encore en valeur les données si intéressantes qui se dégagent de ces patientes recherches.

3. Léon Cahen, p. 5.

ensuite aux Jésuites, il souffre de l'éducation qu'il reçoit, il mène au collège une vie triste et solitaire, qui le dispose à la réflexion personnelle. Doué remarquablement pour les mathématiques, il résout de se consacrer aux sciences, et le voici tout jeune à Paris qui s'absorbe dans ses recherches. De bonne heure célèbre, il se trouve en relation avec d'Alembert, Helvétius, Turgot, Voltaire, avec tout ce que Paris compte de savants, d'économistes et de philosophes.

Il a subi profondément l'influence du milieu qu'il fréquente. Et c'est ainsi que très tôt, il néglige quelque peu ses études scientifiques pour s'occuper d'économie politique. Il s'y croit bien préparé par son éducation scientifique, qui lui permettra de fixer la terminologie de la science économique et d'appliquer le calcul des probabilités aux questions sociales. Disciple des physiocrates et de Turgot, de Turgot surtout, il a, sur certains points, précisé les idées de ses prédécesseurs. Mais, en économie politique, a-t-il été vraiment original ? Peut-on dire, comme le veut M. Alengry ¹, que « le premier, il ait très nettement délimité le domaine de cette science en la distinguant des domaines voisins » ? Cela n'apparaît pas très clairement, et il serait intéressant d'étudier plus profondément encore son œuvre économique.

Mais Condorcet ne s'est pas cantonné dans l'économie politique. Sa curiosité intellectuelle était inlassable ; il a été vraiment, selon l'expression très juste de M. Léon Cahen, « le dernier des encyclopédistes, le plus universel de tous ». La sensibilité de son cœur, non moins que l'activité de son esprit, l'incitait à ne négliger aucune des sciences, dont la connaissance importe au bonheur de l'humanité. Comme Voltaire, il veut l'affranchissement de la personne humaine ; comme lui, s'il hait l'Église, c'est qu'il la considère comme l'agent le plus robuste de l'oppression et du fanatisme. Ce timide n'hésite pas à prendre une part active à la lutte ; il joue un rôle considérable dans l'affaire de La Barre ² ; avec Dupaty, il défend les trois roués de Champagne ; il devient enfin l'un des membres les plus énergiques de la *Société des Amis des Noirs*.

Peu à peu aussi, sa doctrine politique s'élabore ; elle est constituée dans ses grandes lignes au moment où s'ouvre la Révolution.

1. Cf. Alengry, pp. 687 et sqq.

2. M. Léon Cahen démontre (p. 19) qu'il a, non sans peine, déterminé Voltaire, vieux et las, à défendre cette cause.

Elle est particulièrement intéressante pour nous, parce qu'elle nous apparaît comme la synthèse de toute la pensée politique du XVIII^e siècle; elle nous permet de comprendre à quel point les hommes de 89 étaient imbus de cette pensée, et comment les doctrines diverses, en apparence opposées, de leurs prédécesseurs se sont fondues et comme amalgamées dans leur esprit. Ils ont été les disciples des philosophes du XVIII^e siècle, mais non leurs disciples serviles: l'exemple de Condorcet suffirait à le prouver. Ne s'est-il pas efforcé, sous la poussée des événements, d'adapter leurs conceptions aux circonstances présentes? La Révolution d'Amérique, la publication des constitutions américaines attirent son attention sur les études constitutionnelles. A mesure qu'approche la Révolution, il se préoccupe de plus en plus de l'application pratique de ses théories: en 1788, il écrit son *Essai sur les assemblées provinciales*; dans les premiers mois de 1789, il trace le *Plan d'un emprunt public avec hypothèques spéciales*¹.

Mais comment a-t-il combiné en son œuvre les doctrines du XVIII^e siècle? Quels sont les théoriciens dont il a subi le plus directement l'influence? Dans quelle mesure ses idées politiques sont-elles originales? Autant de questions que ni M. Léon Cahen, ni M. Alengry n'ont suffisamment élucidées. Tout au moins ont-ils compris qu'il y avait en lui, tout à la fois, un théoricien idéaliste, épris d'absolu, et un réformateur pratique, convaincu de l'efficacité de la méthode expérimentale. C'est ainsi que M. Léon Cahen distingue dans son œuvre une construction logique *à priori* et un plan de réformes immédiatement réalisables; la classification qu'il établit de ses idées est légitime, bien qu'un peu trop systématique.

Condorcet est convaincu qu'il y a des vérités générales et abstraites, qui dérivent nécessairement de la définition de l'homme et de celle de la société, et qui, par conséquent, sont applicables à tous les hommes et à toutes les sociétés. La connaissance de ces lois nous est fournie, non par l'expérience et par l'histoire, mais par la raison. C'est donc sur la raison que doit se fonder la société nouvelle².

1. Cf. Alengry, pp. 24 et sqq.

2. C'est une conception qui apparaît souvent dans les brochures de 1789: cf. mon étude sur les *Idées philosophiques du XVIII^e siècle et la littérature pré-révolutionnaire* (*Revue de Synthèse historique*, déc. 1903, t. VII, p. 290).

Ainsi s'explique sa conception des *droits naturels* de l'homme. Comme Locke, comme les physiocrates, comme tous les *libéraux*, il les croit antérieurs à la société, mais antérieurs logiquement plutôt qu'historiquement. Ils dérivent de la nature même de l'homme, parce que celui-ci est un être sensible et raisonnable. Condorcet n'oppose donc pas la *nature* et la *société*; la vie sociale elle-même est naturelle et spontanée, elle prolonge la nature; et voilà pourquoi les droits civils et politiques doivent nécessairement fortifier les droits naturels. Ainsi sur cette question semblent se concilier en lui les doctrines libérales et les doctrines démocratiques du XVIII^e siècle ¹. Toutefois, c'est surtout le disciple de Voltaire qui parle, lorsqu'il définit avec précision les diverses formes de liberté ². C'est Rousseau, au contraire, qui lui a inspiré sa conception de l'égalité; mais il se préoccupe plus encore de l'égalité *civile* que de l'égalité *sociale*; car il se fait de la propriété la même idée que Quesnay et Turgot; il ne l'imagine que sous la forme de propriété individuelle.

C'est encore la doctrine de Rousseau qui s'impose à sa pensée, lorsqu'il affirme que seule, la souveraineté du peuple, pleine et entière, est capable de garantir les droits naturels. A ses yeux, la meilleure constitution est donc celle qui permet à la volonté nationale de se manifester dans toute son étendue. Voilà pourquoi la République est le gouvernement idéal. Avant 1789, Condorcet est déjà profondément républicain et démocrate ³.

Que sera ce gouvernement démocratique? Représentatif, comme le veut Montesquieu? Ou direct, suivant la conception de Rousseau? Condorcet opère la synthèse des deux doctrines opposées. Le peuple ne peut agir d'une façon continue que par des représentants. Aussi importe-t-il, avant tout, d'organiser la représentation nationale, de déterminer la forme des élections, et le voici qui s'applique à fixer avec précision le droit électoral, s'efforçant de trouver les règles qui puissent assurer le meilleur recrutement des délégués de la nation ⁴. — Mais, d'autre part, le peuple a des droits qu'il ne peut abdiquer. Il faut qu'il soit toujours assuré de pouvoir

1. Cf. Alengry, pp. 371 et sqq.

2. Ce sont la liberté politique, la liberté de l'individu, de la conscience, de la presse. Il faut remarquer cependant que Condorcet attache une importance beaucoup plus grande que Voltaire à la liberté politique.

3. L. Cahen, pp. 26 et sqq.; Alengry, pp. 478 et sqq.

4. Cf. L. Cahen, pp. 31 et sqq.

exercer sa souveraineté. C'est donc à lui qu'il appartiendra de ratifier la Constitution, d'en décider la révision, d'exercer un véritable *referendum* non sur chaque loi particulière, mais tout au moins sur chaque corps de loi. Et de la sorte, la loi sera toujours l'expression de la volonté générale ¹.

Sans doute, comme tous ses contemporains, comme Mably lui-même, il se défie toujours de la masse du peuple, qu'il considère comme dégradée encore par l'ignorance et les préjugés, et c'est pourquoi il ne veut reconnaître le droit de vote qu'aux seuls propriétaires. — Cependant il incline de plus en plus vers les idées démocratiques. Il affirme que des institutions libres ne sauraient être compatibles avec les privilèges aristocratiques, que le despotisme le plus dangereux n'est pas celui du monarque, mais celui de l'aristocratie. Aussi se montre-t-il résolument l'adversaire *des corps intermédiaires* de Montesquieu, du système des deux chambres, de la séparation et de la balance des pouvoirs, et il n'a plus pour les institutions anglaises l'admiration des penseurs libéraux. — C'est la nation qui doit imposer sa volonté, et s'il est un pouvoir dont il faille craindre les empiètements, c'est bien le pouvoir exécutif.

Condorcet se fait donc de l'État une conception toute démocratique. L'État ne doit plus être l'agent du despotisme et de l'aristocratie ; il doit émaner de la nation, être son *serviteur* et non son tyran. Et c'est ainsi qu'il pourra garantir la liberté, la sécurité, la propriété des citoyens. Il assurera le fonctionnement des services publics (voies de communication, instruction, assistance), que la société doit prendre à sa charge. Il lui faudra des ressources considérables, qui ne pourront être fournies que par l'impôt ; cet impôt — légitime, puisqu'il parera aux besoins de la société, — devra être uniforme et équitable, et pour cela, il devra porter uniquement sur la propriété foncière. — On demandera aussi à l'État d'accomplir une réforme profonde de la législation criminelle, de la mettre enfin d'accord avec les droits de l'homme.

Condorcet nous apparaît donc comme le disciple, tout à la fois, de Voltaire et de Rousseau, qu'il confond dans son admiration et dans sa reconnaissance, et on voit se refléter dans son œuvre

1. Au même moment, Brissot exprime exactement les mêmes idées : cf. son *Plan de conduite pour les députés du peuple aux États Généraux de 1789* (avril 1789), pp. 221 et sq.

théorique toute la pensée philosophique du XVIII^e siècle. Il l'a, en quelque sorte, condensée, précisée et complétée. En veut-on encore un exemple frappant? On sait à quel point les esprits éclairés, au XVIII^e siècle, se sont préoccupés de l'instruction publique; ils considèrent que c'est le devoir de l'État de répandre l'instruction, de la rendre gratuite et obligatoire; ils en arrivent à distinguer trois ordres d'enseignement; ils se prononcent pour un enseignement scientifique, civique, nettement laïque. Toutes ces idées, on les retrouve chez Condorcet, mais plus nettement exprimées, plus fortement liées les unes aux autres: il suffit pour s'en convaincre de lire ses *Mémoires* de 1790 et son Rapport à la Législative. Le plan d'éducation nationale qu'il bâtit inspirera toutes les créations futures¹.

On commence à voir que Condorcet n'est pas un créateur d'abstractions, un constructeur *a priori*². Il sait, d'ailleurs, que la société idéale dont il rêve l'avènement ne se créera pas du jour au lendemain. En un mot, comme l'a dit M. Léon Cahen, ce n'est pas un révolutionnaire, mais un réformiste. Il reconnaît qu'il est impossible d'établir dès maintenant la République, mais il pense qu'on peut la préparer par des réformes et par les progrès de la culture morale. Il importe tout d'abord que le peuple puisse faire entendre sa voix; on réclamera donc la création de toute une hiérarchie d'assemblées — communales, provinciales, nationale — où se fera l'apprentissage de la liberté; l'Assemblée nationale sera destinée à assurer un jour la souveraineté populaire. — Des réformes suffiront aussi à établir la liberté personnelle et l'égalité civile. Il est pratiquement possible d'abolir le servage, d'émanciper les protestants, d'adoucir la condition des esclaves et de préparer peu à peu leur affranchissement définitif. On peut libérer les terres par la suppression progressive des droits seigneuriaux; on en opérera le rachat par catégories, par séries. On réalisera aussi la réforme progressive de l'impôt. Comme il sera nécessaire d'accroître les ressources de l'État, on pourra confisquer les biens de l'Église,

1. Il demande la création d'écoles primaires, d'écoles secondaires, d'instituts pratiques, de lycées ou établissements d'enseignement supérieur, la fondation de sociétés savantes provinciales et d'une société nationale, qui remplacerait les anciennes Académies. Cf. L. Cahen, pp. 324 et sqq.

2. M. Alengry dit très justement (p. 816): « Il ne faut pas oublier qu'il a tempéré les hardiesses de l'*a priori* par des emprunts incessants faits à l'observation et aux réalités contingentes. »

les transformer en biens nationaux ; on recourra aussi à l'emprunt, mais suivant des procédés meilleurs que ceux que l'on a employés jusqu'à présent. Enfin, rien n'empêche de réaliser immédiatement la réforme de la justice et d'affranchir dès maintenant la pensée et l'intelligence ¹.

II

Ainsi, au moment où s'ouvre la Révolution, Condorcet a une idée claire, à la fois de la société idéale, qu'il n'entrevoit que dans l'avenir, et des réformes qu'il juge immédiatement réalisables. Dans les dernières années de l'Ancien Régime, ce sont surtout les applications pratiques de ses idées qui le préoccupent. Il subit profondément, en effet, l'influence des événements contemporains : c'est d'abord la Révolution américaine, qui répondait si bien à ses aspirations libérales ; c'est aussi la situation si troublée de la France, qui soulève les questions les plus graves, les difficultés les plus pressantes, dont il faut trouver la solution au plus vite.

Il semble donc qu'en 1789, Condorcet ait dû accueillir avec la joie la plus vive la nouvelle d'une prochaine convocation des États Généraux. Bien au contraire. — M. Léon Cahen le démontre avec force, — il manifesta une profonde inquiétude. N'y avait-il point là, de la part des ordres privilégiés, une manœuvre destinée à couper court aux réformes projetées ? Et d'autre part, la nation était-elle mûre pour l'action ? Il accepte cependant le fait accompli et pense qu'il faut en tirer le meilleur parti possible. Il va s'employer à instruire ses concitoyens de leurs devoirs et de leurs droits. Les cahiers des États doivent contenir un programme limité et prudent. Ce programme doit consister essentiellement :

1° à *garantir aux individus leurs droits d'hommes*, c'est-à-dire la liberté et l'égalité civile ;

2° à *donner à la nation la liberté politique*. Il faut donc que le pouvoir législatif lui revienne, qu'elle soit régulièrement consultée, qu'elle ait le pouvoir de reviser la Constitution. C'est du pouvoir exécutif qu'il convient surtout de se méfier. On restreindra ses

1. Voy. L. Cahen, pp. 58 et sqq.

attributions; et il appartiendra à la nation, non seulement de voter les impôts, mais de les répartir et de les percevoir.

Les électeurs donneront mandat à leurs députés de demander la périodicité des États Généraux et la revision périodique de la Constitution. Il importe surtout qu'ils fassent de bons choix. Et il prêche encore l'union, la concorde, la fusion des ordres. Que le Tiers État n'hésite pas à choisir comme députés des nobles, des nobles gagnés aux idées nouvelles. — Condorcet s'intéressa passionnément aux élections; et elles lui causèrent une grosse déception. A Mantes, malgré tous ses efforts, par suite de l'opposition jalouse du Tiers-État, on ne put constituer une chambre électorale unique; sa propre candidature échoua, et à Paris il ne fut pas plus heureux ¹.

S'il se réjouit du triomphe de l'Assemblée, s'il salua avec enthousiasme le 14 juillet, si l'héroïsme populaire le gagna pour toujours à la cause démocratique, il n'approuva pas sans réserve tout ce que fit la Constituante. Il rend justice à son œuvre, mais il en critique sévèrement les défauts. C'est d'abord la *Déclaration des Droits* qu'il trouve imprécise, vague, trop abstraite et insuffisamment cohérente, et dont il relève les erreurs et les lacunes. — Et quant à la Constitution, il lui reproche d'avoir établi le suffrage censitaire, d'avoir fait une part trop grande au pouvoir exécutif, surtout en matière financière, d'avoir imprudemment sacrifié au prétendu principe de la séparation des pouvoirs, de n'avoir pas permis aux électeurs de coopérer à l'œuvre constitutionnel. Les réformes fiscales de l'Assemblée sont insuffisantes; que n'a-t-elle créé, à la fois un impôt territorial et une contribution personnelle progressive; que n'a-t-elle organisé le crédit de l'État! — Toute cette œuvre exigera bientôt une refonte complète. La Constituante a commis aussi de grosses fautes politiques: la plus grave, ce fut la Constitution civile du clergé, mesure à la fois trop timide et trop hardie, aussi blessante pour les catholiques que pour les non-catholiques, qui porte atteinte au principe de la liberté de conscience, sans être capable de briser la puissance de l'Église ².

Ainsi Condorcet n'a pas exercé d'influence directe sur les décisions de la Constituante. Il n'a joué de rôle actif qu'à l'Assemblée municipale de Paris. M. Léon Cahen, en l'un des chapitres les plus

1. L. Cahen, pp. 83 et sqq.

2. L. Cahen, pp. 176 et sqq.

nouveaux de son livre, nous le montre à l'Hôtel de Ville prêchant sans se lasser une politique d'union et de concorde, soutenant les principes et les solutions les plus démocratiques. Pendant quelques mois, Condorcet a été le véritable *leader* de l'Assemblée municipale : président du comité des Vingt-Quatre, il fut chargé d'élaborer « le plan de municipalité » que la Constituante adoptera presque intégralement. Dans ce plan, comme dans tous ses actes, il avait soutenu vigoureusement les droits de Paris ; il perdit cependant sa popularité à l'Hôtel de Ville, et, en août 1790, il ne fut pas réélu ¹.

Lors de la fuite du Roi, Condorcet fut l'un des premiers à réclamer l'établissement de la République. Mais, sentant que la nation restait profondément attachée à la royauté, il renonça à défendre une cause perdue d'avance. Élu député à la Législative, il ne s'attaqua ni à la Constitution, ni à l'institution monarchique. Comme toujours, il fit appel à l'union de tous les patriotes, il soutint une politique d'ordre, d'économie, de prudence, ne craignant pas de désapprouver toute violence, de combattre toute mesure d'exception ².

Et cependant ce pacifique, ce modéré se prononça énergiquement pour la déclaration de guerre. Convaincu bientôt de la trahison du Roi, il demanda que l'on prit des précautions contre la Cour. Il aurait voulu éviter la violence, il redoutait les journées révolutionnaires. Et néanmoins, il fit l'apologie du 10 août, il en accepta toutes les conséquences : la déchéance du Roi, la convocation d'une Convention, l'établissement de la République, qu'il jugeait prochain, répondaient à ses espérances les plus chères.

Membre de la Convention il resta fidèle à sa politique de conciliation. Il a prétendu n'être l'homme d'aucun parti ³. Ami d'un grand nombre de Girondins, il désapprouva cependant leur politique intérieure, leur hostilité contre Danton dont il fut l'admirateur enthousiaste. Déplorant les dissentiments de Paris et des départements, il se prononça résolument contre le fédéralisme. Malheureusement, il n'eut pas d'action personnelle sur la Convention. Médiocre orateur, froid et timide, il dut rester isolé et il ne pouvait jouer un rôle actif que dans les commissions.

1. *Ibid.*, pp. 128 et sqq. — Élu le 18 septembre 1789, il ne joua de rôle actif à l'Hôtel de Ville que jusqu'en avril 1790.

2. Voy., par exemple, son projet de décret sur les émigrés, beaucoup plus libéral que celui qui fut adopté par la Législative. Cf. L. Cahen, pp. 282 et sqq.

3. Cf. sa lettre aux électeurs de l'Aisne : « Je ne serai d'aucun parti comme je n'ai été d'aucun jusqu'ici ».

M. Alengry et M. Léon Cahen¹ marquent fortement la part que prit Condorcet à l'élaboration de la Constitution girondine. Ce projet, si soigné, si profondément démocratique, et dont la Constitution de l'an I ne sera guère que la reproduction hâtive, fut vraiment son œuvre². Il croyait avoir assuré pour jamais la souveraineté populaire et l'égalité des citoyens, avoir donné corps au gouvernement idéal qu'il avait rêvé. Ce fut encore une déception, la plus forte de toutes. La Montagne condamna le projet qu'elle considérait comme l'œuvre de la Gironde. Puis, dans la Convention, les divisions s'accroissent, les haines s'exaspèrent. Les Girondins sont proscrits. Si Condorcet déplora l'attentat du 2 juin, il s'éleva cependant contre toute idée de révolte ou de scission. Mais le vote de la Constitution montagnarde, qui démarquait impudemment son œuvre, l'indigna. Il protesta vigoureusement. Et alors, ce fut pour lui la proscription, puis la mort.

Ainsi, grâce à M. Alengry, grâce à M. Léon Cahen surtout, le rôle de Condorcet pendant la Révolution nous apparaît en pleine lumière. Il avait voulu le triomphe des idées démocratiques et républicaines, et il s'était toujours prononcé pour une action prudente, continue. Il avait toujours prêché la conciliation, l'apaisement, la concentration des forces démocratiques. Mais il ne parvint jamais à réaliser ses idées, à convaincre ses concitoyens. C'est que ce grand penseur n'était pas un homme d'action : timide, orateur froid et terne, écrivain trop abstrait et trop aride, il n'avait aucune des qualités extérieures qui peuvent agir sur la foule. — Et cependant, comme on l'a dit, il avait « à un degré singulier le sens des réalités pratiques ». Ce disciple des philosophes du xviii^e siècle, ce mathématicien, qui avait conçu tout un plan de société idéale, se montra, en politique, le partisan le plus résolu de la méthode expérimentale. Son exemple suffirait à nous convaincre que les penseurs du xviii^e siècle n'ont pas été les créateurs d'abstractions, qu'on se plaît trop souvent à nous représenter. Si d'autres personnages ont agi plus directement sur les faits, nul n'a compris avec plus de profondeur le sens véritable de la Révolution ; il en a été le plus grand théoricien.

Aussi son œuvre lui a-t-elle survécu. Peut-être y a-t-il quelque

1. Voy. Alengry, pp. 189 et sqq. et L. Cahen, pp. 467 et sqq.

2. M. Alengry semble avoir exagéré l'influence de Paine au Comité de Constitution : voy. L. Cahen, pp. 469-470.

exagération à l'appeler « le précurseur de la science sociale contemporaine ». Il ne paraît pas démontré non plus que son économie politique et sa morale aient été profondément originales. Mais l'on conviendra avec M. Alengry qu'il a eu de la sociologie une conception nouvelle et vraiment féconde ; il a entrevu la *loi des trois états*, il a jeté les bases de la *méthode positive*, qui prétend s'appuyer tout à la fois sur l'expérience et sur le calcul, sur l'observation et sur le raisonnement. Bien qu'il ait été essentiellement individualiste et libéral, Saint-Simon et Auguste Comte ont pu l'appeler leur « père spirituel ». M. Alengry l'a fortement démontré : de Condorcet à Auguste Comte la filiation est indéniable. Et l'on peut dire que sa pensée est encore vivante aujourd'hui. Le plus grand disciple, le continuateur original des philosophes du XVIII^e siècle méritait d'exercer une influence profonde sur la France contemporaine.

HENRI SÉE.

NOS ENQUÊTES

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE L'HISTOIRE

(SUITE ¹)

IX

Cher Monsieur,

Vous me demandez de donner une réponse « dijonnaise » au questionnaire de M. Barrau-Dihigo. Mais en vérité, je me sens bien embarrassé pour ajouter quoi que ce soit aux excellentes choses qui ont été dites par mes collègues.

Que les barrières doivent s'abaisser entre les Lettres et le Droit, MM. Gavet, Petit-Dutaillis, Pariset, Radet, Boissonnade, l'ont excellemment proclamé. Et que ces barrières existent, c'est ce que nous voyons tous les jours. Je sais une Faculté des lettres qui a dû, non pas précisément batailler, mais insister pour conserver à un enseignement créé chez elle l'épithète d'*économique*, apanage des Facultés de droit. Je sais telles Universités où les apprentis juristes ne sont que très mollement *encouragés* par leurs maîtres à suivre les cours d'histoire ou de géographie (indispensables aux étudiants en droit international public et en économie politique) de la Faculté voisine. Les objections présentées contre la constitution des Instituts ne me paraissent pas recevables.

1. Voyez le tome IX, pages 31, 161 et 309.

Que la géographie humaine entretienne des rapports aussi étroits avec l'histoire (et l'économie) qu'avec la géophysique, c'est ce qu'ont exposé MM. Dufourcq, Petit-Dutaillis, Waddington, Radet. Titulaire d'une chaire mixte d'histoire et de géographie, j'ai toujours cherché, dans mes cours et mes travaux, à maintenir le contact entre les deux sciences. J'aurais plus mauvaise grâce que quiconque à demander leur divorce. Je demande seulement qu'il y ait toujours, dans chaque Université (à la Faculté des lettres ou à celle des sciences, peu importe) un spécialiste en géographie.

Faut-il, après l'École normale, fondre dans l'Université de Paris l'École des chartes, les Hautes Études, etc. ? Je ne vois pas plus que MM. Petit-Dutaillis et Radet l'urgence de cette opération. Après tout, les résultats de la première de ces fusions ne sont encore ni si nets, ni, provisoirement au moins, si encourageants que toute une série de fusions analogues s'impose. Qu'on nous laisse un peu respirer ! — D'ailleurs, parmi les établissements en question, il en est qui présentent cet avantage de s'ouvrir plus largement que les Universités, d'accueillir des étudiants dépourvus de passeports. Il y a là une forme de concurrence utile pour des corps comme les Universités qui, à l'instar de toute corporation un peu fermée, sont guettés par la routine.

Sur la part à faire à l'histoire sociale, M. Petit-Dutaillis a dit avec raison que cette part était déjà, dans notre enseignement, plus large qu'on ne le croit. Consultez, pour vous en convaincre, les affiches de nos Universités.

Il en est de même de la méthodologie. Tout professeur qui se respecte consacre, au moins tous les deux ou trois ans (période de renouvellement du personnel enseigné) les premières leçons de son cours à des exposés sur la méthode et sur la bibliographie générale. Sans se faire, au reste, illusion sur l'influence exercée par ces leçons. La meilleure leçon de méthode ou de bibliographie sera toujours la correction d'une leçon d'élève ou d'un travail écrit.

Les cours publics ? On vous a montré en quoi ils étaient utiles au professeur lui-même. Ils ne sont pas inutiles aux étudiants, à qui il est bon de donner le modèle d'une leçon bien faite, sans le décousu inévitable, et nécessaire, de la conférence intime. Je crois qu'ils peuvent être utiles au public et que, si nos Universités ne veulent devenir des « tours d'ivoire », il faut maintenir, sans en abuser, ce genre d'exercices.

Les cours de « séminaires » ? il faudrait n'être pas dupes des mots. Parce que nos conférences des Facultés ne s'appellent pas des « *Seminarien* », croit-on que nous n'ayons pas des séminaires, comme à Berlin ou à Leipzig ? On me permettra, sans ombre de vanité personnelle, de dire, à titre d'exemple, ce qui se passe dans ma conférence de Dijon. Avec mes étudiants, nous avons expliqué collectivement le *Journal* de Louise de Savoie, un livre de l'*Histoire* d'Agrippa d'Aubigné. Cette année, chacun de mes élèves travaille aux Archives municipales à une œuvre commune, l'édition des textes relatifs aux compagnonnages dijonnais ; à l'une de nos conférences, chacun apporte ses résultats, nous les comparons, nous en dégageons l'essentiel. N'est-ce pas là du « séminaire » ? Un bon travail écrit, fait d'après les sources, une bonne leçon d'élève, n'est-ce pas encore du « séminaire » ? Il n'y a, semble-t-il, qu'à développer ces exercices, à les orienter du côté des recherches précises, à pourvoir nos conférences de ressources matérielles pour constitution de bibliothèques spéciales, salles de travail, impression de travaux collectifs, etc.

Mais, pour que nos séminaires puissent produire tous leurs effets utiles, une première réforme est indispensable, dont je ne crois pas que, dans les réponses au questionnaire, personne ait parlé. Mais il me semble que M. Seignobos en a parlé ailleurs. Elle est essentielle.

Je n'appellerai la contradiction d'aucun de mes collègues en disant que les étudiants, lorsqu'ils arrivent à l'Université, *ne savent pas d'histoire*. On l'a dit de ceux de la Faculté de droit ; est-ce moins vrai de ceux de la Faculté des lettres ? Ils entrent dans une conférence, s'initient aux études spéciales ; mais ces études spéciales, il leur manque le cadre général où les inscrire à leur place. Ce qui s'impose, c'est donc une année de *propédeutique générale à l'enseignement supérieur de l'histoire*, une année qui serait consacrée à la revision, à grands traits, de toute la matière historico-géographique absorbée, plus ou moins digérée, dans l'enseignement secondaire. C'est seulement après avoir traversé cette épreuve d'initiation que l'étudiant serait admis à prendre une part active aux exercices de séminaire. Cette première année serait commune aux étudiants en histoire et en droit.

Les autres questions posées par M. Barrau-Dihigo me semblent être moins des questions spéciales à l'enseignement de l'histoire que des questions générales sur le rôle des Universités. Elles me

paraissent trop graves pour être abordées de biais. Sur un seul point, je dirai un mot : « Les succès remportés à l'agrégation par les candidats de province seraient, dit-on, très vite dénombrés. » Il est vrai : mais, parmi les candidats reçus avec la mention *Paris*, a-t-on compté combien venaient de Facultés de province qui, après les avoir préparés deux ans, trois ans, ne les ont laissé échapper que parce que l'insuffisance de leur personnel (par exemple, l'absence d'un professeur de géographie) ne leur permettait point de pousser leurs élèves jusqu'à l'épreuve suprême ? Rien n'est trompeur comme une statistique.

Croyez, cher Monsieur, à mes sentiments bien distingués.

HENRI HAUSER.

REVUES CRITIQUES

SCIENCE DES MŒURS ET EXPÉRIENCE MORALE

A PROPOS D'OUVRAGES RÉCENTS

Nous assistons en ce moment à l'achèvement du programme positiviste, c'est-à-dire à la tentative d'appliquer aux faits sociaux et aux sciences connues autrefois sous le nom de « sciences morales » les mêmes méthodes de recherche et d'examen qui ont donné de si beaux résultats dans l'étude des phénomènes physico-mathématiques d'abord et, à une époque plus rapprochée de nous, dans celle des phénomènes chimiques et biologiques.

Nous n'avons pas besoin de rappeler ici les efforts dont nous sommes redevables à M. Durkheim et à ses élèves et ayant pour but d'élever la sociologie au rang d'une science positive, aussi exacte que possible, basée sur la simple observation des faits sociaux, de leurs rapports réciproques et de leurs transformations successives. Dans un livre récent et qui a soulevé des débats assez animés, « La morale et la science des mœurs »¹, M. Lévy-Bruhl a essayé de montrer que l'étude de la morale est justiciable de la même méthode positive d'observation exacte, que la « théorie de la morale » qui avait jusqu'ici la prétention de se poser au dessus de la « pratique morale », de déduire celle-ci de principes posés *a priori*

1. Paris, F. Alcan, 1903, in-8, 300 p.; 2^e éd., 1904.]

et antérieurement aux faits auxquels ils devaient s'appliquer, que cette théorie de la morale qui a donné naissance à des doctrines aussi nombreuses que contradictoires et éphémères, devait céder la place à une théorie rationnelle, basée précisément sur l'observation des faits existants, construite *a posteriori* et ayant la modeste prétention, plutôt que de guider et de diriger la pratique morale, de l'expliquer et de la comprendre, d'être une simple « science de mœurs ». Et presque en même temps M. Rauh a publié un livre intitulé : « L'expérience morale »¹ qui complète heureusement celui de M. Lévy-Bruhl, le corrige sur certains points, fait ressortir ses insuffisances et son parti pris d'objectivité, prend la défense de la spontanéité individuelle contre la conception de M. Lévy-Bruhl, trop enclin à voir dans la morale pratique un simple rouage du mécanisme social.

Nous allons essayer de comparer les thèses de ces deux auteurs, afin de voir de plus près les points sur lesquels elles diffèrent et ceux sur lesquels elles se complètent. Et quoiqu'il ne soit pas d'usage, dans cette *Revue*, d'aborder des questions purement pratiques, nous n'en avons pas moins pensé que le problème préalable, celui de savoir si la morale a quelque chose à attendre de la science des mœurs qui, elle, est une science du passé, une discipline historique, ne saurait laisser indifférents ni la *Revue*, ni ses lecteurs².

I

Tout fait moral est un fait social. C'est là un point au-dessus de toute contestation; et lors même que nous parlons de morale individuelle, nous supposons toujours l'existence d'un milieu social, composé d'individus ayant chacun le droit de juger et d'apprécier les actes de ses semblables, lors même que ces actes n'ont aucune portée générale, ne dépassent pas les limites de la vie individuelle, ne sont pas susceptibles d'avoir un retentissement sur la vie des autres membres de la collectivité. Ce n'est donc que dans la société

1. Paris, F. Alcan, 1903, in-8, 246 p.

2. Il reste bien entendu que les conclusions que nous formulons au cours de cet article n'engagent que nous personnellement.

que nous pouvons étudier les faits moraux, et c'est à ce titre qu'on est autorisé à parler de morale sociologique.

Mais les difficultés commencent dès que nous voulons avoir une définition plus ou moins exacte du fait moral. Sous quelle forme se manifeste-t-il dans la réalité sociale? Qu'est-il objectivement? « La série des phénomènes moraux présentés par une société donnée n'aura plus (dès qu'on aura renoncé à l'anthropocentrisme moral) un caractère unique entre toutes les séries de phénomènes (juridiques, politiques, économiques, religieux, intellectuels et autres) qui se produisent simultanément dans cette société. Elle sera conçue comme relative à eux, de même qu'ils sont relatifs à elle. Elle sera « naturelle » dans le même sens que les autres ¹. Mais dire que les phénomènes moraux sont relatifs aux autres phénomènes sociaux et qu'ils sont « naturels » au même titre que ceux-ci, ce n'est pas définir ces phénomènes, c'est proclamer un parallélisme et une action réciproque entre les phénomènes juridiques, politiques, économiques, religieux et autres, d'un côté, et ce quelque chose qu'on appelle phénomènes moraux, d'un autre côté. Or, les phénomènes juridiques, politiques, économiques, religieux, etc., s'expriment objectivement, se manifestent extérieurement sous forme d'institutions. Ces institutions correspondant à chacun de ces ordres de phénomènes, forment un ensemble distinct, nettement circonscrit et délimité, facile à décrire et à définir d'après des caractères purement objectifs et extérieurs. Mais les phénomènes moraux? Quel est l'ensemble d'institutions qui correspond à cet ordre de phénomènes? Quels sont les caractères objectifs et extérieurs de ces institutions?

Il semble que M. Lévy-Bruhl ait compris cette difficulté, puisque, au passage que nous venons de citer, il ajoute : « ... La science, placée à un point de vue tout différent (du point de vue religieux), loin de ramener l'ensemble de la réalité sociale à la conscience comme à son centre, rendra compte au contraire de chaque conscience morale par l'ensemble de la réalité sociale dont cette conscience fait partie, et dont elle est à la fois une expression et une fonction ². » L'auteur semble donc admettre que le phénomène moral est avant tout un phénomène intérieur, un phénomène de la conscience, mais qu'il n'est que le reflet de la réalité sociale, une sorte d'épiphénomène. Toutes nos idées morales, les idées même

1. Lévy-Bruhl, p. 207.

2. *Ibidem*.

en apparence les plus *a priori* ne font que refléter la réalité sociale donnée, découlent d'elle alors qu'elles prétendent la diriger, la résumer alors qu'elles croient lui commander. C'est pourquoi les doctrines morales ont rarement eu l'occasion d'inquiéter la conscience commune : chacune admettait tacitement la pratique morale de son époque et les divergences de doctrine n'étaient que des divergences d'interprétation de la pratique existante. Or, ce que les moralistes doctrinaires ont fait jusqu'ici inconsciemment et sans méthode, la morale sociologique doit le faire consciemment et avec méthode, c'est-à-dire suivre la réalité sociale dans son évolution et montrer la morale pratique qui correspond à chacune des phases de cette évolution, exposer et expliquer ce qui est, au lieu de rester dans l'illusion que la morale pratique ainsi dégagée, soit capable de prescrire ce qui *doit être*.

La conscience ne faisant ainsi que refléter la réalité sociale, laquelle n'est à son tour qu'une « tranche de la nature », comment se fait-il que la même réalité sociale ne se reflète pas d'une façon identique et uniforme dans toutes les consciences ? Comment se fait-il que les principes, les règles de la morale pratique étant universellement admis, les uns trouvent la même réalité sociale conforme à ces règles et tendent à la maintenir, tandis que d'autres, vivant au sein de la même société, au même moment de son évolution, trouvent cette même réalité contraire aux principes moraux et tendent à la changer, à la transformer par une autre ? « La moralité collective, dit avec raison M. G. Richard, ne sera jamais, quoi qu'on fasse, la conduite collective d'une masse indistincte, au milieu de laquelle disparaissent les différences qualitatives des volontés personnelles. L'existence de la criminalité prouve à elle seule que la société n'agit pas *uno tenore*. Les normes qu'elle promulgue doivent toujours être assimilées par la conscience individuelle, sinon elles n'ont aucun sujet, aucun support. De plus, ces normes se reflètent très inégalement dans la conduite des différents individus ¹ ». Et nous pouvons ajouter avec M. Rauh qu'« un jugement moral n'est pas une constatation, mais un consentement, le consentement d'une conscience individuelle ² ». Ce n'est donc pas la réalité sociale comme telle qui nous dicte nos idées morales, nos

1. *Le conflit de la sociologie et de la morale philosophique*, Revue Philosoph., janvier 1905.

2. *Science et conscience*, Revue Philosoph., avril 1904.

jugements moraux, mais nous n'acceptons la réalité sociale que dans la mesure où elle est conforme à nos idées morales et à nos jugements moraux, nous ne consentons à la subir que dans la mesure où elle résiste à l'épreuve de notre appréciation. Cette conception tient compte d'une catégorie très importante, la catégorie de l'action, que la conception de la morale positive tend au contraire à supprimer, en transformant l'homme, selon l'expression de M. Rauh¹, en un « pur voyant », apercevant « l'Idée sociale » comme dans un miroir, tout entière figurée dans les choses ». Seule l'action est susceptible de nous fournir une explication de l'évolution sociale, des changements successifs qui se produisent au sein de la même société, tandis que la conception positiviste de la morale, en supprimant l'intervention de la conscience individuelle, la catégorie de l'appréciation et de l'action, aboutit au contraire à une conception purement dialectique d'une évolution automatique, mécanique des sociétés, assez analogue à la conception marxiste.

Notre conception à nous ne voit dans toute réalité sociale que le résultat de la collaboration ou du conflit des consciences individuelles qui composent une société donnée. Et à la question que nous avons posée plus haut, à savoir quelle est l'expression extérieure, la manifestation objective des phénomènes moraux, à côté des phénomènes juridiques, économiques, politiques, religieux, etc., à cette question nous pouvons répondre maintenant que la morale n'existe pas à côté de tous ces phénomènes que nous venons d'énumérer, qu'elle n'est pas seulement *relative* à eux, mais qu'elle est *dans* tous ces phénomènes, que les institutions juridiques, politiques, économiques, religieuses, etc., ne font qu'exprimer, chaque ensemble à sa façon, les idées morales dominantes, les principes moraux régnants d'une époque donnée.

« Les partisans du déterminisme historique ont raison en ce sens qu'à partir d'un certain moment, les événements ne peuvent plus être considérés qu'objectivement, comme des faits de la nature, comme détachés des volontés humaines qui ne peuvent plus rien sur eux. Ils font alors partie des choses mortes soumises à des lois éternelles. L'erreur n'est pas de croire qu'il y a des lois objectives, mais qu'il faut se mettre pour vivre au point de vue de l'objectivité, de l'éternité. L'illusion des dévôts de la nature, de quelque nom

1. *Science et Conscience; Revue Philosoph.*, avril 1904.

qu'elle s'appelle, évolution, histoire, ou même raison, est d'étendre sur la vie tout entière l'ombre de la mort¹. »

Certes, la mort détermine encore en un certain sens la vie, « les morts dominent les vivants », selon l'expression d'A. Comte, et la réalité passée et présente détermine dans une certaine mesure notre conception, notre idéal de la société future. Mais *dans une certaine mesure* seulement, car si notre idéal moral n'était que le reflet pur et simple de l'état social donné, nous ne voyons pas d'où viendrait le changement, ce qui nous pousserait à exercer notre action, à travailler en vue de la réalisation de notre idéal, à moins d'admettre, encore une fois, que les changements sociaux s'opèrent automatiquement, mécaniquement, dialectiquement.

II

« Renoncer à l'anthropocentrisme..., ce sera renoncer définitivement aux postulats finalistes et religieux, et faire rentrer la science des choses morales ou sociales dans le droit commun des choses de la nature. » « La lutte contre l'anthropocentrisme est... loin d'être achevée... Il n'a perdu, pour ainsi dire, qu'une enceinte extérieure. Il reste une citadelle qui sera beaucoup plus difficile à emporter. Le siège en est commencé cependant, par les sciences sociologiques, qui ont entrepris d'étudier la réalité sociale au même titre que la réalité physique, et qui, au lieu de partir de la conscience morale comme d'une sorte de révélation matérielle, analysent les morales existantes comme les sciences naturelles analysent les corps ». Ainsi parle M. Lévy-Bruhl². Nous essaierons de montrer plus bas ce qu'il faut penser de l'assimilation de la « science des choses morales ou sociales » aux sciences de la nature et jusqu'à quel point cette assimilation est possible. Pour l'instant il nous suffit d'attirer l'attention sur le point suivant. Il est un postulat de la science exacte que pour l'étude d'un phénomène il faut tenir compte de *tous* les facteurs qui jouent un rôle, qui entrent dans la production de ce phénomène. Tant qu'il s'agissait des phénomènes naturels, on n'est arrivé à leur connaissance

1. F. Rauh, *Expérience morale*, p. 138-139.

2. Ouvrage cité, p. 207.

exacte et précise que le jour où on a renoncé au point de vue finaliste, anthropocentrique, parce qu'on s'est aperçu que la nature accomplit ses processus indépendamment et en dehors des fins purement humaines, que les phénomènes naturels ne subiraient aucun changement, lors même que tous les hommes auraient disparu de la terre et qu'il est fort probable que la nature serait ce qu'elle est si aucun être humain n'avait jamais existé sur la terre. Dans ces conditions, l'introduction de postulats finalistes et religieux dans l'étude des faits et phénomènes où ces postulats n'ont rien à voir ne pouvait donc que fausser notre interprétation des faits et phénomènes en question et nous servir d'obstacle à leur connaissance exacte.

En est-il de même des choses morales ou sociales? Pouvons-nous nous imaginer l'existence de ces choses comme indépendantes de l'existence des hommes? Evidemment non. La société et la morale sont des phénomènes humains avant tout; et même en admettant que l'intervention humaine ne joue dans la production de ces phénomènes qu'un rôle minime, encore faut-il définir ce rôle, en tenir compte. Dire que l'homme ne fait que refléter passivement ce qui se passe autour de lui, dans des choses qui cependant l'intéressent au plus haut point, qu'il est victime d'une illusion lorsqu'il croit y participer, c'est montrer un parti-pris de naturalisme, au risque de violer le postulat essentiel des sciences naturelles qui exige, ainsi que nous l'avons dit, qu'on tienne compte de *tous* les facteurs qui entrent dans la composition et dans la production d'un phénomène. Déclarer, avant toute recherche, que le facteur humain dans les choses morales et sociales est une quantité négligeable, c'est faire de l'apriorisme à rebours.

Mais entre les morales métaphysiques qui prétendent déduire la pratique morale des principes posés *a priori*, sans rapport apparent avec la réalité, et la morale positiviste qui déduit la pratique morale de la réalité sociale objective et extérieure à l'homme, celles-là aboutissant d'ailleurs, aussi bien que celle-ci, selon l'expression ingénieuse de M. Lévy-Bruhl, à la simple constatation de la morale existante, entre la morale *a priori* et la science des mœurs il y a place pour une autre morale qui n'est ni antérieure à la réalité, ni postérieure à elle, mais qui se confond avec elle, qui naît du contact journalier avec elle, c'est la morale de « l'honnête homme » dont M. Rauh nous donne une belle définition, c'est

« l'expérience morale », en vertu de laquelle « l'homme n'a pas à régler sa conduite d'après un modèle immobile, d'abord contemplé, puis reproduit, « mais crée son modèle en agissant, ou, s'il l'aperçoit d'abord, il le vivifie, il le recrée sans cesse par son action ¹. » « L'histoire est devenue pour quelques penseurs une autre Nature à laquelle on prétend subordonner la conscience actuellement vivante. Or je n'ai pas à incliner la foi qui s'agite en moi devant le passé parce qu'il est le passé. Il n'est pas nécessaire, pour écrire en français, de savoir que *rut* vient de *rugitus* (gémissement), ou que *gurgis* gouffre) est l'origine de gorge. Seuls les cuistres se règlent, pour écrire, d'après l'étymologie. Les écrivains s'imprègnent, en vivant la vie de leur temps, du sens actuel des mots ². »

M. Lévy-Bruhl nous promet bien que « l'art moral rationnel », tel qu'il le conçoit, « aura des conséquences importantes, puisque, grâce à lui, la réalité morale pourra être améliorée entre des limites qu'il est impossible de fixer d'avance ³ » ; mais, hanté par le spectre des causes finales, il s'empresse d'ajouter que ces améliorations ne se feront pas en vertu, au nom d'un idéal absolu, mais que l'art moral rationnel se bornera à corriger certaines « imperfections », en montrant par exemple que « telle croyance ou telle institution sont surannées, hors d'usage et de véritables « *impedimenta* pour la vie sociale ⁴ ». Mais pourquoi le fait d'être surannée constitue-t-il pour une croyance ou une institution un signe d'infériorité et justifie-t-il leur suppression ? Ce sont autant d'*impedimenta* pour la vie sociale ? Vous concevez donc une vie sociale différente de celle qui vous est donnée dans la réalité ? Vous concevez donc quelque chose qui n'existe pas encore, mais que vous voudriez voir exister ? Et non seulement vous le concevez, mais vous vous proposez même d'en favoriser la réalisation. Vous ne voulez pas que ce soit au nom d'un idéal absolu ? Mais la chose n'est nullement nécessaire, pas plus d'ailleurs que la science des mœurs. L'expérience actuelle suffit. A quoi me sert de savoir que la prostitution a été autrefois une institution sacrée ? Est-ce au nom de cette connaissance que je la condamne aujourd'hui ? En aucune façon, pas plus d'ailleurs qu'au nom d'un idéal absolu. Je la

1. *Expérience morale*, p. 67.

2. *Ibid.*, p. 53.

3. Ouvrage cité, p. 272.

4. *Ibid.*, p. 273.

condamne au nom de mon expérience actuelle, en vertu de *mon* idéal social, qui est absolu pour moi, tant que les conditions de mon expérience restent les mêmes. « L'homme compétent en morale, dirons-nous avec M. Rauh, est celui qui, imprégné de l'esprit général d'un temps, réalise cet esprit dans les différents domaines de l'action ¹ ». « L'honnête homme est raisonnable » ; mais ceci ne signifie pas « qu'il ne pense que des principes éternels ou des faits permanents ; il suffit que sa pensée ait pris la forme de l'éternité et, pour cela, que la vérité, ou le fait pensés, soient habituels ou dominants dans la conscience ². »

III

Un des principaux reproches que M. Lévy-Bruhl adresse à « la morale théorique qui prétend être à la fois spéculative et normative », c'est d'avoir admis, au nombre de ses postulats, que la nature humaine est toujours identique à elle-même, en tout temps et en tout lieu, et d'avoir considéré cette nature « comme assez bien connue pour qu'on puisse lui prescrire des règles de conduite qui conviennent le mieux en chaque circonstance ³ ». Il montre ensuite avec raison que cette notion de la nature humaine constante et toujours semblable à elle-même, de l'humanité en général, n'était qu'une notion abstraite qui résultait de l'ignorance dans laquelle la plupart des théoriciens de la morale se trouvaient de l'humanité étrangère à celle à laquelle ils appartenaient et s'obtenait en étendant à toute l'humanité les traits et caractères propres à cette petite portion de l'humanité dont on faisait partie. Et il nous fait assister à l'élargissement de l'idée concrète de l'humanité au XIX^e siècle, dû aux progrès des sciences historiques, anthropologiques, ethnographiques, etc., qui ont montré que l'humanité d'une façon générale n'existe pas, qu'il y a eu et qu'il y a des peuples séparés les uns des autres par des différences énormes, que chaque peuple a une réalité sociale qui lui est propre et, par conséquent, une morale qui lui est propre ; plus que cela, au sein

1. *Expérience morale*, p. 77.

2. *Ibid.*, p. 85-86.

3. Ouvrage cité, p. 67 et suivantes.

de chaque peuple, la réalité sociale présente des changements incessants auxquels correspondent des changements dans la morale. Pas plus qu'il n'existe d'humanité en général, il n'existe de morale universelle, c'est-à-dire de principes moraux qui soient applicables non seulement à tous les hommes ou à tous les êtres raisonnables, mais même aux membres de la même société aux différentes époques de sa vie.

Nous voilà donc amenés au relativisme social et moral presque absolu. Mais ce relativisme lui-même que la sociologie objective a eu le grand mérite de mettre en évidence constitue une arme à deux tranchants : si, en effet, il met d'un côté à néant toutes les prétentions des morales théoriques, spéculatives et normatives, il est, d'un autre côté, de nature à nous inspirer des doutes sur l'utilité de la science sociale et de la science morale telle que les conçoit M. Lévy-Bruhl. Si la réalité sociale change avec chaque peuple et avec chaque époque et si à chaque changement dans la réalité sociale correspond un changement dans la pratique morale, que m'importe de connaître les réalités sociales et les morales antérieures, de quel secours me sera cette connaissance pour l'intelligence de la réalité sociale et de la morale actuelles ? Elle nous permettra de reconnaître, nous dit M. Lévy-Bruhl, ce qu'il y a de suranné, hors d'usage dans la société actuelle, ce qui constitue le legs de civilisations antérieures, ce qui constitue un *impedimentum* à la vie sociale. Mais il n'y a pas que les croyances et institutions surannées et hors d'usage qui constituent des *impedimenta* à la vie sociale. Sur quoi me baserai-je pour condamner ces croyances-là et ces institutions-là ? Est-ce encore sur les données de la science sociale et de la science des mœurs ? Mais ces données n'existent pas, et puis il ne suffit pas qu'une institution soit surannée et hors d'usage, pour mériter notre réprobation. Il faut donc supposer que celle-ci ne nous est pas plus dictée par la science des mœurs que par les morales traditionnelles. C'est dans notre « expérience morale » que notre conscience puise ses motifs d'approbation ou de réprobation.

Il est vrai que la science des mœurs n'a pas la prétention d'édicter des règles, des principes, mais de constater les faits et en procédant ainsi elle ne fait qu'imiter les sciences de la nature qui, elles non plus, n'édicte pas ce que nous désignons sous le nom de lois naturelles, mais voient dans ces lois un simple énoncé, une simple

généralisation de faits observés et constatés. Si, en effet, il serait ridicule de la part des sciences de la nature de prétendre à imposer aux faits les lois qu'elles ont tirées de l'observation de ces faits, il n'en est pas moins vrai que ces mêmes lois deviennent *impératives* pour ceux qui veulent se comporter rationnellement à l'égard des faits naturels, de façon à en tirer le meilleur parti possible, c'est-à-dire dès que nous voulons en faire une application à la conduite humaine. A l'égard de celle-ci, les sciences de la nature supposent donc deux choses que la science des mœurs se refuse à admettre : le *consentement* d'agir rationnellement, à se conformer aux lois de la nature, c'est à-dire une délibération, une réflexion, une décision, bref une certaine spontanéité individuelle, et ce consentement une fois accordé, la soumission aux lois, comme à autant de principes *impératifs*.

En ce qui concerne les lois naturelles, le consentement en question fait rarement défaut, et même longtemps avant que les sciences naturelles se fussent constituées, les hommes se comportaient comme s'ils avaient eu un vague soupçon que les phénomènes de la nature étaient soumis dans leurs rapports et dans leur évolution à des lois constantes. D'où leur venait ce soupçon et pourquoi les hommes refusent ils rarement leur consentement à se soumettre à ces lois, une fois qu'elles sont connues? C'est que les lois naturelles ne résument pas seulement les observations des savants, mais toutes les expériences innombrables faites par des générations innombrables et que les sciences n'ont fait qu'amener à la conscience, coordonner. Autrement dit, il s'agit, dans le cas des lois naturelles, de phénomènes se répétant indéfiniment, se reproduisant sans cesse, dans des conditions à peu près toujours identiques, quelles que soient les différences de temps et de lieu. En d'autres termes encore, les sciences de la nature sont basées sur le postulat qui consiste à admettre l'idée d'une nature physique *toujours identique* à elle-même, en tout temps et en tout lieu, aucune science n'étant possible si elle ne suppose d'avance que les phénomènes qui forment l'objet de ses études et de ses recherches conservent leur identité sous toutes les latitudes et à toutes les époques. Or, c'est précisément pour avoir admis ce postulat en ce qui concerne la nature humaine, que les théories morales spéculatives et normatives se sont trouvées condamnées à l'impuissance et ont éprouvé des échecs si lamentables. De sorte que les partisans

de la morale positive se voient placés devant le dilemme suivant : ou repousser l'identité de la nature humaine, l'idée de l'homme en général, et alors on ne voit pas comment ils arriveront à constituer leur science des mœurs et quelle sera l'utilité de cette science ; ou admettre cette identité, qui est pourtant le postulat de toute recherche scientifique, et retomber dans les errements d'autrefois. Or, l'idée abstraite d'une nature humaine, de l'homme en général ne s'accorde pas avec les faits, et c'est en dégageant ces faits par l'observation exacte que la sociologie a fait œuvre de science. Là s'arrête son analogie avec les sciences de la nature. Mais celles-ci, nous l'avons vu, ne se contentent pas de constater les faits, elles formulent encore des lois, auxquelles doit se conformer la conduite de l'homme raisonnable à l'égard des phénomènes en question. Ces lois, la science des mœurs ne peut ni ne veut nous les donner. Et nous voilà placés à notre tour devant le dilemme suivant : ou renoncer à l'action ou chercher les principes susceptibles de la guider et de la diriger ailleurs que dans la réalité objective : dans l'expérience morale individuelle.

D^r S. JANKELEVITCH.

IDÉOLOGUES ET SOCIOLOGUES

A PROPOS DE LA « LOGIQUE DE LA VOLONTÉ »

DE M. P. LAPIE ¹.

Nous nous excusons de n'avoir pas parlé plus tôt du travail de M. Paul Lapie. Ce retard aura du moins l'avantage de réveiller le souvenir d'un livre qui mérite qu'on ne l'oublie pas. Le psychologue, le sociologue, le moraliste y trouveront une ample moisson de faits, d'observations utiles et fines, le logicien, le métaphysicien se plairont à suivre le mouvement d'une pensée vigoureuse et puissamment systématique. Nous avouons que pour notre compte nous préférons le contenu du livre à la thèse qui en fait l'unité. Nous nous bornerons cependant à critiquer celle-ci, parce qu'elle est représentative d'un certain mode de penser, on pourrait presque dire d'un moment historique, dans l'histoire de la morale et de la sociologie contemporaines.

M. Lapie est un intellectualiste intransigeant. L'acte volontaire est, selon lui, l'aboutissant d'une suite de jugements et de raisonnements sur la valeur des actes humains et de leurs conséquences. Modifiez ces jugements et ces raisonnements, vous modifiez les volitions. Bien plus, toutes ces opérations intellectuelles peuvent être ramenées à un type simple et unique. Cet acte est bon : voilà la formule de tout jugement pratique. Or *cet acte est bon* signifie *cet acte est juste*. La justice c'est en effet l'unité dans la vie des individus, dans les relations des individus entre eux, dans la vie des sociétés. Tout jugement sur la valeur des actes ou des

1. Paris, F. Alcan, éditeur, 1902, in-8, 400 p.

hommes affirme la nécessité de cette unité ¹. Les jugements des criminels, des anormaux impliquent la même idée. Ils se trompent sur la valeur des choses : ils admettent comme nous que cette valeur doit rester constante.

Mais si un jugement pratique concerne la persistance de certaines *valeurs*, il y a donc, impliquée dans tout jugement pratique, une hiérarchie des valeurs.

Comment se détermine cette hiérarchie ? Par la considération de la quantité et de l'autonomie des effets de l'acte ou de l'agent. Un acte ou un agent a d'autant plus de valeur qu'il produit plus d'effets et avec le moins d'auxiliaires possible.

Mais tous les actes humains ne réalisent pas également l'unité exigée par la raison pratique, et ne se conforment pas à la hiérarchie vraie, objective des valeurs. Nous jugeons que cette identité doit être rétablie par la sanction. La sanction consiste dans le rétablissement de l'unité par le moyen d'un plaisir ou d'une peine qui, dans notre opinion et d'après notre expérience, maintient à un taux constant les valeurs les plus fécondes et les plus autonomes, en restituant sous forme de plaisirs et de peines, tenus pour leurs équivalents, les valeurs perdues. Juger qu'un acte est bon ou juste c'est donc toujours : 1^o Juger de la quantité et de l'indépendance des effets qu'il produit ; 2^o De la constance de cette quantité et de cette indépendance ; 3^o Des plaisirs et des peines qui pourront rétablir cette constance si elle a été détruite par l'acte injuste.

Nous voyons par là que nous appliquons simplement dans nos jugements pratiques les deux principes fondamentaux de la connaissance, celui d'identité et de causalité : tout fait a sa cause, et les mêmes faits ont les mêmes causes, tout phénomène est cause, et les mêmes causes produisent les mêmes effets (p. 40).

La volition ne suppose pas seulement des jugements. Il y a volition quand il y a délibération, doute, conflit d'idées et de jugements. Les jugements pratiques se lient et s'achèvent par un *raisonnement volitionnel*. La volonté est un ensemble de syllogismes pratiques, et les différents degrés d'intensité de la volonté, ses hésitations correspondent aux différentes modalités du raisonnement.

1. M. Lapie reconnaît qu'il étend le sens ordinaire du mot *justice*, mais cette extension est, selon lui, légitime. Car tous les actes dits bons sont caractérisés par cette propriété essentielle de la constance, de l'unité ; et on peut à cause de cela les désigner d'un même mot.

La distinction essentielle est celle des volitions avortées, des volitions ébauchées et des volitions achevées qui correspond à celles des modes négatifs, des modes dubitatifs et des modes affirmatifs du raisonnement volitionnel (p. 263).

Nous avons ainsi déterminé la fin du jugement pratique, détermination qui suppose une science des valeurs : une *axiologie*, et une *eudémonologie* science des sanctions ou des effets des plaisirs, des peines, des désirs. Il y faut ajouter une *technologie* ou science des moyens par lesquels doivent se réaliser les fins.

La science de la vie se réduit donc à une logique, et en quelque sorte à une mathématique. Les diverses valeurs humaines ont une mesure quantitative commune qui est le nombre de leurs effets, le nombre des auxiliaires nécessaires pour la production de leurs effets. Ces valeurs ont leurs équivalents dans certaines sanctions qui, une fois posées comme les équivalents de ces valeurs, peuvent être déterminées avec précision. Les valeurs et les sanctions, les relations des valeurs et des sanctions, demeurent constantes, conformément aux principes de causalité et d'identité. La science et la morale sont ainsi harmonieusement unifiées.

Il est fâcheux et cependant nécessaire de déranger cette harmonie.

La hiérarchie des valeurs humaines correspond, d'après M. Lapie, à la plus ou moins grande productivité ou indépendance des effets d'un acte ou d'un agent. Le philanthrope donne aux hommes le moyen d'agir : le pain nécessaire à la vie, le travail, etc. Au contraire, le criminel, aux yeux d'un spectateur impartial, détruit à l'infini des activités (p. 87 et 88).

Je ne sais trop. Si je calcule la quantité d'hommes et de choses mis en mouvement par un crime, tribunaux, journalistes, toute la machine sociale ébranlée, je conclurai peut-être en faveur du criminel. Il produit plus d'effets que le philanthrope. Si l'on considère l'indépendance de l'agent, la balance penche décidément en faveur du criminel. Car à lui seul il brave, et parfois victorieusement, la société, tandis que le philanthrope est appuyé de toutes les forces de l'opinion. M. Lapie préfère comme moi le philanthrope, et désireux d'amener à partager sa foi tous les hommes, il voudrait les aveugler de cette lumière à laquelle nul ne résiste : celle des mathématiques les plus élémentaires. Malheureusement il faut se contenter de certitudes plus subtiles. Tout jugement mo-

ral implique une distinction, une hiérarchie qualitative des valeurs, des préférences humaines, richesse, chance, vertu, etc. Il est possible qu'une fois ces valeurs, ces préférences posées, nous classions, dans les limites d'une même valeur, les hommes suivant le plus ou moins d'activité ou d'indépendance qu'ils manifestent dans la réalisation de cette valeur, que nous préférons un honnête homme qui agit plus et à moins de frais à celui qui fait moins avec une plus grande dépense d'énergie individuelle ou sociale. Mais il faut commencer par préférer l'honnête homme.

Peut-être la hiérarchie ou, si l'on veut éliminer toute considération morale, la classification des valeurs une fois établie, une fois déterminée d'autre part l'équation mathématique ou la courbe propre à chacune d'elles, pourra-t-on constater entre ces équations ou ces courbes quelque rapport, en dégager quelque constante. Les applications faites par MM. Walras, Pareto, Colson, des mathématiques à l'économie politique, peuvent donner l'idée de ce qui est possible en cet ordre. C'est ainsi que procède le savant contemporain. Il étudie les lois spéciales des différentes forces physiques, lumière, électricité, quitte à reconnaître ensuite les lois qui leur sont communes. Ou s'il pose d'abord l'hypothèse de cette unité, il la vérifie successivement, méthodiquement dans chaque domaine de la science. Voilà l'immense problème dont M. Lapie nous fournit d'emblée la solution globale.

On pourrait appliquer à la théorie de la sanction des critiques analogues. Les sanctions devraient être, selon M. Lapie, réparties et dosées d'après une étude rationnelle des effets possibles du plaisir ou de la peine, de leur fécondité émotionnelle; et M. Lapie analyse quelques-uns de ces effets avec beaucoup de finesse. Mais il considère trop l'émotion — comme il avait fait la valeur — *in genere*, au point de vue de son intensité, de sa durée ou de ses qualités psychologiques les plus générales. Il ne distingue pas assez, il ne met pas en pleine lumière le caractère social, honorifique, ou infamant de la sanction, caractère variable avec le moment historique.

M. Lapie voit dans le principe de la justice l'expression du principe d'identité et de causalité. On peut dire en effet qu'être juste, c'est être constant dans ses desseins; encore que dans le langage courant le mot de justice ne s'applique qu'à la constance de l'obser-

vation de certains devoirs envers autrui¹. Être juste c'est aussi, d'après lui, établir entre les actes ou les agents, entre ceux-ci et les sanctions qui y correspondent certaines relations d'égalité ou d'équivalence. Acceptons ces définitions. Admettons qu'il y ait lieu de désigner d'un même mot ces opérations diverses. Admettons encore l'idée — contestable — que M. Lapie se fait du principe d'identité. Demandons-nous seulement si le principe de justice ainsi entendu peut se *déduire* du principe d'*identité* ou de *causalité*. Dans un même agent, un même antécédent déterminera une même action. Tel est le principe de causalité appliqué à la conduite. Or la relation *physique* d'un agent ou d'un acte avec ses effets est qualitativement différente d'une relation *morale* telle que celle qui lie un acte et une sanction. Le principe de justice ne se déduit donc pas *logiquement* du principe de causalité. Il ne s'en déduit pas davantage *physiquement*. Car la réalisation du premier principe n'entraîne pas celle du second. Un crime est une suite d'actions qui satisfont au principe de causalité. L'homme qui manque à sa promesse n'est pas une cause sans effet. Il vérifie tout aussi bien *physiquement* le principe d'identité, la proposition A est A. Il est une absurdité non pas *physique* ou logique mais *morale*. En d'autres termes *la croyance à la justice est une croyance spéciale* dont on peut constater l'analogie avec certaines formes de la pensée spéculative, mais dont on ne peut savoir que par une étude directe les modalités propres. Il est essentiel de dissiper toute équivoque sur ce point. Car si l'on croit à la possibilité de déduire les principes de la conduite de ceux de la connaissance, on sera tenté de construire *a priori* la vie morale, de conclure par exemple de *l'identité de l'essence humaine* chez tous les hommes à l'égalité des hommes entre eux. On traitera de relations morales comme de relations statiques et nécessaires non comme de croyances en évolution, à observer.

Sur la réduction de la volonté à l'intelligence la thèse de M. Lapie n'est pas moins contestable. Il est vraiment bien téméraire d'expliquer les maladies de la volonté par des erreurs de jugements, de méconnaître l'existence des insensibles *moraux*, le fait que les folies ont généralement pour causes des troubles de la sensibilité

1. Cf. notre note sur l'idée de justice in *Morale générale*. Congrès de philosophie, 1900.

physique ou morale, comme la plupart de nos jugements ou raisonnements pratiques qui sont des sophismes au service de nos passions.

Voilà donc une thèse intéressante, ingénieuse, établie sans le moindre souci des conclusions auxquelles il est possible d'aboutir dans les conditions actuelles de la connaissance. C'est le type de la *thèse de philosophie*.

M. Lapie est cependant un sociologue informé, habitué aux recherches précises et historiques. On en a la preuve dans ce livre même. Mais il a aussi la conviction que les déductions d'une morale et d'une psychologie abstraite coïncideront avec celles de la sociologie, qu'elles peuvent servir d'hypothèses capables de guider l'observateur dans la forêt touffue des faits¹. M. Richard semble penser comme lui². Bien loin de suivre M. Durkheim et M. Lévy-Bruhl, d'extraire de la sociologie une règle d'action, M. Lapie superpose à la sociologie une conception traditionnelle et déductive de la morale.

Or, entre cette méthode et la méthode sociologique la contradiction est absolue. La méthode déductive abstraite implique, en effet, que l'on peut construire le complexe avec le simple, que toute la morale individuelle ou sociale peut se déduire de certains principes universels tirés de l'observation de la nature humaine ou pensante en général. La sociologie implique le postulat précisément inverse — que M. Durkheim, M. Simiand, ont souvent exprimé, — à savoir que le fait social est irréductible à tout autre, que *l'homme sensible ou pensant* ne peut suffire à expliquer l'homme social, que par exemple, l'évolution de la famille ne saurait être conçue comme une évolution de l'instinct sexuel ou maternel. La sociologie inductive, comme l'appelle M. Durkheim, implique un second postulat, c'est qu'il y a *une histoire*, et une histoire en ce sens très précis qu'il y a une *relation déterminée de succession* entre des faits *spéciaux*³.

Nous ne pensons pas, pour nous, qu'on puisse identifier purement et simplement le *moral* avec le *social*, ou plutôt le *sociale*-

1. *Revue de Métaphysique et de Morale*, 1897, p. 70.

2. *Revue philosophique*, janvier 1905. Le conflit de la sociologie et de la morale philosophique.

3. De ce dernier postulat, à vrai dire, et de ce qu'il implique les sociologues dont je parle ne me paraissent pas se rendre encore un compte exact.

ment moral. Mais il nous paraît certain que c'est une véritable découverte que celle d'une psychologie collective, et que le problème ne peut plus se poser de la *réduction* des réalités sociales et historiques à des éléments statiques, simples, mais seulement de la *relation* de ces réalités avec ce qu'elles peuvent contenir d'éléments proprement humains, permanents, et aussi individuels. Une morale abstraite à la façon des utilitaires ou des kantien est inconciliable avec une morale sociologique.

D'où vient que des esprits aussi pénétrants n'aperçoivent pas cette contradiction? Il suffit pour se l'expliquer de connaître l'esprit qui régnait dans l'enseignement philosophique il y a une vingtaine ou une quinzaine d'années, esprit qui n'en a pas disparu tout à fait, celui aussi de la philosophie française en général au même moment. Car c'est une erreur de croire que l'Université seule en fût imprégnée. La différence entre les philosophes enseignants et les philosophes non enseignants à cette date était que les premiers construisaient une philosophie métaphysique et les autres une philosophie empirique. Les uns et les autres acceptaient une théorie pour sa valeur esthétique ou logique utilisant les faits plutôt pour l'illustrer que pour la vérifier. M. Lapie appartient encore à cette génération. « Pourquoi supposer dans l'esprit deux forces irréductibles l'une à l'autre? Pourquoi l'esprit serait-il composé de deux éléments incompatibles? Nous admettrons donc la doctrine de l'unité des forces psychiques » (p. 20). Mais métaphysicien par éducation, par tempérament peut-être aussi, en même temps que sociologue, il cherche une conciliation entre la morale traditionnelle et celle qui tend à se dégager de la sociologie, semblable en cela aux fidèles des religions qui concilient la science et la foi. Le livre de M. Lapie fixe le moment d'une crise, la crise de la morale philosophique aux prises avec la sociologie, pour employer les termes de M. Richard. Ce n'est pas le trait le moins intéressant de son étude.

F. RAUH.

REVUES GÉNÉRALES

HISTOIRE ÉCONOMIQUE

LES ÉTUDES RELATIVES A L'HISTOIRE ÉCONOMIQUE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

(1789-1804)¹

Après avoir longtemps servi de thème aux passions des partis, l'histoire de la Révolution française semble, depuis une vingtaine d'années, devoir entrer dans le domaine des études objectives. L'influence calmante d'un siècle écoulé et le renouvellement des méthodes historiques ont déjà permis, sur plusieurs points, de tenter des synthèses partielles de cette grande période. C'est ainsi que F.-A. Aulard a pu tracer, dans son *Histoire politique de la Révolution*², un tableau précis, clair, achevé du développement des institutions républicaines et démocratiques. D'autre part, les travaux d'A. Chuquet renouvelaient l'histoire militaire de l'époque révolutionnaire³, tandis que l'ouvrage non moins fameux d'A. Sorel⁴, rectifiant les données de celui d'H. de Sybel, présentait l'œuvre diplomatique de ce temps sous un jour tout nouveau. Les

1. Cette étude ne concerne que les travaux d'histoire économique ; l'histoire sociale pourra plus tard faire l'objet d'un exposé semblable.

2. *Histoire politique de la Révolution française*, 2^e éd., 1903.

3. *Les guerres de la Révolution*, in-18, Cerf (depuis 1885).

4. *L'Europe et la Révolution française*, in-8, Plon (depuis 1884).

uns et les autres donnaient le signal d'une vaste enquête dont les résultats permettront bientôt de connaître d'une manière exacte la trame extérieure de l'histoire de la Révolution.

Mais il reste à en étudier la trame intérieure et profonde. Elle est formée par les événements économiques et sociaux, dont l'action sur la vie des peuples modernes est infiniment supérieure à celle des faits politiques. Si l'on admet que l'histoire n'est pas l'œuvre de quelques individualités puissantes, mais surtout celle des masses obscures dont quelques hommes ont su démêler les aspirations et les besoins, il n'est pas douteux que l'étude de la vie économique de la Révolution ne présente un intérêt primordial. Elle n'a pas attiré pourtant l'attention qu'elle mérite, et si les documents de tout ordre abondent pour permettre d'y porter la lumière, si, sur bien des points, les matériaux attendent la mise en œuvre, les travailleurs ont jusqu'ici trop souvent manqué à l'entreprise. A vrai dire, la multiplicité et la dissémination des sources, la difficulté et l'étendue des recherches, l'immensité de la tâche seraient des obstacles insurmontables pour l'historien isolé. Elles ne paraissent pas de nature à arrêter les efforts des chercheurs disséminés sur la surface de la France, guidés dans leurs travaux par un plan d'ensemble, et coordonnant leurs investigations. C'est ce résultat qu'on peut attendre, sans doute, de la constitution récente de la Commission centrale d'histoire économique, créée sur l'initiative de M. Jaurès et de la Chambre des Députés¹, aussi bien que de l'organisation des Comités départementaux partout établis depuis quelques mois².

I

LES SOURCES : DOCUMENTS D'ARCHIVES ET DE BIBLIOTHÈQUES, INVENTAIRES, RÉPERTOIRES, CATALOGUES, BIBLIOGRAPHIES.

Peu de périodes offrent autant de ressources pour une enquête approfondie sur l'histoire économique que l'époque révolutionnaire.

1. Discours de Jaurès, 27 nov. 1903, *Rev. fr.*, 1903, II, p. 452.

2. Article de Jaurès, *ibid.*, *Rev. fr.*, 1904, I, 61-63. — Circulaires de la Commission, 24 mars et 12 août 1904, dans la même Revue.

Les documents abondent dans les dépôts d'archives, dans les bibliothèques, dans les collections publiques et privées. Malheureusement, ils sont souvent confondus avec les textes d'ordre général ou particulier, et ne se présentent presque nulle part en cet état isolé qui en faciliterait la connaissance. D'autre part, le travail des inventaires, fort avancé pour les archives de l'ancien régime, est à peine commencé pour celles de la Révolution française. Aussi « les documents, aussi nombreux qu'indispensables, se déroberont-ils plutôt qu'ils ne s'offrent dans le chaos des archives de tout genre ».

Les plus considérables de toutes, les *Archives Nationales*, parmi les 300,000 cartons, liasses ou registres qu'elles détiennent, et que sont venus encore accroître les versements des Ministères de la Marine et de la Justice, présentent des séries complètement ou partiellement utilisables pour l'histoire économique révolutionnaire. Telles sont les collections de lois, d'arrêtés, de rapports, de pièces, d'affiches, jadis formées par Rondonneau² et par Camus³; les recueils de décrets du pouvoir exécutif⁴; les procès-verbaux et actes des Assemblées provinciales et des Assemblées nationales⁵; les papiers des représentants en mission⁶; ceux des divers Comités des Assemblées révolutionnaires⁷; les états de populations des généralités et des départements⁸; les dossiers relatifs à l'administration générale et aux diverses parties de l'organisation économique compris dans la plus importante des séries cotée F. 12, qui compte, à elle seule, plus de 85,000 cartons, registres ou liasses⁹; les documents provenant des intendances et du service des péages intéressants pour les débuts de la Révolution¹⁰; ceux qui concernent les pépinières et les manufactures royales¹¹;

1. Article d'Aulard, *Rév. fr.*, 1904, I, 58.

2. Voir sur cette collection, qui comprend 15,000 articles, la *Bibliographie* de Tournoux, I, p. v à xxiii.

3. Côtée AD xviii c. — Une autre série AB xix (créée en 1856) renferme les papiers de François de Neufchâteau.

4. Série A (330 articles) de 1789 à l'an VIII. — Les séries B et BB, élections, votes, justice, intéressantes pour la période révolutionnaire comptaient, en 1890, 18,336 articles.

5. Série C (1338 articles).

6. Série D, 1 à 417.

7. Série D iii, 1 à 382.

8. Série D iv bis, 43 à 54. Toutes les séries D cotées i à xxv contiennent une foule de documents relatifs à l'histoire économique.

9. Notamment, séries F, 1 à 17, 20, 50.

10. Série H (4725 articles).

11. Série O (18,783 articles).

les titres domaniaux et ceux des apanages¹, capitaux pour l'étude de la question des biens nationaux, de même que les papiers des corporations ecclésiastiques supprimées². Les richesses de notre grand dépôt national restent malheureusement peu accessibles, faute d'inventaires imprimés. Une petite partie seulement a pu être utilisée pour les travaux d'Aulard, de Wallon et de Campardon, et des autres historiens de la période révolutionnaire. Le surplus de ces immenses collections demeure presque inabordable pour la plupart des travailleurs, en particulier pour ceux qui ne résident pas à Paris. Il n'y a en effet pour se guider dans ce dédale que l'*Etat sommaire des fonds* publié en 1890³, que le *Catalogue des manuscrits conservés aux Archives Nationales*⁴ et que le *Catalogue de la série O*⁵; publications officielles auxquelles on peut joindre les fragments d'inventaires de la série A F donnés par F.-A. Aulard dans l'introduction de son *Recueil des Actes du Comité de Salut public*⁶; les rapports sommaires de Schmidt sur les fonds de la police générale (série F 7)⁷, d'A. Mathiez, sur les comptes décennaires conservés dans cette même série⁸, et les précieuses indications du grand ouvrage d'A. Tuetey⁹, outre le résumé précis et clair dû à Langlois et à Stein¹⁰. Depuis longtemps déjà, ces excellents érudits, ainsi qu'un autre maître de l'archivéconome, A. Giry¹¹, ont signalé l'absence de méthode, le luxe exagéré, le caractère peu pratique des volumes d'analyses où l'on a entrepris le dépouillement détaillé de certaines séries. Un seul de ces volumes in-4° de maniement incommode touche sur quelques points à l'histoire économique révolutionnaire. C'est l'*Inventaire des procès-*

1. Série Q (2,748 articles); série R (3,088); d'autres documents relatifs aux biens nationaux se trouvent dans les séries D, S, T (celle-ci 4,449 articles).

2. Série S (8,325 articles). D'autres documents sont classés dans la série WW (tribunaux révolutionnaires), (367 articles), Y (Châtelet jusqu'en 1791), ZZ² (notariats).

3. In-4, 880 p., 1890.

4. In-8, 522 p., 1892.

5. In-4, 1904, p. p. H. de Curzon.

6. In-8, 1889.

7. Dans la *Rev. d'hist. mod. et contemp.*, 1903, I, 313-327.

8. Même Revue, 1902, II, 157-169.

9. Répertoire des sources manuscrites de l'histoire de Paris; voir ci-dessous.

10. *Les Archives de l'histoire de France*, in-8, 1^{re} p., 304 p., Picard, 1891, p. 8-41. Voir aussi la série des *Rapports annuels* du Directeur général des Archives sur les travaux d'inventaires; le *Bibliographe moderne* de Stein, et la *Revue des Archives et Bibliothèques*.

11. Giry, article *Archives* dans *Grande Encyclopédie*, III, 755. — Ch.-V. Langlois et H. Stein, *op. cit.*, I, p. 10 à 15.

*verbaux du Conseil du Commerce*¹, dont la publication fait honneur aux deux savants qui l'ont menée à bonne fin, P. Bonnasieux et E. Lelong. Il sera prochainement suivi de l'*Inventaire des procès-verbaux du Bureau du Commerce et des Comités d'agriculture, des arts et manufactures* de la Révolution, confié aux soins de deux spécialistes qualifiés pour ce travail, F. Gerbaux et Ch. Schmidt². Pour les autres nombreuses et importantes séries des Archives Nationales, il n'y a que des inventaires manuscrits qu'on a mis libéralement pour la plupart depuis quinze ans à la disposition des travailleurs parisiens, mais dont le public savant ne pourra véritablement disposer dans toute la France que du jour où l'Administration des Archives, imitant l'exemple donné par celle de la Bibliothèque Nationale, aura fait imprimer dans le format in-8° si maniable, adopté par cette dernière, les Catalogues manuscrits des sections judiciaire, historique et administrative, dont un grand nombre, dus à d'excellents archivistes, Valois, Teulet, Gerbaux, Lelong, Schmidt, J.-J. Guiffrey, P. Caron, Laudy, Bruel, mériteraient assurément les honneurs de l'impression.

A côté des Archives Nationales, celles des divers Ministères conservent une multitude de documents indispensables pour les recherches d'histoire économique. Ce sont aux *Archives des Affaires Étrangères*, outre la *correspondance politique* si précieuse pour les relations commerciales de la France avec l'étranger, les *mémoires et documents* contenus dans le *fonds France* et dans les *fonds étrangers*, dont on a donné un *Inventaire* commode et clair³. Les 15.000 cartons, dont on a commencé à publier le dépouillement, des *Archives historiques* du Ministère de la Guerre⁴, les 109.000 registres, liasses et cartons de ses *Archives* administratives, renferment une foule de renseignements sur les manufactures d'armes, les fonderies de canons, les subsistances, les achats et les prix⁵. Les archives du Ministère de la Justice, dont une partie vient d'être versée aux Archives Nationales et sommairement inventoriée par A. Tuetey⁶, fournissent nombre de détails sur les arrêtés des

1. In-4, LXXII, 699 p., 1900.

2. Formera 3 vol. in-8 environ.

3. Impr. Nat., 2 vol. in-8, 1883-1891.

4. In-8, 1898.

5. Voir les renseignements du *Spectateur militaire*, 3^e série, XXII, 5-40 : et du *Journal des Sciences militaires* (1874), 8^e série, VIII, 228-251.

6. *Revol. fr.*, 1904, II, 97-120.

Comités de législation, sur les ventes de biens nationaux, sur l'application des lois économiques révolutionnaires. Il en est sans doute de même des archives du Ministère de l'Intérieur qui remontent à 1791 et dont 200 registres in-folio de répertoires manuscrits pourraient faciliter l'accès. Le Ministère de la Marine a eu l'heureuse inspiration de verser les siennes, si importantes pour notre histoire coloniale et commerciale, aux Archives Nationales, et leur *Inventaire sommaire*, commencé par Didier-Neuville¹, y est continué par L. Cacheux. Mais ni les Archives du Ministère des Colonies, ni celles de la Direction des Postes et de la Direction des Beaux-Arts, qui renferment nombre de documents utiles pour l'histoire économique, ne sont aisément accessibles. Il en est de même de celles du Ministère des Travaux publics, dont l'importance est pourtant capitale pour l'étude, soit des moyens de communication, soit de l'industrie minière et métallurgique pendant la Révolution, et pour lesquelles il n'y a pas de classement ni de répertoires connus. Au contraire, les mémoires, plans, notes et documents de l'École des ponts et chaussées, pourraient être facilement utilisés grâce au très bon *Catalogue* qui en a été donné². On ne saurait se flatter de pouvoir mettre à profit, sans le concours des diverses administrations, les pièces encore inutilisées, souvent négligées, des Archives des Cours d'appel et des Tribunaux, des Bureaux de l'enregistrement et des domaines, des Conservations des forêts, des Directions des finances, des Bureaux des ports. Sur quelques points seulement, d'heureuses initiatives isolées, celles par exemple de Piet-Lataudrie pour les archives de la période révolutionnaire conservées au tribunal de Saintes³, de Ch. Denis pour les actes d'état civil du greffe de Lunéville⁴, des commissaires Le Beau et Doynel et de Ch. Bréard pour les dépôts de la marine de Saint-Servan⁵, de Marseille⁶, d'Honfleur, de Fécamp, du Havre, et de Touques⁷, permettent de se faire une idée des ressources qu'on pourrait trouver dans ces collections.

1. In-8, 3 vol., 1886-90-97, Baudouin. Voir aussi pour la série D², *Rev. fr.*, 1903¹.

2. In-8, Paris, 1886.

3. *Rec. Commiss. hist. Charente-Inférieure*, 2^e série, II, 215-387.

4. De 1562 à 1792, in-8, 1898 ; cf. *Annales de l'Est*, 1900, 299-302 ; A. Aulard, Les archives des greffes des tribunaux, *Rev. franç.*, 14 oct. 1903.

5. *Revue marit. et colon.*, 1886 ; et à part, in-8.

6. *Ibid.*, 1888 ; et à part, in-8.

7. Notes sur les Archives de Honfleur, 1888, in-8 ; Notes sur les autres archives (Le Havre, Fécamp, etc.) dans *Rapp. Commiss. au Min. de la marine*, 1888, in-8, 50-56.

Un grand nombre de séries des Archives départementales présentent un intérêt de premier ordre pour les études économiques. Registres d'arrêtés, procès-verbaux des délibérations des administrations de départements, de districts et de communes, dossiers des subsistances et des recensements, pièces relatives aux domaines, aux mines, à la navigation, à la voirie, aux ponts et chaussées, à la librairie, aux théâtres, aux ventes de biens nationaux, répartis dans les diverses séries classés sous les cotes *K* à *T*, sont demeurés longtemps peu connus, avant que la circulaire du 11 novembre 1874 en eut prescrit le classement. Toutefois, pour les premiers temps de la Révolution, jusqu'en 1790, on a le secours de plusieurs centaines d'*Inventaires imprimés*, ceux des séries A à H (séries anciennes), dont Persigny avait (1854-1862) ordonné la rédaction, et dont certains, ceux qu'ont rédigés L. Blancard, A. Brutails, P. Parfouru, G. Durand, Rouchon, sont des modèles du genre et des instruments de travail appréciés¹. Mais pour la période postérieure, en dehors d'un certain nombre d'inventaires manuscrits détaillés dont quelques départements sont pourvus, il n'existe que deux répertoires d'ensemble, l'*Etat général par fonds des Archives Départementales, ancien régime et période révolutionnaire*, récemment publié², et le *Catalogue des procès-verbaux des Conseils généraux des départements de 1790 à l'an II*³. La publication des *Inventaires* détaillés des séries de la période révolutionnaire n'a commencé qu'en 1890 avec celui de L. Blancard pour les Archives départementales des Bouches-du-Rhône⁴. Depuis, ont paru des travaux semblables, dus à L. Prudhomme pour l'Isère⁵, à Dunoyer de Segonzac et à Chavanon pour la Sarthe⁶, à Dupond pour les Deux-Sèvres⁷, à M. Barroux et à L. Lazard pour la Seine⁸, à Hugues pour Seine-et-Marne⁹, sans parler des rapports ou fragments

1. Voir la liste des Inventaires imprimés dans l'*Annuaire des Bibliothèques et des Archives* publié depuis 1886, in-18, 1903, p. 206-246.

2. In-4, XII, 946 p., Picard, 1903.

3. In-8, Impr. Nat., 1891, p. p. L. Lecestre; cf. article d'Aulard, *Revue Critique*, 1 (1892), 294-298.

4. En 2 vol., in-4, 1890-96, Marseille.

5. In-4, tome Ier, Grenoble, 1900.

6. In-4, 1898, Le Mans.

7. In-4, Melle, 1901 (séries L et Q).

8. In-4, 1892 (série O, commune de Paris, 1789-1800), par Barroux; et Répertoire alphabétique du fonds des Domaines, biens nationaux (Seine, gr. in-8, XVIII, 252 p., 1904, par L. Lazard.

9. In-4, XX, 330 p., Melun, 1904 (série L).

d'inventaires non officiels dont A. Vidier¹, A.-F. Aulard², Claudon³, L. Couture⁴, Fray Fournier⁵, ont pris l'initiative pour divers autres dépôts. Depuis cette année (1904), l'impulsion semble donnée, et on espère que les inventaires officiels d'Archives départementales ne tarderont pas à se succéder rapidement pour la période révolutionnaire, sans encourir les reproches auxquels a donné lieu la publication parfois trop sommaire ou trop hâtive de ceux des anciens fonds.

Il faudra recourir à la bonne volonté d'une véritable armée de travailleurs, si l'on veut mettre à profit les ressources des Archives Communales. Dans 21 départements, les archivistes départementaux ont eu l'heureuse idée d'inventorier les dépôts communaux et de publier leurs inventaires pour la période antérieure à 1790⁶. Un grand nombre de municipalités urbaines ont confié à leurs archivistes spéciaux le même soin, et la collection des *Inventaires* d'Archives Communales⁷, très inégale d'ailleurs en valeur, peut prendre place, quoique à un intervalle assez éloigné, à côté de celle des Archives Départementales. Toutefois, le travail est ici beaucoup moins avancé. Bon nombre de communes urbaines et presque toutes les communes rurales sont dépourvues de ces instruments de recherche sans lesquels on ne saurait aborder utilement l'étude de l'histoire économique révolutionnaire. A peine possède-t-on çà et là, grâce à des initiatives, soit officielles, soit privées, quelques inventaires partiels des archives communales de la Révolution, par exemple pour Paris⁸, pour Bordeaux⁹, pour Reims¹⁰, pour Eper-

1. Tableau des fonds d'Arch. dép. de la Seine, *Bull. Soc. d'hist. de Paris*, 1901. — Voir aussi l'*Inventaire sommaire des documents provenant d'établissements supprimés par la Révolution*, *Bulletin municipal de Paris*, 6 fév. 1897.

2. Les Archives révolutionnaires des départements du Sud-Ouest, de l'Eure, etc. *Révol. fr.*, 1887, tome XIII.

3. Plan d'un inventaire analytique des Archives révolutionnaires de l'Allier, *Quinzaine Bourbonnaise*, 1901, X, 37; *Bull. Soc. Beaux-Arts Bourbonnais*, IX, 177-180.

4. Extrait des inventaires des Archives révolutionnaires du Gers, *Annuaire du Gers*, 1874.

5. Inventaire des documents manuscrits et imprimés de la période révolutionnaire aux Archives départementales de la Haute-Vienne, 2 vol. in-8, 1891-92.

6. Liste dans l'*Annuaire des Bibliothèques et Archives*, 1903, p. 275.

7. Liste, même *Annuaire*, p. 275 et suiv.

8. In-4, 1901, Paris, p. p. M. Barroux.

9. In-4, 461 p., 1896, Bordeaux, p. p. A. Ducaunès Duval.

10. Les archives révolutionnaires de la ville de Reims, par G. Laurent, *Bull. hist. Comité trav. h.*, 1902, p. 575-600.

may¹. La même constatation doit être faite pour les Archives hospitalières dont les documents, titres de propriété, baux, procédures, inventaires, registres de dépenses et de recettes, présentent tant d'intérêt au point de vue économique. La plupart des *Inventaires* imprimés, en nombre encore restreint, qui les concernent, soit qu'ils aient été publiés, comme on l'a fait dans neuf départements, à titre de *Suppléments aux Inventaires* d'Archives départementales, soit qu'on les ait édités à part, ne dépassent pas la date de 1790². Il y a pourtant quelques exceptions, notamment pour les Archives hospitalières de Narbonne³, de Condom⁴, de Marseille⁵, de Paris⁶, qui ont fait l'objet d'un dépouillement où la période révolutionnaire se trouve comprise.

Les Chambres de Commerce, amirautés et juridictions consulaires d'un certain nombre de villes possèdent d'importantes archives, qui ont été parfois réunies aux dépôts départementaux, parfois conservées à part. On peut juger de leur valeur pour l'histoire économique par les publications dont elles ont fourni les éléments, comme celles d'H. Wallon pour Rouen⁷ et de Pariset pour Lyon⁸. Certaines de ces archives, celles de Boulogne par exemple, ne sont dotées que d'inventaires manuscrits. Pour d'autres, celles de Bordeaux⁹, de la Rochelle¹⁰, de Nantes¹¹, on a de bons inventaires imprimés dus à A. Brutails, à Meschinot de Richemond, à L. Maître, mais ils ne dépassent guère l'année 1791. Un seul, celui de la Chambre de Commerce de Marseille par O. Tessier, s'étend jusqu'à la période moderne¹². D'autres grandes adminis-

1. Extrait d'un inventaire des archives munic. d'Épernay pendant la Révolution, par Bertal, *Revol. fr.*, 14 décembre 1904.

2. Liste dans l'*Annuaire des Bibliothèques et Archives*, 1903, 2^e partie.

3. In-4, 1867, p. p. H. Faure.

4. In-4, Auch, 1883, p. p. J. Gardère.

5. In-4, 1872, p. p. F. André.

6. In-4, 1886-89, 6 vol. p. p. Husson, Brièle, Marot.

7. La Chambre de Commerce de Rouen, in-8, 1903.

8. La Chambre de Commerce de Lyon, in-8, 1886.

9. Inventaire de la Chambre de Commerce de Guyenne (1705-1791), 1893, in-4.

10. Inventaire des Amirautés de Saintonge et d'Aunis et de la jurid. cons. de la Rochelle, 1900, in-4. Pour les Archives de la Chambre de Commerce, voir l'ouvrage de Garnault, cité ci-dessous.

11. Inventaire Archives Chambre de Commerce de Nantes dans le *Supplément à l'Inventaire des Archives départementales*, p. p. L. Maître, tome II, in-4 (1898), p. 162-190. Sur les Archives de la Chambre de Commerce de cette ville, *Revue des Etudes juives*, XIX, 1889, p. 294-301.

12. In-4, 1878, 315 p.

trations, comme celle de la Banque de France ¹, offriraient des aliments précieux aux recherches économiques, s'il était facile d'y avoir accès et de s'y guider. Pareilles remarques s'imposent quand il s'agit des archives notariales, sources si curieuses pour les faits de la vie matérielle du passé. Celles qui ont été annexées aux Archives Départementales se trouvent pour la période antérieure à 1790, partiellement inventoriées dans onze départements ². Les autres sont sommairement répertoriées ; tel est le cas du dépôt central des minutes de notaires de la Seine ³. Il n'existe pour les minutes notariales de la période révolutionnaire aucun de ces inventaires encore trop rares, semblables à ceux que Coyecque, l'abbé Esnault, Merlet et l'abbé J. Chevalier ont tentés avec tant d'à-propos pour Paris ⁴, pour le Mans ⁵, pour le Dunois ⁶ et pour l'arrondissement de Valence. Quant aux archives ⁷ de famille et aux collections privées de documents, elles se dérobent en grande partie à la curiosité des chercheurs. De loin en loin, on en tire quelques publications fragmentaires utiles ; on en dresse des inventaires et des catalogues qui peuvent fournir à l'occasion de précieuses indications ⁸. C'est dans cette catégorie d'inventaires qu'il convient de ranger les travaux relatifs aux archives de châteaux ou de maisons nobles, et aux collections révolutionnaires du genre de celles de Bovet ⁹, de Dugast Matifeux, de Fillon ¹⁰ et du colonel Maurin ¹¹.

1. Sur ces Archives, *Rev. d'Écon. pol.*, I (1887), 471-512.

2. Ce sont l'Aveyron, la Charente, l'Eure-et-Loir, le Gard, les Basses-Pyrénées, Saône-et-Loire, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, le Tarn, les Deux-Sèvres et le Var. Voir l'*Annuaire des Bibliothèques et des Archives*, 1903, 2^e partie.

3. Registre minutier du département de la Seine, in-folio, 1862. Sur l'organisation de ce dépôt, E. Coyecque, *Revue des Bibliothèques*, XI, 1901, 69-123, et H. Monin (*Rev. fr.*, XLI, 569-573).

4. Inventaire sommaire d'un minutier parisien (xvii^e s.), *Bull. Soc. d'h. de Paris*, XX, XXI.

5. In-8, 5 vol., Le Mans, 1897.

6. In-8, Chartres, 1886.

7. Statistique notariale et notices (1335-1888), Romans, 1888, in-8.

8. Par ex., *Archives du château de Feugerolles*, p. p. Testenoire, Lafayette, et V. Durand, Saint-Étienne, 1882, in-8. — *Notes historiques tirées des archives de Laubespain*, p. p. de Sainte-Colombe, Bar-le-Duc, 1888, in-8. — *Archives de la famille Maufras du Châtelier*, Orléans, 1881, in-8. — *Inventaire des titres de la maison de Milly*, p. p. O. de Poli, Paris, 1888, in-12. — *Inventaire des archives dauphinoises d'H. Morin-Pons*, p. p. J. Chevalier et J. Laeroix, Valence, 1878, in-8. — *Catalogue analytique des archives du baron de Joursanvault*, Paris, 1838, 2 vol. in-8.

9. *Catalogue de documents sur la Révolution française*, p. p. Charavay, in-8, 1862.

10. *Catalogue de la collection Dugast-Matifeux à Nantes*, p. p. Rousse et Giraud-

De tous les fonds d'archives, les mieux connus aujourd'hui et les plus utilisables pour l'histoire économique de la Révolution, sont certainement ceux qui se trouvent annexés aux bibliothèques. Grâce au travail méthodique dirigé par l'administration centrale, en particulier par L. Delisle et H. Omont, aidés d'un personnel d'élite, non seulement les inventaires imprimés des divers fonds français ont été publiés en une vingtaine d'années et presque achevés ¹, mais encore les catalogues des nouvelles acquisitions françaises ont été tenus à jour et édités jusqu'en 1903 ². Un travail analogue a été accompli par A. Molinier, H. Martin, F. Funck-Brentano, Ch. Kohler, avec une conscience digne de tous éloges pour les grandes bibliothèques, la Mazarine ³, l'Arsenal ⁴, Sainte-Geneviève ⁵. Les collections manuscrites des bibliothèques de province avaient été sur plusieurs points inventoriées, et plusieurs des catalogues imprimés issus de ce travail sont des œuvres remarquables ⁶. Il a suffi de moins de vingt ans aux spécialistes désignés par l'administration centrale et aidés par les savants locaux pour achever le dépouillement de tous les manuscrits des bibliothèques des départements, et pour donner dans les quarante-deux volumes de leur *Catalogue in-8°*, l'inventaire de plus de 50,000 manuscrits ⁷. Ils ont ainsi montré ce qu'on peut obtenir avec un effort continu, bien réglé, et ils ont doté les historiens d'un admirable instrument de recherches.

On trouverait enfin, sans doute, dans certains dépôts d'archives étrangères ⁸, notamment au Record Office à Londres et à Saint-

Maugin, 1901, in-8, VIII, 264 p., de la collection Fillon, p. p., Charavay, 1877-79, in-8°.

11. *Catalogue d'une importante collection de documents sur la Révolution*, p. p. G. Charavay, 1862, in-8, 273 p.

4. *Inventaire général et méthodique des manuscrits français de théologie, jurisprudence, sciences et arts*, 1876, 1878, 2 vol. in-8. — *Catalogue des manuscrits français*, 3 vol. in-4, 9 vol. in-8, etc. Voir la liste complète dans l'*Annuaire des Bibliothèques et des Archives*, 1903, 1^{re} partie.

2. Inventaires du fonds français, nouvelles acquisitions (plus de 20,000 numéros), p. p. L. Delisle et H. Omont, 5 vol. in-8, 1875-1901; et dans *Bibl. Éc. des Ch.* (1901-1904).

3. In-8, 4 vol., 1885-92; Cabinet historique, XX-XXI.

4. In-8, 9 vol., 1895-99.

5. In-8, 2 vol., 1894-96.

6. Voir leur liste détaillée dans l'*Annuaire des Bibliothèques et des Archives*, 1903, 1^{re} partie.

7. *Ibid.*, p. 41 à 203. En outre, une série in-4 comprenant 7 volumes avait été inaugurée en 1849.

8. Voir Langlois et Stein, *Les Archives de l'histoire de France*, 3^e partie, 611 et suiv.

Pétersbourg, des correspondances et autres documents utiles pour l'histoire économique de la Révolution. La collection des rapports du garde général des Archives anglaises (*Reports of the deputy keeper*)¹ et celle de la *Commission des manuscrits historiques de la Grande-Bretagne*, dont F. de Schickler avait jadis entrepris l'analyse dans le *Journal des Savants*² prouvent que plus d'une surprise heureuse pourrait être réservée à ceux qui entreprendraient à l'étranger des recherches en ce sens.

La masse des documents imprimés de tout genre, feuilles volantes, affiches, journaux, plaquettes, livres relatifs à la Révolution et où l'histoire économique doit puiser, est probablement égale, sinon supérieure, à celle des documents manuscrits qui ont été conservés. Ils sont disséminés dans une multitude de bibliothèques, non seulement en France, mais encore à l'étranger. C'est ainsi que le *British Museum* est le détenteur de 60,000 articles de la collection formée par John Wilson Croker sur la Révolution française. Louis Blanc et Th. Carlyle en ont tiré profit, Hermann l'a décrite³. Elle a été inventoriée à part⁴ et l'admirable catalogue imprimé de la Bibliothèque Nationale anglaise dont plus de 300 fascicules (sur 500 à paraître) ont déjà vu le jour, en indiquera le détail. Les travaux d'A. Stern sur Mirabeau ont aussi fait connaître l'importante collection révolutionnaire conservée à la bibliothèque de Zurich, et le savant suisse en a signalé à part la valeur⁵.

Les bibliothèques françaises possèdent des collections relatives à la Révolution plus considérables encore. Au moment déjà éloigné où fut imprimé le *Catalogue d'histoire de la Bibliothèque Nationale* (1855 à 1870), notre grand dépôt contenait 46,000 pièces, livres, brochures, pamphlets, journaux, documents administratifs, mémoires relatifs à la Révolution. Mais bon nombre d'ouvrages, de brochures ou de pièces qu'on avait classés dans d'autres séries que celle d'histoire de France, par exemple à la section bibliographique, aux sciences et arts, et qui intéressent au premier chef l'histoire économique, ne sont pas comprises dans ce dénombrement. Il est probable que la période révolutionnaire peut reven-

1. Depuis 1840 à 1897, 1 vol. par an.

2. En 1878, et à part, 88 p.

3. *Hist. Zeitschrift* (de Munich), XL (1878), 227-279.

4. In-8, 1892, Londres.

5. *Révol. fr.*, 1891-2, 251-258. — Il y a aussi d'autres collections révolutionnaires telles que celles de Zurlauben à Aarau, de la bibliothèque de la Vallicellane à Rome.

diquer une large part des 2,600,000 articles que la Bibliothèque Nationale comptait dans son inventaire manuscrit de 1894¹. Ici, les recherches ont été singulièrement facilitées, soit par la rédaction du *Catalogue manuscrit de la période contemporaine*², soit par l'impression du *Catalogue de l'histoire de France*³, soit par la publication du *Catalogue des factums et autres documents judiciaires antérieurs à 1790*⁴, soit enfin par l'entreprise monumentale du *Catalogue alphabétique des Livres imprimés* de notre grande bibliothèque⁵, dont on ne peut qu'approuver l'exécution et dont la lenteur n'est due qu'à l'insuffisance des crédits budgétaires.

De nombreuses bibliothèques parisiennes offrent des ressources aux chercheurs qu'attirerait l'histoire économique révolutionnaire⁶. Telles sont celles du Ministère de la Guerre, dont on a le catalogue imprimé depuis quinze ans⁷; du Conseil d'État, dont le célèbre bibliographe Barbier dressa l'inventaire au début du XIX^e siècle et dont la richesse en ouvrages de jurisprudence et d'économie politique est connue⁸. La Chambre des Députés possède bon nombre de livres du même genre, outre la fameuse collection révolutionnaire de documents, de journaux et d'affiches, composée de 14,000 volumes, outre 20,000 pièces réparties en 465 recueils, formée par Portiez (de l'Oise); il en existe un catalogue imprimé incomplet⁹ et des répertoires manuscrits. La bibliothèque du Sénat (ancienne Chambre des Pairs) a hérité de la collection de journaux et de pièces de la Révolution qu'avait réunie Pixérécourt. A la bibliothèque de l'École libre des sciences politiques appartient la riche collection de 308 volumes constituée par Pastoret, et dont un bon tiers concerne l'histoire économique. Elle n'est pas encore inventoriée. L'Arsenal a le fonds Grégoire, important pour la ques-

1. L. Delisle, *Notes sur le dép. des imprimés de la Bibl. Nat.*, 1891, in-8°, 61 p. — G. Picot, *Rapport sur l'état de l'inv. des livres imprimés*, 1894, in-4°.

2. Catalogue rédigé par M. Sepet, mss., 2 vol. (n° 430 des Catalogues).

3. Catalogue de l'histoire de France, in-4°, tomes I^{er} à IX (1833-1863), X à XII (1864-95), les tomes XI et XII comprennent les tables, le tome X (1870) le supplément.

4. In-8°, 5 vol., 1890-1892.

5. In-8°, 20 vol., 1897-1903 (lettres A et B).

6. Voir l'article de Vidier, Les Bibliothèques au XIX^e siècle, répertoires, *Bibliographie moderne*, 1900, mai-août.

7. In-8°, 6 vol., impr. Nat., 1882-87.

8. Paris au XI, 1803, 2 vol., in-4°.

9. Catalogue des livres imprimés, etc., tome I^{er}, 1^{re} partie « jurisprudence » (par A. de Laborde et du Meillet, questeurs, Didot, 1833, in-8°, XI, 278 p. — Sur la collection Portiez, voir les *Variétés révol.* de M. Pellet, citées ci-dessous.

tion des nègres et pour l'histoire coloniale, aussi bien que des journaux et des brochures, dont il n'existe qu'un inventaire partiel dû à L. Jouve¹. La Bibliothèque Sainte-Genève, héritière de brochures, de journaux, et des 121 volumes de la collection révolutionnaire recueillie par Daunou, n'est encore pourvue que d'un catalogue sommaire². Les richesses de la Bibliothèque de la Ville de Paris (Carnavalet), la plus importante pour l'histoire de la Révolution après la Bibliothèque Nationale, ont été maintes fois signalées. Héritière des collections spéciales qu'avaient groupées Lierville, Ruggieri, Pochet-Desroches, Nadailhac, Ménétrier, détenant aussi des manuscrits intéressants pour la navigation, les subsistances, les spectacles, ayant des séries de premier ordre pour l'histoire de l'industrie et du commerce, elle n'est encore pourvue que d'un catalogue général manuscrit, dont un des fragments amélioré a été publié par un bibliographe de mérite, P. Lacombe³.

Dans les départements, où un grand nombre de bibliothèques ont été inventoriées, plusieurs centaines de volumes de catalogues facilitent les recherches. Certains, ceux des bibliothèques de Troyes, de Montpellier, de Nîmes, de Reims, de Nantes, de Lille, de Clermont, de Rouen, par exemple, sont extrêmement utiles à consulter, mais beaucoup, comme le catalogue de la bibliothèque de Lyon, remontent à une date trop éloignée. D'autres sont insuffisants, et il y a même des centres urbains de premier ordre, comme Toulouse, qui en sont totalement dépourvus⁴.

Indépendamment des ressources qu'offrent les bibliothèques publiques pour l'histoire révolutionnaire, on peut trouver aussi quelque secours dans les catalogues des collections privées. Ces derniers peuvent être considérés comme des instruments bibliographiques d'une portée générale, tels que celui de la bibliothèque de James de Rothschild⁵, ou bien d'une réelle importance pour l'histoire provinciale, tels que ceux des collections formées par O. Chauffour⁶ et Berger-Levrault⁷ pour l'Alsace, par Leber pour

1. Dans le rapport d'Ed. Thierry, 1884, in-8°, et *Bull. des Bibl.*, n° 3.

2. Catalogue abrégé, p. p. Poiré et Lamoureux, 1891, in-8°.

3. Voir ci-dessous, paragraphe 2.

4. Liste de ces Catalogues dans l'*Annuaire des Bibliothèques et des Archives* 1903, p. 38-203.

5. In-8°, 3 vol. p. p. Morgand et E. Picot, 1887-93.

6. In-8°, p. p. Waltz, Colmar, 1889 (14000 n°).

7. De 1676 à 1873, in-8°, 1886.

la Normandie ¹, par L'Escalopier pour la Picardie ², par Godefroy-Méniglaize pour la Flandre ³, par Coste pour le Lyonnais ⁴, par Flottes, Raynaud, Fages, Vallat ⁵ pour le Languedoc. Des indications bibliographiques précieuses se rencontrent également dans les catalogues des collections révolutionnaires que le hasard des ventes a dispersées, notamment dans ceux des bibliothèques de Châteaugiron, de Boulard, de Baillet, de Soulavie, de Pixérécourt, de Daunou, de Deschiens, de la Bédoyère, de Villenave, de Saint-Albin, de Boissonade, de Portalis, de d'Arcet, de Cuvier, de Ruggieri, de Pochet-Desroches, de Nadailhac, de Raspail, de Ménétrier ⁶.

Toutefois, le travail de recherches se trouverait singulièrement difficile, si l'on ne pouvait aussi recourir aux répertoires de bibliographie d'ensemble publiés dès l'époque révolutionnaire par Ersch ⁷, Dujardin-Sailly et Roux ⁸, Ph. Loos et Boucher de la Richardière ⁹, et postérieurement à cette époque par A. Barbier ¹⁰, J.-Ch. Brunet ¹¹, Beuchot ¹², Quérard ¹³, O. Lorenz ¹⁴ et Jordell ¹⁵. Très précieux encore sont les excellents *Manuels de Bibliographie*

1. Aujourd'hui à la Bibl. de Rouen. — Catalogue imprimé, 4 vol. in-8° p.p. Techenere et Jannet, 1839-52 (122 cartons de pièces sur la Révolution).

2. In-8°, 3 vol. p.p. Delion, 1866-67.

3. In-8°, 4 vol., 1895.

4. In-8°, 2 vol p.p. A. Vingtrinier, 1853.

5. In-8°, 5 vol. 1866-1892.

6. Publiés de 1803 à 1889. Voir liste complète dans la Bibliographie de Tourneux, I, p. LI-LXXVIII; et dans celle de Hatin, Bibliographie de la Presse, 1866, in-8°, Introduction.

7. La France littéraire (1791-1800), Hambourg, 1797-1805, 5 vol. in-8°.

8. Journal typogr. et bibliogr., 1796-1809, 14 vol., in-8°.

9. Journal général de la littérature de la France, 1798-1840, 43 vol. in-8°, Treuttel. A l'étranger, deux répertoires utiles : le *Bibliographical Dictionary* (Liverpool, 6 vol. in-12), et surtout l'*Allgemeiner deutscher Bücher Lexicon*, d'Heinsius, Leipzig, 1795-1798, 5 vol. in-4°.

10. Bibliothèque d'un homme de goût (de Chaudon et de La Porte) refondue, Paris, 1803, 3 vol in-8°. — Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes 1^{re} édit., Paris, 1806-09. 4 vol. in-8°; la meilleure, 1882, 4 vol. in-8°; avec Supplément par G. Brunet, in-8°, 1899.

11. Manuel du libraire et de l'amateur de livres, 1^{re} édit. 1810, 3 vol. in-8°; meilleure éd. 4 vol. in-8°.

12. Bibliographie de la France ou journal de la Librairie (depuis 1811).

13. La France littéraire, 1^{re} éd. 10 vol. in-8°, 1829-39; 2^e éd. 12 vol. in-8°. Didot. — Supercherries littéraires dévoilées, la meilleure édition p.p. G. Brunet, 5 vol. in-8°, 1868 et sq.

14. Catalogue général de la librairie française (depuis 1840), 11 vol. in-8°.

15. Continuation du Catalogue, tomes XII à XV (1903) et *Répertoire Bibliogr.* des princip. revues françaises (depuis 1897), gr. in-8° Nilsson (annuel). — Un autre bon travail dû à H. Stein est l'*Inventaire sommaire* des tables générales des princip. revues historiques françaises (in-8°, Leipzig, 1888).

historique de Ch.-V. Langlois ¹, et le *Répertoire méthodique d'histoire moderne et contemporaine* ², instrument de travail très remarquable que l'on doit à des spécialistes tout à fait compétents, P. Caron, G. Brière et N. Maistre. On attend d'eux avec impatience une œuvre non moins utile, cette *Bibliographie de l'histoire contemporaine de la France (1789-1900)*, pour laquelle ils ont réuni plus de 15,000 numéros ³.

Les historiens futurs de la Révolution peuvent déjà tirer profit d'un certain nombre de *Bibliographies historiques locales* ⁴ qui ont pour cadre des provinces, des arrondissements, des localités déterminés. Telles sont celles de Lizan pour les Alpes-Maritimes (1900), de Labande pour le Vaucluse ⁵, de l'abbé Guillaume pour les Hautes-Alpes ⁶, de P. Dognon pour le Languedoc ⁷, de Lapierre pour la région pyrénéenne ⁸, de J. Simon pour le Gard ⁹, de Germer-Durand pour la Lozère ¹⁰, d'E. Cartailhac pour l'Aveyron (1893), de Lafont de Sentenac pour l'Ariège (1899), de L. Sahuc pour l'ancien diocèse de Saint-Pons (1899), de L. Pascal pour le Velay et la Haute-Loire (1903), de Rouméjoux, Bosredon et Villepelet pour le Périgord (1899-1900), d'A. Leroux pour le Limousin (1895), de Musset et Delayant pour la Rochelle (1882), de la Nicollière pour Nantes (1886), de Dumoulin pour le Forez et le Roannais (1900), de Sacher pour la Bretagne (1881), de Desportes et Pesche pour le Maine (1828, 1844), de Duval ¹¹, Guesdon, Letacq et Desvaux pour l'Orne (1902), de l'abbé Langlois pour l'Eure-et-Loir ¹², de L. Régnier pour l'Eure ¹³, de Roman et de Tournouer pour le Perche

1. In-8°, 1^{re} édit. 1896, 2^e édit. 1901, 1904, in-4°, 636 p. Hachette.

2. In-8°, 5 vol. (1898-1902), Bellais.

3. Formera 2 vol. gr. in-8° de 500 p. chacun.

4. On n'indiquera à part que celles qui ont paru dans des revues; on ne donnera que la date des autres, le format est en général in-8°; quelques-unes forment plusieurs volumes.

5. Depuis 1895, en annexe aux *Mémoires de la Société de Vaucluse*.

6. En annexe, au *Bull. de la Soc. d'Etudes des Hautes-Alpes*.

7. *Annales Fac. Lettres Bordeaux* 1886; et depuis 1890 dans les *Annales du Midi*, excellent dépouillement pour toute la France du Centre, du Midi, du Sud Est et du Sud-Ouest.

8. *Revue des Pyrénées*, 1891, 112 et sq.

9. *Mém. Acad. Nîmes*, XXV (1902).

10. *Bull. Soc. d'Agric. Lozère*, 1898-1902.

11. *Annuaire Normand*, LXVII (1900), 212-231; et en annexe au *Bull. Soc. de l'Orne*, depuis 1881.

12. En annexe au *Bull. Soc. d'Eure-et-Loir*, depuis 1894.

13. En annexe au *Bull. Soc. de l'Eure*, depuis 1894.

(1890), d'A. Martin pour l'arrondissement du Havre¹, d'E. Frère pour le Calvados (1857), de Lhuilier pour Seine-et-Marne (1857), d'E. Couard, de Depoin et de Mareuse (1903) pour Seine-et-Oise, de Pagel pour Noyon (1903), de L. Thomas (1883) pour Pontoise, de Pinson (1874) pour Etampes, de Cocheris², de Ch. Dufour³, de Marsy (1839), de Dramard (1869) pour la Picardie, du baron Dard pour l'arrondissement de Saint-Omer (1887), de Dutilhœul pour Douai (1842), de Chavanon pour l'Artois (1902), de Kayser⁴ et de Markwald (1887) pour l'Alsace, de Waltz pour Colmar (1903), de Chabert (1852) et de Noël (1865) pour la Lorraine; de Roserot pour la Haute-Marne (1893); de Jadart et de Demaison pour le Réthelois (1894) et les Ardennes (1898); de Sirand pour l'Ain (1851); de Flour de Saint-Genis pour l'Auxois⁵; de Milsand (1888) pour la Côte-d'Or; de Michon pour Mâcon⁶; d'Albert pour le Briançonnais (1877-91); de Colomb de Batines et de J. Olivier (1860) pour le Dauphiné; de Perrossier pour Romans⁷; de S. Charléty pour Lyon et le Lyonnais (1902-03).

A ces travaux de bibliographie provinciale ou locale, dont quelques-uns, tel que le dernier, sont tout à fait remarquables, on souhaiterait de voir s'ajouter des essais bibliographiques spéciaux limités à la période révolutionnaire. On est réduit sur ce dernier point jusqu'ici à quelques travaux d'ensemble d'étendue restreinte, à savoir celui de G.-K. Fortescue pour les collections du British Museum relatives à la Révolution⁸, et à l'aperçu donné par M. Tourneux pour les sources bibliographiques de cette période⁹. F.-A. Aulard et Ch. Schmidt¹⁰ ont montré quelles sont les ressources qu'offrent les Archives Nationales pour l'histoire révolutionnaire, en prenant comme types deux départements déterminés. Un petit nombre de bibliographies locales ont enfin été composées sur cette époque. Il en est deux de premier ordre, vrais chefs-d'œuvre d'in-

1. En annexe aux *Bull. et Mém. Soc. Havraise*, 1901-1903.

2. *Mém. Soc. Antiq. Picardie*, 2^e série (1852), et sq.

3. *Ibid.*, 2^e s. 1850-55-56, tomes I, III, IV.

4. *Zeitschrift f. die Gesch. des Oberrheins*, 1903.

5. *Bull. Soc. Semur*, 1896.

6. *Annales Acad. Mâcon*, 1867-69.

7. *Bull. Soc. Stat. Drôme*, 1895.

8. List of the contents of the three collections of books, pamphlets and journals in the British Museum relating to the French Revolution. London, 1899, in-8°. — Cf. *Révol. fr.*, XLIV, 442-460.

9. In-8°, 85 p. Picard, 1898.

10. *Révol. fr.*, XVIII, 183; et 14 février 1902.

formation minutieuse, précise et patiente, à savoir le *Répertoire général des sources manuscrites*¹ et la *Bibliographie de l'histoire de Paris pendant la Révolution*², dues à deux savants spécialistes, l'une à A. Tuetey et l'autre à M. Tourneux. En dehors de ces deux publications monumentales, on ne peut guère signaler qu'un petit nombre de *Bibliographies révolutionnaires*, celles de Maignien pour le Dauphiné³, d'H. Monceaux pour l'Yonne⁴, de Fray-Fournier pour la Haute-Vienne⁵, de L. Soulice pour les Basses-Pyrénées⁶, d'A. Tarbouriech pour le Gers⁷ et de Gonon pour Lyon⁸. C'est à ces essais spéciaux ou généraux qu'il convient de recourir, en attendant l'élaboration d'une bibliographie de l'histoire économique de la Révolution, qui rendrait de réels services.

P. BOISSONNADE.

1. In-4° 6 vol. Champion, 1890-1904.
2. In-4°, 3 vol. parus sur 5, Champion, 1890-1900.
3. In-8°, 3 vol. Grenoble, 1891.
4. In-8°, 1890, Auxerre.
5. In-8°, 1892.
6. In-8°, 1874, Pau.
7. In-8°, 1868, Paris.
8. Gr. in-8°, 1844-46, Lyon.

HISTOIRE LITTÉRAIRE

LITTÉRATURE LATINE

TRAVAUX RÉCENTS ET QUESTIONS DE MÉTHODE

II

LES INFLUENCES ET LES IDÉES

LES GENRES ET LES FORMES D'ART — LES OUVRAGES GÉNÉRAUX

I

C'est un travail considérable, mais fort important, d'étudier la descendance d'une œuvre littéraire. Quand on ne veut pas se payer de généralités banales sur l'influence qu'elle a exercée, il n'y a qu'un moyen, c'est de suivre cette influence à la trace, pas à pas, à travers les œuvres postérieures. C'est ce qu'ont bien compris quelques critiques, — pas assez peut-être encore : et ils se sont mis à rechercher la « survivance » des grands écrivains latins. — Ils l'ont cherchée d'abord dans la littérature antique elle-même : on a fait voir les réminiscences de Térence que présentent Tite-Live, Horace et Ovide¹ ; ce que Caton a fourni à Polybe et aux agronomes grecs² ; comment Plutarque a utilisé et le *De senectute*

1. Tschernjaëff, *Terentiana*, Kazan, 1900 (et Leipzig).

2. Soltan, *Woch. für klass. Philologie*, 1886 et 1888 ; Reuther, *De Catonis de Agricultura libri uestigii apud Græcos*, Leipzig, 1903.

de Cicéron et ses Mémoires sur son consulat ¹ ; les passages de Saluste qui se rencontrent chez les écrivains ultérieurs ² ; l'action de Tite-Live sur les historiens qui l'ont suivi ³. Virgile, dont l'admiration a été une véritable religion dans le monde scolaire romain, devait être tout naturellement envisagé à ce point de vue : M. Valmaggi a tracé l'histoire du virgilianisme dans la littérature latine, et M. Georgii celle de la critique virgilienne chez les anciens ⁴. M. Calonghi a prétendu retrouver l'influence d'Ovide dans les poésies de Lygdamus ; M. Siegmund l'a montrée plus justement chez Sénèque ⁵. La fortune de Stace et celle d'Apulée ont été observées respectivement par MM. Valmaggi et Weyman ⁶. Enfin M. Hosius ⁷, en recueillant les citations des poètes latins contenues dans les Inscriptions, a donné une preuve frappante de la diffusion dans le public de certaines œuvres littéraires.

Il ne serait pas difficile, à l'aide des instruments de travail qu'offre le *Corpus* de Vienne et qui sont pour la plupart excellents, de suivre ce que devient dans la littérature chrétienne tel écrivain profane, comment il est connu, cité, interprété, admiré, corrigé ou combattu. M. Erdmann Schwartz l'a fait pour Varron, et M. Philippe pour Lucrèce ⁸ : la richesse et la nouveauté des résultats qu'ils ont obtenus font souhaiter qu'on écrive d'autres études de ce genre.

M. Philippe est d'ailleurs descendu jusqu'au XIII^e siècle ; et en effet, en dehors des limites classiques, l'action de la littérature latine est intéressante à examiner. Ici nous rencontrons les copieux et minutieux travaux de M. Manitius : par ses livres sur Horace et Ovide au Moyen Age, par ses articles du *Philologus* sur Tibulle, Propertius, Juvénal, Tacite, Pline l'Ancien, Pline le Jeune,

1. Schmidt, *De Cic. Commentario de consulatu graece a Plutarcho expresso*, Lübeck, 1884. — Zuretti, *Riv. di Filol.*, XIX, 7-9.

2. Nitzschner, *De locis Sallustianis qui apud scriptores et grammaticos ueteres leguntur*, Hanovre, 1884.

3. Reinhold, *Das Geschichtswerk des Livius als Quelle...*, Berlin, 1898.

4. Valmaggi, *Riv. di Filol.*, XVIII, 7-9. — Georgii, *Phil.*, IX^{or}, Suppltd. (sur la critique des *Bucol.* et des *Georg.*) ; *Die antike Aeneiskritik*, Stuttgart, 1891. — Dunger, *De Dictye-Septimio Vergilii imitatore*, Dresde, 1886.

5. Calonghi, *Riv. di Filol.*, XXIX, 2. — Siegmund, *Wiener Studien*, XXI, 1.

6. Valmaggi, *Riv. di Filol.*, XXI, 7-9, 10-12. — Weyman, *Studien zu Apuleius und seinen Nachahmern*, München, 1893.

7. Hosius, *Rh. Mus.*, XL, 2.

8. Erdmann Schwartz, *De Varronis apud Sanctos Patres uestigiis*, Leipzig, 1888. — J. Philippe, *Revue de l'histoire des religions*, XXXIII, 1-2.

Entrope, etc., il a fait preuve d'une égale connaissance des choses romaines et des choses médiévales, et constitué ainsi une sorte d'épilogue à la littérature latine, digne de toute estime¹. En même temps que lui, quelques critiques ont accompagné à travers le Moyen Age leur auteur favori : M. Dziatzko, Tércence² ; M. Schwabe, Catulle³ ; M. Collignon, Pétrone⁴ ; MM. Wotke et Hosius, Perse⁵ ; M. Hild, Juvénal⁶ ; M. Rück, Pline l'Ancien⁷ ; M. Schepss, Suétone⁸, sans parler de quelques recherches sur des points de détail⁹. Ces diverses études ont mis en lumière des faits souvent curieux, et aussi ces deux vérités générales trop souvent oubliées : la première, qu'il n'y a pas de vraie solution de continuité entre l'antiquité romaine et le Moyen Age ; l'autre, qu'il n'y a pas non plus de rupture brusque entre le Moyen Age et la Renaissance. L'antiquité n'a pas péri tout d'un coup, pour tout d'un coup ressusciter ; elle n'a jamais été complètement oubliée, et ainsi, grâce à la philologie latine, le Moyen Age nous apparaît sous un jour autre et plus vrai.

Enfin, pour certains écrivains tout au moins, on ne s'est pas arrêté à la fin du Moyen Age. Les ouvrages de MM. Sabbadini et Zielinski sur le cicéronianisme embrassent un long espace de temps¹⁰. M. Braitmaier a fait l'histoire d'Homère et de Virgile depuis Scaliger jusqu'à Herder, et M. Mustard a rapproché Virgile

1. Manitius, *Analekten zur Geschichte des Horaz im M. A.*, Göttingen, 1893 ; *Beiträge zur Geschichte des Ovidius im M. A.*, Leipzig, 1900 ; *Philologus*, XLVII, XLIX, L, LI. — Dans la *Ztsch. für die Öst. Gymn.*, XXXIX, 10, M. Manitius a montré saint Cyprien utilisé par Walram de Naunbourg.

2. Dziatzko, *Neue Jahrbücher*, CXLIX, 7.

3. L. Schwabe, *Hermes*, XX, 3.

4. Collignon, *Annales de l'Est*, 1893 (janvier).

5. Wotke et Hosius, *Rh. Mus.*, XLIII, 4.

6. Hild, *Annales de la Faculté de Poitiers*, 1891. — M. Mass et M. von Winterfeld ont étudié (*Philologus*, LVIII, 2), l'un les rapports de Juvénal et de Joseph Icanus (vers 1300), l'autre un témoignage d'Abélard sur un vers de Juvénal.

7. Rück, *Neue Phil. Rundschau*, 1901. — Voir, du même, les C. R. de l'Acad. de Munich, 1902, sur Pline et Robert de Cricklade (XIII^e siècle).

8. Schepss, *Blätter für das bayerische Gymnasialschulwesen*, XXIII, 2-3.

9. J. Schwenke, Cicéron et le presbyter Hadoardos (*Philologus*, V^{tes} Suppltd.), — Müntz, Virgile sorcier (*Academy*, 1896). — Jahnke, *Comoediæ Horatianæ tres*, Leipzig, 1891. — John E. B. Mayor, Sénèque dans Alain de Lille (*Journ. of Phil.*, XX, 39). — Nemethy, les Distiques de Caton et Planude (*Egyptemes Phil. Közlöny*, 1891). — P. von Winterfeld, le *Phoenix* de Lactance et la Vie rythmique de saint Eloi de Noyon (*Philologus*, LXII, 3).

10. Zielinski, *Cicero im Wandel der Jahrhunderte*, Leipzig, 1897. — Sabbadini, *Storia del Ciceronianismo*, Turin, 1883.

et Tennyson ¹. M. Campaux a essayé de démêler les causes de la popularité d'Horace en France, et M. Städler les vicissitudes de sa réputation depuis Lessing ². L'influence de Sénèque, celle de Pétrone, ont donné naissance à de bons travaux de MM. Counson et Collignon ³. A la condition d'être faites avec précision, sans virtuosité fantaisiste ni parti-pris subjectif, de telles études ont leur utilité : il n'est pas sans profit, pour bien connaître ce qu'a été réellement un auteur, de savoir quelle action il a exercée sur les générations successives.

II

A l'aide de tels rapprochements, on peut se faire une idée plus exacte de la place qu'occupent les œuvres latines dans l'évolution littéraire. De ces œuvres en elles-mêmes, l'étude peut être faite à un triple point de vue : on peut considérer en elles soit les faits qu'elles nous apprennent, soit les idées qu'elles expriment, soit la valeur d'art qu'elles possèdent. Parmi ces trois sortes de recherches, les premières, celles qui portent sur l'intérêt « documentaire », sont assez abondantes, mais restent un peu en dehors de la littérature proprement dite ; celles qui touchent à l'histoire des idées sont, à mon sens, trop négligées ; celles enfin qui sont consacrées à la forme artistique sont extrêmement nombreuses, mais peut-être insuffisamment conformes à la méthode que l'on pourrait souhaiter.

Dans beaucoup d'articles et de mémoires, les ouvrages des écrivains romains sont traités à peu près uniquement comme des sources de renseignements. Cette façon d'agir est en soi fort légitime : seulement j'ose croire qu'elle n'a rien à voir avec l'histoire littéraire, — et j'entends ce mot non au sens traditionnel et mesquin, mais au contraire dans sa signification la plus moderne et la plus scientifique. Lorsque MM. Soltau et de Stern étudient dans la III^e Décade l'éclipse de 217 ou le recensement des troupes d'Han-

1. Braitmaier, *Comptes rendus de l'Acad. de Wurtemberg*, XXXIII, 3-4, 5-6, 11-12, — W.-P. Mustard, *American Journ. of Philol.*, XXX, 78.

2. Campaux, *Annales de l'Est*, avril 1895. — Städler, *Die Horazfrage seit Lessing*, Berlin, 1902.

3. Counson, *Musée Belge*, VII. — Collignon, *Pétrone en France*, Paris, 1905.

nibal¹, lorsque M. Columba fait, d'après les *Annales*, l'histoire du procès de Cremutius Cordus², lorsque M. Mispoulet, en lisant la satire « du Turbot », entreprend de retrouver la composition du *consilium principis*³, il est bien clair que Tite-Live, Tacite ou Juvénal ne sont que le prétexte et non la matière véritable de leurs recherches. Et, à un degré plus élevé, j'en dirais presque autant de ce genre de travaux qui s'intitulent « Horace et son temps⁴ », « la société romaine d'après le témoignage des épigrammes de Martial⁵ », « Ausone et son temps⁶ », « la domination des Ostrogoths en Italie d'après les œuvres d'Ennodius⁷ ». Ces études peuvent être fort intéressantes ; — celle de M. Jullian sur Ausone, entre autres, me paraît un chef-d'œuvre de reconstitution historique, tout à fait digne de l'homme qui connaît le mieux et l'antiquité latine et l'époque gallo-romaine ; — mais dans de tels écrits les œuvres littéraires ne servent que de moyens en vue de fins étrangères à la connaissance de la littérature. Horace serait un poète épique, Martial un auteur de théâtre, Ausone et Ennodius des philosophes, que les résultats atteints seraient les mêmes. Si l'histoire littéraire était vraiment représentée par de tels essais, elle ne serait plus qu'une discipline auxiliaire de l'histoire des mœurs ou des institutions, au lieu d'être l'histoire d'un art.

Au contraire, comme cet art vit de pensées autant que de formes esthétiques, comme, en particulier, les auteurs latins ont écrit, non sans doute pour nous renseigner sur les usages de leur époque, mais pour exprimer leurs opinions sur les sujets qui les préoccupaient, l'histoire littéraire peut faire une large place à l'histoire des idées, elle le doit ; — et il est regrettable, en ce qui est de la littérature latine, qu'elle l'oublie trop. Ni en Allemagne, ni en Italie, ni en France même, où nous avons cependant les beaux modèles donnés par M. Martha, M. Boissier ou M. Denis⁸, on ne s'inquiète

1. Soltau, *Hermes*, XXII, 3. — E. von Stern, *Das Hannibalische Truppenverzeichnis bei Livius*, Berlin, 1891.

2. Columba, *Atene e Roma*, 33.

3. Mispoulet, *Revue de Philologie*, 1889.

4. Detto, *Horaz und seine Zeit*, Berlin, 1892.

5. Oltramare, *Les épigrammes de Martial et leur témoignage sur la société romaine*, Genève, 1900.

6. Jullian, *Revue historique*, XLVII et XLVIII.

7. Dumoulin, *Revue historique*, LXXVIII et LXXIX.

8. Martha, *Le poème de Lucrèce*, 1869 ; *Les moralistes sous l'empire romain*, Paris, 1869. — Boissier, *L'opposition sous les Césars*, Paris, 1875 ; *La Religion*

assez des intentions politiques, morales, philosophiques ou religieuses qui animent les grandes œuvres littéraires. Par exemple, on répète sans cesse, — et l'on n'a pas tort, — que la littérature latine est une littérature essentiellement politique : or, non seulement il n'existe pas, à ma connaissance, de bonne histoire des idées politiques chez les écrivains romains, mais même, à qui en voudrait entreprendre une, bien des matériaux feraient défaut. Signalons cependant quelques discussions sur la partialité de Salluste ¹, sur les intentions de Virgile dans les *Bucoliques* et l'*Enéide* ², sur les odes politiques d'Horace ³, sur les allusions satiriques dans les fables de Phèdre ⁴ et dans la *Phèdre* de Sénèque ⁵, sur l'attitude de Lucain envers Néron ⁶, sur le but de l'*Agricola* et de la Germanie ⁷; ajoutons qu'on nous promet, sur les théories politiques de Sénèque, un livre d'ensemble ⁸. C'est quelque chose sans doute, mais la récolte est un peu maigre en un champ aussi vaste.

L'histoire des idées philosophiques compte plus de travaux de valeur : celui de M. J. Masson sur Cicéron et la théologie épicurienne ⁹; ceux où MM. Brieger, Giussani, Rusch et Pascal ont essayé d'élucider divers points de l'atomisme lucretien ¹⁰; ceux de MM. Rubin, Baumgarten et Kreyher sur les rapports de Sénèque tant avec le stoïcisme antérieur qu'avec le Christianisme ¹¹. Mais ces

romaine d'Auguste aux Antonins, Paris, 1874; *La fin du paganisme*, Paris, 1894. — Denis, *Histoire des théories et des idées morales dans l'antiquité*, Paris, 1856. — La superstition après Auguste, *Bulletin de la Faculté de Caen*, 1890, 1.

1. Gerstenberg, *Ist Sallustius ein Parteischriftsteller*, Berlin, 1893. — Discussion à la Société historique de Berlin entre Gerstenberg, Abraham, Roloff et Voigt (9 janvier 1893).

2. F. Leo, *Hermes*, XXXVIII, 1. — E. Norden, *Rh. Mus.*, LIV, 3; *Neue Jahrb. für Kl.-Alt.*, IV, 4, 1. — Nemethy, *Egyetemes Phil. Közöny*, XII, 1.

3. Karsten, *Mnemosyne*, XXVI, 2.

4. Havet, *C. R. de l'Acad. des Inscr.*, 1895.

5. W. Ribbeck, *Rh. Mus.*, XLIII, 4.

6. L. Paul, *Neue Jahrb. für Phil.*, CXLIX, 5-6.

7. Golling, *Zeitschr. für die Oest. Gymn.*, XXXVII, 7. — Büsse, *De Taciti Agricola*, Hildesheim, 1886. — Ulrich, *Der litterarische Streit über Tac. Agricola*, Vienne, 1884. — Löwner, *Der litterarische Charakter des Agricola von Tac.*, Eger, 1884. — Weinberger, *Die Frage nach Entstehung und Tendenz der Germania*, Olmütz, 1890-91.

8. René Waltz, Thèse de doctorat (en préparation).

9. J. Masson, *Classical Review*, juin 1902.

10. Brieger, *Philologus*, LX, 4 (sur le vide, l'espace, etc.). — Giussani, *Rivista di Filologia*, XXIII, 1 (sur le clinamen et la volonté). — Rusch, *Neue Jahrb.*, CXXXIII, 1 (sur l'isonomie). — Pascal, *Rivista di Filologia*, XXX, 2 (sur la déclinaison).

11. Rubin, *Die Ethik Senecas in ihrem Verhältnisse zur älteren und mittleren*

travaux portent presque tous sur les œuvres de philosophes de profession, et encore sur la partie spéciale et technique de ces œuvres. Dans Sénèque, par exemple, on examine plutôt les réponses qu'il donne aux diverses questions de l'école stoïcienne que l'on ne cherche à ressaisir sa pensée personnelle et vivante. On dédaigne Cicéron, comme trop « amateur » sans doute, oubliant que, ne fût-ce que par ses souvenirs d'homme d'Etat, il a dû modifier ce qu'il empruntait aux théoriciens grecs. Quant aux poètes, qui, sans être philosophes, sont nourris de philosophie, qui, à défaut de doctrines, ont des tendances tout aussi importantes à connaître, Ennius, Virgile¹, Sénèque le Tragique, Lucain², Perse, Juvénal, on néglige de les envisager sous cet aspect, — à part Horace³, dont la courte sagesse est souvent commentée : mais Horace n'est pourtant pas à lui seul toute la poésie ni toute la pensée de Rome !

L'histoire des idées chrétiennes est, semble-t-il, mieux partagée. En Allemagne, bon nombre d'érudits, à la fois théologiens et philologues se tournent vers ce domaine qui sollicite doublement leur attention ; et en France, le souvenir des pénétrantes études de Renan et de E. Havet, l'influence plus récente de la *Fin du paganisme* de M. Boissier, ont maintenu ces questions en pleine lumière. Cependant, ce sont surtout les commencements de la littérature latine chrétienne qui attirent les historiens. La physionomie de Tertullien, notamment, si frappante et si originale, est souvent retracée ; M. Guignebert en a donné récemment un portrait extrêmement fouillé, neuf en grande partie, et M. Monceaux lui a fait une large place parmi ses Africains⁴. Saint Cyprien, quoique moins curieusement étudié, est encore assez bien connu⁵. Quant à

Stoa, Munich, 1901. — Baumgarten, *L. Annaeus Seneca und das Christentum*, Rostock, 1895. — Kreyher, *L. Annaeus Seneca und seine Beziehungen zum Urchristentum*, Berlin, 1887).

1. Voyez cependant Ranzoli, *La religione e la filosofia di Vergilio*, Turin, 1900.

2. Voyez cependant Millard, *Lucani sententia de deis et fato*, Utrecht, 1891.

3. Schneidewin, *Die horazische Lebensweisheit*, Hanovre, 1890. — Gilbert, *Ueber den ethischen Gehalt der Oden des Horaz*, Schneeberg, 1893. — Kôpacz, *De Horatii rectae vitæ praeceptis*, Leopoli, 1902.

4. Lehmann, *Bulletin de la Faculté de Caen*, II et III (Tertullien et les Valentinien ; Tertullien et les persécutions). — Jung, *Wiener Studien*, XIII, 2 (Tertullien et l'étranger). — Nöldechen, *Hist. Zeitschrift*, XVIII (Tertullien homme et citoyen). — Guignebert, *Tertullien*, Paris, 1902. — Monceaux, *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne*, Paris, 1902 et suiv.

5. Delarochelle, *Revue d'Hist. et de Litt. relig.*, I, 6 (l'idée de l'Église dans saint Cyprien). — Monceaux, *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne*, Paris, 1902 et suiv.

Lactance, M. Brandt a défini les origines et la marche de sa pensée dans une série d'excellents articles, que j'ai essayé de synthétiser en insistant sur le caractère aristocratique et conservateur que prend chez ce nouvel apologiste l'exposé traditionnel des idées chrétiennes¹. Mais, à partir du iv^e siècle, les travaux d'ensemble se font plus rares, à part quelques chapitres très vivants de *La fin du paganisme*, la comparaison si finement présentée par M. Thamin entre la morale de saint Ambroise et celle de Cicéron², et un essai de M. Grandgeorge sur saint Augustin et le néoplatonisme³. Les recherches sur les points de détail ne manquent pas, certes ; mais il serait désirable qu'on en donnât la substance, sans se perdre dans les difficultés chronologiques et les arguties dialectiques. Celui qui, à travers les innombrables conflits des sectes, dégagerait de tous les ouvrages de polémique les idées essentielles et les tendances fondamentales, qui ferait pour les Hilaire, les Jérôme, les Augustin, ce que M. Faguet a fait pour Voltaire ou Montesquieu, de Maistre ou Ballanche, c'est-à-dire donnerait de leur pensée un portrait à la fois précis et large, celui-là compléterait bien heureusement l'histoire des idées dans le monde romain.

III

Si, du point de vue philosophique, on passe au point de vue artistique, on trouve des travaux bien plus nombreux. Ils demeurent, à vrai dire, encore un peu rares en ce qui concerne les théories qui ont guidé les écrivains, les conceptions esthétiques, soit générales, soit particulières à chaque genre. Cependant l'histoire de la critique littéraire a été tracée par MM. Hild et Collignon⁴, celle de l'hellénisme à Rome par MM. Romizi, Santi Lo Cascio et Caccialanza⁵ ; celle des lectures publiques par M. Valmaggi⁶, celle

1. Brandt, *Sitzungsber der kais. Akad. der Wiss. in Wien*, CXVIII, CXIX, CXXV. — René Pichon, *Lactance*, Paris, 1901.

2. Thamin, *La morale de saint Ambroise*, Paris, 1895. — Boissier, *Journal des Savants*, août 1896.

3. Grandgeorge, *Saint Augustin et le néoplatonisme*, Paris, 1896.

4. Hild, *Annales de la Faculté de Poitiers*, 1892. — Collignon, *Annales de l'Est*, XV, 2.

5. Romizi, *Atene e Roma*, XXXV, 4. — Santi Lo Cascio, *Riv. di Filologia*, XX, 1-3 — Caccialanza, *Rivista di Filologia*, XVIII, 1-3 (sur Caecilius de Calacté).

6. Valmaggi, *Rivista di Filologia*, XVI, 3-4.

de l'enseignement littéraire par M. Jullien ¹. Le rôle de Lucilius a été défini par M. Petitjean ², les opinions de César et de Cicéron sur certains poètes par MM. Schler et Radford ³, Marx et Gandiglio ⁴, la culture artistique de Cicéron par MM. E. Bertrand et Rigal ⁵, les connaissances littéraires et les jugements d'Aulu-Gelle par MM. Hertz et Romano ⁶. Enfin les mots dont se servent habituellement les critiques ont été réunis et classés par M. Causeret ⁷.

La grammaire étant liée intimement chez les Romains à la critique, on peut signaler ici les travaux d'ensemble de MM. Jeep et Bölte sur la littérature grammaticale ⁸, et les études de détail de MM. Büttner, Maixner et Schanz sur le rôle de Porcius Licinus ⁹, de M. Mentz sur celui d'Aelius Stilo ¹⁰, de M. Nettleship sur l'étude de la grammaire chez les Romains du I^{er} siècle ap. J.-C. ¹¹, de M. Thilo sur Probus ¹², de M. Rosenstock sur Donat et Servius ¹³, de M. Sabbadini sur l'opinion de S. Grégoire le Grand relativement à la grammaire ¹⁴.

La poésie populaire, assez mal connue, a été l'objet d'un livre de M. L. Müller ¹⁵. Dans la poésie latine, le principe de variation chez les divers écrivains a été mis en lumière par M. Schulze ¹⁶. Plusieurs savants se sont occupés de définir avec plus de précision les différentes espèces du genre dramatique : M. Hendrickson la *satura* dramatique, M. Boissier la *fabula prætexta*, M. Hodermann la

1. Jullien, *Les professeurs de littérature dans l'ancienne Rome*, Paris, 1886.

2. Petitjean, *Bulletin de la Faculté de Caen*, II, 3-4.

3. Schler, *Americ. Philol. Assoc.*, XXXII. — Radford, *ibid.*

4. Fr. Marx, *Berl. Phil. Woch.*, 4 juillet 1891 (Cicéron et Lucrèce). — Gandiglio, *Bollettino di Filol. Class.*, VII, 9 (Cicéron et les *poetae novi*).

5. E. Bertrand, *Annales de la Fac. de Grenoble*, 1890. — Rigal, *Cicero optimarum artium amator*, Paris, 1890.

6. Hertz, *Opuscula Gelliana*, Berlin, 1886. — Romano, *La Critica letteraria in A. Gellio*, Turin, 1903.

7. Causeret, *Annales de la Faculté de Poitiers*, janvier 1888.

8. Jeep, *Rh. Mus.*, XLIV, 1. — Bölte, *De artium scriptoribus latinis quæstiones*, Bonn, 1886.

9. Büttner, *Rh. Mus.*, LV, 1; *Porcius Licinus und der litterarische Kreis des Q. Lutatius Catulus*, Leipzig, 1893. — Maixner, *Zeitschr. für die Oest. Gymnasien*, XXXVIII, 1. — M. Schanz, *Rh. Mus.*, LIV, 1.

10. Mentz, *De L. Aelio Stilone* (*Comm. Phil. Ienenses*, IV), Leipzig, 1888.

11. Nettleship, *Journ. of Philol.*, XV, 30.

12. Thilo, *Neue Jahrb.*, CXLIX, 4-5, 6.

13. Rosenstock, *De Donato et Servio syntaxeos latinae interpretibus*, Königsberg, 1886.

14. Sabbadini, *Bollettino di Filol.*, VIII, 9 et 11.

15. L. Müller, *Die Volksdichtung der Römer*, Hambourg, 1893.

16. Schulze, *Neue Jahrb. für Phil.*, CXXXI, 12.

comédie *palliata*, MM. Dosson et Courbaud la comédie *togata*, MM. Maffei et Hilberg l'Atellane¹. Sur la satire (non dramatique), et sur Lucilius, Varron et Horace, il y a eu des travaux de MM. Lezius, Birt, Leo et Hendrickson². M. Haube a étudié les relations de l'épopée nationale avec l'épopée à sujets grecs³, MM. Neméthy et Hælzler celles de l'élégie latine avec l'élégie hellénique⁴. Enfin on peut signaler les recherches de M. Piazza sur l'épigramme⁵, de MM. Hervieux et Crusius sur la fable⁶, de MM. Ziehen et Opitz sur la poésie didactique⁷.

Quelques aperçus généraux ont été indiqués par MM. Ritter, Seeck et Peter sur l'évolution de l'histoire⁸, par MM. Soltau et Morawski sur le rôle qu'y jouent les discours⁹, par M. Wolcott sur la loi du parallélisme chez les historiens primitifs¹⁰. Les origines de l'annalistique ont attiré l'attention de MM. Enmann et Hertz¹¹, l'influence de Cicéron sur le développement du genre celle de MM. Ziegler et Henze¹², la conception historique de Tacite celle de M. Asbach¹³. M. Fr. Leo a étudié le genre des « biographies »¹⁴,

1. Hendrickson, *Amer. Journ. of Philol.*, XV, 1. — Boissier, *Revue de Philologie*, 1893. — Hodermann, *Neue Jahrb.*, XCVII, 1 (sur les acteurs dans Térence). — Dosson, *Annales de la Faculté de Clermont*, février 1892. — Courbaud, *De comoedia togata*, Paris, 1899. — Maffei, *Le favole Atellane*, Volterra, 1886. — Hilberg, *Wien. Studien*, XIII, 1.

2. Lezius, *Woch. für Klass. Philol.*, 7 octobre 1891 (sur le sens de *satura*). — Birt, *Zwei politische Satiren des alten Rom*, Marburg, 1888. — Fr. Leo, *Hermes*, XXIV, 1 (Varron et la satire). — Hendrickson, *Amer. Journ. of Phil.*, XVIII, 71 (les Épîtres d'Horace rentrent-elles dans la *Satura*?)

3. Haube, *Woch. für Kl. Phil.*, 3 juillet 1901.

4. Neméthy, *Rapports de l'élégie romaine avec celle des Grecs*, 1902. — Hælzler, *De poesi amatoria...*, Marburg, 1899.

5. Piazza, *L'epigramma latino*, Padoue, 1894.

6. Hervieux, *Les fabulistes latins*, Paris, 1893 et suiv. — Crusius, *Philol.*, LIV, 3.

7. Ziehen, *Neue Jahrb. für das Kl. Alt.*, I, 6-7. — Opitz, *De argumentorum metricorum latinorum arte et origine*, Leipzig, 1883.

8. M. Ritter, *Historische Zeitschrift*, XVIII. — Seeck, *Die Entwicklung der antiken Geschichtschreibung*, Berlin, 1898. — Peter, *Die geschichtliche Litteratur über die römische Kaiserzeit bis Theodosius I*, Leipzig, 1897.

9. Soltau, *Neue Jahrb. für Klass. Altert.*, V, 1. — Morawski, *Zur Rhetorik bei den röm. Historikern*.

10. Wolcott, *Americ. Journ. of Philol.*, XXXIII, 2. — Bruns, *Die Persönlichkeit in der Geschichtschreibung*, Berlin 1898.

11. Enmann, *Rh. Mus.*, LVII, 4 (sur les *Annales Pontificum*). — Hertz, *Rh. Mus.*, XLIII, 2 (le nom du premier affranchi historien). — Niese, *De annalibus romanis*, Marburg, 1886.

12. Ziegler, *De Cicerone historico*, Berlin, 1900. — Henze, *Quomodo Cic. de historia iudicauerit*, Iena, 1899.

13. Asbach, *Cornelius Tacitus*, 1886.

14. Fr. Leo, *Die griechisch-römische Biographie nach ihrer litterarischen Form*, Leipzig, 1901.

M. Wölfflin celui des « épitomés »¹, M. Schmidt la littérature géographique².

M. Bürger s'est occupé du roman avant Pétrone, et M. Collignon, après avoir consacré sa thèse de doctorat à Pétrone, a esquissé l'évolution de la littérature romanesque en général³.

La lettre, chez les Romains, forme un genre véritable avec des sous-genres : le genre épistolaire a été décrit par M. Peter, et le sous-genre « consolation » par M. Buresch⁴.

De même les diverses variétés de l'éloquence ont été examinées à part : l'éloquence sénatoriale par M. Denis, l'éloquence judiciaire par M. Poirer, l'éloquence funèbre par M. Vollmer⁵. D'autres critiques se sont consacrés à l'époque anté-cicéronienne de l'art oratoire⁶. Mais, plus que l'éloquence proprement dite, la rhétorique a trouvé de nombreux historiens, qu'il s'agisse de ses caractères en général⁷, de son influence sur les historiens, que MM. von Morawski et Peter ont bien mise en plein jour⁸, ou des différents épisodes de son développement à Rome. Parmi ceux-ci, l'affaire assez obscure des *rhetores latini* a été discutée par MM. von Morawski, Sabbadini, Bloch et par moi-même⁹; les rapports de Cornificius et de Cicéron par MM. Roch et Thiele¹⁰. La lutte entre Cicéron et les Attiques a été racontée après Jahn, par MM. Curcio, Schlittenbauer et Mœlh¹¹, celle des Apollodoriens et Théodoriens par MM. Schanz et

1. Wölfflin, *Archiv für die latein.*, Lexik. XII, 3.

2. M. C. P. Schmidt, *Zur Geschichte der geogr. Litteratur bei Griechen und Römern.*

3. K. Bürger, *Rh. Mus.*, XXVII, 3. — Collignon, *Annales de l'Est*, XII, 3.

4. Peter, *Der Brief in der röm. Litteratur*, Leipzig, 1901. — Buresch, *Leipziger Studien*, IX, 1.

5. Denis, *Annales de la Faculté de Caen*, IV, 2. — Poirer, *L'éloquence judiciaire à Rome sous la République*, Paris, 1886. — Vollmer, *Laudationum funebrium Rom. historia*, Leipzig, 1891.

6. Tartara, *I Precursori di Cicerone*, Pise, 1888. — Cf. Szantner, *Egyetemes Phil. Közlöny* (sur Caton).

7. Volkmann, *Die Rhetorik der Griechen und Römer*, Leipzig, 1885. — Chaignet, *La rhétorique et son histoire*, Paris, 1888. — Morawski, *Rhetorum Rom. ampullæ*, Cracovie, 1901.

8. H. Peter, *Neue Jahrb. für Kl. All.*, I, 9. — Morawski, *Philol.*, LIV, 1.

9. Voir Morawski, *De rhetoribus latinis observationes*, Cracovie, 1892. — Sabbadini, *Bollettino di Filol. Class.*, VII, 10. — Bloch, *Beiträge zur alten Geschichte*, III. — R. Pichon, *Revue des Études anciennes*, 1904.

10. Roch, *De Cornificio et Cicerone artis rhetoricæ praeceptoribus*, Bade, 1881. — Thiele, *Quaestiones de Corn. et Cic. artibus rhetoricis*, Greifswald, 1889.

11. Curcio, *De Ciceronis et Calvi arte dicendi*, Acide prope Gatinam, 1899. — Schlittenbauer, *Die Tendenz von Ciceros Orator*, Leipzig, 1903. — Mœlh, *Hermes*, XXXV, 1.

Ammon ¹; Sur Sénèque le Père, nous avons un travail extrêmement complet de M. H. Bornecque ², sur Quintilien un article de M. Messer ³, sur Fronton un opuscule de M. E. Droz et un article de M. Minton Warren ⁴.

L'histoire de l'économie rurale entre Caton et Columelle a été retracée par M. Reitzenstein ⁵. Sur la jurisprudence, sans entrer dans le détail des ouvrages spéciaux, on peut citer au moins celui de M. Kalindéro sur le droit prétorien et les réponses des Prudents, et celui de M. Krüger sur les sources du droit romain ⁶.

Comme on le voit, il n'y a aucun genre qui ait été oublié. Mais il est certains d'entre eux dont l'histoire ne me semble pas encore dessinée avec assez de précision. Par exemple, en lisant le *Brutus*, on a l'impression de deux écoles d'orateurs qui se disputent le premier rang avec des conceptions opposées, Lælius et Galba, Crassus et Antoine, etc.: il serait intéressant de savoir au juste ce qu'étaient ces deux doctrines, et quelle a été par la suite leur influence sur Cicéron lui-même et sur ses successeurs. De même dans l'histoire, l'alternance entre la série des historiens politiques (Sempronius Asellio, Salluste, Tacite) et celle des historiens orateurs (Cælius Antipater, Valerius Antias, Tite Live, Velleius, Q. Curce, Florus) aurait besoin d'être élucidée. De même encore, au 1^{er} siècle ap. J.-C., les rapports entre les conceptions poétiques de l'école stoïcienne (Sénèque le Tragique, Perse, Lucain), celles de l'école classique (Valerius Flaccus, Silius Italicus, Stace), et celles de l'école qu'on pourrait appeler « réaliste » (Martial, Juvénal), pourraient être déterminés d'une façon plus nette. La littérature chrétienne, oratoire ou poétique, semble avoir aussi hésité, entre plusieurs directions opposées, qu'il serait bon de définir plus exactement ⁷.

1. Schanz, *Hermes*, XXV, 4. — Ammon, *Blätter für das Bayer Gymn.-Schw.*, XXVII, 3-4.

2. Bornecque, *Les déclamations et les déclamateurs d'après Sénèque le Père*, Lille, 1902. Cf. l'article de M. Boissier dans son *Tacite*, Paris, 1903.

3. Messer, *Neue Jahrb. für Phil.*, CLVI, 5-8.

4. Droz, *De M. Cornelii Frontonis institutione oratoria*, Besançon, 1885. — Minton Warren, *Transactions and Proceedings of the Amer. philol. Association*, XXV.

5. Reitzenstein, *De scriptorum rei rusticæ qui intercedunt inter Catonem et Columellam libris deperditis*, Berlin, 1884.

6. Kalindéro, *Droit prétorien et réponses des Prudentes*, Paris, 1885. — Krüger, *Geschichte der Quellen und Literatur des römischen Rechts*, Leipzig, 1888.

7. J'ai dit quelques mots de cette question au début de la II^e partie de mon *Lactance*.

IV

Si, sur les genres et les doctrines littéraires les recherches ont été poussées moins loin qu'on ne le désirerait peut-être, sur les ouvrages mêmes, elles l'ont été aussi loin qu'on peut le concevoir. Il serait vain de prétendre en donner une idée complète. Outre qu'elles sont extrêmement nombreuses, s'appliquant à tous les vers d'un poète, à toutes les phrases d'un orateur ou d'un historien, elles se présentent sous la forme, non d'études suivies, mais de commentaires fragmentaires, *Quaestiones*, *Observationes*, *Kritisch-Exegetische Studien*, *Historische und Kritische Untersuchungen*, etc. Les remarques utiles sur la valeur d'art, des œuvres étudiées sont ainsi disséminées un peu partout, sans qu'il soit bien facile de les rassembler. Quelquefois, on doit l'avouer, ces remarques sont plus subtiles ou systématiques que vraiment judicieuses. On n'a pas oublié les fantaisies de Ribbeck sur le texte de Virgile ¹ : celui d'Horace, lui aussi, a été soumis à toutes sortes de tortures pour être ramené de force à une composition d'une symétrie minutieuse ², et jusque dans des pièces de théâtre, dans le *Phormion* par exemple, on a voulu trouver un parallélisme savant, bien invraisemblable ³. Cependant, ces excès sont rares actuellement. En général, l'exégèse philologique fournit à l'intelligence et à l'appréciation des auteurs une base très solide, d'abord parce qu'elle les examine de près et en détail, ensuite parce qu'une copieuse et sûre érudition lui permet des rapprochements très topiques. Celui qui s'est bien assimilé toute la masse d'observations accumulées par les éditeurs et commentateurs sur un écrivain donné, peut avoir une idée précise de ce qu'est cet écrivain, de ce qu'il a voulu faire, de ce qu'il a fait réellement, de ses habitudes de pensée et de style les plus caractéristiques, de son tour d'esprit, en un mot. La philologie amasse ainsi d'excellents matériaux pour la psychologie littéraire. Je voudrais seulement indiquer quelques points où ces matériaux commencent déjà à être réunis, triés et mis en place.

1. Ribbeck, éd. de Virgile, 1894-1895.

2. Belgard, *Sitzungsberichte der 37^{ten} Versammlung der deutschen Philol.*, 1884.

— Gebhard, *Gedankengang der Horazischen Oden*, Munich, 1891.

3. Tominsék, *De compositione P. Terenti Phormionis*, Loibach, 1902.

Il est certain par exemple qu'un travail comme celui de M. von Raumer sur les métaphores de Lucrèce révèle, dans une certaine mesure, la nature d'imagination propre à l'auteur du *De rerum natura* ¹. De même, étudier, comme M. Gurlitt, les plaisanteries de Cicéron, ou comme M. Owen, ses périodes, ou, comme MM. Straub, Fr. Rohde et Ernst, ses figures et procédés de rhétorique, ce n'est pas faire œuvre scolastique et pédantesque, mais, si l'on sait s'y prendre, décrire d'une façon exacte et documentée certains côtés d'une âme individuelle ². Il est intéressant aussi de suivre avec M. Stacey l'évolution du style de Tite-Live, et de voir par là comment les différentes décades décèlent un état d'imagination et de sensibilité artistique qui se modifie progressivement ³. L'humour d'Horace, son sentiment artistique, son sentiment de la nature, sont autant de parties de sa personnalité dont des remarques nombreuses, judicieusement groupées, peuvent donner une idée précise ⁴. Pour des raisons analogues, il sera utile d'étudier avec MM. Wölfflin et Karsten l'art de la composition chez Tibulle ⁵, avec M. Harrington la poésie de la nature chez Properce ⁶, avec MM. Eschenburg et Linse l'habileté de styliste d'Ovide ⁷; on touche ainsi parfois à des traits vraiment caractéristiques de l'originalité de ces poètes. Pareillement, MM. E. Thomas et P. Thomas se sont appliqués à définir le talent réaliste de Pétrone ⁸, M. Schlüter la nature de la satire de Perse ⁹. Dans Lucain, M. Souriau a surtout vu le narrateur épique, M. Ingraham l'artisan de mots et de phrases ¹⁰,

1. S. von Raumer, *Die Metapher bei Lucrez*, Erlangen, 1893.

2. Gurlitt, *Rh. Mus.*, LVII, 3. — W.-R. Owen, *Trans. and Proceed. of the Amer. Phil. Assoc.*, XXIV. — Straub, *De tropis et figuris quae inveniuntur in orationibus Demosthenis et Ciceronis*, Würzburg, 1886. — Fr. Rohde, *Cicero quae de inventione praecepit quatenus secutus sit*, Königsberg, 1903. — Ernst, *De genere dicendi in prioribus Cic. orationibus*, Neu-Ruppin, 1885.

3. Stacey, *Archiv. für Lat. Lexik.*, X, 1.

4. Oesterlen, *Komik und Humor bei Horaz*, Stuttgart, 1885. — Leitschuh, *Der Kunstsinne des Horaz*, Leipzig, 1885. — Voss, *Die Natur in der Dichtung des Horaz*, Düsseldorf, 1889. — Cf. H. Belling, *Studien über die Liederbücher des Horatius*, Berlin, 1903. — Köster, *Über die Persönlichkeit des Horaz in seinen Oden*, Erfurt, 1903.

5. Wölfflin, *Rh. Mus.*, XLIX, 2. — Karsten, *Mnemosyne*, XV, 2.

6. Harrington, *Transactions and Proceed. of the Amer. phil. Assoc.*, XXXII.

7. Eschenburg, *Wie hat Ovid einzelne Wörter und Wortklassen in Verse verwandelt*, Berlin, 1886. — Linse, *De Ouidio vocabulorum inventore*, Leipzig, 1891.

8. E. Thomas, *Pétrone*, Paris, 1901. — P. Thomas, *Le réalisme dans Pétrone*, Gand, 1893.

9. Schlüter, *De satirae Persanae naturae et indole*, Andernach, 1886.

10. Souriau, *De deorum ministeriis in Pharsalia*, Paris, 1886. — Andrew Ingraham, *Trans. and Proceed. of the Amer. Phil. Assoc.*, XXII.

chez Stace, M. Glasener a examiné la puissance pathétique dans la peinture des personnages, M. Wilson l'emploi des métaphores ¹, chez Juvénal, M. Bergmüller a démêlé l'influence de la rhétorique, M. Thiel celle de la langue grecque, M. Jessen la part de l'humour personnel ². Des recherches comme celles de M. Francke sur les figures de style de Silius ³, de M. Stephani sur les néologismes de Martial ⁴, de M. Santi Consoli sur ceux de Pline le Jeune ⁵, de M. Valmaggi sur les archaïsmes de Tacite ⁶, de M. Roszbach sur les métaphores d'Apulée ⁷, de M. Car. Müller sur celles de Claudien ⁸, de M. Everat sur le style d'Ausone ⁹ sont encore, sous leur apparence très didactique, d'utiles contributions de psychologie individuelle. Bref, tous ces travaux découvrent chacun un coin de l'esprit ou du caractère des auteurs qu'ils étudient, et parfois il suffirait de les relier les uns aux autres pour que le portrait fût presque complet.

Mais nulle part ces synthèses partielles, qui précèdent et préparent les synthèses totales, ne sont plus nombreuses que dans la littérature virgilienne. On y saisit très bien, et à différents degrés, ce qu'on pourrait appeler la concentration des résultats du travail philologique. Ainsi, dans les *Bucoliques*, on continue de discuter sur le sens de tel ou tel passage, sur les intentions de telle ou telle églogue, la I^{re} ¹⁰ et la IV^e surtout ¹¹; mais en même temps on jette des coups d'œil d'ensemble sur les personnages bucoliques ou sur l'art du poète dans l'idylle ¹². De même dans l'*Énéide*, M. Sabbadini a recherché la composition des livres I, III et VII, M. Brandes celle

1. Glasener, *Musée Belge*, III. — Wilson, *The metaphor in the epic poems of Statius*, Baltimore, 1898.

2. Bergmüller, *Acta seminarii phil. Erlangensis*, IV, 1886. — Thiel, *Juvenalis graecisans*, Breslau, 1901. — Jessen, *Philologus*, XLVII, 2.

3. Franke, *De Siliii Punicorum tropis*, Leipzig, 1889.

4. Stephani, *De Martiale verborum novatore*, Breslau, 1889.

5. Santi Consoli, *Boll. di Filol. Class.*, VII, 8.

6. Valmaggi, *L'arcaismo in Tacito*, Turin, 1891.

7. Roszbach, *Philologus*, LIV, 1.

8. Car. Müller, *De imaginibus similitudinibusque quae in Claudiani carminibus inveniuntur*, Diss. Vindob., IV, 1894.

9. Everat, *De Ausonii operibus et genere dicendi*, Paris, 1885.

10. Schanz, *l'h. Mus.*, LV, 1.

11. Pascal, *Rivista di Filol.*, XXI, 1-3. — Marx, *Neue Jahrbücher für kl. Alt.*, I, 2. — Sabbadini, *Rivista di Filol.*, XXIX, 2. — Fowler, *Harvard Studies*, XIV.

12. Cartault, *Études sur les Bucoliques*, Paris, 1897. — Rasi, *I personaggi di carattere bucolico nelle Egloghe di Vergilio*, Mantoue, 1901. — Sonntag, *Vergil als bukolischer Dichter*, Leipzig, 1891. — Nemethy, *Équet. Phil. Kozlony*, XXVI, 1.

des livres VI et VIII ¹; MM. Valmaggi, Nemethy et Vivona se sont particulièrement occupés de l'épisode de Didon ²; MM. Volkman, Kornitzer et Norden de la descente aux enfers ³; mais en même temps MM. Cauer, Belling et Kunz ont examiné d'une façon plus synthétique, l'un l'art de l'imitation, l'autre celui de la composition, le troisième celui de la représentation des réalités ⁴; enfin, généralisant plus encore, et reprenant un essai déjà ancien de M. Plüss, M. Heinze s'est proposé de définir la technique épique de Virgile ⁵. Quant au style du poète, MM. Steele et Wolke en ont relevé les archaïsmes, M. Moore les tropes et figures, M. Thompson les comparaisons, M. Hunziker les hyperboles, M. Maxa les effets d'harmonie imitative ⁶. Il n'y aurait qu'à juxtaposer ces divers travaux pour caractériser nettement le talent d'expression chez Virgile.

Quelques-unes des études que je viens de citer, celle de M. Heinze notamment, touchent comme on le voit aux sujets si souvent traités par l'ancienne « critique littéraire »; mais elles les reprennent avec un esprit bien différent. Ce ne sont plus des « vues générales » en l'air, vagues et arbitraires, mais des conclusions générales de faits précis minutieusement étudiés. Il semble, à certains indices, qu'après avoir traversé d'abord la région stérile de l'amplification déclamatoire, puis celle, — plus utile, mais bien broussailleuse, — de l'érudition infinitésimale, la critique littéraire soit arrivée à son véritable terrain, j'entends celui d'où ne sont absents ni les faits, ni les idées. On ne peut que souhaiter qu'elle s'y engage plus résolument.

1. Sabbadini, *Rivista di Filol.*, XV, 1-2; *Il primitivo disegno dell' Eneide e la composizione dei libri I, II, III*, Turin, 1900. — Brandes, *Neue Jahrb.*, CXLI, 1.

2. Valmaggi, *Rivista di Filol.*, XXV, 1. — Nemethy, *Egyet. Phil. Közlöny*, XX, 1. — Vivona, *Sul IV° libro dell' Eneide*, Turin, 1898.

3. Volkman, *Die Nekyia im sechsten Buche der Aeneide Vergils*, Breslau, 1903. — Kornitzer, *Zeitsch. für die Öst. Gymn.*, XXIV, 41. — Norden, *Aeneids Buch VI erklärt*, Leipzig, 1903.

4. Cauer, *Zum Verständnis der nachahmenden Kunst des Vergil*, Kiel, 1885. — Belling, *Studien über die Compositions-kunst Vergils in der Aeneide*, Leipzig, 1899. — Kunz, *Realien in Virgils Aeneis*, Wiener Neustadt, 1894-95.

5. Plüss, *Vergil und die Epische Kunst*, Leipzig, 1884. — Heinze, *Virgils epische Technik*, Leipzig, 1903.

6. Steele, *American Journ. of Philol.*, XV, 2. — Wolke, *Wiener Stud.*, VIII, 1. — Moore, *Amer. Journ. of Philol.*, 46, 47. — Thompson, *De comparationibus Vergilianis*, Lund, 1893. — Hunziker, *Die Figur der Hyperbol, in den Gedichten Virgils*, Berlin, 1896. — Maxa, *Wiener Stud.*, XIX, 1. — Ussing, *C. R. de l'Acad. de Danemark*, 1887.

V

L'art des écrivains latins ne serait pas complètement connu si l'on négligeait leur langue et leur syntaxe. Cela est vrai de toutes les littératures, mais surtout de celle-ci, où les détails les plus minutieux du langage sollicitent toutes les attentions, où des poètes comme Ennius et Lucilius, des hommes politiques comme César, s'occupent de régler les questions morphologiques ou syntaxiques. Les études proprement grammaticales ont toujours été et sont encore, comme bien on pense, extrêmement nombreuses. Les Anglais, les Américains surtout, se plaisent volontiers à ces recherches en quelque sorte matérielles et statistiques : la *Classical Review*, le *Journal of Philology*, l'*American journal of Philology*, les *Transactions and proceedings of the American philological Association*, sont à cet égard de précieux répertoires, dont l'utilité est encore dépassée par celle de l'excellente revue fondée par E. Wölfflin, *Archiv für lateinische Lexikographie*, — sans oublier quelques ouvrages plus étendus.

Parmi tous ces travaux, les uns considèrent la langue latine en elle-même, dans son essence, si je puis dire, et les autres dans son développement historique. Des premiers, je ne puis guère parler ici ; je voudrais seulement rappeler ceux où se trouve condensée une masse de définitions et de théories particulières, la grammaire de Lindsay par exemple, et celle de Weise ¹, et quelques autres, remarquables par la façon tout à fait psychologique dont la science grammaticale y est envisagée. Ainsi les observations de M. Otto sur les proverbes et la place qu'y occupent les dieux, les allusions historiques et géographiques, la nature inanimée, les végétaux, la chasse et la pêche, le boire et le manger, la vie civile et publique ², celles de M. Blümner sur l'expression en latin des diverses couleurs ³, de M. Heraeus sur les termes relatifs à l'éducation de l'enfance ⁴, de M. Herz sur l'euphémisme et sur l'influence réciproque

1. Lindsay, *The latin language*, Oxford, 1894. — Weise, *Charakteristik der lateinischen Sprache*, Leipzig, 1891. — Antoine, traduction du précédent, Paris, 1896.

2. Otto, *Die Sprichwörter der Römer*, Leipzig, 1890 : *Archiv für latein. Lexik.*, III, IV, VI, VII. — Cf. aussi Manitius, *Philologus*, LV, 3. — Sonny, *Archiv für latein. Lexik.*, IX, 1.

3. Blümner, *Philologus*, XLVIII, 1 et 4.

4. Heraeus, *Archiv für latein. Lexik.*, XIII, 2.

des mots ¹, de M. Wölfflin sur l'action modificatrice du mètre sur la syntaxe et le style ², intéressent non seulement celui qui veut connaître le latin, mais celui qui veut constater les procédés de l'esprit humain. Quelques essais de syntaxe générale, comme ceux de M. Antoine sur la parataxe et l'hypotaxe ³, de MM. Blase et Nutting sur l'irréel ⁴, de M. Gaffiot sur le subjonctif de répétition ⁵, sont également des travaux de logique appliquée autant que de grammaire.

Cependant, quel que soit l'intérêt de ces travaux, on peut tirer plus de profit, pour la connaissance de la littérature latine, de ceux qui se rapportent à la grammaire historique. Ceux-ci sont eux-mêmes d'étendue et d'importance fort inégales. Il y en a de très spéciaux, exclusivement consacrés à une particularité morphologique ou syntaxique d'un auteur : l'assimilation dans les composés chez Plaute et Térence ⁶, les propositions concessives chez Plaute et Térence ⁷, le présent historique dans le *De Bello gallico* ⁸, *atque* et *ac* dans T. Live et Q. Curce ⁹, la concordance des temps dans les interrogations indirectes de Tacite ¹⁰, etc. ;... je ne cite que quelques échantillons. D'autres études, plus générales, embrassent toute la grammaire d'un auteur. Telles sont celles de MM. Constans et Fighiera sur Salluste ¹¹, de MM. Hidén et Cartault sur Lucrèce ¹², de M. Lebreton sur Cicéron et César ¹³, de M. Riemann sur Tite-Live ¹⁴, de MM. Dräger, Gantrelle et Constans sur Tacite ¹⁵, de M. Hoppe sur Tertullien et de M. Bayard sur saint

1. Hey, *Archiv. für latein. Lexik.*, XI, 4 et XIII, 2.

2. Wölfflin, *Archiv. für latein. Lexik.*, XI, 4.

3. Antoine, *De la parataxe et de l'hypotaxe dans la langue latine*, Bordeaux, 1900.

4. Blase, *Geschichte des Irrealis im Latein*, Erlanger, 1888. — Nutting, *Class. Rev.*, février 1901.

5. Gaffiot, *Le subjonctif de répétition*, Paris, 1903.

6. Dorsch, *Prager phil. Studien*, I, 1.

7. Kriege, *De enuntiativis concessivis apud Plautum et Terentium*, Halle, 1884.

8. Wania, *Das Präsens historicum in Cäsars Bellum Gallicum*, Vienne, 1885.

9. Novák, *Wiener Studien*, XV, 1.

10. Uhlig, *Die Consecutio temporum im indirekten Fragesatz bei Tacitus*, Schneeberg, 1891.

11. Constans, *De sermone Sallustiano*, Paris, 1880. — Fighiera, *La lingua e la grammatica di C. Crispo Sallustio*, Savone, 1900.

12. Hidén, *De syntaxi Lucretiana*, Helsingfors, 1900. — Cartault, *La flexion chez Lucrèce*.

13. Lebreton, *Caesariana syntaxis quatenus a Ciceroniana differat*, Paris, 1901 ; *Etude sur la langue et la grammaire de Cicéron*, Paris, 1901.

14. Riemann, *Etude sur la langue et le style de Tite-Live*, 2^e éd., Paris, 1885.

15. Gantrelle, *Grammaire et style de Tacite*, Paris, 1874, 2^e éd., 1882. — Dräger,

Cyprien ¹, de M. Goelzer sur saint Jérôme ², de M. Paucker sur Sulpice Sévère ³, de M. Regnier sur les Sermons de saint Augustin ⁴, de M. Bonnet sur saint Grégoire de Tours ⁵. A ces études peuvent se rattacher les lexiques : ils ne sont pas encore aussi nombreux qu'on le souhaiterait ; il y en a cependant de bons pour Plaute et Térence ⁶, pour les ouvrages philosophiques de Cicéron ⁷, pour Tite-Live ⁸, pour Tacite ⁹, pour Prudence ¹⁰. César, sans doute parce qu'il est très souvent traduit dans les classes, a reçu presque en même temps les honneurs de trois lexiques ¹¹. Plus généraux encore, certains travaux s'étendent à toute une province, comme ceux de MM. Kroll et Kübler sur le latin d'Afrique ¹² de M. Carnoy sur le latin d'Espagne ¹³, de M. Pirson sur le latin de Gaule ¹⁴. D'autres synthèses groupent les textes, non par époques ou par pays, mais par genres, ce qui est d'autant plus utile qu'à Rome chaque genre a son langage, j'allais dire son jargon : c'est ainsi que j'ai étudié le *sermo amatorius* ¹⁵, M. Kübler la langue des jurisconsultes ¹⁶, MM. Kempf et Heroeus le *sermo castrensis* ¹⁷. Il y aurait lieu d'examiner également la langue spéciale de la poésie rustique, celle de la satire, celle de l'épopée, etc. Enfin, au plus haut degré de l'é-

Syntax und Styl des Tacitus, Leipzig, 3^e éd., 1882. — Constans, *Etude sur la langue de Tacite*, Paris, 1895.

1. Hoppe, *Syntax und Styl des Tertullians*, Leipzig, 1903. — Bayard, *La latinité de saint Cyprien*, Paris, 1902.

2. Goelzer, *La latinité de saint Jérôme*, Paris, 1884.

3. Paucker, *De latinitate Sulpicii Severi*, Berlin, 1883.

4. Regnier, *La latinité des Sermons de saint Augustin*, Paris, 1887.

5. Bonnet, *Le latin de Grégoire de Tours*, Paris, 1890.

6. Lodge, *Lexicon Plautinum*, Leipzig, 1902 et suiv. — Waltzing, *Lexique de Plaute*, Lüttich, 1900 et suiv. — Gœtz, *Glossarium Terentianum*.

7. Merguet, *Lexicon zu den philosophischen Schriften Ciceros*, Iena, 1894. — Pour les œuvres de rhétorique, l'ouvrage de M. Causeret, *La langue de la rhétorique chez Cicéron*, Paris, 1887, peut tenir lieu d'un lexique.

8. Fügner, *Lexicon Livianum*, Leipzig, 1890 et suiv.

9. Gerber et Greef, *Lexicon Taciteum*, Leipzig, 1877 et suiv.

10. Bergmann, *Lexicon Prudentianum*, Upsala, 1894 et suiv.

11. Merguet, Iena, 1884-85. — Meusel, Leipzig, 1887 et suiv. ; — Menge et Preuss, Leipzig, 1890.

12. Kroll, *Rh. Mus.*, LII, 4 (M. Kroll soutient contre Sittl et Wölfflin qu'il n'y a pas de dialecte spécial en Afrique). — Kübler, *Archiv für latein. Lexik.*, VIII, 2.

13. Carnoy, *Le latin d'Espagne d'après les Inscriptions*, Louvain, 1902.

14. Pirson, *Musée Belge*, II, 2 ; *La langue des inscriptions latines de la Gaule*, Bruxelles, 1901.

15. R. Pichon, *De sermone amatorio apud latinos elegiarum scriptores*, Paris, 1902.

16. B. Kübler, *Archiv für latein. Lexik.*, VII, 4. — Luigi Ceci, *Le etimologie dei Giureconsulti Romani*, Turin, 1892.

17. Kempf, *Jahrb. für Klass. Phil.*, XXVI, 3. — Heroeus, *Archiv für latein. Lexik.*, XII, 2.

chelle se trouvent la grammaire historique de Dräger, un peu ancienne, mais toujours utile, et celle, plus récente, de M. Stolz¹.

Ce sont là de solides et utiles travaux. Peut-être cependant ne sont-ils pas aussi « historiques » qu'ils en ont l'air. Ce sont, si je puis dire, des applications de la grammaire générale à des exemples particuliers, plutôt que des descriptions tout à fait adéquates à leur objet spécial. Le plan même trahit cette erreur de conception : quand on étudie la langue et le style d'un auteur, on suit toujours le même ordre, qui est celui des manuels grammaticaux ; il me semble au contraire que le plan devrait varier avec chaque auteur, s'adapter à son caractère propre et à son rôle dans l'évolution du latin. On nous dit bien comment tel écrivain s'est servi des formes nominales ou verbales, des cas, des temps et des modes ; on ne met pas assez en relief les habitudes grammaticales qu'il a reçues de ses prédécesseurs, celles qu'il doit à son temps, celles qui révèlent son tempérament personnel, celles qui annoncent l'âge suivant. A plus forte raison, s'il y a transformation dans les œuvres successives d'un même écrivain, on l'oublie trop. On étudie sa façon de parler ou d'écrire comme si elle était fixée, stéréotypée une fois pour toutes. En un mot, si je ne craignais d'employer un terme trop philosophique, je dirais que la notion de « devenir » est encore un peu trop absente parfois de la grammaire historique du latin².

VI

La métrique est aussi nécessaire que la grammaire à qui veut pénétrer vraiment l'intention et la valeur esthétique des œuvres romaines. Les meilleurs ouvrages d'ensemble restent encore le livre de M. L. Müller et les manuels de MM. Havet et Plessis³. — La définition du saturnien demeure toujours très controversée : MM. Thurneysen, Keller, Lindsay, Havet, Reichardt, Ramorino, Valmaggi, Zander, Müller, ont successivement élaboré plusieurs théories plus

1. Dräger, *Historische Syntax*, Leipzig, 1872. — Stolz, *Historische grammatik der lateinischen Sprache*, Leipzig, 1894 et suiv.

2. J'ai essayé d'appliquer ces idées, tant bien que mal, à l'étude grammaticale de l'*Agricola* de Tacite (Paris, 1893). Je me permets d'y renvoyer parce qu'un exemple précis fera mieux comprendre ce que je veux dire.

3. L. Müller, *De re metrica*, Leipzig, 1861 ; rééd. 1894.

ou moins ingénieuses, dont aucune ne paraît avoir décidément triomphé¹. On discute également sur le rôle de l'accent dans le vers latin primitif et sur ses rapports avec l'*iactus*². La question de l'allitération, celle de la rime, celle de la versification populaire et des origines de la versification rythmique ont aussi été examinées, quoiqu'avec moins d'ardeur³. La structure de l'hexamètre a été décrite par MM. Heitland et de Jonge⁴, celle du mètre galliambique par MM. Thompson et Dumm. — Parmi les poètes⁵, les deux plus fréquemment étudiés sont Plaute, à cause de sa difficulté, et Horace, à cause de la variété de ses rythmes. Les différentes règles de la prosodie et de la métrique de Plaute ont été relevées par MM. Leo, Lindsay, Below, Birt, Roppenecker et Leppemann⁶. Les hexamètres d'Horace ont été l'objet de remarques intéressantes de la part de MM. Bushnell et Thompson⁷, et ses mètres lyriques, outre des recherches de détail de MM. Köpke et Richardson, ont suscité une curieuse discussion, M. Jurenka soutenant contre Christ l'originalité d'Horace, par rapport non seulement aux poètes grecs, mais même aux poètes latins⁸. On peut également noter

1. Thurneysen, *Der Saturnier und sein Verhältniss zum späteren römischen Volkssverse*, Halle, 1885. — O. Keller, *Der Saturnische Vers*, Prague, 1886. — Lindsay, *The saturnian metre* (*Amer. Journ.*, XIV). — L. Havet, *De saturnio uersu*, Paris, 1880. — Reichardt, *Der sat. Vers in der röm. Kunstdichtung*, Leipzig, 1892. — Ramorino, *Rivista di Fil.*, XXII, 4. — Valmaggi, *Rivista di Fil. Class.*, XXVI, 5-6. — Zander, *De numero saturnio*, Lund, 1895. — L. Müller, *Der saturnische Vers und seine Denkmäler*, Leipzig, 1895.

2. Schleicher, *Amer. Journ. of Phil.*, XXXIII, 1. — W. Meyer, *Sitz. der k. Akad. zu München*, XVII, 1. — J.-B. Greenough, *Harvard Studies*, III. — Bennett, *Amer. Journ. of Phil.*, XIX, 4. — Gardner Hale, *Trans. and proc. of the Amer. phil. Assoc.*, XXVI.

3. Wölfflin, *Archiv für latein. Lexik.*, III, 3-4 (allitération et rime). — Bötticher, *De alliterationis apud Romanos ui et usu*, Berlin, 1884. — Lundström, *Eranos*, 1896, 3-4 (la rime à l'époque classique). — Dingeldein, *Der Reim bei den Griech. und Römern*, Leipzig, 1893. — Schlicher, *The origin of rythmical verse*, Chicago, 1901.

4. Heitland, *Journ. of Phil.*, XXVI, 51. — De Jonge, *Musée Belge*, VII.

5. Thompson, *Class. Rev.*, VII, 4. — Dumm, *ibid.*

6. Leo, *Rh. Mus.*, XL, 2; *Abhandlungen der K. Gesellsch. zu Göttingen*, I, 5 (les *cantica*). — Lindsay, *Journ. of Phil.*, XX (l'accent); XXI et XXII, (les longues abrégées); *Class. Review*, oct. 1892 (les superlatifs); *Journ. of Phil.*, XXVII (l'hiatus). — Below, *De hiatus Plautino*, Berlin, 1885. — Birt, *Der Hiatus bei Plautus*, Marburg, 1901. — Roppenecker, *Neue Jahrb.* CXLIX, 9 (les dactyles). — Leppemann, *De correptione uoc. iambicorum*, Leipzig, 1890.

7. Bushnell, *Transact. and proced. of the Amer. phil. Assoc.*, XXXIV (les 4 premiers pieds de l'hexamètre). — Thompson, *ibidem*, XXIII (l'hexamètre des *Satires* et celui des *Eptres*).

8. Köpke, *Die lyrischen Versmässe des Horaz*, Berlin, 1889. *Neue Jahrb. für Phil.*, CXLIX, 10-11 (sur le mètre saphique). — Richardson, *Transactions and proc. of the Amer. phil. Assoc.*, XXXIII (sur la strophe saphique); *Amer. Journ. of Philol.*, XXII (le petit asclepiade). — Jurenka, *Zeitschr. für die Oest. Gymn.*, LII, 8-9.

quelques essais sur les fins de vers chez Térence¹, sur la prosodie et la composition métrique des livres XXVIII et XXIX de Lucilius², sur la forme extérieure de l'hexamètre chez Lucrèce³, sur l'hexamètre de Virgile⁴, sur les traces du nome de Terpandre chez Tibulle⁵, sur l'élision chez Tibulle et Lygdamus⁶, sur les chœurs des tragédies de Sénèque⁷, sur le mètre de Perse⁸, sur la métrique et la prosodie de Valerius Flaccus⁹, de Rutilius¹⁰, de Paulin de Nole¹¹, de Paulin de Pella¹², d'Ennodius¹³. Enfin il faut mettre à part l'ouvrage très curieux, mais d'une subtilité bien systématique et souvent artificielle, de M. Hilberg sur les lois du pentamètre chez Ovide¹⁴. Peut-être pourrait-on regretter que certaines de ces études, très consciencieuses d'ailleurs, soient faites à un point de vue un peu étroitement technique : la métrique ne se suffit pas à elle-même, elle est intéressante surtout dans la mesure où la versification d'un auteur est une partie essentielle de son art. A cet égard, les recherches de M. Bornecque sur la métrique de Juvénal¹⁵, le court article où j'ai essayé de montrer le rapport entre les mètres d'Horace et les sentiments exprimés par le poète¹⁶, indiquent au moins une des directions où l'on pourrait marcher.

Jusqu'à ces dernières années, la métrique n'avait été étudiée que chez les poètes. M. Havet s'est aperçu que dans la prose oratoire aussi elle trouvait son application, que les fins de phrases étaient soumises à certaines règles aussi absolues que celles de la versification, et il a déterminé ces lois, d'abord dans les ouvrages

1. Vahlen, *Sitz. der K. Akad. des Wiss. zu Berlin*, 1899 1900.

2. Skutsch, *Rh. Mus.*, XLVIII, 2. — Marx, *Sitz. der 47^{ten} Versammlung der deutschen Phil.*, 1903.

3. Paulsen, *Lukrezstudien*, Gothenburg, 1897.

4. La Roche, *Wiener Stud.*, XXIII, 1.

5. Harrington, *Trans. and Proc. of the Amer. phil. Assoc.*, XXVI.

6. Hörschelmann, *Philol.*, LVI, 2.

7. Leo, *Rh. Mus.*, LII, 4.

8. Plattner, *Trans. and Proc. of the Amer. phil. Assoc.*, XXVI.

9. Kösters, *Quaest. metr. et prosod. ad Valerium Flaccum pertinentes*, Leipzig, 1893.

10. Rasi, *Riv. di Filol.*, XXV, 2.

11. Huemer, *De Paulini Nolani re metrica*, Vienne, 1902.

12. Caeymaex, *Musée Belge*, 1903.

13. Rasi, *Dell' arte metrica di Ennodio*, Pavie, 1902; *Saggio di alcune particolarità dei distici di S. Ennodio* (Rendiconti del R. Inst. Lomb. di scien. e lett., II, 35).

14. Hilberg, *Die Gesetze der Wortstellung im Pentameter des Ovidius*, Leipzig, 1892.

15. Bornecque, *Revue des Et. anc.*, III, 3.

16. René Pichon, *Rev. de Phil.*, XVII.

de Symmaque, puis dans le *De oratore* de Cicéron¹. Il y avait là une idée très féconde. Pour ma part je me suis vite aperçu que certaines lettres de Cicéron étaient assujetties aux mêmes lois métriques que le *De oratore*, et que cette considération permettait de distinguer plus nettement deux sortes de lettres, les unes officielles et destinées à la publicité, les autres tout à fait intimes. J'ai indiqué sommairement cette vue dans mon manuel de littérature latine, pendant que M. Bornecque, qui avait fait de son côté la même constatation, l'exposait en détail dans son ouvrage sur la prose métrique dans la correspondance de Cicéron². Depuis, d'autres textes ont été examinés à ce point de vue : les discours de Cicéron par M. Schmidt³, les ouvrages d'Apulée par M. Kirchoff⁴, les préfaces de Martial par M. Havet⁵, les ouvrages de Florus, de Minucius Felix, de Sénèque le Père, le Dialogue des Orateurs, le *Brutus*, l'*Orator* par M. Bornecque⁶, les *Césars* de Suétone par M. Macé⁷, les traités de saint Cyprien par MM. Bayard et de Jonge⁸, ceux de Lactance par moi-même⁹, l'*Histoire Auguste* par M. von Winterfeld¹⁰. A vrai dire, l'explication de la prose métrique reste encore assez obscure. M. Havet s'est très sagement défendu de forger des hypothèses prématurées ; d'autres, comme MM. Wüst, E. Müller, W. Meyer, Norden, Bornecque, ont au contraire présenté diverses théories qui fondent la prose métrique tantôt sur l'accentuation, tantôt sur la répétition des mêmes clausules, tantôt sur le rôle du crétique pénultième, tantôt sur la différenciation de la prose et des vers, mais dont aucune n'a jusqu'ici définitivement prévalu¹¹. —

1. Havet, *Bibl. de l'Ec. des Hautes-Études*, 94^e fasc. — *Revue de Philologie*, XVII.

2. Bornecque, *La prose métrique dans la correspondance de Cicéron*, Paris, 1898.

3. Schmidt, *Wiener Studien*, XV, 1. — Cf. Wolff, *De clausulis Ciceronianis*, Leipzig, 1901.

4. Kirchoff, *De Apulei clausularum compositione*, *Jahrh. für klass Phil.*, 28^{er} Suppltd.

5. Havet, *Revue de Philologie*, XXVII.

6. Bornecque, *Musée Belge*, VII (Florus et Minucius) ; *Revue de Philologie*, XXVI (*Brutus*, Sénèque le père), XXVII (*Orator*).

7. Macé, *Essai sur Suétone*, Paris, 1900.

8. Bayard, *La latinité de saint Cyprien*, Paris, 1902. — De Jonge, *Musée Belge*, VI (M. de Jonge donne un certain rôle à l'accent tonique, contrairement à M. Bayard).

9. René Pichon, *Lactance*, Paris, 1901.

10. P. von Winterfeld, *Rh. Mus.*, LVII, 4.

11. Wüst, *De clausula rhetorica quae præcepit Cicero quatenus in orationibus secutus sit*, (*Diss. phil. Argent.*, V. — E. Müller, *De numero ciceroniano*, Berlin, 1886. — W. Meyer, *Götting. gelehrte Anzeigen*, I. — Norden, *Die antike Kunstprosa*, Leipzig, 1898. — Voir aussi May, *Neue Phil. Rundsch.*, 1902, 10. — M. Bornecque dans sa thèse latine (*Quid de structura rythmica præceperint grammatici et rhe-*

En revanche, ce qu'on peut affirmer avec certitude, ce sont les services que rendra la connaissance de la prose métrique. On a déjà montré qu'elle présentait autant d'utilité pour l'établissement du texte que la découverte d'un nouveau manuscrit, que nul éditeur ne devait maintenant publier un ouvrage latin sans s'être demandé dans quelles conditions il se trouve au point de vue des clausules. On a essayé aussi de faire intervenir la prose métrique, — plus ou moins heureusement, selon les cas, — comme critérium dans les questions d'authenticité. Lorsqu'on aura déterminé quelles sont les œuvres écrites métriquement ou non, on pourra établir des rapports de genres et d'écoles qui restent aujourd'hui un peu vagues. Dès maintenant la présence de la prose métrique atteste un souci artistique, très précis et très minutieux, non seulement chez des littérateurs comme Cicéron, Pline et Florus, mais chez des hommes d'action et de foi comme saint Cyprien.

VII

Nous avons parcouru tous les ordres de questions qui se posent à propos des textes latins. L'impression qui se dégage, si je ne me trompe, de cette revue, — forcément très incomplète, — c'est que dans tous les domaines on se trouve en présence de résultats, tantôt certains, tantôt plus hasardés, presque toujours très précis, mais presque toujours aussi très fragmentaires. On peut souhaiter qu'il en soit autrement. Il serait désirable que nous eussions une étude d'ensemble sur chacun des écrivains romains, j'entends une étude documentée et consciencieuse, où les questions d'authenticité et de date fussent clairement exposées, et, s'il se peut, résolues, où les sources fussent exactement indiquées, où la place de l'auteur fût bien déterminée tant dans l'histoire des idées que dans celle des genres, des formes d'art et de la langue. Le *Quinte-Curce*

tores, Paris, 1898) a recueilli les opinions des théoriciens anciens sur cette question ; et dans le *Rh. Mus.*, LVIII, 3, il a tracé quelques règles méthodiques sur la manière d'étudier les clausules, en attendant le livre qu'il prépare sur la prose métrique. Il pense d'ailleurs qu'on doit tenir compte, non seulement des fins de phrases, mais des commencements et des milieux (voir son étude sur le *Brutus*, *Revue de Philologie*, XXVI).

de M. Dosson¹, le *Valerius Flaccus* de M. Harmand², le *Suétone* de M. Macé³, le *Prudence* de M. Puech⁴, l'*Orientius* de M. Bellanger⁵, le *Saint Prosper* de M. Valentin⁶, l'*Ammien Marcellin* de M. Dautremere⁷, répondent au genre de travail que je réclame, et que j'ai essayé de réaliser en m'occupant de Lactance⁸. Je reconnais du reste que de pareils ouvrages sont difficiles à mener à bien : ils exigeraient des qualités très diverses d'historien, de psychologue, de philosophe même, en même temps que de littérateur, de grammairien, de métricien et de philologue. Mais je les crois très profitables, et j'ajoute, sans parti pris, qu'il y a lieu de les conseiller surtout aux savants de notre pays, qui, sans être aucunement incapables de travail personnel, savent aussi s'assimiler, classer, trier et exposer les données du travail d'autrui.

Si l'on veut généraliser davantage, on peut s'y prendre de plusieurs manières. On peut grouper ensemble les auteurs d'une même époque, comme l'ont fait M. Ribbeck pour les poètes de la République⁹, M. Sellar et M. Pascal pour ceux de l'âge d'Auguste¹⁰, M. Gudeman pour les auteurs de la période impériale¹¹, M. Modestov pour ceux du règne de Caligula, de Claude et de Néron¹², M. Manitius pour les poètes chrétiens¹³, et M. Ebert¹⁴ pour toute la littérature romaine chrétienne. On pourrait aussi réunir les écrivains d'un même pays, surtout pour la période impériale, durant laquelle la vie romaine devient très active, très intense dans les provinces, si bien qu'il y a réellement, non pas une, mais plusieurs littératures latines. Une de ces littératures régionales, la plus riche et la plus originale, celle d'Afrique, a attiré très heureusement l'attention de M. Monceaux, qui est en train de l'étudier d'une

1. Dosson, *Etude sur Quinte-Curce*, Paris, 1887.

2. Harmand, *De Valerio Flacco*, Nancy, 1898.

3. Macé, *Essai sur Suétone*, Paris, 1900.

4. Puech, *Prudence*, Paris, 1888.

5. Bellanger, *Etude sur le poème d'Orientius*, Paris, 1902.

6. Valentin, *Saint Prosper d'Aquitaine*, Paris, 1900.

7. Dautremere, *Ammien Marcellin*, Paris, 1900.

8. René Pichon, *Lactance*, Paris, 1901.

9. Ribbeck, *Geschichte der römischen Dichtung*, I, Stuttgart, 1887. — Trad. par Droz et Kontz, Paris, 1891.

10. Sellar, *The roman poets of the Augustan Age*, Oxford, 1892. — Pascal, *Caratteri est origine della « nuova poesia » latina nel periodo aureo*, Turin, 1890.

11. Gudeman, *Latin Literature of the Empire*, New-York et Londres, 1898-99.

12. Modestov, *Journ. Minist. Narodn. Prosvescht* .., 1888.

13. Manitius, *Geschichte der christlich-lateinischen Poesie*, Stuttgart, 1891; *Rh. Mus.*, XLV, 1-2.

14. Ebert, *Geschichte der christ. lateinischen Litteratur*, 2^e éd., Leipzig, 1882.

façon aussi vivante qu'érudite ¹. Des travaux analogues sur la littérature d'Espagne, sur celle de Gaule, seraient extrêmement utiles, en tant qu'ils permettraient de mieux situer les œuvres dans leur milieu réel, de les mieux expliquer par là même.

Quant aux histoires générales de la littérature latine, il semble que de plus en plus on se rende compte qu'elles ne peuvent être que ou bien très courtes ou bien très développées. Dans la première catégorie rentrent les manuels de MM. Zölller, Ramorino, Aly ², et surtout les résumés si succinets et pourtant si pleins de choses de M. Paul Thomas et de M. Birt ³. A l'extrémité opposée se dresse, bientôt achevée et vraiment imposante, la belle histoire de M. Martin Schanz, si complète, si exactement informée, si harmonieusement composée, si pondérée dans la plupart de ses jugements ⁴. Nous n'avons rien de pareil en France, la publication de M. Lamarre étant plutôt une compilation, très utile d'ailleurs et très consciencieuse ⁵; mais je me reprocherais de ne pas signaler le *Génie latin* de M. Michaut, ouvrage d'un genre original, qui contient plutôt des considérations qu'une histoire véritable, et qui, rapide sans être sec, général sans être abstrait, systématique sans être partial, est peut-être aujourd'hui la meilleure philosophie de l'histoire de la littérature latine ⁶.

RENÉ PICHON.

1. Monceaux, *Les Africains*, Paris, 1894; *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne*, Paris, 1902 et suiv. M. Andollent consacre une bonne partie de son ouvrage sur Carthage à la vie littéraire de la capitale africaine (Paris, 1904).

2. Zölller, *Grundriss der Geschichte der röm. Litteratur*, Münster, 1891. — Ramorino, *Letteratura Romana*, Milan, 3^e éd., 1891. — Aly, *Geschichte der röm. Litt*, Berlin, 1894.

3. Paul Thomas, *La littérature romaine jusqu'aux Antonins*, Bruxelles, 1894. — Birt, *Eine römische Litteraturgeschichte gesprochen in fünf Stunden*, Marburg, 1894.

4. M. Schanz, *Geschichte der römischen Litteratur*, 1896 et suiv. L'ouvrage va actuellement jusqu'à la fin du iv^e siècle; il doit être continué jusqu'à la codification de Justinien.

5. Lamarre, *Histoire de la littérature latine jusqu'à la fin du gouvernement républicain*, Paris, 1901.

6. Michaut, *Le génie latin*, Paris, 1900.

NOTES, QUESTIONS ET DISCUSSIONS

THÉORICIENS ALLEMANDS.

M. FRIEDRICH GOTTL¹.

Nous avons déjà analysé ici quelques-uns des nombreux ouvrages théoriques qui ont paru dans ces derniers temps en Allemagne. Celui dont nous nous occuperons aujourd'hui² a pour origine une communication faite à la 7^e réunion des historiens allemands (Heidelberg, 17 avril 1903). Cette communication, de l'aveu de l'auteur, était dirigée contre « la conception scientifique du monde » (*naturwissenschaftliche Weltanschauung*³) de beaucoup d'historiens et d'économistes. Elle donna lieu à une vive discussion — où Lamprecht reprocha à M. Gottl de laisser percer son idéalisme foncier (*die Protuberanzen des tieferen Ideengehaltes*⁴), et où Windelband parla et conclut dans un sens favorable à celui-ci.

Sous ce titre équivoque, *Les limites de l'histoire*, M. Gottl veut prouver que même les sciences *génétiques* de la nature, comme la géologie, la biologie évolutive, sont essentiellement distinctes de l'histoire. Là est la caractéristique, l'originalité et l'intérêt profond de son livre ingénieux, subtil, obscur parfois et d'une langue trop personnellement forgée — comme le lui a reproché Bernheim⁵.

* * *

1. Voir dans la *Revue* nos articles ou notes antérieurs : n^o 18 (Ed. Meyer), 19 (Ranke), 23 (Goldfriedrich), 24 (Grotenfeld), 26 (Lindner). — Voir aussi les articles de Lamprecht (n^o 4), Rickert (n^o 5), Windelband (n^o 26).

2. *Die Grenzen der Geschichte*, Leipzig, Duncker et Humblot, 1904. ix-142 pp. in-8.

3. *Vorwort*, p. vi. — On sait que les Allemands appellent *Naturwissenschaft* ce que nous désignons généralement par les mots de *science positive* ou par celui de *science* tout court.

4. *Ibid*, p. v.

5. C. R. dans *Deutsche Literaturzeitung*, 26 mars 1904.

L'histoire humaine se perd-elle dans le « torrent maternel de l'universel devenir » (*der mütterliche Strom des Gesamtgeschehens*), dans le devenir des millions d'années géologiques? se demande M. Gottl au début de son livre (p. 13); ou bien y a-t-il quelque chose de spécifique dans cette partie du *Geschehen* à propos de laquelle a été créé le mot de *Geschichte*? Il insiste sur l'abîme qui sépare la géologie historique de l'histoire humaine et cherche à établir, d'une façon générale, la discontinuité, l'hétérogénéité de la nature et de l'histoire. Il y a tout un groupe de sciences qui, bien qu'elles portent la marque de la science naturelle, ont des caractères trompeurs : elles constituent la « quasi-histoire » (*Quasi-Historik*), ou encore la « méta-histoire » (*Meta-Historik*). C'est de ce dernier nom que, dans tout l'ouvrage, M. Gottl les appellera, — sous prétexte qu'elles jouent un rôle métaphysique dans la conception scientifique, naturaliste de l'histoire.

Les pages où il oppose l'histoire vraie et la méta-histoire aboutissent aux deux formules suivantes : « Dans l'*interpolation* (division en périodes) méta-historique, il s'agit d'un devenir que nous nous représentons, sur la base des lois de la nature, comme une succession causale de phénomènes, si bien que nous ne comprenons ce devenir que par analogie avec les phénomènes actuels. Dans l'*interprétation* historique, il s'agit d'un devenir où, du point de vue des lois logiques de la pensée, nous découvrons une trame d'activité rationnelle, si bien que nous le saisissons dans son enchaînement intime » (p. 56).

La méta-historique *relie*, mais elle n'*unit* pas (p. 53); elle est un « procédé de construction » (*Konstruktionsbehelf*); elle est *productive*, et non *réceptive* (p. 48) : M. Gottl multiplie les antithèses destinées à établir, en même temps qu'une opposition foncière entre les deux connaissances, la supériorité de la connaissance historique. Il montre combien ce problème est actuel : « Ce qu'a vu le regard génial d'un Dilthey et d'un Windelband, ce que cherchent à développer Rickert et Münsterberg, les considérations qu'ont présentées dans le camp des historiens, autrefois déjà, de façon brillante, Droysen, récemment, Bernheim, Lorenz, tout dernièrement encore Eduard Meyer et, avec d'autres points de départ, Schuppe et Stammler, — pour ne citer que ce qu'il y a, dans ce mouvement intellectuel, de plus marquant, de plus conscient, — tout cela, malgré des divergences considérables et non encore effacées, tend à un but unique : émanciper la pensée historique de la pensée scientifique. — Cette autonomie de la connaissance historique, en faveur de laquelle, sans doute, les œuvres des grands historiens sont le plus éclatant témoignage, mais qui peut, aussi bien, par la théorie, être établie sur de solides fondements, nous ne la prenons pas comme base d'offensive contre la science. Ce que proclament au sujet de celle-ci des savants éclairés, un Baer, un Kirchhoff, un Mach, c'est, à bien des égards, de l'eau pour notre moulin. Mais nous adoptons l'attitude défensive : nous l'adoptons contre ceux qui, dans notre propre camp, représentent la conception d'une *science* en dehors de laquelle il n'y aurait point de salut... C'est à Comte et à Spencer qu'ils se cramponnent, et pour eux toute la phalange de nos théoriciens de l'histoire aurait parlé en l'air. » (pp. 64-65.)

La seconde partie du livre est un « appendice » à la communication primitive dont le thème était déjà développé dans la première : mais l'appendice est plus considérable et plus important que le corps de l'ouvrage¹. M. Gottl, après avoir établi par la critique une frontière entre la nature et l'histoire, veut donner de l'histoire une notion plus positive. En réalité, il ne fait que reprendre, pour les approfondir et les compléter, les indications de la première partie. Cela ne va pas sans de nombreuses répétitions — où, d'ailleurs, les formules sont ingénieusement variées, le détail richement nuancé, et où se précisent ses idées sur la connaissance.

L'histoire est liée à l'étude de l'humanité. Mais les recherches expérimentales relatives aux origines de l'humanité appartiennent à la méta-histoire. Pour savoir avec précision où sont les bornes de l'histoire, il faut consulter l'histoire même. Ce qui est essentiel aux faits historiques, c'est d'être explicables du point de vue de la pensée logique et de ses lois (pp. 72-73). Il faut distinguer avec soin dans l'homme l'être historique et le représentant d'une espèce biologique. L'homme de la paléontologie, qu'on pourrait appeler « animal-artisan » (*Werkzeugtier*), n'appartient qu'à la paléontologie : il ne faut pas croire qu'avec lui l'histoire ait commencé (p. 82). Paléontologie et histoire sont, en quelque sorte, deux langues scientifiques différentes. L'histoire, pourrait-on dire, n'a pas de commune mesure avec la science : *Man könnte sagen, die Geschichte ist naturwissenschaftlich inkommensurabel* (p. 90). D'une façon générale, les époques, les arbres généalogiques n'ont rien à voir avec l'histoire². Tout cela a pour but de systématiser les choses spatiales d'une façon plus complète que ne le permet la simple comparaison (p. 104). Bien qu'on y use de la notion du temps, tout cela n'est ni vrai ni faux en ce qui concerne le passé. La méta-histoire a le même caractère que la théorie atomique. L'une et l'autre sont des constructions sur la base de l'abstraction *nature*. Mais il n'y a rien là de réel : l'une n'est pas plus dans le temps que l'autre n'est dans l'espace (p. 140).

C'est, en conséquence, une singulière erreur de croire que la connaissance scientifique est plus voisine de la réalité que la connaissance historique. La théorie de la connaissance établit de mieux en mieux toute la portée de cette dernière. On pourrait représenter ainsi les choses. La réalité empirique, le donné (*das Gegebene*), c'est le « vivre la vie » (*das Erleben*), où il est possible de distinguer du « vécu » et du « vivant ». C'est l'accord dans le sentiment de la vie qui fait naître la croyance à la réalité du monde extérieur, comme c'est l'accord dans la pensée et dans la trame du devenir qui fait naître la croyance à d'autres *moi*. C'est donc en l'activité vivante qu'il faut chercher la réalité. Or, la science positive n'a pas affaire avec cette réalité. Le « fait » le plus simple qu'elle puisse considérer est déjà un dérivé, un résidu (*Destillat*) intellectuel des actes de vie (*Erlebungen*) du savant ; et la nature, ce n'est pas la mère univer-

1. De la page 67 à la page 142, en plus petit texte.

2. C'est *Schichtung*, et non *Geschichte* (p. 93).

selle (*Allmutter*), la réalité créatrice, mais, au contraire, le résultat abstrait d'un travail intellectuel qui s'opère sur la totalité du vécu : la causalité y exprime, comme loi de nature, le principe du changement inhérent à la pensée (p. 133). Si toute connaissance procède de la vie vécue, dans la science positive un processus intellectuel s'interpose donc entre le *réel* et le *fait* : la connaissance historique, au contraire, a pour matière la réalité même. Le travail de l'historien consiste à « revivre la vie » (*Nach-erleben*). Sans doute l'histoire, au point de vue des sources, des documents, de la « réalité suppléante », laisse tomber une bonne partie du « vécu ». Mais c'est la « traduction de l'historique en scientifique » qui nous fait croire que, par l'histoire, nous connaissons seulement un mince filet du devenir : ce que nous recueillons suffit pour que nous saisissions l'enchaînement rationnel (p. 134).

Les théories physiques, la méta-histoire nous font donc prendre le « non-vivable » pour « vivable » (*des Nierlebbare als erlebbar*). L'explication courante, pseudo-scientifique, fait sortir le primaire du secondaire, le donné de son propre dérivé (pp. 140, 141). Avec l'histoire, nous touchons le fond de la réalité empirique. Les bornes de l'histoire, ce sont les bornes de cette réalité, ou encore ce sont les bornes de la connaissance véritable. La métaphysique seule pourrait avoir la hardiesse de se frayer une route en dehors de la réalité donnée. On ne peut dire que l'histoire remonte à l'infini dans le passé : les bornes de l'histoire sont *transtemporelles* (p. 142).



« *Die Grenzen der Geschichte... sind transtemporal* » : si l'on rapproche cette phrase, qui termine l'ouvrage, d'une autre où M. Gottl dit que les bornes de l'histoire, c'est l'origine de la logique dans le devenir (p. 75), on voit où tend toute cette spéculation. Sous le couvert d'une théorie de la connaissance, c'est la philosophie idéaliste de l'histoire qui reparait. Bernheim reproche à M. Gottl de ne pas opposer aux lois de la nature la causalité psychique. C'est de lois de la pensée, c'est d'activité rationnelle qu'il est ici question. La téléologie idéaliste anime l'œuvre, sans que le mot y soit : une téléologie, un idéalisme immanents, qui distinguent la réalité empirique du domaine métaphysique.

M. Gottl est professeur de droit et science sociale à la Technische Hochschule de Brünn : il n'en a pas plus de sympathie pour la sociologie. Ses conceptions, son langage — dont nous avons à dessein respecté l'obscur mais vigoureuse originalité — sont d'autant plus instructifs qu'ils sont plus systématiques. Nous avons voulu en donner ici une idée. Nous nous réservons de préciser ailleurs les rapports de ce livre avec tout un mouvement théorique qui est à la fois plein d'intérêt et gros de dangers

H. B.

NOTE DE MÉTHODE SUR L'HISTOIRE DU PROTESTANTISME FRANÇAIS.

C'est par des monographies régionales, fondées sur les nombreux documents inédits qu'il reste encore à utiliser — registres de consistoires, registres de baptême, archives de municipalités, papiers des intendants, documents de famille, etc... — et strictement limitées à des provinces de peu d'étendue et pour des périodes restreintes, que pourra être renouvelée l'histoire de la naissance, du développement, des vicissitudes de l'Église protestante française. Plusieurs de ces monographies ont paru durant ces dernières années¹. Il faudra retenir d'une façon spéciale, surtout à cause des méthodes employées par les auteurs, un ouvrage de M. Alfred Daullé sur *La Réforme à Saint-Quentin et aux environs, du XVI^e à la fin du XVIII^e siècles*², et celui de M. Jacques Boulenger sur *Les protestants à Nîmes au temps de l'Edit de Nantes*³.

Le volume de M. Daullé est plutôt un recueil de notes et de documents très précieux, qu'une histoire véritablement composée. L'auteur a largement puisé dans les Archives municipales de Saint-Quentin, à la Bibliothèque Nationale, aux Archives ; enfin quelques papiers de famille ont été mis à sa disposition. Publiant *in-extenso*, ou résumant les documents, puis les reliant par quelques commentaires, il a pu fournir ainsi une importante contribution à l'histoire de la Réforme en Vermandois.

Dès 1561, il existe une petite église à Saint-Quentin. De 1592 à 1599, le culte réformé est célébré au Catelet où affluent les protestants non seulement du Vermandois, mais de la Thiérache, du Cambrésis, du Laonnois, du Noyonnois. Au xvii^e siècle, les protestants se réunissent tantôt à Lehaucourt, tantôt à Villers-Saint-Christophe, tantôt au château de Pommeroy suivant les vicissitudes de la guerre avec les Espagnols, maîtres des Flandres. Grâce aux documents apportés par M. D. qui a dépouillé soigneusement les registres de baptêmes subsistants et a dressé de minutieuses et très utiles statistiques, grâce aussi à de nombreuses requêtes de « ceux de la religion », à des recensements de huguenots faits à diverses reprises sur l'ordre des évêques et établis par les curés, on peut se faire une idée à peu près exacte des ressources dont disposait le protestantisme en Vermandois au xvii^e siècle. En 1599, presque tous les fabricants et « marchands de toilette » et dix-sept compagnons figurent sur la liste des « hérétiques » de Saint-Quentin. Une requête de 1629 nous montre que les protestants étaient parmi les plus riches et les plus travailleurs des habitants de la ville. C'étaient pour la plupart des descendants de ces

1. Par exemple, *l'histoire de la Réforme dans le pays de Montbéliard depuis les origines jusqu'à la mort de P. Toussain (1542-1573)* de M. John Vienot (1900, 2 vol., in-8) ; *La Réforme en Bourgogne* de M. R. Claparede (Paris, 1901, in-16) ; *l'Essai de M. C. Cabrol sur l'histoire de la Réforme à Clairac* 1900, in-8, etc.

2. Le Cateau, 1901, in-8, tiré à 100 exemplaires, 302 pages.

3. Paris, Fischbacher, 1904, 1 vol. petit in-8, xviii-237 pages.

fabricants de batistes et de linons qui, persécutés par Philippe II, s'étaient réfugiés vers 1579 des Flandres dans le Vermandois français. Déjà une remontrance adressée à la date de 1602 au gouverneur de Picardie par les mayeur et échevins de la ville et destinée à faire connaître au roi « l'estat, qualité et condition de sa ville de Saint-Quentin, limitrophe des Pays-Bas », attribue les souffrances de la cité, entre diverses causes, à la présence des réformés. Elle révèle l'activité et la richesse de ceux-ci : « Davantage que ceux qui font les plus grands trafficques de thoilettes sont la plupart de lad. Religion et sont les plus aysés ayant par le moyen de leur trafficque de si grands biens et moiens que outre ce qu'ils emploient en leur trafficque. Ilz en ont acquis et acquièrent journellement plusieurs seigneuries et terres proches et ès environs de lad. ville pour lesquelles tenir à ferme et labourer font venir des laboureurs tant des pays bas que d'autres lieux, de lad. religion »¹.

Grâce aux documents ainsi publiés ou résumés par l'auteur, nous voyons que, malgré les vexations, la population huguenote de Saint-Quentin s'accroissait sans cesse. De 233 qu'ils étaient en 1599, les protestants étaient 800 en 1664, et formaient le dixième de la population totale. En 1679, d'après les actes du synode de l'Île de France tenu à Charenton, la ville de Saint-Quentin occupait le second rang dans le colloque de Picardie au point de vue des cotisations fournies à la caisse synodale des provinces.

Enfin, le dépouillement des registres de baptêmes conservés depuis l'année 1668 à l'année 1685 et déposés aujourd'hui au greffe du tribunal de la ville, a permis à M. D. de délimiter la circonscription de l'église réformée de Saint-Quentin qui était à peu près enfermée dans les limites du Vermandois.

La publication de nombreuses requêtes adressées aux autorités par les catholiques de la ville, jaloux de la richesse de leurs compatriotes huguenots², ou envoyées au roi par les membres du clergé pour obtenir que les enfants des protestants soient rebaptisés dans la religion catholique ou que les temples huguenots soient fermés, celle des mémoires envoyés au gouvernement central par les intendants ou les industriels huguenots³, montre le développement des poursuites pour le fait de la religion pendant tout le cours du xvii^e siècle et les vexations qu'eut à subir, depuis l'année 1660 environ jusqu'à la Révocation, la communauté protestante.

Les procès-verbaux de démolition des temples, les « billets » de confession, les listes de réfugiés et de nouveaux convertis, les « journaux » de ceux que les théologiens bottés venaient arracher de force à leur religion, les relations de procès faits aux cadavres permettent de suivre dans le détail les terribles vicissitudes qu'eut à subir après l'année de la Révocation le protestantisme en Vermandois.

1. Daullé, p. 67.

2. Cf. en particulier la curieuse requête que M. D. a datée avec toutes les vraisemblances de 1667, p. 144-145.

3. P. 162.

Grâce à la demi-tolérance dont jouirent les protestants durant le cours du xvii^e siècle, l'Église put se reconstituer peu à peu. Ce fut l'œuvre de courageux pasteurs : Fr. Charmuzy, Nic. Briatte, Dolivet, etc. L'examen des dossiers relatifs aux inhumations des huguenots a fourni à M. D. des notes et des documents très utiles pour étudier ce mouvement de reconstitution du protestantisme.

C'est ainsi que M. D., s'étant seulement préoccupé d'apporter les documents intéressant l'histoire du protestantisme en Vermandois, a su nous montrer d'une façon très vivante la vie intérieure et le développement de l'Église réformée en ces pays et en même temps a apporté une contribution importante à l'histoire générale du protestantisme.

Tout autre est la méthode de M. Jacques Boulenger. Sans doute, pour son intéressante étude sur les protestants à Nîmes au temps de l'Édit de Nantes, il a mis à contribution des sources abondantes et encore inexplorées : les délibérations du Consistoire de Nîmes, les actes des synodes provinciaux, les délibérations de la municipalité. En outre, il a su habilement grouper et présenter les faits et il a fait revivre avec un très grand sens du pittoresque la vie protestante à Nîmes à la fin du xvi^e siècle. Les chapitres sur la condition des pasteurs nîmois, sur la composition et le fonctionnement du Consistoire, ses budgets, la juridiction morale qu'il exerçait sévèrement sur les fidèles, fournissent d'intéressants détails sur les huguenots d'autrefois.

Pourtant il faut regretter, et dans l'intérêt même de l'histoire, que M. B. ait cru devoir faire trop œuvre d'« historien ». Voulant étudier suivant une idée très juste le protestantisme dans une ville protestante célèbre, à une époque de crise dans l'histoire générale du protestantisme, il a cru malheureusement devoir donner sa thèse comme une illustration de la fameuse théorie mise à la mode par Richelieu : « les protestants Etat dans l'Etat ». Il veut prouver qu'« il existait dans les dernières années du xv^e siècle à Nîmes une sorte de république calviniste à l'image de Genève, autonome en fait et possédant son gouvernement, ses finances et ses intérêts particuliers opposés à ceux des catholiques ». Pour lui donc, le Consistoire « gouvernait les habitants et par suite la ville », puisque « les huguenots en majorité pouvaient élire des consuls de leur religion ».

Mais aucun des faits apportés par l'auteur ne prouve ni, d'une part que le Consistoire ait dominé le Corps de ville et les magistrats royaux au point d'avoir gouverné la cité, ni d'autre part que les magistrats protestants soient intervenus dans les affaires de la cité en faveur de leurs coreligionnaires ou au détriment de leurs administrés catholiques.

On ne peut en effet tenir compte des raisonnements *a priori* de l'auteur ni d'allégations catholiques sujettes à caution qu'il apporte pour prouver la soi-disant oppression des catholiques par les protestants. Les documents qu'il a découverts dans les registres du Consistoire et de la municipalité de la ville témoignent bien d'une entente des anciens et des consuls mais seulement pour l'entretien des pauvres ou la défense des malheureux : le 11 décembre 1596, on décidait au Consistoire que le lendemain

il serait « pourvu sur le logement des pauvres à l'heure de midy » et on pria le juge criminel, l'avocat du roi et celui des pauvres, d'assister à la séance. La même année, deux anciens étaient chargés d'aller trouver le juge criminel « pour le prier de ne plus tenir un certain Mazel aux prisons, où sy ainsi est, qu'il lui baille alimens pour sa nourriture, atandu sa pauvreté et disette ». De même le Consistoire fait la charité indifféremment aux pauvres protestants et catholiques et à ceux-ci sans leur demander la plus petite abjuration en retour : « Jane Varlède, papiste, sera assistée de 40 sols pour une fois, atandu sa pauvreté. — La femme de Pierre Michel, bien que soit papiste, luy sera assistée de 40 souls, sans conséquence. »

A la lecture du très intéressant et très vivant ouvrage de M. B., il paraît seulement bien prouvé que deux partis existaient à Nîmes à la fin du xv^e siècle. Le parti protestant était sans doute plus fortement organisé que le parti catholique. Il était aussi plus nombreux, plus entreprenant, plus actif; il disposait de plus de moyens d'action. Mais d'aucune façon il ne semble résulter des faits apportés par l'auteur que ce parti ait cherché à user de sa force pour s'emparer dans la cité des pouvoirs politiques afin d'assurer le triomphe de sa cause ou seulement même le développement de la religion réformée.

H. PATRY.

A la dernière séance publique annuelle de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (18 novembre 1904), M. Louis Havet, président en exercice, a terminé le discours d'usage en posant le problème suivant : « Les disciplines historiques et philologiques, domaine propre de l'Académie des Inscriptions, méritent-elles le beau nom de *sciences* ?¹ » Et il a fait sur ce sujet d'intéressantes réflexions.

Il a montré que, par rapport aux historiens anciens, il est entré en nous quelque chose de nouveau, « un esprit de rigueur et de hardiesse qui pourrait bien s'appeler l'esprit de la science² ». Les nouvelles disciplines historiques se sont attaquées, en effet, à « des phénomènes collectifs et anonymes », à des phénomènes qui « ressemblent, pour tout ce qui intéresse le logicien, aux phénomènes étudiés par les sciences naturelles, depuis la science des organismes jusqu'à celle des astres³ ». « Certes, le développement du langage se fait par une multitude d'efforts subconscients, celui des institutions suppose une grande part de conscience complète; pourtant, dès qu'on les envisage sous l'aspect collectif, tous deux

1. Paris, Firmin Didot, 1904, brochure in-4, 24 pp. — P. 17.

2. P. 20.

3. P. 18.

sont analogues au devenir aveugle des créations de la nature. Il en est de même du développement des autres créations humaines, le vêtement, l'habitation, la mythologie, l'écriture..., la plastique, la musique, la poésie, car les arts mêmes ne font pas exception, ni la science, ni la philosophie. L'homme, sans doute, ne produit rien où le détail ne suppose le caprice, la pensée originale, la volonté individuelle et momentanée; mais il ne produit rien non plus où l'ensemble ne révèle la compensation des vouloirs contraires, l'insignifiance relative des accidents, le même déterminisme large et impersonnel qui gouverne tout l'univers¹. » L'ancienne histoire notait « tout ce qui a chance de déjouer le raisonnement » : « les nouvelles branches de l'histoire... n'existent que par le raisonnement ». Elles reposent sur cette idée que les œuvres de l'homme « sont humaines sans être pour cela extra-naturelles² ».

A cette objection, que l'histoire comporte l'observation, mais non l'expérimentation, M. Havet répond que si la paléontologie, la géologie, l'astronomie — qui n'expérimentent point — sont des sciences, l'histoire peut donc l'être aussi bien. Les astronomes, comme les géologues, sont « des historiens qui s'ignorent »; ils « débrouillent un fouillis historique, le fouillis des astres³. » — On pourrait ajouter qu'il y a souvent dans la *comparaison*, et en particulier dans la comparaison du passé avec le présent, l'équivalent d'une expérimentation.

L'histoire comporte, d'ailleurs, comme toute science, des vérifications après coup. La vérification peut se présenter sous la forme de prédiction soit d'événements non encore accomplis soit de constatations non encore faites. M. Havet emprunte à la philologie des exemples probants de prédictions de la seconde sorte⁴. — L'histoire pourrait fournir aussi des prédictions de la première sorte. Mais il semble que l'histoire-science, en son essence, aspire moins au « prévoir » qu'au « pouvoir ».

On souhaiterait que M. Havet développât les brèves mais suggestives indications de ces pages où il a parlé avec tant de foi de la méthode historique, « une des plus étonnantes créations de la pensée⁵ ».

La Société d'Histoire moderne a ouvert dans sa séance de février une intéressante discussion sur la *Méthode de publication des documents de l'histoire moderne*. Nous reproduisons, d'après le Bulletin de la Société (n° 29), l'essentiel de ce qui a été dit dans cette séance sur la question.

M. Mantoux a remarqué d'abord que trois sortes de publications ont été jusqu'ici entreprises : des recueils de pièces données *in extenso*, des

1. Pp. 48-49.

2. P. 20.

3. P. 22.

4. P. 23.

5. P. 9.

catalogues sommaires, et de grands inventaires analytiques comme les *Calendars* anglais. Des trois méthodes en présence, il semble bien que la première ne soit applicable qu'à un nombre de cas très limité, lorsqu'il s'agit de documents d'un intérêt exceptionnel : encore a-t-elle l'inconvénient de faire la part très large au choix plus ou moins arbitraire de celui qui publie. On en voit l'abus dans le système déplorable des extraits. La seconde méthode, indispensable sans doute, ne suffit pas à elle seule : les chercheurs, souvent éloignés du dépôt où se trouvent les originaux, ont besoin d'indications plus détaillées que celles d'un simple catalogue. La troisième méthode serait donc celle qu'il y aurait lieu de recommander et d'appliquer de plus en plus. Elle est difficile : rien n'est plus délicat que de bien analyser des documents. C'est un exercice auquel devraient s'habituer de bonne heure les étudiants en histoire.

M. Caron estime que la question de l'édition des textes d'histoire moderne comporte un double problème : Quels documents faut-il publier ? Comment faut-il les publier ?

1° *Quels documents faut-il publier ?* L'édition *in extenso* de tous les documents de l'histoire moderne n'est peut-être pas scientifiquement désirable ; en tout cas, en raison de leur masse et des ressources limitées des historiens, elle est impossible. Il faut donc faire un choix.

Il y a intérêt à publier peu à peu tous les textes narratifs, dont le nombre est en somme restreint. Pour les documents d'archives, infiniment plus abondants, on peut distinguer, suivant qu'ils se présentent à l'état isolé ou par groupes.

Les premiers (pièces dites « autographes », « mélanges » et « résidus » des dépôts d'archives) sont publiés déjà en foule dans différentes revues spéciales ; il n'y a qu'à continuer.

Les seconds (documents formant les « fonds d'archives ») sont la grande majorité. Ils doivent être l'objet de publications raisonnées.

L'éditeur s'attachera à se rendre compte de l'importance des pièces et de l'utilité qu'en offre l'impression ; il s'assurera qu'elles ne sont pas déjà éditées, en totalité ou en majeure partie. Il se préoccupera de constituer des ensembles, en se fondant soit sur la disposition en familles que nous présentent les archives mêmes (par exemple, publication des documents émanés de telle administration, de tel corps délibérant), surtout l'agencement actuel des études historiques (par exemple, publication des documents relatifs à telle ou telle question ou série de questions d'histoire diplomatique ou militaire).

Les documents à publier une fois isolés, une grave question reste à trancher : doit-on donner tout *in extenso* ?

La réponse peut être affirmative s'il s'agit de documents d'une importance capitale et dont l'édition totale est matériellement possible. Dans le cas contraire, qui est le plus fréquent, un type de publication très recommandable, quoique jusqu'ici négligé en France, s'indique : c'est le *Calendar*, où les documents, suivant leur valeur respective, sont donnés en entier ou sous forme d'analyses. Ce système est préférable à celui qui consiste à éditer un « choix » de pièces ; il est bon que *tout* document

soit représenté, ne fût-ce que par une mention de quelques mots. Dans le domaine de l'histoire du moyen âge, l'analyse des documents est couramment pratiquée d'après des règles précises que l'on enseigne à l'école des Chartes; les historiens modernes auront avantage à suivre, sur ce point, l'exemple des médiévistes.

D'une manière générale, d'ailleurs, il ne faut pas hésiter à appliquer, en histoire moderne, les principes de l'érudition médiévale; ainsi, la publication des textes ayant des ancêtres communs, comme les Cahiers de 1789, peut être effectuée comme celle des chroniques de même famille; les parties originales seront déterminées et reproduites; pour les parties copiées, l'on renverra au prototype.

La question de date est essentielle; l'éditeur s'efforcera de dater toutes les pièces qui ne le sont pas. — La question de l'orthographe à adopter est discutée: s'il s'agit de documents du *xvi^e* et du *xvii^e* siècles, l'on s'accorde à penser qu'il faut reproduire littéralement; mais pour le *xviii^e* et la Révolution, beaucoup d'historiens croient pouvoir, sans inconvénient, moderniser les formes anciennes et rectifier les erreurs.

2^o *Comment faut-il les publier?* — Il importe beaucoup qu'un recueil de textes soit matériellement bien disposé; tout doit concourir à en faciliter la consultation: variété des caractères employés, numérotation des pièces, titres courants, dates en manchette. Les documents doivent être respectés; certains éditeurs dépècent les textes qu'ils publient et en noient les morceaux dans un commentaire personnel; ce procédé est inadmissible.

L'introduction sera sobre, les notes également. Il ne faut consacrer de notices biographiques qu'aux personnages secondaires, à ceux qui ne sont point mentionnés dans les dictionnaires usuels; tous les noms de lieux sont à identifier.

Des tables sont absolument indispensables; une table des pièces, dans l'ordre où elles sont publiées, et un index alphabétique très soigné des noms propres et des matières. Il ne faut pas craindre de dépenser du temps à les établir. Un recueil de textes sans tables perd 50 0/0 de sa valeur.

L'édition des textes narratifs peut être l'objet de prescriptions particulières; l'introduction contiendra des détails précis sur le texte, manuscrit ou imprimé, reproduit; il sera utile, si l'original n'en comporte pas, d'introduire une division en chapitres.

Bien entendu, les règles indiquées sont générales et peuvent être appliquées de façon variable suivant les cas. Ici comme ailleurs, un principe doit dominer le travail historique: celui de la solidarité des efforts, de l'obligation d'adapter les tâches particulières aux nécessités de la tâche commune.

M. Lanson pense que le danger des catalogues analytiques est de laisser entièrement dans l'ombre certains côtés des documents, insignifiants aux yeux de telle personne, tandis que pour telle autre ils présenteraient un intérêt capital. Peut-être pourrait-on établir quelques règles élémentaires. Il y a des choses que l'analyse, même rapide, devrait toujours

respecter : les mots typiques de toute nature, les noms propres de personnes et de lieux, les dates. Il ne faudrait jamais oublier de les mentionner.

M. Seignobos croit qu'on pourrait indiquer le minimum de ce qui doit être publié. Un catalogue analytique bien fait doit contenir : 1° une mention, si succincte qu'elle soit, de *tous* les documents sans exception ; 2° les noms propres ; 3° tout ce qui est personnel et réel. Mais il faut supprimer toutes les formules, tout le fatras qui forme les trois quarts des documents officiels et qui n'a aucun sens historique ou autre.

La *Revue politique et parlementaire*, dans son numéro du 10 décembre 1904, publie sous ce titre, *Coup d'œil sur l'évolution du travail dans les quatre derniers siècles*, une leçon d'ouverture de M. Georges Renard au cours d'histoire du travail du Conservatoire national des Arts et Métiers. — L'historien doit embrasser parfois l'ensemble des faits qu'il étudie, tenter une « œuvre de simplification », « sous peine de n'être qu'un chiffonnier du passé, un ramasseur et un entasseur de petits faits épars et sans liens entre eux » (p. 516) : c'est une simplification de ce genre, très lumineuse et très suggestive, qu'on trouve dans les pages de M. Renard. Nous allons résumer ce résumé, en nous servant le plus possible des termes mêmes de l'article.

Le système qui a prévalu dans le monde européen pendant les quatre derniers siècles, c'est le système *capitaliste* : ce système est constitué par la domination du capital-argent, du capital mobile, qui cherche à se reproduire à l'aide du travail d'autrui (entreprises, prêts). Il y a une classe marchande, commerçante, financière, qui accumule l'argent et qui prend la première place dans la société laborieuse. La transformation, les progrès techniques dans le mode de production ne sont pas, comme on l'a souvent dit, les facteurs des transformations économiques et sociales, mais sont des conséquences, au contraire, de l'extension du marché. Les phases que le capitalisme a parcourues depuis le milieu du moyen âge sont caractérisées précisément par l'étendue du cercle où s'est exercée son action : il a passé par une phase *urbaine*, puis par une phase *nationale*, et il est entré aujourd'hui dans une phase *internationale*.

Dans les républiques municipales, comme Florence, Bruges, Gand, aux *xiii^e* et *xiv^e* siècles, on voit apparaître, sur un espace plus petit, tous les traits caractéristiques des sociétés contemporaines : prédominance du capital-argent, création de grandes institutions financières, subordination de l'industrie au commerce, décomposition du travail dans les divers corps de métier, lutte de classes, expansion coloniale. — Au *xv^e*, au *xvi^e* siècle, commence la concentration politique, l'organisation des grands Etats. Les mêmes principes persistent qui ont présidé à la vie économique urbaine, mais ils agissent dans une plus vaste enceinte. Le pou-

voir central brise les barrières qui séparaient les villes ou les provinces, mais pour les reporter aux frontières. On voit continuer le mouvement d'ascension de la classe riche en argent — la bourgeoisie — et augmenter la sujétion de la classe ouvrière, toujours plus nombreuse. Le commerce s'étend démesurément, et peu à peu le marché se dilate jusqu'aux confins mêmes du globe. — Dans la période internationale, le milieu où évolue le capitalisme est transformé, non moins qu'agrandi, grâce aux progrès de la science, stimulés par les besoins mêmes qu'il s'agit de satisfaire. Le capitalisme porte tous ses fruits, bons et mauvais. D'une part, c'est un débordement de richesses, un extraordinaire progrès du bien-être. D'autre part, c'est l'organisation d'une véritable féodalité financière et, en face, c'est le développement du socialisme qui vise à détruire le capitalisme.

Si l'on considère que le point de départ, antérieur à l'économie urbaine, c'est l'économie domestique fermée, où le propriétaire produit lui-même, sur son domaine, ce dont lui et les siens ont besoin, il semble que l'idéal vers lequel on tend soit quelque chose d'analogue, mais pour l'humanité entière : l'humanité administrant le globe comme un domaine unique et fermé où, par une entente amiable, chaque pays aurait sa tâche et se chargerait d'apporter au revenu commun ce qu'il est le mieux à même de produire, autrement dit une solidarité croissante entre les nations s'ajoutant à une solidarité croissante entre les membres de chaque société.

Nous avons annoncé dans notre dernier numéro la nouvelle *Revue germanique*. Les deux premiers numéros en ont paru : ils présentent un intérêt très vif et répondent bien à l'intention des fondateurs d'embrasser les manifestations les plus diverses de la vie historique dans le passé et le présent. Très riche au point de vue bibliographique, cette publication est destinée à rendre de grands services. — Signalons dans le premier numéro une curieuse étude de M. Ernest Lichtenberger sur le *Faust* de Goethe, où il esquisse une « méthode de critique impersonnelle » très ingénieuse et très discutable.



En même temps que s'achève la *Bibliographie générale des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France* et que s'imprime un supplément qui poussera cette *Bibliographie* de 1886 à 1900, a paru (1904) le premier fascicule (1901-1902) d'une nouvelle partie de l'ouvrage destinée à le tenir à jour¹. M. de Lasteyrie a eu pour

1. Paris, Bibliothèque Nationale, VIII-287 pp. in-4.

collaborateur M. Alexandre Vidier dans une tâche dont l'*Avertissement* montre toute la difficulté. L'irrégularité, l'incohérence des publications de beaucoup de Sociétés, la mauvaise organisation du Dépôt légal l'ont forcé à reculer jusqu'à 1904 la publication de la Bibliographie de 1901 et à faire chevaucher le fascicule sur les années 1901 et 1902, comme le suivant embrassera 1902 et 1903, de façon à comprendre les volumes parus après l'exercice auquel ils se rattachent.

Des notices relatives aux publications antérieures de chaque Société et deux tables, — l'une des auteurs, l'autre des matières, — ajoutent singulièrement à l'utilité de ce fascicule.

Le *Dictionnaire de l'État-Major français au XVI^e siècle*¹ qu'a publié M. Fleury Vindry est le dépouillement des quatre grands recueils manuscrits de « montres » qui existent à la Bibliothèque Nationale. Seul encore le dépouillement des « montres » de la gendarmerie a été donné. Il occupe un grand volume in-4. Les compagnies sont rangées suivant l'ordre alphabétique des noms de leurs capitaines, et des tableaux énumèrent les officiers de chaque compagnie à la date des différentes montres.

Une seconde partie renferme les notices biographiques des officiers catalogués dans le précédent volume. Ces notices succinctes ont été établies d'après les dossiers généalogiques de la Bibliothèque Nationale, les nobiliaires de province, les histoires généalogiques, les histoires locales et, paraît-il, d'autres sources encore que M. Vindry a le tort de ne pas énumérer d'une manière précise.

Bien que très incomplets — puisque l'auteur n'a dépouillé que les montres conservées à la Bibliothèque Nationale — et très confus, — l'auteur n'indique aucune de ses sources, — ces répertoires sont appelés pourtant à rendre des services à tous ceux qui s'occupent de l'histoire militaire du XVI^e siècle. — H. P.

1. 1 vol., in-4, Bergerac, 1903, et 1 vol. in-8, Paris, Cabinet de l'historiographe, 1903.

BIBLIOGRAPHIE

ANALYSES

Dr ERNST TRÖELTSCH. **Psychologie und Erkenntnistheorie in der Religionswissenschaft.** — Tübingen J. C. B. Mohr (Paul Siebeck), 1905. 1 br. in-8°, 53 p.

M. Tröeltsch s'est occupé déjà à deux reprises de la philosophie de la religion, d'abord dans un article des *Kantstudien* (*L'élément historique dans la philosophie de la religion de Kant*), puis dans un essai publié à l'occasion du jubilé de Kuno Fischer (*La philosophie de la religion au début du XX^e siècle*). La brochure actuelle (*La psychologie et la théorie de la connaissance comme facteurs de la science de la religion*) reproduit une communication faite l'an dernier au Congrès des arts et des sciences de Saint-Louis.

L'auteur écarte d'abord les conceptions périmées de la philosophie religieuse. Il ne s'agit plus de dogmatiser sur les vérités surnaturelles au nom de la foi, ni de remplacer la religion par une philosophie. Actuellement, on envisage la religion comme *fait*; et c'est donc la *psychologie* qui a pour mission d'étudier le fait religieux. Or on ne peut se fier, pour cela, à la psychologie *positiviste*; se basant sur une véritable métaphysique, sur une conception du monde et de l'homme, elle transforme le fait religieux en une survivance des superstitions primitives, et elle en affirme la disparition future. L'anthropologie et la science de la préhistoire contiennent, pour elle, tout le secret du phénomène religieux. Et c'est là une erreur. Seule, la psychologie du fait religieux *actuel* nous expliquera le fait religieux primitif; et la religion, en dépit des modifications de forme, est bien *vivante*, donc réelle. S'adressera-t-on à la psychologie *allemande*? Toutes *psychophysiologiques*, les recherches de Wundt et de ses élèves visent à décomposer les phénomènes complexes et à expliquer

leur apparition sans introduire d'élément original. Au fait religieux, cette méthode n'a pu être encore appliquée; Wundt espère que l'on y parviendra par la *psychologie collective*. Mais la méthode est ici erronée; le phénomène religieux est original et demande à être abordé *comme phénomène religieux et tel qu'il a été observé*. La psychologie française est plus attachée au *fait*; mais, avec Marillier et d'autres, elle a eu surtout pour objectif la *pathologie* religieuse. C'est à la psychologie *américaine*, et surtout à celle de William James, que l'on s'adressera avec profit. Le livre sur « *les variétés de l'expérience religieuse* », conçu un peu suivant les idées de Kirchhoff, est une *description* fidèle de la religion vécue. On peut seulement lui objecter qu'il envisage de manière trop exclusive le sentiment et ne tient pas assez compte des *idées* religieuses. Mais la psychologie, telle que James l'entend ici, est bien le fondement réel de la science et de la philosophie de la religion.

Non pas le fondement *unique*. Car les *faits* religieux doivent être évalués au point de vue de leur *vérité*. Or la psychologie est impuissante à fournir cette évaluation. Les efforts de James en sont la preuve. Qu'il se place au point de vue de l'achèvement de l'expérience consciente, ou bien au point de vue biologique de la bienfaisance du fait religieux, ou encore au point de vue mondial (requérant une source de notre expérience), ou enfin au point de vue de la réalité de certaines influences surnaturelles (en recourant même au spiritisme), James quitte l'expérience pure, conçoit la conscience et le monde sous une loi téléologique, bref *d'empiriste* se transforme en *rationaliste*. Et telle est la nécessité. L'*empirisme* rigoureux établit les *faits* de la religion; le *rationalisme* les critique au point de vue de leur *vérité*.

Mais quel *rationalisme*? Il ne s'agit ni du rationalisme *a priori* et *spéculatif* qui déduisait l'expérience, ni du rationalisme *régressif* qui ramenait l'expérience à des principes nécessaires. Kant les a ruinés l'un et l'autre. Mais il a donné toute force au rationalisme *formaliste*, lequel met *l'a priori dans l'expérience*, déterminant la connaissance *vraie* par cette mutuelle pénétration. Et c'est selon l'esprit de Kant qu'il faut chercher *l'a priori* du phénomène religieux.

Or, à la méthode il convient de faire, à l'heure actuelle, plusieurs retouches, et ces retouches peuvent se ramener à quatre :

1) On objecte généralement à Kant que la psychologie peut seule poser le problème de la connaissance, car c'est dans les *données* de la psychologie que l'on trouve *l'a priori* cherché. A cette objection on peut répondre que le caractère rationnel de la réalité est postulé par la connaissance, et qu'il y a dans l'affirmation de *l'a priori* et du vrai un acte *volontaire*. Mais la table des catégories kantienne est remaniale; et Kant eut tort de croire qu'on la pouvait déterminer intégralement. C'est dans les faits eux-mêmes qu'il faut que l'on cherche les *lois* de l'expérience; et l'on découvrira donc ainsi les lois de l'expérience *religieuse*. Dès lors cette recherche se poursuivra, dans une sorte de combat entre le rationnel et l'*irrationnel*, puisqu'il y a des faits qui se refusent à se plier à ces lois.

2) Et, s'il y a distinction entre les deux éléments, loi et fait, la loi ne peut être envisagée du point de vue étroit qui fut celui de Kant. Car il réduisit la religion à une systématisation de l'*a priori moral*; et c'est le déisme de l'*Aufklärung* qu'il coula dans son criticisme. Or la psychologie de notre âge est infiniment plus riche à l'égard du fait religieux que ne le fut celle de Kant; et cet intellectualisme moral ne lui convient plus. Schleiermacher a indiqué, sur ce point, où il fallait poursuivre les catégories religieuses.

3) Mais la grande modification porte sur la relation entre l'*intelligible* et le *phénoménal*, la liberté et l'enchaînement causal. Kant la détermine de telle sorte que, si la liberté produit les catégories, elle retombe dans le déterminisme temporel qu'elle engendra. Et la conscience religieuse atteste une influence exercée dans le temps, mais en dehors du mécanisme, un contact avec le surnaturel. Or, par cette voie, rencontrant la liberté dans le fait religieux, c'est l'*irrationnel* que nous trouvons à nouveau.

4) Enfin, tandis que, dans la critique de la connaissance *théorique*, Kant n'assignait de valeur à l'élément *a priori* que dans sa fonction empirique, à l'égard de la connaissance *pratique*, et notamment en ce qui concerne la critique de la *religion*, il assigne une valeur à l'*a priori en lui-même*, sans se préoccuper assez de l'*actualisation* de cet élément. Et s'il agit ainsi, c'est surtout parce qu'il craint le *mysticisme*. Mais le mysticisme est l'essence même du phénomène religieux; et la psychologie nous apprend à corriger ici encore le point de vue de Kant.

Ainsi, et par cette union de la *psychologie* et de la *théorie de la connaissance*, on obtient une véritable *science de la religion*, qui ne se borne pas à décrire le fait religieux, qui ne se pose pas en adversaire du fait religieux, qui ne substitue pas la science au fait religieux. Et si cette science, ou cette philosophie, ne permet pas de pénétrer au delà de l'expérience même donnée dans la conscience religieuse, si elle n'explique pas le contact entre l'homme et le divin, elle permet du moins, puisqu'elle ramène à l'unité le divers des expériences religieuses et soumet (partiellement) à des catégories générales et rationnelles l'irrationalité des faits, de juger la conscience religieuse, d'admettre la vérité, à des degrés divers, des diverses formes religieuses, d'évaluer enfin l'expérience religieuse du point de vue de sa fécondité.

M. Troeltsch s'est proposé, dans cette étude, un problème de *méthode*. Nous ne saurions donc lui objecter que les catégories religieuses dont il affirme la nécessité sont laissées par lui dans l'indétermination. Mais son *rationalisme* est-il vraiment opposé, ainsi qu'il l'affirme, à son *empirisme*? et la transformation qu'il indique du criticisme kantien nous met-elle si loin du *psychologisme* de James? Notons seulement que l'*a priori* religieux, cherché dans la conscience religieuse, est déterminé par un acte qui ressemble fort à la *volonté de croire*. Et cette remarque est moins une objection à la méthode suivie par M. Troeltsch qu'un doute sur le caractère *rationaliste* de cette méthode. Une formulation précise des catégories modifierait-elle cette impression? Ou bien, si la *vérité* des expériences

religieuses dépend de leur *fécondité*, cette formulation précise ne nous ramènerait-elle pas (je répète que ce n'est là nullement un grief), en dépit de Kant, au *pragmatisme* de James?

J. SEGOND.

G. FERRERO, **Grandeur et décadence de Rome. I. La Conquête**, Paris, Plon, 1904, in-18, III + 426 pp.

Si le degré de précision de nos connaissances relatives au passé ne dépendait uniquement que du nombre de textes, de sources et de documents utilisés en vue de ces connaissances, il y aurait plus d'une période historique dont on serait en droit de dire que nous les connaissons d'une façon parfaite, immuable, *ne varietur*. Il faut croire pourtant qu'il n'en est pas ainsi, car nous voyons à chaque instant naître de nouveaux travaux relatifs à des périodes qui semblaient être des mieux connues et qui, chose qui pourrait paraître bizarre, ne s'appuient sur aucun document nouveau, sur aucun texte inédit. Quel est donc l'élément vraiment nouveau qu'apportent ces travaux, en quoi enrichissent-ils nos connaissances, quelle est leur utilité théorique ou pratique ?

La réponse à ces questions ne présentera aucune difficulté, si l'on consent à admettre qu'à côté de l'*érudition* qui se trouve à la base des études historiques, qui en fournit la matière brute, il y a la *synthèse* qui en est le couronnement et qui est destinée à réunir les matériaux fournis par l'*érudition* en vue d'une interprétation d'ensemble. Or, si l'*érudition* constitue la partie pour ainsi dire impersonnelle, objective, permanente des études historiques, la *synthèse* en est la partie subjective, variable, ses variations ne dépendant pas du caprice ou des préférences purement personnelles de l'historien, mais du milieu historique dans lequel il vit, des grands problèmes sociaux et politiques qui agitent son époque et qui, inconnus aux historiens qui l'avaient précédé, lui inspirent des analogies nouvelles permettant d'appliquer au passé un point de vue également nouveau. Il est donc à présumer que de nos jours surtout où l'ère pour ainsi dire analytique des études historiques peut être considérée comme close, le nombre des travaux consacrés à la *synthèse* ira en augmentant au fur et à mesure que surgiront de nouveaux problèmes qui, en élargissant notre expérience historique personnelle, actuelle, nous permettront en même temps de saisir le passé dans une *synthèse* plus vaste et plus compréhensive.

C'est ce procédé, éminemment synthétique et psychologique, que M. Ferrero a voulu appliquer à l'histoire de Rome. Nous n'avons encore devant nous que le premier volume de la traduction de son ouvrage, celui relatif à la période de la « Conquête » et qui embrasse les événements compris entre les débuts de la République et le départ de Jules

César pour la conquête de la Gaule. Mais nous pouvons dire d'ores et déjà qu'il s'agit là d'une conception de l'histoire de cette période vraiment originale et pleine d'intérêt, exposée dans un style tantôt clair et concis qui rappelle celui des meilleurs modèles classiques, tantôt imagé et artistique qui fait penser aux meilleures pages de d'Annunzio. Les pages consacrées par exemple à Lucrèce et à Catulle sont vraiment belles, d'une beauté sévère et concentrée.

Toute l'histoire de Rome, pendant la période indiquée, se réduit aux yeux de M. Ferrero, à une lutte de classes, à un travail intérieur tendant à transformer l'ancienne petite république aristocratique et agricole en un vaste empire démocratique et mercantile, à remplacer l'ancienne hiérarchie sociale, basée sur la naissance, en une hiérarchie nouvelle, basée sur la possession. Cette histoire est avant tout une histoire sociale; les questions politiques proprement dites y tiennent très peu de place, et toutes les luttes intérieures qui se sont déroulées au cours de cette période sont moins des luttes de principes que des luttes d'intérêts.

Les premières guerres que Rome eut à soutenir étaient des guerres de nécessité, des guerres de défense ou d'élargissement des frontières imposées par les circonstances. Mais il en est résulté un bouleversement tel dans l'ordre social, un tel changement dans les mœurs et habitudes, une telle transformation des conditions de la vie qu'après les premières guerres la République se vit poussée, entraînée malgré elle dans la voie des conquêtes proprement dites, dans la voie de l'*impérialisme*.

Voilà deux grands faits dont nous retrouvons l'analogie dans l'histoire des peuples de l'Europe moderne, faits connexes d'ailleurs, comme ils l'ont été dans l'histoire de Rome : transformation des régimes aristocratiques et oligarchiques en un régime démocratique mercantile ou ploutocratique; tendances impérialistes ayant pour but de consolider ce régime, de créer de nouvelles sources d'enrichissement et de nouveaux moyens de faire fructifier les richesses déjà acquises.

Et l'auteur n'a pas de peine à montrer que si de nos jours l'industrie, comme moyen de placement de capitaux et de création de nouvelles richesses, est de nature à atténuer en partie les tendances impérialistes proprement dites, la Rome antique qui ne connaissait pas cette ressource, était poussée fatalement à marcher de conquête en conquête, jusqu'à la soumission de tout l'Univers connu.

La lutte d'intérêts qui se poursuivait entre les différentes classes sociales s'étendait jusqu'aux individualités marquantes, en qui semble s'incarner l'histoire de Rome pendant la période de la Conquête. A part deux ou trois d'entre elles qui sont restées fidèles jusqu'à la mort au parti qu'elles représentaient, toutes les autres n'étaient que ce qu'on appellerait de nos jours de simples politiciens arrivistes, disposés à servir n'importe quel parti, prêts à toutes les trahisons, pour conquérir les honneurs et les richesses, pour satisfaire leur ambition personnelle, leur soif des jouissances et des plaisirs. Marius, Sylla, Pompée, Crassus, Jules César, Cicéron, l'auteur nous donne une psychologie pénétrante de chacun de ces personnages, de leurs intrigues et rivalités, et en

le lisant on se croit transporté à une époque tout à fait rapprochée de nous.

Mais au milieu de tous ces personnages se dresse la figure méconnue et énigmatique de Lucullus. C'est la figure centrale de la période qui nous occupe, car c'est lui qui a révélé à Rome ses destinées impérialistes, c'est lui qui l'a entraînée dans une voie dans laquelle elle ne pouvait plus s'arrêter. Il a été donné à un aristocrate de naissance et de goûts, fier de son origine, ennemi des financiers et des spéculateurs, disciple de Rutilius Rufus et ami de Sylla, d'incarner en lui la mission mercantile et démocratique de sa patrie, de travailler à l'avènement d'un ordre de choses diamétralement opposé à celui vers lequel allaient toutes ses sympathies, et cela sans s'en rendre compte et tout en ne croyant servir que son ambition personnelle. Il y a, dans l'histoire, de ces hommes pour ainsi dire providentiels. Tel, par exemple, Napoléon se proposant d'affranchir les peuples des tyrannies traditionnelles et de les réunir tous à l'ombre et sous la protection de la « Paix Française » et ne réussissant qu'à éveiller, à créer cette question des nationalités qui a rempli la plus grande partie du XIX^e siècle et qui ne visait qu'à détruire l'œuvre à laquelle il a consacré le meilleur de sa vie. Lucullus présente d'ailleurs plus d'une analogie avec Napoléon. Comme ce dernier, il a remplacé les négociations diplomatiques, lentes et inefficaces, dans lesquelles se complaisait le Sénat romain, par l'intervention armée prompte et décisive, destinée à surprendre l'adversaire, à l'épouvanter à force d'audace et de hardiesse. Avec beaucoup moins de talent et de spontanéité, Pompée et César ne feront que suivre les traces de Lucullus, imiter son exemple et amener cette « tragique catastrophe du nouvel impérialisme » qui les empêchera, ainsi que le dit M. Ferrero dans sa très belle conclusion, de finir, comme lui, leur vie « dans une atmosphère de lumière et de calme, dans un délicieux îlot de plaisirs et de repos », et de « s'endormir paisiblement dans les bras de l'Euthanasie, la déesse de la mort tranquille, la déesse silencieuse ».

D^r S. JANKELEVITCH.

TH. COLLARDEAU. **Etude sur Epictète.** Paris, A. Fontemoing, 1903, in-8°, XII+354 pages.

L'auteur s'est proposé d'étudier dans ce livre Epictète, non en tant que philosophe mais en tant qu'homme et éducateur, « moins pour mieux connaître le stoïcisme primitif de Chrysippe et de Zénon, que pour le mieux connaître lui-même, en insistant moins sur la matière de sa doctrine que sur l'enseignement de cette doctrine, sur l'esprit et la forme de cet enseignement ». Or, le livre le plus connu d'Epictète, le *Manuel*,

ne nous fournit sous ce rapport aucun élément utilisable. C'est dans les *Entretiens* qu'il se révèle à nous avec tout son talent d'éducateur, de pénétrateur d'âmes, avec toute sa force de persuasion et son éloquence familière et entraînant.

L'auteur nous montre, à l'aide de données chronologiques, que ces *Entretiens* ont été recueillis par Arrien, sinon sous la dictée directe du maître, tout au moins sous l'impression presque immédiate de ses leçons, qu'ils ont été composés, pour ainsi dire, au jour le jour et que nous avons par conséquent le droit de les considérer comme renfermant un tableau exact et fidèle de ce qu'étaient ces entretiens d'Épictète avec ses élèves, de la forme qu'ils revêtaient, des incidents de différents genres qui les marquaient. Quant au *Manuel* composé par le même Arrien, il serait postérieur aux *Entretiens* dont il ne constitue, pour ainsi dire, que le résumé et la condensation.

L'impression qui se dégage de l'analyse des *Entretiens* est que nous nous trouvons en présence d'un éducateur de vocation, d'un moraliste au sens meilleur du mot, d'un homme dont toute la vie était de nature à servir d'illustration à son enseignement, d'une sorte d'apôtre auquel on peut appliquer ce qui a été dit de Spinoza : qu'il était « ivre de Dieu ».

Les questions morales priment à ses yeux toutes les autres. La physique l'intéresse peu, il ne parle de la théorie de la connaissance que pour lancer quelques sarcasmes à l'adresse des sceptiques, mais il ne se lasse pas d'enseigner que « pour réaliser le bien, l'homme a la raison, guide dont il ne doit jamais s'écarter, et la volonté libre, dont il peut sans cesse accroître l'indépendance en luttant contre les passions et les habitudes ».

Mais, s'il prêche à ses disciples le mépris et l'indifférence pour les biens extérieurs, qui ne dépendent pas de nous, s'il met au-dessus de tout la dignité morale, les droits de la conscience et les maximes de la raison, il est loin de posséder cette morgue, cet orgueil, résultant de la conscience d'une supériorité, qu'on considère généralement comme un des traits caractéristiques des adhérents du stoïcisme, et son désir d'indépendance ne va pas jusqu'à fuir la société des autres hommes, à renier la vie sociale. S'il cite souvent Diogène, c'est pour montrer à ses élèves un exemple frappant d'indifférence pour les biens terrestres, sans vouloir le moins du monde leur recommander en même temps de nourrir à l'égard de leurs semblables le même mépris hautain et railleur dont le grand philosophe cynique accablait ses contemporains. Son modèle préféré serait plutôt Socrate, ce grand martyr de l'antiquité, qui savait faire la part du nécessaire et du superflu, qui, joignant à une grande intelligence un grand cœur, allait affirmant partout sa propre ignorance, cherchant à s'instruire, et qui, lorsqu'il lui arrivait de constater que d'autres étaient encore plus ignorants que lui, était pris pour eux d'une grande pitié et d'un désir ardent de les attirer vers la lumière et la vérité. Comme Socrate, Épictète prêche à ses élèves l'humilité, l'indulgence et le dévouement, il les engage à prendre la vie telle qu'elle est, à prendre part à la mêlée sociale et aux luttes politiques, à obéir aux lois, mais en s'atta-

chant partout et toujours à ne rien sacrifier de ce qui est essentiel : la dignité morale, les convictions intimes de l'homme.

Épictète est un véritable précurseur du christianisme. C'est dans son sentiment religieux, vif et profond, qu'il puisait les ressources nécessaires pour braver les misères de la vie, la pauvreté, les injures, la maladie et la mort. Quand on accepte la vie, il faut l'accepter avec toutes ses conséquences. Or, la mort n'est que le couronnement de la vie, c'est sa conséquence dernière et suprême. Ne pas vouloir mourir, craindre la mort, équivaut à regretter d'être né. Seuls, ceux qui ne vivent pas ne meurent pas ; la mort, c'est « le retour de la fête ». Conception plus logique que l'immortalité chrétienne.

Dans un dernier chapitre, M. Collardeau analyse la forme des *Entretiens* et nous fait voir dans Épictète un des maîtres du dialogue philosophique, sachant manier à merveille, en leur imprimant un cachet personnel, les moyens traditionnels de la poésie et de la philosophie populaires.

D^r S. JANKELEVITCH.

**Ouvrages reçus par la Revue
et dont il sera rendu compte ultérieurement :**

- G. SIMMEL, *Die Probleme der Geschichtsphilosophie, Eine erkenntnistheoretische Studie*, 2^e, völlig veränderte Auflage, Leipzig, Duncker et Humblot, 1905, in-8.
- H. RICKERT, *Geschichtsphilosophie* (Separatabdruck aus : *Die Philosophie im Beginn des 20 Jahrhunderts*, Festschrift für Kuno Fischer, II), Heidelberg, Winter, 1905, in-8.
- L. M. HARTMANN, *Ueber historische Entwicklung, Sechs Vorträge zur Einleitung in eine historische Soziologie*, Gotha, Perthes, 1905, in-8.
- F. GALTON, E. WESTERMARCK, P. GEDDES, E. DURKHEIM, H. H. MANN, V. V. BRADFORD, *Sociological Papers* (Introd. by J. Bryce), Londres, Macmillan, 1905, in-8.
- F. COSENTINI, *La Sociologie génétique*. (Introd. de M. Kovalewski (*Bibl. de phil. contemp.*)), Paris, Alcan, 1905, in-8.
- E. RIGNANO, *La Sociologia nel Corso di filosofia positiva d'A. Comte*, Palermo, Sandron, 1904, in-12.
- E. SEILLIÈRE, *La Philosophie de l'Impérialisme, II, Apollôn ou Dionysos, Étude critique sur F. Nietzsche et Utilitarisme impérialiste*, Paris, Plon, 1905, in-8.
- A. BAZAILLAS, *La vie personnelle* (*Bibl. de phil. contemp.*), Paris, Alcan, 1905, in-8.
- W. WINDELBAUD, *Geschichte der Philosophie* (Separatabdruck aus : *Die Philosophie im Beginn des 20 Jahrhunderts...*) Heidelberg, Winter, 1905, in-8.
- L. G. LÉVY, *La Famille dans l'antiquité israélite*, Paris, Alcan, 1905, in-8.
- P. WINOGRADOFF, *The Growth of the Manor*, Londres, Sonnenschein, New-York, Macmillan, 1905, in-8.
- P. IMBART DE LA TOUR, *Les Origines de la Réforme, I, La France moderne*, Paris, Hachette, 1905, in-8.
- C. TRAPENARD, *Le pâturage communal en Haute-Auvergne* (xvii^e et xviii^e siècles) (Préf. de P. Viollet), Paris, Larose et Tenin, 1904, in-8.
- H. SAGE, *Don Philippe de Bourbon et Louise-Elisabeth de France*, Paris, Cerf, 1904. in-8.
- E. PICARD, *Bonaparte et Moreau*, Paris, Plon, 1905, in-8.

- Ch. AURIOL, *La France, l'Angleterre et Naples de 1803 à 1806*, Paris, Plon, 1905, 2 vol. in-8.
- Abbé P. DABRY, *Les Catholiques républicains (1890-1903)*, Paris, Chevalier et Rivière, 1905, in-8.
- LÜTZOW, *Lectures on the Historians of Bohemia*, Londres, Frowde, 1905, in-8.
- E. AUBIN, *Le Maroc d'aujourd'hui*, Paris, Colin, 1904, in-18.
- V. STRAZZULA, *I Persiani di Eschilo ed il nomo di Timoteo volgarizzati in prosa con Introd. storica*, Messine, Principato, 1904, in-8.
- G. PASCIOCCO, *Elagabalo*, Contributo agli studi sugli « *Scriptores Historiæ Augustæ* », Feltre, Castaldi, 1905, in-18.
- E. BOSSERT, *Essais sur la littérature allemande*, Paris, Hachette, 1905, in-16.
- A. LE BRETON, *Balzac, l'Homme et l'Œuvre*, Paris, Colin, 1905, in-18.
- A. AUDOLLENT, *Defixionum tabellæ quotquot innotuerunt tam in Græcis Orientis quam in totius Occidentis partibus præter Atticas in Corpore inscriptionum atticarum editas*, Paris, Fontemoing, 1904, in-8.

Le gérant : PAUL CERF.

LA SCIENCE HISTORIQUE MODERNE ¹

Faisant preuve d'une force de travail extraordinaire, de connaissances encyclopédiques et d'un esprit largement compréhensif, Karl Lamprecht a publié sur « La vie économique de l'Allemagne au moyen âge » un ouvrage d'investigation d'une importance capitale ; il a ensuite donné une exposition curieuse de l'histoire de l'Allemagne dans un ouvrage où on retrouve les mêmes qualités ; il a enfin, dans une série d'articles et de brochures pleins d'esprit, donné un exposé théorique de ses idées méthodologiques — sur lesquelles il revient dans son dernier ouvrage dont nous avons emprunté le titre pour notre article.

Lorsqu'on veut donner une appréciation critique d'une production littéraire, on doit naturellement se demander, avant tout, quels sont ses rapports avec ce qui a été fait antérieurement, quels sont les éléments nouveaux qu'elle renferme, soit en ce qui concerne les matières traitées, soit au point de vue de la façon dont sont traitées les matières déjà connues. Cette question s'impose tout particulièrement, lorsque l'auteur nous avertit en termes exprès, comme le fait Lamprecht, que sa méthode est entièrement nouvelle et constitue le point de départ d'une nouvelle évolution dans la conception de la science historique. Il s'agit là de deux choses qui, tout en étant liées d'une façon assez intime, n'en doivent pas moins être séparées et, dans un cas comme celui-ci, séparées assez radicalement, lorsqu'il s'agit d'émettre une appréciation critique : la conception théorique et son application pratique. Cette dernière peut être nouvelle, sans que la première le soit, et c'est ce qui arrive le

1. A propos de Karl Lamprecht, *Moderne Geschichtswissenschaft*. Fünf Vorträge, Freiburg im B., Heyfelder, 1905, 132 p., in-8.

plus souvent dans l'évolution des sciences, des arts et des activités pratiques. Des idées directrices et des principes généraux sont souvent formulés longtemps avant qu'ils reçoivent une application pratique; et c'est certainement un grand et nouveau mérite que d'avoir fait le premier cette application, mais ce mérite ne diminue en rien la féconde importance de ces idées, lors même que celui qui les applique n'a pas conscience de leur origine. Le rôle de Montesquieu, par exemple, ne perd rien de son importance de ce fait que ses idées n'ont reçu une application pratique que dans les constitutions de la jeune Amérique et de la Révolution française; et on peut affirmer avec la même certitude que les constitutions libérales allemandes de la première moitié du XIX^e siècle se rattachent également aux idées de Montesquieu, quoiqu'elles aient puisé ces idées, sans avoir connaissance de leur origine réelle, soit dans les exemples que leur avait fournis la Révolution, soit dans les clichés qui exprimaient les mêmes idées devenues familières à tout le monde et qui faisaient pour ainsi dire partie de l'atmosphère politique du siècle. Ce serait nier ou considérer comme indifférente toute influence d'idées philosophiques, religieuses ou autres, sur la conscience générale ou sur celle de certains cercles sociaux, que de prétendre que toute contribution isolée doit être appréciée d'après ce qu'elle est en elle-même, sans tenir compte des liens qui la rattachent aux idées directrices que nous venons de mentionner.

Mais, chose bizarre, c'est précisément Lamprecht, après s'être employé avec tant d'ardeur à montrer l'influence que les forces psychiques de la société exercent sur les esprits individuels, qui, non seulement prétend que ses idées directrices constituent une contribution presque entièrement personnelle et isolée, mais veut encore qu'on les considère et les apprécie comme telles. Il a assuré vivement à plusieurs reprises, ainsi que dans l'ouvrage dont nous nous occupons (p. 89), que les idées fondamentales de sa conception remontent au temps où il était encore étudiant, alors que, sans préparation historique-philosophique, il étudiait l'histoire de l'Allemagne, et il a également averti à plusieurs reprises que ces idées ne doivent pas être rattachées à tout ce grand mouvement intellectuel du XIX^e siècle créé par le fondateur de la sociologie et du positivisme, A. Comte, quoiqu'il ait reconnu, après qu'on lui eut mis le fait sous les yeux, qu'il existe une « ressemblance partielle » entre sa conception et celle de Comte. Il oppose ses

vues à celles de l'école de Ranke basées sur la psychologie individuelle, il fait ressortir ce qui le distingue des historiens antérieurs de la civilisation, il poursuit l'histoire de ses idées assez loin en arrière et cherche dans la philosophie allemande la moindre velléité d'une conception sociale et psychologique de l'histoire ; mais, dans ses excursions historiques destinées à retracer le développement général de la « conception moderne de l'histoire », il s'arrête toujours à ce point précis où la conception spécifiquement sociale et socio-psychologique de l'histoire est née en France et en Angleterre, pour ne tenir aucun compte de ses conséquences et de ses influences ; et il donne tout au plus cette excuse qu'elle est passée inaperçue en Allemagne (p. 113). Et tandis que lui-même, tandis que son élève J. Goldfriedrich, dans un livre : *Die historische Ideenlehre in Deutschland* paru en 1902, considèrent que l'histoire du développement de leurs idées mérite une investigation scientifique, il qualifie avec mépris d'effort philologique celui qui consiste à déduire sa conception de « toute sorte » de systèmes proposés antérieurement, en particulier de celui de Comte (p. 89) ; il dit : quand on est créateur soi-même, on ne saurait mieux faire que de sourire de ces efforts.

Nous ajoutons certes foi à ce que nous dit Lamprecht, quand il nous assure que lorsqu'il faisait ses premières études, vers la fin des années quatre-vingts, il n'a pas eu l'occasion de s'occuper de la philosophie de l'histoire moderne, surtout de celle qui a été formulée par l'école positiviste, et que les idées qui lui ont été inspirées par l'étude de l'histoire de l'Allemagne lui sont tout à fait personnelles ; mais nous espérons pouvoir montrer qu'il eût été utile et instructif pour lui de se demander plus tard dans quel rapport se trouvaient ses idées à lui avec celles qui ont été émises par d'autres, au lieu de se renfermer en lui-même, à la façon d'un autodidacte. Nul doute que la façon dont Lamprecht traite l'histoire de l'Allemagne ne soit nouvelle dans ses parties essentielles. Mais dans l'ouvrage dont nous nous occupons, il s'agit avant tout de vues théoriques, et il ne faut pas que les affirmations de notre auteur nous empêchent de les considérer du point de vue de l'ensemble du domaine auquel elles appartiennent, afin de dégager leur caractère et leur originalité, ainsi que, dans une certaine mesure, la place qu'elles occupent dans la littérature historique.

Nous verrons alors qu'elles ne sont pas dépourvues d'une certaine originalité, quoique leur originalité soit moins grande que ne le croit l'auteur qui voudrait nous faire accepter sa manière de voir sur ce point; et dans la mesure où nous les trouverons originales, ce sera pour des raisons autres que les siennes.

Ce qui caractérise la conception de Lamprecht, c'est, ainsi qu'il le croit lui-même, le point de vue socio-psychologique. Le développement théorique de cette conception s'est accompli depuis un siècle dans deux directions principales, dont l'une, en passant par ce qu'on appelle la philosophie idéaliste, atteint son point culminant dans la philosophie de Hegel, tandis que l'autre, représentée par le positivisme français et anglais, a trouvé son expression la plus achevée dans la philosophie de Comte. Avec sa grande idée du développement spontané de l'Esprit Universel, à travers l'histoire, vers un état de liberté et d'autonomie de plus en plus en grand, Hegel a exercé une grande influence sur la science historique, surtout en Allemagne, et son expression que chacun est l'enfant de son siècle était devenue un aphorisme courant; mais sa conception, ainsi que tout le courant d'idées auquel elle appartenait, dérivait d'une façon trop déductive de ses prémisses métaphysiques, pour que l'élément socio-psychologique qu'elle renfermait et la notion de « l'esprit collectif », qui était considérée comme une fonction de l'esprit universel, aient pu devenir l'objet de l'investigation et de la méthode analytiques. C'est ce qu'ont très bien montré et Goldfriedrich dans l'ouvrage que nous avons déjà cité et Lamprecht dans plusieurs de ses opuscules.

Mais l'un et l'autre s'obstinent à ignorer que c'est Comte qui doit être considéré comme le créateur de la conception socio-psychologique, et cela à cause de l'application qu'il a faite de la méthode analytique, la seule féconde, à l'étude des événements historiques. Comte commence notamment par l'analyse des conditions de développement de la vie sociale qui sont : les influences naturelles, les manifestations humaines et les éléments fournis par la vie sociale antérieure; il poursuit l'analyse de ces facteurs et trouve que le facteur primordial de la civilisation est constitué par la *façon de*

penser des hommes — dont l'évolution à travers l'histoire est caractérisée par la subordination progressive de la sensibilité à la raison, des penchants égoïstes aux tendances altruistes, ainsi que l'exige la nature sociale de l'être humain. La façon de penser qui prédomine à une époque donnée détermine tous les domaines de la vie sociale pendant cette époque, de sorte que toutes les activités, tous les événements et tous les individus présentent, malgré les différences qui semblent les séparer, une physionomie commune et des caractères communs. N'ayant, et non sans raison, qu'une opinion médiocre du caractère scientifique de la psychologie de son temps, il disait que la méthode comparée appliquée à l'étude des différentes phases de la civilisation est plus à même de révéler ces caractères communs que l'analyse des éléments psychiques individuels. Appliquant cette méthode à l'histoire du développement de l'humanité dans son ensemble, donnant par conséquent le premier exemple d'une vaste conception socio-psychologique¹ de l'histoire, il arrive à établir trois phases essentiellement distinctes de la civilisation, au cours desquelles, et cela non sans passer par des phases intermédiaires ou secondaires, s'accomplit la rationalisation de la pensée humaine et avec elle la transformation qui aboutit à soumettre toutes les activités et tous les événements au règne de l'esprit scientifique ou positif. Notre époque vient seulement d'entrer dans cette dernière phase, et notre tâche consiste à chercher à réaliser le règne de l'esprit positif dans tous les domaines, à débarrasser les sciences et nos activités de tout élément métaphysique, à découvrir à l'aide de la méthode exacte les lois des phénomènes, afin d'imprimer à nos actes une direction meilleure et plus sûre. Telle est surtout notre tâche dans le domaine de la vie sociale qui doit être étudiée à l'aide d'une science exacte, la sociologie, en concevant les phénomènes qui se produisent dans l'État et dans la société comme une série de développements continus déterminés par des lois générales. Ces lois sont en dehors et au-dessus des lois biologiques qui ne déterminent que le côté animal du développement humain ; elles sont de nature psychologique et correspondent aux propriétés sociales des hommes ; elles doivent être découvertes, de la façon indiquée plus haut, à l'aide de la méthode comparée.

1. Ce n'est pas à Comte, lui-même, mais à A.-E.-Fr. Schäffle, *Bau und Leben des sozialen Körpers*, 1873, I, p. 392 et suivantes, que nous devons ce terme.

Dans mon *Manuel de la méthode historique* (3^e et 4^e éditions, 1903, p. 651 et suiv.) j'ai exposé avec plus de détails la philosophie de l'histoire de Comte et montré les points sur lesquels la conception de Lamprecht semble s'en rapprocher. Mais l'esquisse que nous venons de tracer des idées méthodologiques de Comte suffit à montrer que la conception de Lamprecht, tout en étant originale sur certains points, appartient dans ses parties essentielles au courant positiviste créé par Comte. Ce qui distingue Lamprecht de ce dernier, c'est d'abord cette circonstance que, tout en avouant ses préférences pour la méthode comparée, il ne dédaigne pas le plus souvent d'avoir recours à l'analyse psychologique individuelle afin de dégager ainsi les éléments des processus psychiques généraux qui se manifestent dans la vie des peuples. Et c'est de plus en plus souvent qu'il fait appel à ce moyen auxiliaire, surtout dans l'ouvrage dont nous nous occupons, où il dit (p. 83, voir aussi page 15) que les lois de la psychologie sociale ne doivent être considérées que comme dérivant de celles de la psychologie individuelle, — affirmation qui, ainsi que nous le verrons plus tard, n'est pas tout à fait conforme à sa conception fondamentale. En deuxième lieu, Lamprecht définit les phases de la civilisation d'une façon essentiellement différente de l'ordre de succession établi par Comte. Ainsi que nous l'avons déjà mentionné, il a d'abord ébauché cette succession d'une façon, croit-il, purement empirique, alors qu'il s'occupait de l'histoire nationale de l'Allemagne ; et ce n'est qu'ensuite qu'il en a déduit les phases de l'histoire de la civilisation en général. Ces phases sont celles du symbolisme, du typisme, du conventionalisme, de l'individualisme et du subjectivisme, auxquelles répondent, dans l'ordre matériel, celles de l'économie primitive, de l'économie naturelle avec ses deux degrés, collective et individualiste, et de l'économie monétaire avec les deux mêmes degrés.

Le point de vue qui préside à cette division est, d'après les propres dires de l'auteur, celui de l'intensité psychique croissante, le passage successif de la passivité psychique à une liberté de plus en plus grande et consciente qui imprime à toute la vie un cachet spécial. C'est, à notre avis, une erreur de croire qu'un point de vue de ce genre puisse être fourni directement par l'observation empirique des faits historiques. Lamprecht avoue lui-même que cette conception lui a été inspirée dans une certaine mesure par l'*Histoire de la Renaissance* de Burckhardt ; en outre, cette idée fon-

damentale qui, ainsi que nous l'avons dit, remonte à Hegel, est devenue tellement populaire dans les cercles littéraires et instruits que nul Allemand, ayant un certain vernis d'humanisme, ne l'ignore, lors même qu'il n'a pas étudié la philosophie de Hegel. On peut, en passant, en dire autant des idées de Comte : répandues par les canaux les plus divers, elles sont devenues, dans une très grande mesure, un patrimoine commun et exercent une grande influence même dans les pays où, comme en Allemagne, Comte est malheureusement très peu lu : je l'ai d'ailleurs montré dans mon *Manuel*, pp. 658 et 664. Parmi les milliers de ceux, par exemple, qui opèrent avec la notion du milieu, combien y en a-t-il qui sachent que cette notion a été créée, dans ce qu'elle renferme de plus important, par Comte ? Taine et d'autres auteurs qui la lui ont empruntée l'ont rendue populaire, et il en est ainsi de beaucoup d'autres idées du positivisme. Ce qui nous intéresse le plus, ce n'est pas tant de savoir à qui Lamprecht a pris ses idées, que de déterminer la provenance même de ces idées, et nous savons déjà qu'une partie non négligeable de son système reflète les idées de Hegel, tandis que son idée fondamentale est celle du positivisme. Sans doute, les emprunts faits à Hegel donnent au système une nuance particulière en remplaçant surtout la succession des époques qui, telle qu'elle a été proposée par Comte, présente un caractère par trop intellectualiste, par une autre division d'une plus grande portée psychique. Une pareille combinaison d'idées appartenant à différents systèmes passe généralement pour un mérite original et doit aussi dans le cas présent être considérée comme telle, malgré les quelques paradoxes qu'on pourrait y relever. Nous n'en reconnaissons pas moins aux conceptions de Lamprecht le mérite de l'originalité et de la nouveauté, quoique nous ne le fassions pas dans la mesure où il y prétend lui-même.

Lamprecht a encore un autre mérite original, quoique plus contestable : l'application pratique qu'il a faite de ses idées dans son *Histoire de l'Allemagne* et, par conséquent, l'introduction décisive du point de vue socio-psychologique dans l'historiographie allemande qui depuis longtemps en avait besoin. Déjà dans mon écrit *Investigation historique et philosophie de l'histoire* (*Geschichtsforschung und Geschichtsphilosophie*), paru en 1880, j'ai vivement insisté sur la nécessité qu'il y avait pour notre science à s'appropriier systématiquement, en les soumettant à une épreuve

critique, les contributions fournies par le positivisme anglais et français, pour ne pas s'exposer à ce que ce courant pénétrât, avec l'esprit du temps, par une irruption désordonnée et échappant au contrôle ; et dans mon *Manuel*, paru pour la première fois en 1889, j'ai dans ce sens soumis à un examen méthodologique les éléments socio-psychologiques, en mettant ainsi en lumière la valeur de chacun d'eux. Ce n'est donc pas Lamprecht qui a le premier proclamé chez nous l'importance méthodologique des éléments en question. Mais il les a incontestablement appliqués le premier à l'exposé de l'histoire de l'Allemagne, et d'ailleurs en le faisant il n'avait pas seulement l'intention de compléter la conception individualiste, mais encore de se mettre en opposition avec elle, en restant ainsi, au point de vue méthodologique, en arrière de ma conception exposée plus haut. Nous touchons ici au point central de tout le mouvement historique moderne et de la méthodologie de Lamprecht : les rapports entre l'individu, d'un côté, et la masse, l'évolution dans son ensemble, d'un autre côté.

* * *

En opposition avec la souveraineté des princes et avec l'organisation essentiellement individualiste de l'État au xviii^e siècle, et par conséquent en opposition aussi avec la conception pragmatique et politique de l'histoire qui ne tenait compte que de motifs individuels, nous voyons dans la Révolution française éclore la souveraineté du peuple qui se préparait progressivement et depuis longtemps, et la transformation correspondante de l'organisation de l'État, — ce qui eut pour conséquence, pour employer un terme qui se recommande par sa brièveté, la *socialisation* de la conception relative à l'histoire. On ne doit pas oublier que dans l'*Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, de Condorcet, parue en 1795 et écrite par lui dans les prisons de la Révolution, le problème de la science historique moderne a été formulé pour la première fois d'une façon frappante : « L'histoire n'a été jusqu'ici que celle de quelques hommes ; ceux qui constituent véritablement le genre humain, la masse des familles qui ne vivent presque que de leur travail, ont été oubliés, et même parmi ceux

qui s'adonnant aux affaires publiques, travaillent non pour eux-mêmes, mais pour la société, les chefs seuls ont attiré l'attention des historiens. » Ici l'individu, la la masse ! Tel sera désormais le cri de guerre des partis dans l'État et dans la société, dans la science et dans l'art ; et son écho retentira avec une force particulièrement grande dans la science historique. Les influences aussi grandes que variées qui, en se renforçant ou en se combattant mutuellement, ont réussi, au cours du XIX^e siècle, à transformer notre science en une science génétique et à lui poser de nouveaux problèmes, ne peuvent être exposées et énumérées ici ; disons seulement que tous ces problèmes se résument en celui qui avait été tracé par Condorcet et qui consiste à saisir le côté social de l'histoire, — ce que Comte a réalisé le premier d'une façon systématique, en faisant de l'histoire, ainsi que nous l'avons esquissé plus haut, une partie de la sociologie. Cette nouvelle conception s'opposa à l'ancienne, aux tendances individualistes, et, comme il arrive souvent dans ces cas, en exagérant l'importance de l'élément nouveau qu'elle renfermait. Et plus on tombait dans cette exagération, comme ce fut le cas de Buckle et de la conception social-démocratique de l'histoire, plus on s'aliénait les historiens de profession qui étaient cependant forcés de s'incliner devant le nouveau courant et d'appliquer, en partie tout au moins, quelques-uns des nouveaux éléments. Et c'est pour combattre l'école de Ranke, qui était encore toute-puissante en Allemagne, que Lamprecht a exagéré le côté anti-individualiste de sa conception. Toutefois ses notions sur les rapports entre l'individu et la masse sont hésitantes et peu claires ; tout récemment, et en particulier dans l'ouvrage dont nous nous occupons, il a fait, à la suite des objections qui lui ont été adressées et de ses propres études plus approfondies, certaines concessions à l'individualisme ; mais ceci ne sert qu'à faire apparaître avec plus de relief les contradictions inhérentes à sa manière de voir et qui tiennent sans doute à leur origine autodidactique.

Du moment que l'évolution historique doit être conçue comme s'accomplissant en vertu de l'uniformité régulière des processus psychiques et des conditions naturelles, comme présentant « une suite ininterrompue d'un certain nombre de phases de civilisation », il s'ensuit nécessairement que les activités individuelles ne sont que des fonctions (dépourvues de toute autonomie) des manifesta-

tions collectives, et telle est, en effet, la conclusion que les partisans conséquents du collectivisme ont formulée sans la moindre atténuation. Lamprecht, qui part de ces prémisses, repousse et accepte successivement cette conclusion et s'efforce inutilement de supprimer cette contradiction, de la faire disparaître par toute sorte de moyens. Les différences qualitatives des propriétés et des manifestations individuelles forment, ainsi que je l'ai montré dans mon *Manuel*, le principal obstacle à la conception mécanique du développement historique. Dans l'écrit dont il s'agit Lamprecht reconnaît, sans détours, la réalité de ces différences psychologiques (p. 87), il reconnaît à tout homme « une étincelle créatrice » (p. 118), il admet par conséquent aussi les différences qualitatives des époques et dit qu'il est impossible que les phases de développement d'un peuple soient partout « exactement » les mêmes (p. 91); mais il n'en prétend pas moins avoir découvert dans la succession des phases de la civilisation un mécanisme psychique (pp. 51 et suiv., p. 78) déterminé par des forces psychiques continues plus ou moins grandes (p. 96), c'est-à-dire ne présentant que des différences quantitatives; et même le côté spécifiquement créateur du génie lui apparaît comme une « grandeur psychique exceptionnelle » (p. 100). Il aborde enfin (p. 98) la question décisive: quelle est la nature et la mesure de la dépendance des individus isolés par rapport aux éléments socio-psychiques de leur époque? C'est là, en effet, la question autour de laquelle tourne toute la discussion, car l'existence même d'une dépendance de ce genre ne peut être niée par personne.

Comme il l'a déjà fait ailleurs, il résout ici cette question non en se livrant à un examen analytique de ces rapports extrêmement complexes, — ainsi qu'a procédé Georg Simmel dans son ouvrage: *Ueber sociale Differenzierung* (paru in *Staats-und Socialwissenschaftliche Forschungen*, herausg. von G. Schmoller, 1891, B. X), et dans d'autres écrits, — mais en relevant ce fait que même le génie dont le degré de dépendance de son temps semble le plus insignifiant, dépend dans son activité de la constellation socio-psychique, de la mécanique psychique de son époque. Cette affirmation n'est pas faite pour résoudre la question, et encore moins pouvons-nous attendre ce résultat des formules générales à l'aide desquelles il définit le degré et la nature de la dépendance qui nous intéresse, formules dans le genre de celle-ci: le génie est enfermé dans

l'époque à laquelle il appartient : la portée psychique d'un grand développement social ouvre aux membres de la société un immense champ d'activité, sans toutefois assurer à tous une participation égale à la vie de leur temps ou à quelques-uns l'émancipation complète des éléments psychiques de leur époque et de leur milieu, etc. Dans ces formules il jongle avec la notion relative à l'esprit du temps, et on s'en aperçoit d'une façon toute particulière d'après les exemples que Lamprecht cite à ce sujet : un Bismarck lui-même ne pourrait plus nous faire revenir à l'état d'économie naturelle, et Charlemagne n'aurait pas été capable de fonder une Banque impériale allemande. Ces exemples et les formules que nous venons de citer nous montrent que l'homme et que tout développement humain sont limités par les conditions de leur époque, — ce qui est d'une vérité incontestable, — mais ne nous renseignent pas sur la question de savoir quel est le degré d'indépendance dont jouit l'individu dans les limites qui lui sont assignées par son époque, quelle est la part qu'il prend aux événements et circonstances généraux, au cours de l'évolution historique régulière, et dans quelle mesure il en dépend.

Et de fait ces rapports sont tellement variables qu'ils ne peuvent être exprimés à l'aide d'une formule schématique. Lamprecht reconnaît lui-même (p. 99) qu'aux phases inférieures de la civilisation la dépendance de l'individu des conditions de son temps est plus grande que dans les sociétés ayant atteint un degré de développement plus prononcé ; mais même dans les limites de la même période elle varie d'une couche sociale à l'autre, d'un groupe social à l'autre ; elle varie même selon les rapports qui existent entre chaque individu et les différents milieux qui l'entourent, ces rapports dépendant à leur tour du degré d'intérêt qui le relie à ces milieux. Nous nous heurtons partout aux différences individuelles qualitatives qui forment le noyau de la vie collective, et nous voyons que, si l'on peut à la rigueur exprimer les formes et processus psychiques les plus généraux de la vie collective par les propriétés psychiques générales de l'être humain, il n'en est pas de même des faits et processus concrets ; c'est ainsi que nous pouvons bien déterminer les formes et processus logiques de la pensée, mais non le contenu même du domaine intellectuel. Certes les processus concrets dépendent des formes et processus psychiques généraux, et il est de la plus haute importance d'arriver à les con-

naître et d'en tenir compte, car il existe une conformité, une analogie entre les uns et les autres aussi bien dans la vie collective que dans la vie individuelle. Mais cette conformité est loin d'être une identité même approximative, et la pensée, la sensation, les volitions et l'action sont loin d'être de simples fonctions des processus psychiques généraux. On peut en dire autant des éléments socio-psychiques ou des phases de la civilisation dans leurs rapports avec l'évolution historique concrète.

La comparaison avec les différents âges de la vie humaine, comparaison dont Lamprecht se sert très volontiers, oubliant parfois que ce n'est qu'une comparaison et non une preuve, nous servira à notre tour à rendre plus compréhensible ce que nous avançons. Certes, toute vie humaine est inscrite dans les formes et processus généraux de la vie organique, depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse, et dépend à chacune de ces phases, dont les successions se répètent régulièrement, de sa forme générale; la connaissance de cette forme nous fournit les éléments les plus importants qui nous permettent de définir et de caractériser sous tous les rapports un enfant, un homme, un vieillard; mais l'enfant n'est pas une fonction de l'âge de l'enfance, et la connaissance en question ne nous fournit pas les matériaux à l'aide desquels nous puissions décrire l'histoire de la vie d'un enfant donné. La psychologie d'un homme n'est pas sa biographie. Lorsque Lamprecht accorde que les phases de développement ne sont pas partout « exactement » les mêmes, reconnaissant ainsi les différences qualitatives des développements historiques, il indique toute la différence qui existe entre la psychologie générale d'un peuple ou d'un groupe social d'un côté, et l'histoire concrète des peuples et des époques d'un autre côté.

A chaque instant nous retrouvons dans cet ouvrage des restrictions et des expressions de ce genre qui révèlent la contradiction inhérente aux idées de Lamprecht : car, tout en voyant dans le développement historique un processus régulier soumis au mécanisme psychique général, il ne peut ni ne veut pourtant nier les différences qualitatives et l'importance des différents développements particuliers qui découlent des différences qualitatives et de l'indépendance relative des vies individuelles. C'est ainsi qu'il dit, par exemple (pp. 49-20), que « les mouvements psychiques subissent dans le temps des changements beaucoup plus rapides que les mouvements physiques, et c'est ce qui ferait croire qu'il existe entre

les uns et les autres une différence qualitative » ; il dit encore (p. 79) que si nous considérons les phénomènes de transition chez les différents peuples, nous apercevons certaines différences ; mais, en « en faisant abstraction », on se trouve de nouveau en présence de phénomènes « identiques » du mécanisme psychique ; il ne peut s'agir que de « ressemblances » entre les différents développements, de la simple relation de « l'égalité ou de l'inégalité » (p. 92) ; la nature « scientifique » de la notion des phases de la civilisation paraît suffisamment prouvée (p. 98) ; le mécanisme psychique général de la succession des périodes historiques est découvert (p. 82), etc.

Nous retrouvons la même obscurité et la même hésitation lors de la définition si importante pourtant des rapports entre les facteurs matériels et les facteurs psychiques. Ce qui est déjà caractéristique, c'est qu'il croit pouvoir désigner la conception historique de Marx en disant que « dans le développement national intérieur la croissance des valeurs morales des périodes historiques est en rapport avec les changements historiques et sociaux ». En rapport ! Cette définition laisse complètement de côté la signification spécifique de la théorie de Marx ; pour ce dernier, il ne s'agit pas de rapports plus ou moins vagues, mais d'une dépendance causale de toutes les valeurs morales, et non seulement des valeurs, mais des phénomènes eux-mêmes, par rapport aux facteurs et aux changements économiques. Lamprecht le sait naturellement aussi bien que nous, mais il ne fait pas suffisamment ressortir la différence, attendu qu'il a laissé cette contradiction se glisser dans sa propre conception, sans s'en trouver gêné et en laissant les rapports en question dans le vague et dans l'indétermination. Il demande (p. 108) : « Pourquoi les éléments moraux ne seraient-ils pas susceptibles de produire eux aussi et en grand nombre de nouvelles stimulations psychiques et de nouvelles conditions morales de la vie ? » Et il croit en conséquence « qu'il n'y a rien à faire avec la doctrine pure de Marx et des marxistes ». Mais il déclare immédiatement après que « le progrès économique, et par conséquent aussi le progrès social, n'en constitue pas moins le motif fondamental du développement normal, que tous les autres faits n'ont qu'une importance secondaire et que, dans les cas où ils paraissent jouer un rôle considérable, il ne s'agit que d'exceptions à la règle ». Certes, dans sa pensée, ceci s'applique avant tout à l'examen isolé d'un

seul développement national quelconque, et il considère les influences socio-psychiques s'exerçant du dehors comme autant d'actions mécaniques subies par le canevas solide ; mais il ressort de cette définition, et il le dit d'ailleurs lui-même d'une façon explicite, que le développement national n'en reste pas moins le schéma du développement en général et le facteur économique son principe fondamental.*

Nulle part il ne soumet la conception matérialiste de l'histoire à une discussion plus approfondie, pas plus que la conception de Comte. Comme il ne l'a pas fait dès le début à cause de la formation autodidactique de ses vues théoriques, il a perdu une occasion précieuse de mesurer et d'examiner ses propres idées en les comparant à celles formulées par d'autres, occasion d'autant plus précieuse qu'il s'agit de penseurs dont il se rapprochait sous beaucoup de rapports ; et c'est pourquoi il s'est formé dès le début aussi une opinion très erronée en ce qui concerne la nouveauté objective de ses idées méthodologiques.



J'ai essayé, dans les lignes qui précèdent, d'examiner d'une façon objective la place qui revient à Lamprecht, au point de vue méthodologique, dans l'histoire de notre science, et de déterminer en même temps le degré de son originalité. La critique du noyau central de ses idées, à laquelle nous avons dû nous borner, nous a révélé des contradictions et des obscurités considérables. Son esprit mobile est attiré tantôt par le pôle des éléments sociaux, tantôt par celui des antinomies individuelles, pour toujours revenir au premier qui forme son point de départ. Il n'a pas trouvé le moyen d'opérer la conciliation, la fusion organique de ces deux pôles, et l'obscurité et l'inconstance de ses idées, qu'il défend et répand avec une éloquence brillante, n'ont pas peu contribué à l'empêcher de trouver cette conciliation que le développement de la science historique a rendue nécessaire.

Mais il a le mérite d'avoir éveillé dans le grand public l'intérêt pour les questions méthodologiques, d'avoir insisté vivement sur l'importance des éléments socio-psychologiques, d'avoir enfin, grâce à l'analyse de ces éléments dans leurs manifestations histo-

riques, suscité des émulations fécondes. L'ouvrage que nous venons d'examiner se distingue tout particulièrement par le nombre de ses idées ingénieuses, par l'analyse et la peinture brillante des traits les plus caractéristiques des différentes époques historiques et accapare notre intérêt au point de nous faire presque oublier les défauts des déductions. Ici, comme à propos des autres ouvrages théoriques de Lamprecht, il est difficile de dire ce qui l'emporte des défauts ou des qualités. Mais quand on s'est, à l'aide d'un examen critique, rendu compte des défauts, on est d'autant plus à l'aise pour reconnaître les qualités et pour goûter leur charme.

ERNST BERNHEIM.

(Traduit par le Dr S. JANKELEVITCH.)

LE FACTEUR CELTIQUE :
SA PLACE DANS L'ÉVOLUTION DE L'ANGLETERRE
AU XIX^E SIÈCLE

ESQUISSE D'UNE SYNTHÈSE PSYCHOLOGIQUE

Quelle que soit la stabilité des facteurs belliqueux que l'analyse découvre dans les caractères du tempérament britannique et de la Société anglaise, ils participent à la fragilité des choses humaines, et n'ont rien de définitif. Il est possible, a priori, de définir les causes intellectuelles, économiques et politiques dont l'action concordante pourrait annihiler ces diverses influences combattives¹.

Le tempérament d'un peuple, les traits distinctifs communs à un groupe ne sont ni moins durables, ni plus permanents que ceux qui caractérisent un individu, lui donnent une personnalité. Il est certain que la pensée anglaise est profondément concrète, rebelle à la logique et fermée aux abstractions. Il est certain que la sensibilité anglaise, toujours refoulée et contenue, ignore d'ordinaire l'aisante souplesse des âmes méridionales. Mais, d'autre part, telle influence intellectuelle, telle crise religieuse peuvent, pour un temps plus ou moins long, altérer les caractères et modifier les traditions. Formée à l'école de logiciens rationalistes, la plus concrète des pensées peut étonner par la rigueur de ses déduc-

1. Cet article fera partie d'un livre qui doit paraître à la librairie Alcan, sous ce titre : *Les crises belliqueuses du peuple anglais, Essai de psychologie sociale.*

tions. Entraînée par les élans d'une imagination idéaliste, la plus rude des sensibilités connaîtra les dévouements religieux et la grâce attirante. Mais si des facteurs psychologiques peuvent être modifiés, quelle ne sera pas l'instabilité des facteurs sociaux ? La rapide éclosion, dans un groupement rural et aristocratique, d'un essor industriel, d'un courant démocratique, dépend parfois d'une découverte ou d'un discours. Les vallons étroits, perdus dans les montagnes, où se réfugiaient, pour retrouver des mœurs disparues, les amoureux du passé, seront, demain, les centres de l'industrie électrique. Les romans de Disraëli ont fourni à un parti un programme de conservation politique et de réformes sociales, qui devait lui assurer une victoire imprévue et un succès prolongé. A priori, dans l'espace d'un siècle, les caractères industriel et urbain, aristocratique et religieux, à l'aide desquels l'analyse définit la Société Britannique ont dû subir des altérations : il est donc possible que leur action belliqueuse n'ait point été constante.

L'histoire de l'Angleterre contemporaine justifie ces prévisions. Elle peut être divisée en deux périodes distinctes, — une accalmie pacifique, où des crises périodiques sont progressivement enrayées, — une poussée belliqueuse, où le réveil des tendances et la reprise des traditions combatives sont facilitées par l'action concordante de forces psychologiques, sociales et économiques. L'évolution intellectuelle, marquée par le conflit entre les Doctrinaires du Libéralisme abstrait et les poètes de l'Idéalisme romantique ; l'évolution sociale caractérisée par le recul du mouvement Démocratique, enrayé par les audaces de la législation ouvrière ; l'évolution économique, dessinée par l'essor industriel d'hier et la stagnation commerciale d'aujourd'hui, suivent des courbes d'un parallélisme absolu.

Aux mêmes dates, nous assistons à l'éclosion (1832-1854), à l'apogée des facteurs pacifiques (1854-1874), à la formation (1874-1886), et à la toute-puissance des facteurs belliqueux. Cette concordance ne s'expliquerait pas s'il était impossible de découvrir sous ces trois ordres de phénomènes une réalité commune, si cette triple analyse ne se prêtait pas à une synthèse.

Nous savons que les deux courants — démocratique et philanthropique, qui traversent et expliquent la vie sociale, ne sont que la transposition de deux forces intellectuelles. Il convient de faire un

pas de plus. Utilisant les données de l'histoire économique, il est possible de nouer entre cette triple évolution des liens nouveaux.

Si la transformation par le machinisme des ateliers familiaux, où se tissaient les étoffes de laine et de coton, l'épanouissement de la jeune industrie métallurgique, renouvelée par l'emploi d'un combustible nouveau, n'étaient venus décupler le nombre, les ressources, l'autorité des classes moyennes, jamais l'oligarchie terrienne n'eût été attaquée, d'un aussi furieux élan, dans ses privilèges politiques, dans son monopole administratif, dans ses traditions protectionnistes. Nous n'avons sur les origines de cette classe manufacturière, que des renseignements épars et incomplets. Sans doute, quelques bourgeois aisés, — dans le Yorkshire notamment ¹, eurent l'activité nécessaire pour trouver dans la Révolution Économique, dont ils furent témoins, l'occasion d'accroître une fortune parcimonieusement gérée. Néanmoins les pionniers du mouvement industriel se recrutent surtout dans les petites gens, dont l'énergie, dans la lutte pour le pain quotidien, avait acquis la trempe de l'acier : paysans propriétaires, économes et tenaces, comme les Peel et les Cobden ; ouvriers agricoles, habitués à la souffrance, comme ce tondeur de moutons qui devint M. Hirst ² ; travailleurs de la petite industrie, les plus nombreux de tous, chapeliers, galochiers, tisseurs ³, que le geste machinal et le lent labeur de l'atelier familial préparaient à comprendre les avantages de la force motrice et de la production intense. Ces recrues nouvelles impriment à l'activité politique des classes moyennes des caractères nouveaux. Conscientes de leurs intérêts matériels, elles s'attaquent à l'aristocratie, avec une hostilité, dont la ténacité semble inlassable. Conscientes de leurs forces, elles marquent leur doctrine, leur programme électoral, leurs revendications économiques, de la même certitude hautaine, intransigeante. Le libéralisme est *la foi* des pionniers de la Révolution Industrielle, au lendemain de leur victoire.

Mais s'il y avait des vainqueurs, il y eut aussi des vaincus. Ils

1. W. Cunningham, *Growth of English Industry*, op. cit., t. II, p. 618.

2. W. Cunningham, *ouv. cité*, t. II, p. 619.

3. P. Gaskell, *Artisans and Machinery*, p. 32.

se recrutent dans les mêmes rangs. Petits propriétaires, chassés de leur lopin de terre par la transformation de l'agriculture en une grande industrie, fécondée par des capitaux, et servie par des machines ; ouvriers agricoles, privés de leur gagne-pain par l'invention des batteuses et faucheuses mécaniques ; propriétaires de petits ateliers, ne disposant ni des ressources, ni des forces nécessaires pour modifier leur outillage ; travailleurs de l'ancienne industrie, dont l'habileté professionnelle acquise par un long apprentissage, dont le vieil outil, legs des générations passées, sont rendus inutiles par les machines nouvelles : — tous affluent autour des usines improvisées, dans des villes qui poussent comme des champignons. Les souffrances sont d'autant plus profondes que la Révolution industrielle, de l'autre côté du détroit, avait été plus radicale. Ici encore un phénomène économique explique un courant social, la poussée des remords collectifs. Cette société, dont l'ardeur patriotique et la foi religieuse sont toujours à l'éveil, lutte méthodiquement contre les misères. Elles sont exploitées par les mandataires de l'Oligarchie Foncière, atteints dans leur fortune par le libre-échange, dans leur autorité par les réformes démocratiques, pour battre en brèche l'action des doctrinaires qui n'avaient point su prévoir, ni voulu panser ces plaies ¹.

La poussée libérale et le mouvement philanthropique n'auraient pas existé sans le brusque essor industriel. De même les crises commerciales expliquent partiellement deux des faits sociaux, qui caractérisent l'Angleterre d'aujourd'hui. Elles ont réveillé entre 1880 et 1886, au sein de l'aristocratie industrielle progressivement assimilée par l'aristocratie terrienne ², des souvenirs protectionnistes, qui ont créé, entre elles, un lien de plus, achevé la désorganisation du parti libéral, et permis, sous le drapeau conservateur, la coalition de tous les intérêts. Au même moment, les ouvriers, éduqués par quarante ans de prospérité économique, de vie corporative et d'activité coopérative, sont poussés par le chômage à accepter les idées socialistes, à briser une passagère alliance avec les libéraux, à grouper en face d'eux l'aristocratie du travail en un parti politique indépendant ³.

Le parallélisme de l'évolution économique et de l'évolution so-

1. Voir chap. VII.

2. Voir chap. II.

3. Voir chap. VII et XI.

ciale ne se dément pas dans cette dernière étape. La stagnation commerciale a agi directement sur la réaction conservatrice, la poussée ouvrière et la crise libérale qui caractérisent l'Angleterre contemporaine (1880-1900). Sans doute, ces événements ont été, dans une certaine mesure, déterminés par les courants intellectuels, que nous avons analysés. Mais ils avaient eux-mêmes subi, et c'est là un fait qui semble avoir échappé à l'attention des historiens, l'influence des facteurs économiques.

* * *

Dès les débuts du XVIII^e siècle, par une série d'étapes successives, les énergies se détournent des terres grasses du Midi et de l'Est, sur lesquelles les envahisseurs Saxons avaient laissé leur empreinte la plus profonde, pour se concentrer sur les provinces de l'Ouest et du Nord, où, dans des plaines sablonneuses et dans des vallées étroites, vivait chichement une population d'origine celtique. Le réveil agricole attire les bras et les capitaux vers un sol pauvre, auquel la prospérité générale donne de la valeur¹. L'apparition du machinisme et le développement de la métallurgie, la recherche d'une force motrice et le besoin d'un combustible provoquent un nouvel afflux de population vers les rivières vagabondes et les forêts inexploitées. Ce déplacement des centres d'activité est précipité par la découverte du charbon². Mentionnons, enfin, l'impulsion que donne, à partir de 1745³, à cette déviation des énergies productrices, l'union politique de l'Angleterre et de l'Écosse réalisée en 1703. Subitement, le marché anglais, le marché américain sont ouverts à l'esprit d'entreprise des Écossais⁴. Comme par enchantement, les ports se creusent à Greenock et Glasgow; les usines sortent du sol. La quantité d'étoffes de toiles produites passe de 4 millions de *yards* en 1732, à 7, en 1748, 21, en 1798 et 36, en 1822. En 1787 il n'y avait en Écosse que 19 manufactures de Cotonnades : on en compte 134, en 1830.

1. Pattern, *The Development of English thought, op. cit.*, p. 195 et 204.

2. W. Cunningham, *The Growth of English Industry, op. cit.*, II, p. 615-616.

3. James Mackinnon, *The Union of England and Scotland*, Longman, 1896, p. 473.

4. Buckle, *op. cit.*, t. V, p. 13-23.

L'industrie du papier et de l'impression se développe, au point que dès 1780, Edimbourg, avec ses 23 imprimeurs, est le centre le plus actif de tout le Royaume-Uni. Le développement de la métallurgie, introduite en 1764, qui disposait dès 1796, de 17 hauts-fourneaux, donne un nouvel élan à l'industrie des constructions navales, qui restera une des glorieuses spécialités de l'Écosse ¹. Et c'est ainsi que, des quatre grandes branches de l'activité économique, trois au moins ont leurs centres principaux sur la frontière ou au sein des provinces celtiques : les constructions navales en pleine Écosse ; le coton, sur ses limites ; la métallurgie, aux confins du pays de Galles.

Comment s'étonner si la partie du Royaume-Uni, qui joue dans l'histoire économique, pendant un siècle, le rôle prépondérant, ait marqué de son empreinte la vie intellectuelle ?

Tandis que la principauté ² de Galles, par un privilège qui devait lui rester propre, fournit à la poussée méthodiste, avec ses mineurs, ses forgerons et ses charpentiers, les fidèles les plus dévoués, les chrétiens les plus ardents, l'Écosse donne à la philosophie libérale et à la littérature romantique tous ses pionniers. Cette terre vierge, que les nécessités de son isolement politique, les rigueurs de son dogmatisme religieux, avaient mise à l'abri de l'intense mais épuisante production de la Renaissance, s'éveille à la vie de la pensée ³. En quelques années, les écoles sont multipliées et les Universités renouvelées. Soustraites à la lourde pédagogie du Classicisme, elles se font accueillantes pour les curiosités scientifiques, qu'éveillent les découvertes de Newton ⁴. Servis par la fraîcheur de leurs pensées et la nouveauté de leurs méthodes, les jeunes Écossais envahissent Londres ⁵. Edimbourg devenu, à partir de 1770, avec ses Imprimeries florissantes et ses maîtres réputés, la capitale intellectuelle du Royaume-Uni, soulève l'admiration des Anglais, étonnés par la tolérance de son clergé cultivé,

1. James Mackinnon, *op. cit.*, p. 481-487.

2. En 1750, la prédication de Daniel Rowlands ; en 1800, celles de John Elias, Williams of Wern, Christmas Evans ; en 1859, celles de Humphrey Jones et David Morgan ; en 1904, celle d'Evan Roberts provoquèrent la même crise religieuse exaltée et sentimentale.

3. Léon Morel, *James Thomson—Hachette*, 1895, p. 251-252.

4. *Id.*, p. 16 et 25.

5. J. Ramsay, *Scotland and Scotsmen in the XVIIIth Century*, vol. I. p. 25 ; II, p. 543. — Buckle, *ouv. cit.*, t. II, p. 6. — H.-G. Graham, *Scottish Men of Letters in the XVIIIth Century*, 1902, *passim*.

le libéralisme de ses administrateurs et de ses juristes, l'ingéniosité de ses mécaniciens¹.

Dès la seconde moitié du xviii^e siècle, prennent naissance en Écosse, les deux courants littéraires qui immortaliseront la littérature anglaise du xix^e siècle.

* * *

« C'est de cette terre de montagnes que viendra le souffle, qui doit faire reverdir dans les lettres, la passion et l'imagination, le naturel et la poésie de la Nature. » Ce réveil des sensibilités délicates, « on le trouve dans les chants rustiques de Francis Sempill ; dans le recueil de pièces anciennes et modernes de James Watson, qui donne à l'Écosse l'immortel et pathétique *Auld Lang Syne* ; dans les ballades de William Hamilton et les pastorales de Robert Crawford. Nous le suivons, dans l'œuvre abondante et variée d'Allan Ramsay, où se trouvent un don lyrique, souvent exquis, une riche veine d'humour, une fine et gracieuse puissance de pinceau, une sincère sympathie avec la nature et les hôtes de la campagne, toutes ces qualités dont l'union a fait du *gentle Shepherd* un des chefs-d'œuvre, sinon le chef-d'œuvre même de la poésie pastorale². » Thomson publie ses *Saisons* ; Macpherson et plus tard J. Smith éditent à Edimbourg les *poèmes d'Ossian* ; Burns imprime ses vers : les Écossais donnaient à l'Ere nouvelle ses premières espérances, sa Bible et une de ses gloires. Des Écossais encore, Carlyle et Ruskin formulent la doctrine morale du Romantisme, en rédigeant les arrêts. Walter Scott enfin vulgarise l'évangile nouveau, dans des romans tirés à des milliers d'exemplaires. Et si cette crise des sensibilités religieuses, qu'est le Romantisme anglais, nous paraît revêtir une délicatesse affinée, des préoccupations métaphysiques, inconnues jusqu'alors du caractère anglosaxon, comment ne pas admettre l'influence intellectuelle qu'a pu exercer l'appoint celtique de cette province, réveillée d'un sommeil séculaire³ ?

1. Pour tout ceci, voir James Mackinnon, *ouv. cit.*, p. 467-8, 488-9, 497. James Watt, l'inventeur de la machine à vapeur, est Écossais, Bell et Symington, qui appliquent les premiers la vapeur à la navigation, sont des Écossais.

2. L. Morel, *ouv. cit.*, p. 253.

3. A cette liste il convient d'ajouter le nom de Wordsworth, né sur les frontières de l'Écosse, dans le Cumberland.

La philosophie anglaise, tout comme la poésie du XIX^e siècle, se rattache, par ses racines mêmes, à la crise économique de l'Écosse transformée par la Révolution Industrielle. Elle ne lui doit pas seulement ses premières œuvres, mais aussi la méthode abstraite qui la caractérisera pendant un demi-siècle. Dès la fin du XVIII^e siècle, Simson, professeur à l'Université de Glasgow, Steward, professeur à l'Université d'Édimbourg, font revivre la géométrie grecque et rejettent l'analyse algébrique¹. Hutcheson, professeur à l'Université de Glasgow, dans ses travaux de morale et d'esthétique, substitue au raisonnement inductif, s'appuyant sur des faits, le raisonnement déductif basé sur des principes². Ils forment leurs leçons, et pénètrent de leur méthode, tous les pionniers de la science économique et psychologique. Adam Smith, un autre Écossais, après avoir dans son *Histoire de l'Astronomie* indiqué la marche qu'auraient dû suivre les découvertes astronomiques au lieu de vérifier ce qu'elles avaient été³, déduit les lois de la richesse du principe égoïste, au lieu de les induire des phénomènes économiques, révélés par la statistique⁴. Et sa méthode est transmise par ses compatriotes James Mill et Mac Culloch, à tous les doctrinaires du Classicisme économique. Hume se donne comme l'adversaire du prudent Bacon et prétend dans son *Histoire naturelle des Religions*, par les seuls enchaînements de sa raison logique, rendre compte de phénomènes psychologiques et sociaux, qu'eussent éclairés les recherches des historiens et les récits des voyageurs⁵. Cette méthode déductive appliquée par Reid⁶, Dugald-Stewart et Brown aux diverses branches de la philosophie, est un des traits distinctifs de l'École Écossaise, cette filiale des Idéologues Français. Et si l'abstraction nous paraît caractériser la pensée scientifique anglaise⁷, pendant la première moitié du XIX^e siècle, comment ne pas reconnaître le rôle prépondérant joué par la Celtique Écosse, dans cette passagère déviation des traditions nationales ?

1. Buckle, *ouv. cit.*, t. I, p. 281.

2. *Id.*, t. V, p. 146-150-158.

3. *Id.*, t. I, p. 283.

4. *Id.*, t. V, p. 176-177.

5. Buckle, *ouv. cit.*, t. V, p. 199-206-207.

6. *Id.*, p. 218-221.

7. La méthode déductive fut introduite par d'autres Écossais, Hutton, dans la géologie, Alexander Walker et Charles Bell, dans la physiologie, Cullen, dans la pathologie, Brown Currie, dans la thérapeutique, Watt, dans la physique. — Buckle, *ouv. cit.*, t. I, p. 286 ; t. V, p. 231-302.

Il semble donc que, si la crise des sensibilités religieuses a revêtu des caractères particuliers d'affinement délicat et d'Idéalisme métaphysique, si la méthode déductive et l'abstraction systématique se sont perpétuées dans les sciences nouvelles de l'Économie politique et de la psychologie philosophique, un phénomène d'ordre matériel, le déplacement des centres et la modification des formes d'activité productrice n'a pas été sans quelque influence sur ces facteurs psychologiques de l'accalmie pacifique.

Ne pourrait-on pas dire de même, que les deux causes intellectuelles du réveil belliqueux, la renaissance des rudesses combattives, la réapparition des besoins concrets¹, sont dans une certaine mesure, le résultat de l'évolution économique. La dépopulation, rapide pendant le dernier tiers du XIX^e siècle, des centres ruraux du Sud et de l'Est, qui constituaient les réserves les plus pures du vieux sang saxon, la fusion dans des villes croissantes, reliées par des moyens de communication chaque jour plus rapides, de tous les éléments ethniques, ont certainement facilité la réapparition dans les mœurs et les livres, de ces tendances profondes, legs d'un passé séculaire, qui caractérisent les romans réalistes et la philosophie biologique du siècle qui s'éteint.



Mais il convient de ne pas pousser trop loin cette synthèse des courants économiques, sociaux et intellectuels, qui, dans moins d'un siècle, sont venus tour à tour enrayer progressivement, faciliter brusquement le jeu des facteurs belliqueux. Même s'il était possible d'établir scientifiquement, ce qui n'est point le cas, que l'évolution industrielle a déterminé intégralement l'évolution psychologique et politique, la communauté d'origine n'empêcherait point ces forces de conserver leur vie propre, leur rôle particulier. Quels que soient les besoins d'unité de notre pensée, ils doivent céder devant la diversité de la vie. Il n'appartient pas à nos sciences limitées d'insérer, dans une formule étroite, les créations multiples de la Force infinie.

JACQUES BARDOUX.

¹ *The Coming Reaction*, *op. cit.*, p. 98.

NOTES SUR TAINE

III

OBSERVATIONS SUR LA RECHERCHE MÉTHODIQUE DES CAUSES EN HISTOIRE LITTÉRAIRE

Ce qui apparaît au premier coup-d'œil dans l'histoire c'est le fait particulier, accompli par un homme ou par quelques-uns ensemble, autrement dit *l'événement*. Si l'on s'en tient à ces premières apparences, pas d'histoire scientifique. Mais à y regarder plus profondément, on aperçoit que l'histoire contient une autre espèce de fait : le fait imité, ou répété, ou réitéré par un nombre d'hommes plus ou moins grand.

Les faits de cette seconde espèce sont la matière propre à l'histoire scientifique, car il n'est science que de similitudes, on l'a dit souvent, et, d'autre part, un même fait, répété par une collectivité d'hommes, constitue bien évidemment entre eux une similitude. — Après cela, une similitude en langage d'historien philosophe, c'est même chose que ce qu'on nomme, en langage ordinaire, une institution. Similitude, institution, ou encore généralité, cela s'équivalent.

Quand le fait individuel, *l'événement*, a cette chance — qu'il n'a pas toujours, tant s'en faut, — d'être répété, réitéré ou imité, il apparaît sous l'aspect d'une nouveauté ou d'une innovation ou invention. Quand il n'est pas répété, on l'oublie; ou bien il n'est con-
signé que dans l'histoire des événements.

L'histoire *institutionnelle*, scientifique, marche sur ces deux roues : l'innovation, l'imitation. A la considérer très abstractivement, on la voit se composer essentiellement d'une nouveauté qui devient le point de départ de faits d'imitation, variés quant à la forme et aux degrés, quant à l'étendue de l'imitation dans l'espace et à son prolongement dans la durée. Puis survient, dans le *même ordre d'activité*, une seconde nouveauté, qui est à son tour le point de départ pour une imitation, variable en forme, degré, étendue, durée — et ainsi de suite.



D'après ce que j'ai dit plus haut, il semble que l'innovation n'aurait pas droit d'entrer dans l'histoire scientifique; et que tout au plus serait-il utile de signaler chaque innovation, en tant que point de départ des faits de répétition, et début accidentel des institutions; mais qu'il serait vain de chercher dans l'innovation une matière solide et substantielle pour l'histoire scientifique. Et cela serait vrai, si l'innovation était en entier l'œuvre, la création d'un esprit individuel. Mais voici ce qu'un examen attentif vient nous révéler. Ce novateur qui, à première vue, semble tout à fait individuel, tout à fait lui, s'il se compose en effet de traits qui ne sont qu'à lui, se compose aussi de traits qui lui sont communs avec les hommes de son temps; et de traits communs aux hommes de tous les temps. Il y a en lui un homme particulier, un homme *temporaire* et un homme général. De plus son innovation ne lui appartient pas tant que cela; en général, sinon toujours, elle n'est pas faite d'éléments créés à nouveau. Elle n'est guère qu'une combinaison nouvelle ou adaptation nouvelle d'éléments anciens. Dans la mesure où elle est faite d'éléments anciens, dans la mesure où elle est faite par les dispositions morales que le novateur a en commun avec les hommes de son temps ou avec l'homme de tous les temps, l'innovation se prête à une étude scientifique; je veux dire qu'on peut chercher, trouver jusqu'à quel point elle a été déterminée; et par quoi elle a été déterminée.

Ce sont là les raisons qui justifient l'historien philosophe de se livrer à une étude approfondie de chacune des individualités qu'il rencontre comme point de départ, en tête de chaque institution

ou de chaque changement dans cette institution. — Et comme ces individualités font point de départ, il est assez logique de commencer par leur étude



J'ai analysé plus haut le chapitre où Taine expose ses idées sur la méthode à employer pour l'étude, et si je puis dire, pour l'investigation des individualités. Et j'ai eu là l'occasion de montrer que je n'adoptais pas cette méthode. Je reproche à Taine deux choses : il a fait une hypothèse démentie par la réalité la plus ordinaire en supposant qu'un auteur reste toute sa vie sous la domination d'un même état psychique ; il a prétendu saisir directement dans un auteur ce qu'il a de particulier, ce qui fait qu'il est lui et non un autre ; il a prétendu cela sans s'être au préalable procuré un mètre pour mesurer cet auteur, ou plutôt un cadre à poser sur cet auteur, sur tout auteur.

Expliquons-nous sans figures. On n'entre un peu dans la connaissance de l'individu qu'au moyen de ce que l'on sait de l'homme général. C'est forcé, par deux raisons : 1° Aucun homme n'a rien qui soit absolument propre à lui, qui soit totalement étranger aux autres hommes. Il n'est individuel, n'est lui que par la combinaison et la proportion particulières des choses communes qu'il présente en lui ; 2° On ne peut définir et on ne définit un individu qu'au moyen de qualificatifs (tels que ambitieux, vaniteux, orgueilleux, actif, intelligent, etc.) qui sont applicables à tout le monde et qu'on ajuste à un individu donné, en les graduant par des termes subsidiaires qui reviennent toujours à *plus* ou à *moins*. Essayez de faire le portrait moral d'un individu et vous verrez immédiatement ce qu'il en est.

Je viens de me servir de ce mot « l'homme général ». Je prie qu'on ne s'en étonne pas trop, car il y a en effet un homme général, qui nous est donné par nos connaissances actuelles en psychologie, tout comme il y a un homme physique général qui nous est donné par l'anatomie et la physiologie ; et l'un est l'envers de l'autre. Quand je dis : il faut, pour pénétrer l'individu, connaître d'abord l'homme général, c'est tout simplement comme si je disais :

il faut s'appuyer sur les données de la psychologie; mais j'estime que cette expression-ci est moins nette que l'autre.

Je ne dis pas que Taine ait ignoré la psychologie; au contraire, il en a su beaucoup. Je ne dis pas qu'il ne se soit pas servi de l'homme général; au contraire, il l'a souvent invoqué, allégué (on en pourrait citer de notables exemples). Seulement il ne l'a pas eu et tenu devant ses yeux comme il l'aurait fallu, c'est-à-dire constamment, méthodiquement, comme un cadre commun à poser sur les individus. Cet homme général apparaît chez lui ici et là, puis disparaît; Taine le perd, puis le retrouve, un peu au hasard. Autrement dit, il n'a pas disposé méthodiquement son savoir psychologique de manière à s'en faire un instrument perpétuel. Il n'a même pas aperçu que c'était là la condition nécessaire. Ainsi que je le disais tout à l'heure, il a prétendu le plus souvent saisir l'individu en lui-même, directement, sans le comparer, sans le rapporter à l'homme donné par la psychologie. Taine a fait comme un médecin qui, oublieux de son anatomie et de sa physiologie, viserait à saisir ce qu'il y a de particulier dans la constitution d'un malade, ce qui, en langage médical, s'appelle l'idiosyncrasie.

En psychologie, l'idiosyncrasie du médecin a son analogue: c'est la *caractéristique*. Or justement, comme l'a observé le maître en cette matière, Stuart Mill, la caractéristique est la case vide de la psychologie, science à faire, et non faite. Il y a une chimie simplement qualitative et une chimie quantitative. Nous ne possédons encore que de la psychologie qualitative. Il faudrait, pour la caractéristique, avoir les moyens de mesurer chacune de nos facultés intellectuelles, de doser chacune de nos qualités morales; nous n'en sommes pas encore là, et tant s'en faut.



Conséquemment, demandons d'abord à la psychologie actuelle ce qu'elle sait du caractère de l'homme, de ses visées, de ses ambitions, quand il parle ou écrit pour le public; ce qu'elle sait de la manière dont l'esprit humain produit ses conceptions, et en particulier ses conceptions littéraires.

En parlant ou écrivant, l'homme n'a pas toujours la même visée. Tantôt il se propose d'affirmer que telle chose est réelle ou vraie;

et en ce cas il fait de la science. Tantôt il prétend porter ses semblables à faire un certain acte ou à s'en abstenir, et en ce cas il fait de l'art pratique, de la morale ou de la politique. Tantôt écartant ou tout au moins subordonnant le dessein de dire vrai, le dessein de promouvoir une certaine conduite, il se propose d'intéresser, de toucher, d'émouvoir ses semblables, soit au moyen de récits et de personnages plus ou moins fictifs, soit par l'expression passionnée et communicative de ses propres sentiments.

Ces trois desseins, ces trois visées, me semblent embrasser toute l'ambition, tout le vouloir de l'homme quand il parle ou écrit.

La distinction de ces diverses visées nous donne le moyen de délimiter, de circonscrire le véritable domaine de la littérature. Désormais nous la reconnaitrons à ce signe que l'homme y parle ou y écrit non pour instruire ou pour conseiller ses semblables, mais pour leur susciter des émotions. J'entends que c'est là au moins sa préoccupation principale.

Ne pas étendre au delà de ses bornes naturelles le domaine de la littérature, cela importe. N'est-il pas en effet présumable que l'œuvre littéraire, l'œuvre pratique, l'œuvre scientifique, différentes par leurs fins, demandent l'emploi de moyens, c'est-à-dire de facultés différentes, au moins en partie? Et il est présumable encore que le milieu environnant, à qui nous devons toutes nos stimulations, nos suggestions, suscite, provoque l'œuvre littéraire par des éléments, par des circonstances autres que celles qui lui servent à provoquer l'œuvre scientifique ou pratique. — Dans la recherche des causes (qui sont toujours d'un côté le milieu, de l'autre les facultés de quelque esprit) on encourt donc la chance de se tromper; si on mêle avec des œuvres littéraires quelques œuvres des deux autres ordres et si l'on tente de les expliquer ensemble ¹.

Rompons décidément avec cette pratique de mettre pêle-mêle dans l'histoire d'une littérature les savants, les moralistes, les phi-

1. La prudence doit même, ce semble, aller encore plus loin. Dès qu'on observe le champ littéraire, on y distingue deux genres de productions assez tranchés : des œuvres où l'auteur parle au public directement, en son propre nom, où il se montre à visage découvert, où il met en jeu, en spectacle, sa propre personnalité; et c'est le genre oratoire ou lyrique — des œuvres où l'auteur fait parler et agir à sa place des personnages imaginaires, derrière lesquels il se dérobe, et c'est le genre dramatique. Puis, on aperçoit qu'il existe un genre mixte, le poème ou le roman, dans lequel tantôt l'auteur produit ses impressions et réflexions personnelles, et tantôt abandonne toute la scène aux personnages de son invention. On se demande s'il n'est pas imprudent d'envelopper dans la même tentative d'explication les œuvres lyriques et les œuvres dramatiques, fussent-elles contemporaines.

losophes, avec les artistes littéraires. Cette confusion induit l'historien à chercher entre eux tous des rapports indémontrables, et à nous offrir des rapports imaginaires.

Si maintenant nous demandons à la psychologie de nous dire en quoi diffère la démarche de l'esprit, selon qu'il fait de la science ou de la littérature, elle nous répond que le savant et l'artiste vont vers deux termes qui sont à peu près opposés : Le but du savant est de découvrir entre des phénomènes d'aspect différent une similitude plus ou moins cachée, masquée, mais essentielle et profonde. Pour cela, il écarte de devant ses pas, de devant ses yeux tout ce qui est particularité, singularité. Ce qu'un objet, minéral, plante, animal ou homme, présente en fait de qualités personnelles, si l'on peut dire, ou, à plus exactement parler, ce qu'il présente de personnel comme combinaison, comme degré de ces qualités, est pour le savant l'obstacle qu'il rejette hors de sa route, afin d'atteindre le commun, le général, l'universel que l'objet recèle d'autre part. De cette excursion le savant rapporte quelque généralisation, plus ou moins étendue, et abstraite à proportion.

Ce que le littérateur prétend saisir est justement le contraire ; c'est le particulier, le singulier, l'individuel, parce qu'il n'y a de vivant que l'individu ou l'objet individuel ; et que l'artiste littéraire vise à nous donner l'impression, l'illusion du vivant. Quel est le suprême effort, le comble de l'art littéraire ? Tout le monde en convient, c'est de créer un *caractère* qui nous paraisse avoir la même réalité que le souvenir d'un homme de notre connaissance ; c'est de créer Othello, Hamlet, Tartuffe, Madame Marnette, etc...



Le but littéraire ainsi déterminé, il reste à chercher quelles facultés l'artiste emploie pour atteindre ce but.

Ce mystérieux sujet des facultés littéraires, je ne crois pas que la psychologie soit assez avancée, pour qu'on puisse le traiter, dès à présent en toute assurance. (Du moins ma psychologie particulière n'est point assez avancée pour cela.) Je dirai donc bonnement de ce sujet difficile ce qu'il m'en paraît.

Il me semble que les opérations de l'esprit littéraire peuvent

être distribuées sous quatre ou cinq dénominations : sensibilité, imagination, raison, goût et tact. C'est là une première vue des choses, une vue un peu large et vague. A y regarder de plus près, on entrevoit que l'imagination a plusieurs modes, la raison aussi, et la sensibilité encore plus ; et on comprend que, s'il veut en savoir davantage, l'historien doit s'imposer préalablement la tâche d'étudier, aussi analytiquement que possible, un assez grand nombre d'auteurs différents de temps et de pays.

Ce qu'on peut rapporter d'une excursion de ce genre (excursion assez laborieuse), j'ai essayé ailleurs de l'exposer plus amplement¹. Je me bornerai ici à un résumé.

Imagination. J'ai cru voir que ce que l'on désigne par le terme général d'imagination, contenait en réalité quatre modes d'imagination assez discernables.

Il y a l'imagination la plus naturelle, la plus simple, qui consiste à se rappeler les objets, à les voir en esprit dans le détail plus ou moins complet de leur forme réelle : c'est l'imagination pittoresque proprement dite, ou si vous le voulez, l'imagination *représentative*. (Je propose cette épithète, parce que le mot de pittoresque est devenu banal et abusif.) Cette imagination représentative, il est bon de le remarquer en histoire littéraire, tel auteur semble ne la bien posséder que quand il l'applique aux objets de la nature ; au contraire, tel autre semble ne l'avoir que pour peindre les attitudes, les formes de l'homme, et les objets de son industrie. Le pittoresque renfermerait donc au moins deux sous-modes.

Il y a l'imagination de l'auteur qui se rappelle et se représente avec exactitude, avec vivacité ses sentiments ou ses émotions passés ; on pourrait appeler celle-ci l'imagination *lyrique* ou poétique (en donnant alors à ce mot une acception étroite et spéciale).

Il y a l'imagination de l'auteur qui se représente l'intérieur des autres hommes d'après les dehors, actes, paroles ou gestes, et c'est l'imagination *psychologique*.

Il y a l'imagination qui fait qu'un objet vous en suscite un autre d'*ordre* très différent, et qu'on assemble les deux dans une comparaison détaillée, poussée, ou au contraire indiquée d'un mot ; qui,

1. Introduction à l'histoire littéraire.

par exemple, fait dire d'un homme, c'est un aigle, un lion ; ou qui fait qu'Homère compare expressément, longuement, Ulysse à un sanglier. Cette imagination-ci sera, à votre choix, l'imagination *comparative* ou *métaphorique*.

La raison. Il y a certainement dans ce qu'on nomme la raison, deux grandes modalités bien distinctes : La raison raisonnante ou syllogistique par laquelle on développe les conséquences d'une proposition tenue pour certaine ; et la raison qui induit, découvre, va du connu à l'inconnu, par divers procédés ou diverses opérations, telles que l'observation, l'hypothèse, l'expérimentation, etc.

L'invention des métaphores et plus encore celle des comparaisons explicites demande l'intervention de la raison consécutive. Lisez, dans les *Iambes* de Barbier, la France révolutionnaire comparée à un vaisseau ; ou *la Cloche* de Victor Hugo ; le premier concept de la comparaison, mais surtout son développement, la construction du parallélisme prolongé qui constitue la pièce, exigent visiblement l'emploi de la logique. — La construction de toute phrase qui satisfait à la syntaxe, est œuvre de raison. — Pour mettre les actes et les paroles d'un personnage en rapport avec les sentiments momentanés qu'on lui prête, ou avec le caractère qu'on lui a donné, il faut sans doute avoir amassé des observations, des notions sur les caractères divers des hommes, mais il faut la coopération de la raison pour trouver les justes rapports entre les éléments de l'expérience acquise.

Il est assez difficile de démêler, dans les ouvrages littéraires, la part de la raison ; ils sont, je crois, beaucoup plus pénétrés de raison qu'on ne peut le démontrer. La vraisemblance observée dans les événements, les sentiments, les caractères, me paraît être un choix fait par la raison dans la multitude des souvenirs. C'est la raison aussi qui, je pense, procure un sujet heureux et en dispose les détails de manière à susciter chez le lecteur l'émotion préconçue et voulue par l'artiste. La raison ici est un perpétuel jugement porté sur la question de *convenance* des moyens aux fins préméditées : chapitre de psychologie important et laborieux à faire que de découvrir et démontrer avec précision le rôle, le jeu de la raison aussi loin et aussi profondément qu'il va dans les œuvres dites d'imagination.

La sensibilité. Et d'abord mettons-nous en garde contre une confusion trop ordinaire. Il y a dans l'homme une sensibilité qui est

proprement susceptibilité, disposition à s'affecter plus ou moins de tous les événements qui le touchent personnellement. Il y a dans le même homme une autre sensibilité qu'émeuvent les événements arrivés aux autres personnes : ceci est proprement la faculté de sympathie qui a son pôle négatif dans l'antipathie, et son point d'équilibre, de repos, dans l'indifférence. Outre ces deux sensibilités, communes à tous les hommes, l'artiste littéraire possède, non pas en propre, mais à un degré qui lui est propre, une troisième sensibilité, sensibilité de tête, d'imagination qui influe peu ou point sur la conduite, mais beaucoup sur la composition des œuvres. On pourrait donc à la rigueur appeler celle-ci la *sensibilité artistique*. Elle se compose de curiosités, d'intérêts, d'estimes, de sympathies (ou des sentiments contraires) soit pour des catégories de personnes, pour des classes sociales, soit pour des entités morales comme certains vices ou certaines vertus, soit, ce qui est plus hautement artistique encore, pour certains types, pour certains caractères d'hommes. Bref, la sympathie artistique proprement dite est un système idéal d'attraits ou de répulsions, d'estimes ou de mépris, qui diffère en chaque artiste.

C'est par le système particulier de ses sympathies et de ses antipathies qu'un auteur se caractérise le mieux ; qu'il se distingue le plus nettement des auteurs voisins.

Le goût. Dans ce qu'on désigne ordinairement par le mot *goût*, il y a deux aptitudes qui s'accompagnent souvent mais toutefois diffèrent assez pour nécessiter une double appellation. L'une de ces aptitudes sert à concevoir les penchants d'un public donné, à prévoir l'effet que produiraient sur lui telle pensée, telle conception, telle expression ; et à accepter ou rebuter, d'après cette prévoyance, ce qui vous vient à l'esprit. Les précautions oratoires, les réserves, les restrictions, tous les habiles ménagements procèdent de cette faculté. Le terme de *tact* la nommerait, je crois, très convenablement. L'autre aptitude consiste à se refuser, — pour se satisfaire soi-même, et par un attachement désintéressé à un idéal d'équilibre et de modération, — à se refuser, dis-je, tout excès, toute surabondance dans la manifestation des qualités ou des pouvoirs artistiques que l'on possède, esprit, ou sensibilité ou imagination. Et ceci est plus proprement le *goût*.

A quoi bon ces observations — que j'espère exactes, mais que je tiens pour sûrement incomplètes ? — J'imagine, à tort ou à rai-

son, qu'elles peuvent servir à diriger, à maintenir dans le droit chemin celui qui se propose de découvrir, avec quelque certitude, les grands traits distinctifs d'une individualité littéraire donnée ; et se propose ensuite d'en faire une exposition méthodiquement ordonnée. Ce que j'entends par ces derniers mots, je vais, avec plus de probité que d'égoïste prudence, essayer de le montrer par un exemple. (Pensez toujours qu'un plus habile que moi pourrait tirer, des mêmes règles méthodiques, un parti beaucoup meilleur.)

Donc je vais, non sans quelque appréhension, tenter l'analyse de Charles Dickens. Ce ne sera pas — je vous en avertis, — une étude détaillée, poussée, laquelle ferait ici disproportion ; mais une sorte d'esquisse où seront indiqués les traits principaux de la figure, avec leurs proportions et leurs rapports de position. On verra que pour cela je me conforme à l'ordre même que j'ai suivi dans l'exposé des facultés littéraires.

L'imagination, chez Dickens, l'imagination *pittoresque*, est d'une abondance ou même d'une surabondance qui frappe tout d'abord ; mais à y regarder de près, on s'aperçoit qu'il faut faire une distinction et que ce qui déborde en Dickens, c'est le *pittoresque humain*, c'est-à-dire les attitudes, mouvements physiques, gesticulations, habitudes corporelles, bref tout ce qui traduit à l'œil l'état intime des personnages. La verve d'imagination de Dickens se retrouve encore quand il traite les objets dus à l'industrie de l'homme, et mêlés infailliblement à son existence, et qui par conséquent sont comme un appendice du pittoresque plus strictement humain. Au contraire, quand il s'agit de peindre les choses de la nature, son imagination, sauf dans quelques occasions exceptionnelles, est plutôt un peu pauvre et assez banale. Les occasions exceptionnelles, dont je veux parler, c'est quand, par rencontre, les objets naturels apparaissent en mouvement et surtout dans un mouvement violent.

Tout lecteur de Dickens se rappellera ici combien de fois il a décrit avec bonheur les effets et méfaits du vent ; et aussi la course d'une diligence à travers plaines et monts — et, remarquez-le, il décrit mieux encore cette course quand c'est à travers villes et villages qu'elle passe. — A quoi tiennent ces réussites, qui, je le répète, sont exceptionnelles dans la peinture des objets naturels ?

A ceci : que Dickens possède également, à un haut degré, l'imagination *comparative* et *métaphorique* — et plus particulièrement une variété de cette imagination : l'aptitude à inventer ces figures que les traités de rhétorique appellent très bien l'*animation* et la *personnification*. Sans doute, les comparaisons expresses et les métaphores s'accroissent en bien des pages de Dickens tellement que j'en suis saisi ; mais ce qui me frappe encore plus chez lui, c'est la vie, tantôt plaisante, tantôt tragique, qu'il arrive à prêter aux choses. Cette aptitude, ce penchant, me font maintenant comprendre pourquoi dès que, parmi les choses naturelles ordinairement fixes et inertes, quelque objet se montre bougeant, courant, Dickens s'empresse de le saisir au passage — et comprendre par quels moyens et en quelle manière il réussit la description des objets de cette classe.

Son imagination *psychologique* paraît manquer de pénétration. Les caractères qu'il crée sont, à première vue, très nets, vivants, et saisissants pour la plupart ; mais ils sont obtenus par un procédé de simplification, d'élimination d'un côté, et d'un autre côté par un procédé de répétition systématique qui ramène à chaque instant sous nos yeux une attitude, un geste, une locution caractéristique ; et ce n'est parfois que ce qu'on appelle un tic. Son imagination psychologique est donc d'une profondeur plutôt moyenne, puisqu'en somme les personnages qu'elle invente ne sont pas richement étoffés de traits caractéristiques. En revanche ces traits sont très habilement choisis pour nous donner de l'intérêt, de l'amusement, de l'émotion.

L'artiste littéraire visant deux fins, qui diffèrent, sans diverger et qu'il peut par conséquent atteindre à la fois, émouvoir et faire des caractères complexes, — émouvoir au moyen de ces caractères — il arrive que tel artiste a plus de puissance pour émouvoir et tel autre pour faire complexe. Et cela diviserait assez bien les artistes en deux grandes classes, selon qu'ils feraient mieux l'un ou l'autre. Dickens serait dans les émouvants (par comparaison avec Thackeray par exemple). Il porte souvent l'émotion jusqu'à la tragédie. Par moments il y a dans Dickens du Shakspeare. Il me semble que Taine ne l'a pas assez remarqué.

Dickens est en somme au premier rang parmi les romanciers émouvants. Et cela m'amène à sa *sensibilité artistique*. D'abord particulièrement vives sont ses sympathies et ses antipathies

(comparez-le à cet égard avec Thackeray). Dickens a ses classes favorites qu'il rehausse, et ses classes détestées qu'il déprime avec un égal entrain. Il est pour les humbles et pour les ignorants. Il préfère de beaucoup la capacité émotionnelle à la capacité intellectuelle ; et il porte dans ces préférences une véhémence qui, mieux peut-être que tout autre trait, caractérise sa nature d'artiste. Ceci me donne occasion et même m'oblige à revenir sur sa psychologie, pour faire remarquer que chez lui la psychologie des sentiments, des émotions occasionnelles est bien autrement profonde que la psychologie des types (c'est à peu près le contraire chez Thackeray). Voyez en preuve, dans les *Grandes espérances*, la scène où son héros reste toute une nuit sous la menace d'un assassinat imminent ; et dans *Martin Chuzzlewit* les appréhensions de l'homme qui rentre chez lui, après avoir commis le meurtre prémédité. Il est également profond, détaillé et étonnamment lucide dans l'invention des lubies qui hantent une cervelle de demi-fou ou de demi-idiot (exemples dans *Nicolas Nickleby*, *David Copperfield* ; et *Barnabé Rudge*). D'où lui vient cette vraie supériorité comme explorateur de l'un des cantons les plus obscurs de l'âme humaine ? C'est qu'il s'intéresse à ces créatures à proportion même de la défectuosité de leur esprit. Il les a, par sympathie, observés, compris, pénétrés à une profondeur extraordinaire. Et puis maintenant atténuons un peu ce que j'ai dit plus haut. Dickens avait en lui de quoi être un créateur de caractères plus éminent qu'il ne l'a été, car il a fort bien su, par exception, composer des types vraiment complexes et riches, comme Peckniff (dans *Martin Chuzzlewit*) comme Skinpol dans *Bleak-House*, et surtout comme la délicieuse petite Dorrit.

Que dire de ses facultés de raison ? La raison raisonnante n'était guère à son usage ; le genre des ouvrages qu'il faisait n'en nécessitait pas et il n'était pas homme à en montrer par luxe ou ostentation, lui qui avait fort peu d'estime pour les raisonneurs, et de sympathie encore moins. En revanche, comme on ne construit pas un caractère, qu'on ne décrit pas les effets d'un sentiment, sans une mesure d'observation et de raison inductive, il faut bien que Dickens ait possédé une dose de cette raison-là ; mais estimer avec précision ce qu'il en posséda de fait, c'est chose impossible, je crois. Pourquoi ? je l'ai déjà dit, l'imagination et la raison induc-

tive coopèrent trop intimement et se fondent trop bien ensemble dans la création de l'œuvre artistique.

Du tact, des ménagements pour son public, Dickens en a eu suffisamment. Il a su parfaitement esquiver certaines situations dont le lecteur anglais estime la représentation artistique dangereuse pour les mœurs. Il a de parti pris abondé, et récidivé, dans les peintures qu'il savait agréables à ce même lecteur, telles que le tableau d'un foyer domestique où l'union conjugale règne, et celui encore plus goûté d'un foyer momentanément troublé où l'union renaît.

De goût proprement dit, il n'en a pas ; et cela lui est fort égal : Dickens se permet tout, s'abandonne à tous ses penchants de verve, d'ironie, d'humour, de préciosité, d'ingéniosité ; il se lance en effréné à la conquête des figures et des tours inattendus, bizarres, déconcertants. On en citerait d'innombrables exemples.

Certainement le lecteur qui connaît bien son Dickens l'a déjà remarqué, le Dickens que je viens desquisser ou de croquer ressemble, pour les traits essentiels, à l'ample portrait de Taine. Mais Taine rattache tous ces traits, comme des effets et des dépendances, à une certaine manière dont l'œil de Dickens saisit la forme des choses. C'est là où je me sépare, je l'avoue, de l'illustre critique. Son Dickens, je ne le trouve pas faux, je le répète, les linéaments principaux de la figure sont exacts, mais ils ne *sont pas en place*, je veux dire que cela n'est pas ordonné, hiérarchisé, ni proportionné — comme je le voudrais à tort, ou à raison. Et puis la grosse fausseté à mon sens, c'est cette énorme et arbitraire simplification qui fait de Dickens tout entier, imagination, sensibilité, raison, esprit, caprice, humour etc., un produit nécessité par une seule cause, très simple, très élémentaire ; par une singularité de sa vision, et cette singularité est encore, par-dessus le marché, assez mal définie par Taine.

* * *

Que viens-je de faire avec Dickens ? Je me suis servi de lui pour montrer, selon mes forces, comment on *rapporte* à l'homme général un individu donné. Il faudrait maintenant montrer comment on démêle, on dégage dans l'individu, ce qu'il a d'absolu-

ment particulier, l'homme *individuel* d'un côté, et d'autre côté l'homme *temporaire*.

Le seul trait individuel, qui dans un auteur importe à l'histoire littéraire, c'est son génie ou son talent, parce que ce génie ou ce talent est, toujours en partie, la cause du succès que l'homme obtient, la cause qui fait qu'il est ensuite imité, qu'il devient pour les auteurs consécutifs un modèle ou à tout le moins un excitateur. Seulement la source même du génie ou du talent est insaisissable. Par quelles causes Racine, a-t-il eu à un tout autre *degré* que Pradon, les facultés communes nécessaires à tout artiste littéraire? Cela nous échappe. C'est le mystère de l'hérédité, de la copulation, de la vie intra-utérine. On ne peut faire qu'une chose, comparer Racine avec Pradon et mesurer vaguement leur différence en hauteur. La cause du génie est vraiment en dehors de l'histoire scientifique.

A présent, puisque j'ai nommé Racine, qu'est-ce que le Racine temporaire? C'est Racine recevant du temps où il vit le *genre dramatique* conçu et pratiqué d'une certaine manière, recevant des mains de Mairet, de Corneille, la tragédie écrite en vers alexandrins et soumise en principe aux trois unités, etc. etc. — C'est ensuite Racine recevant du temps où il vit la possibilité de lire une multitude de tragédies, parmi lesquelles il y a même des œuvres de date fort ancienne (Euripide notamment), et une foule d'ouvrages qui, sans être des ouvrages de théâtre, sont de nature à nourrir, fortifier son imagination, exciter sa sensibilité (par exemple des romans, l'Astrée, Théogène et Chariclée, etc.). C'est enfin, et pour faire court, Racine mis à même de connaître et de pratiquer certaines habitudes de famille, d'amitié, de sociabilité etc.

Mais vous voyez bien que ce Racine-là n'est en réalité que le milieu, les institutions environnantes réfléchies par un homme général et individuel tout ensemble; ou, pour mieux dire, que ce Racine-là se constitue des empreintes qu'ont enfoncées sur lui les institutions environnantes. Donc l'étude de ce Racine-là se confond avec l'étude des institutions qui composent le milieu. On ne peut pas les séparer l'une de l'autre. Et voici le résultat: l'étude des institutions explique le Racine temporaire. — Racine à son tour, mais tout le Racine cette fois, entre dans l'histoire scientifique par la réaction que son génie exerce sur les institutions littéraires, grâce à l'imitation qu'il provoque, ou aux suggestions, aux excitations

que les auteurs postérieurs tiennent de lui. — Puisque le Racine temporaire (ou toute autre individualité) est ce que nous venons de dire, le chapitre des individualités est clos ; nous devons immédiatement passer à l'étude méthodique des institutions.



L'histoire ordinaire, je le répète, nous présente en première ligne et en relief les faits uniques, les événements, et plus *vaguement* les faits de répétition, de similitude, les faits institutionnels, qui cependant sont ceux qui importent le plus à l'histoire scientifique. Pour constituer cette histoire, le premier effort à faire c'est donc de constater et de dégager les similitudes.

Il est des similitudes qui se laissent apercevoir à première vue ; d'autres « enfoncées dans les faits » sont plus ou moins latentes. Mais, même avec les similitudes manifestes, il y a à vaincre une double difficulté ; c'est d'abord de préciser le point essentiel et comme central de la similitude ; et, secondement, de déterminer son étendue, laquelle, il faut bien le dire, reste souvent vague et flottante.

Pour être plus clair, je donnerai en exemple quelques similitudes qui ont été pour moi autant de problèmes, et dont j'ai eu, plus ou moins, la curiosité de chercher les causes.

Question de notre tragédie classique. — La similitude ici consiste dans ce fait historique que, pendant deux siècles, les tragédies qu'on a faites présentent communément l'observation de certaines conditions ou règles, l'emploi, jugé indispensable ou avantageux, de certains procédés de composition.

Question du Classicisme anglais. — A partir de la restauration des Stuarts jusqu'à la fin du xviii^e siècle, les poètes lyriques et les poètes épiques de l'Angleterre se ressemblent *généralement* par la recherche d'une composition logiquement ordonnée, et par l'emploi d'un style maintenu sur le ton d'une noblesse, ou au moins d'une élégance que l'époque antérieure ne présentait pas.

Question du Romantisme français. — Les poètes lyriques, les poètes dramatiques de cette période, offrent des ressemblances indéniables, bien que moins bornées, et moins faciles à définir que celles de nos auteurs de tragédie : ce sont des imitations et des

rémiscences des mêmes auteurs étrangers, ce sont des partialités contre les mêmes auteurs français; ce sont certaines affectations de sensibilité, etc., etc.

* * *

Avant tout il faut — je le répète — analyser le milieu que l'on considère, le résoudre en toutes les similitudes ou institutions qu'il présente. Après les grandes similitudes, les similitudes subordonnées. C'est là l'infiniment petit de l'histoire scientifique. Il est nécessaire de le saisir : et quand on en vient à tenter l'explication du milieu, c'est par l'explication particulière de chacune de ces similitudes, petites et grandes, qu'il faut procéder. L'explication brin à brin, si je puis dire, doit précéder toute généralisation sur l'ensemble ¹.

* * *

Supposons une similitude suffisamment démontrée, établie, et son point essentiel assez nettement précisé — Il s'agit maintenant d'en trouver la cause ou les causes.

1. Qu'est-ce en réalité qu'une institution? Un groupe plus ou moins étendu d'hommes qui se ressemblent, qui sont le même homme, mais partiellement, mais uniquement parce qu'ils accomplissent également quelques actions d'un certain genre, visant à un but communément désiré. Cette similitude partielle fait la vie de l'institution; dès qu'elle cesse, l'institution disparaît. C'est dans chacun de ces groupes qu'existe véritablement l'homme *temporaire*, l'homme d'une époque. Et comme chaque institution a son but propre et ses pratiques particulières, on voit qu'il y a en réalité autant d'hommes temporaires que d'institutions composantes. Après cela y a-t-il quelques similitudes de pratiques ou de conduites qui s'étendent à tous les hommes du temps? C'est possible. On peut supposer *a priori* que sous les institutions bornées, il y ait une ou plusieurs institutions embrassant tous les contemporains dans leurs cercles; mais ces institutions générales ont besoin, comme les autres, et plus encore, d'être précisées et prouvées. Il ne faudrait, par exemple, comprendre dans les institutions de l'époque que ce qui a commencé et fini avec elle. Exemple: s'il y a eu sous Louis XIV une manière particulière de croire ou de pratiquer le catholicisme, cela est certainement à qualifier d'institution de l'époque; mais non pas les croyances et les pratiques qui, nées depuis des siècles, vivent encore à ce moment de l'histoire et se prolongeront au-delà.

En tout cas l'idée que tous les hommes d'une époque se ressemblent en tout, idée impliquée dans cette formule « l'esprit ou le génie d'une époque » est inadmissible.

En définitive, dans l'état actuel de la science, n'ambitionnons pas d'atteindre, de saisir le genre de race (si race il y a) ni même l'esprit d'époque. Analysons une époque donnée; découpons-la en autant d'institutions, c'est-à-dire de similitudes, qu'un examen très attentif nous en pourra faire découvrir. Dans chaque institution, dégageons, comme je l'ai dit, les points essentiels de la similitude et son étendue sur les hommes, laquelle fait l'étendue même de l'institution. Puis passons aux causes qui l'ont formée.

Une chose que nous savons déjà, c'est que toute similitude ou institution a sa naissance, son point de départ, dans une invention ou une innovation accomplie par un homme ou au plus par quelques hommes. — Tout novateur ne réussit pas à recruter des partisans, des adhérents ; toute innovation n'obtient pas d'être acceptée, ou répétée, imitée ; et alors elle est comme non avenue. C'est l'imitation ou au moins l'acceptation qui constitue la condition seconde en date, mais non moins nécessaire que l'innovation, pour qu'une similitude, une institution prenne naissance.

Le succès ou l'insuccès d'une innovation tient, partie à ce qu'elle est en elle-même, partie au caractère de l'auteur et à sa conduite, partie aux dispositions du public environnant, et partie à des hasards, tel par exemple que l'intervention favorable ou hostile de quelque individualité puissante qui aurait pu n'être pas là, ou agir différemment. En somme, pour s'expliquer le succès heureux ou malheureux d'une innovation, il faut étudier d'un côté l'œuvre et l'auteur, d'autre côté le milieu où l'œuvre naît. On pourrait aussi bien dire le public, car, en réalité, tout ce qui, autour de l'œuvre, appartient au milieu non vivant, extra humain, n'agit finalement que par l'intermédiaire des hommes vivants. L'influence du climat, par exemple, est déjà déposée dans les hommes vivants, sans quoi elle n'agirait pas sur la façon dont l'œuvre est accueillie par eux.

* * *

L'histoire donc nous montre d'abord que telle innovation ou invention est due à l'initiative de tel homme ou de tels hommes, toujours en petit nombre. Secondement elle montre que l'innovation a été acceptée, l'invention employée par un nombre d'hommes plus ou moins grand. Ce sont là les dehors de la causalité. Il s'agit après cela de savoir : 1° Comment l'idée nouvelle s'est formée ; surtout de quels éléments elle s'est formée dans l'esprit de son ou de ses inventeurs ; 2° de savoir pourquoi l'innovation a été acceptée, l'invention utilisée par tel public. — Et c'est ce que l'histoire seule, l'histoire au sens ordinaire, ne nous apprendra pas. Il faut lui donner, pour auxiliaire, la psychologie ¹.

1. Par exemple comment l'idée est venue à quelques esprits de constituer une tragédie avec unité de temps, de lieu, etc., et pourquoi les auteurs ont pour la plupart accepté ces conditions, ces règles ; et pourquoi le public a accepté ou au moins toléré

Les besoins constants de l'homme (besoins matériels et moraux) composent comme un faisceau de forces qui produisent ou, au moins, tendent constamment à produire des effets, c'est-à-dire des actes dirigés vers des objets différents. Ces forces intimes nous ne les percevons pas directement, nous les conjecturons d'après leurs effets ; nous les conjecturons diverses, parce qu'au dehors l'homme nous montre des conduites divergentes, différents genres d'actes. Selon le genre d'actes nous disons : ceci est de l'intérêt — ou de l'orgueil — ou de l'ambition — ou de l'amour ; et réciproquement si nous pensons à l'ambition, à l'amour etc., nous prévoyons, en gros, quel genre d'actes chacun de ces mobiles fera accomplir. C'est la psychologie qui nous livre cela.

Elle nous donne des renseignements encore plus précis. Elle nous indique, en gros, comment une profession, un métier, une occupation journalière, une situation prolongée, parfois même des circonstances passagères mais tragiques, affectent les grands mobiles primitifs et, par suite, elle nous indique — oh ! avec probabilité seulement — comment l'homme d'un métier ou d'une situation donnée est disposé à se conduire ¹.

Il faut voir maintenant comment l'histoire et la psychologie, travaillant de concert, s'aident et se secourent mutuellement. Pour cela, nous devons nous attaquer à quelques problèmes, et tenter leur résolution. Voici des faits que l'histoire d'abord nous livre : en France, la poésie lyrique, à partir de la Renaissance, offre un premier temps où le poète prend la liberté de parler familièrement de lui-même, de ses amours, de ses ambitions, de ses affaires ; où il exprime sans contrainte ses sentiments et ses passions. Elle a un second temps où le poète se refuse les expansions, les confidences personnelles. Il emploie alors son talent à mettre en vers des événements publics ou des idées générales. Elle a enfin un troisième temps où le poète se donne licence d'exprimer tout ce qu'il pense, sent ou fait ; où il ne s'inquiète que de s'exprimer avec saillie et relief.

ce genre de spectacle. Dans la recherche de ces pourquoi, l'histoire reste le premier guide ; mais elle n'y suffit plus ; l'assistance de la psychologie devient nécessaire.

1. Par exemple, pour ne pas sortir de l'histoire littéraire, nous pouvons conjecturer avec quelque probabilité quelles influences doivent émaner d'une institution comme l'Académie française. Un corps pareil exerce presque inévitablement sur les esprits littéraires une autorité variable en degrés ; et cette autorité, il l'emploie à obtenir une sorte d'unité, d'uniformité, par l'établissement de certaines règles de composition et de style.

Que nous donne à son tour la psychologie ? Elle nous dit qu'un homme, le poète autant qu'un autre, préfère la liberté à la contrainte ; qu'il tend toujours à s'exprimer librement. Si la liberté nous apparaît par l'histoire comme fort diminuée et réduite à un certain moment, il faut bien que la tendance naturelle au poète ait été combattue par quelque cause qui a agi victorieusement sur la volonté de ce poète. Où la chercher cette cause ? La psychologie nous la désigne comme devant exister *probablement* du côté du public. C'est une supposition à vérifier. Recourons de nouveau aux faits historiques, nous y voyons en effet des injonctions, des prohibitions adressées par le public au poète. Très bien, mais pourquoi le public exerce-t-il cette contrainte au moment que voici, tandis qu'il lâchait la bride au poète au moment précédent que voilà ? C'est, répond la psychologie, que peut-être le public de l'époque de contrainte n'est plus le même que devant ; qu'il est autrement composé et qu'il a par suite une psychique particulière. Soit, voyons ce qu'il en est de cette nouvelle supposition. Consultons de nouveau l'histoire. J'aperçois en effet, qu'il y a dans le public un élément tout à fait prépondérant, dominateur ; c'est une haute classe, une noblesse désœuvrée, mondaine, *salonnière* et artiste (d'intention au moins), à qui il ne faut dire que des choses impersonnelles, exemples de toute familiarité, des choses qui aient un air noble de détachement, cet air qu'elle porte elle-même dans le monde comme un costume distinctif, comme un signe sensible de son rang supérieur dans la nation. Nous voilà au bout, je crois, et nous y sommes arrivés, en faisant alternativement usage des faits historiques, et de la psychologie abstraite.

Autre problème : Il y a eu un moment chez nous, au xvii^e siècle, où parmi les grands écrivains, régnait communément une opinion assez curieuse : on croyait que les anciens, grecs et latins, avaient eu un langage familier pour la vie ordinaire, et un langage épuré, un vocabulaire choisi, restreint, pour écrire leurs livres. Nos gens se trompaient, et même la méprise était assez lourde. Elle avait contre elle l'évidence des textes antiques. D'où provint la méprise en question ?

Sans doute je vais, pour résoudre ce problème, inspecter avec attention les circonstances environnantes, le milieu historique ; mais en même temps, j'aurai soin de rappeler et de retenir présentes dans mon esprit, les tendances générales de l'homme en

fonction d'auteur. Il est clair que je commencerai ma revue historique par les circonstances *littéraires*. L'une de ces circonstances s'offre presque tout de suite à ma vue. Les auteurs du temps observent, quant à eux, en écrivant, cette pratique d'un style noble, qu'ils attribuent faussement aux anciens. Leur style noble, ils l'obtiennent par l'élimination d'une grande partie du vocabulaire quotidien et familier. Voici donc un phénomène historique, un effet, qui présente de la ressemblance avec la méprise, dont la cause est à trouver : mais cette ressemblance ne m'explique pas encore la méprise ; je ne vois pas encore comment l'une a pu causer l'autre. Poursuivons.

Si je trouvais les causes qui ont fait que les auteurs du xvii^e siècle ont adopté un style noble, cela me mètrait peut-être sur la voie. Je consulte la psychologie ; je parcours les tendances que je sais ordinaires à l'homme en fonction d'auteur, et, comme j'y vois au premier rang le penchant à l'imitation, je me demande d'abord si, en usant du style noble, les auteurs du xvii^e siècle n'imitaient pas leurs prédécesseurs. En me retournant vers les circonstances historiques, je vois qu'ils estimaient peu leurs prédécesseurs et que ceux-là mêmes, dont ils faisaient quelque cas, leur paraissaient encore imparfaits, quant au style. N'imitant pas, ils innovaient donc, dans une certaine mesure, quand ils parlaient le langage noble.

Quelle cause les a faits novateurs ? Ici je me rappelle à propos qu'il y a l'homme en fonction de lecteur, de public ; et que cet homme peut influencer grandement ; que parfois, il sollicite, il anime les auteurs, mais que plus souvent encore il leur impose des restrictions. — Et je reviens à l'examen des circonstances environnantes ; mais du côté du public cette fois. Et j'aperçois, en effet, que depuis un certain temps il s'est formé un public spécial, étroit, distingué quant à sa condition sociale, très exigeant, intimidant, et qui, par suite, a dû se faire obéir. Il est fait, ce public, de trois éléments distincts, mais en relation journalière dans les salons — nouvellement inventés. Ce sont des gentilshommes, des dames élégantes et spirituelles, des hommes de science ou de lettres. Chacune de ces catégories s'est mise en tête de purifier, de régulariser, et d'ennoblir la langue parlée dans les lieux où l'on se réunit et *a fortiori*, la langue des livres qu'on ambitionnera d'écrire pour la bonne compagnie. Le gentilhomme veut qu'on s'abstienne des

termes roturiers ; la belle dame veut qu'on s'abstienne de tout terme qui rappelle, fut-ce de loin, les conditions basses de notre nature ; le savant et le lettré veulent qu'on s'abstienne de mots sentant le vieux français ou le provincialisme. Ces vœux, divers en apparence, concordaient au fond, se combinaient, se complétaient. Ils émanaient, je le répète, de personnes de qui dépendait, à cette époque, le succès des auteurs, parfois même leur subsistance. Je me dis, en psychologue, que ce public d'élite a dû être écouté des auteurs. L'histoire me montre qu'en effet les auteurs se sont efforcés de lui complaire. C'est un point acquis. Toutefois la vraie question est encore pendante ; pourquoi les auteurs se sont-ils imaginé, contre l'évidence, que les anciens avaient, sur le langage écrit, même théorie et même pratique qu'eux-mêmes ? Je remarque cette circonstance : les auteurs professent pour les anciens une admiration sans réserves. Il doit suivre de là qu'ils se les proposent pour modèles. Et en effet ils prétendent les imiter. Mais il se trouve qu'ainsi les auteurs sont tirés en sens contraires, voulant imiter les anciens qui usent d'une langue libre, familière, et complaire à leurs contemporains par l'emploi d'un langage émondé, choisi. Que vont-ils faire ? La psychologie me dit : ils satisferont aux vœux de leurs contemporains, car c'est leur *intérêt immédiat*. En effet l'histoire confirme la supposition. — Mais alors ils vont mettre au moins une réserve dans leur admiration et dans leur imitation des anciens. Je vois dans l'histoire qu'ils n'en font rien. Ici, je l'avoue, j'ai de l'embarras, je tâtonne, aussi est-ce le vrai nœud de la question. C'est la psychologie qui me tire de peine. Je me souviens que l'homme s'efforce toujours de croire, de penser ce qu'il a besoin de penser et de croire pour suivre son intérêt, en pleine tranquillité d'esprit. Les circonstances de l'époque, c'est-à-dire les documents de l'histoire littéraire, me montrent qu'en effet les auteurs ont cherché et ont trouvé les raisonnements voulus pour se persuader sur les anciens ce qu'ils désiraient penser¹.

Concluons : la cause de la méprise est complexe ; c'est une combinaison, c'est la rencontre et la fusion de deux courants : un courant qui vient de loin, et qui apporte l'admiration séculaire, traditionnelle de l'antiquité ; un courant temporaire, qui prend sa source, dans la vie mondaine, nouvellement inventée et qui reçoit

1. Voir, entre autres preuves, la théorie de Boileau sur la noblesse des mots grecs dans Homère.

sa force d'impulsion de la classe aristocratique, si prépondérante à cette époque.

Plus brièvement, et en termes plus psychologiques, c'est une conciliation, voulue à toute force par les auteurs, entre leur intérêt immédiat et un préjugé imposé à leur esprit par la tradition.

A présent je me retourne et j'observe quelle marche j'ai suivie. — Je suis allé constamment de l'histoire à la psychologie et de celle-ci à l'histoire ; quand j'avais pris en main un fait historique, je cherchais, je conjecturais le mobile qui l'avait dû produire. Quand je croyais avoir trouvé ce mobile, je repartais de la psychologie dans l'histoire pour y trouver la confirmation de mon hypothèse. A chaque pas, je faisais donc une hypothèse. Qu'est-ce qui me décidait à adopter telle supposition plutôt que telle autre ? C'était — remarquez, je vous prie, ma réponse — c'était la similitude, une certaine similitude qui m'apparaissait entre le fait historique que je considérais dans le moment et un autre fait avoisinant, ou encore entre le fait que je considérais et un genre de conduite que la psychologie me donnait comme suggérée par un certain mobile. Par exemple, cherchant par quelle cause les gens du xvii^e siècle avaient faussement attribué aux anciens un style noble, j'ai été frappé de ce fait, que ces gens pratiquaient eux-mêmes le style noble. Cherchant ensuite à quoi était due l'invention du style noble, il m'a paru que cette *contrainte*, cette surveillance sur son langage que l'auteur pratiquait, ressemblait à la contrainte que les personnes de la haute classe exerçaient de leur côté sur tout leur maintien, y compris leur langage, dans les réunions mondaines de l'époque.



En résumé, l'histoire nous livre les actes qui ont été accomplis, les conduites qui ont été tenues *semblablement* par un nombre d'hommes plus ou moins grand, à une époque donnée : d'autre part, la psychologie nous livre ce qu'elle sait des besoins et mobiles perpétuels de l'homme. — Il s'agit de s'expliquer actes et conduites par des dispositions *temporaires*, qui ont plus ou moins duré. Celles ci ne *peuvent être* que des modifications imposées au fonds perpétuel par des circonstances plus ou moins éventuelles. Mais

quelles sont ces circonstances, quelles sont ces modifications ou formes, et sur quelles parties du fonds ont-elles porté? Tout milieu, tout état social fourmille de circonstances; donc la difficulté est d'abord de mettre la main sur des circonstances de nature à produire, en affectant le fonds perpétuel, les dispositions temporaires voulues, — c'est-à-dire capables de produire, à leur tour, les actes, les conduites données par l'histoire. Ces dispositions temporaires sont, en quelque façon, le pont à trouver entre le fonds perpétuel livré par la psychologie et les conduites livrées par l'histoire. Nous venons de le voir, le procédé employé pour trouver ce pont est une consultation, méthodiquement alternative, de l'histoire et de la psychologie; consultation *dirigée*, et, si je puis ainsi parler, *endiguée* par ce principe *hypothétique* qu'une cause et son effet doivent présenter quelque trait de ressemblance; principe hypothétique, je le répète, principe bon pour la suggestion, indispensable même pour limiter les recherches, pour resserrer le tâtonnement historique — mais qui doit être rigoureusement borné à cet office.

PAUL LACOMBE.

(*A suivre.*)

NOS ENQUÊTES

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE L'HISTOIRE

(SUITE ¹)

X

I. *Organisation des cadres.*

1° Faut-il rapprocher en une même Faculté, en un grand Institut des Sciences sociales, le Droit et les Lettres ? Ce serait oublier la différence de formation des professeurs, la différence de leurs méthodes ; ce serait oublier surtout le rôle si divers des deux Facultés : les Universités modernes pas plus que celles du Moyen Age ne sauraient être considérées comme des endroits de pure spéculation ; nos étudiants y viennent apprendre un métier, ils veulent s'ouvrir une carrière : la Faculté de Droit forme des avocats, des notaires et des avoués ; nous avons, nous, à préparer des professeurs. Si les uns et les autres ont déjà reçu la discipline commune de l'enseignement secondaire, il est évident qu'ils ont besoin, à l'heure où nous les prenons, de disciplines distinctes. On doit donc se borner à souhaiter que les uns et les autres sachent qu'il y a dans chaque Faculté des enseignements qui peuvent leur être utiles.

Nous formons aussi le vœu que, parmi les étudiants en droit, ceux à qui leurs études antérieures le permettent, ceux aussi qui se destinent plus spécialement à l'enseignement du droit romain ou de l'histoire du droit, ou au doctorat économique, emploient comme par le passé leurs après-midi, à préparer la licence d'histoire et de

1. Voyez le tome IX, pages 31, 161 et 309.

géographie. L'organisation de la licence par certificats, l'extension que les Facultés de Droit se proposent de donner aux études de licence qui dureront désormais quatre ans au lieu de trois, assureront aux étudiants toutes les facilités nécessaires. Qu'ils viennent suivre les cours sans réclamer la sanction des examens : et nous les accueillerons aussi bien.

2° Puisque la question des Instituts est posée, nous exprimons le vœu qu'elle ne soit pas résolue à coup de décrets. Qu'on laisse les Universités nouvelles vivre de leur vie propre, qu'on y laisse fonctionner le libre jeu des initiatives, et dans le cadre des Facultés, les Instituts nécessairement apparaîtront. On peut dire qu'ils existent dès à présent, lorsque les professeurs chargés d'enseignements connexes ont voulu les créer. Sans le mot qui importe peu, l'Institut historique, la section d'histoire, comme nous disions, s'est organisée à la Faculté des Lettres de Caen, par la bonne entente des quatre professeurs d'histoire et de géographie. Pour l'examen de toutes les questions qui pouvaient les intéresser, ils ont pris l'habitude de se réunir : ils l'ont fait spontanément, sans règlements et sans fracas. L'Institut a ses collections, il ne lui manque plus que des locaux.

3° La géographie a sa place dans l'Institut d'histoire et nous pensons qu'il faut maintenir tous les liens qui unissent les deux enseignements.

4° C'est à l'avenir qu'il faut laisser le soin de décider du maintien de l'Ecole des Chartes et de l'Ecole des Hautes Etudes ; aujourd'hui elles ont une vie réelle : il serait tout à fait déplorable de les détruire.

La question nous paraît liée à celle du maintien et de la réorganisation de l'Ecole des Chartes, de la réorganisation du corps des archivistes, et nous formons le souhait que les Chambres soient appelées à voter le plus tôt possible le projet en préparation.

II. *Matières à enseigner.*

Nous pensons avec M. Dufourcq que l'histoire des institutions seule n'est pas plus intéressante et plus éducative que l'histoire des batailles, et que le temps de l'histoire intégrale est venu. Mais à vrai dire, les programmes font manifestement, et partout, une part de plus en plus étendue à chaque manifestation de la vie, et l'ensei-

gnement même est ici plus large encore que les programmes. Il faut voir autre chose que les programmes et les affiches : par exemple tout cours d'histoire régionale bien compris étudiera nécessairement dans ce cadre restreint, les diverses manifestations religieuse, artistique, économique et sociale de la vie provinciale.

Sans nier l'utilité de la méthodologie, nous pensons que l'esprit historique peut être développé chez les élèves, par l'étude des explications de textes dirigée par le professeur. On a pu abuser jadis, au temps de l'ancien régime de l'agrégation, de ce mode d'enseignement. Mais il n'en est pas moins excellent : c'est sans doute la meilleure des écoles pour un futur historien, et c'est aussi un très bon critérium dans un examen.

III. *Modes d'enseignement.*

Que faut-il préférer, cours publics, conférences pour les étudiants, conférences par les étudiants, cours de séminaires. Nous souscrivons à ce jugement lapidaire : « Toutes les sortes de cours sont bonnes, quand le professeur est consciencieux ¹. »

Nous croyons aussi avec M. Radet que l'on doit à la ville où l'on enseigne quelques cours publics. Un cours public bien fait peut parfaitement être scientifique, s'appuyer sur les sources, faire appel à l'esprit critique de l'auditoire. Et quel plus grand service à rendre au public que de développer l'esprit critique ? Si le cours public est en discrédit, c'est qu'on y a trop sacrifié à l'éloquence : il est bien facile aujourd'hui de renoncer à ce genre : le public a d'autres goûts qu'il doit précisément à ceux qui, depuis vingt ans, ont cru qu'un cours public bien compris pouvait être à la fois utile aux étudiants, et au public. Il est seulement à désirer que dans chaque Faculté, on ne fasse pas un trop grand nombre de cours publics.

Quant aux conférences pour les étudiants, nous croyons qu'elles doivent souvent prendre la forme adoptée aujourd'hui à la Sorbonne pour certains enseignements : état actuel des questions et problèmes à résoudre. Enfin les explications de textes fourniront la matière de cours de séminaire.

IV. *Avenir de l'enseignement.*

Nous sommes plus embarrassés pour parler de l'avenir de l'en-

1. Réponse de M. Petit-Dutaillis.

seignement historique dans nos Facultés : dans quelle mesure pouvons-nous le déterminer ? Nous ne craignons guère la dépopulation résultant de la loi de deux ans : parmi nos étudiants réguliers nous n'en voyons point qui appartiennent à cette catégorie et il n'y en aurait jamais eu dans les Facultés des lettres, si elles avaient su maintenir la licence à un niveau assez élevé. Nous ne craignons pas davantage d'être privés des étudiants se préparant à l'agrégation : à Caen, nous n'en avons pas et nous n'en souhaitons pas. Bien entendu nous espérons conserver la préparation du diplôme qui est la partie la plus intéressante et la plus fructueuse de notre enseignement.

Nous croyons simplement que nous avons le devoir d'être à la disposition de tous ceux qui de tous les points de l'Académie, viendront solliciter notre direction ; nous souhaitons seulement qu'ils soient plus nombreux. Nous émettons de nouveau le vœu déjà formé tant de fois que l'on tienne compte dans la répartition des postes de professeurs de collège de l'obtention du diplôme ; et de la licence pour les répétiteurs. Il faudrait ici un règlement formel, un décret qui donnerait un avantage, même une classe supérieure aux professeurs diplômés : il faudrait faciliter à ceux qui veulent travailler l'accès de la Faculté. Sans cette mesure, on verra le personnel de l'enseignement secondaire des collèges se désintéresser du travail historique, au moment où on y convie, si justement d'ailleurs, les instituteurs pourtant moins préparés à cette tâche.

Nous ne pensons pas que les Facultés provinciales doivent se borner à former des érudits ; ou plutôt nous pensons que c'est dans le personnel de l'enseignement secondaire et primaire qu'elles doivent avant tout trouver leurs étudiants.

Quant aux Sociétés Savantes, nous ne demandons qu'à leur être utiles, et à collaborer avec elles. En s'abstenant, comme leurs Statuts les y obligent, de toute manifestation politique, elles nous rendront cette collaboration plus facile et plus fructueuse¹.

H. PRENTOUT,

Professeur d'histoire de Normandie à l'Université de Caen.

1. Cette réponse à l'enquête de la *Revue de Synthèse* a été rédigée après une réunion des professeurs d'histoire et de géographie de la Faculté : MM. Tessier, professeur d'histoire, A. Rainaud, professeur de géographie, Besnier, professeur-adjoint, chargé d'un cours complémentaire d'histoire ancienne, dont je n'ai été que le porte-plume, et qui ont approuvé ce rapport.

LES RÉGIONS DE LA FRANCE

IV

LA FRANCHE-COMTÉ

S'il est très malaisé aujourd'hui de donner, en quelques pages, une idée nette et intéressante des destinées de la Franche-Comté, ce n'est pas, sans doute, que l'histoire en soit dépourvue de sens ou d'intérêt : il suffit de lire sur son passé le plus pauvre des résumés pour être frappé aussitôt de ce qu'eut toujours de particulier la condition de ce petit pays, longtemps disputé entre l'Allemagne et la France, et sachant conserver, jusqu'au jour tardif de sa réunion à sa puissante voisine de l'Ouest, avec le sens profond de son indépendance, l'originalité savoureuse de ses coutumes et de son économie. Mais les ouvrages, vraiment, nous font par trop défaut ; et c'est pourquoi, avant d'entreprendre un travail, à la fois bibliographique sommaire de ce qui est fait, exposé rapide de ce que l'on sait, indication surtout de ce que l'on ignore, qui peut si facilement mériter le reproche ou d'être trop précis ou d'être trop prudent, nous croyons utile de dire tout d'abord quelles sont exactement les ressources dont nous pourrions disposer.

I

LES HISTORIENS DE LA FRANCHE-COMTÉ.

C'est au xvi^e siècle qu'en Franche-Comté comme en Bourgogne remontent les premières tentatives de l'historiographie. En 1552, un humaniste actif, le secrétaire de la vieillesse d'Erasmus, Gilbert Cousin, publie pour la première fois sa *Description de la Bourgogne supérieure*¹, préface dans son esprit, semble-t-il, d'une histoire du pays qu'il annonce, mais que sa destinée tourmentée ne lui permit pas d'écrire. Un avocat comtois, Louis Gollut, devenu professeur à l'Université de Dole, reprit l'idée, et en 1592 paraissait la première histoire de la province : les *Mémoires historiques de la République Séquanoise*². Livre plein de bonnes intentions, d'un esprit probe, qui avait fait effort pour se documenter, mais dont Dunod, en 1735, disait excellemment les défauts, lorsqu'il déclarait Gollut « meilleur compatriote qu'historien », lui reprochait de n'être « ni méthodique, ni sûr dans les faits qu'il allègue » et d'avoir « mêlé dans l'histoire du Comté de Bourgogne celle de l'Empire et de l'Espagne ». Tel quel cependant, l'ouvrage du vieil auteur, avec ses dissertations diffuses et ses incertitudes, avait le mérite d'ouvrir la voie et de créer vraiment l'histoire de la province.

Dolois d'adoption, Gollut ne parlait guère dans son livre de Besançon que pour en rabaisser de son mieux les mérites historiques. Au xvii^e siècle, J.-J. Chifflet, médecin, érudit et diplomate de mérite, l'un des représentants notables de cette grande famille des Chifflet, dont tous les membres, du xvi^e au xviii^e siècle, ont su tenir dans le monde savant une place honorable et parfois distinguée, pour combler les lacunes des *Mémoires historiques*, composa

1. *Brevis ac dilucida Superioris Burgundiae... descriptio*. Bâle, Oporin, 1552, in-12. — 2^e édit., plus étendue, dans G. Cognati. *Opera omnia*. Bâle, Henri-Pierre, 1562. P. — Texte et traduction, sur la 2^e édition, par A. Chereau. Lous-le-Saunier, 1863, in-12.

2. *Les Mémoires historiques de la République Séquanoise*. Dole, 1592, f. — Arbois, 1846, gr. in-8.

en beau latin l'histoire civile et ecclésiastique de Besançon¹. Œuvre médiocre, que le même Dunod qualifiait durement : « Si l'on retranche, dit-il, de son Histoire civile l'érudition étrangère dont il l'a chargée, suivant le goût de son temps, elle se réduira à peu de chose. » Jugement sévère, mais exact : le *Vesontio* cependant complétait l'ouvrage de Gollut. C'était la première base, forcément mal établie, sur laquelle devaient s'élever plus tard les constructions futures.

Ce fut F.-I. Dunod, dit Dunod de Charnage, avocat au Parlement de Besançon, puis en 1720, professeur à l'Université, qui, après le silence du xviii^e siècle, tout rempli en Comté par les horreurs dévastatrices de guerres sauvages et continues², d'un effort vigoureux reprit en sous-œuvre et refit à la fois le travail de Gollut et celui de Chifflet. Jurisconsulte distingué, Dunod sut également se montrer historien consciencieux dans les ouvrages mal composés où il traça une vigoureuse esquisse des destinées de la province comtoise et de sa ville principale³. Redressant çà et là bien des erreurs, comblant bien des lacunes, soucieux d'ailleurs de ne point parler sans preuves, il donna à son pays l'équivalent de l'œuvre qu'en Bourgogne, à la même époque, dom Plancher poursuivait d'une passion tenace.

Dunod, d'ailleurs, n'était pas isolé. Toute une phalange d'érudits, immédiatement contemporains ou un peu postérieurs⁴, consacraient des talents réels et variés à reconstituer le passé de la Comté. Ils se groupaient naturellement autour de deux centres principaux : la bibliothèque des Bénédictins de Saint-Vincent et l'Académie de Besançon.

La bibliothèque de Saint-Vincent, c'était l'ancienne bibliothèque privée de l'abbé J.-B. Boisot⁵, léguée par lui, en 1694, aux reli-

1. *Vesontio, civitas imperialis libera, Sequanorum metropolis illustrata*. Lyon, 1618 et 1630, in-4. Sur Chifflet et d'une façon générale sur les érudits comtois, utiles indications dans la Biographie Michaud : les notices relatives à la Franche-Comté, dues à Ch. Weiss, y ont une valeur sérieuse.

2. Les Comtois qui à cette époque ont fait œuvre d'historiens, nous ont laissé d'importants mémoires sur les guerres de leur époque. Nous les retrouverons plus loin.

3. *Histoire des Séquanois et du Comté de Bourgogne*. Dijon, 1735, 1787. Besançon, 1740. 3 in-4. — *Histoire de l'église, ville et diocèse de Besançon*. Besançon, 1750. 2 in-4.

4. Sur le mouvement d'érudition immédiatement antérieur, Gauthier (J.). *Le P. André de Saint-Nicolas et l'érudition comtoise à la fin du XVII^e siècle* (*Mém. Académie Besançon*, 1873).

5. Tivier (H.), *L'abbé Boisot et ses relations littéraires avec les beaux esprits du*

gieux de son abbaye, à condition qu'ils l'ouvrissent au public. Elle était formée principalement des débris de la riche bibliothèque de Granvelle, qu'avait acquis Boisot en 1664. Il y avait joint une notable partie des papiers du Cardinal, qu'il réussit à sauver d'une ruine imminente. De ces très riches collections, conservées religieusement par la ville de Besançon jusqu'à nos jours, on peut dire à la fois qu'elles attirèrent vers l'histoire comtoise et qu'elles en détournèrent un certain nombre d'érudits de valeur : c'est que leur grand intérêt était bien moins de faire connaître une bonne part de l'histoire comtoise durant le xvi^e siècle, que de permettre l'étude approfondie de la politique de Charles-Quint, de François I^{er} et de Philippe II.

L'Académie, pour l'histoire provinciale, joua un rôle singulièrement plus actif. Fondée en 1752 par le duc de Tallard, gouverneur de la province, elle devint rapidement l'une des Sociétés savantes les plus importantes de France¹. Un magistrat intelligent et laborieux, le conseiller Droz, en fut l'âme. Secrétaire perpétuel de la Compagnie, il ne tarda pas à entrer en relations avec le directeur du cabinet des Chartes, Moreau, dont il devint, en Comté, le principal collaborateur². A partir de 1768 surtout, il déploya une activité prodigieuse pour faire copier partout les chartes et les monuments historiques les plus intéressants. De l'immense travail auquel il se livra, sortirent ces énormes volumes de transcriptions qui, conservés à Paris ou à Besançon, facilitèrent singulièrement les études, malgré leurs défauts et leurs inexactitudes trop fréquentes. En même temps, Droz composait, publiait des ouvrages. Autour de lui et de l'Académie, toute une pléiade de chercheurs se groupaient : c'était Chevalier, l'historien consciencieux de Poligny ; J.-B. Guillaume, esprit brillant, mais faussaire sans scrupules³ ;

grand siècle (Mém. Soc. Emulation Doubs, 1874). — Sur l'histoire des papiers Granvelle, Gachard, *Inventaire des papiers laissés par le cardinal de Granvelle à Madrid* (1586) et *Inventaire des archives trouvées au palais de Granvelle, à Besançon* (1607) (C. R. Commission Roy. d'histoire belge, 3^e série, t. IV).

1. CASAB (A.), *Neuf lettres du duc de Tallard au conseiller Fr.-X. Chifflet sur les origines de l'Académie de Besançon* (Mém. Académie Besançon, 1883). — PINGAUD (L.), *Documents p. s. à l'histoire de l'Académie de B.* (1752-1789), (*Ibid.*, 1892). — SACHET (chanoine), *Note sur les archives et mémoires mss. de l'Académie de B.* (*Ibid.*, 1896.)

2. Gauthier (J.), *Le conseiller Droz et l'érudition comtoise à la fin du XVIII^e s.* (Mém. Académie Besançon, 1890). — Dolisie (L.), *Le cabinet des Manuscrits de la Bibliothèque Impériale* (t. I. Paris, 1868, in-4)

3. Gauthier (J.), *Un précurseur de Libri : Etude sur le généalogiste J.-B.-Guil-*

dom Grappin, un bénédictin de Saint-Vanne, à l'activité dispersée; c'était Perreciot enfin, auteur d'un vigoureux ouvrage sur l'*État-civil des personnes et la condition des terres au Moyen Age*. A côté de ces savants, une foule de travailleurs s'essayaient à l'histoire, écrivaient pour les concours de l'Académie de copieuses dissertations et contribuaient pour leur part à l'éclat réel d'un mouvement historique qui associait les Comtois, récemment réunis, au grand effort d'érudition qui se tentait alors en France.

La Révolution mit fin à ces travaux ¹. Le gouvernement qui lui succéda n'en favorisa guère la reprise. Cependant, dès 1806, l'Académie, reconstituée, recommençait à publier ses fascicules de séances publiques; à côté de la vieille Compagnie, deux jeunes sociétés d'agriculture, l'une à Besançon, de 1799 à 1808, l'autre à Vesoul, de 1801 à 1815, accueillaient dans leurs mémoires de rares notices historiques; enfin, en 1817, à Lons-le-Saunier, naissait la Société d'Emulation du Jura. Période troublée de réparation à la fois et de préparation; les érudits sont rares: un Béchet, un Monnier, types d'hommes originaux. Surtout, deux travailleurs de mérite et de conscience inégale: Ch. Duvernoy, de Montbéliard, et le conservateur de la bibliothèque de Besançon depuis 1812, Ch. Weiss ².

Ce sont ces deux derniers que l'on trouve en tête du mouvement lorsque, sous la monarchie de Juillet, les études historiques reprirent leur essor énergique et rapide. Dès 1834, un arrêté de Guizot instituait à Besançon une Commission chargée de diriger, en vue d'une publication, le dépouillement des papiers Granvelle. Weiss et Duvernoy présidèrent à la tâche; ils respectèrent fidèlement les instructions données et dans les 9 volumes qui, de 1841 à 1852 ³, parurent successivement, écartèrent soigneusement tout ce qui aurait pu intéresser la Comté: une fois de plus, ce fonds presti-

laume de Gévinney (Mém. Soc. Emulation Doubs, 1901). — Weiss (Ch.), *Notice sur Dom Grappin* (Séances publiques Académie Besançon, janvier 1836).

1. Pingaud (L.), *L'Académie de Besançon de 1789 à 1814* (Mém. Académie Besançon, 1885).

2. Castan (A.), *Notice sur Ch. Weiss (1779-1866)* (Mém. Soc. Emulation Doubs, 1868). — Estignard, *Un chapitre de la vie de Ch. Weiss* (Mém. Académie Besançon, 1874). — Weiss et ses amis (*Ibid.*, 1875).

3. *Papiers d'État du cardinal de Granvelle*, pub. par Ch. Weiss, Paris, 1841-1852. 9 in-4. — Sur le travail de la Commission bisontine, cf. *Notice préliminaire* du tome I, par Ch. Weiss. — On sait que la publication des *Papiers d'État*, interrompue en 1852, a été reprise par la Commission Royale d'Histoire belge.

gieux des papiers Granvelle détournait de l'histoire provinciale les meilleurs des érudits locaux. Cependant, la Commission bisontine n'absorbait pas en elle tout le mouvement historique. L'Académie publiait en 1838 le tome I^{er} d'une série de *Documents inédits*¹ dont la composition, malheureusement, attestait plus de bonne volonté que de méthode. A côté de la vieille Compagnie, une jeune association, la Société d'Émulation du Doubs, accueillait à son tour, depuis 1840, articles et mémoires. Il y eut là quelques années de grande activité. Mieux que Ch. Weiss, bibliographe avant tout, plus que Duvernoy, surtout préoccupé d'histoire montbéliardaise, un magistrat passionné pour l'étude, Édouard Clerc, était le vrai chef du mouvement en Comté. C'est lui qui, dès 1840, faisant paraître avec une audace toute juvénile le tome I^{er} de son *Histoire Comtoise*², bientôt suivi d'un second en 1846, débrouillait d'ensemble tout le passé confus de son pays depuis les origines jusqu'à Philippe-le-Bon. Œuvre digne de respect, par tout ce qu'elle représentait de travail consciencieux, mais si vieillie pour nous, si démodée aujourd'hui : on serait moins porté, sans doute, à reprocher au Président Clerc, tous les défauts de son érudition, l'imprécision de ses références, l'étroitesse de ses curiosités uniquement politiques, si l'on n'était malheureusement obligé encore à chaque instant de recourir, en l'absence de travaux plus récents, à ces volumes touffus qui portent si profonde la marque de leur époque.

Pendant toute la Monarchie de juillet, on travailla activement en Comté, et même, après la crise de 48, il y eut comme un renouveau d'activité érudite dans la province, qui se manifesta notamment par la création de quelques nouvelles sociétés savantes³. Mais peu à peu, les préoccupations changeaient. On sentait déjà confusément le vice des ouvrages antérieurs, des généralisations prématurées. On se rendait compte de la nécessité d'organiser le travail d'une façon plus serrée, c'est-à-dire d'une part, de classer, d'inventorier

1. *Mémoires et documents inédits p. s. à l'histoire de la Franche-Comté*, publiés par l'Académie de Besançon, t. I. Besançon, 1838, in-8.

2. *Essai sur l'histoire de la Franche-Comté*, t. I. Besançon, 1840 2^e édition, 1870. T. II, 1846, in-8.

3. Société d'Émulation de Montbéliard (1850). — Commission d'Archéologie de la Haute-Saône, à Vesoul (1854-1867). — Société d'Agriculture de Poligny (1859). — En plus, la Société d'Agriculture de la Haute-Saône accepta de nouveau, à partir de 1869, des travaux académiques. — Notons également l'apparition sous le second empire d'une histoire complète de la Franche-Comté, naturellement bien rudimentaire, celle de Rouzebief : *Histoire de la Franche-Comté ancienne et moderne*, 1851, in-8.

les richesses que recélaient bibliothèques et dépôts d'archives, — de l'autre, de publier les documents les plus importants, ou, en les étudiant méthodiquement, de préluder par de minutieuses analyses aux grandes synthèses futures. Or, il arriva cette chose curieuse en Comté, que le premier travail fut poussé énergiquement par des hommes de mérite et de science, mais que, par contre, il se trouva extrêmement peu d'érudits pour profiter des facilités de plus en plus grandes que leur offrait chaque jour le labeur des archivistes et des bibliothécaires.

De ces derniers, le plus actif et le premier en date fut Auguste Castan, l'un de ceux qui ont le mieux mérité des études Comtoises. Elève de l'École des Chartes en 1855, il vint, son diplôme conquis, s'établir à Besançon. Archiviste et bibliothécaire municipal, conservateur des musées d'art et d'archéologie, on peut dire qu'il consacra tout entière à sa ville natale sa vie laborieuse, féconde en résultats ¹. A côté de lui, d'autres travailleurs poursuivaient une tâche analogue à la sienne, publiaient les catalogues d'imprimés et de manuscrits des autres bibliothèques comtoises ². Et l'un des nombreux bibliographes que la Comté, grande pourvoyeuse de l'École des Chartes, peut revendiquer pour elle, U. Robert, la dotait en 1876 d'un très utile inventaire des Documents Comtois des Bibliothèques parisiennes ³.

Aux Archives départementales, même activité. Dans le Doubs, M. J. Gauthier installait dans un bâtiment neuf les fonds très riches dont il avait la garde, et faisait paraître successivement cinq excellents volumes d'inventaires ⁴. — A Vesoul, à Lons-le-Saunier, on

1. Pingaud (L.), *Auguste Castan, bibliographie* (Mém. Soc. Emulation Doubs, 1892). — On doit au labeur professionnel de Castan les catalogues et inventaires suivants : *Catalogue de la Bibliothèque de Besançon, Sciences et Arts*, 1875, in-4. — *Catalogue général des Mss. des Bibliothèques publiques (départements)*, t. XXXII, XXXIII (1), XXXIII (2); Besançon, Paris, 1895-1905, 3 in-8. — *Catalogue des Incunables de la Bibliothèque de Besançon*. Besançon, 1893, in-8. — *Inventaire général des Richesses d'art de la France. Province*, t. II, *Bibliothèque de Besançon*; t. V, *Musées de Besançon*.

2. Pallu, *Catalogue de la Bibliothèque de Dole (imprimés)*. Dole, 1848, 2 in-8. — Dans le *Catalogue général des Mss. des Bibliothèques Publiques (départements)*, ont paru : t. VI, Gray, Vesoul, Baume-les-Dames; t. IX, Salins, Pontarlier; t. XIII, Montbéliard et Dole; t. XXI, Arbois, Lons-le-Saunier, Poligny, Saint-Claude.

3. *Catalogue des Mss. relat. à la Franche-Comté, conservés dans les bibliothèques de Paris* (Mém. Soc. Emulation Jura, 1876 et 1878. A part, Paris, 1878, in-8).

4. Dans la *Collection des Inventaires sommaires*, ont paru : Doubs. Série C, D, E. (Intendance de Fr.-Comté, États-Généraux, Université, Collèges), par Babey, 1870 (défectueux). Série B. (Trésor des Chartes, Chambre des Comptes de Dole, par Gauthier, 3 vol., 1883-95. Série G. (Archevêché, Chapitres), par Gauthier, 2 vol., 1900-05.

travaillait aussi ; de même dans les communes ; partout, les villes classaient leurs titres ; à Besançon, nous retrouvons Castan, gardien laborieux d'une longue série de registres et de comptes remontant jusqu'au xiii^e siècle ¹. Baume-les Dames et Pontarlier, dans le Doubs, Chaussin, dans le Jura ont des inventaires publiés ². Pour presque toutes les communes des trois départements il existe des inventaires manuscrits ³.

De tout ce grand travail, les érudits comtois ont-ils su profiter comme ils l'auraient dû ? Il faut bien dire que non ⁴. — Précisons nos griefs, et signalons d'abord le plus grave de tous : l'insuffisance de leurs publications de documents. — Qu'il n'y ait pas en Comté, comme en d'autres provinces, de recueils spéciaux d'inscriptions antiques, on se l'explique encore. Mais comprendra-t-on aussi facilement cette chose incroyable, qu'il n'y a pas à l'heure actuelle une

Jura. Séries C, D, E (défectueux). Série G (Collégiale de Dole). *Haute-Saône*. Séries A et B (papiers de bailliages), 3 vol., 1874-84. Séries C, D, E (1 vol.). Séries G et H (1 vol.). — Cf. également les *Inv. sommaires* du fonds de la Chambre des Comptes de Lille (Arch. dép. du Nord) et de celle de Dijon (Arch. dép. Côte-d'Or). — Sur les archives de l'histoire comtoise en Suisse, cf. Schmidt, *Rapport sur un voyage d'archives* (Besançon, 1900, in-8 ; extrait du *Bibliographe moderne*), et Gauthier (J.), *Les documents franco-comtois des Archives de Neuchâtel*. (Mém. Académie Besançon, 1879). — Consulter en plus, pour références, l'*Etat général par fonds des Archives départementales*, Paris, 1903, in-4, et Langlois et Stein, *Les Archives de l'histoire de France*, Paris, 1891, in-8.

1. L'ouvrage posthume de Castan, intitulé *Notes sur l'histoire municipale de Besançon* (Besançon, 1898, in-8) est en réalité un inventaire sommaire des registres de délibération de la commune, de 1290 à 1789.

2. Mathey, *Inventaire des Archives municipales de Pontarlier*, Besançon, 1887, in-4. — Gauthier (J.), *Inv. des Archives municipales de Baume*, Baume, 1892, in-4. — Briot (Dr), *Inv. des délibérations de la Chambre de ville de Chaussin* (Mém. Soc. Emulation Jura, 1883-84).

3. Ils sont pour la plupart en double aux Archives Nationales (Doubs, F 89066, Jura, F 89082-84, Haute-Saône, F 89121). — Sur les archives communales comtoises, cf. Langlois et Stein, *op. cit.* ; et les rapports annuels des archivistes chargés de l'inspection publiés dans les *Procès-verbaux des Conseils généraux* (session d'août). — Quelques renseignements à glaner dans les *Dictionnaires des Communes* de Roussel, pour le Jura (Lous-le-Saunier, 1838, 6 in-8 ; Laurens, pour le Doubs (*Annuaire du Doubs*, 1844-48) ; Suchaux, pour la Haute-Saône (Vesoul, 1866, 2 in-8).

4. Signalons cependant un certain nombre de lacunes : D'abord, il n'existe aucune bibliographie de l'histoire franco-comtoise. A citer seulement Longin (E.), *Notes p. s. à la bibliographie franco-comtoise* (Bull. Société Agriculture Haute-Saône, 1882, sq.). — Une *Bibliographie critique de l'histoire comtoise*, par Prinet, est annoncée comme devant paraître dans la *Bibliothèque de Bibl. crit.* publiées par la Société des Études Historiques.

Il n'existe d'autre part ni Dictionnaire topographique, ni Répertoire archéologique des départements comtois. Mais a paru le t. III des *Archives de la Commission des Monuments hist.* (Paris, 1901, in-f^o), relatif à la Franche-Comté, et d'autre part, dans l'*Annuaire du Doubs*, M. J. Gauthier a publié à diverses reprises des répertoires archéologiques des cantons du Doubs (1882 sq.).

seule abbaye comtoise dont nous possédions le cartulaire imprimé ? Comprendra-t-on l'infinie dispersion des textes les plus intéressants, des Chartes trop rares qui ont vu le jour au XVIII^e ou au XIX^e siècle, et qu'il faut chercher, sans le secours même d'une bibliographie, à la fin d'innombrables ouvrages de toutes les époques, de tous les formats, de toutes les valeurs, et dont la plupart sont extrêmement rares ? — Pour ne point parler toujours des siècles du Moyen Age, les moins déshérités encore, qu'avons-nous pour connaître et pour étudier les époques plus modernes ? Où sont les grandes publications d'ensemble, auxquelles nos riches dépôts d'archives municipales pourraient si facilement donner lieu ? Qu'a-t-on tiré déjà de ce merveilleux fonds du Parlement de Dole, si copieux et si varié, qui contient dans ses séries parallèles l'histoire de la Comté pendant deux siècles ? Sans le vieux recueil insuffisant et dépourvu de toute critique de de Troyes, qu'aurait-on sur les États de la province ? Plus tard, qui s'est soucié de rechercher les enquêtes multiples des intendants, de suppléer aux insuffisances de Boislisle, de mettre au jour les cahiers de 89, les enquêtes de la Révolution, toutes les pièces, d'une façon générale, qui pourraient nous renseigner sur l'état de la propriété et de la production, sur le régime industriel, sur la situation des classes sociales pendant l'ancien régime ? — Et se douterait-on, devant l'absence complète de toute publication, que dans le Doubs par exemple, tout un riche fonds de minutes notariales attend les travailleurs soucieux de faire revivre dans sa diversité la vie entière d'autrefois ?

Comment s'étonner ensuite de l'insignifiance de tant de travaux de seconde main qui paraissent ? — D'abord, ces travaux, le plus souvent, sont tout à fait restreints. Les érudits comtois, dont quelques-uns pourtant, sachant beaucoup, pourraient beaucoup, semblent craindre le livre d'une crainte exagérée. Trop d'articles : ce sont eux qui font vivre les recueils des Sociétés Savantes ¹. Mais les gros

1. Voici la liste de leurs publications :

DOUBS : *Séances publiques* (1806-1875), puis *Mémoires* (1876-1905) de l'*Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts* de Besançon. — *Mémoires* de la *Société d'Émulation du Doubs* (1841-1905). — *Comptes-rendus* (1854-1861), puis *Mémoires* de la *Société d'Émulation de Montbéliard* (1862-1905).

JURA : *Procès-verbaux*, puis *Travaux* (1836-1865), enfin *Mémoires* (1866-1905) de la *Société d'Émulation du Jura*. — *Bulletin* de la *Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Poligny* (1860-1905).

HAUTE-SAÔNE : *Mémoires* (1806-08-12), puis *Bulletin* de la *Société d'Agriculture*,

sujets restent intacts. Les érudits les mieux préparés d'ailleurs, les spécialistes, pour des raisons diverses restent un peu à l'écart. Archivistes et bibliothécaires, trop absorbés par leur tâche professionnelle, ne trouvent guère le temps de composer les travaux de longue haleine qu'ils pourraient donner. Et les universitaires d'autre part n'ont guère jusqu'ici accordé que leurs loisirs aux études d'histoire locale. Nous sommes donc en présence d'un labeur dispersé, d'une véritable poussière d'articles, de monographies, les unes consciencieuses, les autres superficielles, mais que personne jamais ne semble se soucier de coordonner, de grouper dans quelque un de ces ouvrages synthétiques, qui, fait avec méthode, mettent une question à jour et liquident le passé.

Et puis, il faut bien dire aussi qu'il n'est peut-être guère de province française où les tendances modernes de l'érudition historique se manifestent si rarement et si timidement qu'en Comté. Ce n'est pas seulement qu'on y hésite toujours à quitter les siècles lointains pour des époques plus récentes; ce n'est pas même que les travaux sont trop nombreux encore, que dictent de toutes autres passions que celle de la vérité scientifique : c'est surtout qu'on s'en tient obstinément aux vieilles conceptions de l'histoire politique, et qu'on semble ignorer le besoin pressant, partout ressenti aujourd'hui, d'éclairer par des recherches minutieuses et patientes la vie tout entière des générations disparues. Des origines jusqu'à nos jours, l'histoire économique et sociale du pays comtois est à créer totalement.

Tous ces défauts, les érudits eux-mêmes les connaissent et tentent d'y remédier. Depuis quelque temps, ils essaient de s'organiser¹; ils tiennent annuellement des congrès régionaux, étudient

Sciences et Arts de la Haute-Saône. — Mémoires de la Société grayloise d'Émulation (1898-1905).

On trouvera dans Lasteyrie (R. de), *Bibliographie générale des Travaux historiques et archéol. publiés par les Sociétés savantes de France*, t. I et II, Paris, 1888-1893, in-4, l'analyse année par année jusqu'en 1885 des recueils ci-dessus.

Signalons enfin l'existence de la Revue bimensuelle, *Les Annales Franc-Comtoises*, qui imprime de nombreux articles d'histoire. Les annuaires départementaux, notamment celui du Doubs, contiennent également de brèves études.

1. Une *Association franc-comtoise*, réunissant les délégués des diverses Sociétés savantes de la région s'est constituée sur l'initiative de la Société d'Émulation du Doubs en 1899. Elle a tenu déjà plusieurs congrès, à Dole, Montbéliard, Gray, Besançon, et mis à l'étude la confection de plusieurs ouvrages utiles (une *Sequania Charis-Vana*, une *Sequania Ministerialis*, une *Biographie comtoise*, une *Table des Chartes* et une *Bibliographie provinciale*, etc., etc.). On trouvera dans les *Mém. Soc. Émulation Doubs* le compte-rendu de ces divers congrès.

des projets d'œuvres collectives : tentatives intéressantes, mais qui, à notre avis, ne pourront donner de résultats sérieux que si, avant tout, l'on se décide enfin à travailler ardemment à des publications de documents de plus en plus indispensables. Il y a là toute une tâche énorme à accomplir, et que peuvent mener à bien des fédérations, des groupements de Sociétés savantes. Mais il en est une autre qui s'impose elle aussi : c'est de lutter énergiquement contre ce morcellement infini, cette dispersion croissante des études et des monographies, qui fait que non seulement il est impossible aujourd'hui d'acquérir, autrement que par un effort disproportionné à ses résultats, la connaissance suffisante de l'histoire comtoise, mais qui rompt sans cesse l'élan des travailleurs, les brise éternellement aux mêmes difficultés.

Dresser soigneusement, comme nous allons essayer de le faire, le bilan du travail accompli, moins pour doter les chercheurs d'un instrument bibliographique sommaire que pour leur mieux faire mesurer la petitesse du chemin parcouru ; dégager en même temps des articles épars quelques vues d'ensemble sur la formation, le développement et le rôle historique de la Franche-Comté, — ce sera peut-être déjà apporter à cette œuvre indispensable une contribution utile¹.

1. Il est inutile sans doute de dire ici que nous ne nous sommes point proposé, dans nos indications bibliographiques, de tout citer, ni même de citer tout ce qui est utile : En l'absence de toute bibliographie provinciale, une telle prétention serait insoutenable. Nous avons simplement fait effort pour ne rien laisser passer d'essentiel, et pour permettre d'amorcer, dans la mesure du possible, des recherches sur tous les sujets que nous passons en revue.

II

LE PAYS.

Ce n'est pas un être géographique que la Franche-Comté : son nom, d'ailleurs, le dit assez. Il ne s'est point trouvé de région naturelle pour servir de cadre, de lit à la province. C'est l'homme qui l'a forgé d'éléments très divers en unissant entre eux des morceaux détachés, dissociés par lui des grands ensembles géographiques : Vosges, plaine de Saône et Jura, auxquels ils appartenaient naturellement¹

Au Nord, en effet, la Comté s'étend sur des terres toutes vosgiennes. La bande épaisse des grès bigarrés, déroulée au flanc des ballons, lui fait comme un premier rempart de forêts où, sous le couvert des hêtres et des chênes, l'eau sourd de partout en « gouttes » abondantes; puis vient une zone d'alluvions caillouteuses où les rus divaguent entre des boqueteaux maigres. Le tout forme la Vôge, pays de bois feuillus, région intéressante dont le nom marque avec précision les traits originels : les travailleurs tenaces qui en firent la conquête durent l'arracher péniblement au profit de la Comté à des affinités toutes septentrionales².

1. Aucune étude géographique d'ensemble sur la Franche-Comté. Brèves indications dans les ouvrages généraux de Bauré (O.), *l'Architecture du sol de la France*, Paris, 1902, in-8, et de Vidal de la Blache (P.), *Tableau de la géographie de la France*, Paris, 1903, in-8. — Nombreux travaux géologiques sur le Jura. On en trouvera l'indication dans les bibliographies spéciales (Margerie (E. de), *Catalogue des Bibliographies géologiques*, Paris, 1896, in-8. *Bibliographie annuelle des Annales de géographie*, Paris, depuis 1891, in-8). — Sur les cartes de Franche-Comté, cf. Gauthier (J.), *Les cartes anciennes et modernes de Fr.-C.* (*Bull. géographique du Comité des Travaux hist.*, 1894). — Ont paru, dans la collection des *Cartes géologiques détaillées*, au 80.000^e, les feuilles de Gray (1880), Besançon (1882), Lous-le-Saumier (1885), Pontarlier (1887), Montbéliard (1891), Ormans (1893), Salut-Claude (1895).

Pour la végétation et le climat, résumé commode de Magnin (A.), *La végétation des monts Jura*, précédée de la *Climatologie du Doubs*, Besançon, 1893, in-8 [extr. du volume *Besançon et la Fr.-C.*, publié à l'occasion du 22^e congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences]. Cf. également Risler, *Géologie agricole*, t. I 2^e éd., t. II, III et IV, Paris, 1898-89-95-97, in-8, et Fournier (E.), *Interprétation des cartes géologiques au point de vue de l'agriculture* (*Bull. Service carte géologique France*, n^o 99, t. XV, Paris, 1903-04, in-8).

2. Fournier (Dr A.), *La Vôge* (*Annales Soc. Emulation Vosges*, 1900).

Au sud de cette marche, de cette zone frontière, la bande sèche et dure des calcaires coquilliers interrompt la forêt et commence les plateaux. C'est alors, jusqu'au sillon du Doubs, toute une contrée complexe de sol sec et pierreux, balafrée de failles et tranchée de cassures, qui s'est vue comprimer entre le môle des Vosges et les plissements subalpins du Jura. Point de relief suivi : au dessus des vallées marneuses, des ébauches de corniches, hardiment profilées, mais vite interrompues ; à des niveaux variés, de larges tables calcaires, balayées des vents froids, couvertes de bois maigres où se cachent les loups. Pays mêlé, où de grands placards d'alluvions caillouteuses viennent réinstaller en pleine terre calcaire la végétation et le paysage vosgien, — région de figure indécise, où les influences se croisent et se pénètrent¹.

Au cœur de cette contrée de plateaux découpés, la Saône introduit ses sables et ses limons. Rivière conquérante, elle s'est annexée d'abord vers le Nord tout un réseau complexe de petits affluents, attirés de loin vers la dépression où, à l'époque tertiaire, un grand lac préparait son bassin actuel. Puis, au sud de Port-sur-Saône, la rivière s'élargit. Entre deux rives de prés, elle roule lentement ses eaux sous un ciel attiédi. De grandes masses forestières, « vaivres » humides au long de la rivière, « grands bois » plus à l'écart, sur les alluvions, encadrent de verdure ce paysage aimable. Plus bas enfin, l'aspect change à nouveau : on entre dans la Bresse, vieux nom de forêt devenu nom de pays ; l'eau et l'arbre longtemps y régnèrent en maîtres ; des chênes rabougris y végètent toujours, et sous la nappe des limons, des marnes imperméables viennent arrêter les eaux et forment des étangs².

Vers l'Est cependant, on retrouve peu à peu des régions plus heureuses. C'est le « Finage » d'abord, avec ses champs de blé ; puis, bordant la haute falaise qui limite le Jura, ce sont les coteaux argileux du vignoble, du « bon pays » plantureux qui forme aux plateaux toute une ceinture dorée. La pierre y reparait au flanc des collines, et dans les rocailles, la vigne, la bonne plante, chauffe

1. Kilian (W.), *Les collines préjurassiennes et le Jura du Doubs* (*Annales de Géographie*, 1894) ; Barré (O.), *La haute vallée de la Saône, son pourtour, ses divisions naturelles* (*Ibid.*, 1901) ; Delépine (abbé), *Observations sur le régime hydrographique de la rive droite de l'Ognon* (*Ibid.*, 1903) ; Lamothe (général de), *Sur le passage du Rhin par la vallée du Doubs et la Bresse pendant le pliocène* (*C. R. Académie des Sciences*, 1903).

2. Barré (O.), *op. cit.* ; Tavernier (H.), *Étude hydrologique sur le bassin de la Saône* (*Annales de Géographie*, 1901).

au lourd soleil ses ceps rabougris. Immense bloc de calcaires et de marnes alternants, le Jura domine toutes ces plaines étendues. C'est le pays des plateaux de terre rouge et légère, où les champs de céréales côtoient les bois feuillus. Un air vif et salubre y circule librement; le sol sec, bien drainé, criblé de fissures par où s'enfouissent les eaux, y porte des villages aux lourds toits de « laves » grises; au loin, de grands horizons calmes s'élargissent et s'étendent. Dans les vallées, par contre, c'est une vie très diverse. Des « bouts du monde » abrupts et verdoyants jaillissent brusquement les sources claires, les rivières toutes formées qui, dès leur naissance, font tourner des moulins et animent des usines. Dans ces couloirs plus tièdes la vigne réapparaît, et les arbres fruitiers, pêcheurs, cerisiers et noyers, escaladent les talus ou recouvrent les marnes¹.

Mais du côté de la Suisse c'est un tout autre aspect. L'altitude croît rapidement; les bivers se prolongent; les neiges s'attardent. Là, plus de tables calcaires largement déployées; les plissements en longues rangées se resserrent, se pressent, s'élèvent de plus en plus. Le « val » est caractéristique de ce pays de montagne; dépression profonde, de forme allongée, il constitue un petit monde clos, une des alvéoles de la ruche jurassienne. Des tourbières², des prés humides, parfois un ruisseau ou un lac endormi en occupent le fond. Tout autour, sur une bande cultivée, des maisons éparses; puis, plus haut, la forêt. Pas de clairières: les fûts énormes des sapins et des épicéas s'élançant d'un seul jet vers la lumière du ciel; mais le sommet, par contre, reste à découvert; les « joux » noires respectent les « chaux » verdoyantes, où les pelouses feutrées étendent leur tapis. Dur pays malgré tout, qui fut longtemps pour l'homme une région interdite: pays fruste aussi, de modèle incomplet; l'empreinte glaciaire y reste puissamment marquée, et sur les marnes et les alluvions, des lacs, accidents passagers d'une topographie jeune, étalent leurs eaux vertes qu'encadrent les sapins³.

1. Fournier (E.). *Les réseaux hydrographiques du Doubs et de la Loue dans leurs rapports avec la structure géologique* (Annales de Géographie, 1900); *Etude sur les résurgences et les nappes aquifères du Jura franc-comtois* (Bull. Service carte géologique, t. XIII, 1901-02). — Nombreuses études du même auteur sur les grattes et les cavernes: pour le détail, voir la *Bibliographie annuelle des Annales de Géographie*, 1900-1904.

2. Bourgeat, *Les Tourbières du Jura*, Poligny, 1885, in-8.

3. Sur les phénomènes glaciaires dans le Jura, études de Delebecque. *Bull. service*

Telles sont, dans leur diversité profonde, les parties constitutives de la province comtoise. Qu'ont-elles de commun? Bien peu de choses, semble-t-il : ni leur origine, nous venons de le voir, ni leur formation géologique, ni la nature de leur sol; moins encore, les formes de leurs terrains. Est-ce le climat? mais comment rapprocher de la tiédeur humide des hivers graylois les gelées terribles, les chutes de neige sans fin qui tiennent pendant six mois enfermés à la chambre les habitants des Hautes Chaînes? — Et dans la flore naturelle, — flore calcifuge de la Vôge, de la Serre, des alluvions siliceuses éparses sur les plateaux; flore calcaire du Jura avec ses variations qu'impose l'altitude et son mélange curieux, dans les vals abrités, d'espèces méridionales et d'espèces subalpines, — et dans la flore agricole, et dans le mode de répartition des populations, dans les conditions que la nature offre à leur établissement, que de contrastes encore : petites maisons rouges, égrenées tout au long des rivières, disséminées sous le fouillis de verdure des vallées sous-vosgiennes; bâtiments de pierre grise des plateaux calcaires, serrés les uns contre les autres autour de sources rares, en villages compacts que signalent de loin quelques vieux noyers; constructions de pisé, d'aspect triste et boueux, des pays sans pierre du Finage et de la Bresse; chalets enfin de la Haute-Montagne, petits centres d'exploitation séparés les uns des autres, avec la vive opposition de leur rez-de-chaussée de pierre, bien blanchi à la chaux, et des étages sombres de leurs greniers de bois : c'est toute une variété sans fin de matériaux, de plans, d'agglomérations et d'aspects ¹.

L'étonnement est grand de voir tous ces contrastes, toutes ces dissemblances fondues dans l'unité politique et morale d'une province, associées dans les siècles pour de mêmes destinées. Nulle part, peut-être, les deux notions de région naturelle et de groupe historique n'apparaissent si distantes, si vraiment opposées que dans ce pays complexe. Région naturelle, le bassin de la Saône? Sans doute, mais jamais unité historique. Aucune domination stable n'a su réunir, dans une union durable, aux pays bourgui-

carte géol., t. XIII, n° 90, Paris, 1901, in-8. — Magnin (A.), *Les lacs du Jura* (*Annales de Géographie*, 1894).

1. Rien sur la Franche-Comté proprement dite dans de Foville, *Enquête sur les conditions de l'habitation en France*, Paris, 1894-99, 2 in-8. Dans le t. I cependant, signalons une étude intéressante sur les maisons de la Bresse.

gnons de l'Ouest les pays comtois de l'Est ¹. Au centre du bassin, toute une zone de forêts humides installe une barrière longtemps infranchissable. — Mais le Jura? Terminé sur la Bresse comme sur le pays de Vaud par des escarpements tout à fait abrupts, dominant de très haut les pays qui l'entourent, il donne bien l'idée d'une contrée limitée à plaisir par la nature. Or, non seulement le Jura est loin d'être en entier un Jura fran-comtois, mais les peuples divers qui se le sont partagé n'ont nulle part arrêté, borné leur expansion devant un accident topographique net. Que devient après cela, la vieille notion classique de « frontières naturelles », si chère encore aux historiens locaux ²? Les frontières ici n'ont pas été données à l'homme par la nature; elles ne se sont pas imposées à lui rigidelement; c'est lui qui les a faites, qui, de son effort, les a créés, transformées et modifiées sans cesse.

Représentons-nous le cadre qu'aux époques reculées, le pays offrait à l'activité de ses habitants: au centre, des plateaux secs, au sol ferme, bien drainé, faciles à défricher bien que couverts de bois, en relations commodes avec ce seuil fameux que gardait jadis la cité de Mandeuve — L'homme s'y établit de bonne heure, y commença ses travaux; les clairières agrandies lui laissèrent peu à peu voir un ciel plus large. — Mais tout autour de ces plateaux, des territoires immenses s'étendaient, incultes, marécageux, insalubres. C'était la Vôge; c'était, au long de la Saône, une zone épaisse de vaivres humides; plus au Sud les fourrés du *Saltus Brixius*; à l'Est enfin, dans les hautes chaînes, une masse de forêts compactes où vivaient des bêtes fauves. L'homme entreprit peu à peu la conquête de ces bordures malsaines. Attiré sur la lisière des Vosges par les eaux thermales jaillissant du sol, il prit pied progressivement sur leurs croupes sylvestres; des forêts des Moidons, d'Arbois, de Poligny, il gagna lentement la plaine du Vignoble, et, du côté de la Suisse, s'aventura en bûcheron dans les « jeux » encore vierges. Il y eut ainsi, au cours des siècles, toute une marche méthodique, toute une avancée prudente, souvent contra-

1. Finot (J.), *Étude de géographie historique sur la Saône* (Bull. Soc. Agriculture Haute-Saône, 1877).

2. On lit encore fréquemment en Franche-Comté des définitions du genre de celle-ci: « La province... a pour limites naturelles: au nord, les Vosges et les monts Faucilles; au nord-ouest, le plateau de Langres; à l'ouest, la Vingeanne, puis la Saône jusqu'à son confluent avec le Doubs; au sud-ouest et au sud, la région bressane; à l'est, la puissante barrière du Jura ». (Castan (A.), *La Franche-Comté et le pays de Montbéliard*, Paris et Besançon, 1877, in-8, p. 3-6).

riée par les événements, parfois interrompue brusquement, puis recommençant avec une énergie nouvelle, et qui ne se termina guère qu'au xviii^e siècle, par l'appropriation presque totale du sol comtois. — Mais simultanément, des populations parties de centres tout différents, descendant elles aussi des régions au sol ferme qui les avaient tout d'abord attirés, commençaient une marche, une conquête analogue. Les Bourguignons s'attaquaient depuis l'Ouest aux vaires de la Saône et cheminaient vers le fleuve à travers les forêts. Les Suisses du pays de Vaud montant sur le Jura, y fondaient en plein bois de petites colonies ¹ et poussaient leurs pionniers sans cesse plus avant. Mais ce n'était pas seulement dans ces zones forestières que se rencontraient les troupes de défricheurs. C'était encore dans les pays de passage, sur ces sortes de ponts, de chaussées de terres fermes, qui, entre les régions de bois et de marais, faisaient communiquer entre eux les pays de plateaux. C'était dans ce compartiment surbaissé de Champlitte que domine de haut le sec plateau de Langres, mais que la Saône, d'autre part, ne suffit pas à séparer des pays comtois et qui, disputé longtemps entre les dominations rivales de l'Est et de l'Ouest, finalement se morcela entre elles. C'était encore au sud de Dole, dans le pays d'alluvions d'entre Saône et Doubs, — et dans le Jura méridional enfin; où la frontière lentement s'élabora entre les populations venues du Nord par le Jura moyen et celles remontées du Sud par les vallées de l'Ain et de ses affluents. Que l'on suive partout les limites du pays telles qu'elles nous apparaissent par exemple vers le xvii^e siècle, indécises et mouvantes, disputées sans cesse et sans cesse contestées, et l'on saisira immédiatement, à voir aux prises les forces naturelles et les forces humaines, comment les Comtois peu à peu, d'un effort tenace, se sont fait leur domaine et créé leur province.

Mais par là aussi, on se rendra mieux compte de la place qu'occupait et que pouvait tenir la Comté dans le monde. Elle formait un pays à moitié isolé. Elle voisinait plus ou moins avec l'Alsace, avec la Lorraine, la Bourgogne, le Bugey, la Suisse, mais c'était de loin, et sans les toucher. Avec elles, elle ne communiquait pas

1. Il y a ainsi dans le Haut-Jura toute une série de chalets, fondés par les villages de la plaine suisse ou des bords du Léman, et dont les noms disent assez l'origine : la Prélasse est l'établissement de Trélex; la Givrinne, de Givrins; l'Arzière, d'Arzier; la Trangine, de Prangins, etc ..

largement par de vastes façades de terres libre et ouvertes ; le contact ne se prenait que par des portes étroites : avec la Lorraine, par exemple, par la bande mince des calcaires coquilliers dont La Marche, au nom significatif, tenait la clef ; avec l'Alsace, par le seuil que protégeait Belfort ; avec la Suisse, par la route si longtemps unique de Pontarlier. Et ainsi, il n'y avait point de danger que la Comté se perdit, se fondit dans les contrées voisines, malgré l'affinité pourtant des territoires ; pendant longtemps, à l'abri des barrières que l'eau et la forêt ménageaient autour d'elle, elle devait continuer à vivre d'une vie propre et refuser, des siècles durant, une union politique que les conditions naturelles ne lui imposaient pas d'une façon impérieuse.

Pour être isolée, la Comté cependant n'était point retranchée du monde qui l'entourait. Par les seuils calcaires, des routes pénétraient sur son territoire, vieilles pistes qui, en longeant la Vôge, menaient de Belfort à Bourbonne, ou qui, de Mandeuve à Chalon, de Pontarlier à Langres, traçaient leurs diagonales sur son sol varié. — Par elles, des courants de vie générale pouvaient librement circuler dans le pays et l'associer un peu aux grands mouvements de commerce et d'art de l'Italie lointaine, de l'Allemagne du sud ou de la Bourgogne voisine, tandis que, côtoyant la province, la grande voie de la Saône canalisait pour elle un peu de la vie forte des contrées du Rhône. Ni isolement farouche, ni diffusion banale : cette terre pouvait recevoir des germes du dehors et nourrir sa vie propre d'aliments étrangers.

LUCIEN FEBVRE.

(*A suivre.*)

REVUES GÉNÉRALES

HISTOIRE ÉCONOMIQUE

LES ÉTUDES RELATIVES A L'HISTOIRE ÉCONOMIQUE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE (1789-1804)¹

II

LES SOURCES DE L'HISTOIRE ÉCONOMIQUE DE LA RÉVOLUTION : COLLECTIONS
DE DOCUMENTS ET ŒUVRES D'ENSEMBLE COLLECTIVES OU INDIVIDUELLES
CONTEMPORAINES DE CETTE PÉRIODE.

Une des plus graves difficultés que présente cette histoire, en dehors de la multiplicité des sources encore inexplorées, provient de la dissémination extrême des documents déjà publiés ou de la multitude des œuvres imprimées, dans lesquelles l'historien et l'économiste sont obligés de rechercher les éléments de leurs enquêtes spéciales. Bon nombre de Sociétés et d'érudits ont entrepris la publication de documents historiques d'ensemble relatifs aux provinces ou aux départements. Tels sont ceux qu'éditent ou qu'ont édités les *Sociétés d'Archives historiques* de Gascogne, de Limousin, de Guyenne ou de la Gironde, de Saintonge, de Poitou, de Bretagne,

1. Voir notre précédent numéro, p. 57.

de Bourbonnais, et les sociétés savantes, comme l'Académie de Besançon. Telles sont encore les collections publiées pour le Tarn-et-Garonne par Mouleng¹, pour le Gévaudan par Burdin², F. André³ et Barbot⁴ pour la Dombes et le Lyonnais par C. Guigue⁵, pour les Vosges par Duhamel⁶, pour la Thiérache par Piette⁷, pour Seine-et-Marne par Lemaire⁸, pour l'Yonne par Denis⁹ et Quantin¹⁰, pour la Picardie par de Beauvillé¹¹, pour l'Artois par Roger¹², pour la Champagne par Assier¹³, pour la Normandie par C. Hippéau¹⁴, pour le Limousin par A. Leymarie¹⁵, A. Leroux et Thomas¹⁶, pour l'Aude par Mahul¹⁷. En général, ces recueils contiennent des pièces qui intéressent l'histoire révolutionnaire.

Un petit nombre seulement de ces collections d'ensemble est limité à cette histoire, et offre plus d'éléments aux recherches économiques qui concernent cette période. Tel est le cas des publications qui ont été consacrées par Antonin Proust à la région de l'Ouest (Poitou, Aunis, etc.)¹⁸, par L. Duval à la Creuse¹⁹, par A. Leroux et Fray-Fournier à la Haute-Vienne²⁰, par Champollion-Figeac

1. In-8°, 4 vol., 1838-1901.

2. In-8°, 2 vol., 1846-47, 1885 et sq.

3. In-8°, 4 vol., 1878 et sq.

4. *Bull. Soc. Lozère*, 1902.

5. *Documents rel. à l'histoire de la Dombes*, 1868, in-4. — *Bibliotheca Dumbensis*, 2 vol. in-4 (avec V. Smith), 1854-85. — *Bibliothèque historique du Lyonnais*, 1885-88, 2 vol. in-8. — *Collection lyonnaise*, 1877-83, 11 vol. in-16. — *Collection des opuscules lyonnais*, 1880-85, 10 vol. in-8.

6. *Doc. rares ou inédits de l'hist. de Lorraine et des Vosges*, 23 vol. in-8, 1855-89.

7. *La Thiérache, rec. de documents concernant l'histoire, l'industrie, etc.*, in-4, 1849.

8. *Relené des documents intéressant le département de Seine-et-Marne*, in-4, 1883.

9. *Bibliothèque historique de l'Yonne*, 2 vol. in-4°, 1850-63.

10. *Cartulaire général de l'Yonne ou recueil de documents*, Auxerre, in-4, 1854 et sq.

11. *Recueil de documents inédits concernant la Picardie*, 1860 et sq., in-4.

12. *Archives historiques de la Picardie et de l'Artois*, 1842, 2 vol. gr. in-8.

13. *Les Archives curieuses de la Champagne et de la Brie*, 1853, in-8.

14. *Le Gouvernement de Normandie au XVIII^e siècle*, 6 vol. in-8, 1863-69.

15. *Le Limousin historique, recueil de pièces ms.*, 1837-39, 2 vol. in-8.

16. *Documents historiques concernant la Marche et le Limousin*, 1866-87, 2 vol. in-8.

17. *Cartulaire et archives des communes de l'ancien diocèse et de l'arrondissement de Carcassonne*, Paris, 1857-82, 7 vol., in-4. — On peut aussi indiquer les *Mém. et doc. inédits pour l'hist. de la Franche-Comté*, 9 vol., in-4, 1838-1901.

18. *Recueil de documents concernant la Révolution dans l'Ouest*, 3 vol. in-8, 1866-68.

19. *Archives révolutionnaires de la Creuse*, 1875, in-12.

20. *Choir de documents relatifs au département de la Haute-Vienne (1791-1830)*, in-8, 1896. — *Archives révolutionnaires de la Haute-Vienne*, in-8, 1896.

à l'Isère ¹, par l'abbé Duplan et par Salomon de la Chapelle au Lyonnais ², par L. Lex au département de Saône-et-Loire ³, par F.-Ch. Heitz à l'Alsace ⁴, par H. Monceaux à l'Yonne ⁵, par G. Durand à la Somme ⁶, par le D^r Boyer à la Lozère ⁷, par E. Vissaguet à la Haute-Loire ⁸, par la Société des Archives de Saintonge à l'île de Ré ⁹, et par divers auteurs anonymes aux Basses-Pyrénées ¹⁰ au Nord ¹¹, et aux Bouches-du-Rhône ¹². S'il existe des collections d'ensemble pour un petit nombre de villes, comme Évreux, Neuchâtel, Nancy, Toul, Dijon, Honfleur, Bailleul, Thiers, rares encore sont les recueils municipaux restreints à la période révolutionnaire. On ne peut guère citer en ce genre que ceux d'A. Metzger et de J. Vaesen pour Lyon ¹³, de Janvier pour Amiens ¹⁴, de M. Patin pour Draguignan ¹⁵, d'Ulrich pour Strasbourg ¹⁶.

L'histoire économique ne doit pas seulement recourir à ces collections d'ensemble. Elle trouve encore plus de ressources dans des collections spéciales, dont le nombre, déjà grand, va s'accroissant, depuis que l'impulsion a été donnée aux études révolutionnaires. En première ligne, il faut placer les grandes collections législatives officielles, qui donnent seules les textes exacts des lois, à savoir celles qu'éditaient l'imprimeur Baudouin ¹⁷, l'imprimerie

1. *Mélanges historiques sur l'Isère*, in-8. — *Chroniques Dauphinoises*, in-8. — *Documents inédits relatifs au Dauphiné pendant la Révolution*, 1880-87, 4 vol. in-8.

2. *Documents pour l'histoire du Lyonnais*, 1895 (par Duplan). — *Documents sur la Révolution : Lyon et ses environs sous la Terreur*, Lyon, 1886, in-8 (par la Chapelle).

3. *Notes et documents*, Mâcon, 1887, in-8.

4. *La contre-révolution en Alsace*, pièces et documents (1789-93), 1865, in-8, Strasbourg.

5. *Documents pour servir à l'histoire de la Révolution dans l'Yonne*, 1891, in-8, 1882-87.

6. *Documents pour servir à l'histoire de la Révolution dans la Somme*, 1889, in-8.

7. *Documents sur l'histoire de la Révolution en Lozère*, Bull. Soc. Lozère, 1902.

8. *Papiers révolutionnaires*, in-8, 1901.

9. *Archives historiques*, Saintonge, 1904.

10. *Documents sur le département des Basses-Pyrénées*, 1803-30, 1850, in-8.

11. *Bull. Prov. Cambrai*, 1902.

12. *Revue Rétrospective*, XI, XII, XIII (1889-90).

13. *La Révolution française à Lyon*, notes et documents (1789-1815), 10 vol. in-12.

14. *Documents pour servir à l'histoire de la Révolution française dans la ville d'Amiens*, 3 vol. in-8, 1895-97.

15. *Documents sur la Révolution à Draguignan*, in-8, 1890.

16. *Recueil de pièces authentiques pour servir à l'histoire de la Révolution à Strasbourg*, 1794, 2 vol. in-8.

17. In-8, 77 vol. (4 mai 1789 au 5 nivôse an VIII); en plus, 3 vol. de tables (1789-91); sur cette collection, voir Tourneux, I, 401 et sq.

gouvernementale du Louvre ¹, et enfin l'Imprimerie de la République, d'où sortit le *Bulletin des Lois* ². Parmi les recueils législatifs non officiels, se trouvent ceux de J.-B. Duvergier ³ qui réédite fidèlement le texte des lois les plus importantes; des avocats J. B. Sirey, Devilleneuve et Gilbert ⁴, où la jurisprudence accompagne la législation; du chef de bureau de l'envoi des lois, Desenne ⁵; de l'imprimeur-libraire Louis Rondonneau ⁶, et le répertoire très utile rédigé par C. G. Heulhard-Montigny ⁷.

A côté des recueils législatifs, se placent d'autres sources presque aussi importantes. Ce sont les arrêtés, lettres, circulaires, instructions, règlements émanés du pouvoir exécutif, et qui sont édités ou analysés dans des publications officielles, telles que celles de l'imprimeur Baudouin ⁸, du ministre de l'intérieur, François de Neufchâteau ⁹, de l'Imprimerie Impériale ¹⁰, Royale et Nationale ¹¹, dans des journaux officiels ou semi-officiels, le *Bulletin de la Convention* ¹², le *Rédacteur* ¹³; le *Journal des Défenseurs*

1. *Collection générale des lois, proclamations, instructions et autres actes du pouvoir exécutif, 1788-an VIII*, 24 vol. in-4; voir Tourneux (sur son histoire), I, 102-103.

2. *Bulletin des Lois*, 3 séries (du 22 prairial an II au 30 ventôse an XII), 24 vol. in-8; sur son histoire, Tourneux, I, 103-105.

3. *Collection complète des lois, décrets, ordonnances, règlements et avis du Conseil d'État (1789-1804)*, 14 vol. in-8; en plus 2 volumes de tables (1789-1825), 1824-25.

4. *Recueil général des lois et arrêts* (depuis 1791 à l'an XI avec continuation jusqu'à nos jours; 4 vol. in-4, de tables (1791-1850), par Devilleneuve et Gilbert, 1858.

5. *Code général français, contenant les lois et actes du gouvernement (1789-1815)*, Paris, 1812-21, 48 vol. in-8, + 4 de tables.

6. *Collection générale des lois, décrets, arrêtés, etc., 1789-1815*. Paris, Impr. Royale, 28 vol. in-8, + 5 de tables, 1816-19.

7. *Prévis ou tableau chronologique de la législation de la Révolution (1789-an XI)*, Paris, in-8, an XI, 396 p.

8. Voir ci-dessus.

9. *Recueil de lettres, instructions, etc., du ministre de l'intérieur, 1800*, 7 vol. in-4.

10. *Lois et actes du gouvernement (1789-prairial an II)*. Paris, Impr. Impériale, 1806-07, 8 vol. in-8. — *Recueil de lettres, circulaires, discours émanés du ministère de l'intérieur, an V à 1820*, 20 vol. in-4, 1821.

11. *Répertoire général de la législation française 1789-1812*, Paris, Rondonneau, 1812-13, 2 vol. in-8. — *Table générale alphabétique des lois, arrêtés, décrets, règlements d'administration, ordonnances (1789-1819)*, 5 vol. petit in-8, 1816-1819, Impr. royale. — *Recueil des circulaires et instructions émanées des ministres de l'intérieur, commerce, travaux publics (1790-1831)*, Paris, 1850-52, 3 vol. in-8. — *Recueil des circulaires, etc., relatives au ministre de l'intérieur (1797-1830)*, Paris, 1821-1844, 6 vol in-8.

12. Voir Tourneux, II, 500, sur ce journal.

13. *Frimaire an V-uidôse an VIII (1492 n^o)*, 5 à 10 vol. in-4, + les tables.

de la Patrie¹, le *Moniteur*², dans des répertoires officiels ou particuliers, tels que ceux de Beaulac³, de Fleurimont⁴, de J.-B. Sirey⁵, de Rondonneau⁶, de J.-B. Glück⁷, et auxquels on a consacré une bibliographie spéciale⁸. Il y faut joindre le recueil particulier des ordonnances de la préfecture de police (depuis 1800)⁹.

En attendant la publication des Procès-Verbaux des séances du Directoire exécutif, confiée à un historien d'une compétence éprouvée, A. Debidour¹⁰, A.-F. Aulard a édité ceux du Consulat provisoire¹¹, et a fourni en quinze ans avec les seize volumes du *Recueil des Actes du Comité de salut public et du Conseil exécutif*¹² l'ensemble le plus précieux de documents sur la vie politique, économique et sociale de la France du 10 août 1792 au 20 septembre 1794. Il y aurait encore néanmoins beaucoup de profit à retirer de l'analyse des procès-verbaux et rapports des Comités des Assemblées révolutionnaires¹³, qui furent détenteurs dans la réalité d'une bonne part de l'autorité publique. Ils forment aux Archives Nationales l'imposante série des *Livres Verts* (en 523 volumes) groupée par Camus. On n'a actuellement publié que ceux des Comités d'instruction publique de la Législative et de la Convention, qui intéressent par certains côtés l'histoire économique¹⁴, et que les Procès-Verbaux de la Commission des Arts et Monuments¹⁵. A ces bonnes publications, dont J. Guillaume et L. Tuetey sont les auteurs, Ch. Schmidt et F. Gerbaux vont joindre celle des *Procès-Verbaux des Comités d'Agriculture, Commerce, Arts et Manufac-*

1. Germinal an IV à la fin de l'an XII (3187 n^{os}, in-8, in-4 et in-f^o) ; cf. Hatin, 264-265.

2. *Le Moniteur* n'est devenu journal officiel qu'à partir du 27 nivôse an VIII.

3. *Répertoire des lois et arrêtés du gouvernement (1789 an IX)*, 2^e éd., Paris, 1806, in-8.

4. *Code administratif*, nouvelle édition, Paris, 1806, 7 vol. in-8.

5. Voir ci-dessus.

6. Cité ci-dessus.

7. *Répertoire annoté des lois, actes et documents (1789-1830)*, in-8, 1881.

8. *Bibliographie administrative ou liste raisonnée des recueils des lois et d'arrêts, etc.*, Paris, 1848, in-8.

9. *Recueil complet d'ordonnances de police depuis l'établissement de la préfecture*, Paris, B. Potier, 1800 et sq, 7 vol. in-12.

10. On a déjà un recueil insuffisant intitulé *Messages, arrêtés et proclamations du Directoire*, Paris, Baudouin, ans IV-VIII, 9 vol. in-8 (dont 2 de tables).

11. In-8, 1894 (11 novembre-24 décembre 1799), Charavay.

12. In-8, 16 vol. 1889-1904.

13. *La Bibliothèque nationale*, séries Lc 29, 34, 38, 45, possède une importante collection de discours, rapports et pièces imprimés provenant des Comités.

14. In-8, 5 vol., 1889-1905 (*Collection des documents inédits*).

15. In-8, 2 vol., 1903 (1790-1794).

tures de la Constituante, de la Législative et de la Convention, compléments naturels des délibérations du Conseil et du Bureau du Commerce, qui ne vont pas au delà de 1790.

Avec les lois, les arrêtés, les décisions émanés du pouvoir central, on peut savoir ce que fut ou ce qu'aurait dû être la vie économique pendant la Révolution. On le sait mieux encore quand on peut se rendre compte de leur application. C'est ce qu'apprennent les correspondances, rapports, comptes rendus des divers agents de l'autorité exécutive, et les sentences des tribunaux. Ces dernières sont rapportées, analysées ou commentées, ainsi que les travaux préparatoires des Codes ¹, dans la *Gazette des nouveaux tribunaux* ², dans le *Journal du Palais* ³, dans le *Bulletin des arrêts de la Cour de Cassation* ⁴, enfin dans les recueils formés par Peuchet ⁵, Merlin (de Douai) ⁶, Sirey et de Nevers ⁷, Jouanneau et Delaporte ⁸, Dagar ⁹, Fenet ¹⁰, Locré ¹¹, Maleville ¹² et Portalis ¹³. Quant aux rapports et aux correspondances des administrateurs, ils forment une masse énorme de documents dont une faible partie seulement a été éditée. Tels sont pour les débuts de la Révolution les mémoires des intendants et des subdélégués sur l'état des généralités, dont le type le plus remarquable est le travail de Ballainvilliers encore inédit sur le Languedoc. Quelques spécimens de ces documents relatifs à l'Anjou et à la subdélégation de Gap ont été publiés par P. Marchegay ¹⁴ et par J. Roman ¹⁵. Dans cette même catégorie, il convient de ranger les *Comptes rendus de*

1. *Conférence du Code civil avec la discussion*, Paris, 1805, 3 vol. in-8; *Code civil avec les motifs*, 1804, 8 vol. in-8.

2. 14 vol. in-8, 1791-95 (par Drouet); *Gazette des Tribunaux* paraît de 1774 à 1790.

3. Grand in-8, 1791 (par Cuenot, Gelle et Fabre).

4. Depuis l'an VII, in-8.

5. *Encyclopédie méthodique*, tomes IX et X (Dictionnaire de jurisprudence).

6. *Recueil alphabétique des questions de droit*, 1801, 9 vol. in-4.

7. *Jurisprudence du Tribunal de cassation, an X*, 1809, 9 vol. in-4.

8. *Les Pandectes français*, 20 vol. in-8.

9. *Le nouveau Ferrière*, 1805, 3 vol. in-4.

10. *Recueil complet des travaux préparatoires du Code (depuis 1793)*, 15 vol. in-8, 1836.

11. *La législation civile, criminelle et commerciale de la France*, 31 vol. in-8, 1827 et sq.

12. *Analyse raisonnée des discussions du Code civil au Conseil d'État*, 4 vol. in-8, 3^e éd.

13. *Discours et travaux sur le Code civil*, 1844, in-8.

14. *Dans les Archives d'Anjou*, 1843-49, 2 vol. in-8.

15. *Bulletin de la Société d'histoire des Hautes-Alpes*, 1900.

leur administration donnés en 1790 par les intendants sortant de charge, par exemple ceux de Terray pour la généralité de Lyon ¹, de St-Sauveur pour l'intendance de Roussillon ², de Ballainvilliers pour celle du Languedoc ³, ainsi que les *Comptes rendus* analogues fournis par les ministres de l'intérieur ⁴, de la marine et des colonies ⁵, par les administrations départementales, les sous-préfets, les maires, et dont quelques-uns, ceux des administrations de l'Hérault ⁶, de Saône-et-Loire ⁷ et de la Seine ⁸, de Charolles ⁹, de Dôle ¹⁰, ont été imprimés.

Rien n'est plus instructif pour le mouvement de la vie économique et sociale que les correspondances des représentants en mission qui ont été analysées par F.-A. Aulard et par H. Wallon ¹¹, et que les rapports de la police secrète. De ces derniers, un professeur de l'Université d'Iéna, Ad. Schmidt a tiré ses célèbres *Tableaux de la Révolution française* ¹² que dépare l'absence de méthode et de critique, et A.-F. Aulard y a puisé les éléments de ses grandes publications relatives à l'histoire de l'esprit public à Paris pendant la réaction thermidorienne, le Directoire ¹³ et le Consulat ¹⁴. Non moins intéressants sont les comptes décennaires, c'est-à-dire les rapports des agents nationaux et des commissaires du Directoire exécutif, dont A. Mathiez ¹⁵ et E. Welwert ¹⁶ ont essayé de déterminer la valeur historique, et qui ont fait l'objet d'analyses ou de publications fragmentaires dues à Aulard ¹⁷, à Grandmaison ¹⁸, à Goirand ¹⁹, et à Marty ²⁰. Il en est de même des rapports des conseillers d'État en mission et des préfets au dé-

1. In-4, 1790. — 2. In-8, 1791. — 3. In-4, 1789.

4. Roland (1793); Bénézech, an V; Neufchâteau, an VII, 3 vol. in-4.

5. *Comptes rendus*, an VII-an XI, 7 vol. in-4.

6. In-4, 1790. — 7. In-4, an V. — 8. In-4, an VII. — 9. In-4, an X.

10. In-4, Besançon, an X.

11. Voir ci-dessous, 3^e partie.

12. *Pariser Zustände während der Revolutionszeit (1789-1800)*, 1^{re} éd., Leipzig, 1867-70; 2^e Iéna, 3 vol. in-8; trad. franç. p. P. Viollet, 1880-1890, 3 vol. in-8.

13. In-8, 5 vol., L. Cerf, 1898-1902.

14. In-8, 2 vol., L. Cerf, 1903-1904.

15. *Revue Histoire Mod.*, IV, 159-169, 575; V, 107 et sq.

16. *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1903, 3 et 4.

17. *Rapport sur la situation de Paris*, nivôse an II et an VI, *Révolution française*, XXIII (1892), 182; XXXIV, 348-360.

18. *Extrait de la correspondance du commissaire du Directoire en Indre-et-Loire*, an IV-an VIII, *Comptes rendus du Conseil général d'Indre-et-Loire*, 1890, p. 328-341, 1891.

19. *Rapports décad. de l'agent national à Alais*, an II, in-8, 168 p., 1897.

20. *Correspondance du commissaire du Directoire à Rabastens*, *Revue du Tarn*, XXII (1902), 88-103.

but de la période consulaire, dont F. Rocquain ¹ et A.-F. Aulard ² ont reproduit la substance dans deux ouvrages remarquables.

D'autres documents présentent un intérêt tout aussi grand. Ils fournissent sur les questions économiques et sociales, le témoignage de la nation elle-même ou de ses représentants. Ce sont d'abord, pour les commencements de la Révolution, les procès-verbaux et les rapports des Assemblées provinciales et d'élection, et de leurs Commissions intermédiaires, de même que ceux des États provinciaux. Les procès-verbaux ont été presque tous imprimés, et ils forment à la Bibliothèque Nationale ³, ainsi que dans certaines Bibliothèques de province, des collections importantes. Mais ils se bornent souvent à des résumés. C'est à un certain nombre de publications récentes qu'il faut demander, soit le compte rendu détaillé de leurs séances, soit la publication intégrale ou l'analyse des rapports des Commissions intermédiaires et des délibérations des assemblées d'élection. Parmi ces publications, il convient de signaler celles de Caron pour les États de Bretagne ⁴, d'A. Lebon pour les États du Dauphiné ⁵, du duc de la Trémoille ⁶, de F. Mège ⁷, du marquis de Galard ⁸, de F. Jousset ⁹, de C. Auberger ¹⁰, de Barbier de Montault ¹¹, de C. Guigue ¹², d'Ardant ¹³, de Vayssièrre ¹⁴, de Sellier ¹⁵ pour les Assemblées provinciales d'Anjou, d'Auvergne, d'Auch, du Perche, de Melun, de Touraine, de Lyonnais, de Limousin, de Bourbonnais, de Roussillon. On peut se faire une idée de l'importance des fonds des Commissions inter-

1. *L'État de la France au 18 brumaire*, Didier, 1874, in-12, LXXV-426 p.

2. *État de la France en l'an VIII et l'an IX*, documents, 1897, in-8, Charavay.

3. *Catalogue de l'histoire de France*, tome IX (1863), séries Lk. 14 (États provinciaux, 462 n^{os}), Lk. 15 (53 n^{os}). — Voir aussi *Précis des procès-verbaux des Ass. provinc.*, p. p. Ad. Levrault, 1788, 2 vol. in-8.

4. *États de Bretagne*, mss. inédits de la Commission intermédiaire (1493-1789), in-8, xvi-348 p., Nantes, 1871.

5. *Procès-verbaux des assemblées générales des Trois ordres et des États provinciaux du Dauphiné (1788)*, Lyon, in-8, 1888.

6. Documents publiés dans *l'Anjou historique*, 1900-01, tomes I et II.

7. *L'Ass. prov. d'Auvergne*, in-8, 182 p., 1867, Paris.

8. *Compte rendu des séances de l'Ass. prov. d'Auch*, in-8, 1890, Agen.

9. *L'Ass. prov. du Perche*, in-8, Alençon, 1875.

10. *L'Ass. prov. de Melun*, in-8, 1878.

11. *Lettres relatives à l'Ass. prov. de Touraine* dans *Rev. arch. Poitevine*, III.

12. *Documents sur l'Ass. prov. du Lyonnais*, in-8, 1893, Lyon.

13. *L'Ass. prov. de la généralité de Limoges*, *Bulletin de la Société Arch. du Limousin*, XI, 84-106.

14. *Les États du Bourbonnais, notes et documents*, Moulins, 1890, in 8.

15. *L'Ass. prov. du Roussillon 1787-90*, *Société scientifiq. des Pyrénées-Orientales*, XXIX (1898), 248-441.

médiaires et des rapports ou procès-verbaux des Assemblées d'élections d'après les travaux de Tézenas du Monciel ¹, d'A. Bénét ², de C. Bloch ³, de F. Bournon ⁴, du comte de Luçay ⁵, de Chançon ⁶, de G. Leroy ⁷, de l'abbé F. Uzureau ⁸, de J. des Rotours ⁹, d'A. Babeau ¹⁰, d'Eug. Louis ¹¹. Aussi actif qu'ait été le mouvement d'érudition relatif à ces documents, il reste encore beaucoup à faire sur ce point.

On en peut dire autant d'une autre source d'importance capitale, qui complète la précédente, c'est à-dire des cahiers de doléances des diverses classes de la nation en 1789. Il en est de plusieurs sortes, les uns destinés aux États Généraux, œuvre étudiée, réfléchie des assemblées de bailliages et de sénéchaussées, les autres plus prime-sautiers, plus amples, plus instructifs encore, parce que l'état d'esprit, les souffrances, les besoins et les aspirations des bourgeois, des ouvriers, des paysans s'y révèlent, souvent sans apprêt, parfois avec incorrection ou gaucherie, mais avec un accent de naïveté, de simplicité, avec une verve ardente qui font défaut aux premiers. Ces derniers sont les cahiers préparatoires des cahiers généraux, et principalement les cahiers primaires, c'est-à-dire ceux des communautés d'habitants, des corporations, et des communautés d'arts et métiers. Ils donnent, bien mieux que les autres documents, la sensation de la vie économique et sociale à l'aube de la Révolution. Les cahiers des bailliages et des sénéchaussées

1. *L'Ass. du département de Saint-Étienne, etc.*, in-8, 603 p., 1903.

2. *Pièces du fonds de la Com. interm. de Falaise et de Domfront (Rapport sur les archives du Calvados)*, in-8, 38 p., 1896.

3. *Le département de Pithiviers et de Montargis en 1787 (Ann. du Gâtinais, XVII (1899), 217-225. — Une enquête sur l'état des paroisses de l'Orléanais (réponses, octobre 1788), Révolution française, XXXIII, 145 et sq.*

4. *L'Ass. prov. de l'Île-de-France, département de Saint-Germain et de Corbeil*, 1904, in-8 (*Corresp. histor. et arch.*, VII, 1899).

5. *L'ass. d'élection de Clermont-en-Beauvaisis, Mém. de la Soc. de l'Oise, XVII² (1899), 257 et sq.*

6. *L'Ass. d'élection de Brioude (1787-88), Revue d'Auvergne*, 1886.

7. *L'Ass. du district de Sedan et son Bureau interm., Révolution française, XXIV, 527 (14 juin 1893).*

8. *L'élection de la Flèche et l'Ass. prov. d'Anjou (1787), Annales Fléchoises, I, n° 2.*

9. *Le département de Falaise — Domfront, 1787-90, Ann. Assoc. Norm., 1902, 138-148.*

10. *L'Ass. d'élection et le Bureau interm. de Troyes*, in-8, 1874 (*Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube*).

11. *Le Bas Poitou en 1788, Mémoires adressés à la Com. interm. de l'élection de Fontenay, Ann. de la Soc. d'Emul. de la Vendée, XXI à XXIV.*

dont un certain nombre, dispersés jusqu'à l'étranger ¹, sont encore inédits, ont été analysés ou partiellement publiés dès l'époque révolutionnaire ², mais d'une façon telle qu'on ne peut faire usage de ces publications qu'avec une extrême méfiance. La liste de ces documents généraux, soit inédits, soit publiés, a été dressée par des spécialistes bien connus, F.-A. Aulard ³, et Edme Champion ⁴, et par un impeccable et minutieux savant, A. Brette ⁵, dont le *Recueil sur la convocation des États Généraux* ⁶ est un monument d'érudition patiente. Ils ont démontré que la publication de ces cahiers ⁷ dans les sept premiers volumes des *Archives Parlementaires* de Mavidal et de Laurent ⁸, peut être considérée comme non avenue, entachée qu'elle est d'erreurs nombreuses, et poursuivie sans souci de la méthode ou des conditions d'authenticité requises. Les cahiers élémentaires ou primaires forment une masse bien plus considérable que les cahiers des bailliages ou sénéchaussées, puisqu'ils concernent 40,000 paroisses ou communautés. Mais un grand nombre ont été perdus ⁹, et le travail de publication se trouve sur bien des points avancé ou amorcé. Déjà actuellement les historiens disposent des cahiers de la Soule ¹⁰ et de la Navarre française ¹¹, du Béarn ¹², de la sénéchaussée d'Auch ¹³, du Libournais et du Bazadais ¹⁴, de l'Agenais ¹⁵, du Quercy ¹⁶, du Vivarais ¹⁷, du Cas-

1. Le *British Museum*, par exemple, détient les cahiers du clergé de Rennes, du Tiers-État de Rouen.

2. Liste de ceux-ci dans le *Catalogue de l'histoire de France*, tome VI, p. 51-60, série Le 24.

3. *Révolution française*, 14 août 1893.

4. *Révolution française*, XIX, 193 (14 septembre 1890).

5. *Recueil de documents inédits*, I, p. II.

6. *Recueil de documents inédits relatifs à la convocation des États Généraux*, 3 vol. in-8, 1892-1904, et atlas in-4 (collection des Documents inédits).

7. Notamment A. Brette, *Révolution française*, 14 juillet 1904.

8. *Archives parlementaires*, 1^{re} série, 7 vol. in-4, 1868-73; 2^e edit., 1879.

9. Exemple : les cahiers de la génér. de Bordeaux, sauf ceux du Périgord, du Libournais et du Bazadais, et 2 ou 3 de l'Agenais, sont perdus; il n'y en a que 224 qui subsistent en Dauphiné; que 200 environ sur 1,200 paroisses environ en Poitou; 36 sur 114 paroisses dans le bailliage de Vire, etc.

10. In-8, Pau, 1894, p. p. le Dr Larrien.

11. In-8, 1789, dans le *Tableau de la constitution du royaume de Navarre*, p. p. le syndic M. de Polverel.

12. *Société des Lettres, Sciences et Arts de Pau*, tome XVI-XVII (1886), in-8.

13. *Clergé et tiers*, in-8, 1868, Paris, p. p. A. Tarbouriech. — *Cahiers du tiers de Callian*, p. p. J. Mastron, *Revue de Gascogne*, 1903.

14. *Archives historiques de la Gironde*, XVII (1878) [cahiers du tiers], XXXV-XXXVI 1900, cahiers des paroisses, p. p. M. Marion.

15. *Cahiers du tiers état*, p. p. G. Tholin, in-8, 1885. — *Analyse des cahiers des paroisses*, p. p. Mondenard, Villeneuve-sur-Lot, 1889, in-8.

16. In-8, Cahors, 1859, p. p. L. Combarieu. — 17. In-8, 1880, Paris, p. p. H. Vasehalde.

trais ¹, de la sénéchaussée de Draguignan ², du Haut et du Bas-Limousin ³, de la Marche ⁴, du Rouergue ⁵, de la Haute ⁶ et de la Basse-Auvergne ⁷, d'une partie de l'Angoumois ⁸, de la Saintonge ⁹ et de l'Aunis ¹⁰, de quelques parties du Poitou ¹¹, de l'Anjou ¹² et du Maine ¹³, de diverses régions de la Normandie ¹⁴ et de l'Orléanais ¹⁵, de l'Île-de France ¹⁶, de la Picardie ¹⁷, de l'Ar-

1. In 8, 1867, Paris, p. p. La Jonquière.
2. In-12, Draguignan, 1889, p. p. F. Mireur.
3. *Bulletin de la Société de Tulle*, 1888, p. p. Hugues. — *Archives historiques du Limousin* (1887), in-8. — *Archives révol. de la Haute-Vienne*, I (1889), in-8, p. p. A. Leroux.
4. In-8, 1873, Paris, p. p. L. Duval. — *Nouveaux cahiers*, p. p. L. Autorde, in-8, 1891. — *Cahier de Boussac, Révolution française*, XV, 195.
5. *Le Rouergue en 1789*, p. p. E. de Barrau, in-8, 1873, Rodez.
6. *La Basse Auvergne en 1789*, p. p. Ch. Daniel, Riom, 1868, in-8 (cahiers des bailliages).
7. *Cahiers des paroisses*, in-8, 1899 (*Mém. de l'Acad. de Clermont*); *Cahiers des bailliages*, 1903, in-8, p. p. F. Mège.
8. *Analyse dans l'Angoumois en 1789*, p. p. Ch. de Chancel, Angoulême, 1847, in-8.
9. *Cahiers des trois ordres*, p. p. L. Audiat, dans *les États prov. de Saintonge*, 1870, in-8, Niort.
10. *Cahiers des corpor. et paroisses du bailliage de Rochefort*, p. p. l'abbé Lemonnier (analyse), *Revue de Saintonge et d'Aunis*, 1^{er} novembre 1903; *Bulletin de la Soc. de Géographie de Rochefort*, 1903, 274 et sq.
11. *Cahiers généraux*, p. p. A. Proust, *Archives de l'Ouest*, tome I^{er}, in-8, 1869; B. Filleau (*Le tiers état du Poitou en 1789*, Fontenay, 1888); Dugast-Matifeux (*Documents relatifs aux États Généraux de 1789*, in-8, Fontenay, 1850); Eug. Louis (cahiers de 5 paroisses) et P. Gallet (Ile de Bouin), *Ann. de la Soc. d'Émul.*, Vendée, 1873-74.
12. *Cahiers divers, secondaires et primaires*, p. p. F. Uzureau, *Soc. d'Agr. d'Angers*, 1903; *Anjou historique*, 1903; *Revue d'Anjou*, 1902; *Revue des Fac. catholiques de l'Ouest*, 1902-03; *Revue du Maine*, LIV; et par H. Grimaud (*Revue Poitev. et Saumuroise*, 1898, II); et à part (*Vœux des comités de la sénéchaussée d'Angers*, in-8, *Bibl. Nationale Le 24/12*).
13. *Cahiers divers*, p. p. F. Uzureau (in-8, 1903); *Revue du Maine*, LIII; *Annales Fléchoises*, I, nos 4 et 5; par E. Laurain (*Revue du Maine*, LII). — *Cahiers des paroisses*, p. p. Bellée, Duchemin et Brindeau Paris, 1881-87, 4 vol. in-12.
14. *Cahiers du bailliage d'Alençon*, p. p. L. Duval, 1887, in-8; d'Avranches, p. p. A. Pigeon (*Le Mont-Saint Michel*, in-8, 1901); de diverses parties de la Normandie, p. p. C. Hippeau (*Le Gouvernement de Normandie*, tomes VII et VIII, in-8, 1867-68; de Pont-Audemer, p. p. A. Montier, in-8, 1889; d'Évreux, p. p. Lorin, 1840, in-8; du bailliage d'Honfleur, analyse par A. Blossier, *Rév. fr.*, 1902.
15. *Cahiers de Saint-Maurice-sur-Fessart et de Ladon*, *Ann. de la Société du Gâtinais*, IV (1886).
16. *Les élections et les cahiers de Paris en 1789*, p. p. Ch.-L. Chassin, 4 vol. in-8, 1888 et sq. Jouaust. — *Cahiers des paroisses, des bailliages de Meudon et de Versailles*, p. p. L. Thénard, 1889, in-12; de Saint-Hilarion, p. p. L. Risch, *Mém. de la Société de Rambouillet*, XV, 1900; de Saint-Prix et de la subdélégation d'Enghien, p. p. Rey, 1892, in-8; du bailliage d'Etampes, p. p. Legrand et Marquis, 1898, in-12; du bailliage de Montfort-l'Amaury, p. p. L. Coudard et F. Lorin, *Mémoires de la Société de Rambouillet*, XVI (1902); du bailliage et paroisse de Noyon, *Bullet., Comm., Noyon*, XV (1899); du tiers état du bailliage de Sentis, p. p. A. Combier 1899, in-8; des incorporations de Compiègne, p. p. A. Sorel, *Bullet. de la Société de Compiègne*, IX.
17. *Cahiers du Vermandois*, p. p. E. Fleury, Laon, in-8, 1872; du bailliage

tois ¹, de la Frandre ², du Boulonnais ³, de la Champagne ⁴, de la Lorraine ⁵, des Trois-Évêchés ⁶, de la Bourgogne ⁷, du Nivernais ⁸ et du Dauphiné ⁹. Tantôt réduites à des analyses, tantôt restreintes aux cahiers secondaires, tantôt enfin comprenant les cahiers de bailliages et ceux des communautés, ces publications vont être peu à peu complétées par celles qui sont en cours de préparation ou d'exécution sous les auspices de la Commission d'histoire économique ou des sociétés locales, et qui concerneront les cahiers du Gard ¹⁰, de la Dordogne ¹¹, de la Charente, de la Vienne ¹², du Calvados ¹³, du Nord ¹⁴ et de la Marne ¹⁵.

Avec les cahiers où se reflètent les préoccupations de l'ensemble de la nation, ce sont les procès-verbaux des Assemblées, les motions, les discours et les rapports des représentants du corps électoral aux diverses époques, qui indiquent le mieux les divers courants de la vie nationale pendant la période révolutionnaire.

d'Amiens (Docum. pour servir à l'histoire de la Révolut. à Amiens, tome I^{er}, 1888, in-8); de *Daours*, p. p. Queugnon. *Mémoire de la Société des Antiquités de Picardie*, 1903.

1. *Cahiers des paroisses de l'Artois*, p. p. Gh. Loriguet, 2 vol. in-8, 1891.

2. *Analyse dans Ardouin Dumazet, Le Nord de la France en 1789*, in-8, Paris, 1889.

3. In-4, 1902, Boulogne.

4. *Cahiers des paroisses du bailliage d'Épernay*, p. p. P. Pélicier, in-8, 1900, Châlons; *du bailliage de Reims*, p. p. L. Paris, in-8, 1868; *du bailliage de Chaumont*, in-8, 1868; *de diverses paroisses Ardennaises*, p. p. Jadart, Laurent, Lacaille, *Revue Arden.*, VII-VIII.

5. *Cahiers du tiers des villes et villages vosgiens*, p. p. P. Chevreux, in-8, 1889, Épinal; *du tiers de Metz*, p. p. l'abbé Legrand, *Jahrb. d. Gesellsch. f. Lothring. Gesch.*, XV (1903); *de quelques paroisses, des Trois-Évêchés et du Barrois*, p. p. Duvernoy (*Annales de l'Est*, XIV) et Labourasse (*Mém. de la Soc. de Bar-le-Duc*, 3^e s., X, 1904).

6. *Cahiers de la noblesse du bailliage de Bar et du tiers de Verdun*, p. p. E. Despicques (*Révolution française*, XXXII-XXXIII).

7. *Cahiers des paroisses des bailliages d'Auxerre*, p. p. Demay, 1885, in-8; et d'Autun, p. p. A. de Charmasse, 1885, in-8; *du clergé de Dijon et de Beaune*, p. p. A. Guérin *Bullet. du diocèse de Dijon*, 1887); *du tiers de Saulieu et de trois paroisses d'Aurois*, p. p. V. de St-Genis (*Bullet. du Comité des sciences économiques et historiques*, 1900-1901); *de deux paroisses du bailliage de Semur*, p. p. Dumandean, in-8, 1897, Dijon; de Salins et d'Arbois (*Ann. du Jura*, 1901 et 1902); de Saint-Père-sous-Vezelay, p. p. Pissier (*Bulletin des sciences historiques de l'Yonne*, 1902).

8. *Cahiers du Nivernais et Donzérois*, in-8, Paris, 1867, p. p. Labot, 1886, in 12.

9. *Cahiers des paroisses des élections de Valence, Romans et Montélimar*, p. p. F. Baboin, 1889, in-8.

10. En préparation par Bondurand.

11. *Id.*, par M. Marion.

12. *Id.*, par P. Boissonnade.

13. *Id.*, par Bridéray.

14. *Id.*, par A. de Saint-Léger et Sagnac (Flandre Maritime).

15. *Id.*, par G. Laurent.

Deux publicistes, Laurent, bibliothécaire de la Chambre des Députés, et Mavidal entreprirent en 1862, avec l'appui de Morny, la publication des actes de ces Assemblées, mais leur collection connue sous le nom d'*Archives Parlementaires* et dont la première série compte actuellement soixante-deux volumes ¹, a encouru les justes observations de Guiffrey ² et d'Aulard ³, pour l'absence de critique et la confusion qui se manifestent dans cette entreprise. En réalité, on ne peut se fier qu'aux procès-verbaux officiels, généralement très secs, la plupart imprimés et munis de tables, qui résument les délibérations et actes du pouvoir législatif de 1789 à 1804 ⁴; qu'aux comptes-rendus non officiels plus détaillés donnés par divers journaux, comme le *Journal des Débats*, le *Moniteur*, le *Journal Logographique*, le *Point du Jour*, le *Républicain français* ⁵; qu'à la collection des rapports, opinions, discours divers imprimés par ordre des Assemblées ⁶, dont un choix a été publié, soit par Lallement de Metz ⁷, soit par les *Archives Parlementaires* ⁸, et dont l'indication remplit une partie du tome VI du *Catalogue de l'Histoire de France*. Quant aux actes et aux délibérations des administrations départementales et des conseils généraux, un petit nombre seulement ont été analysés ou édités *in extenso* dès l'époque révolutionnaire, par exemple ceux de l'Ardèche ⁹, de l'Aube ¹⁰, du Morbihan ¹¹, de la Seine-Inférieure ¹², de la Meurthe ¹³, du Loir-et-Cher ¹⁴; d'autres depuis 1882, à savoir ceux de la Lozère ¹⁵, des Bouches-du-Rhône ¹⁶,

1. *Archives Parlementaires*, tomes VIII à LXXII (1789 avril 1793), grand in-8, 1867-1903, P. Dupont.

2. *Révolution française*, XVI (1789).

3. *Société d'histoire moderne*, 7 décembre 1902.

4. In-8, 75 vol. + 5 de tables (pour la Constituante); Législative, 16 vol. in-8, + 2 de tables; Convention, 74 vol. in 8 + tables mss. sur fiches aux Archives Nationales; Conseils des Cinq-Cents, 50 vol. in-8; Anciens, 49 vol. in-8, + tables 9 vol. in-8 (an VII-1813); Corps législatif (1799-1804), 23 vol. in-8; Tribunal, 52 vol. in-8; ceux du Sénat mss. Il y a eu aussi des *Bulletins* imprimés par ordre de la Législative et de la Convention (depuis le 5 sept. 1792), 6 vol. in-folio.

5. Voir Tourneux et Hatin.

6. *Catalogue historique de la France*, tome VI (1839), séries Le 33 à 51. — Tourneux, I, p. 78-98.

7. In-8, 1819 et sq.

8. En annexe.

9. In-4, 3 vol., 1791-92.

10. In-4, 1791.

11. In-4, 1791.

12. In-4, 1791. — 13. In-4, 1791. — 14. In-4, 1791.

15. 4 vol. in-8 (1790-1800), p. p. F. André, 1882-84.

16. *Dans l'Inventaire des Archives des Bouches-du-Rhône, série L*, p. p. L. Blancard, 2 vol. in-4, 1890-96.

de l'Hérault¹, de l'Yonne², de Seine-et-Marne³ et des Deux-Sèvres⁴, grâce aux soins des archivistes F. André, L. Blancard, Lacour de la Pijardière, Molard, Duponteil, Drot, Schmidt et Porée, A. Hugues et L. Dupond, sans parler de quelques publications fragmentaires relatives à la Mayenne⁵, au Vaucluse⁶, aux Ardennes⁷. Moins nombreuses encore sont les publications qui ont eu pour objet les procès verbaux des Conseils généraux. On ne peut guère mentionner que ceux des conseils du Cher⁸ et du Bas-Rhin⁹ imprimés avant 1800, que ceux de la Haute-Vienne¹⁰ et du Rhône¹¹, de la Haute-Loire¹², de la Nièvre¹³, de Seine-et-Marne¹⁴, analysés par C. Guigue, A. de Fontpertuis, B. Avril, A. Leroux, A. David, et que le célèbre résumé exécuté sur l'ordre de Chaptal pour les Conseils généraux de la France entière à l'époque du Consulat¹⁵. Quelques procès-verbaux seulement des Conseils de districts, tels que ceux du Puy¹⁶ et de Blois¹⁷, ont été jusqu'ici édités.

Les délibérations, actes, correspondances, arrêtés des assemblées et des administrations municipales, qui permettraient de pénétrer jusqu'au fond de la vie économique et sociale, restent en grande partie hors de la portée des travailleurs. Ceux de la Commune, du bureau et du conseil municipal de Paris partiellement publiés dès la période révolutionnaire¹⁸ ont été repris dans deux

1. 2 vol. in-8 (1790-1793), p. p. Lacour de la Pijardière, 1889-91.
2. In-8, tomes I à V (1790-93), p. p. F. Molard, Duponteil, Schmidt, Drot et Porée, 1889-1904.
3. *Dans l'Inventaire des Archives Départementales*, série L, tome I^{er}, p. p. A. Hugues, in-4, Melun, 1904.
4. *Dans l'Inventaire des Archives Départementales des Deux-Sèvres*, série L, in-4, Melle, 1901.
5. *Procès-verbaux du Directoire du département de la Mayenne, 1791-93, Révolution française*, XXIV (1893).
6. *Extrait des délibérations du Directoire du Vaucluse*, an III-an V, p. p. L. Duhamel, *Annuaire du Vaucluse*, 1900 et sq.
7. *Revue Ardennaise*, VIII.
8. In-4, 1791, Bourges.
9. In-4, 1792, Strasbourg.
10. *Analyse des délibérations (1800-1839)*, in-8, 1890. — *Choir de documents relatifs, au département de la Haute-Vienne (1791-1839)*, dans *Archives Modernes de la Haute-Vienne*, tome V, in-8, 1902, p. p. A. Leroux.
11. In 8, p. p. E. Guigue.
12. *Analyse* (an VIII, 1841), in-8, Le Puy, 1857.
13. *Analyse* (1787-1833), 4 vol. in-8, Nevers, 1858-60.
14. *Le Conseil général de Seine-et-Marne (1791-1814)*, in-8, 1905, p. p. A. David.
15. *Analyse*, 2 vol. in-4, Paris, 1801-1802.
16. In-4, 1792.
17. In-4, 1791.
18. In-8, 3 vol., p. p. Bailly et Daveyrier (avril-juillet 1789) ; 8 vol. in-8 (juillet 1789-octobre 1790), p. p. Lottin, 1791.

belles publications, celles de M. Tourneux ¹ et de Sigismond Lacroix ², et inventoriés avec une précision remarquable, ainsi que les actes et délibérations des districts et sections parisiennes, dans la Bibliographie de M. Tourneux ³. Ailleurs, de savants spécialistes, comme le Dr A. Corre ⁴, Ruben, A. Leroux ⁵, Giraud ⁶, R. Kerviler ⁷, Demay ⁸, Bonnin ⁹, le Dr A. Besançon ¹⁰ ont entrepris la publication des actes et arrêtés des municipalités urbaines pendant la Révolution. Ainsi, ont paru des recueils intéressants qui concernent les villes d'Amiens ¹¹, de Brest, d'Évreux, de Villefranche-sur-Saône, d'Auxerre, de Limoges, de Lyon ¹², de Montluçon, de Nancy ¹³, de St-Nazaire, de Reims ¹⁴, de Châtellerauld ¹⁵. Ce travail a même été étendu à des municipalités de bourgs ou de communes rurales, comme Courtalain (Eure-et-Loir) ¹⁶, Savigny (Rhône) ¹⁷, St-Pantaléon (Lot) ¹⁸, Méréville (Seine-et-Oise) ¹⁹, la Chapelle-Vicomtesse (Loir-et-

1. *Procès-verbaux* (10 août 1792-1^{er} juin 1793), in-8, 1891.

2. *Actes* (1789-91), 1^{re} série, 5 vol. in-8; 2^e série, 2 vol. in-8, parus en 1892-1903, Paris.

3. Tome II, nos 5560 à 6605. Voir aussi le *Catalogue de l'histoire de France* tome III, série Lb 40.

4. *Procès-verbaux des délibérations du Conseil municipal de Brest*, p. p. A. Corre, 1790-99, 1^{re} série, 4 vol. in-8; 2^e série, tome I^{er}, 1894-96.

5. *Registres consulaires de Limoges*, tome VI (1776-90), in 8, 1898. — *Analyse des actes et délibérations de l'administration municipale de Limoges*, tome I^{er} (1790-1800), in-8, 1889.

6. *Abrégé des actes des assemblées délibérantes de Montluçon (1751-99)*, in-8, 1898.

7. *Procès-verbaux du Conseil municipal de Saint-Nazaire depuis 1790*, in-4, 1890.

8. *Procès-verbaux de l'administration municipale d'Auxerre (1790-1800)*, p. p. G. Demay, *Bulletin de la Société des sciences de l'Yonne*, 1891-93.

9. *Ext. des délib. de l'hôtel de ville d'Évreux (1623-1816)*, p. p. Bonnin, in-8, 1847.

10. *Procès-verbaux des séances des adm. mun. de Villefranche-sur-Saône*, tome I^{er} (1789-93), in-8, 1905, p. p. A. Besançon.

11. *Registre des délibérations de l'assemblée municipale d'Amiens (1789-92)*, 5 vol. in-8, Paris, Picard, 1894-1903 (public. municipale).

12. *Procès-verbaux des séances des corps municipaux de la ville de Lyon*, t. I à IV (1787-93), in-8, 1890-1903 (*id.*).

13. *Table chronologique des matières contenues dans les registres des délibérations municipales de Nancy (1789-94)*, p. p. E. Roussel, in-4, 1880.

14. *Recueil des arrêtés et règlements d'administration et de police municipale de Reims (1751-1879)*, in-8, 1879.

15. Dans l'ouvrage de Godard, *Libre de raison d'une famille Châtelleraudaïse*, tome II, in-8, 1894.

16. *Congrès des Sociétés savantes*, 1898.

17. *Revue du Lyonnais*, 1891.

18. *Bulletin de la Société du Lot*, XXVI (1901).

19. In-12, 1899, Etampes.

Cher¹, Rennemoulin (Gard)², Miramont (Lot-et-Garonne)³, Cercoux⁴ (Charente-Inférieure), par divers érudits, l'abbé Chapron, A. Poidebard, A. Combes, M. de St-Venant, E. Tambour, L. Forteau.

L'immixtion des clubs et des sociétés populaires dans les questions économiques et sociales qui préoccupèrent les générations révolutionnaires est connue. Aussi conçoit-on le parti que les historiens peuvent retirer des recueils de documents relatifs aux clubs des Jacobins de Paris⁵, de Limoges⁶, de Lons-le-Saunier⁷, de Strasbourg⁸ dus à F.-A. Aulard, à Fray-Fournier, à H. Libois, à Hertz. Un genre semblable d'intérêt s'attache à la publication des procès-verbaux des Sociétés populaires, telles que celles d'Aurillac⁹, d'Orthez¹⁰, de St-Chamond¹¹, de Beaufort-en-Vallée¹², de Trévoux¹³, d'Artonne¹⁴, dont J. Delmas, A. Planté, G. Lefebvre, Hautreux, A. Bérard, F. Martin ont eu l'heureuse idée.

A ces témoignages, provenant des assemblées et des groupements politiques du temps, viennent se joindre les correspondances et les souvenirs intitulés *journaux*, qui, écrits sous l'impression même des événements, présentent des garanties sérieuses d'exactitude ou tout au moins reflètent les opinions du moment. Provenant de personnages mêlés au mouvement révolutionnaire et qui ont joué un rôle plus ou moins en vue, ils éclairent parfois d'un jour très net l'ensemble de la situation politique, économique et sociale. A côté de *Correspondances secrètes*, comme celles qu'a publiées M. de Leseure¹⁵, on possède ainsi les témoignages que contiennent les lettres d'hommes de premier ou de second plan, tels que Mirabeau¹⁶, Lally-Tollendal¹⁷, Adrien Duquesnoy¹⁸, Gaultier de Biau-

1. *Bulletin de la Société Vendômoise*, XL (1901).
2. In-16, Paris, 1903.
3. *Révolution française*, XVI, 526.
4. *Bull. Com. Charente-Inférieure*, XV.
5. *La Société des Jacobins. recueil de documents (1790-1794)*, 3 vol. in-8, 1890-1896. — Voir aussi la *Bibliographie de Tourneux*, tome II, nos 9037 à 10,099.
6. In-8, 1903, Limoges.
7. In-8, 1897.
8. In-8, 1863.
9. In-12, 1897, Aurillac.
10. *Bulletin de la Société des lettres de Pau*, 1903, p. 1 à 125.
11. In-8, Lyon et Saint-Etienne, 1890-95.
12. *Rev. d'Anjou*, LIV, 1902.
13. *Annales Soc. d'Em. Ain*, 1903¹.
14. In-8, 253 p., Clermont, 1902.
15. In-8, 1777-92, 2 vol. 1866, Plou.
16. *Correspondance avec La Marek*, 3 vol. in-8, p. p. A. de Bacourt, 1831.
17. *Lettre à ses commettants, 1789*, in-8.
18. *Journal 1789-90*, p. p. R. de Crèvecoeur, 2 vol. in-8, Picard, 1895.

zat ¹, Thibaudeau ², Rabusson-Lamothe ³, Rivière ⁴, Roger ⁵, Maupetit ⁶, les députés de l'Aube ⁷, G. Couthon ⁸, Carnot ⁹, Merlin de Thionville ¹⁰, Grégoire ¹¹, Soubrany ¹², Cambon ¹³, Rabaut-Saint-Etienne ¹⁴, Anacharsis Clootz ¹⁵, Thomas Lindet ¹⁶, Camille Desmoulins ¹⁷, Schwendt ¹⁸, Bailly ¹⁹, La Fayette ²⁰, Napoléon ²¹, sans oublier ceux de femmes célèbres, comme Marie-Antoinette ²² et M^{me} Roland ²³.

La vie publique ou privée et ses conditions diverses, morales et matérielles peuvent être étudiées de plus près encore dans les correspondances qu'entretiennent des chefs de familles, tels que M. des Essarts ²⁴, le marquis de Bailleul ²⁵, des dames, comme la comtesse de Marmières ²⁶, des correspondants d'émigrés, comme ceux de Dijon ²⁷, des savants, comme le minéralogiste Monnet ²⁸, le naturaliste Bory de Saint-Vincent ²⁹ et l'économiste Morellet ³⁰,

1. *Correspondance*, in-8, 2 vol., p. p. F. Mège, 1890.
2. *Correspondance*, in-8, 1898, p. p. Carré et Boissonnade.
3. *Correspondance*, in-8 (1791-92), 1868.
4. *Lettres (1796-97)*, p. p. V. Laval (*Mém. Acad. Vaucluse*), 1902.
5. *Lettres*, p. p. Rumeau, *Rév. fr.*, XLIII, 1902.
6. *Lettres (1789-91)*, p. p. Querruau-Lamerie, *Bull. Com. Mayenne*, 1902.
7. *Révolution française*, XXX, p. p. C. Bloch (1791-93).
8. In-8 (1791-94), p. p. F. Mège, 1872, Paris. — 9. In-8, 2 vol., p. p. E. Charavay, 1894. — 10. In-8, p. p. J. Reynaud, 1860.
11. *Lettres*, p. p. Gazier, in-18, 1888.
12. In-8, 1867, Clermont-Ferrand.
13. *Révolution française*, XVII, p. p. D. Grand.
14. *Révolution française*, 1902, 14 février.
15. In-8, 1790, Paris. — 16. In-8, p. p. A. Montier, 1900, Charavay. — 17. In-8, p. p. Matton, 1836. — 18. In 8, p. p. Reuss, 1894.
19. *Révolution française*, 14 septembre 1890. — Dans la même revue, *Correspondance de Jeanbon Saint-André avec Lasource*, p. p. A. Lods, 14 octobre 1791.
20. In-8, 6 vol., 1837-38. — *Correspondance inédite* (1793 et suiv.), p. p. J. Thomas, in-8, 1903.
21. In-8 et in-4, 32 vol., 1857-58. En outre, suppléments, p. p. Du Casse et L. Lecestre, depuis 1870, et p. p. L. de Brotonne, in-8, 1903.
22. In-8, 2 vol., p. p. la Rochetterie.
23. In-8, 2 vol., p. p. Cl. Perroud, Imprimerie Nationale, 1900-1903. — A signaler aussi *Lettres inédites de M^{me} de Genlis*, in-8, 1902, p. p. Lapauze. — *Lettres inédites de M^{me} de Staël à Meister (1791-1820)*, p. p. Usteri et Ritter, in-8, 1904.
24. In-8, Abbeville, 1903.
25. In-8, p. p. l'abbé Hébert, 1903. — On peut citer aussi *La correspondance de deux officiers de marine en 1789*, p. p. F. des Robert, Nancy, in-8, 1890.
26. En 1797, p. p. le comte de Dienne, *Revue de la Haute-Auvergne*, 1901 ; dans le même genre, *Correspondance des demoiselles de Berckheim (1789-1815)*, p. p. Ph. Godet, in-8, 1889.
27. De 1789 à 1793, p. p. l'abbé Jarrot, *Mémoire de la Société Bourguignonne d'histoire*, 1899-1900. — Du même genre, *Lettres du P. Barbe (1786-92)*, p. p. Carmandet, in-8, 1877.
28. *Nouvelle Revue rétrospective*, 1903-04.
29. *Lettres, an VI-1807*, p. p. Ph. Lauzun, *Rev. d'Agenais*, 1903.
30. *Lettres à lord Shelburne*, p. p. E. Fitzmaurice, in-12, 1898. — On peut encore

ainsi que, dans les journaux intimes que tiennent M^{me} Jullien de la Drôme ¹, femme d'un conventionnel, l'étudiant Edm. Gérard ², le chapelier mulhousien J.-J. Schlumberger ³, le négociant rochelais Jean Perry ⁴, ou encore des bourgeois de Nantes ⁵, d'Evreux ⁶ et de Valence ⁷. Des étrangers, personnages officiels ou bien observateurs privés, nous ont transmis leurs impressions au spectacle de l'ère révolutionnaire. Leurs impressions se trouvent mêlées aux correspondances secrètes des diplomates que Flammermont a analysées pour les débuts de la Révolution ⁸. Elles se rencontrent dans celles des ambassadeurs Vénitiens ⁹, Toscans et Génois, publiées par Kovalevsky, le comte Greppi ¹⁰ et G. Colucci ¹¹, dans les lettres et dépêches de l'ambassadeur autrichien Mercy-Argenteau ¹², de l'agent officiel de l'Autriche, Mallet-Dupan ¹³, des ministres anglais en France, le comte Gower ¹⁴, lord Holland ¹⁵, lord Malmesbury ¹⁶, le duc de Leeds ¹⁷, Swinburne ¹⁸, lord Withwort ¹⁹, des envoyés et correspondants de la Russie, Simoline ²⁰, Grimm ²¹,

citer les *Lettres de Coray l'helléniste*, in-8, 1877 (cf. *Journal des Savants*, 1877, article d'E. Miller); celles du peintre Vestier (1794), p. p. E. Charavay (*Révolution française*, décembre 1888); du naturaliste Ramond (in-8, Toulouse, 1893).

1. In-18, 1881, p. p. Ed. Lockroy.
2. In-18, 1890, p. p. G. Maugras.
3. *Bulletin du Musée de Mulhouse*, XXII (1898).
4. *Archives historiques de Saintonge*, III et VIII, p. p. M. de Richemond.
5. *Nouvelle Revue rétrospective*, 1902, p. p. L. Bonnemère.
6. In-8, 1850, p. p. Bonnin.
7. In-8, 2 vol., p. p. A. Rochas, Grenoble, 1891-92. — On peut citer aussi le *Journal de Laviron* (sur Besançon), *Revue Rétrospective*, 1892.
8. *Nouvelles archives des Missions*, VIII (1896).
9. Tome I^{er} (1895), in-8, Paris.
10. *La rivoluzione francese nel carteggio di un osservatore italiano*, 3 vol. in-8, Milan, 1902-1904. — Voir aussi la *Correspondance adressée à F. Apostoli, 1792-93*, p. p. G. Bigoni, *Nuovo Archivio Veneto*, I^{er}.
11. *Corrispondenze inedite degli ambasciatori Genovesi a Parigi*, 4 vol. in-8, Rome, 1902.
12. 2 vol. in-8 (1780-90), p. p. J. Flammermont, Paris, 1889-92.
13. In-8, 2 vol., p. p. Sayous, 1851 et 2 vol. in-8, 1884. — *Lettres du même à Egerton (1794-1800)*, p. p. Van Verchem, in-8, Genève, 1896.
14. In-8, p. p. O. Browning, Cambridge, 1885.
15. *Souvenirs*, p. p. E. Holland, trad. Chonski, in-18, Paris, 1851.
16. In-8, 4 vol., London, 1845.
17. Analyse, *Reports of the royal Com. of hist. mss.*, tome XI et in-8, Cambridge, 1884.
18. In-8, 3 vol., 1841, Londres.
19. O. Browning, *England and Napoléon (1803)*, 1887, in-8. — Voir aussi les *Rapports adressés à lord Grenville*, analyses par Nadaillac, *Correspondant*, 10 juillet 1896; et F.-A. Aulard, *Révolution française* (février 1897), qui les juge sans grande valeur.
20. *Archive russe de Barfenief*, tome II (1875).
21. *Société Impériale d'histoire russe*, tomes XXIII, XXXIII, XLIV.

Semen Voronzof¹ ; des agents prussiens, tels que Lucchesini et Sandoz-Rollin² ; des agents bavarois, comme le comte de Bray³ ; des chargés d'affaires de Saxe-Cobourg⁴ ; de l'envoyé Bâlois Pierre Ochs⁵ ; des ministres suédois, comme le comte de Staël-Holstein⁶ et le baron Brinkmann⁷. Une place à part doit être faite aux lettres de W. Aug. Miles⁸, surtout au journal et à la correspondance de Governor Morris, ministre plénipotentiaire des États-Unis à Paris, pour l'abondance de ses renseignements⁹, et à celle d'un autre américain W. Jackson, informateur de Th. Pinckney, ambassadeur à Londres, à cause de l'originalité des traits qu'elle fournit sur l'époque terroriste¹⁰. Un certain nombre d'étrangers sans caractère officiel ont transmis leurs informations sur la France de la Révolution dans leurs relations épistolaires. Tels sont le célèbre homme d'État Th. Jefferson¹¹, divers anonymes d'origine britannique, des Anglais et des Anglaises, le docteur Rigby¹², Helen-Maria Williams¹³, Samuel Weston¹⁴, John Moore¹⁵, le Dr J.-G. Millingen¹⁶, des Allemands, J.-H. Campe¹⁷, J.-H. Reichardt¹⁸,

1. *Archives Vorontzof* dans l'*Archiv. de Barthenief*, tomes IX et X ; bonne analyse, p. p. A. Rambaud, *Revue Bleue*, 18 janvier 1879, 11 septembre 1880.

2. Dans l'ouvrage de P. Bailieu, *Preussen und Frankreich von 1795-1807, Diplomatiscbe Correspondenz*, Leipzig, 2 vol. in-8, 1881-87. H. de Sybel s'en est beaucoup servi.

3. Dans les *Grenzböten*, 69^e année (1900), n. s., tome III ; et *Revue de Paris*, février-mars 1901.

4. In-8, p. p. E. Heumann, Gotha, 1867.

5. En 1791, p. p. Ch. Schmidt (*Revue d'histoire moderne*, III, 282, 627).

6. In-8, p. p. Léonzon Le Duc, 1881.

7. *Ibid.*

8. In-8, p. p. Papham, 2 vol., Londres, 1890.

9. In-8, p. p. Morris, 1888 : trad. Pariset, in-8, Plon, 1901.

10. *American historical Review*, avril 1904.

11. *Complete Works*, 9 vol. grand in-8, 1851, tome IX.

12. Voir l'ouvrage général de J.-A. Alger, *Englishmen in the french Revolution*, London, 1889, in-8. — *Rigby's Letters from France*, p. p. lady Eastlake, London, in-8, 1880.

13. *Letters (1790)*, in-8, trad. française, 1791, 3 vol. in-12, London, 1795 ; *Correspondence*, New-York, 1803, 3 vol. in-8.

14. *Letters (1791-92)*, 2 vol. in-8, London, 1792-1793.

15. *A journal etc. (1792)*, London, 1794, 2 vol. in-8, traduit. française, p. p. de La Grange, 1794 (2 vol. in-8), et Ch. d'Héricault (*Revue de la Révolution*, 1884-85).

16. *Recollections, etc. (1790-1801)*, London, 1848, in-8. — Autres relations anonymes : *A Sketch. of modern France*, London, 1798, in-8, trad. p. p. A. Babeau (*La France et Paris sous le Directoire*), in-12, Didot, 1888 ; *Sketches of the state etc. of the french Republic*, London, 1801, trad. de M^{me} Grandchamp, Paris, 2 vol. in-8. — *A residence in France (1792-94)*, London, 1797, 2 vol. in-8, traduit. p. p. H. Taine, 1872, in-12, Hachette.

17. *Briefe aus Paris, etc.*, Braunschweig, 1790, in-8.

18. *Vertraute Briefe (1792 et 1802-03)*, 5 vol. in-8, Berlin ; trad. franç. par J. Laquante, Perrin, in-8, 1892 ; Plon, in-8, 1896.

F.-J.-L. Meyer ¹, Halem ², le littérateur Kotzebue ³, l'agronome Bogulawski ⁴, les publicistes Fisch ⁵, Forster ⁶ et C. Engelbert Olsner ⁷, le philologue Hase ⁸, des Italiens et des Espagnols, comme les abbés Cancellieri ⁹ et Juan Andrés ¹⁰, des dames italiennes et genévoises, comme la comtesse d'Albany ¹¹ et M^{me} de Cazenove d'Arlens ¹².

Rédigés le plus souvent longtemps après les événements, parfois remaniés et altérés, au point qu'il est malaisé d'y faire le départ entre le témoignage de l'auteur et celui de l'éditeur, les *Mémoires et Souvenirs* relatifs à la période révolutionnaire n'offrent à l'historien que des éléments inférieurs à ceux que présentent les correspondances, et qu'on ne saurait employer sans en déterminer la valeur. Bien qu'ils intéressent principalement l'histoire politique, ils ne laissent pas à l'occasion que d'être intéressants pour l'histoire économique et sociale. Réunis dans les collections Berville et Barrière, Doyen, Michaud, Lavocat, Lescure ou publiés à part, en nombre considérable, émanant de personnages qui ont été mêlés de près aux événements, hommes d'État, administrateurs, politiques, publicistes, ou même de simples observateurs et de témoins étrangers, ils ne peuvent être négligés dans une enquête bien conduite ¹³.

1. *Briefe (1801)*, Tubingen, in-8, 1802.
2. *Voyage (1790)*, bonne traduction, p. p. A. Chuquet, in-8, Chailley, 1896.
3. *Erinnerungen aus Paris (1790-1804)*, Berlin, 1804, 2 vol. in-8, trad. Pixérécourt, 1895, 2 vol. in-12, et Rabany, 1895, in-8.
4. *Briefe über die Champagne und Lothringen*, Leipzig, 1809, in-8.
5. *Briefe über südlichen Provinzen von Frankreich*, Zurich, 1790, in-8.
6. *Briefe und Tagebuch (1790)*, p. p. A. Leitzen, in-8, 1853, Halle. — Bonnes études de Chuquet sur la correspondance et le séjour de Forster, *Minerva*, 1902; *Acad. Sc. morales*, 1902².
7. *Briefe und Tagebuch. 1794*, in-8, analysé par A. Stern, *Deutsche Zeitsch. f. Gesch.*, 1890¹; *Revue historique*, LXIII et suiv., 1903-05.
8. *Briefe und Tagebuch (1801-02)*, *Deutsche Revue*, 1881.
9. *Lettere*, 1900.
10. *Cartas familiares*, Madrid, 1794, 6 vol. in-4.
11. *Lettres inédites de la comtesse d'Albany*, p. p. L.-G. Pélistier, tome I^{er} (1797 et sq.), 1904, in-8.
12. *Journal de M^{me} d'Arlens*, 1903, p. p. A. de Cazenove, in-8, 1903.
13. Pour les *Mémoires et Souvenirs* publiés avant 1868, voir le *Catologue de l'histoire de France*, tomes IV et X (supplément). Depuis, ont paru ceux du baron de Barante (1782-1866), 1890; de Malouet, 2 vol. in-8, 1868; de Miot de Melito, 3 vol. in-8, s. d.; d'Hyde de Neuville, tome I^{er}, 1888, in-8; de Talleyrand, tomes I et II, 2 vol. in-8, 1891; de l'abbé Maury, 1891; de Norvins, tomes I à III, 1897, in-8; de l'inter-nouée Salamon, in-8, 1890; de Billaud-Vareannes, 1893, in-8; de Barras, 3 vol. gr. in-8, 1895-96; de M. A. Baudot, 1893, in-8; de Choudieu, 1897, in-8; de Chaptal, in-8, 1893; de M^{me} de Clasténay, tome I^{er}, 1896, in-8; de Dubois-Cranée, 1885, in-8; de Fauriel, 1886, in-8; de Fockedeu, 1883, in-8; de Lareveillère-Lepaux, 1895, 3 vol. in-8; de M. Moreau, 1901, 2 vol. in-8; de Pasquier, tome I^{er}, in-8, 1893; de Sergent-Marceau, 1889, in-8; de M^{me} de Remusat, 1879-80, 3 vol. in-8; Lettres de la même

D'autres témoignages plus modestes ont l'avantage d'être plus sûrs. Ce sont ceux qui proviennent des analyses ou d'extraits de minutes notariales, comme ceux qu'on doit à Duportal¹ et à Bombart², encore extrêmement rares ; des inventaires de domaines ruraux, de mobiliers, d'objets d'art et de luxe, analogues à ceux qu'ont publiés A. Cauchie³, B. de Montégut⁴, F. Mège⁵, J. Galley⁶, Grandin⁷, et à celui que prépare un spécialiste très compétent, A. Vidier⁸. La bibliographie de F. de Méhy et de Bishop⁹ donne la liste des documents de ce genre qui ont été imprimés. Dans la même catégorie de pièces, on peut ranger les comptes de maisons princières¹⁰ et aristocratiques¹¹, d'assemblées électorales¹², de villes ou de municipalités¹³, analogues à ceux qu'ont mis au jour A. Brette, Fromageot, G. Chauvet, E. Biais, A. Leroux. Ces publications sont encore trop clairsemées, de même que celles qui concernent les livres de raisons et registres

(1804-1814), 2 vol. in-8, 1881 ; des deux Thibaudeau, 1875 et 1895, 2 vol. in-8 ; de l'abbé Vallet, 1902 ; de Moreau de Jonnés, 1891, in-8 ; d'Yves Besnard, 2 vol. in-8, 1880 ; de M^{me} Roland, éd. Perroud, 2 vol. in-8, 1905 ; de M^{me} Juillerat-Chasseur, Monthéiard, 1902, in-8 ; du baron de Planey, Paris, 1904, in-8 ; de la comtesse de La Villerouët, 1902, in-8.

1. *Minutes de notaires de Montmuran-Saint-Gilles*, Bull. Soc. Arch. Ille-et-Vilaine, XXXI, 1902.

2. *Analyses d'actes de tabellions du Cateau*, Mém. Soc. d'Emul. Cambrai, 1902. — Voir aussi E. Carou, *A travers les minutes des notaires parisiens*, 1900, in-8.

3. *Baux et inventaires du domaine de Lavoisier à Freschines*, Mémoires de la Société du Loir-et-Cher, XIV (1900), 47-71.

4. *Inventaire du château de Montréal (1792)*, Bulletin de la Société du Périgord, 1892, p. 316-349.

5. *Inventaire du mobilier de Couthon* (brumaire an III), Bulletin historique d'Auvergne, mars 1886.

6. *Inventaire des instruments de musique saisis chez les émigrés sous la Terreur*, 1891, in-4.

7. *Inventaire des tableaux et objets d'art des châteaux d'Amboise et de Chanteloup*, ventôse an II, *Nouvelles Archives Art français*, 2^e sér., I (1879).

8. *Inventaire des biens et mobiliers des corporations ecclésiastiques supprimées*.

9. *Recueil général des inventaires imprimés (800 à 1800)*, 2 vol. grand in-8, 1892-95, E. Leroux.

10. *Fragments de comptes de la maison du roi au Temple, 1793*, *Revue d'histoire de Versailles*, 1903. — Voir aussi *Les dépenses de Marie-Antoinette (1793)*, p. p. A. Tautey (*Rev. fr.*, fév. 1903).

11. *Fragments du registre de comptes du marquisat de Ruffec*, p. p. Chauvet, *Petites notes d'arch. Charentaise*, 1904, in-8. — *Livre des recettes et dépenses du château de Jarnac, 1778-90*, p. p. E. Biais, *Bulletin de la Société d'arch. de la Charente*, 6^e série, X (1900), 297-328. — *Analyse du livre de comptes de M. des Feugerets*, p. p. H. de Broc, *Soc. hist. Orne*, XXIII (1904).

12. *Les dépenses des assemblées électorales en 1789*, p. p. A. Brette, *Révolution française*, XXXIII, 9 et sq.

13. *Exercices, comptes et budgets généraux de Limoges*, *Archives historiques du Limousin*, III (1901), 349-369.

domestiques, dont on possède une riche série pour la période de l'ancien régime. Quelques-uns seulement parmi ceux qui ont été édités se rapportent à la période révolutionnaire, par exemple les livres de raison du vigneron roannais Bergeron¹, du juge angoumois Gilbert², du notaire marchois Niveau³, de l'avocat rethelois Durand⁴, des familles de propriétaires limousins, tels que J.-B. Navière⁵ et Bonneval⁶. Il y aurait à faire de ce côté un sérieux effort pour tirer partie des riches archives nationales et familiales, municipales et hospitalières qui détiennent en général cette sorte de documents.

Le mouvement des idées économiques et sociales ne saurait être retracé si l'on n'avait recours à d'autres sources de nature bien différente. Telles sont les œuvres des hommes politiques. Celles des principaux chefs de la Révolution, Mirabeau⁷, Barnave⁸, Brissot⁹, Rabaut Saint-Etienne¹⁰, Vergniaud¹¹, Gensonné¹², Guadet¹³, Condorcet¹⁴, C. Desmoulins¹⁵, Péthion¹⁶, Marat¹⁷, Robespierre¹⁸, Roederer¹⁹, Liancourt²⁰ ont été réunies et publiées à part. Elles fournissent nombre de données utiles. Il en est de même des écrits des économistes célèbres comme Dupont de Nemours²¹, Casaux²², J.-B. Say²³, Brillet-Savarin²⁴, Roederer²⁵,

1. Signalé par M. Dumoulin, *Revue de Paris*, 15 mai 1901.

2. *De 1740 à 1828*, p. p. l'abbé P. Legrand, *Bulletin de la Société arch. de la Charente*, 1902.

3. *De 1758 à 1808*, p. p. Autorde, *Mém. de la Société de la Creuse*, 1893.

4. In-8, 1898, p. p. Boudon.

5. *De 1772 à 1809*, *Société Arch. du Limousin*, XLVIII.

6. *De 1764 à l'an IX*, *Bulletin de la Société de Brive*, 1899.

7. In-8, 9 vol., p. p. Mérilhou, 1825-27.

8. In-8, 3 vol., p. p. Béranger [de la Drôme], 1836 et sq.

9. *Bibliothèque philosophique du législateur*, etc., 10 vol. gr. in-8. — *Discours sur la rareté du numéraire*, 1790, in-8; *Mémoire sur les noirs*, 1790, in-8; *Lettre à Barnave sur les colonies*, 1790, in-8, etc.

10. In-8, 2 vol., 1826, p. p. Collin de Plancy.

11. In-8, 1866, p. p. Vermorel. — 12. Même recueil. — 13. Même recueil.

14. In-8, 21 vol., an XIII, 1804; autre édit. p. p. F. Arago.

15. In-8, Paris, 1838; autre édit. p. p. J. Claretie, 1869.

16. In-8, 4 vol., 1793. — 17. In-18, éd. Vermorel, 1866.

18. In-8, 3 vol., 1840, éd. Laponneraye; 1867, in-18, éd. Vermorel.

19. In-8, 8 vol. — 20. In-8, 8 vol., 1860.

21. *Tableau raisonné d'économie politique*, 1797, in-8; sur ses autres écrits, voir l'ouvrage de Schelle.

22. *Considérations sur le mécanisme des sociétés*, 1788, in-8; *Absurdité de l'impôt territorial*, 1790, in-8; *Considérations sur les modes de taxation*, 1791, in-8.

23. *Cours d'économie politique*, 1803, 2 vol. in 8. Paris; *Œuvres* collect. Guillaumin, tomes IX à XII, 1840-48.

24. *Vues et projets d'économie politique*, 1802, in-8.

25. *Journal et mémoires d'économie politique*, Paris, 6 vol. in-8, 1796-99.

Garnier¹, Rumford², Vandermonde³, ou aujourd'hui obscurs, comme Marc-Antoine Barras⁴ et la Maillardière⁵. L'étude de l'évolution industrielle ou agricole est inséparable de la connaissance des principaux écrits scientifiques, notamment de ceux de Chaptal⁶, de Fourcroy⁷, de Thénard⁸ pour la chimie, de Brongniart pour la minéralogie⁹, de Brisson¹⁰ et de Candolle¹¹ pour l'histoire naturelle, de Parmentier¹² et de ses émules pour la science agromomique. Les sources littéraires elles-mêmes peuvent fournir un appoint appréciable à l'histoire économique et sociale. Le théâtre révolutionnaire est d'une richesse et d'une variété dont le répertoire excellent dressé par M. Tourneux pour les pièces représentées sur les scènes parisiennes donne une idée¹³. Si un certain nombre de ces œuvres d'imagination, par exemple les tragédies coulées dans le moule classique, nous apprennent peu de chose sur l'époque, bon nombre d'autres, pièces de circonstances, comédies, vaudevilles, parodies, opéras-comiques, sont souvent des tableaux des préoccupations, des idées de la manière de vivre de la société contemporaine. Les satiriques¹⁴ et les chansonniers¹⁵ en dévoilent les travers, les manies et les goûts. Les romanciers qui tirent une partie de leurs récits de la réalité observée dans le peuple,

1. *Abrégé des principes de l'économie politique*, 1796, in-12. — *De la propriété dans ses rapports avec le droit politique*, 1792, in-18. — Trad. d'Ad. Smith, 1802.

2. *Essais politiques et économiques*, Genève, 1799-1806, 4 vol. in-8.

3. *Séances des Écoles Normales*, 1^{re} partie, 5 vol. in-8, 1796-1800.

4. *Éloge du Dr Price*, 1791, in-4. — *Arithmétique politique*, in-8, 1790.

5. *Traité d'économie politique*, 3 parties in-8, 1800.

6. *Éléments de chimie*, 3 vol. in-8, 1803. — *Chimie appliquée aux arts*, 1806, 4 vol. in-8.

7. *Système des connaissances chimiques*, 1801, 6 vol. in-8.

8. *Traité de chimie théorique et pratique*, 4 vol. in-8, 1813.

9. *Traité de minéralogie*, 1801, 2 vol. in-8.

10. *Dictionnaire de physique*, P., 1800, 6 vol. in-8.

11. *Flore française*, 1803-15, 6 vol. in-8, et *Essai élémentaire de géographie botanique*, 1821, in-8.

12. *Mémoires divers dans la Bibliothèque économique* et autres recueils.

13. *Bibliographie*, III, 683 et sq. — *Théâtre de la Révolution*, p. p. L. Moland, in-12, 1877. — *Théâtre républicain*, de Picard, Paris, 1832. — Th. Muret, *L'histoire par le théâtre (1789-1851)*, 1863, 3 vol. in-8. — G. Bizos, *Mémoires militaires et vaudevilles patriotiques. Révolution française, 14 juin, 1890*. — A. de la Borderie, *Alex. Duval et son théâtre*, Rennes, 1893, in-8.

14. Colnet, *Satiriques du XVIII^e siècle*, 7 vol. in-8, 1800.

15. *Bibliographie de Tourneux*, III, 677 et sq. — *Almanach des Muses* (depuis 1764 jusqu'à 1833). — *Diners du Vaudeville*, ans V-X, 9 vol. in-12. — H. Monin, *La chanson pendant la Révolution*, *Revue Bleue*, 1890¹, 6; *Révolution française*, 1892, avril.

la bourgeoisie, l'aristocratie, comme Restif de la Bretonne ¹, Pigault-Lebrun ², M^{me} Cottin ³, M^{me} de Genlis ⁴ ont involontairement aussi travaillé pour les historiens. Il en est de même des auteurs de ces tableaux de mœurs, fort à la mode au XVIII^e siècle, tels que Mercier ⁵, Lavallée ⁶, Chaussard ⁷, Pujoux ⁸, Nougaret ⁹, Cécile ¹⁰, dont P. Lacombe ¹¹ et M. Tourneux ¹² ont essayé de dresser la bibliographie pour l'histoire de Paris. D'autres, les artistes et les dessinateurs, les uns célèbres, comme J. L. Prieur ¹³, Duplessis Bertaux ¹⁴, P. G. Berthault ¹⁵, les autres peu connus, ont observé la vie quotidienne dans les rues, les réunions, les scènes populaires, les ateliers ou l'intérieur familial. Ces collections d'estampes et gravures, gardées à la Bibliothèque Nationale ¹⁶, à Carnavalet ¹⁷, à l'Arsenal ¹⁸, ont été inventoriées ; quelques-unes se trouvent éditées. D'autres sont reproduites dans les Histoires de la Révolution, comme celle de Jaurès, ou ont fourni les éléments d'œuvres spéciales de vulgarisation, comme celles d'A. Dayot ¹⁹ et de Simond ²⁰.

Des travaux, d'un ordre plus sévère, intéressent plus spécialement encore l'histoire économique et sociale. Ce sont d'abord les

1. *Les Contemporaines*, 1782 et sq., 42 vol. in-12 ; *l'Andrographe*, 1790, 5 vol. in-8 ; *Les nouvelles contemporaines*, 1802, 2 vol. in-8 ; *Le drame de la vie*, 1793, 5 vol. in-12.

2. In-12, 38 vol., 1798 et sq. ; *Œuvres complètes*, 1822-24, 20 vol. in-8 ; cf. A. Le Breton, *Les origines du roman populaire*, *Revue de Paris*, 15 avril 1901.

3. *Œuvres*, 15 vol. in-12 (1796-1814). — Cf. A. Le Breton, *Les romans de M^{me} Cottin*, *Débats*, 17 mai 1901 ; et A. des Ganniers, *M^{me} Cottin pendant la Terreur*, *Correspondant*, 17 août 1888.

4. In-8, 30 vol., ou in-12, 49 vol.

5. *Le nouveau Paris au III*, 6 vol. in-12.

6. *Tableau moral de Paris (ou Lettres d'un mameluck)*, an X, in-8.

7. *Le nouveau Diable boiteux*, 2^e éd., 4 vol. in-12, an XI.

8. *Paris à la fin du XVIII^e siècle*, an IX, in-8.

9. *Paris métamorphosé*, an VII, 3 vol. in-18 ; sur cet auteur, voir le travail de Fromageot, *Rev. hist. Versailles*, VI, 1904.

10. *Tableau de Van VI*, in-8.

11. *Essai d'une bibliographie Parisienne, tableau de mœurs*, in-8, 1884.

12. *Bibliographie*, III, n^o 20.036-20.073.

13. *Ibid.*, 132.⁰⁹ ; Nollac, *Les tableaux de Prieur*, 1902.

14. *Tableaux historiques*, etc., 1817. — Tourneux, article de la *Révolution française*, août 1888 ; et in-8, Charavay, 1888.

15. *Bibliographie de Tourneux*, I, 33 et sq.

16. *Inventaires*, par Duchesne, 1837-55, in-8 ; Delahorde, in-8, 1875 ; Duplessis (collection Henuin), 5 vol. in-8, 1878-82 ; Bouchot, 1887, 1895, in-8 ; Courbon, 5 vol. in-8, 1891-1901 ; Flandrin et Guibert, in-8, 1904 (collection Labbeant de Betz).

17. Voir Tourneux, *op. cit.*, I, 33 et s.

18. *Catalogue*, p. p. Schefer, 1895, 1898, in-8.

19. *L'histoire par l'image. 1^{re} série (Révolution)*, 1900.

20. *Paris de 1800 à 1900*, Plon, 1900.

Dictionnaires géographiques rédigés à cette époque par Pointe-ville-Cernon ¹, sur l'invitation de la Constituante; par le libraire Prudhomme ², et surtout par l'économiste G. Peuchet ³. Ce dernier, où l'auteur a mis à profit les documents qu'avaient amassés l'administration du commerce et des manufactures, ainsi que le paresseux abbé Morellet, est une œuvre de réelle valeur, comparable à celle de Savary des Bruslons pour l'ancien régime, bien supérieure en tout cas aux Dictionnaires de Géographie et du Commerce de l'*Encyclopédie méthodique*. Parmi les traités ou tableaux de géographie, ceux de l'Allemand Busching ⁴, des Français Prudhomme ⁵, Couédic ⁶, Lecomte ⁷, Moreau ⁸, Ossude ⁹, Mentelle ¹⁰, Munier ¹¹ contiennent des renseignements sur la situation économique de la France. Les relations de voyage ont un accent plus personnel. S'il en est de superficielles, bon nombre proviennent de spécialistes qui ont su observer avec fruit l'état du milieu, la situation de l'agriculture, des manufactures et du commerce. Ainsi, en admettant qu'il y ait peu de profit à retirer des abrégés ou collections d'ensemble de Domairon ¹², de la Richardièrre ¹³, de Le Breton ¹⁴, de M^{me} Bon ¹⁵, ou des Guides de voyageurs, tels que ceux de Reichard ¹⁶, de Mercier ¹⁷, de Salignac-Fénelon ¹⁸, de La Vallée ¹⁹, de C. M. Dubois ²⁰, ou autres, on ne saurait nier qu'il existe de nombreux éléments d'information dans les voyages d'A. de Candolle ²¹, de Marlin ²² pour la France entière, de

1. *Nouveau Dictionnaire général de la France*, Imprimerie Nationale, 1792, in-8.
2. *Dictionnaire universel, etc. de la France*, an XIII, 5 vol. in-4.
3. *Dictionnaire de la Géographie commerçante*, ans VII et VIII, 5 vol. in-4.
4. In-8, 2 vol., traduct. française, 1798 (le dernier fascicule en allemand paru en 1802).
5. In-8, 2 vol., 1795.
6. In-8, 2 vol., 1791; 1793, 2^e éd.; 1795, 3^e éd., 4 vol. in-12.
7. In-8, 1789. — 8. In-8, an XII. — 9. In-8, 1808.
10. In-8, 1809; 3^e éd. 1822.
11. In-8, 2 vol. an XII. — Autres traités anonymes, Biblioth. Nationale, série L 8.
12. *Le Voyageur Français*, 1765-95, 42 vol. in-12.
13. *Bibliothèque Universelle des Voyages*, 1808, 6 vol. in-8.
14. *Recueil de voyages*, 72 vol. in-18, Paris, 1802-07.
15. *Le Voyageur moderne*, 1821-22, 6 vol. in-8.
16. *Guide des Voyageurs en Europe*, 3 vol. in 8, 1807, Weimar, 5^e éd.
17. *Manuel du voyageur à Paris*, ans VIII, IX et X, 3 vol. in-16.
18. *Voyage de l'orphelin sans l'être*, 1809, 2 vol. in-12.
19. *Voyage dans les départements de la France (avec Brion)*, 1792-1800, 13 vol. in-8.
20. *Nouveau voyage de France*, 2 vol. in-12, 1806.
21. *Voyages agronomiques dans les départements, Mémoires de la Société d'Agriculture de Paris*, n. s , 1804-15.
22. *Voyages en France, etc.* (1775-1807), 4 vol. in-8, 1817.

la Mésangère ¹, de Martin ² et de Dampmartin ³ à Paris, de Le Grand d'Aussy ⁴, de Maynard ⁵, de Choisy ⁶, de Saussure ⁷, de Lalande ⁸, de Labédoyère ⁹, de Millin ¹⁰, de Marchand ¹¹, de S. Papon ¹², de Saint-Amans ¹³, de Renauld de Vilbach ¹⁴, de Pasumot ¹⁵, de Raymond ¹⁶, de Dusaulx ¹⁷, de Picquet ¹⁸, de Cambry ¹⁹, de Brune ²⁰, d'Ouvrard ²¹, de Cadet Gassicourt ²², de Biot ²³, des élèves de l'École centrale de l'Eure ²⁴, de M^{me} de Boudon ²⁵, de M^{me} Gauthier ²⁶, de Camus ²⁷, de Barbault Royer ²⁸, de Lequinio ²⁹, de Fesquet ³⁰, qui eurent pour champ d'observation les divers départements.

Ici encore, les étrangers, touristes, savants, agronomes, industriels, négociants, apportent leur contingent de remarques souvent précieuses, presque toujours dignes d'attention. Au premier rang c'est le célèbre économiste anglais Arthur Young ³¹, dont les voyages eurent dès l'époque révolutionnaire un grand

1. *Le Voyageur à Paris*, 3 vol. in-16, au V, et 1800, 2^e éd.
2. *Voyage à Paris en 1789*, p. p. Charpenne, 1890, in-8.
3. *Un provincial à Paris*, 1789-1790, in-8 et in-4.
4. *Voyage d'Auvergne*, 3 vol. in-8, au III, 2^e éd.
5. *Voyage au mont Pila, etc.*, au IV, in-12.
6. *Voyage à Lyon par le Bourbonnais*, 1792, in-12.
7. *Voyage dans les Alpes*, 1780-96, 4 vol. in-8.
8. *Voyage au Mont-Blanc*, 1796, in-8.
9. *Voyage en Savoie et dans le Midi* (1804), in-8, 1807.
10. *Voyage dans les départements du Midi*, 3 vol. in-8, et atlas in-4, 1807.
11. *Voyage à Marseille et à Toulon*, 1790, in-12.
12. *Voyage dans le département des Alpes-Maritimes, etc.*, au XII, in-8.
13. *Voyage dans les Pyrénées*, Metz, 1789, in-8.
14. *Voyage dans les départements du Languedoc*, 1825, in-8.
15. *Voyage dans les Pyrénées*, 1797, in-8.
16. *Observations dans les Pyrénées*, 1785, in-8. — *Voyage au mont Perdu et dans les Hautes-Pyrénées*, 1801, in-8.
17. *Voyage à Barèges et dans les Hautes-Pyrénées*, 1796, 2 vol. in-8.
18. *Voyage dans les Pyrénées françaises Bigorre et Quatre-Vallees*, 1789, in-8.
19. *Voyage dans le Finistère*, au VII, 3 vol. in-8.
20. *Voyage dans plusieurs provinces occidentales*, 1802, in-12.
21. *Le Batare heureux* (pélation sur le Bas-Maine), analyse par E. Laurain, *Bulletin du Comité de Senlis*, 1902, 81-100.
22. *Voyage en Normandie*, 2 vol. in-12, au VII.
23. *Voyage dans l'Orne*, 1803, in-4.
24. *Voyage dans l'Eure*, au X, in-8.
25. *Journal d'un voyage à Paris, en Champagne, Lorraine, Alsace*, in-8, 1790.
26. *Voyage en Suisse et en Franche-Comté*, 1790, in-8, Lausanne.
27. *Voyage dans les départements du Bas-Rhin, Nord, Pas-de-Calais, Somme*, 2 vol. in-18, au XI.
28. *Voyage dans les départements du Nord, etc.*, au VIII, in-8.
29. *Voyage dans le Jura*, 1801, 2 vol. in-8.
30. *Voyage dans le Bas-Rhin*, au IX, in-8.
31. *Travels through France*, London, 1792, in-4, et 1794, 2 vol. in-8; trad. fr. par Soules, 3 vol. in-8, au II (incomplète); par Lesage, 2 vol. in-18 (mauvaise, voir article de Pariset, *Révolution française*, XXX).

retentissement. Puis ce sont ses compatriotes le révérend W. Hughes¹, Anna Plumptre², miss Berry³, J. Carr⁴, Walker⁵, Samuel Ireland⁶, Richard Twiss⁷. Les Allemands plus nombreux encore, comme G. H. Behn⁸, J. H. Meister⁹, le docteur Förster¹⁰, le libraire souabe Heinzmann¹¹, le docteur en droit L. Meyer¹², Kotzebue¹³, Benzenberg¹⁴, Schul¹⁵, G. Forster¹⁶, le baron de Thümmel¹⁷, Fischer¹⁸, Volkmann¹⁹, H. Storch²⁰, E. M. Arndt²¹, et surtout Ph. A. Nernich²², excellent dans l'information solide et copieuse. Quelques voyageurs danois, comme Th. Bugge²³ et Bruun-Neergard²⁴, hollandais, comme Ad. van der Wiligen²⁵, italiens, comme le comte B. Beninsaca²⁶ (peut-être un pseudonyme), polonais ou russes, comme Stanislas Staszyc²⁷ et Karamsine²⁸, viennent joindre leur contingent d'observations à celui du bataillon compact des Anglo-Germains.

1. *A tour through... France* (1802), in-8, 1803.
2. *A narrative of a residence in France* (1802-03), 3 vol. in-8, 1810.
3. *Voyages à Paris (1782-1836)*, trad. de la duchesse de Broglie, 1905, in-8.
4. *The stranger in France*, in-4, 1803.
5. *Ideas suggested... in a late excursion through France*, 1790, in-8.
6. *A picturesque tour through France*, 2 vol. in-4, 1790.
7. *A trip... to Paris*, 1793, in-8.
8. *Erinnerungen an Paris*, 1799, in 8, Berlin.
9. *Meine letzte Reise nach Paris*, 1797, in-12; trad. fr., 1797, in-12.
10. *Meine Reise... nach Paris*, in-16, 1865, Leipzig.
11. *Meine Fruhstunden in Paris*, Bâle, 1800, in-8; trad. fr., in-8, 1800.
12. *Fragmente aus Paris*, Hambourg, 1797, 2 vol. in-8; trad. fr. p. p. Dumouriez, 1798, 2 vol. in-8.
13. *Paris révolutionnaire, souvenirs de voyages* (1790), p. p. *Revue rétrosp.*, 1884, n. s., I, 289 et sq.
14. *Briefe geschrieben auf einer Reise nach Paris*, 2 vol. in-12, Dortmund, 1805-06.
15. *Ueber Paris und die Pariser*, 1791, in-12.
16. *Voyage philosophique et pittoresque en Angleterre et en France*, trad. Pougens, an IV, in-8.
17. *Reise in die mittäglichen Provinzen von Frankreich*, 10 vol. in-12, 1791-1805, Leipzig.
18. Dans les mêmes provinces, Fischer, *Reisen in das südliche Frankreich*, Leipzig, 1805-06, 2 vol. in-8.
19. *Neueste Reisen durch Frankreich*, 1787 et sq., 3 vol. in-8.
20. *Esquisses, scènes et remarques d'un voyage en France*, Leyde, 1792, in-8.
21. *Reisen durch Theil Frankreichs*, 1800, in-8.
22. *Original beiträge zur eigentlichen Kenntniss von Frankreich*, Tubingen, 1810, 2 vol. in-8.
23. *Travels in the french Republic*, London, 1801, in-12.
24. *Extraits des loisirs d'un étranger à Paris*, in-18, 1802.
25. *Reize door Frankrijch*, 3 vol. in-8, Haarlem, 1805.
26. *Journal d'un voyageur... pour Paris*, Londres, 1796, in-8.
27. *Journal de voyage* (1777-91), p. p. A. Kraushar, 2 vol. in-8, Varsovie, 1904.
28. *Lettres d'un voyageur russe en France* (1789-90), trad. Porochine, 1867, in-18; et surtout A. Legrelle, 1885, in-12. — Voir L. Pingaud, *Les Russes à Paris (1800-30)*, *Correspondant*, avril-mai 1904.

D'une lecture moins aisée, d'une composition plus didactique, les statistiques générales et particulières, qui abondent dès ce moment, fournissent des éléments numériques dont la précision et la valeur sont très contestables, mais dont les autres renseignements ont une réelle importance. Tantôt elles se présentent sous la forme et le nom de *Descriptions*, tantôt sous la dénomination de *Statistiques*. Les ministres de l'intérieur, François de Neufchâteau, Chaptal, Lucien Bonaparte, encouragèrent ce genre d'enquêtes et d'écrits, et créèrent un bureau spécial au ministère pour cet objet. Déjà dans les premières années de la Révolution, Lays ¹, Volney ², Dulaure ³, Creuzé-Latouche ⁴, Aubry ⁵, Noël ⁶, avaient publié quelques essais de cette espèce pour Marseille, la Corse, le Languedoc, les districts de Châtellerauld et d'Avallon, la Seine-Inférieure. De l'an VI à l'an IX, des membres d'administrations départementales, des conseillers généraux et d'arrondissement, des professeurs d'écoles centrales, des préfets, des économistes firent paraître les *Descriptions* plus ou moins approfondies des Hautes-Alpes ⁷, du Morbihan ⁸, des Landes ⁹, de la Vendée ¹⁰, de la Gâtine ¹¹, du Bocage Normand ¹², des arrondissements de Louviers ¹³ et de Mortagne (Orne) ¹⁴, du district de Lagrasse (Aude) ¹⁵, des départements du Rhône ¹⁶, du Simplon ¹⁷, de la Savoie ¹⁸ et des Alpes ¹⁹, de la Corse ²⁰, de l'Indre ²¹ et de la Creuse ²², du Cher ²³, du Can-

1. *L'état actuel des Bouches-du-Rhône*, in-8, 1792.

2. *L'état physique de la Corse*, 179, voir *Œuvres complètes de Volnay*, 1821, 8 vol. in-8.

3. *Description du Languedoc*, 1789, in-12, dans *Desc. de la France*, 6 vol. in-12. 1788-89.

4. *Desc. topog. du district de Châtellerauld*, 1790, in-8.

5. *Desc. . . du district d'Avallon*, an III, in-8.

6. *Essais sur la Seine-Inférieure*, 2 vol. in-8, an III.

7. An VII, in-8. — 8. An VII, in-4. — 9. An VII, in-4.

10. An IX, in-4, par Cavoleau ; complétée en 1818, in-4.

11. *Notice* par Dupin, *Mémoire de la Société des Antiquaires de France*, III.

12. In-8, an VIII, par Roussel.

13. In-8, an IX, par Dutens.

14. In-8, an IX, par Delestang.

15. In-4, an VIII.

16. An IX, in-8, par Verninac.

17. In-8, 1812, par Schiner.

18. *Description des Alpes*, 2 vol. in-8, 1803.

19. In-4, 2 vol. 1802 par l'ingénieur sarde Albanis de Beaumont.

20. In-8, 1798, par Cadet.

21. In-8, an IX, par Grètré.

22. In-8, an X, par Luçay.

23. In-18, 1861, par G. de Saint-Germain.

tal ¹, du Puy-de-Dôme ², de la Lozère ³, de l'Aveyron ⁴, de l'Aude ⁵, de l'Ariège ⁶, du Gard ⁷, des Pyrénées ⁸, du Gers ⁹, de la Meurthe ¹⁰, de l'Oise ¹¹, du district de Boulogne sur-Mer ¹², du Haut-Rhin ¹³, des pays annexés de l'Allemagne du Sud ¹⁴. Si certaines de ces descriptions n'ont qu'une médiocre portée, il en est d'autres dues à Grétre, à Alexis Monteil, à Dralet, à Cambry, à Peuchet, qui sont loin d'être méprisables. En même temps, paraissent sous le titre de *tableaux*, d'*itinéraires*, d'*antiquités*, de *notices*, de *mémoires de topographie physique et médicale*, de véritables descriptions d'ordre économique, comme celles d'Alletz ¹⁵, de Rouvière ¹⁶, de Brieu de ¹⁷, de Bernadau ¹⁸, de Berriat Saint-Prix et de Champollion ¹⁹, de Baumes et de Vincens Saint-Laurent ²⁰, de Boismare ²¹, de Belloc ²², ou de Gallot ²³. Des descriptions d'ensemble étaient tentées par l'ingénieur-géographe F. Robert ²⁴, par Dulaure ²⁵, Ségur ²⁶, Lalande, Guettard, Bégouillet ²⁷, Boucheseiche ²⁸, Brion de la Tour ²⁹, Bonnet ³⁰, Tremblai ³¹, Zimmermann ³², Peuchet et Chanlaire ³³.

1. In-8, an XI, par Desisthière-Murat.
2. An X, 1802, in-8, par Rabani-Beauregard.
3. In-12, 1839, par Dubois.
4. In-8, 2 vol, an X, par A. Monteil.
5. An XI, in-8, par Barante. — 6. An IX, in-8, par Mercadier.
7. In-4, an VIII, par Graugent, — 8. In-8, 2 vol., 1813, par Dralet.
9. An IX, in-8, par Dralet. — 10. An VII, in-8, par Lecreux,
11. An XI, 2 vol. in-8, par Cambry.
12. An VI, in-8, par Delporte et Henry.
13. An VII, in-8, par Fesquet.
14. An X, in-4, par Eichhoff, maire de Bonn (en réalité par G. Peuchet).
15. *Itinéraire Parisien*, 1802, in-12. Voir sur ces guides Tourneux, *Bibliogr.*, III, p. 22 et sq.
16. *Essai sur la topographie physique de Paris*, an II, in-8.
17. *Observation écon. sur les monts d'Auvergne*, Paris, 1803, in-8.
18. *Tableau de Bordeaux et de la Gironde*, 1807, in-8.
19. *Notice sur diverses contrées de l'Isère*, 1813, in-8.
20. *Topographie de Nîmes*, 1802, in-4.
21. *Mémoire sur la topographie de Quillebeuf*, Rouen, 1812, in-8.
22. *Topographie du Lot-et-Garonne*, 1806, in-8.
23. *Essai sur la topographie médicale du Bas-Poitou* (1789), *Ann. de la Société d'Émulation de la Vendée* 1871.
24. In-4, 1790. — 25. In-12, 6 vol., 1790.
26. *Tableau de l'Europe*, an XI, 3 vol. in-8.
27. In-folio, 12 vol., 1781-92.
28. In-8, 1790.
29. In-4, 1789, sous le nom de *Coup d'œil général*.
30. *Tableau politique, etc.*, 1800, in-8.
31. *Tableau géographique, politique et statistique*, 1804, in-f°. —
32. *Essai de comparaison entre la France et les États-Unis*, Leipzig, 2 vol. in-8, 1797.
33. *Description topographique et statistique de la France*, 2 vol. in-4, 1810 11 (incomplète : 46 départements).

La statistique fondée au XVIII^e siècle sur des bases scientifiques par Achenwald, avait déjà de nombreux adeptes. Aussi est-ce d'Allemagne que viennent alors la plupart des ouvrages d'ensemble où la puissance économique de la France est décrite, et qui sous le nom de *Tablettes*, de *Manuels*, d'*Essais statistiques* sont publiés par Bötticher¹, Müller², Jacobi³, Hoeck⁴, Stein⁵, W. Schlegel⁶, J. Millbiller⁷, Ch. Sprengel⁸, K. Mannert⁹, Ludér¹⁰, Crone¹¹, Ockart¹², Zimmermann¹³. Le Danois Sneedorff¹⁴, l'Anglais W. Playfair¹⁵, le célèbre Hollandais Beaufort¹⁶, éditent des ouvrages généraux semblables, et un Allemand I.-F. Ehrmann consacré à la France seule tout un dictionnaire statistique¹⁷. Pendant la Convention, Volney ne dédaigne pas de rédiger, à la demande du ministre des relations extérieures, des *Questions de statistique* à l'usage des voyageurs¹⁸. Aux ouvrages généraux insuffisants de Le Blanc¹⁹, de Bonvallet-Desbrosses²⁰, et de Bourbon-Leblanc²¹, se substituent l'*Essai de statistique générale* que G. Pèuchet rédige en l'an X²², à la prière du ministre de l'Intérieur, Chaptal, et surtout le grand ouvrage que le même auteur compose avec la collaboration d'Herbin, de Son-

1. *Statistische Tabellen*, 1789, Leipzig.

2. *Allgemeine Handbuch der Statistik*, 1804-1805, 4 part. in-4.

3. *Statistische Tabellen*, 1786 et sq.

4. *Handbuch der Länder und Völkerkunde*, in-8, 1803.

5. *Handbuch, etc.*, in-8, 1808.

6. *Statistik Beskrievlse af de fornemste Europæiske Stater*, Copenhague, 1793, in-8.

7. *Handbuch der Statistik der Europäischen Staaten*, Landshut, 1811, 2 part. in-8.

8. *Grundriss der Staatenkunde der vornehmsten Europäischen Reiche*, Halle, 1793, in-8.

9. *Statistik der Europäischen Staaten*, Bamberg, 1805-06, 2 part. in-8.

10. *Einleitung in die Staatskunde*, Leipzig, 1792, in-8.

11. *Culturerhältnisse der Europäischen Staaten*, in-8, 1792.

12. *Statistische Tabellen*, 1804. — On peut citer aussi l'*Archiv für Geographie und Statistik* de J. von Liechtenstern, 1801-1804, et les *Allgemeine Geogr. Ephemeriden* de Zach (depuis 1798).

13. *Annalen der geogr. und statist. Wissenschaften*, 1790-92, in-8.

14. *Indledning til Statistik*, Copenhague, in-8, 1795.

15. *The Statistical Breviary, etc.*, London, 1801, in-8; trad. fr. p. p. Donnant, an XI.

16. *Grand Portefeuille politique* (en 49 tableaux), 1789.

17. *Historisches statistisch topographisches Lexicon von Frankreich*, Ulm, 1795-1807, 4 vol. in-8.

18. Imprimées en 1814, in-8, 24 p.

19. *Introduction à l'étude de l'économie politique et de la statistique générale*, in-8, 1802.

20. *Richesse et ressources de la France*, 1791, in-4.

21. *Introduction à la science de l'écon. politique et de la statistique*, in-8, 1801.

22. In-4, 1802. — In-8, 1803, sous le nom de *Statistique élémentaire de la France*.

nini et d'autres spécialistes ¹. Ballois et de Ferrière, membres du Bureau spécial du ministère, entreprennent leurs *Annales de statistique* ², et Belleye publie peu après sa *Statistique générale de la France* ³.

Dès lors, avait été conçu le plan de travaux analogues limités aux départements, et dont le chef de bureau de statistique, Duquesnoy, dressa le modèle. Ainsi parurent en l'an IX et en l'an X trente-six mémoires, d'étendue très inégale, de composition très variable, les uns trop sommaires, les autres plus approfondis ⁴. Ils furent suivis de l'an XI à 1808 d'une autre série, beaucoup plus importante, comprenant une quinzaine de forts volumes ⁵. L'entreprise resta inachevée. Des préfets, des secrétaires généraux, des professeurs d'écoles centrales, des ingénieurs, des membres de sociétés savantes et de conseils des arts et du commerce, jusqu'à de simples employés, avaient collaboré à ce travail. Certaines statistiques de ce genre méritent encore d'être consultées avec soin, par exemple celles qu'ont rédigées Dupin, l'ancien secrétaire de l'administration départementale de Paris ⁶, Bottin, dont le préfet Dieudonné n'a été que le prête-nom ⁷, Colchen ⁸, Bossi ⁹, Huet ¹⁰, Verninac ¹¹, Verneilh ¹², Dalphonse ¹³, Texier-Olivier ¹⁴, Desgouttes ¹⁵, Laumond ¹⁶, Colin ¹⁷. Une analyse de ces publications tentée par A. de Ferrières resta incomplète après quelques livraisons ¹⁸. C'est seulement pendant le XIX^e siècle que dans presque

1. *Statistique générale et particulière de la France et de ses colonies*, P. 1803, 7 vol. in-8 et atlas in-4.

2. In-8, 13 vol. an VI à l'an XIII.

3. In-4, 1808-1809.

4. On en trouvera la liste dans le *Catalogue de la Bibliothèque Nationale*, tome I^{er} (in-4, 1855), série L 31.

5. Ce sont celles des Alpes-Maritimes, du Doubs, de l'Eure, de l'Indre, de la Meurthe, du Mont-Blanc, de la Moselle, des Deux-Sèvres, du Var, de l'Ain, de la Haute-Vienne, du Nord, de la Sarthe, du Vaucluse.

6. *Statistique des Deux-Sèvres*, 2 vol. in-8, ans IX et X. Paris.

7. *Statistique du département du Nord*, an XII, 3 vol. in-8.

8. *Statistique de la Moselle*, an XI, in-4.

9. *Statistique de l'Ain*, 1808, in-8.

10. *Recherches stat. et écon. sur la Loire-Inférieure*, an XI, in-4.

11. *Statistique du Rhône*, an XI, in-8.

12. *Mémoire statistique sur la Corrèze*, an IX, in-8.

13. *Mémoire statistique sur l'Indre*, an XII, in-f^o.

14. *Statistique de la Haute-Vienne*, 1808, in-8.

15. *Statistique des Vosges*, in-8, an X.

16. *Mémoire statistique sur le Bas-Rhin*, in-8, an X.

17. *Observations sur le département de la Drôme*, in-8, an X.

18. *Analyse de la statistique générale de la France*, an XII, in-folio, tome I^{er}, 7 livraisons.

tous les départements, la tentative a été reprise et menée à bonne fin. Mais de l'effort tenté pendant la période révolutionnaire, il nous reste des matériaux considérables pour l'étude de toutes les questions économiques qui intéressent cette époque.

Sous les noms de *calendriers*, d'*almanachs*, d'*étrennes*, empruntés à la tradition du XVIII^e siècle, sous celui plus récent d'*annuaire statistique*¹, une foule d'écrivains, dont la plupart ont gardé l'anonymat, ont consigné une masse de renseignements de tout ordre sur l'agriculture, l'industrie, le commerce, les moyens de communication et d'échange. Le fameux astronome Lalande ne dédaigna pas d'en rédiger un, où la démographie tient une certaine place². On pourrait utiliser un grand nombre de ces almanachs, soit politiques, comme celui de Collot d'Herbois³, soit spéciaux ou généraux, comme l'*Almanach national*, héritier de l'*Almanach royal*⁴, comme l'*Almanach des gourmands*, de Grimod de la Reynière⁵, comme les *Almanachs*, *Calendriers*, *Tablettes*, *Annaires* de la marine⁶, des colonies⁷, des spectacles, des musiciens, des rentiers, des monnaies, des finances, du commerce, de correspondance, des agriculteurs⁸. Les almanachs provinciaux qui offrent la même sorte d'intérêt se continuent parfois jusqu'en pleine Terreur, peu à peu remplacés par les *Annaires départementaux* dont on possède une importante collection⁹, surtout depuis l'an IX. Quelques-uns, par exemple ceux du Bas-Rhin¹⁰ et du Nord¹¹, dus à l'économiste S. Bottin, de la Nièvre¹², de l'Isère¹³, de l'Yonne¹⁴, de l'Ain¹⁵, du Pas-de-Calais¹⁶, de la

1. Liste dans le *Catalogue de l'histoire de France*, tome IV, p. 591-701, Lc 22 à 37.

2. *Almanach géographique et chronologique*, an VIII (1799), in-18.

3. *Almanach du Père Gérard*, in-12 et in-32.

4. 1700 à 1792, 93 vol. in-8; 9 vol. in-8, ans II à XIII.

5. An XI, 1810, in-12, et 8 vol. in-8.

6. *État de la marine, 1783-90*, 7 vol. in-16 et in-18. — *Annuaire de la marine*, an IX, in-18.

7. *Annuaire des Colonies françaises*, in-18, an IX.

8. Outre la liste du *Catalogue de l'histoire de France*, voir celle de la *Bibliographie* de Tourneux, III, 687 et sq., nos 18.121 à 18.136, nos 14.687 et sq.

9. Liste dans le *Catalogue de l'histoire de France*, IV, Lc. 29 à 37.

10. In-12, et 2 vol. in-18, Strasbourg, ans VII-IX.

11. In-8, 13 vol., 1803-1815, Lille.

12. In-8, ans X et XI, Nevers.

13. In-16, 4 vol., ans IX à XII, Grenoble.

14. In-24, 3 vol., ans X à 1806.

15. In-8, 4 vol., ans IX à XIII, Bourg.

16. In-12, in-16, in-18, 4 vol., ans IX à XIII, Douai.

Sarthe¹, par Gillet, Berriat Saint-Prix, Tarbé, Ribout, Picquenard, Chaubry et autres, sont des travaux de mérite qui ajoutent beaucoup à la connaissance de la situation économique de la France d'alors. Il en est de même d'un certain nombre d'*Almanachs*, d'*Etrennes*, de *Guides*, de *Calendriers*, qui donnent des notions précises sur le mouvement industriel et commercial, et parfois jusqu'au tarif des salaires dans les villes comme Lille, Lorient, Nantes, Marseille, Paris, Lyon, Saint-Malo, Rouen, Toulouse, Strasbourg².

Aux Encyclopédies, telles que l'*Encyclopédie Méthodique* dont Panckoucke³ poursuit la publication pendant la Révolution, et à laquelle correspondent en Angleterre l'*Encyclopaedia Britannica*⁴ et l'*English Cyclopaedia*⁵, une enquête sur l'histoire économique révolutionnaire devra plus d'une fois recourir. Les Répertoires biographiques de Mahul⁶, de Beuchot⁷, de Michaud⁸, d'Arnault⁹, d'Eymery¹⁰, de Watkins¹¹, peuvent être consultés avec précaution au sujet des hommes politiques, savants, spécialistes qui exercèrent quelque influence sur le mouvement social de la Révolution. On pourra aussi recourir à cet égard aux Dictionnaires historiques de Chaudon et Delandine¹², de Feller¹³ et d'A. Barbier¹⁴, rédigés presque immédiatement après cette époque.

Aux Dictionnaires géographiques, qui s'étendent souvent à la géographie économique et statistique, et que publièrent alors Berchtold¹⁵, Boiste¹⁶, Aynès¹⁷, L. Prudhomme¹⁸, Brion de la Tour¹⁹,

1. In-12 et in-8, 6 vol., ans VIII à XIII, Le Mans.
2. Liste (incomplète) dans le *Catalogue de l'histoire de France*, t. IV, série Lc.
3. In-4, 72 vol., Paris, 1782-1809.
4. In-4, 20 vol., London, 1789 et sq.
5. In-4, 10 vol., London, 1789 et sq.
6. *Annuaire nécrologique*, 1821-25, 6 vol. in-8.
7. *Nouveau nécrologe*, 1812, in-8.
8. *Biographie universelle, ancienne et moderne*, 1811 et sq., 6 vol. in-8. — *Biographie des hommes vivants*, 1816, 5 vol. in-8.
9. *Biographie nouvelle des contemporains*, 1821 et sq., 25 vol. in-8.
10. *Biographie moderne*, 3 vol. in-8, 1816.
11. *Universal and biographical Dictionary*, 1817, in-8.
12. In-8, 13 vol., Lyon, 8^e éd., 1804.
13. In-8, 8 vol., Liège, 1797-1809.
14. In-8, 1820, *Complément des Dictionnaires historiques*.
15. *Essai pour diriger les connaissances des voyageurs*, trad. Lasteysric, an V, 2 vol. in-8.
16. *Dictionnaire de géographie, ancienne et moderne*, 1806, in-8, et atlas in-4.
17. *Dictionnaire universel de géographie, etc.*, Lyon, 1804, 3 vol. in-8.
18. *Dictionnaire universel... de la France, an XIII*, 5 vol. in-4.
19. *Aperçu géographique et statistique de la France*, in-4, 1803.

Nicolas Desmarests ¹, Peuchot ², Dupin ³, Ogée ⁴, Horrer ⁵, Guillet ⁶, Oudiette ⁷, on peut emprunter des notions parfois précises. Des répertoires spéciaux, analogues à ceux de Sigand ⁸, de Lunier ⁹, de Valmont de Bomare ¹⁰, de Patrin ¹¹, de Philibert ¹², de Cadet-Gassicourt ¹³, de Maignien ¹⁴, mêlent aux détails qu'ils fournissent sur les sciences physiques, naturelles et chimiques de nombreux renseignements sur l'agriculture et l'industrie.

Les publications collectives entreprises par les grandes associations scientifiques et les établissements d'enseignement supérieur, apportent leur contingent d'études à l'histoire économique révolutionnaire. Les *Séances des Écoles Normales* conservent les cours d'agriculture, d'histoire naturelle et de chimie industrielle professés par l'agronome Thouin, les naturalistes Daubenton et Lacépède, le chimiste Berthollet, ainsi que les leçons d'économie politique de Vandermonde ¹⁵. Les *Annales du Muséum d'histoire Naturelle* ¹⁶, les *Mémoires de l'Académie des Sciences* ¹⁷, et ceux des diverses classes de l'*Institut National* ¹⁸, notamment des sections scientifiques et politiques, réservent aux historiens soucieux d'enquêtes approfondies plus d'une heureuse surprise. Il n'est pas rare de rencontrer dans les Recueils des Sociétés savantes ¹⁹,

1. *Dictionnaire de géographie physique*, 4 vol. in-4, 1798-1816 ; atlas in-4.
2. *Vocabulaire des termes de commerce, banque, etc.*, an IX, in-4.
3. *Dictionnaire géographique, agronomique et industriel des Deux-Sèvres*, an XI, in-8, Niort.
4. *Dictionnaire géographique et historique de Bretagne*, 1780, 4 vol. in-4 ; nouv. édit., 2 vol. in-4, 1843-53.
5. *Dictionnaire géographique de l'Alsace*, t. 1^{er}, in-4, 1787.
6. *Dictionnaire historique et statistique des départements du Mont-Blanc et du Léman*, 3 vol. in-8, 1807, Chambéry.
7. *Dictionnaire géographique et topographique des 13 départements réunis*, an XII, 2 vol. in-8, Paris.
8. *Dictionnaire de physique*, Paris, 1801, 6 vol. in-8.
9. *Dictionnaire des sciences et des arts*, Paris, 1805, 3 vol. in-8.
10. *Dictionnaire des sciences naturelles*, Lyon, 1791, 8 vol. in-4.
11. *Nouveau dictionnaire d'histoire naturelle*, par une société de naturalistes, Paris, 1802, 24 vol. in-8.
12. *Dictionnaire universel de Botanique*, Paris, 1804, 3 vol. in-8.
13. *Dictionnaire de Chimie*, Paris, 1805, 4 vol. in-8.
14. *Dictionnaire des productions de la nature et de l'art qui font l'objet du commerce de la France*, 3 vol. in-8, Paris, 1809.
15. *Séances des Écoles normales*, nouv. édit., 1800-1801, 9 vol. in-8, t. VII à IX.
16. In-4, 40 vol., 1803-09.
17. In-4 1699-1790, 97 vol.
18. *Classe des sciences morales*, an VI-an XII, 10 vol. in-4. — *Beaux-arts*, 5 vol. in-4. — *Sciences*, an VI-an XII, 6 vol. in-4.
19. *Mémoires des Sociétés savantes de la République*, ans IX et X, 2 vol. in-4.

Société de Santé ¹, Société de Médecine ², Société philotechnique ³, Société philomathique ⁴, Sociétés d'agriculture, commerce et arts, Lycées des arts ⁵, organisées, soit à Paris, soit dans les départements à cette époque, des travaux qui présentent un intérêt réel pour l'histoire économique.

Les renseignements utiles de ce genre abondent dans une autre catégorie de publications collectives qui pullulèrent pendant la Révolution, mais dont l'accès est malaisé, faute de tables ⁶ et qui risquent de rester longtemps encore inutilisables, si le zèle des bibliographes ne se prête à ce travail d'inventaire. Quelques bibliographies en donnent l'énumération et en indiquent le classement. Les plus importantes sont celles qui ont été publiées par le personnel de la Bibliothèque Nationale ⁷ et par Eug. Hatin ⁸. La meilleure, celle de M. Tourneux ⁹, modèle du genre, est malheureusement limitée à la presse politique parisienne. Dans cet océan de pamphlets, de brochures, de journaux, dont les épaves avaient été recueillies surtout par Deschiens et Labédoyère, et dont la Bibliothèque Nationale a hérité, les feuilles politiques dominent. Elles constituent la majeure partie des 2.000 périodiques que les deux principaux collectionneurs avaient groupés, l'un en 5.052 cartons, l'autre en 15.500 volumes. Qu'elles soient antérieures à la Révolution, comme la *Gazette de France* ¹⁰ le *Journal de Paris* ¹¹, le *Journal militaire et politique* ¹², ou qu'elles aient pris leur essor avec le mouvement révolutionnaire, comme le *Moniteur*, les *Débats*, le *Courrier de Provence*, le *Patriote français*, l'*Assemblée Nationale*, les *Révolutions de France*, les *Révolutions de Paris*, et tant d'autres, les

1. *Recueil périodique* (par Sédillot), an V, 1802, 14 vol. in-8. — *Journal général de médecine, chirurgie et pharmacie* (1802-30), 102 vol. dont 4 de tables.

2. *Histoire et Mémoires de la Société de Médecine*, 10 vol. in-4, 1776-an VI.

3. *Journal de la Société philotechnique*, an V, 2 vol. in-8.

4. *Bulletin 1791-an XIII*, 3 vol. in-4.

5. *Pour les Sociétés de Paris*, Bibliographie de Tourneux, III, nos 47-939 et suiv. — *Pour celles des départements*, liste dans la *Bibliogr. des Sociétés savantes*, p. p. R. de Lasteyrie, Eug.-L. Portalis, Vidier, etc., 4 vol. in-4, 1888-1904.

6. Le *Moniteur*, à peu près seul, est pourvu de tables, voir Tourneux, I, 544, et Bidault, *Notice historique sur les collections et tables du Moniteur*, 1838, in-8.

7. *Catalogue de l'histoire de France*, tome IV, p. 344-579.

8. *Bibliographie historique et critique de la presse périodique*, in-8, 1866.

9. *Bibliographie*, 1147-1810, nos 10.101 à 11.856.

10. De 1631 à 1792, 161 vol., tables jusqu'en 1767, par Genet; *Répertoire historique et géographique*, de 1631 à 1790, sorte de table dressée par de Granges de Surgères, 3 vol. in-4, 1900-03.

11. De 1777 à 1811, in-4.

12. De 1778 à 1842, 85 vol. in-8.

unes éphémères, les autres plus vivaces, elles ne se bornent pas généralement aux événements politiques. Elles joignent souvent à leurs bulletins et à leurs articles sur ce sujet, des informations économiques de tout genre, voire même des annonces, les cours des denrées et parfois ceux des valeurs¹. Certaines, par exemple l'*Ami du Peuple* de Marat² et de Libois³, la *Bouche de Fer*⁴ de Fauchet et de Bonneville, l'*Orateur du peuple*⁵ de Fréron, le *Tribun du Peuple* de Babeuf⁶, le *Journal de la Haute-Cour* ou *Echo des hommes libres* d'Hésine⁷, éclairent d'un jour précieux les origines et la marche du mouvement socialiste et anarchiste pendant la Révolution. Il en est qui présentent un caractère mixte et qui se piquent de renseigner les penseurs, les hommes d'affaires, autant que les curieux. Les *Annales patriotiques* s'intitulent *Journal de politique et de commerce*⁸, les *Annales Universelles et méthodiques*⁹ ont une section spéciale réservée aux sujets économiques. La *Chronique de Paris*¹⁰, à laquelle collaborèrent Condorcet, Rabaut, Millin, a un supplément pour les spectacles, les annonces et renseignements industriels. Le *Journal d'État et du citoyen* devenu ensuite le *Mercur National*¹¹ s'occupe d'économie politique, de commerce et de droit. Le *Journal général*¹² se pique d'être un organe commercial et littéraire autant que politique. La *Clef du cabinet des souverains*¹³ qui compta parmi ses rédacteurs Garat, Gérard de Rayneval, Beuchot, Peuchet, s'occupe avec un soin spécial de toutes les questions économiques, ainsi que le *Citoyen* ou le *Courrier Français*¹⁴, que les *Annales de la Répu-*

1. Voir les bibliographies ci-dessus citées. En outre, ont paru alors des résumés ou extraits de la presse française dans les recueils intitulés : *Esprit des journaux*, Liège, 1772-1809, 487 vol. in-^o2 ; *Journal Encyclopédique*, 1775 à 1804, 325 vol. ; *L'Esprit des Gazettes*, *L'Écho* et *Le Compilateur*, 1780-1812, Bruxelles-Londres, 62 vol.

2. Du 12 septembre 1789 au 14 juillet 1793, in-8.

3. Essai de continuation du journal de Marat, an II-an III.

4. De janvier 1790 à juillet 1791, in-8.

5. De mai 1790 à septembre 1792, in-8.

6. De fructidor an II à floréal an IV.

7. De fructidor an IV à prairial an V.

8. Du 1^{er} octobre au 12 messidor an V (par Mercier).

9. Du 22 novembre 1789 à mars 1791, 15 vol.

10. Du 24 août 1789 au 25 août 1793, 8 vol. in-4.

11. Août 1789-aout 1790.

12. De janvier 1790 à l'an VI, in-4.

13. Du 12 nivôse an V à fructidor an XIII.

14. De brumaire an VII à vendémiaire an XIII, in-4. — De même, le *Journal du Commerce*, an III à 1848.

*blique*¹ et que le *Mercuré Universel*². Le Directoire lui-même fait insérer dans le *Bulletin Décadaire*³, sorte de journal officiel, des articles instructifs sur l'agriculture et les arts mécaniques. Plus encore que les périodiques parisiens, les feuilles provinciales qui échangent alors en général leur titre de *Gazettes*, *Affiches*, *Annonces*, *Avis divers* en celui de *Journal* ou de *Courrier* prêtent aux questions économiques une attention soutenue⁴. A l'étranger, des observateurs passionnés comme les émigrés, ou impartiaux comme Mallet Dupan et comme certains nouvellistes prussiens, saxons, hollandais et anglais, donnent leurs informations sur la situation de la France révolutionnaire, soit dans des journaux rédigés en langue française, tels que le *Mercuré Britannique*⁵, la *Correspondance politique*⁶, le *Spectateur du Nord*⁷, les *Journaux littéraires* de Berlin⁸ et d'Iéna⁹, la *Gazette de Clèves*¹⁰, les *Annales* de Linguet¹¹, le *Journal de Peltier*¹², le *Courrier de l'Europe*¹³, le *Journal de Genève*¹⁴, le *Journal de Liège*¹⁵, la *Gazette de Leyde*¹⁶, le *Nouveau Journal universel d'Amsterdam*¹⁷, soit encore dans des feuilles en langue anglaise et allemande, comme l'*Annual register*¹⁸, les *Monthly Reviews*, les grands périodiques anglais, *Times*, *Standard*, le *Politisches Journal* de G. de Schirach¹⁹, les *Politische Staatskunde von Europa* d'Ign. de Luca²⁰,

1. De l'an IV à l'an VII, 6 vol. in-8.

2. De mars 1791 à nivôse an VIII, 80 vol. in-8 et 3 vol. in-4.

3. Ans VII et VIII, 3 vol in-8.

4. Liste (très incomplète) dans la *Bibliographie* de Hatin et dans le *Catalogue de l'histoire de France*, tome IV.

5. Par Mallet-Dupan, 10 octobre 1798-mars 1800, 5 vol. in-8.

6. Par le même, Hambourg, 1796, in-8.

7. Par Rivarol et autres, janvier 1797-décembre 1802, 24 vol. in-8.

8. De 1794 à 1796, 16 vol. in-12.

9. Depuis 1796, 103 vol. in-4.

10. De 1778 à 1792, in-4.

11. De 1777 à 1792, Londres et Paris, 19 vol. in-8.

12. Paris, de 1795 à 1802, Londres, 35 vol. in-8.

13. Par Brissot et autres, 1776 à 1792, Londres, 32 vol. in-4.

14. Par Mallet-Dupan, de 1772 à 1792, 79 vol. in-12.

15. *Journal général*, par Lebrun et autres, 1785-90, 29 vol. in-8. — Autre journal dit *Historique et littéraire*, par l'abbé de Feller, 1773-94, 60 vol. in-12. — Le journal de Bouillon (d'abord à Liège), 1756 à 1793. Voir U. Capitaine, *Recherches sur les journaux liégeois*, 1850, in-12.

16. De 1680 à 1814, in-4.

17. De 1688 à 1792, in-4.

18. De 1758 à 1809, 49 vol. in-8 (table au tome XXIII).

19. De 1781 à 1822.

{ 20. Wien, 1796 et sq., in-8.

la *Minerva* d'Archenholz ¹, les *Europäische Annalen* de Posselt ², les *Beiträge et Fortsetzungen zur Länder und Volkerkunde* de Forster et Sprengel ³, le *Briefwechsel* et le *Staatsmagazin* de Schlözer ⁴, le *Göttingisches Magazin* de Meiner et Spittler ⁵, le *Magazin* de Busching ⁶.

Enfin, une dernière catégorie de périodiques, celle des journaux spéciaux ou revues spéciales, est appelée à rendre aux historiens des services encore plus grands. Outre les *Correspondances littéraires* de Grimm ⁷ et de La Harpe ⁸, outre l'*Année littéraire* de Fréron ⁹ qui font une place aux publications et aux nouvelles de tout genre, et qui ne dépassent pas les premières années de la Révolution, le *Mercur de France* ¹⁰, les *Archives littéraires de l'Europe* ¹¹, le *Journal des Savants* ¹², présentent le même caractère d'informateurs précieux. On possède aussi des recueils particuliers qui s'occupent spécialement des questions économiques, tels que la *Bibliothèque de l'homme public* ¹³ fondée par Condorcet, Peyssonnel et Chapelier, la *Chronique du Mois* ¹⁴, organe de Clavière et de son groupe, la *Décade philosophique* ¹⁵, revue de premier ordre dont le rédacteur en chef fut l'économiste J.-B. Say, le *Journal d'Économie politique* ¹⁶ créé par Morellet, Talleyrand, Dupont; le *Journal du Gymnase de bienfaisance* ¹⁷; le *Journal des Arts, de Littérature et de Commerce* qui fusionna avec la *Bibliothèque française* de Pougens ¹⁸; le *Bulletin de l'Institut d'Économie politique* ¹⁹; la *Bibliothèque Britannique* de Pictet et Maurice ²⁰; le *Magasin Encyclopédique* de Millin ²¹.

1. Depuis 1792, in-8. — 2. Depuis 1793. — 3. Depuis 1781 jusqu'à 1800.

4. De 1776 à 1793. — 5. De 1787 à 1794. — 6. De 1767 à 1793.

7. Jusqu'en 1790, éd. Taschereau, 16 vol. in-8, 1820-31.

8. De 1774 à 1789, 6 vol. in-8, 1804-1807.

9. De 1757 à 1790, 292 vol. in-12.

10. De 1672 à 1820, 1.772 vol. in-12 et in-8.

11. De 1804 à 1808, 17 vol. in-8.

12. De 1665 à 1792, 121 vol. in-4.

13. De 1790 à 1792, 28 vol. in-8.

14. Novembre 1791 à juillet 1793, 5 vol. in-8.

15. Du 10 floréal an II au 21 septembre 1807, 54 vol. in-8.

16. Du 10 fructidor an IV au 30 vendémiaire an VI, 5 vol. in-8.

17. Ans IV et V, in-8.

18. Du 8 thermidor an VII-décembre 1814, 54 vol. in-8, 2 in-4, 1 in-folio, et 29 vol. in-12.

19. Ans XI et XII, 24 livr. in-8.

20. De 1796 à 1813, 140 vol. in-8.

21. De 1793 à 1816, 122 vol. in-8 et 4 de tables.

Parmi les journaux ou revues scientifiques, il en est dont le dépouillement est indispensable pour l'histoire économique de la Révolution. Tels sont le *Journal de Physique*¹; la *Bibliothèque physico-économique* de Parmentier et Deyeux²; les célèbres *Annales de Chimie* fondées par Berthollet, Lavoisier et autres³; les *Annales des Sciences et des Arts*⁴; le *Journal de Botanique appliquée à l'agriculture et aux arts*⁵; le *Journal des Sciences, Arts et Métiers*⁶. Des journaux encore plus spécialisés permettent de se rendre compte de l'état de l'agriculture et du mouvement de la propriété, de la situation des manufactures, du commerce intérieur et extérieur. Tels sont le *Journal ou Feuille d'Agriculture et d'Économie rurale*⁷, les *Feuilles du Cultivateur*⁸, les *Annales*⁹, les *Mémoires d'Agriculture*¹⁰, les *Cahiers périodiques de cours d'agriculture*¹¹, recueils auxquels collaborèrent les meilleurs agronomes; les *Journaux de la Vente et des Acquéreurs de biens nationaux*¹²; le *Journal général des Manufactures, Commerce, Arts et Agriculture*¹³; les divers journaux de spectacles et de modes qui commencent à abonder¹⁴; les *Conquêtes de l'Industrie nationale*¹⁵; le *Bulletin de la Société d'Encouragement à l'industrie nationale*¹⁶; le *Journal des Arts et Manufactures*¹⁷; les *Annales des Arts et Manufactures* de Barbier et d'O'Reilly¹⁸, et le *Journal des Mines*¹⁹, ces deux recueils de premier ordre; le

1. De 1794 à 1823, 94 vol. in-4.
2. De 1782 à 1826, 72 vol. in-12.
3. 1^{re} série, 1789-1815, 96 vol. in-8 et 3 de tables.
4. In-8, 3 vol., 1809, par Dubois-Maisonneuve et J. Dubuisson.
5. In-8, 6 vol., 1808-14 (par Bonpland, etc.).
6. Par Hassenfratz, Brongniart et autres, 1792, in-8.
7. Par Borelly, an III, 7 vol. in-8. — *La Feuille* du même nom, janvier 1788-décembre 1790, in-4 (*Supplément au Journal général*).
8. La plus célèbre, 16 octobre 1790-vendémiaire an VI, par Parmentier et autres, 7 vol. in-4. — Autre, par Calvel, 1804, in-8.
9. Par Tessier et autres, 1^{re} série, in-8, an VI à 1817, 70 vol.
10. Par la Société d'Agriculture de la Seine, ans IX et X, 4 vol. in-8.
11. Par Sarcey de Sutières, 1789-90, in-8.
12. Octobre 1799-vendémiaire an III, 450 n^{os} in-8. — Autre, germinal an X-fin an XII, 909 n^{os} in-8.
13. Du 21 ventôse an V au 3 pluviôse an VIII, 1.044 n^{os} in-4.
14. Bibliographie de ceux-ci dans le *Catalogue de l'histoire de France*, tome IV; et dans *Tourneux*, III, 682-684, 930-936.
15. Vendémiaire an III, 7 n^{os} in-8.
16. De 1802 à 1804, 2 vol. in-4.
17. De 1795 à 1797, 3 vol. in-8, publié par la Commission exécutive d'agriculture et des arts.
18. Du 1^{er} germinal an VIII à juin 1817, 61 vol. in-8, avec tables.
19. An III à 1815, 32 vol. in-8, plus 2 de tables.

recueil anglais *The repertory of art and manufactures of all nations* ¹ ; les diverses feuilles intitulées *Affiches* confondues plus tard sous le nom de *Petites Affiches* ² ; le *Journal du Commerce de l'Europe* ³ ; la *Bibliothèque commerçante* de Peuchet ⁴ ; et enfin les éphémères *Gazettes* ou *Courriers* de la Martinique ⁵, de la Guadeloupe ⁶, de Sainte-Lucie ⁷, de Saint-Domingue ⁸, d'Égypte ⁹, ainsi que le *Journal* peu durable de la *Marine et des Colonies* ¹⁰.

Telle est l'immensité des sources, qu'au premier abord elle inspire une sorte d'étonnement, auquel pourrait succéder une impression de découragement, si l'on ne songeait que les grandes entreprises historiques n'ont rien d'impossible, quand elles sont dirigées avec méthode, et quand elles mettent en œuvre l'effort discipliné des travailleurs.

P. BOISSONNADE.

1. In-8, 1^{re} série (1794-1802), 16 vol. ; 2^e série depuis 1802, 2 vol. par an, Londres.
2. Depuis 1778, les *Petites Affiches* forment une collection in-8 jusqu'en 1811 ; réunies alors aux *Petites Affiches* de Paris, de Ducray-Duminil (nivôse an VIII-septembre 1811, 141 vol. in-8), et aux *Affiches* ou supplément du *Journal général*.
3. In-4, 1792 à 1811.
4. Du 1^{er} germinal an X à 1806, in-8.
5. De 1788 à 1790, 3 vol. in-8.
6. De 1788 à 1789, 2 vol. in-8.
7. De 1788 à 1790, 3 vol. in-8.
8. *Moniteur* ou *Gazette*, 1764 à 1790, in-4 ; *Gazette politique, civile, économique*, 1791, in-4 ; *Courrier*, 1790, in-4 ; *Moniteur*, 1791-93, 4 vol. in-f° ; *Gazette*, an X-an XI, in-f°.
9. *Courrier*, an VI-an IX, in-4 ; *Décade Égyptienne*, ans VII et VIII, 3 vol. in-4.
10. Ans IV et V, in-4.

NOTES, QUESTIONS ET DISCUSSIONS

A PROPOS DE QUELQUES PUBLICATIONS HISPANIQUES RÉCENTES.

L'histoire de l'Espagne musulmane est encore très imparfaitement connue ; l'ouvrage de Conde, qui s'étend de l'invasion de la Péninsule par les Arabes à la chute de Grenade, est aujourd'hui considéré comme un arsenal de fausses dates et de faits controvérsés ; la magistrale esquisse de Dozy s'arrête avec l'entrée en scène des Almoravides ; du reste, quelle que soit la valeur de ce beau travail, on ne peut nier qu'il ait été composé un peu prématurément. Dozy voulait à tout prix, et non sans raison, faire oublier Conde ; mieux que personne, il savait quelle influence déplorable l'auteur espagnol avait exercée tant en Espagne qu'à l'étranger. Aussi après avoir publié plusieurs volumes de textes et de *Recherches*, l'orientaliste hollandais s'est-il pressé de soumettre au jugement du public une histoire générale portant sur quatre siècles particulièrement obscurs. Il va de soi qu'à cette synthèse provisoire succéderont, un jour ou l'autre, des monographies plus ou moins « définitives », qui la rendront inutile ; mais Dozy aura été un initiateur dans toute la force du terme.

L'homme qui, avec Dozy, a le plus contribué à la connaissance de l'Espagne musulmane, est assurément M. Fr. Codera. Longtemps professeur à l'Université Centrale, il a consacré sa vie entière à l'étude de la numismatique et de l'historiographie, de la toponomastique et de la biographie hispano-arabes. La plume à la main, il a lu tous les documents qui lui ont été accessibles, et il a ainsi rassemblé une collection de fiches qui constitue un véritable trésor, d'ailleurs très libéralement ouvert aux travailleurs. Cette collection de fiches renferme les éléments d'une série de répertoires qui rendraient d'immenses services : il serait en effet aisé d'entreprendre, grâce aux dépouillements faits par M. C., un dictionnaire géographique et un dictionnaire biographique de l'Espagne musulmane, ainsi que des *Annales*, analogues *mutatis mutandis* aux *Annalen des fränkischen Reiches* de Richter. Mais M. C. est animé vis-à-vis de lui-même de sentiments de défiance injustifiés ; trop sou-

vent, il s'est borné à préparer des matériaux, alors qu'il était tout désigné pour les appareiller avec art, et n'a-t-il pas douté de l'importance de ses propres efforts jusqu'au point de déclarer qu'il avait franchi « un paso de enano, donde se necesitaba recorrer la carrera de un gigante ¹ » ?

Son œuvre cependant est considérable. Ce n'est pas ici le lieu de mentionner ses très nombreuses productions ; qu'il me suffise de rappeler quelques-unes des plus notables, telles que son *Tratado de numismática arábigo-española* (Madrid, 1879, in-8°), qui fait autorité en la matière, sa monographie intitulée *Decadencia y desaparición de los Almorávides en España* (Zaragoza, 1899, pel. in-8°), qui continue si heureusement l'*Histoire* de Dozy, et cette magnifique *Bibliotheca Arabico-Hispana* (Matriti, 1882-1893, 10 vol., in-8°), à laquelle l'indifférence des pouvoirs publics a imposé un terme. Le reste de l'œuvre de M. C. est éparé dans diverses revues, et notamment dans le *Boletín de la Real Academia de la Historia*. Si M. C. avait eu plus de souci de sa renommée présente et future, il n'aurait certes pas manqué de réunir en volumes l'ensemble des mémoires qu'il a rédigés depuis vingt-cinq ans environ ; mais avec sa modestie coutumière, il ne s'est décidé à réimprimer sous le titre de *Estudios críticos de Historia árabe española* ² que ceux-là seuls de ses articles qu'il estime être d'un « intérêt permanente, ó al menos subsistente en tanto que no sean comunes las ideas vertidas en ellos ³ ».

Ce petit livre, — je dirais volontiers cette anthologie, — prendra place désormais, dans les bibliothèques, à côté des *Recherches* de Dozy ; et, de même que ce dernier ouvrage, il ne vieillira point de si tôt. Les morceaux qui le composent sont en effet d'un intérêt durable et d'une originalité fortement accusée ; chaque chapitre est un modèle d'érudition précise et sûre, de bon sens et de clarté lumineuse. Le style, très simple, ne défigure en aucun endroit la pensée, et les textes ne subissent jamais d'interprétations arbitraires. Loin de solliciter les documents en faveur de théories préconçues, M. C. se borne à exposer ce qu'il a puisé dans les sources, et, comme il est un vrai savant, il a le courage d'avouer son ignorance, lorsque les textes font défaut ou sont irréductiblement contradictoires. Aussi, qu'il s'occupe du comte Julien ou de la prétendue influence religieuse d'Abd-er-Rahman I^{er}, que, dans une suite de rectifications à la *Vasconie* de M. de Jaurgain, il reprenne l'histoire de la domination musulmane en Aragon et en Navarre, qu'il retrace la biographie de Mohammed Atawil, roi maure de Huesca, ou les destinées de certaines dynasties musulmanes du XI^e siècle, M. C. résout-il toujours ce problème difficile, qui consiste à dire constamment du nouveau sans jamais émettre de paradoxes.

Ne pas émettre de paradoxes, ne pas se laisser entraîner par le mirage des hypothèses, ne pas généraliser hâtivement, telle a été, au reste, la méthode invariable de M. C. Sans doute, il n'a avancé que lentement ;

1. Fr. Codera, *Estudios críticos de Historia árabe española*, p. v.

2. Zaragoza, 1903, petit in-8. (*Colección de estudios árabes*, t. VII.)

3. Fr. Codera, *op. cit.*, pp. v-vi.

sans doute aussi, — et on le lui a reproché, — il n'a point remplacé l'*Historie des Musulmans d'Espagne* de Dozy, comme Dozy avait remplacé l'*Historia de la dominacion de los Arabes en España*, de Conde. En réalité, il a fait autrement et mieux, car il s'est plié aux exigences actuelles de la science, pour laquelle toute synthèse doit être précédée d'analyses patientes et minutieuses. Ces analyses, qui demandent une attention si soutenue et un sens critique si ferme, auront été la spécialité de M. C. ; et je ne saurais trop faire observer que c'est à dessein qu'il a renoncé à la « grande histoire ». Il déclarait en 1899 que « hoy « por hoy, quizá lo único que debiera hacerse, es trabajar monografías, « dilucidando puntos especiales ; monografías que rehechas ó completadas por el mismo autor, ó por autores posteriores, preparasen los « elementos para trabajos de conjunto ¹ ». N'est-ce pas là une profession de foi ?

A la vérité, ses amis et ses disciples ne pouvaient lui témoigner plus éloquemment leur gratitude et leur sympathie qu'en lui dédiant un volume de mélanges, au moment où il abandonnait sa chaire ². Pour peu que l'on jette les yeux sur la liste des auteurs de ce volume, on verra que M. C. compte des amitiés un peu partout, preuve manifeste que sa réputation a, depuis longtemps, dépassé les frontières de l'Espagne ; d'autre part, si l'on parcourt la table des matières, on verra que l'exemple donné par M. C. a porté ses fruits et que l'orientalisme n'est point négligé chez nos voisins. D'aucuns ont même été « surpris » de ce réveil de l'orientalisme dans la Péninsule ³ ; mais, à vrai dire, ce qui est surprenant, ce n'est pas ce réveil auquel nous assistons ; c'est le manque de curiosité scientifique qui a caractérisé l'Espagne, à l'égard des choses orientales, pendant de longues années. Or, dans un pays où les souvenirs du passé juif et musulman se rencontrent à chaque pas, l'étude de la civilisation musulmane et de la civilisation juive ne devrait-elle pas marcher de pair avec l'étude de la civilisation hispano-chrétienne ? Et il ne suffit pas que le gouvernement crée des chaires d'arabe et d'hébreu, ce qui est déjà beaucoup ; il faut, — ce qui est plus encore, — qu'il procure aux érudits des instruments de travail et des facilités de travail, qu'il dote les bibliothèques de crédits suffisants, qu'il institue le prêt des livres et des manuscrits de bibliothèque à bibliothèque, qu'il engage des négociations en vue d'établir le prêt international des manuscrits, qu'il subventionne certaines grandes collections, notamment qu'il fournisse aux éditeurs de la *Bibliotheca arabico-hispana* les moyens de reprendre leur œuvre après douze ans d'interrup-

1. Fr. Codera, *Decadencia y desaparición de los Almoravides en España*, pp. XIV-XV.

2. *Homenaje á D. Francisco Codera en su jubilación del profesorado. Estudios de erudición oriental con una introducción de D. Eduardo Saavedra*. Zaragoza, 1904, gr. in-8. Cette introduction de M. E. Saavedra comprend une biographie émue de M. Fr. Codera, et la bibliographie de ses travaux.

3. Cf. O. Houdas dans *Journal des Savants*, janvier 1905, p. 51 : « On est... quelque peu surpris de voir que, sur les trente-huit mémoires contenus dans le recueil..., vingt-quatre sont dus à la plume de savants espagnols. »

tion. Sans le concours efficace de l'Etat, les bonnes volontés ne tarderaient pas à s'endormir, et la période actuelle d'activité n'aurait été que le prélude d'une nouvelle période de somnolence.

Nous voici assez loin de l'*Homenaje* à D. Francisco Còdera; mais je ne regrette cependant pas de m'être livré aux réflexions qui précèdent. Il me resterait, maintenant, à signaler les principaux articles de cet *Homenaje* et à louer, selon leur mérite respectif, les collaborateurs¹. Ayant eu le plaisir de figurer au nombre de ceux-ci, il m'est impossible de distribuer des éloges individuels; de plus, des mémoires tels que ceux dont nous sommes redevables aux collègues et aux élèves de M. C. n'ayant point de commune mesure, il m'est difficile d'attirer l'attention des lecteurs sur les uns plutôt que sur les autres. Je noterai seulement, que ce volume, d'une très belle tenue scientifique et d'une exécution matérielle impeccable, sera consulté avec profit par tous ceux qui s'intéressent à l'orientalisme en général, et à l'Espagne musulmane en particulier. C'est une mine de renseignements qu'il faudra exploiter; c'est aussi un livre comme on devrait en publier souvent en Espagne, pour faire avancer la science et pour amener des rapprochements entre les érudits espagnols et les érudits étrangers, qui, en bien des cas, s'ignorent ou se méconnaissent. De toutes manières, ce recueil honore grandement à la fois ceux qui ont contribué à son élaboration, et le savant modeste et serviable, épris de vérité et dépourvu d'ambitions, auquel il est très affectueusement offert.



Presque en même temps que l'*Homenaje*, ont paru deux ouvrages et une brochure très curieux par eux-mêmes à des titres divers, et très suggestifs en raison des tendances qu'ils représentent: je veux parler du tome I^{er} de la *Colección de documentos para el estudio de la historia de Aragón*, de M. E. Ibarra, des *Cuestiones modernas de Historia*, de M. R. Altamira, et des *Tables des dix premières années (1894-1903)* de la *Revue Hispanique*.

L'Espagne chrétienne du haut Moyen Age est aussi imparfaitement connue que l'Espagne musulmane. Les monographies n'abondent pas; les ouvrages généraux constituent, d'ordinaire, de simples décalques des chroniques et des annales; et celles-ci étant ou très succinctes ou encombrées de légendes, il en résulte que les récits des « historiens » sont à

1. Voici la liste alphabétique des collaborateurs: MM. José Alemany, Rafael Altamira, Miguel Asín y Palacios, L. Barrau-Dihigo, René Basset, Francisco Carreras y Candi, Roque Chábás, Hartwig Derenbourg, Leopoldo Eguílaz y Yanguas, E. Fagnan, Manuel Ferrandis, Ramón García de Linares, Mariano Gaspar, Léon Gauthier, Pablo Gil, M. J. de Goeje, Manuel Gómez-Moreno, Luis Gonzalvo, Ignazio Guidi, Eduardo de Hinojosa, O. Houdas, Eduardo Ibarra, David Lopes, Duncan B. Macdonald, A. F. Mehren, M. Menéndez y Pelayo, R. Menéndez Pidal, José Miret y Sans, C. A. Nallino, Mariano de Pano, Antonio Prieto y Vives, Julián Ribera, Eduardo Saavedra, C. F. Seybold, Rafael de Ureña, Mariano Viscasillas, Antonio Vives, Ahmed Zequi.

leur tour ou d'une sécheresse ou d'une puérilité lamentables. En outre, chroniques et annales, loin d'embrasser l'ensemble de l'Espagne chrétienne, ne concernent guère que les Asturies, le Léon, la Galice et la Castille; la Navarre et l'Aragon ne possèdent pas de documents narratifs anciens ayant quelque valeur.

Si l'on veut essayer de reconstituer sous ses différents aspects l'histoire de l'Espagne chrétienne, on devra recourir aux pièces d'archives. C'est dans les chartes, les diplômes, les comptes, les procès-verbaux d'ordre judiciaire, etc., que l'on fera désormais les découvertes fécondes. Mais ces pièces n'ont vu le jour qu'en petit nombre; de plus, si elles sont inventoriées dans les grands dépôts publics, mieux vaut ne pas parler de certaines archives municipales ou capitulaires. Mieux vaut également ne pas apprécier la façon dont on a dirigé autrefois certaines collections, qui toutes ont sombré.

La *Colección de documentos para el estudio de la historia de Aragón*¹, fondée par M. E. Ibarra, professeur à l'Université de Saragosse, s'annonce comme étant fort bien conçue. Publier, d'un côté, les sources encore inédites de l'histoire de l'Aragon, d'un autre côté, des monographies exclusivement composées d'après les sources, tel est le but que se propose M. I. « Sin la publicación de las fuentes inéditas, écrit-il, la tarea de aprovecharlas para basar sobre ellas estudios especiales del derecho, literatura, filología, costumbres, etc., es dificilísima, y sin estas monografías, jamás podrá formarse la síntesis constructiva que abarque todo el desarrollo de la historia de Aragón². » A l'imitation de M. Codera, M. I. a donc la ferme volonté de préparer des matériaux à l'usage des historiens futurs. Cette préoccupation implique, chez M. I., comme chez M. C., la parfaite intelligence des conditions dans lesquelles on peut favoriser le progrès de l'histoire de l'Espagne médiévale; elle implique d'autre part un désintéressement réel: n'est-il pas, en effet, plus agréable et plus lucratif d'édifier des théories brillantes? Sans doute, les théories s'écroulent alors que les textes et les monographies demeurent; mais n'a-t-on pas, entre temps, conquis une certaine réputation littéraire, toujours fort enviée, même par les érudits, quoique si rarement enviable? Et n'a-t-on pas goûté, par surcroît, le charme des « droits d'auteur »?

Le tome I de la nouvelle collection aragonaise se compose de cent cinquante *Documentos correspondientes al reinado de Ramiro I*. Pour former ce recueil, M. I. n'a épargné ni son temps ni sa peine: il a visité les grands dépôts, tels que l'*Archivo histórico nacional* de Madrid, la Bibliothèque de l'Académie de l'histoire, l'*Archivo de la Corona de Aragón*; il a fouillé les archives locales, telles que les archives des Cathédrales de Jaca, Huesca, Lérida et de l'église San Pedro el Viejo, de Huesca; enfin il a dépouillé tous les ouvrages d'histoire aragonaise. Etant

1. *Colección de documentos para el estudio de la historia de Aragón. Tomo I. Documentos correspondientes al reinado de Ramiro I desde TXXXIV hasta TLXIII años. Transcripción, prólogo y notas de Eduardo Ibarra y Rodríguez, Catedrático de historia en la Universidad de Zaragoza. Zaragoza, 1904, in-8.*

2. *Op. cit.*, p. v.

donné le caractère de la *Revue de Synthèse historique*, il ne m'est pas possible de parler longuement d'une œuvre d'érudition pure; mais je tenais à en marquer l'intérêt et l'utilité, comme je tiens à féliciter l'auteur de l'orientation qu'il a imprimée à son activité scientifique. Il est engagé sur la voie qui aboutit à la connaissance vraie, solide, intime d'une région et d'une époque: point n'est besoin de lui recommander la persévérance; il nous donnera certainement les volumes qu'il nous promet sur Sancho Ramirez et ses successeurs. Mais souhaitons que les appuis ne lui manquent pas, et que le public espagnol accueille avec bienveillance cette entreprise si méritoire.

Sous le titre de *Cuestiones modernas de Historia*¹, M. R. Altamira, professeur à l'Université d'Oviédo, a publié un ouvrage qui devrait être lu, compris et médité par tous les érudits et tous les historiens espagnols; il contient en effet des renseignements indispensables sur un grand nombre de faits et d'idées qui, par malheur, ne sont pas toujours familiers à ceux qui font métier d'érudit ou d'historien. Après une introduction sur « l'Histoire au XIX^e siècle », M. A. montre (ch. I, dans les *Prolegomènes* d'Ibn Khaldoun, les « précédents de la méthodologie et de la doctrine historique moderne »; au chapitre II, il examine « le problème du génie et de la collectivité en histoire », au chapitre III, diverses *Cuestiones palpitantes*, qui sont « l'inconscient en histoire », « le matérialisme historique », et « la science de l'histoire »; puis (ch. IV-VIII, il parle du Congrès international d'Histoire comparée (Paris, 1900), du Congrès international des Sciences historiques (Rome, 1903), de la part que l'Espagne a prise à ce dernier Congrès et de la part qu'elle aurait pu y prendre. M. A. trace ensuite (ch. IX), un tableau de *l'Estado actual de los estudios históricos en España y otros países*; il esquisse (ch. X) une bibliographie de la méthodologie, et termine en signalant (ch. XI) quelques ouvrages récents relatifs soit à l'histoire sociale et économique, soit à l'histoire universelle ou à l'histoire de la civilisation.

M. R. Altamira est un des rares savants espagnols qui soient tenus en très haute estime par ses confrères français, anglais ou allemands, parce qu'il est un des rares Espagnols qu'un « nationalisme » quintessencié n'aveugle pas sur les défauts de ses compatriotes. Il a mesuré toute l'étendue de la route que l'Espagne doit parcourir pour être, dans son ensemble, au même niveau intellectuel que les autres pays de l'Europe occidentale ou centrale, mais il n'est pas de ceux qui se laissent décourager et ne conservent aucun espoir de relèvement. D'après lui, le mal provient de ce que les Espagnols, ne regardant pas assez au dehors, éprouvent, en face de leurs propres travaux, ou bien un orgueil exagéré ou bien une défiance sans limites. Calmer cet orgueil, dissiper cette défiance, voilà le plus cher désir de M. A. Pour arriver à ses fins, il ne croit pas qu'il y ait de meilleur moyen que d'apprendre aux Espagnols ce qui se passe dans l'Europe savante; il suppose que les faits parleront d'eux-mêmes et n'auront pas besoin de commentaires copieux; et c'est pourquoi

1. Madrid, 1904, in 8. *Biblioteca científico-filosófica*.

il ne tire pas toujours de son exposé les conclusions pratiques qui s'en dégagent naturellement. D'ailleurs, sous sa forme objective, cet ouvrage est un plaidoyer en faveur des procédés et des méthodes modernes; et c'est surtout une invite pressante à travailler, à travailler beaucoup, à regagner le terrain perdu depuis le xviii^e siècle, époque à laquelle l'érudition espagnole rivalisait avec l'érudition française ou germanique. L'auteur traduit sa pensée intime, lorsqu'il écrit : « ... lo peor que le puede pasar « à la juventud es que se cruze de brazos, aunque la causa de su inercia « sea el concepto (más ó menos exacto, relativamente) de su inferioridad. « Lo que nos echan en cara los países cultos, no es que seamos más ó « menos talentados que ellos, sino que no trabajemos », ou encore : « ... Nuestro refrán castellano ya lo dice : « El que hace lo que puede, « no está obligado á más » ; pero hay que hacer eso que se puede, para cumplir con nuestro primer deber de hombres »¹. L'appel que M. A. adresse aux hommes de bonne volonté sera-t-il entendu? Jadis la France a traversé, en matière historique et philologique, une crise grave dont elle est sortie victorieusement, grâce à la clairvoyance d'un ministre et à l'ardeur généreuse d'un groupe de professeurs; même à trente-sept ans de distance, l'exemple pourrait être contagieux. — En terminant cette rapide analyse, j'ajouterai que pour écrire les *Cuestiones modernas de historia*, il fallait beaucoup de science et beaucoup de courage; beaucoup de science, parce qu'il est malaisé de condenser en trois cents pages ce qui est dispersé dans une foule de livres et d'articles; beaucoup de courage, parce qu'il est téméraire de lutter contre la routine, et de combattre des traditions séculaires de vanité et des habitudes déjà fort anciennes d'apathie. A tous points de vue, le volume de M. A., si bien documenté, et si crâne malgré son allure discrète, symbolise les tendances libérales et novatrices, à la fois révolutionnaires et prudentes, de l'Université d'Oviédo.

Hors de la Péninsule, les études hispaniques ont fait, en ces dernières années, des progrès considérables : la table de la première décade de la *Revue Hispanique*², dressée par le directeur de ladite Revue, M. R. Foulché-Delbosc, le prouve d'une manière péremptoire. Non seulement cette table, fort ingénieusement disposée, permettra de retrouver très vite les articles que l'on recherchera, mais encore elle offre un intérêt général indéniable, car elle nous montre de quels côtés se sont portés de préférence les efforts des hispanisants étrangers; nous constatons ainsi que la littérature et la philologie ont été cultivées au détriment de l'histoire, et qu'en histoire le moyen âge est délaissé au profit de l'époque moderne. En outre, cette table nous indique quelle est la méthode adoptée : publier des textes et composer des monographies, telle est, jusqu'à présent, la principale préoccupation de M. F.-D. et de ses collaborateurs. Les résultats que l'on a obtenus sont d'une solidité le plus souvent parfaite, et s'ils ont encore l'inconvénient d'être fragmentaires, il y a lieu de croire que le zèle des érudits s'appliquera à combler les lacunes existantes. En tout

1. *Op. cit.*, p. 227.

2. *Revue Hispanique. Tables des dix premières années 1894-1903*, dans *Revue Hispanique*, t. X (1903), pp. 643-707.

cas, il n'est plus permis d'ignorer, ou de feindre d'ignorer, une revue qui est, au dire d'experts, « le plus savant des recueils consacrés à l'étude de la littérature [et de l'histoire] de la Péninsule¹. » Philologues, historiens, littérateurs, ne doivent pas négliger de le dépouiller; à mesure qu'ils feuilleteront les différents tomes, ils seront frappés de voir que, d'année en année, tandis que le nombre de pages subissait une progression ascendante, les sujets devenaient plus variés et les articles plus importants. Les profanes seront même très étonnés de l'importance de ces articles, dont plusieurs auraient pu former de petits volumes, et ils remarqueront, non sans effroi, que, à côté de ces contributions de longue haleine, on a accordé la plus généreuse hospitalité aux documents littéraires ou historiques, quelle que fût leur étendue. Ce qui étonnera les profanes, — ce qui les choquera peut-être, — est précisément ce qui fait l'originalité de la *Revue Hispanique* par rapport aux périodiques similaires, lesquels n'insèrent ordinairement que des articles assez brefs et des textes très courts. La *Revue Hispanique* a donc l'aspect, non pas d'une « revue », selon la formule courante, mais bien d'une collection de textes et d'un recueil de mémoires; or, les collections de textes et les recueils de répertoires et de dissertations ne conservent-ils pas presque indéfiniment une très grande valeur documentaire?

L. BARRAU-DIHIGO.

Dans le dernier numéro de la *Revue internationale de l'enseignement* (t. XLIX. pp. 396-398), M. E. Lelong donne sur *Les bibliothèques universitaires allemandes depuis trente-cinq ans* d'intéressants renseignements tirés d'une brochure de M. A. Roquette, bibliothécaire à l'Université de Goettingen (*Die Finanzlage der deutschen Bibliotheken*).

La production de la librairie allemande a monté de 44.303 ouvrages en 1869 à 24.792 en 1900 (soit une augmentation de 119 0/0), et le prix de vente des ouvrages s'est élevé pendant ce temps de 37.276 marks à 103.170 (soit une augmentation de 182 0/0). Dans presque tous les pays, il s'est produit un accroissement analogue. — Or le budget des 29 bibliothèques les mieux dotées de l'Empire allemand, parmi lesquelles 22 universitaires, a passé de 380.000 marks en 1870 à 926.660 en 1902.

Il semblerait que leur situation fût excellente: « M. Roquette cependant n'en juge pas ainsi, et, de calculs très délicats auxquels il se livre pour chaque bibliothèque, il conclut que, comparé à l'accroissement de la production en Allemagne et à l'étranger, en tenant compte aussi de l'augmentation considérable du prix de l'abonnement de la plupart des revues, le pouvoir d'acquisition des bibliothèques allemandes a sensiblement faibli depuis quinze ans, assez légèrement d'abord de 1880 à 1890,

1. G. Desdevises du Dezert, dans *Revue de Synthèse historique*, t. IX (1904), p. 340.

plus fortement depuis 1890. Il faudrait, d'après lui, pour satisfaire aux besoins auxquels elle a le devoir de répondre, que toute bibliothèque d'université allemande fut dotée d'un crédit annuel de 60.000 marks au moins. Or ce chiffre, dépassé par les bibliothèques royales de Berlin et de Munich, qui ont à faire face à des dépenses spéciales d'acquisitions de livres rares et de manuscrits, n'est pas même atteint par les deux bibliothèques universitaires les mieux dotées, celles de Strasbourg et de Leipzig. Si la situation budgétaire ne permet pas d'augmenter les crédits alloués aux bibliothèques universitaires, M. Roquette estime qu'il conviendrait de réunir en une dizaine de groupes régionaux les bibliothèques allemandes. Chaque groupe comprendrait une bibliothèque centrale, largement dotée, et un certain nombre de bibliothèques secondaires, dont chacune serait affectée — en dehors, bien entendu, des ouvrages courants — à une spécialité déterminée. Ces bibliothèques de second ordre, mais encore fort riches cependant, au lieu de continuer à ne posséder, comme aujourd'hui, qu'un peu de tout, arriveraient ainsi à former un ensemble de ressources scientifiques qu'une bonne organisation des échanges entre bibliothèques fédérées mettrait à la disposition des travailleurs de toute une région.

« Le système préconisé par M. Roquette mérite d'appeler l'attention, en dehors même du pays auquel il propose de l'appliquer. Il a reçu en Belgique l'approbation de M. L. Paris, conservateur-adjoint de la bibliothèque royale de Belgique (*Revue des bibliothèques et archives de Belgique*, mai-juin 1903). Comme le dit justement M. Paris, en terminant son article, un entretien convenable des grands dépôts littéraires rentre dans ce qu'on peut appeler « les frais généraux de la civilisation ». C'est ce que l'on a parfois trop oublié. »

*
*
*

Nous avons dit, les années précédentes, tout le bien que nous pensions du *Répertoire méthodique de l'Histoire moderne et contemporaine de la France*, rédigé sous la direction de MM. Gaston Brière, Pierre Caron, Henri Maïstre, par une équipe d'excellents travailleurs, et publié par la Société d'histoire moderne.

Le 5^e fascicule (année 1902) en a paru récemment ¹. Il est fait avec la même conscience que les précédents. Il se présente avec le même plan général de classement, — sauf que l'histoire des sciences, l'histoire littéraire et l'histoire de l'art, par suite de circonstances spéciales, n'ont pu y être introduites : elles figureront, pour les années 1902 et 1903 à la fois, dans le fascicule prochain. Le dépeuillement des périodiques a porté sur plus de 450 revues françaises et sur un très grand nombre de revues étrangères ; plusieurs lacunes, à ce point de vue, ont été comblées et l'ont été même pour des années antérieures. Le relevé des comptes rendus critiques des ouvrages répertoriés a été étendu avec raison à l'année 1903,

1. Paris, Société nouvelle de librairie et d'édition, 1904, XXXVI-255 pp. in-8.

pour la commodité des travailleurs ; et, par contre, le choix a été fait avec sévérité : il est absurde, en effet, d'encombrer les bibliographies, pour la *montre*, d'articles inutiles à consulter.

Les 3.897 numéros du *Répertoire* sont précédés de la table des périodiques et suivis de trois tables de noms (auteurs, personnes, lieux). C'est là un admirable outil, — témoignage des progrès accomplis dans la solidarité et instrument de progrès dans le travail historique.



Nous avons déjà signalé à nos lecteurs la *Critica* de Benedetto Croce, qui est entrée dans sa troisième année et qui, grâce à l'autorité et au talent de son directeur, joue un grand rôle, en Italie, dans le mouvement des idées. Nous leur signalons aujourd'hui — en attendant qu'une note plus détaillée soit consacrée à l'une et à l'autre publications — une jeune revue et une revue de jeunes, *Leonardo*, qui paraît à Florence (14, Borgo Albizzi) depuis 1903 et dont la périodicité, irrégulière au début, est devenue cette année bimestrielle.

Quoi qu'on pense des tendances de ces jeunes gens, de leurs affinités avec ce qu'on appelle, en France, le « nouveau positivisme », en Angleterre et aux États-Unis, le « pragmatisme » ou l'« humanisme », de leur ardente curiosité pour les œuvres des mystiques anciens, pour les nouveautés les plus discutées de la psychologie ou du « psychisme », on ne peut qu'éprouver une vive sympathie à leur égard. Ils ont une activité, une ouverture d'esprit merveilleuses. Ils présentent leurs idées, et surtout leurs espoirs, avec une ingéniosité, une verve, une poésie très séduisantes. Ils sont vraiment jeunes, et ils sont italiens : ils ont la passion de la philosophie et le culte de la beauté.

Leonardo suit le mouvement de la pensée contemporaine avec des antipathies et des sympathies très prononcées mais avec une large information. Ses rédacteurs ont l'ambition de contribuer, pour leur part, à approfondir les études philosophiques en leur pays, et ils sont la preuve que la pensée italienne est bien vivante. Les nouvelles générations intellectuelles, disent-ils, ne se contentent plus des conquêtes expérimentales, de la critique historique, pas plus que des progrès de l'industrie : l'Italie éprouve le besoin d'une vie spirituelle plus intérieure, « plus divine ». — Tandis que Croce et Gentile annoncent une *Collection de philosophes*, qui comprendra les œuvres les plus importantes des penseurs modernes, de Bruno à Herbart, les jeunes gens dont nous parlons se proposent de publier une *Collection de mystiques* : il y a là une entreprise intéressante, — indépendamment de leurs préoccupations particulières, — puisque les volumes projetés joindront à une « introduction subjective critique » « une introduction objective historique ».

BIBLIOGRAPHIE

ANALYSES

EUGENIO RIGNANO, **La sociologia nel corso di filo sofia positiva d'Augusto Comte**, R. Sandron, editore, Milano-Palermo-Napoli, 1904, in-18, 122 p.

Dans cet opuscule, M. Rignano adresse quelques objections à la conception sociologique d'A. Comte. La première de ces objections concerne la division de la sociologie en une partie statique et une partie dynamique, cette division étant beaucoup moins facile et moins nette en sociologie qu'en biologie. Dans les phénomènes biologiques, en effet, l'organe et la fonction se prêtent à une séparation pour ainsi dire radicale et peuvent dans tous les cas être étudiés indépendamment l'un de l'autre. Dans les phénomènes sociologiques, en effet, cette séparation n'est possible que dans une certaine mesure seulement et dans des limites très restreintes. C'est ainsi que nous pouvons considérer la structure physico-technique de la société et certaines institutions, comme autant d'organes dont l'ensemble constitue ce qu'on pourrait appeler l'anatomie sociale; mais dans toutes les autres manifestations sociales, l'organe et la fonction sont inséparables, les organes n'exprimant pour ainsi dire que les rapports qui existent, à un moment donné, entre les différentes fonctions sociales et changent avec elles.

Un autre reproche que M. Rignano adresse à la sociologie de Comte, c'est de trop sacrifier l'analyse à la synthèse, la recherche du détail à l'esprit d'ensemble. La généralisation à outrance a caractérisé toutes les sciences à leur début; mais au fur et à mesure que les sciences progressent, cette tendance fait place à la recherche du détail, à l'étude de rapports particuliers, et ce n'est que peu qu'elles s'élèvent à des rapports embrassant un nombre de phénomènes de plus en plus grand, rapports auxquels elles donnent la forme et la valeur de lois. Il doit en être de même en sociologie, et cela d'autant plus que la sociologie est la plus complexe des sciences et que les phénomènes qu'elle étudie se prêtent moins que tous les autres à la réduction à une loi unique. Nous

pouvons répondre à cela que c'est précisément à cause de leur complexité que les phénomènes sociaux ne peuvent être étudiés en dehors de toute idée directrice, de tout principe régulateur. Et la loi dite « des trois états » formulée par Auguste Comte n'a pas à nos yeux d'autre valeur que celle d'une idée directrice de ce genre. M. Rignano nous dit encore que les contingences, les causes pour ainsi dire secondaires et accessoires, jouent un trop grand rôle dans l'évolution des sociétés humaines, pour qu'on puisse attribuer à toutes le même schéma de développement, attribuer à l'évolution de chacune d'elles les mêmes causes et aux phases de cette évolution le même ordre de succession. Chaque société a donc sa loi d'évolution, présente un schéma de développement qui lui est particulier ; aussi bien Comte n'a-t-il fait à notre avis que retracer le schéma de développement de nos sociétés européennes, schéma qu'on peut considérer comme vrai d'une façon générale et dans ses grandes lignes, tant qu'on ne lui accorde pas la valeur d'une loi absolue.

A supposer même que des recherches ultérieures démontrent un jour que ce schéma ne correspond pas à la réalité des faits ; il n'en reste pas moins que le procédé suivi par Comte est le seul procédé possible, car pour éclairer et interpréter les faits sociaux accumulés par l'étude analytique et génétique, nous n'avons pas d'autre moyen que celui qui nous est fourni par notre expérience actuelle, et ce sont les données de cette expérience qui, le plus souvent malgré nous, président à l'analyse et au choix des faits, à leur classification et à leur appréciation. Il est donc naturel qu'imprégné de l'esprit positif et des tendances scientifiques de son époque, A. Comte ait vu dans le triomphe définitif de cet esprit et de ces tendances le terme nécessaire, l'aboutissement final de l'évolution historique. Sa seule erreur était de voir dans la « loi des trois états » une vraie loi sociologique analogue aux lois naturelles, alors que son caractère téléologique saute aux yeux. Et le même caractère, nous le retrouvons dans n'importe quelle autre loi sociologique, même dans celle de la lutte des classes, dont M. Rignano se montre un partisan résolu, puisque cette loi constitue à son tour une application à l'interprétation et à l'explication du passé des données de l'expérience actuelle.

D^r JANKELEVITCH.

GEORGES WEILL. **Histoire du mouvement social en France (1852-1902)**. Paris, Alcan, 1904, 1 vol. in-8°, de 494 pages.

Il convient tout d'abord de féliciter M. Georges Weill d'avoir entrepris l'étude d'une question si neuve et si intéressante. Le programme qu'il s'est tracé est très vaste, car, par mouvement social, il entend « tous les efforts tentés pour améliorer la condition économique de la classe ouvrière ». Il lui a donc fallu étudier tout à la fois les efforts de la classe

riche pour étendre son patronage sur les travailleurs, le mouvement ouvrier dans ses diverses manifestations, l'action de l'État, qui ne cesse de grandir dans la seconde moitié du XIX^e siècle. La documentation est très abondante et très sûre, aussi complète que possible dans l'état de nos connaissances. L'interprétation des faits est généralement judicieuse. Un esprit vraiment scientifique, très impartial, très objectif, anime tout le livre, et ce n'est pas un mince mérite en un sujet qui nous touche de si près. M. Georges Weill s'est efforcé de toujours unir l'exposition des idées et le récit des faits. Il s'est appliqué à suivre autant que possible l'ordre chronologique. Une autre méthode d'exposition lui eût permis sans doute de grouper plus fortement les idées et les faits; mais celle qu'il a employée a tout au moins l'avantage de donner l'impression de la vie.

Les premiers chapitres sont consacrés au mouvement social de la France pendant le Second Empire. Il semble au premier abord que ce soit une période de recul. La Révolution de 1848 a échoué; non seulement la politique socialiste, mais toute tentative de réforme sociale paraît condamnée. Toutefois le suffrage universel a survécu à la République; si son premier effet a été de contribuer à la restauration de l'Empire, il va, d'autre part, obliger le gouvernement autoritaire de Napoléon III à faire quelques concessions à la démocratie et à s'inquiéter de la question sociale. Dès le début, l'Empire se pose à la fois en adversaire du socialisme et en protecteur de la classe ouvrière. C'est ainsi qu'il accorde des subventions pour l'amélioration des logements ouvriers; que le décret du 26 mars 1852 favorise le développement des sociétés de secours mutuels, qu'en 1853, des délégués ouvriers sont adjoints aux Conseils de prud'hommes. Mais, en même temps, on établit que les présidents de ces Conseils seront nommés par le gouvernement, on rend plus rigoureuse pour les ouvriers l'obligation du livret, on les soumet aux mesures policières les plus vexatoires, on exerce sur eux une effrayante compression morale.

Les penseurs eux-mêmes subissent l'influence de cette réaction. La plupart des théoriciens prêchent l'apaisement, l'union du capital et du travail. C'est, semble-t-il, le triomphe des économistes libéraux orthodoxes, ou des Auguste Comte et des Le Play, pour qui il ne saurait y avoir de salut que dans le patronage des classes supérieures. Seul parmi les républicains, Vacherot, dans sa *Démocratie*, affirme le droit de l'État d'intervenir dans l'organisation économique. D'autres écrivains (Dupont-White, Villiaumé, Wabras) se prononcent pour l'interventionnisme, mais n'exercent que peu d'influence. Proudhon continue à écrire: le révolutionnaire demande des réformes pratiques et modérées; il voit dans le *mutualisme* le seul procédé capable d'anéantir le capital. Son influence sur les travailleurs sera profonde pendant tout le Second Empire.

Le réveil de la classe ouvrière se manifeste vers 1860. Il se produit malgré la compression gouvernementale. Il est une conséquence naturelle du développement très rapide de la grande industrie. La hausse des salaires ne suit que de très loin la hausse formidable des prix. Les patrons, que ne retient aucune loi de protection ouvrière, exploitent dure-

ment leur personnel. Le réveil de la classe ouvrière fut favorisé, d'ailleurs, par la bienveillance intéressée du gouvernement impérial, qui, en 1862, prit l'initiative de l'envoi de délégués ouvriers à l'Exposition Universelle de Londres. Les délégués, dans leurs rapports, proposèrent tout un programme de réformes (liberté de réunion et d'association, journée de 10 heures). Les revendications ouvrières devenaient plus précises et plus pressantes. La loi de 1864, qui accordait le droit de coalition, ne fit qu'accélérer le mouvement. Les grèves se multiplièrent; on réclama l'instruction primaire obligatoire et gratuite, la liberté d'association, le droit de former des chambres syndicales ouvrières. M. G. W. note la faiblesse et l'irrésolution du gouvernement, qui désire se faire bien venir des masses ouvrières, mais qui n'ose accomplir aucune réforme profonde. C'est alors que s'accuse le mouvement révolutionnaire. L'Internationale, fondée en 1864, et où dominent d'abord les Proudhoniens, finit par adhérer à la doctrine collectiviste et à la méthode révolutionnaire. La lutte devient plus aiguë entre le capital et le travail; et en même temps, les ouvriers prennent la part la plus vive au combat que mènent les républicains contre l'Empire.

M. W. marque nettement le caractère de la Commune. Elle a été avant tout un mouvement patriotique, où le socialisme ne joua qu'un rôle secondaire; elle n'eut pas de système arrêté de réformes économiques. Mais elle passa en France et surtout à l'étranger pour une tentative de révolution sociale.

La répression de la Commune fut le signal d'une réaction politique et sociale. L'Assemblée nationale fit une loi contre l'Internationale, repoussa la liberté d'association, se montra hostile à toute intervention de l'État en matière économique, et la seule loi de protection ouvrière fut celle de 1874, qui perfectionnait la loi de 1841 sur le travail des enfants et créait des inspecteurs pour assurer l'exécution des nouveaux règlements.

M. G. W. décrit ensuite le réveil du mouvement ouvrier dans les premières années de la Troisième République. Il montre qu'il fut d'abord assez lent, car la question politique primait toutes les autres. Les militants ouvriers furent d'abord des modérés, qui ne croyaient qu'à l'efficacité de l'association syndicale et de la coopération. Mais bientôt le collectivisme fit son apparition. Toutefois il ne fit de sérieux progrès qu'à partir de 1879, lorsque le congrès ouvrier de Marseille eut adhéré à la doctrine. Le parti socialiste était fondé; il fut puissamment constitué, élaborait un programme minimum, mais n'eut d'abord aucune action électorale; en 1881, il recueillit à peine 53,000 voix. De 1880 à 1890, la propagande socialiste fut très active, mais des dissensions intestines affaiblissaient le parti. D'ailleurs, les républicains, qui avaient définitivement triomphé de la réaction, restaient toujours hostiles au socialisme. Cependant, ils se préoccupaient plus vivement qu'on ne l'avait fait jusqu'alors des questions sociales: ils répondaient à l'un des vœux les plus chers de la classe ouvrière en établissant l'enseignement gratuit, obligatoire et laïque, la loi de 1884 donnait l'existence légale aux syndicats et aux unions de syndicats.

A partir de 1889, la Chambre, où dominaient cependant les modérés et qui ne comprenait qu'un petit groupe de socialistes, sembla incliner plus résolument vers les réformes sociales. En 1891, fut créé un Conseil supérieur du Travail, où devaient figurer des délégués ouvriers. Mais ce fut surtout l'année 1893, qui marqua une date décisive dans l'histoire du socialisme français; 50 députés socialistes furent élus. L'auteur marque les progrès du socialisme parlementaire, les conflits qui s'élevèrent dans le parti. Il nous montre une fraction de plus en plus importante du parti inclinant vers les réformes pratiques et exerçant par là même une influence décisive sur le progrès des idées interventionnistes. Ainsi s'explique le travail de législation ouvrière qui a été particulièrement actif de 1898 à 1902, et qui eût mérité, me semble-t-il, une description moins brève. De plus en plus, l'État intervient dans l'organisation du travail, et aujourd'hui l'interventionnisme n'est plus sérieusement contesté.

Un chapitre très instructif est consacré à la mutualité et à la coopération, dont les progrès ont été très rapides depuis 1898. Un fait significatif, c'est que les socialistes français, qui ne voyaient qu'avec défiance la coopération, ont fini par la préconiser et par reconnaître en elle un instrument efficace de l'émancipation ouvrière. Non moins remarquables ont été les progrès du mouvement syndical: le nombre des syndiqués s'est considérablement accru; des Bourses du Travail se sont créées; les fédérations de métiers se sont multipliées, et enfin, par la fondation de la *Fédération des Bourses* et de la *Confédération générale du Travail*, la classe ouvrière a tenté de donner à ses groupements syndicaux l'organisation centrale qui lui manquait encore.

Dans sa conclusion, M. G. W. remarque qu'en France les ouvriers répugnent à former un parti de classe isolé et que leur idéalisme les a toujours portés à sauvegarder, avant tout, la liberté politique et les principes républicains; il constate que le suffrage universel et le régime parlementaire favorisent la tactique réformiste; il note les progrès du contrat collectif du travail, de l'indépendance économique de la classe ouvrière; enfin il marque le triomphe de l'interventionnisme.

Je n'ai pu donner qu'une idée très incomplète d'un livre qui rendra les plus grands services à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire politique et sociale de la France au XIX^e siècle. On y trouvera des informations très sûres et souvent très précises. On regrettera seulement que, de parti-pris, l'auteur n'ait fait que de très brèves allusions à la condition économique des ouvriers¹, qui, non moins que les événements politiques, ont eu une influence considérable sur le mouvement social. Mais, cette réserve faite, on le louera d'avoir mené à bien une tâche difficile. Sans doute, il n'a pas épuisé le sujet; des monographies précises fourniront des données nouvelles; mais ce livre restera pendant longtemps un précieux instrument de travail, qui suscitera d'autres études.

HENRI SÉE.

1. « Cette histoire du mouvement social, dit-il dans sa Préface, est avant tout une histoire politique destinée à montrer comment les questions ouvrières ont été posées ou résolues par les divers gouvernements et les divers partis. »

ADOLFO LEVI. **L'indeterminismo nella filosofia francese contemporanea. La filosofia della contingenza.** — Florence, Seeber, 1 v. in-8°, x-301 p.

M. Levi, se proposant d'étudier le mouvement indéterministe dans la France contemporaine, consacre un premier volume à la *philosophie de la contingence*, et se réserve d'en consacrer un autre à la *philosophie nouvelle*. A vrai dire, cette division n'est pas toujours rigoureusement observée par lui; c'est ainsi qu'à propos de l'œuvre de M. Bergson, il critique certaines thèses qui relèvent de la seconde tendance. D'autre part, cette même division est assurée parfois d'une manière en apparence artificielle; c'est ainsi qu'il partage entre les deux tendances l'œuvre de M. Bergson, attribuant à la première l'*Essai sur les données immédiates de la conscience*, à la seconde *Matière et Mémoire*. Au reste, ces incertitudes et cet artifice apparent procèdent d'une vision très exacte de la filiation de ces deux tendances. Et l'indéterminisme, dans son ensemble, est rattaché par l'auteur à ses origines philosophiques, scientifiques, esthétiques et sociales; ainsi le mouvement philosophique n'est pas envisagé de façon abstraite, et la relation, par exemple, est nettement établie entre le contingentisme de M. Bergson ou de M. Remacle et la poésie symboliste.

Le volume actuel comprend trois parties. La première, après avoir exposé brièvement, suivant l'esprit synthétique indiqué plus haut, l'histoire de la philosophie française au XIX^e siècle, étudie les *philosophies de la liberté*, prélude des doctrines de la contingence. Secrétan, Renouvier et Ravaisson fournissent la matière de cette analyse. Et le passage est assuré, par l'œuvre de M. Boutroux, des théories de la liberté au contingentisme proprement dit. Un court appendice expose les idées de M. Ollé-Laprune sur la croyance et la certitude morales (à vrai dire, cet exposé n'est guère à sa place ici, les idées de M. Ollé-Laprune ayant influé seulement sur les promoteurs de la *philosophie nouvelle*, si, comme il est probable, l'auteur range parmi ceux-ci M. Blondel aussi bien que M. Wilbois et M. Le Roy). La deuxième partie, divisée en deux livres, est une analyse directe de l'œuvre des contingentistes, d'abord en ce qui concerne la critique des sciences morales (MM. Bergson, Remacle et Jean Weber), puis celle des sciences formelles (MM. Milhaud, Tannery et Poincaré). La troisième partie, ou *Conclusion*, renferme les objections adressées par M. Levi aux thèses du contingentisme. En somme, le contingentisme lui apparaît comme une phase purement *critique* du mouvement indéterministe, entre la *métaphysique* des philosophes de la liberté et celle des *nouveaux* philosophes.

La dernière partie seule appellerait quelques observations. Notons la distinction assez juste que fait M. Levi entre le courant *anti-intellectualiste* représenté par MM. Bergson, Remacle et Weber, et le courant *intellectualiste* que représentent MM. Milhaud, Tannery et Poincaré (toutefois, l'appellation d'*irrationnelle* convient en somme assez mal à la doctrine com-

plète de M. Bergson, à moins que l'on identifie le *rationnel* avec le pur *logique*). Une objection générale de l'auteur me semble peu fondée : il accuse les contingentistes, en bloc, de n'avoir point de théorie gnoséologique, de se borner à une critique des *produits* de l'esprit, de tenir la critique kantienne pour non avenue. Or, l'examen *diffus* de la critique kantienne se trouve, et chez M. Boutroux, et chez M. Bergson, et chez M. Milhaud ; et l'on ne saurait dire, ni qu'ils aient ignoré le kantisme, ni qu'en critiquant les sciences ils n'aient point envisagé l'activité spirituelle qui les produit. Peut-être leur manière de poser le problème critique est-elle plus actuelle, plus féconde et plus concrète que celle des épistémologistes kantien. Et c'est précisément en cela que la philosophie *nouvelle* me semble, avec M. Le Roy, se rattacher très heureusement au contingentisme. On peut relever chez M. Levi un certain ton de remontrance assez déplacé, lorsqu'il *fait la leçon* à des hommes tels que MM. Boutroux et Milhaud. Ne va-t-il pas leur *apprendre* la distinction entre la géométrie intuitionniste et la géométrie analytique ? Ne reproche-t-il pas à M. Boutroux d'avoir mal saisi le point de vue des sciences de la nature, sous prétexte qu'il retient dans leur concept la notion de *qualité* qu'elles éliminent ? Si je ne me trompe, M. Boutroux a voulu montrer qu'elles ne parviennent pas à éliminer entièrement cette notion. Et M. Levi se contredit lui-même à son insu, puisqu'à la page 231 il rejette la psychologie et les autres sciences du *sujet* conscient hors du mécanisme des sciences de la nature, tandis qu'à la p. 283 il ramène la psychologie à une réduction des faits psychiques à leurs éléments sous la loi (mécanique) de l'identité. L'interprétation que donne l'auteur des idées de M. Bergson est paradoxale. Il y voit une *déduction logique* des formes de la vie intérieure, et non une intuition psychologique du *moi profond* ; de telle sorte qu'en son aspect purement contingentiste, la philosophie bergsonienne constituerait, non une psychologie, mais une *critique* de la psychologie. Il en résulterait que, d'une part, l'*Essai* serait inattaquable (puisque M. Bergson ne cherche pas à y traduire les intuitions par les formes inadéquates du langage), et que, d'autre part, *Matière et Mémoire*, contribution à la psychologie, serait contradictoire (puisque M. Bergson y traduit les intuitions par des métaphores, telles que les *plans de conscience*). Entre le *contingentisme* et la *philosophie nouvelle* de M. Bergson, il y aurait donc opposition. Je crois cette interprétation inexacte. M. Bergson a expliqué dans la *Revue de Métaphysique* (janvier 1903) de quelle manière il entend le rapport du *discours* et des concepts à l'intuition ; et il me semble avoir appliqué sa méthode dès son premier ouvrage.

M. Levi caractérise en deux mots les conséquences de la philosophie de la contingence : *scepticisme* et *amoralisme*. Mais sa discussion des thèses de MM. Milhaud et Tannery est si flottante que nous avons peine à comprendre ce qu'il entend par *certitude* scientifique, en ce qui concerne l'application des hypothèses logiques ou mathématiques à l'expérience. Quant au *moralisme*, il semble, dans sa discussion des idées de M. Rameau, le rattacher à la notion de l'impératif catégorique. Au reste, il affirme, sans preuves, qu'un principe moral doit être *déterminant* pour être

efficace; et ce n'est pas réfuter la morale du contingentisme que de réfuter (en l'exposant avec peu d'exactitude la morale ?) de M. Jean Weber. En somme, M. Levi se fonde, pour condamner la philosophie de la contingence, sur le préjugé des *principes* universels et nécessaires, logiques ou moraux.

J. SEGOND.

BENOIST-HANAPPY, **Le drame naturaliste en Allemagne.**
Paris, 1903, 392 pp. in-8°.

C'est une thèse intéressante que soutenait naguère, en Sorbonne, l'auteur de ce livre. Le sujet, le voici : « En 1889, un événement se produit dans l'histoire du théâtre allemand; cet événement, c'est la représentation sur une scène d'amateurs dite « Freie Bühne », récemment fondée sur le modèle du théâtre libre d'Antoine, d'une pièce de Hauptmann *Vor Sonnenaufgang*, pièce ne ressemblant à rien de ce qu'on avait joué jusqu'alors en Allemagne. Or, cet événement, qui fit sensation et même scandale, ne reste pas isolé. D'autres pièces du même genre sont composées, représentées... Le public enfin se laisse peu à peu persuader et charmer, contracte d'autres habitudes, change de goût en un mot ». Bref, un genre dramatique nouveau s'établit, se « généralise », devient un phénomène littéraire assez étendu et assez durable pour qu'on puisse le qualifier d'*institution* nouvelle.

Comment, avec quelle méthode ce sujet a-t-il été traité? Je recours encore à l'auteur qui s'en explique excellemment : « Dans une première partie, je raconterai comment cette institution est née, s'est développée, puis a décliné. Dans la seconde, j'en analyserai le contenu, j'en dégagerai les éléments caractéristiques, je rechercherai de quels traits *communs aux diverses pièces examinées* est faite la physionomie de l'ensemble; enfin dans une troisième partie, j'essaierai de montrer en quoi cette institution garde certains vestiges d'institutions antérieures; en quoi d'autre part, elle me paraît receler les germes éventuels d'institutions subséquentes. » En effet, la première partie contient une histoire du théâtre allemand de l'année 1870 jusqu'à nos jours, où beaucoup de Français pourraient apprendre — comme il m'est arrivé à moi-même — un certain nombre de choses fort intéressantes, et notamment que Gerhart Hauptmann et Sudermann (de nous, ou au moins de moi seul, connus) ont eu là-bas des émules qui les égalent ou qui s'approchent d'eux — et qu'il y a eu là-bas nombre de pièces presque aussi dignes de notre attention que *Le voiturier Henschel* et que *L'honneur*.

Comme il l'avait annoncé, M. Hanappier s'est mesuré, dans la seconde partie, avec la tâche délicate, difficile, de dégager ce qu'il y a de commun, d'*institutionnel* entre tous les produits de la dramaturgie réaliste, tant

dans le choix des sujets que dans l'emploi technique des moyens d'expression. Tâche difficile ai-je dit; songez donc : Un ensemble de pièces de théâtre, trente, cinquante ouvrages ou plus, émanés d'esprits différents, ce n'est pas là un objet d'étude qui soit simple, qui soit exempt d'hétérogénéité, ni surtout qui présente des contours bien définis. Il s'en manque terriblement. Entre toutes les institutions d'ordres divers, qui peuvent constituer une société moderne, la littérature se distingue certainement par ce trait, que les œuvres de chacun des ouvriers y portent plus qu'ailleurs la marque personnelle; que cette marque personnelle tient plus de place et a plus de saillie que partout ailleurs. D'où il suit naturellement que le caractère institutionnel, l'empreinte commune à tous, s'efface ou se dérobe aisément aux yeux qui la cherchent, même quand ces yeux ont de la pénétration.



M. Hanappier dit très bien : « Une institution littéraire se compose de deux éléments, les thèmes, la technique. Mais il est rare que tous deux soient également caractéristiques. Ainsi dans le cas actuel, la réforme introduite au théâtre par Holz et Hauptmann a porté principalement sur la technique. Tandis que Ibsen se distingue de Hebbel et de Ludwig surtout par l'apport de thèmes neufs, Hauptmann diffère d'Ibsen plutôt par l'emploi de procédés autres en ce qui concerne le dialogue, la mise en relief de « l'individuel » et « la conduite de l'action ». — En conséquence M. Hanappier fait d'abord la revue des thèmes que le théâtre libre a particulièrement affectionnés, qu'il a traités avec le plus d'attente bienveillance et le plus de succès. M. Hanappier ne dit pas, et avec raison, que le théâtre libre ait *inventé* absolument ces thèmes. Il sait trop bien que les *contours* de l'institution littéraire n'ont pas tant de précision, c'est-à-dire, sans figure, que toute œuvre de cet ordre, nouvelle par un côté, retient toujours des traces de la coutume antérieure et que peut-être il y a encore moins de rupture entière avec le passé, moins de *saltus* en littérature qu'ailleurs. D'un *moment* à un autre, il n'y a que des degrés.

Donc les thèmes que le théâtre libre a choisis avec prédilection (tout simplement), les voici :

1° L'état moral des âmes déclassées et solitaires dans le milieu où le sort les a placées et, par suite, souffrantes ou mécontentes. Le drame ici naît d'un incident qui, au fond, est toujours le même, quoique très varié dans la forme. Ces âmes résignées à force d'habitude, ou passivement endolories, en étaient à ne plus concevoir l'espérance ni même l'idée d'un changement libérateur. Quelque chose ou quelque personne arrive dont l'influence imprévue les rend au sentiment vif de leur mécontentement, et par suite à la désespérance ou à la révolte. — Et j'estime, pour ma part, qu'il y a dans l'invention de cet incident et de ses effets, une observation juste, vraie, et qui est un apport important à la science psychologique.

2° Les thèmes sociaux. Ceux-ci « pullulent ». Là encore la nouveauté n'est pas entière. La nouveauté — une nouveauté suffisante « institutionnelle » — consiste dans la fréquence, l'importance et la vivacité avec laquelle ces thèmes sont traités.

3° Les thèmes pathologiques. Ceux où la psychique des personnages, et plus particulièrement leurs vices, leurs défauts, leurs tares morales tiennent moins à leur volonté propre et personnelle qu'à une constitution défectueuse qui est *héritée*. Ces thèmes-ci sont presque entièrement neufs ou en tout cas les plus neufs.



Les chapitres consacrés à l'étude des nouveautés introduites dans la technique constituent le centre de l'ouvrage : c'en est la partie la plus importante aux yeux de M. Hanappier et de même aux nôtres. Il y a quatre chapitres distincts pour l'action, pour les caractères, pour le langage et le dialogue, pour l'interprétation scénique. Cela forme deux cents pages dont je suis forcé de ne donner qu'une idée bien insuffisante. Dans le théâtre naturaliste, l'action (au sens rigoureux du terme), est jugée comme bien moins importante que les autres éléments de l'œuvre, caractères, dialogues, et particulièrement moins importante que la peinture du milieu. À celle-ci on tâche de faire une part considérable ; quelquefois on en fait même tout le sujet et tout l'intérêt de la pièce. On ne se croit pas obligé de donner à l'action un dénouement définitif ; le spectateur, à qui on offre une « tranche de vie », imaginera, à son gré, la suite et la fin des conflits engagés. On ne se croit pas obligé surtout à des dénouements optimistes qui donnent toujours le succès ou le bonheur aux plus moraux.

Les caractères sont traités avec beaucoup moins de dogmatisme, c'est-à-dire avec plus de vérité. On les fait plus complexes, plus souples, plus sujets aux variations, voire même aux revirements complets, car en vérité l'homme est tel que l'a noté Montaigne, « ondoyant et divers ».

C'est peut-être dans la conception du dialogue, du style de la conversation, que le théâtre naturaliste rompt le plus cruellement avec le passé. Plus de style littéraire, plus de phrases bien écrites, plus de ces discours bien composés qu'on ne prononce jamais que pour soi, dans son cabinet, et plume en main ; le décousu, l'incohérent, l'incorrect, le va-et-vient du langage qu'on tient dans les conversations réelles. Surtout plus de ces procédés convenus pour expliquer au public l'état intime des personnages : apartés et monologues.

Sur ce dernier chapitre, et même un peu sur les autres, j'aurais bien quelques menues objections à produire, quant à moi. Mais ce n'est pas ici le lieu, ni le moment.

Une bonne part des objections que je ferais, au reste, le lecteur les trouvera dans la troisième partie du livre, où M. Benoist-Hanappier s'ef

force à démêler les éléments durables, selon lui, de la dramaturgie nouvelle et les éléments caducs que cette dramaturgie ne laisse pas que de contenir en assez forte proportion.



Le chapitre final, sous le titre de conclusion, contient des choses encore plus intéressantes, étant consacré à découvrir, si possible, les causes de l'évolution exposée dans le cours de l'ouvrage. « Pourquoi l'événement que constituait la première pièce d'Hauptmann n'est-il pas resté unique, isolé? Pourquoi, « répété », a-t-il donné lieu à une institution? Pourquoi cette institution, au bout de quelques années, a-t-elle décliné visiblement? »

Observons d'abord, avec M. Hanappier, l'existence et le jeu perpétuel de deux forces primordiales : L'une qui reste la même sous ses noms divers de routine, tradition, imitation, habitude ; l'autre, besoin d'innover, de changer, afin de pouvoir continuer à sentir, à éprouver des émotions. Ces forces contraires « luttent constamment, et c'est tantôt l'une, tantôt l'autre qui prédomine... Au triomphe plus ou moins long de l'une succède toujours un retour triomphal de l'autre : seulement, le nouveau retient toujours quelque chose du passé ; le passé ne revient jamais pareil à ce qu'il fut, mais marqué et agrandi, si l'on peut dire, par quelque partie de ce nouveau dont il fut momentanément le vaincu. Donc, il y a à la fois alternance et développement ; on ne se ment pas dans un cercle ; on monte dans une spirale.

Ces forces primordiales déterminent la direction du mouvement. Les circonstances, les institutions constitutives du milieu, où s'accomplit le mouvement, donnent à chaque instant les formes temporaires, passagères qui sont, pour ainsi dire, la matière du mouvement. Reste la question : quelle cause produit et lance dans l'évolution une forme artistique nouvelle? Pour cela, dit M. Hanappier, « un bon artiste est indispensable ». En effet, si on y regarde, toute innovation réussie, c'est-à-dire qui se fait accepter du public, qui est répétée, a pour point de départ une individualité exceptionnelle. Pour en revenir au théâtre libre, le point de départ a été G. Hauptmann. Un artiste de ce talent est à la fois un élément accidentel, contingent, et un élément institutionnel dans l'évolution historique : institutionnel par la quantité d'idées, de sentiments et de tendances qu'il retient du milieu et qu'il offre encore au public avec ou dans son innovation ; accidentel et personnel par le talent ou le génie avec lequel l'innovation est présentée. L'un et l'autre élément sont nécessaires. Sans ce qu'il y a de génie dans les pièces de Corneille, il est probable que la forme de la tragédie classique n'aurait pas réussi à s'implanter en France. Ajoutons tout de suite que cette forme n'aurait eu qu'un temps, n'aurait pas duré deux siècles, si Racine après Corneille, et si Voltaire après Racine n'eussent apporté à cette forme le secours, l'un de son génie,

l'autre d'un talent encore fort apprécié de ses contemporains. Et cela même M. Hanappier à nous dire pourquoi selon lui, après un moment de succès, le théâtre libre allemand a paru tomber en décadence, rendant la place en apparence aux formes qui avaient précédé : c'est que G. Hauptmann n'a été secondé que par des talents trop inférieurs, et que lui-même ne s'est pas maintenu à sa hauteur première.

Quoi qu'il en soit, du présent, l'apparition de la forme nouvelle n'a pas épuisé son efficacité. Il s'en retrouvera toujours quelque chose dans les œuvres à venir. Cette promesse nous est garantie par la loi qui se dégage de tout le passé, cette loi de la spirale qui, sous son image géométrique, nous signifie que le passé, même révisé, est toujours en partie nouveau.

Vous le voyez, en somme, M. Hanappier, en s'attaquant à une période précise du théâtre en Allemagne, a tenté de reconnaître, de retrouver, dans un sujet spécial et limité, l'action des causes ordinaires, permanentes, que d'abord Bain et Spencer, et à leur suite des penseurs français tels que G. Renard, Lanson et d'autres, ont signalées comme les facteurs généraux, primordiaux de l'évolution artistique : tentative d'un haut intérêt pour tout esprit philosophique, tentative délicate, difficile, je le répète, et dont M. Hanappier s'est tiré à son grand honneur.

P. LACOMBE.

**Ouvrages reçus par la Revue
et dont il sera rendu compte ultérieurement :**

P. HUGHES, *The concept action in History and in the natural Sciences*, Columbia University contributions to phil., psych. and education, 1905, 8°.

C.-H. FIRTH, *A Plea for the Historical Teaching of History*, Oxford, Clarendon Press, 1904, 8°.

R. EUCKEN, *Geistige Strömungen der Gegenwart*, Leipzig, Veit, 1904, 8°.

R. DREYFUS, *La vie et les prophéties du comte de Gobineau*, Paris, Cahiers de la Quinzaine, 1905, 18°.

H. TAINÉ, *Sa vie et sa correspondance*, t. III, *L'Historien (1870-1875)*, Paris, Hachette, 1905, 16°.

A. NICEFORO, *Les classes pauvres, Recherches anthropologiques et sociales (Bibl. sociol. intern.)*, Paris, Giard et Brière, 1905, 8°.

A. PROFUMO, *Le fonti ed i tempi dello Incendio Neroniano*, Rome, Forzani, 1905, 4°.

COLONNA DE CESARI ROCCA, *Le Nid de l'Aigle, Napoléon, sa patrie, son foyer, sa race*, Paris, Librairie Universelle, 1905, 16°.

L.-G. WICKHAM LEGG, *Select documents illustrative of the History of the French Revolution*, Oxford, Clarendon Press, 1905, 2 vol. 8°.

J. JOUBERT, *Stanley, le roi des explorateurs (1840-1904)*, Angers, Germain et Grassin, 1905, gr^d 8°.

G. ISAMBERT, *Les idées socialistes en France de 1815 à 1848 (Bibl. de phil. contemp.)*, Paris, Alcan, 1905, 8°.

A. HOUDARD, *De la liberté d'association (Sociétés et personnes morales)*, Paris, Guillaumin, s. d., 8°.

M. DE WULF, *Histoire de la philosophie médiévale*, 2^e édit. revue et augmentée, Louvain, Inst. sup. de phil., Paris, Alcan, 1905, 8°.

D^r H. CROHNS, *Zwei Förderer des Hexenwahns und ihre Ehrenrettung durch die ultramontane Wissenschaft*, Stuttgart, Strecker et Schröder, 1905, 16°.

D^r A. MOLLIÈRE, *Une famille médicale lyonnaise au XVII^e siècle, Charles et Jacob Spon*, Lyon, A. Rey, 1905, 8°.

SPINGARN, *La critica letteraria nel rinascimento* (A. Fusco, trad ; préf. de Croce), Bari, Laterza, 1905, 8°.

E. BRUNETIÈRE, *Histoire de la littérature française classique*, tome I, 2^e partie, *La Pléiade*, Paris, Delagrave, 1905, 8°.

L. BENOIST-HANAPPIER, *Le drame naturaliste en Allemagne (Bibl. de la Fondation Thiers, VII)*, Paris, Alcan, 1905, 8°.

Le gérant : PAUL CERF.

LA SCIENCE MODERNE DE L'HISTOIRE

QUELQUES MOTS DE RÉPONSE

Profitant de l'aimable autorisation de la rédaction de cette Revue, je viens opposer aux critiques de M. Bernheim, dont le ton sympathique m'a profondément touché, deux remarques, l'une personnelle, l'autre concernant le fonds du débat.

1^o *Remarque personnelle.* Ceux-là seuls pourront comprendre et s'expliquer mon refus obstiné de laisser dériver mes idées de celles de Comte qui ont connaissance des efforts faits par mes adversaires, après l'apparition du premier volume de mon *Histoire de l'Allemagne* (1891), pour aboutir à mon complet écrasement en me faisant passer pour un plagiaire systématique. Je dois avouer que Bernheim s'était toujours tenu à l'écart de ceux qui espéraient m'étrangler de cette aimable façon. Mais je n'en gardai pas moins de cette affaire l'impression que les tentatives de rattacher mes idées à celles de Comte équivalaient, elles aussi, au reproche d'avoir connu Comte avant que j'eusse fait connaître ma conception personnelle, et d'en être par conséquent un simple imitateur.

On voit la différence qui existe entre ces critiques et celles qu'a formulées Bernheim dans son article.

Je n'ai rien à opposer à l'opinion de ce dernier, je n'ai tout au plus qu'à la compléter. Il est évident que ma conception historique se rattache à notre époque contemporaine et que les débuts de notre vie intellectuelle contemporaine remontent à la Révolution (j'ajoute : et aux grands penseurs idéalistes allemands du xviii^e

siècle); il est évident aussi que les débuts de la pensée moderne et tout particulièrement de notre manière d'envisager l'histoire remontent à Condorcet, à Saint-Simon, à Comte (j'ajoute : à Herder, à Kant, à Hegel). Si, malgré mes médiocres mérites, on veut bien me ranger après tous ces esprits, il ne me reste qu'à accepter la place qu'on m'assigne avec une reconnaissance profonde, mais quelque peu ironique, et à employer mes forces plus qu'insignifiantes pour la justifier.

Mais si l'on entend dire par là que, non seulement au point de vue de la construction, mais encore *de facto*, mes idées constituent le résultat de la division *Comte-Hegel*, il est de mon devoir de protester; et je pense que sous ce rapport je reste dans les limites du système de ma propre pensée. Je pense que c'est le fait d'avoir appliqué certaines prédispositions psychiques, telles qu'elles ont été déterminées par le caractère général de la vie intellectuelle de l'Allemagne de 1870 à 1880, à l'appréciation des événements de cette époque (et plus tard aussi des événements plus éloignés du passé allemand), c'est ce fait, dis-je, qui a eu une influence décisive sur ma conception de l'histoire; et je crois que les ressemblances (et aussi les dissemblances) de cette conception avec celle de Comte tiennent à ce que ce dernier a eu à se livrer avant moi à des manipulations analogues, dans des circonstances analogues, quoique dans un milieu national différent.

2° *Remarque concernant le fonds du débat.* Je reconnais avec Bernheim que la question des rapports entre la masse et le héros (les circonstances extérieures et les actions individuelles éminentes) constitue le principal problème méthodologique de l'histoire moderne. Je reconnais encore qu'à chaque époque l'action des facteurs socio-psychiques se montre plus puissante que celle des facteurs individuels; et j'ajoute que la reconnaissance de cette vérité n'a pu être imposée au gros des historiens allemands qu'après une lutte acharnée. Nous ne sommes en désaccord que sur le point de savoir de quelle façon on doit se représenter les rapports entre la masse et le héros, je dirais : entre la nécessité empirique et la liberté empirique. Sur ce point, je me bornerai à résumer mon opinion personnelle; qu'on la compare avec celle de Bernheim, et on se rendra compte de la différence qui sépare nos deux façons de penser.

Je ne crois pas qu'il soit possible, ainsi que le font la plupart des sociologues, de tirer, dès à présent et d'après les seules données actuelles, une formule fixe et explicite concernant les rapports entre la masse et le héros. Et c'est pourquoi je me suis toujours prononcé sur ce point avec précaution et d'une façon générale.

Je crois plutôt que ces rapports doivent être déterminés d'une façon empirique et séparément pour chacune des phases de la civilisation. Les phases primitives nous présentent en effet l'association de la nécessité empirique, dans le sens de la dépendance extérieure des individus, avec la liberté arbitraire. Dans les phases supérieures, nous nous trouvons en présence d'une liberté empirique plus grande par rapport au milieu extérieur, d'un côté, et d'une dépendance intérieure, consciente, plus grande des individus par rapport aux traditions du passé, de l'autre côté. C'est pourquoi je pense qu'on doit appliquer à chaque époque sa formule particulière, cette formule ne se laissant pas résumer en deux mots, mais se dégageant de la façon même dont l'historien, en racontant, traite une époque donnée. C'est d'après ce principe que j'ai écrit mon *Histoire de l'Allemagne*. Si donc on trouve que chacune de ses parties renferme une conception différente et particulière des rapports entre la nécessité et la liberté, et que ce trait va en s'accroissant dans les volumes postérieurs de cette *Histoire*, on fait la constatation qui ne peut que me réjouir, car je ne pouvais ambitionner de plus grand éloge que celui que renferme implicitement ce reproche qu'on m'adresse de n'avoir pas conçu toujours de la même façon la nature des rapports dont il s'agit.

Mais, au delà de ces rapports temporaires et variant avec chaque phase de la civilisation, n'existe-t il pas de rapports supérieurs et constants entre la masse et l'individu ? Je ne connais pas de plus noble effort que de chercher à résoudre cette question. Mais je ne vois qu'un moyen d'arriver à la solution désirée : c'est de commencer par dégager tous les rapports particuliers, temporaires, c'est-à-dire par soumettre à une étude approfondie l'histoire de la civilisation de tous les peuples supérieurs, depuis leurs débuts jusqu'au degré actuel, supérieur, de leur civilisation. Il resterait, ensuite, à comparer entre eux tous les rapports temporaires, afin de voir ce qu'ils renferment de commun, et les caractères communs ainsi dégagés formeraient le contenu des rapports constants.

Tel est certainement, j'en suis convaincu, le grand but vers lequel doit tendre, dans son développement logique, l'histoire de la civilisation de notre époque. Mais c'est précisément la difficulté d'atteindre ce but qui me fait hésiter à formuler une hypothèse par anticipation, au risque de voir mon hésitation mal interprétée et de me voir moi-même accusé d'obscurité.

Leipzig, le 22 mai 1905.

K. LAMPRECHT.

(Traduit par le Dr JANKELEVITCH.)

NOTES SUR TAINE

IV

OBSERVATIONS SUR LA RECHERCHE MÉTHODIQUE DES CAUSES EN HISTOIRE LITTÉRAIRE

(FIN ¹).

Dans le cours du temps, une institution se modifie toujours plus ou moins. Qu'est-ce à dire? — Telle pratique, qui était commune à un groupe d'hommes, disparaît, cesse d'exister, tandis que d'autres pratiques, également communes dans ce groupe, se maintiennent (sans quoi, c'est l'institution même qui disparaîtrait) — ou bien, sans que rien disparaisse, une pratique nouvelle devient commune dans ce groupe — ou bien la pratique, nouvellement adoptée, remplace, supplée la pratique ancienne qu'elle fait disparaître : annulation, complément, suppléance, ce sont les trois formes du changement.

Pour désigner les changements successifs, subis par une institution dans un temps donné, il y a un terme assez généralement usité : c'est le mot d'*évolution*. Originellement ce mot contient une image, celle d'une chose qui naît, puis peu à peu s'amplifie, grossit, se développe ; et l'idée d'une force qui, cachée dans le germe primitif, agit avec constance pour amener ce développement. Empruntée à la vie des plantes (ou de l'animal), cette idée dupe notre esprit, quand nous l'appliquons aux choses sociales.

1. Voir le numéro précédent, p. 149.

Je le répète, il est des changements qui sont de pures annulations, d'autres qui s'ajoutent l'un à l'autre pour produire un résultat, d'autres qui augmentent un effet produit, d'autres qui produisent un effet déjà acquis, mais le produisent d'une autre manière, par d'autres biais. Entre ces mutations et celles d'une plante qui naît, grandit et meurt, il y a, je le veux bien, une *analogie*; mais une ressemblance foncière, réelle, point du tout. Pour cela il manque que ce soit une force unique, latente, immanente dans l'institution même, qui cause son évolution. Considérez l'évolution de notre tragédie, par exemple; voyez comment les éléments, qui ont peu à peu constitué cette institution, ont été assemblés l'un après l'autre : règle de trois unités, emploi du vers hexamètre, emploi, non exclusif mais préféré, d'un thème antique, obligation d'un dénouement funeste, obligation de prendre pour héros des princes ou au moins des personnes investies de hautes fonctions, obligation de faire tenir à tous les personnages un langage soigneusement émondé, obligation de mettre hors de la scène les actions violentes commises par les personnages, etc.; ces divers éléments ont été forgés par une quantité d'ouvriers, poètes, critiques, grammairiens, protecteurs ou soi-disant tels des poètes, venus de tous les points de l'horizon et imaginant ou recommandant, chacun, sa conception, par des motifs particuliers. Nulle comparaison sérieuse, profitable, n'est à faire entre une végétation et ce concours de volontés, de mobiles psychiques. Non, *les choses sociales ne sont exactement traduisibles qu'en langage psychologique.*

Comment étudier une évolution? Quelle méthode suivre, pour trouver les causes des phénomènes successifs? — La même méthode que pour trouver les causes des phénomènes simultanés, contemporains. Nous avons, à l'égard de ceux-ci, employé la méthode analytique et résolu chaque institution en ses éléments. Il faut résoudre de même chaque évolution institutionnelle en ses modifications successives, relever un à un les changements qui composent l'évolution, et chercher la cause de chacun d'eux à part, avant de prétendre à trouver d'un coup une cause générale à l'évolution. Bref, en *longitude* de même qu'en *latitude historique*, il faut pousser le travail analytique, tant qu'on rencontre *devant soi* de la *similitude*.

Je me demande si la méthode, ici exposée ou proposée, n'est pas si évidemment conforme à la prudence la plus vulgaire que c'est à

moi naïveté de m'étendre sur une chose à ce point connue, admise, pratiquée. Et voici cependant que, me retournant vers Taine, par exemple, je le vois à chaque instant user d'une méthode à peu près contraire. Ce n'est pas qu'il n'analyse quelquefois et très brillamment; mais chez lui c'est rencontre, ce n'est pas procédé constamment préalable à la généralisation, et même quand il analyse, ce n'est pas l'exposition analytique qui le mène à la généralisation finale : celle-ci ne sort pas, ne résulte pas de celle-là.

En réalité, c'est le contraire. Préalablement à son exposition analytique, Taine tient en main sa généralisation toute faite, il l'apporte; et c'est elle qui éclaire, justifie, explique son tableau d'époque, ou son tableau d'évolution peint à larges touches; tableau, dis-je, parce que cela est plutôt fait pour les yeux que pour l'explication scientifique. Ne sont-ce pas incontestablement des généralisations, préalablement formées et arbitrairement formées, que son esprit d'époque, son génie d'époque, son génie de race?

Taine dit (préface des *Essais de critique et d'histoire*): « Il reste un pas à faire. Jusqu'à présent, il ne s'agissait que de la liaison des choses simultanées; il s'agit maintenant de la liaison des choses successives. . . vous avez cherché et trouvé la définition d'un groupe; j'entends cette petite phrase exacte et expressive qui enferme en son enceinte étroite les caractères essentiels d'où les autres peuvent être déduits. Supposons ici qu'elle (cette phrase) désigne ceux (les caractères) de notre xvii^e siècle. Comparez-la à celles par lesquelles vous avez désigné l'époque précédente et les autres plus anciennes de la même histoire dans le même pays; cherchez maintenant si les termes divers de cette série ne contiennent pas quelque élément commun. Il s'en trouve un, le caractère et l'esprit propre à la race. » — Comment le trouve-t-on, cet élément commun à une longue suite d'époques, à une multitude de générations successives, à des millions et des millions d'hommes? En tout cas comment Taine l'a-t-il trouvé, vérifié sur tant de têtes, sur de si larges espaces de temps et de lieux, et dégagé sans incertitude? Il ne l'a ni trouvé, ni vérifié, dans les temps, les lieux, les personnes, et conséquemment pas dégagé; il l'avait, il l'a apporté et il l'a appliqué à l'histoire, avant toute expérience, par transposition dans l'histoire d'une idée empruntée à la biologie.

Avec plus d'outrance encore, il arrive à Taine de réunir dans une seule phrase plusieurs généralisations extrêmement vastes. Il nous

dira par exemple que la catégorie des esprits pensant par bloc, et non analytiquement (vous connaissez maintenant assez ce concept de Taine), englobe « les poètes, les prophètes, les inventeurs, les siècles romantiques et les races germaniques ». Faites effort, tâchez de vous représenter, approximativement, l'énorme multitude de faits différents que les expressions de Taine prétendent embrasser, définir et expliquer.

Quand nous avons résolu une littérature en toutes ses institutions composantes, quand nous avons résolu l'évolution particulière de chacune de ces institutions dans les changements, les pas successifs qui composent cette évolution; à supposer que nous sachions en outre les causes qui d'un pas ont conduit à un autre, et cela pour tous les pas des diverses évolutions, il reste à voir si les changements successifs paraissent aboutir à un résultat favorable, avantageux, qu'on puisse définir, soit qu'il ait été l'accomplissement graduel de la volonté des hommes ou l'effet harmonisé des événements inconscients.

Il n'est pas inutile de se demander au préalable s'il n'existe pas des causes générales, immanentes, régulières, qui tendent à produire de ces résultats avantageux, qui nous autorisent à les supposer provisoirement, et qui même nous indiquent de quelle espèce ils peuvent être.

Premières et élémentaires observations :

Hors de la littérature, comme au dedans d'elle, il n'est rien qui reste immuable. Il semble que les choses changent parfois sans que l'homme y mette du sien, qu'il le veuille, et même sans qu'il s'en aperçoive. D'autres fois le changement apparaît avec évidence comme son œuvre et comme une œuvre voulue. — C'est là une distinction qui pourra peut-être servir.

Remarquons encore ceci qu'il y a des générations successives. Prenons dans un pays tous les hommes qui arrivent la même année à atteindre leurs vingt et un ans. Voilà ce que j'appelle une

génération. En tel pays, à telle époque, cette génération se montre disposée à penser tout ce que ses parents pensent, et à faire toutes choses comme ses parents les font. En tel autre pays ou telle autre époque, la génération nouvelle manifeste une disposition plus ou moins déclarée à contredire ses parents dans leurs croyances ou dans leurs procédés pratiques. Pourquoi docilité à la tradition dans le premier cas, indocilité dans le second? Comment se fait-il que l'homme soit tout ensemble routinier et changeant, conservateur et novateur; aujourd'hui routinier, demain changeant?

On peut répondre : Il est routinier (ou imitateur) par paresse d'esprit. Quand il repense ce qu'on a déjà pensé, refait ce qu'on a fait, c'est évidemment, qu'il suit la ligne du moindre effort. L'intérêt de l'esprit est de s'épargner de la peine. C'est donc l'esprit qui veut que l'homme soit routinier.

Mais l'homme ne peut supporter l'insensibilité; il veut *sentir le plus possible* (dans les limites de l'agréable, bien entendu). Or les choses trop fréquentées ne font plus aucune impression. L'intérêt de la sensibilité est que les choses soient changées. La sensibilité veut donc le contraire de ce que veut l'esprit.

Une autre cause encore fait qu'il change; celle-ci même plus évidente, plus frappante que l'autre. C'est son amour-propre ou si vous voulez le sentiment de sa personnalité, j'entends ce besoin, légitime dans une certaine mesure, en tout cas naturel, de s'affirmer comme individu distinct, différent par rapport à tout autre de ses congénères. L'amour-propre veut que l'homme contredise, contrecarre son prochain, par pensée et par action.

Il y a ensuite changement involontaire. En voulant imiter, et croyant imiter parfaitement, l'homme ne refait pas exactement ce qu'il imite. Et ceci est très fréquent.

A présent, voyons les effets : ce qui apparaît au premier coup d'œil, c'est que, soit contradiction volontaire ou inconsciente, soit imitation voulue, mais imparfaite par inconscience ou par maladresse, certaines choses vont *s'accumulant* sans cesse. Chaque époque ajoute plus ou moins d'œuvres au reliquat des époques précédentes. Ces œuvres ont toutes un caractère qui nous importe ici. Ce sont autant de modèles nouveaux, susceptibles de provoquer encore une fois la contradiction d'un côté, l'imitation de l'autre; en tout cas de nous donner des suggestions, de nous piquer d'émulation.

Elles contiennent presque forcément, toujours en quelque mesure, des observations psychologiques neuves, dans leur fond, ou dans leur forme; elles *peignent*, elles *rendent*, elles *réalisent* artistiquement des nuances de sentiment, ou des effets de passion, ou des types humains, qui sont nouveaux par quelque côté: bref elles augmentent notre fonds de connaissances psychologiques. J'aperçois d'autre part que la société, l'ensemble des relations qu'entretiennent les hommes entre eux, cette réalité déroulée devant les yeux de l'artiste, va toujours se diversifiant, se compliquant. Ceci est le modèle vivant, par rapport aux œuvres écrites dont je parlais tout à l'heure et qui sont, elles, comme des toiles peintes, comme un musée de tableaux. Et je remarque que de ce côté-ci encore il y a accumulation croissante de modèles, propres à animer, inspirer, suggérer, et varier indéfiniment les suggestions.

Il semble suivre de là naturellement, et il suit en effet assez régulièrement, pour les artistes, une possibilité de faire des œuvres où les sentiments, les passions, les caractères sont reproduits avec un plus grand nombre de traits, de linéaments, ou avec des traits plus profonds, plus pénétrants; bref une possibilité de faire des œuvres plus riches, et plus étoffées psychiquement.

Je vois les inventions, la science appliquée, l'état de paix plus durable augmenter le bien-être des classes moyennes et inférieures, relever le niveau de leur esprit et de leurs connaissances, et ainsi les rendre plus importantes dans l'état, le régime démocratique s'établir, et le sentiment démocratique répandu à l'entour des artistes solliciter l'attention de ces artistes, leur curiosité, puis leur intérêt, leur sympathie intellectuelle pour les mœurs et pour les types de toutes classes; immense extension de la sensibilité *artistique*, qui a pour résultat une grande diversité dans les œuvres produites.

Comme elles réfléchissent maintenant, sans exclusion, ni pruderie, tous les milieux, ces œuvres intéressent plus de gens. L'aire du public lisant s'agrandit. Par une suite forcée, dans la vaste enceinte de cette aire, il se constitue des publics divers, différents par leur condition, leur goût, leur manière de sentir; et qui conséquemment diffèrent dans les demandes ou commandes qu'ils font à l'artiste.

Cette diversité dans la clientèle a pour effet de procurer à l'artiste

plus de liberté, plus de latitude et quant aux sujets, et quant à la forme même, au ton du style.

A cela le public trouve un nouveau profit, ses désirs conscients ou sourds étant toujours de rencontrer sur sa route une diversité d'œuvres qui renouvelle en lui l'intérêt, l'émotion.

Je vois enfin, et je l'ai déjà remarqué ailleurs, que la littérature devient ainsi un miroir plus exact et en tout cas plus complet de la société environnante.



Ces résultats qui s'enchaînent, qui n'en font qu'un, assez complexe, ont un nom que le lecteur devine : c'est le progrès, le progrès de la littérature chez un peuple donné.

Taine a-t-il traité la question du progrès? En fermant son ample histoire de la littérature anglaise, je me le demande; et je doute. Certes il a noté, et abondamment décrit les changements, innovations ou réversions. A-t-il eu le sentiment net d'un mouvement, d'un courant toujours plus profond, s'avancant avec constance sous les fluctuations superficielles par lui notées? Il ne me le paraît pas. Peut-être faut-il, pour apercevoir le progrès, avoir au préalable la conviction ou le pressentiment qu'il doit y avoir progrès : Taine n'avait pas cela. Son esprit était plutôt prévenu en sens contraire. Par quoi? par sa conception de la race, conception prédominante chez lui. — La race, comme il la comprenait, implique fixité du principe générateur des actes et des œuvres; et par suite une sorte d'équivalence de ces œuvres, depuis le commencement jusqu'à la fin.



Quand nous avons réussi à dégager avec certitude les résultats, sommes-nous au bout de la besogne à accomplir? Non, il reste immensément à faire. Il reste d'abord à trouver quels rapports les mouvements de cette littérature nationale ont soutenus avec les mouvements des autres institutions ambiantes; en quelle mesure les premiers ont été causés par les seconds et quelle influence ils ont exercée eux-mêmes (c'est la question de l'interdépendance dont nous avons déjà parlé).

Plus tard il y aura à faire, par la comparaison des littératures, l'histoire *mondiale* de la littérature, comme au reste l'histoire mondiale de chacune des institutions sociales : prêt à intérêt, mariage, etc., etc.). — Plus tard encore, après l'histoire mondiale de chaque institution, l'histoire tout à fait *universelle*, celle qui montrera, entre toutes les sociétés qui auront existé, les ressemblances essentielles qui se manifestent dans leur développement général, et dans la fin capitale ou les fins capitales qu'elles ont atteintes : Histoire dont nous avons peine à nous former préventivement une conception un peu nette, histoire réservée évidemment à un avenir assez lointain. Plusieurs siècles d'études analytiques (minutieusement analytiques, nous l'avons déjà dit), accomplies par d'indispensables légions de travailleurs, doivent forcément préparer et précéder cette synthèse formidable.

PAUL LACOMBE.

LES MYSTIQUES

(ÉTUDE PSYCHOLOGIQUE ET SOCIALE)

Nous trouvons les plus profonds élans mystiques dans les sociétés où les hommes sont dominés par une autorité écrasante et suffisamment bien établie pour que l'individu ne puisse penser qu'il soit possible de réaliser, de fait, la société d'amour et de sympathie qu'il rêve ; donc là, ainsi que l'a dit M. Renouvier, « ou la coutume a des racines assez profondes pour que la possibilité d'un changement total des mœurs sociales ne se puisse présenter à l'esprit des hommes capables de reconnaître l'injustice de l'état de choses existant, que l'idéal de l'humanité condamne »¹. Comme l'a vu M. Murisier², la création du milieu idéal est due à la non-adaptation au milieu actuel. C'est parce que la non-adaptation est presque totale, que l'individu crée de toute pièce un monde entièrement nouveau, sans relation de continuité avec le monde actuel, et, tel sera notamment le cas d'une âme tendre et aimante sous un régime de brutalité grossière.

Le sentiment mystique est donc l'élément idéal qui tend à équilibrer les souffrances d'une vie trop brutale et rendue trop étroite par l'oppression et la contrainte³, et, comme tout élément idéal, il prend une amplitude et une perfection que le réel ne peut avoir ; le mystique y projette d'autant plus totalement les rêves créés par son désir qu'en ce domaine, son imagination n'est retenue par aucun facteur ni de la réalité, ni des moyens pratiques de réalisa-

1. *Le personnalisme*, p. 157.

2. *Les maladies du sentiment religieux*, p. 133.

3. C'est aux malheureux et aux opprimés, aux pauvres, aux malades que le Christ apporte son évangile (Luc, 6, 20-23 ; Math., 11, 5 ; 19, 23-24 ; 11, 28).

tion. Il peut donc, à loisir, y placer la perfection de son bonheur, de l'amour et de la beauté, ainsi que l'infini de la durée de jouissance. Mais pourtant ce rêve ne plane pas d'une façon absolue au-dessus de la vie : il est, en celle-ci, des éléments auxquels l'homme est profondément adapté, qu'il considère comme ne pouvant être autres et ces facteurs-là se retrouvent aussi dans le monde idéal. Les seules choses qui changent, sont les éléments dont l'homme souffre d'une manière consciente, que son désir lui fait voir agrandies, supprimées ou modifiées, suivant le cas.

Par ce fait même que la mystique établit une solution de continuité importante entre la vie réelle et l'élément négatif que celle-ci crée, la réalisation n'ayant lieu que dans l'extase ou après la mort, l'état du mystique profond tend, dans son essence au moins, à négliger le monde de l'action et de la vie, à s'en détacher autant que la chose est possible. Non pas qu'à notre avis, la mystique n'ait eu une action réelle dans le monde : loin de là, c'est elle qui, en quelque sorte, a conservé le rêve de beauté et le désir de vie libre, aux moments où tout espoir semblait perdu ; c'est ce rêve qu'elle a engendré ou conservé qui, peu à peu, est redescendu sur terre lorsqu'il y a trouvé un espoir de vie¹ ; c'est le sentiment mystique qui, toujours, a fait évoluer ou éclater la dogmatique morte et autoritaire ; c'est lui aussi qui rappelle bien souvent aux puissants leur identité de nature avec le misérable, qui a conservé à celui-ci le sentiment de sa dignité et a empêché chez lui la déviation totale, en nourrissant en lui l'aspiration vers un état meilleur.

Notre but, en faisant ces recherches sur la mystique, est d'analyser un phénomène social en nous servant surtout de l'outillage que nous offre la psychologie. Nous nous proposons essentiellement d'établir l'identité profonde entre les manifestations de la mysticité de toute époque et de toute race, malgré les formules, les symboles, en un mot, la superstructure différente. Partant de cette idée que l'homme, par sa nature, établit toujours un contre-poids imaginaire à ses impuissances de réalisation individuelle ou

1. Je trouve dans l'ouvrage de M. Séailles une pensée similaire : « Si l'homme a remis la justice à un autre monde, c'est que sentant son impuissance à la réaliser ici-bas, il a refusé d'en désespérer. Plus éclairés, mieux instruits, mieux armés, nous ne nous contentons plus de rêver la justice, nous entendons la faire entrer dans les faits, nous voulons qu'elle préside aux rapports des hommes » (Séailles, *Les affirmations de la conscience moderne*, p. 106).

sociale, nous voulons montrer que cette idéalisation s'éloigne du réel dans la mesure où la contrainte est plus absolue ; et que, si le rêve du mystique est un facteur normal de l'évolution sociale, poussé à l'extrême, il s'abstrait de toute réalisation dans la vie. C'est ce point extrême de la courbe que nous tenterons d'analyser, surtout chez ceux qui ont réellement vécu leur rêve, en d'autres termes, chez les *extatiques*. Ensuite nous suivrons le phénomène dans sa forme moins aiguë, mais plus active.

I

Avant tout, précisons ce que nous entendons par extase.

Pour nous, l'extase n'est que l'attention portée à son degré extrême. L'état réel ayant donné comme complémentaire idéale, un concept d'une certaine ampleur et d'une certaine intensité, le désir et l'attention se portent vers cet élément avec une puissance telle que ce facteur mental absorbe en lui toute la vie de l'être, diminue de plus en plus les éléments subconscients, au point que l'âme semble se concentrer tout entière en ce facteur unique. En supprimant les états de clair-obscur entre l'image fondamentale et l'inconscient, l'extase élimine les rapports entre l'image claire et l'ensemble de la personnalité, c'est-à-dire qu'une scission, plus ou moins nette, s'opère, qui supprime la mémoire ainsi que l'action d'une sensation d'un ordre différent sur cette image principale. A ce sujet nous croyons être d'accord avec la plupart des psychologues. Esquirol, déjà, disait que l'extase est produite par un très grand effort de l'attention fixée sur un seul objet, vers lequel tend incessamment l'imagination des extatiques. Dans l'extase, la concentration de l'innervation est si forte qu'elle absorbe toutes les puissances de la vie ; l'exercice de toutes les fonctions est suspendu, excepté celui de l'imagination ¹.

Les rapports entre l'attention et l'extase ont été remarqués par un grand nombre d'auteurs. M. Ribot cite à ce propos MM. Bérard, Michéa et Maury. Ce dernier dit « qu'une simple différence de degré sépare l'extase de l'action de fixer avec force une idée dans

1. Esquirol, *Maladies mentales*, p. 95.

l'intelligence¹ ». M. Ribot même, considère d'ailleurs, l'extase comme la forme aiguë de l'attention².

Certains mystiques, en leur langage spécial, ont défini l'extase d'une manière semblable. Voici ce qu'en dit saint François de Sales : « A mesure que l'extase est plus grande, plus elle empesche nostre ame de retourner à soy-mesmes et de faire les opérations contraires à l'extase en laquelle elle est, ainsy ces hommes angéliques, qui sont ravis en Dieu et aux choses célestes perdent tout à fait, tandis que leur extase dure, et l'attention des sens, le mouvement de toutes les actions extérieures, par ce que leur âme, pour appliquer sa vertu et activité plus entièrement et attentivement à ce divin objet, la retire et ramasse de toutes ses autres facultés pour la contourner de ce côté-là³. »

Les moyens que les mystiques de tout temps et de tout lieu ont employés pour amener l'extase dénotent aisément les rapports de celle-ci avec l'attention. Partout on évite les sensations de tout ordre qui ne sont pas en relation étroite avec l'objet de la contemplation, en d'autres termes on évite toute distraction, tout affaiblissement possible de l'image prépondérante par l'antagonisme d'images nouvelles. D'où l'éloignement de toute vie active, le repos des sens et l'immobilité des organes, la suppression de tout désir ou tendance qui n'est pas la tendance fondamentale et, par suite, réduction totale de l'individu à cette tendance.

Le but du mystique est donc de réduire, à un minimum, le champ d'évolution du point de centrage de l'attention, de faire en sorte que le contenu de celle-ci reste autant que possible identique à lui-même, de ne pas éveiller à la conscience les éléments de pénombre ; et cela s'obtient précisément en reportant tous les désirs de l'individu en un seul élément qui les englobe tous, dans lequel donc toutes les âmes fragmentaires trouvent leur satisfaction absolue, quitte à éliminer, ou plutôt à rejeter de plus en plus dans l'inconscient les tendances qui ne pourraient entrer en harmonie avec la synthèse fondamentale. « L'extase, écrivait M. Letourneau, est un état caractérisé par le règne absolu dans le cerveau, d'une idée, d'un désir violent, fixe, avec hallucination dans le sens de ce désir

1. Maury, *Le sommeil et les rêves*, p. 235.

2. Ribot, *Psychologie de l'attention*, p. 138.

3. *Traité de l'amour de Dieu*, p. 51.

et paralysie plus ou moins profonde de la sensibilité spéciale générale ¹. »

C'est ce qu'une ancienne poésie française « la Chante-pleure » avait exprimé en ces termes :

Tout ce qui plect au cors est à l'âme contraire
De ce que le cors veut n'en a l'âme que fère.

La vie, ses actions et ses rêves, seront l'objet du mépris du mystique, il renonce à la vie tout entière pour se reporter vers son Dieu et vivre avec lui seul : « tout ce qui n'est pas Dieu n'est rien et ne doit être compté pour rien », dit l'auteur de *l'Imitation* ². Moins l'âme aura d'expansion dans sa vie, moins le nombre de tendances organisées qu'il faudra réduire sera grand; moins l'âme connaîtra de diversité dans ses aspirations, plus elle arrivera facilement à un abandon absolu à l'un de ses désirs. Les âmes les plus naïves et les cœurs les plus simples seront les plus rapprochés de Dieu et comme le Christ l'a dit : « Si vous ne redevenez semblables à des enfants, vous n'entrerez point dans le royaume de mon Père. » Un des plus beaux mystiques chrétiens, J. Boehme, a paraphrasé cette pensée : « Nous devons redevenir comme un enfant qui ne comprend rien, qui ne connaît rien d'autre que sa mère et qui aspire vers elle ³. » Les psaumes, d'ailleurs, avaient déjà exprimé une idée similaire ⁴. Nous retrouvons même dans la mystique chinoise une pensée à peu près identique. « Celui qui possède la vertu parfaite, ressemble à l'enfant nouveau-né ⁵. »

Dans l'extase donc, tout l'effort mental consiste à intensifier une seule représentation idéale au détriment de toute autre, à absorber pour elle seule toute l'activité mentale qui, à l'état normal d'attention se répand avec une intensité plus ou moins grande sur un nombre considérable d'états d'âme. C'est en cela que l'extase a une similitude avec l'hypnose, bien que le contenu de l'attention, la nature de l'image puissent être très différentes dans les deux cas. « Dans l'hypnose », dit le Dr Tucke, « l'âme tout entière est absorbée dans une idée : l'action cérébrale se porte avec force dans

1. Letourneau, *Physiologie des passions*.

2. L. III, ch. xxxi.

3. *Schülzschriften*, p. 350.

4. cxxxii, 2.

5. *Lao-Tseu*, 18^e page.

une direction unique, et certaines portions de l'encéphale sommeillent, tandis que d'autres ont acquis une sensibilité excessive aux impressions¹ ». Cabanis avait émis la même pensée : « La sensibilité se comporte à la manière d'un fluide dont la quantité totale est déterminée, et qui, toutes les fois qu'il se jette en plus grande abondance dans un de ses canaux, diminue proportionnellement dans les autres². » En d'autres termes, nous trouvons dans la mentalité une loi des compensations ; Bernheim l'a formulée ainsi : « L'activité nerveuse, concentrée vers le cerveau, est distraite de la périphérie, celle-ci est comme dépourvue d'influx nerveux³ » ; et il cite à ce propos des cas d'insensibilité dans la peur, dans la colère et dans l'attention intense ; et de plus il confirme la remarque de Forel que toute hallucination positive s'accompagne d'hallucination négative et réciproquement.

Et c'est bien là ce que les mystiques ont enseigné.

L'historien Goerres rapporte de sainte Madeleine de Pazzi que : « plus l'extase était profonde, plus elle avait de peine à entendre ce qu'on disait ».

Dans la contemplation, « dit Pasqually », lorsqu'elle est assez forte pour affecter vivement l'âme, le corps tombe dans une espèce d'inaction ; il n'est susceptible d'aucune impression par la raison que l'âme tout entière se porte vers l'objet de sa contemplation spirituelle⁴. — Véronique Giuliani décrit, en quelques mots, cet état de monoidéisme : « Je sentis partir de moi toute autre pensée, la pensée de Dieu seule me resta⁵. » — Tauler, le prédicateur dominicain, s'exprime à ce sujet en ces termes : « La conscience est conduite vers en haut, c'est-à-dire loin de tout ce qui n'est pas Dieu. » — « Elle doit perdre tout ce que les sens ont reçu, les pensées et les images saintes, le plaisir et la joie. »

Toute image qui ne fait pas groupe avec le système principal n'arrive pas au champ de la conscience de cet état, n'impressionne plus la vie de l'être qui n'est plus formée que d'un système unique.

Ceci explique également pourquoi le mystique, peu après son réveil de l'extase, ne garde qu'un souvenir assez confus de ses états

1. Cité par Durand de Gros, *Essais de physiologie philosophique*, p. 80.

2. *Rapports du physique et du moral*, I, p. 152 (1855).

3. *Hypnotisme, suggestion, etc.*, pp. 108 et 112.

4. *Traité de la réintégration des êtres*, p. 250.

5. *Œuvres*, t. I, p. 139.

d'âme antérieurs. Ce phénomène se présente pour tout état d'absorption intense. « Lorsque nous réfléchissons à quelque chose, avec toute la force de l'esprit, nous arrivons par là à un état d'inconscience, dans lequel nous oublions non seulement le monde extérieur, mais où nous nous oublions aussi nous-mêmes et les pensées qui se meuvent en nous. Après un temps plus ou moins long, nous nous réveillons brusquement, comme d'un rêve, et au même moment *le résultat* de notre pensée apparaît clairement à la conscience, sans que nous sachions comment nous y sommes arrivés ¹. »

C'est le cas pour l'extase : au moment de son réveil, le contemplatif sent, parfois pour quelques instants, la représentation nette de certaines émotions qu'il a reçues, mais comme il n'a pas gardé conscience des états intermédiaires entre la veille et son rêve, quelques points seulement de celui-ci survivent, mais l'explication et la description même sont extrêmement difficiles à cause de la discontinuité des états de conscience et l'oubli ou la confusion apparaissent assez rapidement.

II

Mais essayons maintenant de déterminer, autant que la chose sera possible, quelle est la représentation et l'état d'âme vers lesquels le mystique tend avec une telle énergie. Comme nous l'avons dit, l'extase est une réaction et une complémentaire de l'état de souffrance que le mystique ressent en son moi propre, et dans toutes les représentations des choses qu'il sent par sa sympathie avec elles. En tous les êtres et en toutes choses mêmes, le mystique, poète, sent un mouvement incessant, un désir ou une volonté vers un état d'équilibre ou de plus grand repos. L'éternel changement des choses fatigue l'homme, surtout si celui-ci n'est pas une nature d'action, et tel est le cas des mystiques, puisque la solution de leur rêve leur paraît impossible en ce monde. Rien n'arrête leur rêve, et ils construisent un bonheur infini et inaltérable pour les êtres et les choses avec lesquels ils sympathisent. L'univers et tout ce qui le compose leur paraît tendre vers quelque

1. Jossen, *Psychologie*, p. 233-236.

chose, cette tendance est désir et amour, et le but en est la réalisation complète et définitive. Dieu est le lieu de rencontre et de réunion des aspirations de tout.

Reprenons la pensée d'un mystique chrétien, le pseudo saint Denis l'Aréopagite. « De même que la bonté attire à elle, et en tant que source divine et cause féconde d'unité, appelle en son sein la foule des êtres qui sont, pour ainsi dire, dispersés et que toutes choses aspirent à elle comme à leur principe, à leur sauvegarde et à leur fin, . . . de même que tout ramène vers elle comme à son terme propre et la désire : les plus purs esprits et les âmes avec intelligence; les animaux par la sensibilité, les plantes par ce mouvement végétatif, qui est comme un désir de vivre; les choses sans vie et douées de la simple existence par leur aptitude même à entrer en participation de l'être ¹. »

Dieu est donc bien le but (l'ancien mot sémite *El* Dieu, signifiant but) vers lequel toutes choses aspirent, vers lequel tendent tous les yeux humains (Job, xxxvi, 25), comme l'a dit, après Aristote, saint Thomas d'Aquin : « Toutes les choses recherchent Dieu comme leur fin, en recherchant ce qui est bon, soit par l'appétit intellectuel, soit par l'appétit sensitif, soit par l'appétit naturel qui est dépourvu de connaissance ². » Marie d'Agréda exprime la même pensée : « L'âme qui aime véritablement le Seigneur, ne rejette aucune des choses les plus basses, parce qu'elles tendent toutes à lui comme au principe et à la fin de toutes les créatures ³. » Nicolas de Cuss, le maître de G. Bruno, a profondément senti cette aspiration de la nature : « Chaque chose, dit-il, porte en elle un certain désir naturel d'arriver à l'état le meilleur que sa nature comporte, et d'agir en mettant en œuvre les instruments nécessaires à cette fin . . . Ainsi, par l'effet de sa propre nature, elle atteint le repos dans le sein de l'objet qu'elle aime ⁴. »

Nous sommes ici aux frontières du panthéisme; toute chose tendant vers Dieu, doit avoir en soi un élément de divin; de même que nous n'aspérons vers une chose que lorsque la représentation en existe en nous à quelque degré, de même une chose ne peut tendre vers Dieu que si Dieu existe en elle.

1. *Des noms divins*, trad. d'Arbois, p. 191.

2. *Sum. theol.*, I, XLIV, 4.

3. *La cité mystique*, t. IV, p. 44.

4. *De doct. ignor.*, I, II.

Écoutez cette phrase de Jacob Boehme : « Dieu est lui-même l'âme de tous les êtres, comprenez : l'âme céleste ; de sorte que, lorsque nous voyons des créatures divines, nous voyons une image de l'être de Dieu, et lorsque nous voyons leurs actions, nous voyons l'action et la volonté de Dieu ¹. »

La littérature hindoue a fréquemment exprimé cette tendance.

Nous lisons dans le *Bagavadam* : « D'après une impulsion commune, toutes les créatures ne doivent tendre qu'à Dieu seul, et ce qu'il y a de mystérieux, c'est que cette tendance va à son but de quelque manière que ce soit. »

Nous l'avons dit, pour que Dieu soit le désir de toute leur spontanéité interne, Dieu doit exister en toutes choses, non pas fragmentairement ou partiellement, car alors il ne serait plus l'infini du désir, mais totalement. Saint Augustin dit dans ses *Confessions* : « Vous êtes tout entier en toutes choses » (p. 5). Voici ce que dit, après lui, un des plus grands mystiques catholiques, saint Bernard : « De même que tout est en Dieu, il est en tout d'une manière sublime et incompréhensible ². » L'école dominicaine allemande a enseigné la même chose « Dieu est en toutes choses », disent à la fois Eckhart et Herman von Fritslar ³. La philosophie hindoue, la plus panthéiste de toutes les mystiques, a donné des exemples nombreux de l'omniprésence divine : « On le voit égal et également présent en tous lieux... sans être partagé entre les êtres, il est répandu en eux tous », nous dit le *Bhagavad Gita* ⁴. Le *Bagavadam* est tout aussi précis : « Vischnou est en tout et tout est en lui. » Apastamba dit : « Le paramâtman, qui est l'intelligence même et plus subtile que la fibre du lotus, pénètre l'univers. — l'Âtmân est en toutes choses ⁵. » Un mystique chinois dit de même : « Ce qui agit mystérieusement en toutes choses est l'esprit de Dieu ⁶. »

Passons aux néo-platoniciens. Plotin nous dit : « L'un est partout, il remplit donc tout ⁷. » Porphyre : « L'incorporel en soi, par cela même qu'il est supérieur à tout corps et à tout lieu, est présent

1. *Schützschriften*, p. 351.

2. *Traité de la considération*.

3. Edit. Pfeiffer, p. 208 et 124.

4. Trad. Burnouf. XIII, 16 et 28.

5. I, 8, 23.

6. Liang-Yu, *Commentaire sur le Yih-King*.

7. 3^e *Ennéade*, trad. Bouillier, p. 243.

partout sans occuper d'étendue¹. » La mystique juive a conservé la même idée. Le Zohar définit le Dieu en ces mots : « Il est Un et Tout². » Saadyah, un théologien juif, disait : « Dieu est dans l'univers ce que la vie est dans l'être vivant. » Philon le juif : « Dieu est le seul qui constitue l'être des choses. » Notre grand mystique flamand, Ruysbroeck, dit aussi que « les contemplatifs retrouvent Dieu en toutes choses, sans exception³ ».

Dieu donc, puisqu'il existe en tout, est commun à toutes choses, il est, par suite, leur essence, leur principe, il est l'unité qui les relie. Il existe, identique à lui-même, dans les objets inanimés et les êtres animés et même dans l'homme; Boehme l'a bien exprimé « De Dieu nous ne penserons rien d'autre qu'il est l'essence interne de tous les êtres⁴. » — Plotin enseignait que « Dieu, qui habite en chacun de nous, est dans tous un et identique⁵ ». Apastamba, le mystique hindou, disait que « toutes les créatures vivantes sont le séjour de celui qui est caché sous la matière⁶ ».

Cet auteur dit, à raison, « caché sous la matière ». Dieu n'est pas une propriété physique; il n'est pas ce qui peut tomber sous les sens, puisque là tout n'est que variété et changement. Le Dieu est commun à toutes choses, il est l'abstraction dernière de tout, l'inconnu de ce qui est. Les *Upanishads* sont intéressants sur ce sujet : « Lui qui réside en tous les êtres, que les êtres ne connaissent pas, dont le corps sont tous les êtres⁷, et qui gouverne toutes choses par l'intérieur, il est ton Moi, le maître intérieur, l'immortel⁸. » « Il est en réalité le moi propre de toutes choses⁹. »

Boehme dit à peu près la même chose : « Dieu ne vit pas dans le principe extérieur de ce monde, mais dans le principe intérieur; mais le monde ne le comprend pas. »

Il est la cause occulte qui gouverne le Tout, la cause qui le conduit vers le repos qui est lui-même.

Non seulement Dieu est identique à lui-même dans toutes les choses de l'univers, mais il est aussi l'élément éternellement

1. *Théorie des intelligibles*.

2. Karppe, *Études sur le Zohar*, p. 414.

3. *Die chierheyt der gheesteleke brulocht*, p. 190.

4. *Mysterium magnum*, p. 4.

5. 6^e *Ennéade*.

6. I, 8, 22.

7. Osiris était conçu de même. Lefébure, *Osiris*, p. 248.

8. *Brihadarnyaka Up.*, III, 7, 15.

9. *Mundaka Up.*, II, 1, 4.

stable, éternellement immuable, il est partout et toujours tout entier semblable à soi, comme l'a dit Newton ¹.

Le monde des sensations exige, pour être perçu, de varier continuellement : le mystique, par contre, place en tout quelque chose qui reste indéfiniment identique à soi-même : son désir absolu. Swedenborg nous l'enseigne dans sa *Sagesse angélique* : « Le divin est invariable et immuable ; ainsi, il est le même partout et toujours... il est le même dans les plus grands et les plus petits ². » Platon exprime la même conception en disant que l'intelligible est absolument incapable d'avoir jamais subi aucun changement ³. Saint Augustin dit de même : « Toutes les choses de mon esprit sont sujettes à changement : mais vous, comme étant immuable, vous demeurez toujours élevé au-dessus de toutes choses ⁴. » Les *Upamishad* nous donnent des textes nombreux : en voici un : « Le sage qui connaît l'essence incorporelle dans les corps, immuable dans les choses changeantes ⁵. »

Dieu n'est pas ce que l'on voit, ce que l'on sent, il est au delà de toute qualité perceptible puisqu'il les comprend toutes : mais, malgré cela, pour qu'il soit identique à lui-même, en tout temps et en tout lieu, il faut que nous le considérions comme un élément simple, que toute diversité ou complexité soit absente de sa nature. « Dieu est véritablement et souverainement simple », dit saint

1. Newton, *Scolie général des principes mathématiques de la philosophie naturelle*. — J'aime à rappeler ici ces quelques vers d'un poète arabe nettement panthéiste, Mewana Dschelaleddin Rumi :

Je suis la poussière du rayon de soleil, je suis le soleil.
Je dis à la poussière : reste ! et au soleil va !
Je suis l'éclat du matin, je suis le crépuscule,
Je suis le murmure de la plaine et le grondement des vagues.

Je suis l'oiseleur, l'oiseau et le nid,
Je suis l'image, le miroir, le bruit et l'écho,
Je suis l'arbre de la vie et le perroquet qui s'y repose,
Le silence, la pensée, la langue et la parole,
Je suis le chant de la flûte, je suis l'esprit de l'homme,
Je suis l'étincelle dans la pierre et l'éclat dans le métal.

Je suis la chaîne des êtres, je suis l'anneau des mondes,
Le guide de la création, de l'élevation et de la chute.
Je suis ce qui est et ce qui n'est pas, je suis — à toi qui le sais,
Dschelaleddin, dis-le — je suis l'âme dans le Tout.

2. Swedenborg, *La sagesse angélique*, pp. 37 et 38.

3. Platon, 3^e *Ennéade*, p. 174.

4. *Confessions*, p. 389.

5. *Katha Upamishad*, I, 2, 22.

Augustin ¹. Tauler, dans ses sermons, parle de Dieu en ces termes : « Alors l'homme contemple l'unité unique de l'être, car Dieu est à la limite extrême de la simplicité, et en lui s'unit toute diversité et elle devient simple dans l'Un éternel : sa connaissance, son amour, sa bonté, sa justice, sa miséricorde, tout devient un ². » Sous ce rapport, les écoles mystiques les plus éloignées se ressemblent encore. Voici la pensée du philosophe chinois Lao-Tseu : « Tao ; l'éternel, n'a pas de nom ; sa simplicité, quelque douce qu'elle soit, le monde entier ne parvient pas à la comprendre. » Numénius prétend que le premier dieu demeure en lui-même, qu'il est simple, parce que, concentré tout entier en lui, il ne peut subir aucune division ³.

Dieu est donc l'unité absolue, et l'Un est son nom dans beaucoup d'écoles mystiques. Saint Clément d'Alexandrie affirme que « Dieu est un et même au delà de l'unité ⁴ ». Angèle de Foligno, racontant sa vision, nous rapporte : « Je vis une unité éternelle, inexprimable, dont je ne puis rien dire, sinon qu'elle est le tout bien ⁵. » On lit dans le *Sepher Yesirah* : « Devant l'Un que comptes-tu ? »

Jusqu'ici nous en sommes arrivés à dire que, pour le mystique en général, sa tendresse se porte vers le but où semble tendre tout ce qui existe, qu'il pose quelque part un concept, un et simple, vers lequel tout aspire à n'importe quel moment de son évolution, que toute chose connaît, aime et admire. Précisons cette synthèse d'après quelques textes :

Voici une page de Suzo qui me semble d'un beau mysticisme. « Je considérai, de mon œil intérieur, mon propre être, avec tout ce que je suis, avec mon corps, mon âme et mes pouvoirs divers, et je plaçai autour de moi toutes les créatures que Dieu a créées, sur terre et dans tous les éléments, c'étaient les oiseaux de l'air, les animaux des forêts, les poissons de l'eau, les feuilles et les herbes de la terre, et les cailloux innombrables de la mer, et aussi la poussière fine qui brille dans un rayon de soleil, et toutes les gouttelettes d'eau qui sont tombées ou qui jamais tomberont en rosée, en neige ou en pluie, et je désirai que chacune de ces choses s'unisse en une harmonie d'aspiration douce, bien préparée dans

1. *De Trinit.*, lib. IV, cap. vi et vii.

2. *Predigt.*, 145.

3. *Traité du bien*, trad. Bouillier, c. II.

4. *Œuvres de saint Clément*.

5. *Le livre des visions*, trad. franç., p. 75.

le plus profond de mon cœur, et que, s'élevant ainsi, cette harmonie amenât, d'un bout à l'autre, une louange passionnée au Dieu doux et aimé ¹. »

Suzo me semble bien montrer ici l'unité de l'aspiration de toute chose, entourant son aspiration propre et semblable à celle-ci. Mais notre être peut-il avoir un autre désir que ce qui lui paraît être bon et beau? La bonté et la beauté, ou du moins ce que nous considérons être tel, ne forment-elles point toutes les aspirations de notre âme? Nous n'appelons belles et bonnes que les qualités que nous désirons. Ne devons-nous pas dire, par suite, que Dieu doit être l'essence du beau et du bien? Voici quelques mystiques qui l'expriment nettement : Marie-Madeleine de Pazzi : « C'est de vous que procède notre beauté, car de même que la terre est éclairée et embellie par le soleil, ainsi nos corps et surtout nos âmes reçoivent leur beauté de vous, qui êtes la beauté souveraine et la source de toute beauté ². » Eckhart conseille à ses élèves de n'aimer pas ce bien-ci ou ce bien-là, mais d'aimer le bien et la bonté ³. Un vieux poète allemand du xii^e siècle, Henri de Meissen, dans son œuvre appelée *Frauenlob*, dit que « Dieu est la source vivante d'où flue toute beauté, qu'il verse abondamment sur toutes les créatures ». Dans le pseudo-Hermès Trismégiste nous lisons : « Si tu peux comprendre Dieu, tu comprendras le beau et le bien, le pur rayonnement de Dieu ⁴ », de même Origène disait que le bien était l'essence même de Dieu ⁵.

Non seulement le beau et le bien ont leur point de fusion et leur essence en lui, mais toute autre qualité moins générale sert de chemin vers lui, puisqu'elle n'est qu'une particularité de ce qu'on aime, et ce sera surtout celle que le mystique apprécie le plus et vers laquelle il aspire. Pour Swedenborg, par exemple, la sagesse joue un rôle prépondérant : « Si vous réunissez toutes les connaissances que vous avez et que vous les placiez toutes sous l'intention de votre esprit, que vous recherchiez, par une certaine élévation d'esprit, ce que c'est que l'universel des choses, vous ne pourriez rien conclure, sinon que c'est l'amour et la sagesse qui sont cet

1. Suzo, *Leben*, p. 18.

2. *Œuvres*, trad. franç., t. II, p. 105.

3. Edit. Pfeiffer, p. 197.

4. Livr. I, *Discours universel*, trad. Ménard, p. 24.

5. *In sanct. Joh.*, c. II, p. 7.

universel. . . Dans Dieu l'amour et la sagesse réunis sont dans leur essence même ¹. » Swedenborg place donc également en Dieu l'essence de l'amour. Beaucoup de mystiques, dont Richard de Saint-Victor, iront même jusqu'à dire que l'amour est la divinité même. C'est, en réalité, un besoin de sympathie sans bornes qui, le plus souvent, est cause du sentiment mystique ; c'est ce besoin qui jamais ne se réalise ici-bas, et dont la réalisation surtout est empêchée sous un régime d'arbitraire et d'autoritarisme ; c'est ce sentiment-là qui devait occuper une place immense dans la conception du divin. Les termes employés par les mystiques se répètent indéfiniment. Pour Gichtel, le disciple de Boehme, « Dieu est une lumière d'amour ² ». Ruysbroeck dit que « Dieu est l'amour éternel ³ ». William Law dira de même : « Dieu est amour, amour universel envers toute l'humanité ⁴. »

Dieu étant en dehors de l'expérience, sa conception étant au contraire une réaction contre la contrainte que subissent les aspirations, Dieu sera fatalement la perfection même ; il sera la synthèse de toutes les perfections, c'est-à-dire que celles-ci ne sauraient être limitées par rien, qu'elles sont infinies. Voici quelques citations que j'emprunte aux écoles en apparence les plus éloignées. Le philosophe arabe Avicenne a écrit « que l'absolu est toujours son propre sujet-objet, le bien, le vrai et le beau absolu ⁵ ». Le cabaliste Ezra Azriel dit que « l'infini est l'être absolument parfait, sans bornes ». Plotin : « Dieu est celui qui semble devoir posséder la vertu au plus haut degré ⁶. » Eckharthausen : « Je vous aime comme le bien infini le plus aimable, et comme la synthèse de toutes les perfections infinies ⁷. » Lao-Tsen : « Avant que le ciel et la terre ne fussent créés, il existait un être infiniment parfait ⁸. » Saint Bernard : « Quel que soit Dieu, on ne peut douter qu'il ne soit l'être le plus parfait qu'on puisse concevoir ⁹. » Guill. Postel dit que « Dieu contient la somme de toute perfection ¹⁰ ».

1. Swedenborg. *La Sagesse angélique*, p. 14.

2. *Theosophia practica*, p. 35.

3. *Gheest. tab.*, p. 133.

4. *The New Birth.*, p. 68.

5. Traduct. von Mehren., *Muséon*, 1882.

6. Plotin, *1^{re} Ennéade*, p. 51.

7. *Gott ist die reinste Liebe*.

8. *Le Tao*, 25^e page.

9. *Contre quelques erreurs d'Abélard*.

10. *Absconditorum Clavis*.

III

Voyons maintenant comment le mystique tend à atteindre l'image de perfection infinie qui s'est créée en lui, en d'autres termes, tâchons de saisir les états d'âme du mystique dans son ascension vers ce qu'il considère comme le bien suprême.

Rappelons d'abord cette belle page du *Banquet* de Platon où Diotime, l'étrangère de Mantinée, enseigne le moyen de conquête de la beauté infinie : « Prête-moi maintenant, Socrate, toute l'attention dont tu es capable. Celui qui, dans les mystères de l'amour, se sera élevé jusqu'au point où nous en sommes, après avoir parcouru dans l'ordre convenable tous les degrés du beau, parvenu enfin au terme de l'initiation, apercevra, tout à coup, une beauté merveilleuse, celle, ô Socrate ! qui était le but de tous ses travaux antérieurs : beauté éternelle, in créée et impérissable, exempte d'accroissement et de diminution, beauté qui n'est point belle en partie et laide en telle autre, belle seulement en tel temps et non en tel autre, belle sous un rapport et laide en tel autre, belle en tel lieu et laide en tel autre, belle pour ceux-ci et laide pour ceux-là ; beauté qui n'a rien de sensible comme un visage, des mains, ni rien de corporel, qui n'est pas non plus tel discours ou telle science, qui ne réside pas dans un être différent d'elle-même, dans un animal, par exemple, ou dans la terre ou dans le ciel, ou dans telle autre chose ; mais qui existe absolument et éternellement par elle-même et en elle-même ; de laquelle participent toutes les autres beautés, sans que leur naissance ou leur destruction lui apporte la moindre diminution ni le moindre accroissement, ni la modifie en quoi que ce soit... car le droit chemin de l'amour, qu'on le suive de soi-même ou qu'on y soit guidé par un autre, c'est de commencer par les beautés d'ici-bas et de s'élever jusqu'à la beauté suprême, en passant, pour ainsi dire, par tous les degrés de l'échelle, d'un seul beau corps à deux, de deux à tous les autres, des beaux corps aux belles occupations, des belles occupations aux belles sciences, jusqu'à ce que, de science en science, on parvienne à la science par excellence, qui n'est autre que la science du beau lui-même, et qu'on finisse par le connaître tel qu'il est, en soi¹. »

1. Un mystique chrétien s'exprime ainsi : « Je dis maintenant que toutes les créa-

Platon me paraît avoir décrit la voie que tout mystique suit consciemment ou inconsciemment. Toujours, je pense, le mystique procède par induction plus ou moins nette; toujours il construit l'essence de l'amour, du bien et du beau, par l'amour (c'est-à-dire le bien et le beau) qu'il trouve d'abord en lui-même et puis dans les autres; et sous ce rapport, il semble suivre, dans l'idéal, un chemin semblable à celui que le savant ou le philosophe parcourt dans le domaine du réel; il me paraît chercher à fixer l'essence du monde, de ses aspirations comme le savant cherche à approcher de l'essence, de l'élément rationnel dernier du monde dans lequel il vit. Le savant, en dernière analyse, me paraît vouloir interpréter l'univers en fonction de ses sensations les plus constantes, celles du sens musculaire notamment, qui lui fournissent la notion de poids et de nombre; et c'est, je crois, ce que M. Renouvier a nettement montré lorsqu'il nous disait que les qualités les plus saillantes des corps réputées les plus fixes au fond, se sont toujours offertes pour la définition de la matière en soi, ou de ses éléments constitutifs¹.

Mais le mystique vit dans le monde de l'idéal, où notre âme cherche à interpréter les choses, en fonction de sa propre émotion, où tout semble vivant et animé et participe à notre personnalité, où, selon l'expression de Goethe, nous prêtons aux animaux, aux plantes, aux éléments et aux dieux, notre sagesse comme notre folie, notre volonté comme notre fantaisie². Il vit dans ce domaine que Shakespeare décrit. « Tels sont les yeux d'une imagination vive et forte, que si elle conçoit un sentiment de joie, elle crée un être porteur de la nouvelle fortune; ou si, dans la nuit, elle se forge quelque terreur, avec quelle facilité un buisson prend à ses yeux l'aspect menaçant d'un ours terrible³. » Ainsi Catherine Emmerich, dans sa vision de la naissance de la Vierge, « voit un

tures peuvent être une matière à contemplation, soit parce qu'ils font comprendre la toute-puissance divine ou parce que leur beauté nous servira d'échelle pour nous élever à la connaissance de la beauté infinie » (Scarramelli, *Il direttorio mystico*, 1768, p. 74). Parmi les mystiques qui ont exprimé cette ascension vers Dieu, par les créatures, on peut citer encore : Hughes de Saint-Victor, Bernard de Clairvaux, la prophétesse suédoise Sainte Brigitte, Vincent de Beauvais, Denis von Riekel et surtout Raymond de Sabieude qui fit, du sentiment de la nature, la source fondamentale de la connaissance de Dieu (cf. Zœckler, *Geschichte der Begiehungen rev. Theol. und Naturn.*, 1, 1877, p. 317 et suiv. et Biese, *Die Entwicklung des Naturgeföhls*, 2^e éd., p. 196 et suiv.).

1. *Le personalisme*, p. 8.

2. *Die Wahlverwandtschaften*, I, ch. iv.

3. *Le songe d'une nuit d'été*.

mouvement de joie extraordinaire dans la nature, dans les animaux ainsi que dans le cœur des gens de bien ¹ ». C'est en ce monde d'idéal que le mystique cherche l'unité, l'essence de ses aspirations; et cet élément dernier, d'une homogénéité totale, constant dans les choses et immuable dans le temps, se dégage de tout attribut, de même qu'en science ce que l'on considère comme le fondement des choses, l'éther, l'atome, ou le point mathématique, reste sans qualité aucune et s'approche singulièrement du néant. Wundt dit avec raison, semble-t-il, que les atomes restent des éléments dépourvus entièrement de qualités ². L'être pur de Hegel ou la volonté impersonnelle de Schopenhauer sont pour ainsi dire de purs néants, ou plutôt, ce sont des abstractions qui n'ont de sens que si on les pose devant les éléments concrets dont on les a dégagés. Il en est de même, à mon avis, du Dieu monothéiste, il a en lui toutes les perfections, ou plutôt, il est la perfection même, comme l'atome résume en lui toutes les qualités de la matière, et pourtant il est au delà de tout attribut, puisqu'un attribut implique en somme une différenciation ³.

Et ici, tout contemplatif profond comme tout métaphysicien tombe dans un mystère, c'est-à-dire devant un problème qui, tel qu'il est posé, est et doit être insoluble. Dieu étant la cause de l'existence existe lui-même, mais comment pouvons-nous concevoir son existence? A cette question, nous trouvons des réponses de ce genre. « Connaissant l'être sans être, on connaît le Tao ¹ », ou suivant Maimonide, « Dieu existe, mais non de l'existence ». Dieu devient une simple abstraction, comme un point mathématique, il est la cause qui produit ce que nous pouvons connaître, voilà ce que l'on nous en dit lorsqu'on veut le définir en lui-même. Écoutons la formule des néo-platoniciens : « Dieu est conçu comme un principe supérieur à l'intelligence, à l'âme, à tout ce dont il est

1. *Vie de la T. S. Vierge.*

2. Wundt, *Théorie der Materie*, 1875, p. 381. D'après Boscovich, Faraday, Ampère, Fechner et d'autres, l'atome se réduit à un centre de forces.

3. Les Égyptiens avaient une notion complète du Dieu unique. Leur conception se rapproche nettement de celle de nos mystiques. « Les Égyptiens, dit M. Maspéro, adoraient un être unique, parfait, doué d'une intelligence et d'une science certaines, incompréhensible à ce point qu'on ne peut dire en quoi il est incompréhensible. — Toujours égal, toujours immuable dans son immuable perfection, toujours présent au passé comme à l'avenir, il remplit l'univers sans qu'aucun monde puisse donner même une faible idée de son immensité : on le sent partout, on ne le saisit nulle part » (*Études de mythologie égyptienne*, p. 346).

4. Kuan-Yin-Tzé, de Harber, *Journ. asiatique*, 1896, p. 215.

cause. Le bien n'est pas un de ses attributs, c'est sa nature même ; Dieu est le bien, comme le bien est Dieu. Il est le non-être en tant qu'il est supérieur à l'être. Dieu n'est pas l'intelligence, mais la cause de l'intelligence ; il n'est pas l'esprit, mais la cause de l'esprit ; il n'est pas la lumière, mais la cause de la lumière ¹. » Tous les mystiques l'ont dit et répété : Dieu n'a pas d'attributs, il est le mystère. Saint Denis l'aréopagite a écrit : « Nature suprême, intelligence incompréhensible, parole inénarrable, sans raison, sans entendement, sans nom ; elle n'existe pas à la façon des autres existences. Il présentera cette nature supra-substantielle comme surpassant, d'une façon incomparable, tout ce qui est habitude, mouvement, parole, vie ou essence, imagination, conjecture, dénomination, raisonnement, intuition ou substance, tout ce qui est invariable ou fixe, tout ce qui est union, limite, infinité, toutes choses enfin ². »

Dieu est plus complexe, moins défini que le désir de l'être proposé, puisqu'il doit représenter l'idéal si divers vers lequel tendent les êtres et les choses. Et comme le mystique ne sent et ne connaît que par une sorte d'intuition le désir qui n'est pas le sien propre, l'idéal total devient nébuleux et se perd dans les ténèbres. On ne connaît que la route vers Dieu, c'est-à-dire le beau et le bien, que l'on connaît ou pressent en soi et en quelques autres êtres, mais Dieu est infiniment au delà.

Eckhart s'exprime ainsi : « Tout ce que la raison peut concevoir, et tout ce que vers quoi le désir peut aspirer, cela n'est pas Dieu. Là où la raison et le désir cessent, là sont les ténèbres et là brille Dieu ³. » Il est dit dans le *Bagavadam* que « Dieu est sans attributs ni accidents » ; de même, dans les *Upanishads*, « il diffère de tout ce qui est connu et aussi de tout ce qui n'est pas connu ».

L'unité divine est donc sans image ⁴, car dit Herman von Fritslar : « Tout ce qui est conçu en image et en formes, cela est atteint par le temps et l'espace et appartient aux créatures ⁵. »

De même qu'en science notre effort tend sans cesse vers l'élément dernier et vers l'atome absolu, et répond à une loi de l'en-

1. Hermès Trismégiste, trad. Ménard, p. 24. — V. également Vacherot, *Histoire de l'école d'Alexandrie*.

2. *Des noms divins*, pp. 459, 464 et 466.

3. *Op. cit.*, p. 257.

4. Claude de Saint-Martin, *L'homme de désir*, p. 207.

5. Edit. Pfeiffer, p. 26.

tendement qui cherche l'unité plutôt qu'elle ne la trouve, de même ¹, Dieu, en somme, n'est qu'une direction sur laquelle chaque mystique pose des points d'aboutissement, crée des synthèses relatives, qui n'ont de valeur absolue que pour lui seul, puisque cette synthèse est le résultat des aspirations d'une âme et que ce résultat diffère avec la mentalité elle-même. Dieu, en son essence, est un point à l'infini, et par la même, selon Pascal ², insaisissable et incompréhensible, qui ne peut s'exprimer en mots. La kabbale est intéressante sur ce sujet : « Ce premier de la-bas, que personne ne peut méditer, ni connaître parce qu'il est enveloppé dans une pensée cachée et incommensurablement élevé au-dessus de la perception d'une pensée humaine, n'ayant rien à quoi cette pensée puisse s'attacher, n'offrant aucune prise ni pour l'ignorance qui questionne ni, à plus forte raison, pour la connaissance qui affirme, — c'est là le *En-Sof* ³. »

Dieu est l'induction finale du rêve, et l'âme va vers lui « en donnant du cœur à la raison et de l'extase à l'âme », suivant l'heureuse expression d'un contemplatif persan (Farad-Uddin-Attar). C'est ce point à l'infini que le mystique fixe, c'est de lui qu'il veut approcher avec une force de tension très grande au point de négliger toute représentation qui n'est pas Dieu. « Je sentis partir de moi toute autre pensée, la pensée de Dieu seul me resta », dit Véronique Giuliani ⁴. Mais par une conséquence logique, ce point de fixation, quelque vaguement défini qu'il soit, acquiert une intensité représentative extraordinaire ; à ces moments d'extase, Dieu seul vit en lui, l'homme tout entier a renoncé à ses desirs et à sa personnalité. C'est ce qu'Eckhart nous dit : « Pour que l'âme connaisse Dieu, elle doit s'oublier elle-même et elle doit se perdre elle-même, car lorsqu'elle se voit et se connaît elle-même, elle ne voit ni ne reconnaît Dieu ⁵. » Boehme me semble même exprimer plus exactement la chose lorsqu'il dit que « l'âme de l'homme ne peut pas entrer avec ses essences dans la lumière de Dieu, pour s'en emparer, mais il doit pénétrer en lui-même, comme en un autre principe ⁶ ».

1. Hannequin, *Essai sur l'hypothèse des atomes*, p. 205.

2. *Pensées*, I.

3. *Zohar*, I, 28 a.

4. *Œuvres*, I, p. 139.

5. Edil, Pfeiffer, p. 222.

6. *Vom dreifachen Leben*, p. 8.

Car pour tous les mystiques, le Dieu, ou tout au moins le divin, est un élément de leur âme ; Clément d'Alexandrie croit à l'existence d'une semence divine dans l'âme ; sainte Jeanne de Chantal parle de la fine pointe de son esprit qui est une très simple unité¹ ; les mystiques médiévaux allemands disent que l'âme a en elle une étincelle² ; Ruysbroeck parle du vide nu et quiète de son âme³ ; les Hindous en font la personnalité interne. Cette dernière expression présente de l'intérêt : la personnalité, le moi est en somme l'abstraction finale de nos états d'âme, l'acquis du passé qui semble rester immuable et que les spiritualistes, surtout, ont considéré comme tel en en faisant une entité, une essence, l'âme qui est surtout participante de la divinité.

Nous l'avons déjà dit : le monde des sens est un monde de changement ; or, ce que cherche le mystique c'est l'immuable, et il croit le trouver et l'atteindre plus directement en lui-même, en ce qui, dans sa personnalité, paraît ne pas évoluer. « Dieu, comme dit Boehme, est la partie la plus intérieure de l'homme⁴. . . il ne vit pas dans l'extérieur, car l'extérieur est le monde animal de la matière, il vit dans l'intérieur, en soi ; l'être extérieur n'est qu'une figure, une image de Dieu⁵. » Sainte Thérèse n'est pas moins affirmative : « Dieu est ce divin soleil qui est et qui demeure toujours dans le centre de l'âme⁶. » Swedenborg dit de même : « La plupart des hommes emportent avec eux du monde naturel que Dieu est en haut, ne sachant pas que par très haut est signifié l'intime⁷. » Saint François d'Assise trouve le Seigneur dans le plus profond de son cœur⁸. C'est la vie de cet élément central que l'extatique intensifie au maximum. « L'âme veut se trouver en son centre, c'est-à-dire en Dieu », lit-on dans les œuvres de Véronique Giuliani⁹. Eckhart le jeune enseignait que « Dieu s'est réservé dans l'âme un lieu qui jamais encore ne fut touché par les créatures, c'est là que se trouve l'image de Dieu, qui est tellement semblable à Dieu que

1. *Lettres*, éd. E. Barthélemy, p. 3.

2. Herman von Fritslar, *op. cit.*, p. 49.

3. *Livre des XII béquines*, trad. Cuylets, p. 100.

4. *De Incarnat. Verbi*, p. 321.

5. *Vom dreifachem Leben des Menschen*, p. 237.

6. *Le château de l'âme*, p. 259.

7. *La sagesse angélique*, p. 47.

8. *Delle sacre sante istimate di S. Francesco*.

9. *Diario*, t. II, p. 318 et aussi p. 160.

celui qui la connaît, connaît Dieu même ¹ ». Saint Jean de la Croix, le disciple de sainte Thérèse, écrivait, en toutes lettres, que Dieu est le centre de l'âme ². Dieu est bien l'essence de toutes choses, mais l'on ne connaît les choses que par les représentations qu'on en a tandis qu'il semble que l'on connaisse plus directement sa propre personnalité dont Dieu aussi est l'essence. Sans nier que Dieu existe dans les choses, puisqu'un chou donnait l'extase à saint Benoît, le mystique trouve et atteint son Dieu plus aisément et plus directement en sa personnalité que dans les autres êtres.

Lorsque l'homme vit sous un régime de contrainte absolue, il tend à sauvegarder sa personnalité et sa liberté, non dans son ensemble, comme lorsqu'il peut vivre sa spontanéité et agir suivant elle, mais il la reporte tout entière en un élément de son être que le monde hostile ne peut atteindre, en ses désirs idéaux qu'il peut vivre, sans agir. C'est ce que M. Sabatier a dit heureusement en ces termes : « Le côté passif et le côté actif de l'esprit ne sont pas harmoniques. La sensation écrase la volonté. L'activité, l'épanouissement libre du moi, ses velléités de s'étendre et de s'agrandir sont comprimés par le poids de l'univers qui de toutes parts retombe sur lui... Ramené par la sensation douloureuse et l'écho répété de ses efforts, du dehors au dedans, le moi se prend pour objet de sa propre réflexion, il se dédouble et se connaît... N'entrevoions-nous pas ici le rôle divin de la douleur? Sans elle, il ne semble pas que la vie de l'esprit pût surgir de la vie physique ³. » Le mystique trouve Dieu au maximum en lui-même et beaucoup moins dans les choses extérieures. Le ciel est dans les hommes comme l'enseignait Boehme ⁴. Et déjà les Védas l'exposaient : « Ceux qui connaissent Brahman dans l'homme, ceux-là connaissent le plus haut des dieux ⁵. »

Et puisque obéir à ce Dieu intime, est précisément une réaction contre l'arbitraire et l'autoritarisme qui pèse sur la vie de l'homme, quoi d'étonnant que l'on trouve fréquemment chez les mystiques une révolte contre le dogme qui tend à enserrer leur âme en une

1. Preger, t. II, p. 117.

2. *La vie flamme d'amour*, p. 165.

3. *Esquisse d'une philosophie de la religion*, p. 15.

4. *Schütz-schriften*, édit. Schneidder, p. 191.

5. *Atharra-véda*, X, 7, 15.

formule morte, qui restreint leur sentiment et leur Dieu aux conceptions d'autrui et tend à les réduire à une expression rationnelle? L'amour est la seule loi. Saint Bonaventure nous dit que « la charité, si elle est entière, est la plénitude de la loi et du cœur¹ ». Tauler prétend qu'arrivé à l'état de perfection l'homme n'est plus tenu de se soumettre aux lois de l'Église. L'hindou Vasishta conseille à l'ascète d'abandonner toutes les pratiques religieuses, sauf la récitation des Védas... et de ne suivre aucune loi de conduite visible². Nous lisons dans le Zohar que les cérémonies et les prières ont perdu tout sens pour celui qui étudie et médite le Zohar. Comme le dit M. Darmesteter à propos du poète mystique persan Abou-Saïd : « Le culte rapproche de Dieu celui qui en est loin, mais il ne peut qu'en éloigner celui qui en est proche, qui est en lui. — Le derviche est si saint qu'il peut se dispenser de toute piété. » Ne soyons pas étonnés, par suite, que la plupart des réformateurs religieux aient été des mystiques : Çakya Mouni, Lao-Tseu, Zarathustra, saint Paul, Mahomet, Luther, pour ne citer que ceux-là, car, selon les termes de Boehme, « le saint a son Église en lui, dans laquelle il écoute et apprend ». Atteindre son Dieu, c'est atteindre la perfection totale : qu'importent alors les actes et les vertus? Des mystiques chrétiens mêmes nous le disent aussi. Sainte Marie-Madeleine de Pazzi : « L'âme arrivée à un certain degré de perfection ne s'attache plus à produire des actes intérieurs ou extérieurs des vertus, pour les acquérir ou les exercer, excepté des actes d'amour, parce qu'en possédant Dieu, elle possède toutes les vertus et se réjouit en lui seul³. » Là déjà, cependant, le phénomène prend, selon moi, un caractère nettement pathologique, l'être tend à se dégager de tout concret, à vivre une abstraction pure. Son sentiment moral se rétrécit d'une façon marquée, un grand nombre d'êtres en sont exclus et même tous, parfois. C'est une véritable abstraction pure, au point de vue du sentiment. Le bouddhisme surtout a versé dans cette erreur ; « Les Arhats sont, jusqu'à un certain point, au-dessus de la moralité commune. Le sage n'a pas d'attachement, ne fait rien qui soit agréable ou désagréable. Ceux qui sont sages abandonnent leurs enfants. Un homme qui abandonne sa femme pauvre, la mère de

1. *Méditations*, p. 330.

2. Chap. x.

3. *Œuvres*, t. I, p. 51.

son enfant, dans le but de devenir moine, et qui refuse obstinément de prendre soin d'elle et de l'enfant, a grandi dans l'admiration du monde, comme ayant fait quelque chose de très grand¹.

Telle est ce qu'on pourrait appeler la phase inductive de l'amour mystique, la période d'abstraction; comme en science on ramène dans le concret les hypothèses et les principes abstraits auxquels on est arrivé, que ce soit presque *a priori* ou que ce soit après une minutieuse et vaste analyse, de même le contemplatif ramène son Dieu vers les créatures, il essaye de retrouver son Dieu en toutes choses et de les aimer en fonction de lui. Nous nous occuperons de cette seconde phase, plutôt déductive, dans un prochain article.

PAUL HERMANT.

(*A suivre.*)

1. Kern, *Buddhism*, p. 69.

NOS ENQUÊTES

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE L'HISTOIRE

(SUITE ¹)

XI

Je n'osais pas répondre à votre enquête, faute de compétence sur tant de points importants. Je n'avais guère réfléchi qu'aux rapports des Facultés de droit et des lettres, que je jugeais en effet assez mal réglés pour le bien des études historiques ; mais je craignais de m'exagérer l'intérêt de cette question. Aujourd'hui que vos premiers correspondants y insistent unanimement, je vois que je ne m'abusais pas ; et je me sens encouragé à vous livrer, peut-être avec trop de franchise, le résultat de mes réflexions.

Il y a certainement avantage à ce que tous les historiens d'une même Université collaborent effectivement. Les maîtres et les élèves doivent également y trouver leur compte. Une répartition méthodique, dans une organisation commune, d'efforts jusque-là isolés, assure à l'enseignement une unité et une homogénéité rarement atteintes aujourd'hui ; elle supprime surtout les doubles emplois et rend disponibles des forces inutilisées, applicables désormais à des cours nouveaux. — Aussi bien n'y a-t-il pas lieu d'insister, puisque tout le monde paraît d'accord sur le principe. Les Facultés de droit veulent l'entente cordiale, celles des lettres l'exigent. A merveille ! Embrassons-nous donc et que la fête commence !

1. Voyez le tome IX, pages 31, 161 et 309, et tome X, page 172.

Mais la fête ne commence pas. Elle ne commence pas parce que, *in petto*, chacun ne veut embrasser son rival que pour l'étouffer ; chacun n'affirme l'utilité théorique d'une collaboration que pour la réaliser à son profit ; chacun ne crie « Marchons ! » que pour faire marcher ses voisins. Votre enquête nous livre dès maintenant des réflexions bien suggestives. Ainsi un de vos correspondants, économiste de grand talent, après avoir blâmé le particularisme étroit et les « cloisons étanches » qui séparent aujourd'hui nos Facultés, proteste contre l'attribution aux Facultés de droit de l'histoire du droit et des institutions, des faits et des doctrines économiques¹. Seules, paraît-il, les Facultés des lettres ont, en ces matières, des « professeurs spécialistes », et toutes en ont. Un autre, historien distingué de la civilisation espagnole, souligne le désintéressement scientifique dont témoigneraient, dans l'entente projetée, les Facultés des lettres, qui donneraient tout sans rien recevoir : « Presque tout le profit de cette fréquentation intime serait pour les Facultés de droit...². » Nous pourrions d'ailleurs interroger aussi quelques juristes, ils parleraient à peu près de même, mais en renversant les rôles³...

Ainsi se dévoile à nous une plaie profonde, que nous n'apercevions pas d'abord, mais que beaucoup de faits révèlent à la longue. Veut-on sonder jusqu'au fond cette plaie ? Un mien ami fit jadis, à ses dépens et en toute bonne foi, une expérience assez convaincante. Ayant constaté, avec regret, que les agrégés d'histoire du droit négligeaient parfois l'histoire dite « générale », et que les agrégés d'histoire (sans épithète) en usaient de même avec l'histoire du droit, il s'était avisé de proposer une réforme bien modeste : il voulait exiger des premiers une épreuve d'histoire générale, et des seconds une épreuve d'histoire du droit ; il demandait, par suite, qu'on mit dans l'un des jurys un historien des Facultés des lettres, et dans l'autre un historien des Facultés de droit. Or mon ami, ayant eu la simplicité de développer son idée devant quelques historiens, demeura étonné de l'accueil qu'on lui fit : car

1. *Revue de Synthèse historique*, août 1904, p. 165.

2. *Ibid.*, p. 169.

3. Voy. p. ex. Lameire, *Théorie et pratique de la conquête dans l'ancien droit*, Introduction, p. 11, n. 1 : « A l'heure actuelle, beaucoup d'historiens littéraires, et même des plus éminents, demeurent encore à peu près étrangers à toute influence périodique. De toutes les sciences auxiliaires de l'histoire, on n'a oublié que la principale. On ne peut que regretter l'immense déperdition de forces qui est la conséquence de cette situation de fait. »

il ne rencontra jamais d'interlocuteur qui acceptât plus de la moitié de son programme ; et ce n'était jamais la même moitié qu'acceptaient ses interlocuteurs des lettres ou du droit. Par là notre réformateur connut que les temps n'étaient pas encore proches. Quiconque voudra répéter l'expérience le connaîtra comme lui.

Il y a donc, du droit aux lettres, et des lettres au droit, quelques défiances. D'où proviennent-elles ?

Messieurs des lettres reprochent à Messieurs du droit leur esprit « juridique », qui les entraîne à plier tous les faits à leurs formules et à les encadrer dans des systèmes rigides conçus *à priori*, et leur ignorance de l'histoire générale, qui les conduit à isoler le droit du reste de la vie. Ils ont raison. Messieurs du droit reprochent à Messieurs des lettres leur ignorance du mécanisme des institutions, qui les oblige, quand ils en traitent, à rester dans le vague ou à tomber dans l'inexact, leur goût de l'anecdote et leurs préoccupations littéraires, qui les entraînent à rechercher d'abord le trait pittoresque et à se complaire dans les situations exceptionnelles. Ils n'ont pas tort. — Les extrêmes de chaque parti pensent même qu'il y aurait deux méthodes historiques, chaque parti s'estimant, bien entendu, en possession de la bonne.

Comme toujours, la vérité est dans l'opinion intermédiaire. Beaucoup des critiques énoncées plus haut, justes autrefois, ne portent plus ; beaucoup d'entre elles aussi n'ont jamais été justifiées que par des maladresses ou des partis-pris individuels qu'on a eu tort de généraliser. Mais voilà longtemps que les bons esprits ont reconnu qu'il n'y a pas deux méthodes historiques et que peu importe d'où l'on vient à l'histoire, pourvu qu'on marche vers la vérité. Des hommes de l'un et de l'autre bord se sont déjà rencontrés sur la même route. Y a-t-il des différences de méthode essentielles entre M. P. Fournier écrivant son *Histoire du royaume d'Arles et de Vienne* et M. Kleinclausz écrivant son *Empire Carolingien* ? entre M. J. Flach écrivant ses *Origines de l'ancienne France* et M. Luchaire écrivant son *Manuel des institutions françaises* ? entre M. P.-F. Girard écrivant son *Histoire de l'organisation judiciaire des Romains* et M. P. Guiraud écrivant son *Histoire de la propriété foncière en Grèce* ? Cependant MM. Fournier, Flach, Girard, viennent du droit, MM. Luchaire, Guiraud, Kleinclausz, des lettres. A peine si quelques nuances décèlent, à travers la diversité des tempéraments, les différences d'origines, et ces nuances pourront

encore s'atténuer. Les uns et les autres, en conservant leurs disciplines propres, en ont tempéré les excès et comblé les lacunes en s'assimilant les disciplines de leurs émules ; tous y ont gagné.

S'il y a dès maintenant une méthode commune de faire et d'écrire l'histoire, rien ne s'oppose à ce qu'il y ait une organisation commune pour l'enseigner ; et j'entends par là une organisation où se réalise la collaboration souhaitée, non point au profit exclusif de l'un ou de l'autre des intéressés, mais au profit de tous deux, et de la science par surcroît.

Cette organisation soulève trois grosses questions. Je voudrais moins envisager ces questions en elles-mêmes que rechercher ce qu'il y a d'immédiatement applicable dans les solutions qu'on propose de leur donner.

I. On a réclamé bien souvent qu'on fit précéder la licence en droit d'une année préparatoire, sorte de P. G. N. juridique, où l'on initierait les futurs juristes à des méthodes de travail plus personnelles, et où on leur fournirait les éléments de culture générale dont ils ont besoin et qui leur manquent aujourd'hui : histoire (et surtout histoire moderne et contemporaine !) ; histoire de la philosophie et des sciences ; histoire des faits économiques ; sociologie ; encyclopédie et méthodologie du droit, etc. La Faculté des lettres aurait naturellement une grande part dans cette préparation générale. A coup sûr l'idée est féconde ; je suis convaincu que la licence en droit, enfin assise sur des bases plus solides et plus larges, prendrait une valeur éducative nouvelle. — Malheureusement cette réforme, quoique excellente (ou parce qu'excellente ?) n'a aucune chance d'aboutir, car il faudrait augmenter d'une année la durée de la scolarité, et l'opinion commune s'y refuse¹. D'ailleurs, cette même opinion, — à en croire ses interprètes officiels, les membres du Parlement, — se préoccuperait surtout de rendre les études de droit plus *pratiques*, et de transformer les Facultés de droit en écoles professionnelles : il conviendrait, non de développer la culture scientifique, mais de fournir à la pratique les avoués, magistrats, avocats, etc., dont elle a besoin. On a déclaré à la tribune de la Chambre que « dans ce siècle où nous devons être des hommes pratiques, . . . peu importait que nous fussions au courant de la législation enseignée il y a dix ou douze siècles au milieu

1. Voy. P. Hovelin, *Réforme de la Licence en Droit, Rapport*, Lyon, 1904, p. 4-6.

de nations disparues¹... » Un rapporteur du budget de l'Instruction publique a déclaré que, « pour multiplier les hommes d'action » (??), il fallait, « quoi qu'il en pût coûter au cœur de quelques archéologues, ... sacrifier ... le droit romain et l'histoire du droit français² ... » Du moment qu'on méconnaît si ouvertement la valeur des études purement scientifiques, quelles chances pouvons-nous avoir de créer, comme substratum aux enseignements juridiques, une année d'études générales et désintéressées? Que ne proposons-nous plutôt d'employer une année à apprendre par cœur les délais de procédure ou à grossoyer des formules d'actes? Un si beau dessein enthousiasmerait le Parlement.

2. N'y a-t-il pas des moyens d'atténuer, entre le droit et les lettres, les défiances actuelles?

On parle quelquefois de supprimer la dualité d'origine des maîtres qui enseignent l'histoire. Je crois qu'on fait fausse route. Car on n'enseigne pas l'histoire du droit sans une spécialisation très marquée, préparée de longue date. Cela tient au caractère même du droit. Celui-ci n'a pas encore perdu son empreinte religieuse et il a gardé de ses origines quelque chose d'ésotérique. Ce n'est pas notre faute; nous devons bien le prendre tel qu'il est. Il comporte donc une technique difficile et ardue, une langue obscure, des méthodes mystérieuses. Pour apprendre les paroles et les rites, et surtout pour discerner les réalités sociales que cachent les simulacres, il faut se forger sinon un cœur de croyant, du moins un cerveau de théologien: et ce n'est pas trop, pour cela, d'une patiente et douloureuse initiation, qui ne peut guère comprendre moins de six ou sept années d'études austères. A ce prix seulement on peut commencer à voir clair dans le mécanisme des institutions juridiques. Les historiens du droit devront presque nécessairement commencer par là. Les historiens moins spécialisés, qui n'aborderont guère les institutions par leurs côtés techniques, pourront notablement abrégier ces épreuves; l'initiation au premier degré leur suffira.

Mais, si je crois qu'il faut maintenir la dualité d'origine actuelle, je crois aussi qu'il faut assurer plus fortement l'unité des méthodes. On pourrait peut-être exiger des aspirants à l'agrégation d'histoire du droit la licence (ou même le diplôme d'études supé-

1. *Journal officiel, Chambre, C. r. des séances*, 26 nov. 1903, p. 2924.

2. *Journal officiel, Chambre, Annexes*, S. O., 1903, p. 1597.

riennes) d'histoire, — et des aspirants à l'agrégation d'histoire (sans épithète) la licence en droit (ou même un diplôme d'études supérieures d'histoire juridique qu'on organiserait aisément). On pourrait aussi reprendre la proposition qu'un mien ami avait imaginée et que j'ai indiquée tout à l'heure. Je crois que, si on en venait là, tous les historiens auraient une préparation commune si large, et se connaîtraient si bien, que tout sujet de défiance réciproque aurait disparu.

3. Reste une question capitale. Comment assurer *dès maintenant* la collaboration efficace de tous les historiens d'une même Université? Il faut pour cela autre chose que des vœux platoniques. On a plusieurs fois parlé de créer des *Instituts d'histoire*, et l'on entend par là des laboratoires autonomes ayant leur matériel d'études à eux (salles de conférences, bibliothèques, collections, etc.), et affirmant, par leur existence même et par l'orientation commune des enseignements qui y sont donnés, l'unité des disciplines historiques. — Et ce serait évidemment très bien. Mais, dans beaucoup d'Universités, les considérations budgétaires empêcheront d'ici longtemps de donner suite à de si beaux projets. Faudra-t-il attendre éternellement les libéralités d'improbables Carnegies?

Je crois possible d'arriver dès à présent à un résultat appréciable. Aujourd'hui la Faculté de lettres se pique d'ignorer ce que fait la Faculté de droit, et la Faculté de droit ne veut pas savoir ce que fait la Faculté des lettres. On enlèverait tout prétexte à cette ignorance réciproque si l'on provoquait une fois par an, et dans chaque Université, une réunion de tous les historiens, en vue d'arrêter les sujets des cours et conférences et de rédiger une affiche commune. Réforme insignifiante, dira-t-on. Quelques exemples montreront qu'elle aurait quelques avantages, outre celui de la simplicité. Je les emprunte aux programmes de l'Université de Lyon, que je connais mieux; mais on en trouverait partout d'analogues.

Mon collègue et ami M. Fabia est chargé, à la Faculté des lettres de Lyon, d'un cours complémentaire d'*épigraphie latine*. Je suis chargé, à la Faculté de droit, d'un cours complémentaire d'*épigraphie juridique*¹, qui, par le caractère même du public à qui il

1. Toutes réserves étant faites d'ailleurs sur le titre de ce cours. Car existe-t-il une épigraphie « juridique » plus qu'une épigraphie « militaire », « politique », etc. ?

s'adresse, ne peut guère porter que sur des textes épigraphiques latins. Voilà donc un double emploi possible : rien n'empêche, au moins théoriquement, que, le même jour, à la même heure, dans deux salles d'un même bâtiment, nous expliquions, M. Fabia et moi, la même inscription : car il n'y a guère d'inscriptions qui soient si exclusivement juridiques, ou qui le soient si peu, qu'on doive nécessairement les étudier dans une aile plutôt que dans une autre de notre palais universitaire. — Mais tout peut tourner à l'avantage commun si l'on s'entend pour choisir des sujets différents et qui se complètent : dès lors les étudiants des deux Facultés peuvent suivre les deux cours, pour peu qu'on les y encourage ; les deux auditorios sont plus compacts, les auditeurs plus complètement instruits. Une pareille entente doit s'imposer.

Autres exemples : Les programmes de la licence et de l'agrégation d'histoire comprennent presque toujours une ou plusieurs questions d'histoire des institutions. Dans le programme de l'agrégation d'histoire de 1905, je trouve cette question : *Les institutions de la France de 1815 à 1875*. Dans le programme de la Faculté des lettres de Lyon, pour la licence, je trouve ces autres questions : *Le gouvernement et l'administration sous Louis XV ; La colonisation française sous l'ancien régime*. Ne pourrait-on s'arranger entre historiens des deux Facultés pour se partager la tâche ? Je concevais très bien que le professeur d'histoire moderne ne traitât qu'une partie des institutions de Louis XV, et renvoyât, après entente, pour le surplus, soit au cours général d'histoire du droit, soit aux cours spéciaux d'histoire du droit public ou d'histoire du droit privé ; — je concevais très bien que le professeur d'économie et législation coloniales renvoyât ses auditeurs aux développements fournis par le professeur d'histoire moderne sur la colonisation sous l'ancien régime. En un mot, je concevais qu'on organisât effectivement la division du travail, source et produit de la solidarité. Une affiche commune constituerait comme le symbole, s'il en était besoin, de cette solidarité. Tout cela est simple, peu coûteux ; il suffit d'un minimum de bonne volonté pour tenter l'expérience.

Est-ce trop demander aux historiens ? L'avenir nous l'apprendra.

P. HUVELIN.

REVUES CRITIQUES

LA CONCEPTION SOCIALE DU GÉNIE

A PROPOS DE DEUX RÉCENTS OUVRAGES ¹

I

La question du génie et de la génialité peut être abordée de plusieurs côtés et étudiée à plusieurs points de vue, et on sait toute la riche littérature à laquelle elle a donné naissance et les travaux de plus en plus nombreux qu'elle continue de susciter.

La classification de tous ces travaux proposée par M. Nazzari nous paraît assez exacte. Il les divise notamment en cinq grandes catégories selon qu'ils appliquent à l'étude du génie le point de vue anthropologique (Lombroso, Richet, Patrizi, Roncaroni, Antonini, Nisbet, Gallerani, Möbius, Flechsig) ou le point de vue philosophico-littéraire (Bovio, Padovan, Carlyle, Emerson, Jean-Paul), ou le point de vue sociologique (Spencer, Nordau, Taine), ou le point de vue sociologico-psychologique (Baldwin, Meyer, Joly) ou enfin le point de vue sociologico-pédagogique (Helvétius, Hirsch, Baldwin).

Nous sommes encore d'accord avec M. Nazzari pour reconnaître qu'aucun de ces points de vue n'épuise à lui tout seul tout le pro-

1. *Le moderne teorico del genio*, par M. E. Nazzari, Roma, 1904, Tipografia cooperativa romana, in-18, viii + 72 + 170 pp. — *Les suggesteurs et la foule*, par M. P. Rossi, trad. franç. de A. Gondart, Paris, A. Michalon, éditeur, 1904, in-18, xii + 222 pp.

blème du génie, que chacun d'eux n'en considère qu'un des aspects et que certains d'entre eux découlent d'une idée préconçue : de la conception matérialiste chez les représentants de l'école lombrosienne, de la conception spiritualiste comportant la croyance à la mission divine des hommes de génie, à leur liberté et indépendance complète vis à-vis les conditions organiques et sociales, chez des théoriciens tels que Carlyle, Mazzini, Gioberti, de la conception éthico-idéaliste selon laquelle l'homme de génie ne doit pas seulement être grand dans la sphère de son activité propre, mais encore dans n'importe quelle autre sphère, et avant tout dans le domaine moral (Bovio, Padovan, Carlyle, Meyer, Joly).

Après avoir fait la critique de chacun des points de vue que nous venons d'énumérer et des idées préconçues qui servent de base à la plupart d'entre eux, M. Nazzari trouve que tout ce qui a été dit jusqu'ici sur le génie se réduit, abstraction faite des nuances, à deux affirmations diamétralement opposées : celle de la dépendance étroite, pour ainsi dire mécanique, du génie et des manifestations géniales par rapport aux conditions organiques ou sociales, celle de la spontanéité du génie, de sa liberté et de son indépendance quasi-absolues. Donc, mécanisme d'après les uns, miracle d'après les autres. Chacune de ces affirmations lui paraît à juste titre comme foncièrement erronée, et toute la première partie de son ouvrage est consacrée à la réfutation du matérialisme lombrosien, à l'aide d'une analyse aussi fine qu'ingénieuse du cas Leopardi dans lequel les lombrosiens prétendent voir une des plus belles confirmations de leurs théories sur les rapports entre la dégénérescence physiologique et psychique d'un côté et le génie d'un autre côté.

La vérité ne peut être qu'entre ces deux affirmations extrêmes. La génialité comprend un ensemble de manifestations psychiques, et la science moderne se refuse à voir dans une manifestation psychique, de quelque nature qu'elle soit, aussi bien un miracle, un hasard, un accident qu'un simple effet de causes purement matérielles, physiques. Nous devons donc admettre que le génie comporte un certain degré de spontanéité, laquelle consiste par conséquent non dans l'indépendance vis-à-vis des conditions organiques et sociales, mais dans la façon dont il utilise ces conditions, l'originalité du génie résultant d'une synthèse particulière, exceptionnelle, anormale (sans donner au mot anormal le sens

de morbide qu'affectent ces conditions dans leur influence sur ce que nous appelons l'homme de génie.

Mais pouvons-nous étudier le génie, compris de la façon que nous venons d'indiquer, par des procédés purement objectifs ? Nous savons ce que renferme de parti pris et d'idées préconçues le procédé en apparence le plus objectif qui ait été appliqué jusqu'ici à cette étude, le procédé de l'école de Lombroso. Pouvons-nous espérer qu'en faisant abstraction de toutes les exagérations de cette école et en appliquant au problème qui nous intéresse le procédé d'investigation et d'analyse psychologique, nous arriverons à des résultats d'une plus grande valeur objective ? M. Nazzari paraît enclin à le croire, et il entreprend même un essai de ce genre. Mais dire que le génie constitue « l'affirmation la plus décisive de l'individualité, c'est-à-dire du principe de la variation, de la spontanéité, de la liberté, de l'autonomie », par opposition « au principe de l'hérédité, de la stabilité, de la nécessité, du déterminisme », n'est-ce pas opérer une pétition de principe, affirmer simplement que le génie est le génie, et cela avec les apparences d'une argumentation scientifique, d'autant plus sujette à caution qu'elle est basée elle-même sur une hypothèse qui est loin d'être démontrée et vérifiée, celle de la non-transmissibilité des caractères acquis ?

« Le génie, dit M. Nazzari, est constitué par des manifestations individuelles des activités psychiques supérieures se révélant dans des œuvres que tout le monde reconnaît comme exceptionnelles et ayant atteint un idéal de perfection inaccessible même à des esprits d'élite doués d'aptitudes non communes. » Après avoir reproché à tant d'autres théories d'insister trop sur les manifestations extérieures du génie et de ne pas chercher assez ce qu'est le génie en lui-même, notre auteur en arrive ainsi à déclarer, d'une façon implicite tout au moins, que le génie est inséparable des œuvres dans lesquelles il se manifeste, des actes par lesquels il s'affirme. Il a beau maintenir sa façon de voir concernant le caractère *individuel* des activités psychiques supérieures du génie : dès l'instant que nous ne pouvons nous faire une idée complète du génie qu'en tenant compte de ses œuvres et de ses actes, nous avons le droit de nous demander quelle est la nature de ces œuvres et de ces actes, s'ils portent eux aussi un caractère purement individuel ou bien si tout en les étudiant et en analysant nous sommes encore

autorisés à les juger et à les apprécier, non seulement du point de vue de celui qui les a accomplis, mais encore de notre point de vue à nous, autrement dit du point de vue de leur valeur en général.

Si nous ne devons voir dans le génie que « les manifestations *individuelles* des activités psychiques supérieures », notre attitude par rapport au génie serait celle de l'admiration, à laquelle viendrait se mêler un peu d'envie, parce que le génie a réussi à atteindre dans ses œuvres « un idéal de perfection inaccessible même à des esprits d'élite doués d'aptitudes non communes ». Eh bien, si nous consultons l'opinion commune à ce sujet et que nous analysons l'attitude commune à l'égard du génie, nous nous apercevons sans peine que cette attitude n'est pas seulement celle de la simple admiration mêlée d'envie. Elle est encore celle de l'approbation, les œuvres du génie n'étant pas seulement caractérisées par ce fait qu'elles sont, dans leur perfection, inaccessibles au commun des mortels, mais encore et avant tout par celui qu'elle réalisent une idée d'une portée générale, en rapport avec des besoins communs et des aspirations communes, et le génie paraît d'autant plus grand que ses activités psychiques supérieures se confondent davantage avec la psyché commune, se manifestent dans une direction plus conforme à ce qu'on pourrait appeler les tendances communes et générales. La première condition du génie, c'est d'être compris, reconnu et apprécié comme tel. Les génies incompris ne revêtent la qualité de génie qu'à leurs propres yeux ou dans l'opinion d'un petit cénacle, d'un cercle étroit et isolé. Le génie proprement dit n'existe que par ses œuvres, et la caractéristique de ces œuvres est constituée précisément par leur portée générale, universelle.

Nous voilà amenés à la conception sociale et téléologique du génie. Contrairement à M. Nazzari qui croit que nous devons exclure toute préoccupation morale de l'étude du génie, nous considérons que les œuvres du génie doivent être jugées avant tout du point de vue de la *qualité*. Un génie doit être nécessairement un *bon* génie, ce qui ne veut pas dire que nous refusions le titre de génie à des hommes tels que Napoléon ou Bismarck dont l'œuvre a été en grande partie, soit pour leur propre pays, soit pour des pays autres que le leur, une œuvre de destruction. En disant que le génie doit être nécessairement bon, nous

entendons dire seulement que même dans ses œuvres de destruction il se trouve en conformité avec l'opinion générale, avec les tendances communes de tel ou tel milieu social.

Ce n'est donc pas tant en lui-même que nous devons étudier le génie, ce n'est pas en vertu et au nom de telles ou telles théories biologiques, anthropologiques ou psychologiques que nous devons en attribuer le titre à telle ou telle autre personnalité, mais nous devons nous attacher à suivre l'opinion commune et ne reconnaître la qualité de génie qu'à ceux qu'elle a consacrés comme tels, car, encore une fois, le génie n'a d'existence réelle que dans la mesure où la foule se reconnaît en lui, que dans la mesure où son œuvre résume les tendances et les aspirations communes.

Le génie est donc avant tout un phénomène social. Mais ici une question se présente : le caractère social du génie doit-il être compris dans le sens d'une dépendance pour ainsi dire mécanique du génie par rapport au milieu social, ou bien dans celui d'une spontanéité, d'une autonomie du génie par rapport à ce même milieu, le génie étant considéré comme un véritable créateur de conditions sociales nouvelles? Or, cette question ne se pose pas seulement en ce qui concerne le génie, elle n'est qu'un cas particulier d'un problème plus vaste, celui des rapports entre le milieu social et l'individu en général. Et la réponse qu'on donnera à cette dernière question s'appliquera également et de tous points au génie qui, loin de présenter une *déviaton spontanée* du type humain ordinaire, c'est-à-dire une différence presque qualitative, n'en diffère que de degré. C'est là pour le génie la condition indispensable, à défaut de laquelle il resterait à jamais incompris de la foule à laquelle manquerait le moyen de déchiffrer le sens de ses œuvres, d'en apprécier la portée.

II

Ce que nous venons de dire suffit à rendre compte des raisons de l'influence que le génie exerce sur la foule et de la façon dont il s'impose à la reconnaissance universelle. La foule salue le génie, parce qu'elle se reconnaît en lui, parce qu'il incarne ses tendances et ses aspirations et qu'il donne une expression consciente à ce qui n'existe encore, chez la plupart des contemporains, qu'à l'état

de sentiment vague. Autrement dit, il entre dans la définition même du génie d'être reconnu, compris tôt ou tard ; c'est là le principal, sinon le seul critérium de la génialité, et on aura beau nous démontrer que telle personnalité présente tous les caractères biologiques, anthropologiques ou psychologiques du génie, nous avons le droit de lui refuser cette qualité, toutes les fois que la personnalité en question se trouve en désaccord avec la foule, et reste ce qu'on appelle un génie incompris.

La conception sociale du génie nous fournit ainsi une explication qui n'a rien de mystérieux des rapports entre le génie et la foule, explication qui suppose d'un côté comme de l'autre l'action de facteurs normaux.

Tout autre est l'explication proposée par M. Rossi. Pour lui, le génie est un *meneur*, et son action sur la foule est celle d'un *suggesteur*. La conception de M. Rossi présente une tentative de conciliation ou plutôt de fusion, en vue de l'explication des rapports entre le génie et la foule, du point de vue lombrosien et du point de vue sociologique. Il existe pour lui une communion, une interaction constante entre le meneur et la foule, mais cette communion, cette interaction sont de nature morbide, pathologique, le suggesteur étant une personnalité psychique profondément malade, la foule étant composée d'individus instables, ne vivant que d'une vie émotionnelle, le plus souvent déprimée par la misère et les privations, comprenant un grand nombre de femmes et d'enfants, c'est-à-dire de sujets éminemment hypnotisables.

On voit tout de suite, d'après cette brève description, de quels meneurs et de quelles foules il s'agit. Il ne s'agit pas encore de génie proprement dit, ni de foule comprise au sens d'une collectivité, d'un groupe social, mais de meneurs au sens propre, légal du mot, et de foules en proie au délire, de foules d'émeutes populaires, dépourvues de toute notion sociale, aveugles dans leurs actions, se prêtant à toutes les besognes lorsqu'on sait les manier habilement. Ce ne sont pas ces foules-là qui réalisent des progrès sociaux, car on ne les met en action qu'en faisant appel à leurs instincts les plus enracinés, à leurs tendances les plus ataviques. Et c'est ce que font généralement les meneurs de ces foules, et s'il n'est pas toujours vrai que les rapports entre les uns et les autres soient dus à un courant de suggestion réciproque, puisque rien n'est plus facile aux hommes, surtout lorsqu'ils s'y sentent encouragés, que

de dépouiller les caractères qu'ils ont acquis au cours de la civilisation, pour manifester leurs caractères les plus primitifs qui sont les plus stables, il n'en reste pas moins qu'à notre point de vue un tel phénomène présente quelque chose de morbide, de pathologique.

Jusqu'à là M. Rossi peut avoir raison. Toutes les fois que nous nous trouvons en présence d'un « meneur immédiat » qui fait appel à ce que nous avons appelé les instincts primitifs, les tendances ataviques de la foule, que ce meneur soit un moine fanatique ou un acteur ou un orateur, et qu'il y réussisse, nous pourrions dire qu'il s'agit d'un phénomène pathologique et qu'il n'existe aucune différence ni de degré, ni de nature entre la foule et le meneur, car celui-ci réussira d'autant plus qu'il aura su dépouiller lui-même plus complètement les caractères acquis au cours de la civilisation, à devenir plus « foule ».

Mais déjà tous les orateurs et tous les acteurs ne font pas appel à la « bête humaine ». Tels orateurs qui, au lieu de prêcher à la foule affamée l'émeute, le pillage et l'incendie, développent devant elle une conception sociale rationnelle, basée sur un véritable idéal social qu'il s'agit de réaliser par un effort patient et continu, réussissent de nos jours plus souvent que les plus fougueux démagogues d'autrefois : y a-t-il encore là un phénomène pathologique? Peut-on encore parler dans ces cas de suggestion? Peut-on encore dire de l'orateur qu'il est une « personnalité psychique profondément malade » et de la foule qui se laisse convaincre qu'elle est composée d'individus « éminemment instables » n'ayant aucun sens de leur propre personnalité? On peut en dire autant de l'acteur dramatique, en tant que celui-ci cherche moins à s'oublier dans les personnages qu'il incarne et à transporter son public dans un milieu artificiel, qu'à faire saisir par son jeu les rapports qui existent entre l'œuvre d'art qu'il représente et la réalité et à provoquer dans son public une émotion esthétique, au lieu d'agir sur ses nerfs; il est vrai que ceci dépend autant de l'œuvre représentée que du degré de culture de l'acteur, et c'est pourquoi un artiste vraiment cultivé s'abaissera rarement jusqu'à jouer des œuvres dépourvues de toute valeur esthétique.

Mais où M. Rossi abuse de l'analogie, c'est lorsqu'il applique l'épithète de *suggesteurs* à ce qu'il appelle les « meneurs médiats » qui sont les hommes de génie proprement dits. Déjà nous avons

vu que le mot suggesteur s'applique à peine aux meneurs immédiats, car on ne suggère à quelqu'un que des idées qu'il n'a pas et des actes qu'il n'aurait pas accomplis de son propre gré et de sa propre initiative ; or les meneurs immédiats ne révèlent à la foule à laquelle ils s'adressent rien de nouveau, puisqu'ils ne peuvent précisément agir sur cette foule qu'en devenant « foule » eux-mêmes. Mais nous avons reconnu dans cette action quelque chose de morbide, du fait même de l'appel adressé aux caractères primitifs de la foule.

Dans l'action du génie cet élément pathologique manque, car la fonction du génie est de réaliser des combinaisons nouvelles et supérieures dans tous les domaines dans lesquels s'exerce son activité, et sans aller jusqu'à dire avec M. Rossi (par une contradiction que nous ne nous expliquons pas) que le génie, ou le meneur médiateur ou, comme il l'appelle encore, le meneur par contraste (les meneurs immédiats étant des meneurs par similitude)¹, sans aller jusqu'à dire avec notre auteur que le génie « loin de dominer la foule en est dominé lui-même », nous ne pouvons que répéter ici ce que nous avons dit plus haut : que le véritable génie n'a pas besoin de s'imposer, ni par la suggestion ni autrement, qu'il est reconnu par la foule parce que la foule se reconnaît en lui, et que les génies incompris ne sont pas des génies.

D^r S. JANKELEVITCH.

1. Nous n'avons pas bien compris le sens que l'auteur attache, en parlant de meneurs, aux mots de contraste et de similitude. Il en est de même de beaucoup d'autres passages de ce livre où les obscurités dues probablement à la traduction très défectueuse de l'ouvrage abondent.

L' « HISTOIRE DE FRANCE » DE ERNEST LAVISSE

TOMES V ET VI¹

Les deux nouveaux tomes dont s'est enrichie l'*Histoire de France* dirigée par M. Ernest Lavis­se ont mis un peu plus de deux ans à paraître et sont dus à MM. Lemonnier et Mariéjol². Ni l'un ni l'autre de ces deux historiens ne sont à proprement parler des spécialistes du xvi^e siècle : le premier s'est surtout, — sinon exclusivement, — occupé d'Histoire de l'art, le second est plutôt connu comme hispanisant. A vrai dire, il eût été difficile de trouver parmi les historiens français quelqu'un qui ait étudié à fond et comme fait le tour d'une période aussi vaste que celle qui avait été assignée à chacun des deux auteurs. Et l'on peut ajouter qu'en l'espèce la spécialité eût été peut-être un écueil, à tout le moins une gêne : il eût été plus malaisé de proportionner exactement les parties et s'il est une critique que l'on puisse adresser à M. Lemonnier, c'est précisément qu'il a donné à l'Histoire de l'art une place un peu excessive et qu'ayant beaucoup à dire, il a trop tassé sa matière : aussi les grandes lignes, les faits dominants, les noms essentiels, les œuvres capitales ne ressortent pas avec le relief, avec la netteté précise qui caractérisent l'exposé des événements politiques ou de l'évolution sociale. Par là même se trouve détruite l'objection qu'on pourrait tirer de l'inutilisation de l'inédit. Dans l'état actuel des études sur le xvi^e siècle, l'inventaire de l'inédit est encore loin d'être achevé. Il faudra bien encore une

1. H. Lemonnier, tome V, I, 1903, 394 p. ; II, 1904, 380 p. — J.-H. Mariéjol, tome VI, I, 1904, 429 p. ; II, 1905, 493 p.

2. Pour les volumes précédents, voir *Revue de Synthèse historique*, tome VII, p. 40-53.

génération de chercheurs pour dresser, pour ainsi parler, la carte de ce que nous pouvons savoir et de ce que nous devons nous résoudre à ignorer et pour établir, avec le dépouillement complet, la connaissance exacte, parfaite que nous pourrons acquérir de cette époque. Se préoccuper de l'inédit pour cette période, c'était se condamner à ne pas aboutir et l'utiliser pour certains points particuliers et par exception, c'était risquer de détruire, au profit d'une solidité problématique, l'équilibre et comme l'homogénéité de l'ensemble. Mieux valait donc, puisqu'aussi bien c'était la seule solution pratique, s'en tenir aux documents publiés et aux ouvrages dits de seconde main et se borner à faire comme un arrêté de situation à telle date de nos connaissances, un bilan des résultats acquis et des *desiderata* de la science, une synthèse actuelle et provisoire capable de guider dans les recherches ultérieures. C'est ce qu'ont fort bien compris les deux auteurs et ce que, chacun à sa manière et selon sa méthode personnelle, ils ont fait.

I

M. Lemonnier a distribué sa matière par grandes masses, en onze livres, séparant nettement l'histoire politique de l'histoire sociale, intellectuelle ou religieuse. Les deux premiers livres sont consacrés aux guerres d'Italie de 1492 à 1518 et à l'état intérieur de la France (gouvernement, civilisation, etc.) pendant la même période. L'Histoire intérieure du règne de François I^{er}, gouvernement, évolution sociale, intellectuelle, religieuse, occupe les quatre livres suivants (III-VI). Avec les livres VII et VIII, nous revenons à l'histoire politique : la lutte entre François I^{er} et Charles-Quint (1519-1547) et la politique d'Henri II. Les trois derniers livres (IX à XI) traitent du calvinisme français de 1547 à 1559, de la formation de l'esprit classique en France, des hommes et des œuvres non seulement durant le règne d'Henri II, mais encore jusque vers la fin du xvi^e siècle. Comme on le voit la construction de l'œuvre de M. Lemonnier est d'une belle simplicité et les deux demi-tomes ont une structure exactement correspondante : au récit d'histoire politique fait suite et répond le tableau d'histoire de la civilisation.

Et tout d'abord on ne peut manquer d'être frappé de la place relativement restreinte réservée à l'exposé des événements militaires et diplomatiques : environ cent trente pages aux guerres d'Italie, un peu plus à la lutte contre la maison d'Autriche, soit, au total, un peu plus du tiers de l'ensemble. Et ce n'est pas un mince mérite que d'avoir su rassembler entre de si étroites limites et placer à leur plan et dans leur juste relief, presque toujours, les faits essentiels, les événements caractéristiques, tout en demeurant clair et vivant. La description un peu détaillée de quelques opérations militaires¹ suffit pour montrer les principes de la tactique, et le rôle comparé des différentes armes dans l'issue des combats : la prépondérance encore marquée de la gendarmerie, l'importance croissante de l'infanterie et l'efficacité encore médiocre de l'artillerie. On doit féliciter M. Lemonnier de nous avoir fait grâce du récit fastidieux de ces opérations, toujours les mêmes, qui pendant plus d'un demi-siècle, se répétèrent aux champs de bataille d'Italie ou des Flandres. Presque d'elles toutes, on peut dire ce qu'il remarque de celles dont le Piémont fut le théâtre sous François I^{er} et Henri II : « Elles ne sont à étudier que pour la connaissance des habitudes militaires du temps, de l'esprit des chefs et des soldats, de la manière de combattre ; on n'a guère là que la sensation d'une guerre stérile en résultats, purement professionnelle, pourrait-on dire² ». Beaucoup d'héroïsme individuel, de prouesses plus ou moins chevaleresques, mais généralement aucun plan, aucune vue stratégique originale. Si l'on excepte Gaston de Foix, dont le génie militaire éclata dans le brusque éclair de Ravenne, et le duc François de Guise dont la défense de Metz révéla la ténacité et la prise de Calais, la décision et le coup d'œil, ce ne sont pas en somme de bien brillants chefs que les Lautrec, les Bonivet et même les Montmorency. Cependant il semble que M. Lemonnier se soit montré un peu dur pour eux et injuste, car s'ils se firent battre, ou si, vainqueurs, ils profitèrent mal de leurs victoires, la faute en revient peut-être moins à leur incapacité qu'à la faiblesse des effectifs dont ils disposaient, au manque d'homogénéité ou de discipline des troupes qu'ils commandaient, surtout, — et ce sont là, semble-t-il, les causes

1. Ravenne (I, p. 101-104), Marignan (I, p. 122-124) ; Pavie (II, p. 33-37), Metz (II, p. 131-134).

2. Tome V, II, p. 411. note.

essentielles, — à l'incohérence des ordres reçus, au manque ou à l'insuffisance des subsides envoyés. Les campagnes de Lautrec en Italie, surtout celle de 1527-1528, contre le royaume de Naples, en fournissent des exemples décisifs.

Même netteté, même précision, même sévérité aussi dans l'exposé des négociations diplomatiques. M. Lemonnier a su donner l'impression, dont tous ceux qui ont pratiqué le xvi^e siècle n'ont pas pu ne pas être frappés, l'impression de rabâchage, de piétinement sur place, et, à de certains moments, comme de paralysie de la diplomatie à cette époque. Les mêmes combinaisons reviennent à satiété, proposées sans sincérité, débattues avec une pédantesque lenteur et condamnées toujours au même avortement. La lenteur des communications, les hésitations des ambassadeurs condamnés à faire acte d'initiative, mais craignant de déplaire s'ils osent, les intrigues de cour ou les caprices du souverain, l'absence le plus souvent d'une direction générale ferme et suivie, la survivance des formules médiévales ou des fantômes du passé, toutes ces causes contribuent à mêler en un écheveau presque inextricable les fils d'une diplomatie pour la connaissance de laquelle les documents nous font parfois presque complètement défaut. L'œuvre diplomatique est une œuvre de circonstance, s'accomplissant presque au jour le jour, résultant de passions individuelles et de situations instables, éphémères. Les grands mots d'arbitrage, d'équilibre européen, de monarchie universelle, les théories sont postérieures : les contemporains ont eu peut-être quelque intuition de cela : il est douteux qu'ils aient eu clairement les intentions qu'on leur prête et qu'ils aient vu si haut et si loin. « La force des choses a plus fait que la volonté des hommes », et parfois les résultats sont tellement en disproportion avec les efforts dépensés, ce qu'on obtient est si contraire à ce que l'on cherchait, qu'on dirait presque une gageure. Le seul bénéfice net des guerres d'Italie est la reprise de Calais et l'occupation des trois évêchés, Metz, Toul et Verdun ¹.

Mais cela n'est pas une particularité propre au xvi^e siècle : le plus souvent il en est ainsi en histoire diplomatique. Les plans nettement tracés, les systèmes de politique liés sont toujours dressés après coup, dans les histoires. L'essentiel est de tirer parti des

1. II, p. 179-182.

circonstances, de savoir se retourner en face des combinaisons que suggère la réalité. M. Lemonnier rend hommage au mérite des agents diplomatiques des rois de France : mais il exagère sûrement sinon la légèreté, du moins le manque d'esprit de suite de François I^{er}, — il semble bien que parfois c'était de sa part une politique et d'ailleurs on ne voit pas trop quels avantages plus considérables Charles-Quint a retirés de dispositions d'esprit contraires : — et surtout il aurait fallu en conclusion donner une mention spéciale à Louise de Savoie, car en somme c'est elle qui a conduit jusqu'en 1531 presque toute la politique de son fils, qui a réduit Charles-Quint à souscrire, malgré ses victoires militaires, aux conditions de la France à Cambrai, et tout bien examiné, c'est peut-être elle le seul véritable homme d'État de ce premier tiers du xvi^e siècle. C'est du reste une tendance habituelle chez l'auteur de restreindre la part des grands, des chefs ; les rois ont été médiocres, les ministres insuffisants, les conducteurs d'armées incapables. « En réalité le royaume s'est soutenu et il a grandi à cette époque par la classe moyenne, etc. ¹ » Le passage est éloquent, l'idée est juste, mais ici encore d'une portée plus générale, valable pour d'autres temps que le xvi^e siècle, car presque toujours la nation a valu mieux que son gouvernement.

C'est cette part de la nation que M. Lemonnier met en lumière dans les livres consacrés au gouvernement de Charles VIII, Louis XII et François I^{er}, et à l'histoire sociale, intellectuelle, religieuse. D'une façon générale, ce que l'auteur a parfaitement vu et ce qu'il n'a pas négligé une occasion de rappeler, ne serait-ce que d'un mot, c'est, ici comme dans l'histoire politique, la longue persistance, la survivance tenace de l'esprit, des traditions, des formes de sensibilité et d'imagination du passé. Il n'y a pas eu rupture entre ces deux périodes qu'on a coutume d'étiqueter Moyen Âge, Temps modernes : on est passé, sans grande secousse, presque insensiblement, de l'une à l'autre et le titre même donné à trois livres du premier demi-tome : évolution sociale, évolution intellectuelle, évolution religieuse est un indice caractéristique de l'esprit dans lequel ils ont été rédigés.

Les chapitres rangés sous la rubrique évolution sociale paraîtront peut être un peu maigres, mais la « littérature » du sujet est encore

1. II, p. 181.

si mince, qu'il ne faut pas s'en étonner et qu'il faut plutôt louer M. Lemonnier d'avoir su, avec de si faibles moyens, esquisser de manière précise et surtout concrète les grandes lignes de la structure de la société et le mouvement interne qui la modifiait peu à peu : constitution d'une aristocratie à la place de la féodalité laïque et ecclésiastique, extension du fonctionnarisme par la multiplication des offices et leur importance chaque jour plus grande, progrès surtout de la bourgeoisie dont la situation matérielle s'améliore sans que son rôle politique croisse en proportion, absence enfin de barrières rigides entre ces classes sociales qui sont en formation et se pénètrent encore par une sorte de flux et de reflux que les travaux sur la question permettent seulement d'entrevoir.

De même les chapitres relatifs à l'histoire religieuse font le plus grand honneur à l'auteur : on y goûtera une impartialité précise, un peu sèche, qui n'exclut pas l'intelligence et comme la sensation des passions du temps ; et les grandes divisions dans le développement de la Réforme¹, les différences entre ce qu'on pourrait appeler la Réforme évangélique ou pacifique, la Réforme militante, enfin la Réforme calviniste ou la Réforme organisée, la nature du rôle de Calvin, tout cela est marqué d'un trait net, profond, dans un récit de trame très serrée et d'un dessin durable.

Dans l'exposé de l'évolution intellectuelle, artistique et littéraire, M. Lemonnier se trouvait sur le terrain habituel et préféré de ses études. Rien d'étonnant à ce qu'il se soit un peu complu à traiter cette partie de son sujet et qu'il ait malaisément pu la proportionner au reste de l'ouvrage. D'ailleurs cette impression de disproportion vient moins de ce qu'on trouve dans les chapitres consacrés aux débuts de la Renaissance française, à l'érudition et à la littérature, aux beaux-arts durant le règne de François I^{er}, à la formation de l'esprit classique, à l'étude des hommes et des œuvres jusque vers 1593, que de ce qui y manque. Il faut songer que c'est l'histoire intellectuelle de tout un siècle, et d'un siècle fort chargé, que M. Lemonnier avait à retracer. Il a dit l'essentiel, c'est certain, mais il

1. J'aurais seulement des réserves à faire sur la portée du supplice de Berquin et la valeur de la date de 1529 comme point de démarcation entre la « Réforme pacifique » et la « Réforme militante ». Je persiste à croire que c'est plutôt à l'année 1534 ou 1535 et à l'affaire des Placards qu'il faut s'arrêter (I, p. 339).

semble qu'il ait eu peur de trop dire. Le développement est comme décharné, réduit à la sécheresse d'un précis, et brusquement tourne court¹. Peut-être cette fin du second demi-tome a-t-elle été composée avec un peu de hâte. Si l'on y retrouve les qualités de précision, de netteté et le style nerveux des parties antérieures, la plénitude de composition, l'harmonie des développements y sont, à notre avis, moins sensibles. Une autre observation qui s'impose, c'est que M. Lemonnier, s'il a indiqué d'une façon précise et juste, les étapes de l'influence italienne, en a réduit à l'excès, croyons-nous, l'importance : il s'est montré sévère pour elle, comme il s'est montré sévère pour l'œuvre entière de la Renaissance, aussi bien en littérature que dans les arts². Là encore il semble que l'historien de l'art se trahisse dans le jugement porté sur l'Humanisme. Il est possible que l'action de l'Italie n'ait pas été aussi heureuse qu'on l'a prétendu sur le développement des arts français qui existaient, dont certains même étaient florissants à la fin du xvr^e siècle. Mais à la même époque la littérature française était représentée par les rhétoriques, c'est-à-dire presque par le néant³. L'imitation de l'antiquité à travers l'Italie a été ici vraiment créatrice. Mais ce sont là, en somme, divergences d'appréciation, questions de mesure, sujets de discussion plutôt que des critiques. Le fond demeure solide et c'est la meilleure synthèse, la plus intelligente, au sens plein du mot, une synthèse provisoire (mais d'un provisoire qui durera assez longtemps encore), de l'Histoire de la France dans la première moitié du xvr^e siècle.

II

La tâche de M. Mariéjol présentait aussi de grandes difficultés, quoique d'un autre genre. La période remplie par les guerres de religion est une des plus touffues et des plus confuses de toute notre histoire. La multiplicité des événements, l'entrecroisement des intrigues y est tel qu'il est bien malaisé à l'historien d'y voir

1. Les deux volumes de M. Lemonnier sont les moins longs de tous ceux qui ont paru jusqu'à présent, et le second demi-tome n'a que 380 pages, soit une vingtaine en moins du nombre adopté en principe.

2. II, p. 374-375.

3. M. Lemonnier ne fait d'ailleurs aucune difficulté de le reconnaître : I, p. 182.

clair et de s'y reconnaître. Quant aux règnes d'Henri IV et de Louis XIII, les abondants recueils de documents et les nombreux ouvrages publiés paraissent avoir élucidé et fait prévaloir sur les faits et sur les hommes, souverains et ministres, certaines opinions consacrées contre lesquelles il faut faire effort pour se garder et se prémunir.

Un caractère général des deux volumes de M. Mariéjol, c'est que l'auteur s'est efforcé de suivre dans l'exposé des événements (sauf en ce qui concerne plus spécialement les réformes intérieures), une chronologie aussi stricte que possible. C'était absolument indispensable pour arriver à une appréciation équitable des guerres de religion où le jugement doit s'appuyer sur une connaissance de l'enchaînement exact des faits. Et avec raison M. Mariéjol a inséré dans la trame de son récit l'analyse des brochures, pamphlets, traités politiques, toutes œuvres d'actualité, actes même pourrait-on dire, dont on ne s'expliquerait pas l'origine, les caractères et la portée si l'on néglige les faits qui leur ont donné naissance et les circonstances qui ont accompagné leur publication. L'évolution des idées politiques fait corps avec les événements qui la déterminent et sur lesquels à son tour elle réagit. Appliquée d'autre part à l'œuvre d'un Richelieu, la même méthode chronologique donne les mêmes résultats précieux : nous assistons à la formation politique du ministre, à l'élaboration de ses habitudes et de ses maximes de gouvernement, à ses expériences, à ses tâtonnements, à ses contradictions même, et au lieu de cette figure presque conventionnelle du cardinal, fixée et comme figée dans l'exécution d'un programme simple, nettement tracé dès le début et comme défini *ne varietur*, nous trouvons un homme, autoritaire et impitoyable sans doute, mais souple, insinuant, variable selon les moments et les besoins, un homme de pratique plus que de théorie, peu soucieux d'accorder l'une et l'autre, bref un personnage plus rapproché de l'humaine nature et plus conforme aussi à la réalité de l'histoire.

L'exposé des guerres de religion est, quoique très dense, suffisamment clair pour qu'on puisse le suivre sans fatigue et sans craindre de s'égarer. L'auteur explique plus qu'il ne raconte et sait à merveille démêler l'écheveau compliqué des intrigues de Cour, des partis en présence, des ligues et contre-ligues. Et, ce qui était peut-être aussi difficile que d'être clair en un pareil sujet, il est

impartial, — et la meilleure preuve c'est qu'il s'est attiré les critiques des deux parties adverses. Un écueil inhérent à la matière était la monotonie, et sans doute M. Mariéjol ne l'a pas tout à fait évité. Toutes ces guerres se ressemblent beaucoup : les intrigues et les misérables passions qui souvent les provoquent et les envoient, les marchandages et les compromis qui les terminent ne laissent pas d'être, à la répétition, fastidieux. L'auteur s'est efforcé d'y remédier en introduisant dans la contexture de son récit quelques portraits, qu'il aurait pu multiplier encore sans inconvénients. Il faut louer la finesse et la justesse de ces portraits : un mot, une épithète, suffisent parfois pour caractériser un personnage ¹. A-t-il affaire à un premier rôle, M. Mariéjol nous en présente une image complète, vivante, en haut relief, dans des traits qui se fixent dans la mémoire : tels Catherine de Medicis ², Charles IX ³, Henri III ⁴ (celui-ci traité avec un soin particulier et comme avec une secrète prédilection), Henri IV ⁵, Sully ⁶, Richelieu ⁷. Si l'on songe à l'originalité des caractères, à l'importance des individus et à leur action sur la direction des événements à cette époque, on jugera que ces morceaux de psychologie n'apportent pas seulement un agrément littéraire, mais sont, au premier chef, de l'histoire explicative.

Nous voyons clair, mais nous ne voyons pas tout, et quelquefois l'essentiel, semble-t-il, nous échappe. L'auteur paraît s'être trop complu dans sa dextérité à démêler les intrigues des partis. C'est cela surtout, sinon exclusivement, qu'il a étudié et montré dans les guerres de religion : ambitions des Guise et des Bourbon, menées du duc d'Anjou contre Charles IX, du duc d'Alençon contre Henri III, tout cela, à notre sens, tient un peu trop de place. Derrière les coteries de courtisans et les factions aux prises, nous aimerions à voir plus souvent la masse, la nation, la France. Sans doute M. Mariéjol indique à plusieurs reprises l'action du populaire, le caractère local, fragmentaire, incohérent et aussi impitoyable de ces guerres qui dévastent la totalité du pays sans qu'on

1. Michel de l'Hôpital, I, p. 20.

2. I, p. 30, 42.

3. I, p. 116, 152.

4. I, p. 160-161, 212-219.

5. I, p. 306-308 ; II, p. 23-25.

6. II, p. 47-52.

7. II, p. 231-234.

y puisse reconnaître un plan d'ensemble. Mais il aurait pu, il aurait dû insister davantage et, sacrifiant résolument plusieurs développements relatifs aux intrigues et aux querelles de partis, nous montrer plus en détail, par des faits précis et des analyses concrètes, la décomposition du royaume, le retour à l'anarchie totale par l'épanouissement des passions et des ambitions privées et par l'affaiblissement du pouvoir royal énérvé et décrépité. Sans doute encore le second demi-tome s'ouvre par un tableau de l'état de la France à la fin du xvi^e siècle, au moment où Henri IV et Sully entreprennent leur travail de restauration. Mais nous avons là les résultats des guerres de religion. Il eût été bon, — et cela rentrerait bien dans l'esprit de la nouvelle *Histoire de France*, — de nous faire assister à ce travail de dislocation et d'effritement de l'œuvre que, dans le volume précédent, nous avons vu la royauté construire avec le concours de la masse de la nation.

Le second demi-tome comprend deux parties essentielles : le gouvernement d'Henri IV et le ministère de Richelieu, séparées par le récit de l'interrègne qui s'étend de 1610 à 1624. Ce récit est trop développé et les Concini, les Luynes, etc., sont de si médiocres personnages, toutes ces intrigues sont si mesquines et au fond de si peu de portée, que sans inconvénient l'auteur aurait pu abréger. Nous ne dirons rien de la première partie, sinon que l'œuvre d'Henri IV et de Sully y est exposée minutieusement, sans exagération, et avec l'indication des imperfections et des lacunes. Nous retrouvons ici la France, la nation que nous avons un peu perdue de vue depuis le règne de François I^{er} et, sans prêter à Henri IV les chimères du grand dessein dont Sully a emprunté peut-être quelques éléments à Richelieu, M. Mariéjol ne cache pas ce qu'avait d'aventureux et de contraire aux véritables intérêts du royaume la politique dont le roi allait se faire le champion, lorsqu'il fut assassiné par Ravillac. — Il conviendrait de s'arrêter davantage sur l'exposé du ministère de Richelieu, qui aussi bien est la partie maîtresse du volume et en occupe à peu près la moitié. Nous avons déjà dit par l'emploi de quelle méthode l'auteur avait réussi à dresser en pied un Richelieu plus vivant, plus réel surtout, que celui dont nous avons l'habitude. L'analyse minutieuse des actes du ministre l'a conduit à des conclusions qui paraissent lui tenir fort à cœur puisqu'il y revient à plusieurs reprises. « Même en certains points où il semble innover Richelieu ne fait que suivre

les précédents¹. » « C'est par la façon de gouverner et non par une conception nouvelle du gouvernement que Richelieu se distingue². » « Pourvu que les provinces payassent et obéissent au roi, Richelieu leur laissait leurs institutions, sauf à les forcer à obéir et à payer, en dépit de ces institutions, si la raison d'État l'exigeait³. » Et ce jugement final : « Cet homme si rude aux hommes, paraît, en somme, assez indifférent aux institutions. Pourvu qu'il pût les plier à ses desseins, peu lui importait, semblait-il, la façon dont elles fonctionnaient. Il n'est donc ni le fondateur, ni le précurseur, de la monarchie « Louis quatorzième ». Il n'a pas imaginé ce nouveau gouvernement dont les organes essentiels sont les secrétaires d'État tout-puissants au centre et des intendants sédentaires, tout-puissants dans les provinces. Richelieu est un autoritaire, ce n'est pas un novateur⁴. »

L'exposé de l'œuvre du cardinal est suivi d'un dernier chapitre (*les Lettres et les Arts sous Henri IV et Louis XIII*), qui, malgré l'effort pour rattacher les œuvres littéraires et artistiques aux mœurs du temps et aux circonstances, fait un peu l'effet d'un appendice étranger au corps de l'ouvrage : morceau d'histoire de la littérature et d'histoire de l'art cousu comme après coup aux développements précédents. Sans doute, cela peut se justifier, à la rigueur, car il est bien sûr que les deux générations d'écrivains et d'artistes qui vécurent à l'époque de Richelieu et de Mazarin sont fort différentes des générations contemporaines de Louis XIV. N'empêche que le rattachement au tome VI laisse un peu l'impression d'un placage. Peut-être aussi faut-il le considérer dans sa liaison avec le tome VII. M. Lemonnier avait de même adjoint à son volume l'histoire du mouvement intellectuel jusqu'à la fin du xv^e siècle. Le tome V amorçait ainsi le tome VI, comme celui-ci amorce le suivant. Telles les pierres d'attente que laissent les maçons pour préparer et consolider les constructions continues. L'impression dont il s'agit s'atténuera et peut-être disparaîtra lorsque l'œuvre sera terminée.

Dès maintenant on peut prévoir que cet achèvement sera pro-

1. VI, II, p. 358.

2. *Ibid.*, p. 362.

3. *Ibid.*, p. 406.

4. *Ibid.*, p. 410-411.

chain. La nouvelle *Histoire de France* est arrivée au seuil du règne de Louis XIV. M. Lavisse qui s'est réservé presque entièrement ce règne a déjà fait paraître le premier fascicule du tome VII et nous savons que M. Carré, à qui a été confiée l'histoire des règnes de Louis XV et de Louis XVI, a remis à l'éditeur son manuscrit. La publication va donc se poursuivre régulièrement et les noms des auteurs nous sont sûrs garants que les derniers volumes ne seront pas inférieurs à ceux qui les auront précédés. Nous souhaitons seulement qu'ils paraissent sans les à-coup du début et avec un peu plus de rapidité que ceux dont nous venons de rendre compte.

V.-L. BOURRILLY.

LES RÉGIONS DE LA FRANCE

IV

LA FRANCHE-COMTÉ

(SUITE ¹)

III

LA FORMATION DE LA PROVINCE COMTOISE.

A. — *Les Origines.*

C'est sur les plateaux calcaires qu'il faut chercher la vie à ses origines ²; c'est là, dans la Haute-Saône d'abord, puis dans la région de passage qui avoisine Monthéliard et Belfort que l'on a trouvé cachées dans des cavernes, dans des abris sous roche, les armes de silex des contemporains du renne. Ils occupaient déjà, attirés par

1. Voir le précédent numéro, p. 176.

2. La littérature des études préhistoriques est, en Comté, extrêmement abondante, extrêmement dispersée et de valeur très inégale. Mais deux notices d'ensemble, parues à dix années d'intervalle, résument commodément tous les travaux parus, en reproduisent les titres et constituent ainsi de bonnes bibliographies critiques de la matière : c'est d'abord une esquisse rapide, tracée en 1893 : Garraud (D^e), *Le préhistorique en Franche-Comté*, dans le volume *Besançon et la Franche-Comté de 1871 à 1910*. C'est ensuite et surtout l'excellent travail de Proustet (M.), *Coup d'œil sommaire sur le préhistorique en Franche-Comté* (*L'Anthropologie*, 1902) qui présente dans deux articles, nourris de faits et de références, un tableau très précis des découvertes faites. — Il nous suffit de renvoyer à ces deux études.

les grottes, ces ébauches de corniches qui, dans la contrée, ont vu se recouvrir leurs assises des débris successifs de toutes les sociétés.

Le Jura de son côté ne restait pas désert. S'il ne présente pas de sépultures mégalithiques, s'il ne connaît guère les cavernes sépulcrales, les tumuli néolithiques du moins n'y sont point extrêmement rares. On en a signalé surtout aux environs de Salins, dans cet immense cimetière de civilisations mortes où des milliers de sépultures, accumulées autour d'Alaise sur le plateau d'Amancey, groupent parfois dans un même tertre, avec les débris de la pierre polie, des inhumations halstattiennes et des incinérations gallo-romaines.

Mais la terre comtoise, malgré ces trouvailles, n'apparaît point pourtant comme un des domaines d'élection des sociétés de l'âge de la pierre ou de celui du bronze. La civilisation qui vraiment a régné en maîtresse dans toute cette région, c'est celle des armes de fer, celle de l'ère gauloise. C'est à elle que l'on doit les riches sépultures qui, dans la Haute-Saône, à Apremont, à Mercey, ont livré avec des épées, des chars à quatre roues et des bijoux d'or d'un art primitif. C'est à elle surtout qu'il faut rattacher les innombrables objets que rendent aux chercheurs les tumuli du Doubs aux environs d'Alaise, et qui, bien antérieurs aux campagnes de César, nous présentent d'excellents spécimens de l'industrie celtique au III^e et au II^e siècles avant J.-C. ¹. Leur étude méthodique commence à peine ; elle montre déjà les tribus jurassiennes fortement apparentées à la fois aux populations de l'Allemagne du Sud et à celles de certaines nécropoles alpines. Résultats intéressants, qui nous permettront peut-être un jour d'entrevoir, aux origines de la région comtoise, une route de peuples, la marche vers le Sud d'un grand courant civilisateur issu de la voie danubienne et pénétrant en Gaule par la porte de Belfort.



1. On sait que le désir de retrouver dans le village d'Alaise (Doubs) l'Alésia de Vercingétorix détermina sous le second Empire les premières fouilles des tumuli de la région, où l'on pensait qu'étaient ensevelis les acteurs, gaulois ou romains, du siège célèbre que raconte César. — Sur ces populations de l'âge de fer, bonnes études de Piroulet (M.), *Contribution à l'étude du premier âge du fer dans les départements du Jura et du Doubs* (*L'Anthropologie*, 1900). — *Nouvelles fouilles de tumulus aux environs de Salins* (*ibid.*, 1904). — *Fibules préromaines des environs de Salins* (*Revue Archéologique*, 1904).

A descendre les siècles, nous entrons cependant peu à peu dans l'histoire; et bientôt, comme pour attester les progrès accomplis, un nom nous apparaît: celui des *Séquanés*. Nous savons en effet, par le témoignage des anciens, que, vers le 1^{er} siècle, entre les pays des Helvètes, des Lingons et des Eduens, s'étendait la Séquanie: ses habitants occupaient donc à peu près la Comté d'aujourd'hui; leur *oppidum* était Vesontio¹.

César les connaît bien et en parle souvent. D'après lui, leur terroir était le meilleur de la Gaule. Assertion assez surprenante: nous la verrons pourtant, un peu atténuée dans sa forme, se répéter au cours des temps. C'est que, à y réfléchir, les Séquanés avaient, en effet, bien des ressources. Sur leur sol même, le fer abondait; de nombreuses fonderies le transformaient sur place en armes et en outils. Pour eux et leurs troupeaux, ils avaient le sel, ce grand trésor des primitifs. La forêt était partout autour d'eux, avec ses bois de construction et de chauffage, son gibier, ses abeilles, sa résine et ses glands pour les pores, très nombreux en Séquanie: les gourmets romains, plus tard, se disputaient leurs salaisons. Avec eux, les chevaux partageaient les soins des Séquanés; enfin, sur les plateaux, des champs défrichés s'étendaient: ils firent, nous dit César, aux Germains d'Arioviste l'effet d'un lieu de délices. Ainsi, par la variété de ses productions, la future Comté réalisait l'idéal des peuples d'autrefois: elle était le bon pays qui se suffit en tout².

A cette existence économique d'une harmonie restreinte s'ajou-

1. On trouvera l'indication des sources écrites de l'histoire de la Gaule dans Mullier (A.), *Les sources de l'histoire de France*, t. I, Paris, 1901, in-8. — Références générales dans Bloch (G.), *La Gaule indépendante et la Gaule romaine* (Histoire de France de Lavisse, t. I (II), Paris, 1900, in-8). Les textes anciens, grecs et latins, ont été réunis par Dom Bouquet, *Recueil des Historiens des Gaules*, t. I. — Les textes grecs spécialement par Couzy (E.), *Extraits des auteurs grecs concernant l'histoire et la géographie des Gaules, textes et traductions* (Public. Soc. Hist. France), Paris, 1878-92, 6 vol. in-8. — Sur les Séquanés, vieux travaux de Duod (F.-L.), *Histoire des Séquanois*, Dijon, 1735, in-4. — de Monnier (D.), *Essai sur l'origine de la Séquanie*, Lons-le-Saunier, 1818, in-8 et *Carte de la Séquanie* [Annuaire du Jura, 1860]. — Sur les controverses auxquelles a donné lieu la question d'Alaise, on trouvera dans le *Catalogue de l'histoire de France* de la Bibliothèque Nationale, t. X, 1870, p. 350-52, l'indication des principales brochures publiées.

2. Suchet (abbé), *Les arts et métiers de la Séquanie* (Mém. Académie Besançon, 1867). — Vaissier (A.), *Les poteries estampillées dans l'ancienne Séquanie* (Mém. Soc. Emul. Doubs, 1883). — Castan (A.), *Monnaies gauloises des Séquanés*. — *Les déesses mères en Séquanie* (ibid., 1872, 1875). — Bial (P.), *Forces antiques dans le Jura* (ibid., 1866). — Maury (A.), *Les forêts de l'ancienne Gaule et de l'ancienne France*, Paris, 1867, in-8. — Coulon (A.), *Les forêts en Franche-Comté du 1^{er} au XVIII^e siècle* (Posit. thèses École Chartes, 1893). — Gauthier (J.), *Le cimetière gallo-romain de Thoraise* (Mém. Acad. Besançon, 1880).

tait une vie politique assez intense. D'abord, les Séquanes étaient, de tradition, les rivaux des Eduens. Et comme les ancêtres des Bourguignons, de sang vif et chaud, disputaient activement aux Arvernes l'hégémonie de la Celtique, les Séquanes, tout naturellement, soutenant le parti des Arvernes, se trouvaient engagés à fond dans les conflits des confédérations ¹. Eduens et Séquanes, d'ailleurs, nous dit Strabon, luttaient pour s'emparer des péages de la Saône. Ainsi, dès cette époque, le bassin du fleuve, partagé, disputé entre peuples rivaux, avait déjà le vice de sa structure, son impuissance à créer une unité politique.

Ce n'étaient pas au reste, pour les Arvernes, des alliés négligeables que les Séquanes. Strabon encore nous en dit la raison : leur entente avec les Germains, la puissance qui n'est qu'à eux de leur ouvrir ou de leur fermer les chemins de la Gaule. Et mieux assurée cette fois, l'assertion du vieil auteur rejoint les conjectures hasardées de nos préhistoriens : de nouveau, les routes de la Séquanie nous apparaissent comme une des raisons d'être capitales des groupements humains qui l'occupent.



Groupements incertains encore, mal définis et dans leurs limites et dans leurs rapports réciproques. Le génie romain, dans sa précision, vint après la conquête organiser leurs relations. Indépendante, la Séquanie n'était pas une contrée, c'était le domaine d'un peuple, d'un agrégat de clans. Rome en fit cet organisme savant : une province. Non du premier coup sans doute : au début, la région, avec tout le Centre et l'Ouest de la Gaule, est confondue dans la Celtique. Sous Auguste, le cadre plus restreint déjà de la Belgique l'unit aux contrées du Nord-Est. Mais avec Dioclétien, la distinction s'achève : nous trouvons constituée une province séquanais. Groupement militaire avant tout ; elle n'en faisait pas moins revivre en son fond, quelques modifications qu'elle dut subir, la Séquanie de César ².

1. Hirschfeld (O.), *Die Haeduer und Arverner...* (*Sitzungsber. der Akad. der Wissenschaft zu Berlin*, 1897). — Traduction française par Déchelette, dans *Mém. Société Eduenne*, 1899.

2. Pour les sources écrites, cf. Molinier, *op. cit.*, et les recueils de Dom Bouquet et de Cougny. — Pour les inscriptions, pas de recueil régional ; d'autre part, la deuxième

En même temps, Rome construisait ses routes. Par l'établissement des grandes voies militaires, elle formulait, en termes précis cette fois, des rapports anciens mais mal déterminés. Les chaussées aux larges dalles, allongeant sans dévier à travers bois et marais leur bande blanche et rigide, dirent nettement à tous, par leur simple tracé, le rôle de la Séquanie et sa place dans l'Empire : or, de Lyon à Bâle par Chalon et Besançon, elles menaient tout droit à la frontière du Rhin. Et de Pontarlier à Besançon, puis à Langres ou à Bâle, c'était encore chez les Barbares qu'elles menaient d'Italie ¹.

Toute cette œuvre romaine, une même pensée la dominait, une pensée militaire et stratégique. En s'arrêtant au Rhin, la conquête avait donné à la Séquanie un caractère qu'elle devait dès lors toujours garder : elle en avait fait une province frontière. Elle était terre romaine en face du monde barbare. Elle devenait à la fois un des boulevards de la Gaule et l'avenue de la Germanie. Cela, par ses camps surveillant les routes, par les troupes cantonnées sur son sol ² : mais plus encore, par sa civilisation même, par sa romanisation. Les premiers foyers d'où elle rayonna sur la contrée furent sans doute les colonies qui, de très bonne heure, recueillirent autour d'elle les vétérans libérés du service : Augst, dès 43 avant J.-C., puis Nyon au début de l'Empire, et, un peu plus tard, Avenches et Windisch. Sur son sol même, Besançon reçut des colons. Au pied du vieil oppidum gaulois retranché sur son roc, ils édifièrent dans la boucle du Doubs une ville nouvelle aux riches

partie du tome XIII du *Corpus*, qui comprendra les inscriptions de la Belgique et des deux Germanies, reste à paraître. — A consulter, outre le manuel, indiqué plus haut, de Bloch : Desjardins, *Géographie de la Gaule romaine*, Paris, 1876-1893, 4 vol. in-4, et le travail encore utile de Clerc (E.), *La Franche-Comté à l'époque romaine représentée par ses ruines*, Besançon, 1853, in-8. — Sur la province de Séquanie et ses vicissitudes, vieille dissertation de Perreiot (*Séances Publ. Acad. Besançon*, 24 août 1771, réimpr. dans *Mémoires et Documents inéd. p. s. Histoire de Franche-Comté*, t. IV, Besançon, 1867, in 8.

1. Sur les voies romaines en Séquanie, consulter, outre le travail de Clerc cité plus haut, les études postérieures de Guichard (A.), *Mémoire sur la voie romaine du Rhin à Lyon entre Lons-le-Saunier et Coligny* (*Mém. Acad. Besançon*, 1867, — Girard (E.), *De Chalon à Langres et de Chalon à Besançon d'après le Tableau de Peutinger* (*Mém. Soc. Emul. Jura*, 1889) et divers autres articles dans le même recueil (années 1890-94). — Gauthier (J.), *Note sur deux bornes militaires de la voie de Vesontio à Argentovatum* (*Mém. Soc. Emul. Doubs*, 1899). — Leroy (S.), *Chaux-plâtre atelier monétaire à l'époque des Mérovingiens et Essai d'un classement chronologique des militaires de la Séquanie* (*Bull. Soc. Emul. Grandjeu*, 1892 et 1903.

2. Castan (A.), *Notice sur Crustinia* (*Mém. Soc. Emul. Doubs*, 1857).

édifices ; des arènes, des temples, un arc triomphal signalèrent de loin la capitale de la province, le siège d'un grand commandement militaire ¹. En même temps des bourgs florissants s'élevaient un peu partout ² : Mandeuve, ville de route, à la porte du pays ; Luxeuil au pied des Vosges ; au Sud, près de Moirans, l'éphémère ville d'Antre. Il y eut là tout un grand effort, toute une œuvre puissante de transformation que nous réuississons à deviner encore. Mais si nous voulons tenter de saisir autre chose : le mouvement même de la vie à cette époque lointaine, le développement économique, l'extension du peuplement dans les forêts des Vosges, dans les hautes chaînes du Jura, dans les marécages, les *saltus* de la Saône, il faut nous résigner à tout ignorer. Les données font-elles défaut ? Il faudrait avant de l'affirmer, avoir groupé au moins celles que nous possédons.



La tâche cependant s'imposerait d'autant plus, qu'elle n'aurait pas ici un intérêt purement rétrospectif. La civilisation qu'il faudrait faire revivre a duré en effet, même après sa ruine. Elle a duré d'abord, dans une certaine mesure, sous sa forme économique, par la persistance du régime foncier de la *villa*, du *fundus*. Mais elle a duré aussi, en partie du moins, sous sa forme politique et administrative. Et cela, par l'Eglise catholique.

Quand, au juste, et comment fut convertie la Séquanie ? nous l'ignorons. Plus épaisses encore ici qu'ailleurs, les ténèbres recouvrent cette histoire primitive. Ce serait, d'après la tradition, au début du III^e siècle que deux apôtres, Ferréol et Ferjeux, délégués de l'Eglise de Lyon, auraient commencé aux environs de Besançon les premières prédications ³. Mais il nous faut descendre jusqu'au

1. Castan (A.), *Vesontio colonie romaine* (Mém. Soc. Émul. Doubs, 1877), et, dans le même recueil, toute une série d'articles sur *le Capitole de Vesontio* (1868), son *Champ de Mars* (1869), son *théâtre* (1872 et 73), son *forum* (1868 et 77). — Vaisier (A.), *Les colonnes à figures de la Porte-Noire* (*ibid.*, 1901).

2. Bergier (abbé), *Quelles étaient les villes principales de la province séquanaise ?* (Séances Publ. Acad. Besançon, 24 août 1754, réimp. dans *Mém. et Documents inédits*, t. III, Besançon, 1844, in-8).

3. Leur vie nous est connue par des actes tout à fait fabuleux, attribués au VI^e ou au IX^e siècle. L'abbé Duchesne a montré la parenté de ces légendes avec celles des saints fondateurs des églises de Valence, Langres, Dijon, Autun et Saulieu ; il les date toutes de la première moitié du VI^e siècle. — Pour ces vies, et pour celles d'autres saints

milieu du v^e siècle, pour trouver, ailleurs que dans des catalogues incertains, la trace authentique d'un évêque de Besançon. Quoi qu'il en soit, le christianisme triompha et triompha avant la chute du régime romain. Ce ne fut pas seulement une révolution religieuse; ce fut un immense événement politique. L'Église, en effet, se logea dans l'État; elle doubla les cités de ses diocèses, les provinces de ses archidiocèses. Elle eut à Besançon un métropolitain; à Bâle, à Avenches, à Nyon des évêques. Tant que subsistèrent les divisions romaines, elle les affermit; quand elles disparurent, elle les sauva. Sous des noms nouveaux, les vieux cadres durèrent, avec les habitudes qu'ils avaient créées, les affinités qu'ils avaient fortifiées. Et par là, le christianisme fut un des facteurs les plus actifs de la constitution d'une province de Comté¹.

C'est au moment précis où le vieux monde romain, sous les coups des Barbares, allait se désagrégier que l'Église triomphait pour en recueillir l'héritage. Dès le iii^e siècle en effet, les incursions commencent. Rome les repousse d'abord, refoule les assaillants, renforce son organisation militaire. En vain. Sur la terre séquanais, la première exposée aux coups, les ruines s'amoncellent sans répit; et c'est, pendant le iv^e siècle, toute une histoire confuse et sanglante d'invasions, de ravages, de massacres, de villes incendiées s'abîmant dans les flammes pour ne plus jamais se relever. Lorsque, dans la seconde moitié du v^e siècle, les guerriers burgondes, appelés par l'aristocratie gallo-romaine, remontèrent de Lyon jusqu'au plateau de Langres, ce fut presque en sauveurs que les populations épuisées les accueillirent et les logèrent².

intéressant la Franche-Comté (S^t Maimbod, S^t Autide, S^t Germain (5^e s.), S^t Sigismond, S^t Lothain (6^e s.), etc., indication des sources dans Molinier, *op. cit.* — Un recueil très répandu dans la province donne sous le titre de *Vie des SS. de Franche-Comté*, Besançon, 1854-56, 4 vol. in-8, les principaux textes réunis ensemble.

1. Pour l'histoire ancienne des diocèses de Sequanie, ouvrage capital de Duchesne (abbé L.), *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, t. I^{er}, *Provinces du Sud-Est*, Paris, 1894, in-8, avec un important chapitre sur l'origine des diocèses épiscopaux de l'ancienne Gaule. — T. II, *Aquitaine et Lyonnaises*, Paris, 1900, in-8. — Le plus ancien évêque de Besançon qui nous soit connu, autrement que par les catalogues sur lesquels il est impossible de faire fond, est Chéridandus, contemporain de S^t Balaze d'Arles (vers 445).

2. Pour les sources, cf. Molinier (*op. cit.*) et Monod (G.), *Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne*, Paris, 1872, in-8 (*Bibliothèque de l'École des*

Avec eux en effet, on eut des jours meilleurs. Ce n'étaient pas des brutes féroces et repoussantes, comme ces Huns qui les avaient chassés de leurs premiers établissements et qu'ils avaient battus aux Champs Catalauniques. Ils arrivaient, demi-civilisés déjà, dans des campagnes profondément dévastées mais naturellement riches, qu'ils entendaient exploiter et non pas ravager ; et ils inaugurèrent pour l'ancienne Séquanie, une de ces périodes trop courtes de réparation et de restauration, un de ces stages de paix inquiète, un peu fiévreuse, comme elle en devait tant connaître au cours de son histoire mouvementée.

Ce fut au reste, pour les destinées de la province, un événement d'importance capitale que l'occupation burgonde : par elle, la notion de Séquanie s'effaça et fit place à celle de Bourgogne. Transformation profonde, et d'autant plus durable qu'elle fut moins brutale. Sans doute, elle impliqua la substitution à l'ancienne civilisation gallo-romaine d'une civilisation de type différent. Mais cette substitution se fit avec une douceur relative, qui fut pour le nouvel état de choses le meilleur gage d'une longue durée. Précisément parce que les Burgondes n'étaient pas des conquérants féroces et sans scrupules, précisément parce que, loin de parler en vainqueurs, ils tinrent pendant longtemps à se considérer comme des fédérés au service de Rome et comme des associés des riches gallo-romains, il se forma dans l'ancienne Séquanie, comme dans les autres régions du domaine burgonde, une espèce de société mixte, transactionnelle, mêlée d'éléments barbares et d'éléments romains, de saveur toute spéciale et originale. Et par là, la future Franche-Comté, déjà retranchée jadis du monde de l'Est par sa romanisation, fut distinguée dès lors assez profondément des pays qui, à l'Ouest, subissaient d'autres influences ; mais par là aussi, elle se vit rapprocher des contrées qui, comme elle, obéissaient aux Burgondes. Entre tous les pays sur lesquels s'étendit ce nom de Bourgogne, dont la série des incarnations successives est si

Hautes Études). — Sur les Burgondes, travaux généraux de Binding, *Das Burgundisch-romanische Königreich*, Leipzig, 1869, in-8, — et de Yahn, *Geschichte der Burgundionen*, Halle, 1874, 2 vol in-8. — A citer, en outre, Saleilles et Mariéjol, *De l'établissement des Burgondes sur les domaines gallo-romains* (*Revue bourguignonne Enseignement Supér.*, 1891), qui renverra aux monographies antérieures. — Chifflet, *Un chapitre de notre histoire burgonde* (*Mém. Acad. Besançon*, 1859). — *Les Burgondes étudiés dans le poème des Niebelungen* (*Annales franc-comtoises*, 1864). — Cf. également Kleinclausz (A.), *Les régions de la France, la Bourgogne* (*Revue de Synthèse historique*, 1904 ; à part, Paris, 1905, in-8).

curieuse à reconstituer, un lien se forma qui n'existait pas auparavant et qui devait durer : par là, entre le pays éduen et le pays séquane, si longtemps divisés par des rivalités, une obscure solidarité put s'éveiller ; par là, entre l'ancienne Séquanie, la Suisse romande, le Lyonnais et plus au Sud les pays du Rhône, les rapports anciens se trouvèrent confirmés pour la longue durée des siècles ultérieurs.

C'est un fait frappant dès lors que cette tendance persistante des provinces occupées par les Burgondes à se retrouver ensemble, à reconstituer leur ancienne union rompue en 534 par la défaite de Godomar et le démembrement de ses États. Sous les descendants de Clovis, à travers les partages, les remaniements territoriaux incessants et confus, les souvenirs du royaume de Gondebaud semblent persister vaguement dans la mémoire de l'aristocratie, comme dans l'organisation ecclésiastique survivent les traditions romaines. Avec les autres pays de la Saône et du Rhône, l'ancienne Séquanie pourtant, sous Pépin-le-Bref et Charlemagne, rentre dans les cadres d'une unité plus vaste¹. Mais dès que, le grand empereur disparu, ses successeurs se partagent ses immenses domaines, à la première occasion les traditions burgondes reparaissent et s'affirment. Ce sont elles qui expliquent la royauté passagère d'un Boson, choisi comme défenseur contre les Sarrasins par les évêques de l'ancienne Bourgondie ; et ce sont elles encore qui expliquent et font naître avec Rodolf de Stratlingen, le royaume éphémère de Bourgogne supérieure, l'état disparate que ne purent faire vivre les Rodolphiens débiles².

1. Pas de travaux sur la région pour cette période. Les articles de Drapeyron (*Mém. Soc. Émul. Doubs*), sur *Le rôle de la Bourgogne sous les Carolingiens* (1866) ; *Bruneilde* (id.) ; *Ebroin et Saint-Léger* (1867) ; *L'organisation de l'Autriche* (1868) ; *La séparation de la France et de l'Allemagne aux IX^e et X^e siècles* (1869) ne sont plus au courant. — Consulter, pour les références générales, Bayet, Pistor et Kleinclausz, *Mérovingiens et Carolingiens* [*Histoire de France de Lacaze*, t. II, I, Paris, 1903, in-8^e].

2. Terrebonne (A. de), *Histoire de Boson et de ses successeurs*, Vienne, 1873, in-8. — Giuzius La Sarra (F. de), *Mémoires p. s. à l'histoire de la Bourgogne Jurane*, Lausanne, 1831, 2 vol. in-8. — Poupardin (R.), *Le royaume de Provence sous les Carolingiens*, Paris, 1901, in-8. — Dufour (Th.), *Étude sur la diplomatie royale de la Bourgogne Jurane*. *Posit. thèses Ecole des Chartes*, 1873. — Trog, *Rudolf I und Rudolf II von Hochburgund*, Bâle, 1887, in-8. — Blumcke, *Burgund unter Rudolf III, und der Heimfall der burgundischen Krone an Kaiser Konrad II*, Greifswald, 1869, in-8. — Quelques bonnes indications sur Boson et sur le royaume de Bourgogne dans Flach (J.), *Les origines de l'ancienne France*, t. III, Paris, 1904, in-8, p. 173 sq.



Quelle était cependant, à cette époque troublée, la vie intérieure, la vie économique et sociale du pays comtois? La réponse aujourd'hui nous est bien difficile: de toutes les questions qui se posent, une seule, jusqu'ici, semble avoir attiré l'attention des érudits comtois: c'est celle des *pagi*¹. A l'époque burgonde en effet, pour la première fois, dans le vaste domaine de l'ancienne Séquanie, quelques divisions intérieures nous apparaissent. Divisions vastes, comparées à celles qui découpaient alors en menus pays les *civitates* lorraines ou meusiennes. L'une, le *P. Portensis*, embrassait à peu près tous les plateaux de la Haute-Saône d'aujourd'hui. Le *P. Scodingorum* représentait en gros notre Jura, le *P. Varascorum* notre Doubs, moins Besançon toutefois et son territoire; quant au *P. Amaus*, c'était, pris de Gray jusqu'à Losne, le bassin Comtois de la Saône moyenne. Par là, couvrant de vastes espaces aux contrastes fréquents et brusques, ces noms d'origine peu claire encore ne se sont point conservés. Ils ont erré, flotté un temps dans les limites trop vastes de leur circonscription, et ils se sont évanouis lentement, sans trouver comme tant d'autres un coin de sol bien distinct où s'attacher. Leur intérêt n'est donc pas là; il est de nous fournir sur la constitution de la province un très ancien, très utile document.

Les quatre *pagi* dont nous avons dit sommairement l'étendue, nous les retrouvons en effet, presque intacts, dans la Comté des temps modernes. Ils en sont le cœur véritable, déjà formé à cette époque lointaine. Mais à eux seuls, ils ne font pas toute la Comté; autour d'eux, d'autres *pagi* existaient, qui se sont brisés, partagés entre des dominations rivales. Et leur emplacement n'est pas indifférent. A l'Est, c'est *l'Alsegaudia*, dont le nom s'est restreint à l'Ajoie, mais qui, aux temps mérovingiens, retenait dans son cadre avec Montbéliard et Mandeure, clefs de la route du

1. Longnon (A.), *Géographie de la Gaule au VI^e siècle*, Paris, 1878, in-8. — *Atlas Historique de la France*, 2^e livraison, Paris, 1888, grand in-f^o, carte des *pagi* et texte explicatif. — Finot (J.), *Étude de Géographie historique sur la Saône* (Bull. Soc. Agriculture Haute-Saône, 1877). — *Notice sur le... Pagus Scodingorum* (Bibliothèque École des Chartes, 1872). — Meynier (J.), *Note sur le pays des Attuariens* (Mém. Académie Besançon, 1863). — *Limite des anciennes divisions de la Séquanie* (Mém. Soc. Émul. Doubs, 1886) [à ne consulter qu'avec précaution].

Doubs et des plateaux sous-vosgiens, Delle, Saint-Ursanne et Porrentruy. À l'Ouest, c'est le *P. Attuariorum* qui, par delà la Saône, s'étendait de Gray jusqu'au plateau de Langres et s'est vu démembrer entre barons Comtois, Champenois, Bourguignons. Deux routes, deux grandes voies romaines traversent ces régions morcelées : c'est la route de Besançon à Langres ; c'est celle de Besançon à Bâle : une fois de plus ainsi s'atteste la persistance des relations, la puissance des grands courants canalisés pour l'avenir par le génie romain. — Par delà le Scoding, l'immense Pagus lyonnais étendait les bandes bariolées de ses régions diverses¹ : Le long de la route de Lons-le-Saunier à Lyon, il y eut aussi comme une rencontre de peuples, comme une scission qui se fit peu à peu, à mi-chemin du Rhône et du Doubs, dans cette contrée de transition et d'échanges. Avec toute la terre de Saint-Claude, Arinthod, Saint-Amour, Orgelet restèrent définitivement terres comtoises.



Nous sommes moins renseignés sur l'état du pays, sur l'aspect de ses villes au lendemain du rude assaut des invasions, sur la situation même de ses campagnes². Où les Burgondes s'étaient-ils installés, fixés de préférence ? qu'étaient, où se multipliaient, ancêtres des villages, les grands domaines mérovingiens, les villas opulentes, les *curtes* rustiques qui ont laissé dans la toponymie des traces si profondes ? comment grandit et comment triompha, repoussant devant elle les vieux dieux des Séquanes, la doctrine chrétienne implantée dans les villes ? Où, comment, à quelle date se constituèrent les premières paroisses, organes rudimentaires de

1. Sur le Pagus Lyonnais. cf. Bernard (A.), *Cartulaire de Savigny* (Collection des Documents inédits sur l'histoire de France), Paris, 1878, 2 vol. in-4.

2. Un certain nombre de fouilles ont cependant donné déjà d'utiles indications sur les sépultures burgondes. Cf. Gauthier (J.), *Note sur le cimetière burgonde de Cassey-sur-l'Ornon* (Mém. Emul. Doubs, 1872). — *Le cimetière burgonde d'Uzelle* (Mém. Acad. Besançon, 1876 et 77). — Castan (A.), *Une sépulture de femme burgonde* (Mém. Soc. Emul. Doubs, 1875). — Beroud (abbé) et Carron (V.), *Notes archéologiques sur la nécropole burgonde de Villechaux* (Mém. Soc. Emul. Doubs, 1880). — Fournier (J.) et Fevret (L.), *Les cimetières burgondes de Chauxain et de Wriange et les stations burgondes de l'arrondissement de Dole, Dole, 1902, in-8.* — Vaissier (A.), *Antiquités burgondes au musée de Besançon* (Mém. Soc. Emul. Doubs, 1896).

la vie religieuse, mais de la vie sociale aussi à ces époques lointaines? Sur un point seulement, nous avons quelques renseignements précis, bien que mêlés de légendes obscures : sur la fondation des monastères. Dès le milieu du v^e siècle, les frères Romain et Lupicin, bientôt suivis de saint Oyand, édifiaient à Condate, en plein Jura sauvage et boisé, le berceau de la future abbaye de Saint-Claude¹. Un siècle après, l'Irlandais Colomban s'installait dans les Vosges, à Annegray d'abord, puis bientôt à Luxeuil (590) où, sur les ruines de la ville romaine, il groupait en peu de temps six cents moines accourus au nouveau monastère². Dans les villes, même mouvement : le roi Gontran établit les nonnes à Baume-les-Dames; l'évêque Donat repeuple Besançon de couvents d'hommes et de femmes; le patrice Norbert fonde Château-Châlon. Des établissements primitifs, les communautés essaient; elles fondent dans les Vosges, à Fontaine, à Lure³; dans le Jura, à Laucone, à Romainmôtier, à La Balme, des ruches nouvelles d'où partiront plus tard à la conquête du sol les compagnies infatigables des défricheurs.

B. — *Le Moyen Age.*

Peu à peu, cependant, une société nouvelle se préparait; le régime féodal se constituait lentement. Comment s'établit-il en Comté? Quelle en fut la genèse, au ix^e, au x^e siècle? Quelles furent

1. Leur histoire nous est connue par la *Vita Patrum Jurensium*, que l'on date généralement du vi^e siècle, mais que B. Krusch, son dernier éditeur (dans *Monumenta Germaniæ, Scriptorum rerum Merovingicarum*, t. III, *Passiones vitæque Sanctorum*, Hanovre, 1896, in-4, p. 125 sq) date du ix^e siècle. — Contre cette opinion, articles de Poupardin (R.), *Étude sur la vie des saints fondateurs de Condate (le Moyen Age)*, 1898, et de Duchesne (abbé L.), *La vie des Pères du Jura (Mél. d'Archéologie et d'Hist. de l'École franç. de Rome)*, 1898).

2. Malnory, *Quid Luxovienses monachi ad regulam monasteriorum atque ad communem ecclesiæ profectum contulerint*, Paris, 1894, in-8. — Beaumont (H.), *Étude historique sur l'abbaye de Luxeuil*, Luxeuil, 1895, in-8. — Poinsothe (P.), *Les abbés de Luxeuil depuis la fondation du monastère jusqu'au XI^e siècle (Posit. thèses École des Chartes)*, 1900). — La *Vita Columbani* de Jonas a été également publiée par Krusch dans les *Monumenta Germaniæ, Scriptorum Rerum Merovingicarum*, t. IV, Hanovre, 1902, in-4.

3. Besson (abbé), *Mémoire sur l'abbaye de Baume (les Dames)*, Besançon, 1845, in-8. — Le Riche, *Mémoire et consultation p. s. à l'histoire de l'abbaye de Château-Châlon*, Lons-le-Saunier, 1765, in-f^o. — Besson (abbé), *Mémoire historique sur l'abbaye de Lure*, Besançon, 1846, in-8. — Baume-les-Moines semble également avoir été une des fondations de Colomban : cf. Prost (B.), *Essai historique sur les origines de l'abbaye de Baume-les-Messieurs (Mém. Soc. Émul. Jura)*, 1871-72).

les origines des seigneuries, leur formation territoriale, leurs vicissitudes? Nous l'ignorons. Aucun livre n'existe qui, interprétant à l'aide du sol même, du vieux terrain comtois maître de tant de secrets, les rares textes épars que l'on possède, nous guide à travers tout le fourmillement d'une vie en plein travail.

Ce qu'ont cherché à dégager seulement les historiens comtois, ce sont les lents progrès d'une famille féodale qui, forte de la faiblesse des rois Rodolphiens, puis de l'éloignement de leurs successeurs, lorsqu'en 1037 le dernier d'entre eux eut cédé ses pouvoirs à l'Empereur germanique, prend pied dans le Jura, s'établit à Salins, s'installe à Besançon, et, dominant peu à peu les puissances du pays, constitue pour les siècles, unique au-dessus des vieux comtés locaux, le véritable Comté de Bourgogne. Création durable, mais dont la genèse nous échappe. De la province burgonde, du *viii*^e siècle régulièrement formée, divisée en pagi, normalement administrée, à cet ensemble complexe d'hommes, de biens, de droits qui constitue un comté féodal, comment s'opéra la transition? Surtout, quels sont ces comtes, quelle est la vertu, la signification de leur titre? Que représentaient-ils aux yeux des populations du pays? A toutes ces questions, nous ne pouvons répondre ¹.

De même, comment vécurent, comment grandirent les premiers titulaires de ce pouvoir inconnu, les Rainaud, les Guillaume, pauvres d'argent mais tenaces à la peine? Leur seul appui, c'était leur domaine, domaine dispersé, de revenu médiocre, et qu'il fallait sans cesse aliéner en cadeaux. En plus, les partages de famille, trop égaux, à chaque mort presque amenaient des morcellements. Et pas de tribut, pas d'impôt pour fournir des ressources; pendant longtemps de même, pas de droit de monnaie; dans le

1. Les sources de cette histoire sont très peu abondantes et les textes rares, la littérature historique se montrant en Franche-Comté, durant le haut Moyen Âge, d'une extraordinaire pauvreté. Cf. à ce sujet Molinier, *Les sources de l'histoire de France*, t. II, Paris, 1902, in-8, p. 149 sq. — Le tome I^{er} de l'histoire de Clere reste pour toute cette période notre guide unique et insuffisant. A citer en plus: Clere (E.), *Gérard de Roussillon* (*Séances Publ. Acad. Besançon*, 1869-70). — Longnon (A.), *Gérard de Roussillon dans l'histoire* (*Revue Historique*, 1882). — Weiss (Ch.), *Hugues I^{er}, archevêque de Besançon* (*S. P. Acad. Besançon*, 1846). — Duvernoy (Ch.), *Regestes de l'archevêque Hugues I^{er}* (*ibid.*, 1847). — Gauthier (J.), *Inventaire des sceaux des archevêques de Besançon* (*Mém. Acad. Besançon*, 1878), et *Quatre Sceaux inédits des archevêques de Besançon* (*ibid.*, 1879). — Rossignot (J.), *Hugues I^{er}* (*Mém. Acad. Besançon*, 1903). — Rappelons, en outre, que les travailleurs expérimentés peuvent trouver d'utiles indications dans les énormes compilations de Chévalier (L.), *Repositoire des sources historiques du Moyen Âge*, t. I, *Bio-Bibliographie*, Paris, 1877-1886, in-4. — T. II, *Topo-bibliographie*, Paris, 1894-99, in-4.

pays, toute une aristocratie puissante de barons indociles, dont les uns prêtaient hommage au comte, les autres non ¹. Malgré tout, les comtes réussirent à durer, à grandir. Par achats, par conventions, par diplomatie plus que par violence, ils firent peu à peu reconnaître leur pouvoir. Suzerains nominaux et très accommodants, les Césars lointains ne gênaient guère leur liberté d'allures ; ils tenaient cependant à recevoir l'hommage ; au besoin, ils le réclamaient les armes à la main ².

* * *

La situation changea lorsqu'au milieu du xii^e siècle aux descendants mâles du vieil Otto-Guillaume se substitua Frédéric Barberousse. On vit le grand empereur, mari de Béatrix, héritière du Comté, venir à Besançon se faire couronner roi du royaume de Bourgogne. Par lui, par ses familiers, par les longs séjours qu'il fit au château de Dole, entouré d'une foule de vassaux empressés, la Comté, rattachée jusque-là d'une façon si lointaine au monde germanique, en subit, en sentit l'influence plus directe. Non de bonne grâce toujours ; Barberousse lui-même, malgré son prestige, connut des résistances, des obstacles à ses projets. Avec ses successeurs, simples seigneurs allemands, étrangers au pays et à ses intérêts et contents d'en tirer quelques suppléments de ressources, tout disparut peu à peu de son ancien pouvoir ³.

L'éloignement, les absences de ces comtes germaniques lais-

1. Il n'existe pour la Comté ni géographie féodale, ni étude d'ensemble sur le régime féodal. Sur les grandes familles, cf. Dunod, *op. cit.* — Chevalier, *Mémoires historiques sur Poligny*, Lons-le-Saunier, 1767, 2 vol. in-4. — Guillaume, *Histoire des Sires de Salins*, Besançon, 1768, 2 vol. in-4, — et les histoires de villes citées plus loin. En plus, quelques monographies : Duchesne (A.), *Histoire de la maison de Vergy*, Paris, 1625, in-f°. — Chifflet (J.), *Traité de la maison de Rye*, s. l. n. d. (1774), in-f°. D'Estavayer, *Histoire généalogique des sires de Joux* (Doc. pub. Acad. Besançon, t. III, 1844). — Gingsins la Sarra (F. de), *Recherches sur les acquisitions des sires de Montfaucon et de la maison de Chalon dans le pays de Vaud* (Mém. et Doc. publiés par la Soc. Hist. Suisse Romande, t. XIV, Lausanne, 1857, in-8). — Finot (J.), *Les sires de Faucogney, vicomtes de Vesoul* (Mém. Soc. Émul. Jura, 1885), etc. — Consulter également Tuefferd, *Histoire des comtes de Montbéliard*, Montbéliard, 1877, in-8, — et Petit (E.), *Histoire des ducs de Bourgogne de la race capétienne*, Dijon, 1885-1903, 8 vol. in-8.

2. On trouvera indiqués les ouvrages essentiels à consulter sur l'histoire des rapports de la Franche-Comté avec l'Empire germanique dans Leroux (A.), *Bibliographie des conflits entre la France et l'Empire pendant le Moyen Âge* (Bibliothèque de Bibliographies critiques pub. par la Soc. des Études historiques), Paris, 1902, in-8.

3. Bourgon (J.), *Discours sur l'influence du séjour de Frédéric Barberousse en*

saient une place à prendre à la tête du pays. Les princes de la branche cadette de Bourgogne surent s'en aviser. Le règne de Barberousse les avait fait puissants : trop fort pour les redouter, l'empereur les avait laissé accroître leurs domaines par de riches mariages, et même prendre le titre de comtes de Bourgogne. En face de son successeur Otton, comme en face d'Otton II, duc de Méranie, ou du débile et lointain Otton III¹, toujours, avec Étienne d'Auxonne d'abord, puis avec Jean de Chalon-l'Antique, ils surent se dresser les armes à la main, chefs naturels d'une noblesse turbulente que rien n'avait façonné à l'obéissance. Leur puissance grandit sur ce sol qu'ils aimaient, qu'ils acquéraient d'un effort tenace, infatigable ; et lorsqu'Otton III, ruiné d'ailleurs et dépourvu de tout, disparut assassiné en Allemagne, ce fut Jean de Chalon-l'Antique qui, au nom de son fils et de sa bru, recueillit naturellement ses pouvoirs.

Pouvoirs bien amoindris d'ailleurs et bien incertains : le domaine, au cours des temps, s'en était allé par pièces et par morceaux ; les féodaux plus que jamais étaient indépendants ; tout était à reprendre de l'œuvre difficile des vieux comtes d'autrefois. Grand affranchisseur de bourgs et de cités, grand acquéreur de terres, baron intelligent et actif, Jean de Chalon-l'Antique était de taille à mener à bien cette tâche de longue haleine. Mais les circonstances ne le lui permirent pas ; le divorce à nouveau s'accomplit entre les comtes souverains et les princes de Chalon ; et ce fut toute une nouvelle période de combats et de guerres où, derrière les combattants locaux, un Jean de Chalon-Arlay et un comte Otton IV, l'empereur d'Allemagne et le roi de France luttèrent pour installer ou maintenir leur pouvoir en Comté. Philippe-le-Bel l'emporta d'ailleurs ; lassé, humilié, perdu de dettes, de plus en plus séduit par les mœurs et les idées françaises, Otton IV finit, après bien des résistances, par céder, en 1291, son comté au roi de France.

Ce gros événement nous est assez connu². Il fut pour le pays

Comté (S. P. Acad. Besançon, 1834). — Roose (R.). *Die Staatsrechtliche Stellung der Bischöfe Burgunds... unter Kaiser Friedrich I.*, Göttingen, 1881, in-8. — Fournier, *Les Royaumes d'Arles et de Vienne (1138-1178)*, Paris, 1891, in-8. — Pour plus amples références sur Barberousse, cf. Dahlmann-Waitz, *Quellenkunde der deutschen Geschichte*, 6^e édition, par Steinboff, Göttingen, 1894, in-8.

1. *Documents sur le règne des deux Otton, ducs de Méranie* (Mém. et Documents inédits p. s. histoire Franche-Comté, t. III, Besançon, 1844, in-8).

2. Sur Philippe le Bel, pour les sources, Molinet *op. cit.*, t. III, Paris, 1904, in-8 ; pour les références générales, Langlois (Ch.-V.), *Histoire de France de Louisie*,

d'importance capitale. D'abord, parce que, dans le conflit des deux grandes puissances qui se disputaient la Comté, la réunion du XIV^e siècle marque pour la France le premier avantage. Mais surtout parce que, sous l'influence du roi légiste, toute une œuvre profonde d'organisation administrative fut entreprise, qui dota la Comté de ses premières institutions modernes. Par lui, un Parlement, une Chambre des Comptes apparurent en Comté. Deux grands bailliages, d'Amont et d'Aval, se divisèrent la province. Dans les châtelainies, les sceaux fleurdelisés, apposés aux contrats, aux transactions civiles, aux reprises de fiefs, procurèrent au Trésor des ressources notables, étendirent surtout dans le pays le ressort borné des juridictions comtales¹. Philippe V, la comtesse Jeanne, sa femme, le comte-duc Eudes IV continuèrent l'œuvre de Philippe-le-Bel, et la province déjà prenait conscience d'elle-même² lorsque la guerre de Cent-Ans, brutalement, vint tout interrompre³. Ce fut une crise terrible, un retour de barbarie, tout un déchaînement sauvage de violences et de crimes ; mais l'impulsion avait été trop forte, l'œuvre d'organisation trop précisée déjà, pour qu'au lendemain de la tourmente elle ne fut pas reprise et cette fois menée à bien : ce fut la tâche de Philippe-le-Hardi, à la fin du XIV^e siècle.



S'il est très difficile parfois, toujours très délicat de tenter une rapide esquisse de l'histoire politique du Comté de Bourgogne du

t. III, II, Paris, 1902, in-8. — En plus, Funck Brentano (F.), *Philippe le Bel et la noblesse comtoise* (Bibliothèque-École des Chartes, 1888). — Fleury-Bergier, *Philippe le Bel et Othon IV* (Mém. Acad. Besançon, 1889). — Gauthier (J.), *Le testament d'Othon IV*, Besançon, 1903, in-8. — Petit (E.), *Histoire des ducs de Bourgogne*, t. VI, Dijon, 1898, in-8.

1. Gauthier (J.), *Inventaire des sceaux des juridictions souveraines et domaniales du comté* (Mém. Acad. Besançon, 1885).

2. Othon IV avait même projeté l'établissement d'une Université à Gray. Cf. Fournier (M.), *Statuts et privilèges des Universités françaises*, t. II, Paris, 1891, in-4. — Sur les successeurs de Philippe le Bel : Lehugeur, *Histoire de Philippe le Long*, Paris, 1897, in-8. — Petit (E.), *op. cit.*, t. VIII, Dijon, 1903, in-8. — Vayssièrre (A.), *Documents relatifs à la révolte des barons comtois contre le duc Eudes* (Bull. Soc. Agriculture Poligny, 1876).

3. Finot (J.), *Recherches sur les incursions des Anglais et des grandes Compagnies dans les Deux-Bourgognes (pièces justificatives)*, Bull. Soc. Agriculture Haute-Saône, 1874. — Gauthier (J.), *Le siège de Rochefort et la mort de Jean IV de Chalon-Auxerre* (Mém. Académie Besançon, 1899).

x^e au xiv^e siècle, il est plus difficile encore, parfois même impossible, de saisir à la même époque, autrement que dans ses résultats les plus gros, le mouvement de la vie économique et sociale. Très peu de documents publiés, partant, peu d'études valables; tous les cartulaires des abbayes encore enfouis dans la paix des archives; toute l'histoire intérieure des villes à refaire sérieusement; toute celle des paysans à créer de toutes pièces; pour nous guider, des monographies superficielles ou quelques vieux travaux probes, mais incomplets et trop systématiques, constructions verroulées d'un autre âge qu'on ne peut employer qu'en les démembrant: les ressources sont minces et les lacunes énormes¹.

Que de recherches pourtant, belles et séduisantes à faire! Et d'abord, pour en tracer rapidement le programme, comment personne encore n'a-t-il été tenté par l'histoire héroïque et tenace des

1. TEXTES PUBLIÉS. — Les recueils d'ensemble sont extrêmement rares. Aucun cartulaire d'abbaye comtoise n'a encore été l'objet d'une publication intégrale, alors que, pour ne parler que des pays limitrophes de la Comté, en Bourgogne et en Suisse Romande, tous ou presque tous ces précieux recueils ont depuis longtemps trouvé des éditeurs. Nous n'avons à citer que Yaysière (A.), *Le livre d'or ou livre des usances de l'Abbaye de Saint-Claude* (chartes de 1084 à 1259), *Mém. Soc. Emul. Jura*, 1884. — Stoffl (L.), *Cartulaire de la ville d'Arbois* (*Revue bourguignonne Enseignement sup.*, 1898). — Prost (B.) et Boudenot (S.), *Cartulaire de Hugues de Chalon 1220-1319*, *publie. Soc. Emul. Jura*, Lons-le-Saunier, 1904, in-8. — Le tome VIII des *Mém. et Doc. inéd. p. s. hist. Fr.-Comté* doit contenir une édition du *Cartulaire des Comtes de Bourgogne*, par J. Gauthier.

Mais, si les publications d'ensemble sont très rares, par contre, de nombreuses chartes, d'origines très diverses, ont été imprimées soit à part, soit le plus souvent en appendice ou comme pièces justificatives dans les histoires des villes, des abbayes, des prieurés, et en général dans les monographies locales comtoises. La confection d'une table de ces documents ainsi dispersés a été mise à l'étude par l'Association franco-comtoise. Les ouvrages les plus abondants en textes de ce genre sont ceux des historiens du xviii^e siècle, notamment de Dunod, de Chevalier sur Poligny, de Guillaume sur Salins. — Parmi les publications de chartes faites à part, citons celles des *Mém. et Doc. inéd. p. s. hist. Fr.-Comté*, t. III, *documents bourguignons de 1203 à 1243*, Besançon, 1844, in-8; — t. VII, *26 chartes extraites du Cartulaire de Neuchâtel (1232-1287)*, Besançon, 1876, in-8; — t. IX, *48 chartes en dialecte comtois (1277-1280)*, pub. par J. Gauthier, Besançon, 1900, in-8. — En plus, Gauthier J., *Chartes extraites des archives de Neuchâtel* (Suisse), *Mém. Acad. Besançon*, 1879. — Enfin, c'est comme recueil de textes qu'il nous faut citer le livre de Perreye, *De l'état civil des personnes et de la condition des terres en Gaule... jusqu'à la rédaction des coutumes*, Besançon, 1784-86, 2 in-4, qui malgré son titre ne concerne que les deux Bourgognes, et dont le tome II (*Preuves*) contient une foule de chartes et de pièces intéressantes.

LIVRES. — La Comté ne possède pas l'équivalent du travail de Seignobos sur le régime féodal du Duché. On ne peut citer que Dey (A.), *Étude sur la condition du peuple en Comté au Moyen Âge* (*Bull. Soc. Agriculture Haute-Saône*, 1902-1914), à part, Vesoul, 1869, in-8. Cette monographie rapide, inspirée par des thèses sarrazinières, reste néanmoins utile et n'est pas remplacée. — En plus, Guizard F., *Étude sur la condition des classes agricoles en Comté au XIII^e au XIV^e siècles* (*Posit. thèses Ecole des Chartes*, 1902), trop résumé pour être utile.

générations de défricheurs qui, de la Comté du ^xe siècle, toute couverte des ruines qu'avaient accumulées les invasions, les fureurs des Normands, des Sarrasins, des Huns, les violences aussi des premiers féodaux, firent la terre fertile, peuplée, civilisée, que la vigne entoure d'une ceinture prospère¹? Rude effort; ce furent les monastères qui l'enseignèrent aux hommes. Dès 1077, partant de Saint-Claude, Saint Simon de Crépy s'enfonçait dans les forêts de Mouthe. A ses efforts solitaires répondait le travail organisé des ordres. En vingt ans, de 1119 à 1139, dix abbayes cisterciennes se constituent dans la Comté. Les disciples de saint Norbert, les Prémontrés, secondent ceux de saint Bernard et fondent, à leur tour, les cinq abbayes de la Circarie de Bourgogne. Partout les monastères surgissent; partout sous la direction des moines, les paysans sur la terre accomplissent la même besogne d'appropriation, de colonisation, de défrichement. De grandes régions surtout les attirent: c'est la Vôge, où le travail ébauché par les colons romains, repris, est poussé plus avant. Ce sont, tout autour des plateaux, les larges vallées souvent marécageuses des affluents de la Saône, bordés de vaivres humides où, sous les arbres mal venus, pullulent les moustiques². Mais c'est au Jura surtout que s'attaquent les moines. Par Montbenoit, par Morteau, par Bonlieu et Vacluse, par Saint-Claude surtout ils commencent la conquête. Du côté suisse, même activité; au pied de la Dôle s'établit Bon-

1. On trouvera dans Benoit (Dom P.), *Histoire de l'abbaye et de terre de la Saint-Claude*, Montreuil-sur-Mer, 1890-92, 2 grand in-8., en même temps qu'un certain nombre de chartes intéressantes, beaucoup de renseignements sur le défrichement et le peuplement du Haut-Jura aux différentes époques. Mais on ne devra se servir de ces deux gros volumes compacts, dont les conclusions sont inspirées trop souvent par des considérations tout à fait étrangères à la science, que si l'on est en mesure d'en contrôler soigneusement toutes les assertions. Cf sur la méthode de dom Benoit, et sur l'imprévu des arguments d'ordre spirituel qu'il invoque dans les questions de diplomatique et de paléographie, sa discussion sur les prétendus diplômes originaux de Charlemagne pour l'abbaye de Saint-Claude, t. 1, pp. 302, 311 sq. — Sur le même sujet, cf Finot (J.), *Dissertation sur l'authenticité de la charte attribuée à Charlemagne et accordant les terres du Haut-Jura à l'abbaye de Saint-Claude* (*Mém. Soc. Emul. Jura*, 1870); — et Poupardin (R.), *Étude sur les deux diplômes de Charlemagne pour l'abbaye de Saint-Claude* (*Le Moyen Age*, 1903). On trouvera d'abondants renseignements sur l'histoire du Haut-Jura franc-comtois dans un certain nombre de publications de la Société d'histoire de la Suisse Romande notamment dans Gingins (A. de), *Annales de l'abbaye du lac de Joux* (*Mém. Soc. Hist. Suisse Romande*, t. I, 1842 et *Cartulaire de Romainmotier publié en entier* (*ibid.*, t. III, 1844). — Hisely (J.-J.), *Cartulaires de la Chartreuse d'Oujon et de l'abbaye de Hautcrêt* (*ibid.*, t. XII, 1852).

2. Morey (abbé), *Une colonie agricole au XII^e siècle, l'abbaye de Corneux* (*Mém. Acad. Besançon*, 1876). — Coulon (A.), *Les forêts de Fr.-Comté du I^{er} au XVIII^e s.* (*Posit. thèses Ecole des Chartes*, 1893).

mont; sur le lac de Joux l'abbaye de Cuarnens; la Chartreuse d'Oujon rivalise avec Saint-Oyand. Partout, les défricheurs partis du pays de Vaud s'avancent à la rencontre des défricheurs comtois; les zones d'influence se croisent et s'enchevêtrent, embrouillant pour l'avenir la question des frontières¹.

Au XII^e siècle, les moines ont commencé. Les laïcs continuent et mènent l'œuvre à bien. Sur leurs terres désertes, ils appellent sous la garde d'une forteresse des hommes de toutes conditions et de toute nationalité. Les volontaires affluent: hommes romans, hommes « allemands », dont mainte localité garde encore le souvenir. Partout, des chantiers s'ouvrent, des *abergements* s'établissent. Pour attirer les *hôtes*, les seigneurs habiles leur font des promesses, atténuent peu à peu les rigueurs du servage. Les hommes de leur côté profitent des circonstances, exigent le bénéfice des chartes plus libérales que les derniers venus ont su se faire donner. C'est tout un grand mouvement de colonisation et d'affranchissement qu'en Comté comme ailleurs détermine l'*hostise*².

1. Il existe des histoires, toutes médiocres et insuffisantes, des abbayes comtoises d'*Acey*, par Blanchot (Besançon, 1898, in-8); — de *Baume-les-Dames*, par Besson (Besançon, 1845, in-8); — de *Cherlieu*, par le même (Besançon, 1847, in-8.); — de *Faverney*, par dom Grappin (Besançon, 1771, in-8); — de *Gigny* par Gaspard (Lons-le-Saunier, 1843, in-8); — de *la Grâce-Dieu*, par Richard (Besançon, 1857, in-8.); — de *Lure*, par Besson (Besançon, in-8); — de *Montbenoit*, par Barthelet (Besançon, 1833, in-12); — de *Mont-Sainte-Marie*, par le même (Pontarlier, 1858, in-12.); — de *Morteau* (prieuré), par Willemin (Pontarlier, 1838, in-12). — Sur ces établissements, et sur les autres monastères de Franche-Comté et des pays limitrophes, cf. en outre Chevalier, *Topo-bibliographie*, notamment aux mots *Baume-les-Dames*, *Château-Chalon*, *Saint-Claude*, etc. — Robert [U.], *Etat des monastères franco-comtois de l'ordre de Cluny aux XIII^e-XV^e siècles* (Mém. Soc. Emul. Jura, 1881).

Pour l'histoire ecclésiastique du Comté au Moyen Âge, cf. en outre: *Gallia Christiana*, t. XV, *Ecclesia Vesontinensis* (par Haureau). — Richard (abbé), *Histoire des diocèses de Besançon et de Saint-Claude*, Besançon, 1847-51, 3 in-8. — Loye (abbé), *Histoire de l'église de Besançon*, Besançon, 1901-1903, 6 in-8. — Gauthier (J.) et Sainte-Agathe (J. de), *Obituaire du chapitre métropolitain de Besançon, XI^e-XVIII^e siècles* (Mém. et Doc. inéd. p. s. hist. Fr.-Comté, t. IX, Besançon, 1900, in-8.), important travail qui constitue notre principal élément d'information pour l'établissement de la liste correcte des dignitaires ecclésiastiques du diocèse. Cf. en outre les nombreux recueils de sceaux et d'inscriptions de J. Gauthier, cités plus loin. La constitution d'un recueil de bulles pontificales intéressant la Franche-Comté est à l'étude par les soins de l'Académie de Besançon.

2. De nombreuses chartes de communes et d'affranchissements ont été publiées en Comté. Cf. pour les publications antérieures à 1838, la Bibliographie qui en a paru dans le t. I des *Mém. et Doc. inéd. p. s. histoire de Fr.-C.* — Postérieurement, cf. Bey, *op. cit.* (Appendice). — *Mém. et Doc. inéd. p. s. histoire de Fr.-C.*, t. IV. — Prost (B.), *Documents inédits* (Mém. Soc. Emul. Jura, 1871-77). — Fust (J.), *Affranchissements inédits de la mainmorte dans le bailliage d'Amont* (Bull. Soc. Agriculture Haute-Saône, 1879). — *Etudes sur la mainmorte dans le bailliage d'Amont aux XIII^e, XIV^e, XV^e siècles* (ibid., 1884). — *Les Franchises municipales de Faverney*

Effrayés de la puissance de ce travail, ceux qui jadis avaient donné le branle, les moines, avec leur esprit prudent et leurs timidités conservatrices, hésitent de plus en plus à y collaborer. Impuissants, avec leurs anciens serfs, à étendre leur action sur les vastes domaines qui leur ont été cédés, ne voulant pas, d'autre part, faire, pour attirer les hôtes, des concessions de plus en plus nécessaires, ils abdiquent peu à peu et finissent par remettre aux féodaux plus hardis les terres, restées jusque-là stériles entre leurs mains. Dès le ^{xii}e siècle par exemple, Saint-Claude commence ses inféodations; au ^{xiii}e, elle abandonne d'un seul coup toutes ses Hautes-Joux à Jean de Chalon; et là où il n'y avait rien que des sapins, celui-ci fait surgir, presque aussitôt après, toute une série de bourgs munis de leurs franchises.

Quelle fut d'ailleurs au juste l'étendue des défrichements? Quelle fut, d'autre part, l'influence réelle qu'exerça en Comté l'institution de l'*hostise* sur la situation matérielle et sociale de la masse paysanne prise dans son ensemble? Ce sont là des questions, au reste fort délicates, qu'en l'absence d'études précises nous ne pouvons résoudre. Elles vaudraient cependant d'être examinées. Il semble que bien souvent on ait exagéré à la fois la portée des deux phénomènes : notons simplement qu'après l'effort colonisateur du Moyen Age, il y eut place en Comté, au ^{xvi}e siècle, pour toute une campagne nouvelle de peuplement, et constatons aussi que si l'extension des hostises a adouci la situation de beaucoup de paysans, servage et mainmorte cependant ne s'en sont pas moins perpétués, pour la masse, bien au delà de l'ère des grands affranchissements collectifs.

Un appui, au reste, manquait en Comté au grand effort de libération des classes paysannes : celui des villes¹. La Comté n'a

(*ibid.*, 1879). — Cf. également les histoires de villes citées plus bas, ainsi que Garnier (J.), *Chartes de commune et d'affranchissement en Bourgogne*, Dijon, 1867-77, 3 in-4. — Pour l'interprétation de ces textes, Dey (A.), *Vocabulaire p. s. à l'intelligence des chartes communales de Fr.-Comté* (*Bull. Soc. Agriculture Haute-Saône*, 1882-83).

Sur la condition des mainmortables en Comté, ouvrage fondamental de Dunod (F.-I.), *Traité de la mainmorte et des retraits*, Dijon, 1733, in-4. — Gérard (L.), *La mainmorte dans la coutume de Fr.-Comté*, Paris, 1893, in-8 (thèse de droit). — Sur ces questions, pour références générales, consulter le manuel de Sée (H.), *Les classes rurales et le régime domanial en France au Moyen Age*, Paris, 1901, in-8.

1. Sur les villes comtoises au Moyen Age, vieille dissertation de Trouillet et Berthod, *Quelles étaient les villes principales du Comté de Bourgogne au Moyen Age?* (*S. P. Acad. Besançon*, 24 août 1739). — Les monographies de cités, bourgs et seigneuries ne sont ni assez nombreuses ni généralement satisfaisantes; l'histoire de beaucoup

jamais été un pays nourricier de cités prospères, et la vie puissante éparsée sur son sol fut lente à se concentrer en quelques points choisis. Gray ne fut longtemps qu'un castrum resserré, perché sur une colline qui dominait la Saône; Vesoul de son côté végéta bien longtemps dans sa conque de prairies, au pied de sa Motte qui surveillait de haut les deux pistes anciennes de Lorraine à Besançon et de Belfort à Langres. Plus prospères, les villes du pied du Jura, Salins, Arbois, Poligny, Lons, entrepôts bien fournis ou les gens des plateaux trouvaient toutes les ressources d'un pays plantureux¹

de villes comtoises, et des plus importantes *Dole, Lons-le-Saunier*, reste à citer. Nous citerons seulement les études les plus importantes, en raison, soit de leur valeur, soit de leur sujet. Pour le Nord de la Comté, travaux de Déy (A.), sur la ville de *Lussembourg* (*Mém. Comm. Archéol. Haute-Saône*, t. III, 1862, et IV, 1863-67); — de Coudrict et Chatelet (abbés), sur *Jonnelle*, Besançon, 1864, in-8, et sur *Jussey*, 1876, in-8; — de Gevrey (A.), sur *Vesoul* (t. I seul paru), Vesoul, 1863, in-8; — de Pizard (G. J.), *Documents inéd. et notes sur Noroy, Igay et Calmontier*, Vesoul, 1889, in-8. — Pour Gray et ses environs: Gatil et Besson, *Histoire de Gray*, nouv. édit. par Godard, Gray, 1892, in-8; — Études de Briffault (abbé) sur *Champlitte*, Langres, 1869, in-8; — de Moulon (P.-D.) sur *Autrey*, Gray, 1868, in-8. — Pour la région de l'Ognon: Ferron (Dr.), *Broye-les-Pesmes* (*Mém. Soc. Émul. Doubs*, 1888); — Perchet (E.), *Recherches sur Pesmes*, Gray, 1896, in-8; — Beauséjour (G. de), *Pesmes et ses seigneurs*, Besançon, 1894, in-8; — Chatelet (abbé), *Cussey-sur-l'Ognon* (*Mém. Acad. Besançon*, 1881); — Thuriot (Ch.), *Étude sur Rougemont* (*Mém. Soc. Émul. Doubs*, 1876). — Pour les montagnes du Doubs, travaux de Loyer (abbé), sur *Le comté de La Roche et Saint-Hippolyte sa capitale*, Montbéliard, 1888, in-12; — *La seigneurie de Neuchâtel-Bourgogne*, Montbéliard, 1890, in-8; — *La baronnie de Bevoir*, Montbéliard, 1892, in-8; — de Richard (abbé), sur *Maiche*, Besançon, 1862, in-8; — de Meynier (J.), sur *Ornans* (*Mém. Soc. Émul. Doubs*, 1889-1892); — de Pavrot (J.), sur *Soyeux-Varais*, Besançon, 1890, in-8. — Pour le vignoble: Guillaume (J.-E.), *Histoire de Salins*, Besançon, 1738, 2 in-4; — Béchot (J.-B.), *Recherches sur Salins*, Besançon, 1828, 2 in-12. — *Notice historique sur Cernans* (*Mém. Soc. Émul. Doubs*, 1881); — Mairet (Bousson de), *Annales de la ville d'Arbois*, Arbois, 1836, in-12; — Chevalier (F.-F.), *Mémoires historiques sur Poligny*, Lons-le-Saunier, 1767-69, 2 in-4; — Aubry d'Arcier, *Histoire d'Arlay* (*Mém. Soc. Émul. Jura*, 1881 et 1882); — Saint-Marc (C.), *Tablettes de Saint-Amour* (*Mém. Soc. Émul. Jura*, 1868). — Pour Pontarlier enfin: Droz, *Mém. p. s. à l'hist. de Pontarlier*, Besançon, 1760, in-8; — Bourgon, *Recherches sur Pontarlier*, t. I seul, Pontarlier, 1840-41, in-8; — Grosd, *Esquisse historique sur Pontarlier*, Pontarlier, 1857, in-12. — Loyer (A.), *Souvenirs et Annales sur Rochejean*, Pontarlier, s. d., in-8. — On consultera en outre les histoires d'abbayes citées plus haut, les dictionnaires des communes déjà indiqués de Laurens (*Doubs*), Suchaux (*Haute-Saône*), Bousset (*Jura*), ce dernier surtout dont certaines notices sur les villes (*Dole, Lons-le-Saunier, Salins*, etc.) sont extrêmement développées. Enfin, la *Topo-bibliographie* de Chevalier.

Sur l'histoire administrative de ces villes, ouvrage essentiel de Tustey (A.), *Étude sur le droit municipal au XIII^e et au XIV^e siècles en Fr.-Comté*, Montbéliard, 1863, in-8. — En plus, Droz, *Essai sur l'histoire des bourgeoisies du roi, des seigneurs et des villes*, Besançon, 1760, in-8.

1. Le sel était une des richesses principales de ces villes du vignoble. A ce sujet, cf. Finot (J.), *Essai historique sur les origines de la salinelle et l'exploitation des salines de Lons-le-Saunier et Salins jusqu'au XIV^e siècle*, et l'important travail de Prinot (M.), *L'industrie du sel en Fr.-Comté avant la conquête française* (*Mém. Soc. Émul. Doubs*, 1898-1900; à part, Besançon, 1900, in-8).

arrivèrent assez vite à une honnête aisance — tandis que Pontarlier, perdue dans la montagne, continuait à garder sa cluse profonde, le seul passage encore pour franchir le Jura. — Mais les deux capitales se trouvaient sur le Doubs, au cœur du pays, jalonnant la vieille route qui, par Mandeure jadis, maintenant par Montbéliard acheminait vers Dijon les voyageurs allemands : Dole, ville tard venue, assise en face d'îles, juste au point où le Doubs, dégagé à la fois des collines appuyées sur la Serre boisée et des talus caillouteux de la forêt de Chaux, coule doucement en plaine avant de s'étaler et de se nouer en méandres. — Besançon, assise sur sa rivière à une croisée de routes, au point où se coupaient les deux voies très anciennes de Pontarlier à Langres et de Bâle à Chalon ; facile d'accès pour les montagnards, elle était accueillante aussi pour les habitants d'entre Doubs et Ognon : le méandre qu'elle occupe la projette en avant, la fait sortir du couloir étroit où le Doubs s'encaisse en aval et en amont ¹.

De toutes ces cités médiocres et récentes, Besançon, la plus grande, fut la seule aussi qui, au Moyen Age, parvint à conquérir des libertés politiques. Par des révoltes armées contre son archevêque, par des négociations et des accords avec les Comtes, les Empereurs et les princes de Chalon, la commune, constituée dès le début du XIII^e siècle, finit par recevoir la consécration légale de son existence : Besançon fut dès lors république indépendante sous le protectorat de l'empire germanique ². — Moins fortes, moins

1. L'histoire économique des villes comtoises n'a donné lieu à aucune étude sérieuse. Elle est tout entière à créer. Indications fragmentaires et insuffisantes dans les monographies citées plus haut ; notices sommaires de Bertherand (E.-L.), *Recherches sur le commerce, l'industrie, les lettres et les arts à Poligny* (Bull. Soc. Agric. Poligny, 1880-85), et de Sûchet (chanoine), *De l'industrie en Fr.-Comté avant et après la conquête de Louis XIV* (Mém. Acad. Bes., 1876, 22 pp.). — Rien sur les foires, les marchés, ni sur l'organisation du travail et des métiers : à citer seulement une courte étude de Gauthier (J.), *Statuts, insignes et armoiries des corporations d'arts et métiers et des confréries militaires ou judiciaires de Fr.-Comté*, Paris, 1885, in-8. — Sur les monnaies et les poids et mesures, travaux insuffisants de Puricelli, *Recherches sur les anciennes monnaies du Comté de Bourgogne*, Besançon, 1761, in-4 ; — Grappin (dom), *Recherches sur les plus anciennes monnaies du C. de B., avec des observations sur les poids et mesures*, Paris et Besançon, 1782, in-8 ; — Plantet et Jeannez, *Essai sur les monnaies du C. de B.*, Lons-le-Saunier, 1855, in-4. — Cf. en outre, pour indications complémentaires, Engel et Serrure, *Répertoire des sources imprimées de la numismatique française*, Paris, 1887-89, 3 in-8.

2. Nombreux travaux de Castan sur Besançon au Moyen Age, surtout son mémoire sur *Les origines de la commune de Besançon* (Mém. Soc. Émul. Doubs, 1858). — Autres études de lui, dans le même recueil, sur : *Les variations du régime municipal à B.* (1866) ; — *Le siège de B. par Rodolphe de Habsbourg et Jean de Chalon, 1289-90* (1868) ; — *Les sceaux de la commune, l'hôtel-de-ville, le palais de*

développées, les autres villes comtoises s'arrêtèrent à mi-chemin dans leur effort d'émancipation. Ni commerce étendu, ni industrie puissante n'animait leurs groupements à moitié ruraux : et lorsqu'au XIII^e siècle les comtes, leurs maîtres, consentirent à céder à ces communautés, qui existaient en fait, avec des privilèges, la personnalité juridique et un droit étendu de gestion sur les biens communaux, ce ne fut point largesse ni générosité, ce ne fut point non plus reconnaissance obligée d'une puissance réelle : ce fut tout simplement mesure prévoyante d'administrateur ingénieux, qui trouvait son compte à laisser à la charge des habitants les frais d'exploitation d'un domaine onéreux¹.

Aussi, ce n'est pas dans les cités que contrairement à ce qui s'observe ailleurs, se manifestèrent en Comté les premiers progrès des classes populaires : les colons du Jura auraient trop attendu, s'il leur avait fallu mesurer leur marche sur celle des vigneron ou des cultivateurs qui menaient dans les bourgs une existence d'ailleurs toute rurale. Il y avait plus de vie sans doute, plus d'énergie et d'initiative dans ces associations paysannes qui groupaient autour d'une forêt tous les villages de la terre de Colonne, divisés en quatre *bâtis*, ou, dans les limites précises d'un val, les communautés du *Baroichage* de Pontarlier, celles de la *Pooté* de Mathay, du *val d'Arbois* ou du *val de Voiteur*.

Au reste, la médiocrité du développement économique des villes, qui explique ce qu'eut d'incomplet leur émancipation, rend compte également du peu d'éclat des arts et des lettres en Comté pendant le Moyen Age². La province ne fut pas créatrice de formes artis-

justice de B. (1870-71) ; — *Les probabilités d'un voyage de saint Louis à B. en 1259* (1873) ; — *Faut-il dire Rognon ou Rosemont ?* (1873). — Les sources de ces monographies sont principalement les registres des délibérations de la commune qui remontent au XIII^e siècle. Le premier en date, commençant en 1299, est le plus ancien registre communal de France. Cf. en outre Castau (A.), *Notes sur l'histoire municipale de Besançon*, déjà cité.

1. Stouff (L.), *Les comtes de Bourgogne et leurs villes dominantes* (Nouv. Revue Hist. Droit Français, 1898 ; à part, Paris, 1899, in 8. — Gauthier J., *Les châtellains domaniaux en Fr.-C. (XIII^e-XV^e siècles)*, Besançon, 1902, in 4.

2. Gauthier (J.), *Étude sur les monuments du Moyen Age en Comté* (Mém. Acad. Besançon, 1874) ; — Brune (abbé), *Notice sur l'archéologie religieuse dans le Jura* (Bull. Archéologique Comité Travaux hist., 1892) ; — Souffrault (de), *De l'économie graphique chrétienne dans le diocèse de Besançon* (Mém. Acad. Besançon, 1884) ; — Gauthier (J.), *La sculpture sur bois en Fr.-C.* (Réunion Soc. Beaux-Arts départements, 1895) ; — Gauthier (J.) et Brune (P.), *Étude sur l'architecture en Fr.-C. du VII^e au XVIII^e siècle* (Bull. Arch. Com. Travaux hist., 1890).

Nombreuses monographies archéologiques d'églises dispersées dans les revues locales. Les plus importantes se retrouvent également soit dans le *Bull. Acad.*

tiques ni de beauté littéraire. De ses monuments, détruits ou mutilés par les guerres et les incendies, il ne reste que bien peu de traces. Elle eut d'autre part quelques poètes, quelques théologiens — mais surtout, de très bonne heure, elle eut des écoles¹, écoles monastiques, écoles capitulaires, écoles de villes et même de villages, soutenues par l'attentive sollicitude de toutes les classes de la société, recevant des dons, des legs, non de nobles seulement, mais de bourgeois, de simples gens, de bonnes femmes. Là encore se fait jour tout un effort médiocre et tenace, tout un désir commun d'instruction, de savoir : peu de figures exceptionnelles, peu d'individualités brillantes ; un grand labeur collectif, le durable génie d'une longue patience.

Telle était la Comté lorsqu'en 1361 la comtesse Marguerite l'héritière de son père et la porta en dot au duc de Bourgogne Philippe le Hardi. Pleinement consciente d'elle-même, elle n'était plus l'agrégat confus de domaines féodaux perpétuellement mouvants qu'un comte tenace, aux pouvoirs incertains, s'efforçait de relier, de réunir sous lui. Elle était une province déjà, non plus seulement le comté de Bourgogne, mais la Franche-Comté, d'un nom énigmatique encore, mais qui apparaît précisément alors. Pays frontière, exposé aux ravages des invasions — chantier de défrichement ouvert pour longtemps encore aux hôtes vagabonds — terre indépendante enfin, de vie forte et partout répandue, d'esprit rude et fier, restée à l'écart des vastes dominations, habituée à agir d'elle-même et par elle-même — elle possédait déjà tous les traits principaux où se marque l'originalité de son caractère national.

(A suivre.)

LUCIEN FEBVRE.

Com. Travaux hist., soit dans les *Réunions Soc. Beaux-Arts départements.* — Cf. également, pour références générales, Enlart, *Manuel d'Archéologie*, 1900-03, 2 in-8. — De même, nombreuses monographies archéologiques d'abbayes, la plupart dues à J. Gauthier : abbaye de Rosières (*Mém. Acad. Besançon*, 1879, in-8) ; — de Mont-Sainte-Marie (*ibid*, 1883) ; — de Baume-les-Dames (*ibid*, 1889) ; — de Marast (*ibid*, 1876-77) ; — d'Accey (*ibid*, 1896) ; — de Theuley (*Bull. Soc. Agriculture Haute-Saône*, 1882), etc. M. Gauthier a également rendu de grands services à l'archéologie comtoise en constituant toute une série de *Corpus* des tombes, des inscriptions, des sceaux de Fr.-Comté. Cf. pour les tombes et dalles funéraires, *Mém. Acad. Besançon*, 1884, 98, 1900 ; — pour les inscriptions des églises, *ibid*, 1880-81 ; — pour celles des abbayes cisterciennes, *ibid*, 1882, et les monographies citées plus haut ; — pour les sceaux des archevêques, *ibid*, 1878-79 ; — de l'église de Besançon, *ibid*, 1880 ; — des juridictions, *ibid*, 1884 ; — des villes, *ibid*, 1882 ; — des archives de Neuchâtel, *ibid*, 1879 ; — des comtes de Montbéliard, *ibid*, 1899 ; — de particuliers divers, *Mém. Soc. Émul. Doubs*, 1899.

1. Robert (O.), *Essai historique sur les écoles de Fr.-Comté au Moyen Age* (*Posit. thèses Ecole des Chartes*, 1873, et *Annales fr.-comtoises*, 1899).

REVUES GÉNÉRALES

HISTOIRE ÉCONOMIQUE

LES ÉTUDES RELATIVES A L'HISTOIRE ÉCONOMIQUE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

(1789-1804)¹

III

L'HISTOIRE ÉCONOMIQUE DE LA RÉVOLUTION DANS LES TRAVAUX D'HISTOIRE
POLITIQUE, ADMINISTRATIVE, SOCIALE, GÉNÉRALE ET LOCALE.

Les historiens du mouvement économique de l'ère révolutionnaire ne doivent pas uniquement recourir aux sources multiples que leur offrent les documents inédits ou imprimés et les ouvrages contemporains de cette ère. Ils sont encore obligés de rechercher bien des éléments de leurs enquêtes dans une foule de travaux postérieurs, conçus sous les formes les plus diverses. Ils ne peuvent en général tirer qu'un faible parti des Encyclopédies, dont une seule, l'*Encyclopédie du XIX^e siècle*² présente une valeur réelle, du

1. Voir les deux précédents numéros, pages 57 et 194.

2. Sans date. Lamirault, éditeur (1884 et sq.). 31 vol in-8.

moins dans sa première partie, pour les faits et les personnages de la Révolution. Il en est de même des dictionnaires d'histoire et de géographie, dont un seul celui du D^r Robinet ¹, concerne spécialement l'époque révolutionnaire. On a plus d'avantage à consulter les dictionnaires historiques et biographiques locaux, dont le nombre va se multipliant et dont on possède quelques bons spécimens, ceux par exemple de R. Kerviler pour la Bretagne, ² de Brun-Durand ³ pour la Drôme, de l'abbé Angot pour la Mayenne ⁴, de Célestin Port pour le Maine-et-Loire ⁵, d'A. Tardieu pour le Puy-de-Dôme ⁶, de Dérivière du Châtelet pour le Cantal ⁷, de J. R. Pesche pour la Sarthe ⁸, de Rousset et de Moreau pour la Franche-Comté ⁹. Certains de ces répertoires s'occupent aussi de la statistique rétrospective, par exemple ceux de la Haute-Marne par E. Jolibois ¹⁰, et de la Meurthe par E. Grosse ¹¹.

Aux dictionnaires géographiques et topographiques, rédigés dans le cours du XIX^e siècle, on peut demander divers renseignements, notamment d'ordre démographique. Il en est de remarquables, comme ceux de la Meurthe par A. Lepage ¹², de la Vienne par Rédet, ¹³ de la Marne par Longnon ¹⁴, du Cantal par Amé ¹⁵. Les dictionnaires spéciaux de lettres, de sciences et d'arts, d'économie industrielle et commerciale, d'agriculture, des métiers, entrepris, à diverses époques, sous la direction de Courtin ¹⁶, de Chevreul et de Brongniart ¹⁷, de Laboulaye ¹⁸, de Sagnier et de Barral ¹⁹,

1. *Dictionnaire historique et biographique de la Révolution et de l'Empire* 1899, 2 vol. gr. in-8. Celui de Boursin et Challamel (in-4, 1892) est sans valeur.

2. *Répertoire gén. de bio-bibliographie bretonne*, tomes I à IX, 1884-1896, in-8.

3. In-8, 1900, tome I^{er}.

4. 2 vol. gr. in-8, 1900-1901.

5. 3 vol. in-8, 1874.

6. 3 vol. gr. in-4, 1877.

7. 5 vol. in-8, 1852-57.

8. 6 vol. in-8, 1829-42.

9. Besançon, 6 vol in-8, 1853-58.

10. *La Haute-Marne ancienne et moderne ou dictionnaire, etc.*, Chaumont, 1858, gr. in-8.

11. *Dictionnaire statistique de la Moselle*, 1836-38, 2 vol. in-8.

12. In-4, 1862.

13. In-4, 1881.

14. In-4, 1892.

15. In-4, 1900. — Liste de ces dictionnaires dans l'*Annuaire* des Bibliothèques et Archives.

16. *Dictionnaire des sciences et arts*, 1824-32, 26 vol. in-8.

17. *Dict. universel des arts et métiers*, 6 vol. in-8 et atlas in-4, 1824 et sq.

18. *Dict. des arts et manufactures*, 2 vol. in-4, 1844 et sq.

19. *Dict. d'agriculture*, 4 vol. in 8, s. d.

renferment parfois des articles soignés sur l'organisation économique de l'ancien régime et de la révolution. Ce genre d'intérêt se retrouve encore plus dans les répertoires spéciaux : *Dictionnaires du commerce et de la navigation, de l'industrie et de la banque*, édités à plusieurs reprises par Guillaumin ¹, dans les *Dictionnaires des finances*, tels que celui de L. Say et de Lanjalley ², surtout dans les *Dictionnaires d'économie politique*, publiés en Europe, et dont les plus remarquables sont dus à Palgrave ³ en Angleterre, à Conrad, Lexis, Elster et Löning en Allemagne ⁴, à Léon Say et à Chailley-Bert en France ⁵.

Parmi les travaux des corps savants, ce sont ceux de l'*Académie des sciences* ⁶ et de l'*Académie des sciences morales et politiques* ⁷, ainsi que les publications de la *Société d'économie politique* ⁸, de la *Société de statistique* ⁹, et des Sociétés savantes de province ¹⁰, qui fournissent la majeure partie, restreinte encore cependant, aux recherches d'histoire économique révolutionnaire. Un petit nombre de revues, en dehors des recueils de vulgarisation, dont les types les plus célèbres sont la *Revue des Deux-Monde*, la *Revue de Paris*, le *Correspondant* et la *Nouvelle Revue*, font quelquefois place aux études de ce genre. Celle que leur accordent les recueils historiques d'ensemble, *Revue historique*, *Revue des Questions historiques*, *Revue des études historiques*, *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, devient de jour en jour plus considérable. On peut en dire autant de la seule Revue aujourd'hui spécialement consacrée à l'histoire révolutionnaire, et qui a survécu à la publication concurrente fondée par G. Bord et Ch. d'Héricault, c'est-à-dire de la revue *la Révolution française*, créée en 1882 par A. Dide et dirigée depuis vingt ans avec un succès croissant par F.-A. Aulard ¹¹.

1. 1^{re} édit., 1844 ; 2^e édit., 2 vol. in-4, 1859-63 ; 3^e édit. par Guyot et Raffalovich, 2 vol. gr. in-8, 1898-1902.

2. 2 vol. gr. in-8, 1880-92.

3. 3 vol. in-8, London, 1899.

4. 6 vol. in-8 et 2 suppléments, Léna, 1897.

5. 1890-92, 2 vol. gr. in-8 ; supplément gr. in-8, 1897.

6. *Mémoires* au IV, 1815, 14 vol in-4 ; 1816-1889, 44 vol. in-4 ; 1890-1904, 16 vol. in-4 ; 4 vol. in-4 de tables.

7. *Comptes-rendus* (1842-1904), 164 vol. in-8 ; table générale (1842-1888), in-8.

8. *Annuaire*, 61^e année, 1904.

9. *Journal*, depuis 1860.

10. *Bibliographie*, par Lasteyrac, E. Lefevre-Pontalis, Bougeant, Valier, 4 vol. in-4, 1884-1904.

11. *Révolution française* (1882-1904), 47 vol. in-8 ; 3 Tables (1882-1902) ; la *Revue* de Bord et d'Héricault (1883-1887).

Les périodiques, journaux ou revues économiques, *Journal des économistes*, *Revue d'économie politique*, *Revue de sociologie*, *Économiste français* ¹, s'occupent à l'occasion de l'étude des grands faits économiques et sociaux de la période révolutionnaire, et leurs collections peuvent être utilement consultées.

Des données nombreuses relatives à cette variété de l'histoire de la Révolution se rencontrent dans une série de publications individuelles ou collectives, qui font suite à l'entreprise essayée au début du XIX^e siècle, et qui se continuent jusqu'à nos jours. Ce sont les *descriptions géographiques, historiques et statistiques*, tentées pour diverses provinces, départements et villes, comme l'Ain ², l'Alsace ³, le Nontronnais ⁴, la Touraine ⁵, le Puy-de-Dôme ⁶, le Bas-Rhin ⁷, l'Yonne ⁸, le pays de Langres ⁹, le Pas-de-Calais ¹⁰, le Massif Central ¹¹, le centre urbain de Reims ¹², le district d'Arles ¹³; ou encore les essais d'histoire topographique, médicale et statistique dont la vogue a été persistante de 1800 à 1830 ¹⁴; ou enfin les statistiques proprement dites, dans lesquelles les tableaux numériques sont accompagnés de renseignements souvent importants sur l'histoire économique. Les unes sont de grandes publications officielles, comme la Statistique générale publiée de 1837 à 1847. Les autres ¹⁵, dues à des économistes expérimentés, établissent des points de comparaison entre la période de 1789 et la période contemporaine, comme les statistiques dues à Schnitzler ¹⁶,

1. Sur ces divers recueils voir le *Manuel de bibliographie historique* de H. Stein et de Ch.-V. Langlois.

2. *Topographie historique*, par C. Guigne, 1873, in-4.

3. *L'Alsace nouvelle*, description par Aufschlager, 3 vol. in-8, 1826-28.

4. *Essais topographiques et historiques*, par R. de Laugardière, *Bull. Soc. Arch. Périgord*, 1892.

5. *Études sur la Touraine*, par Chevalier et Charlot, 1838, in-8.

6. *Description géographique et statistique*, par Gonod, 1834, in-8.

7. *Description*, 3 vol. in-8, 1872.

8. *Description des villes et campagnes*, 2 vol. gr. in-8, 1885 (par Petit).

9. *Le diocèse de Langres*, histoire et statistique, gr. in-8, 1873.

10. *Le Pas-de-Calais au XIX^e siècle*, 4 vol. in-4, 1901.

11. A. Leroux, *Le massif central*, histoire d'une région de la France, 3 vol. gr. in-8, 1898.

12. *Description historique et statistique*, par G. Augez, 1817, 2 vol. in-8.

13. *État descriptif de l'arrondissement d'Arles*, par Revel, du Perron et Gaucourt, 10 vol. in-4, 1871.

14. Voir la liste dans le *Catalogue de la Bibliothèque Nationale : Sciences médicales*, 3 vol. in-4^o.

15. *Statistique générale de la France*. Imp. Nat., 1837-47, 24 vol. in-4.

16. *Statistique générale de la France comparée*, 4 vol. in-8, 1846.

à Legoyt ¹, à Moreau de Jonnés ², à M. Block ³, à A. de Foville ⁴. Une dernière catégorie est formée par les statistiques de départements ou de provinces, d'arrondissements, de cantons et de villes, dont le nombre atteint à plus d'une centaine, et dont la plupart, par exemple celles du Gard ⁵, de la Drôme ⁶, de la Loire ⁷, de la Meurthe ⁸, des Bouches-du-Rhône ⁹, du Lot-et-Garonne ¹⁰, de la Charente ¹¹, du Lot ¹², des Basses-Pyrénées ¹³, du Haut-Rhin ¹⁴, de la Vendée ¹⁵, des Vosges ¹⁶, des arrondissements de Boulogne ¹⁷, de Cambrai ¹⁸, de Clamecy ¹⁹, de Dôle ²⁰, de Falaise ²¹, de Pont-Audemer ²², de Saint-Étienne ²³, des cantons ou villes de Beauvais ²⁴, de Mulhouse, ²⁵ de Paris ²⁶, offrent un réel intérêt pour la fin du XVIII^e siècle.

Parmi les travaux d'ensemble dont l'histoire de la Révolution française a été l'objet, un grand nombre intéressent par certains côtés l'évolution économique. C'est ainsi que les grands travaux d'H. de Sybel ²⁷ et d'A. Sorel ²⁸ sur l'Europe pendant la Révolution ont essayé de marquer la part des faits économiques et sociaux

1. *La France statistique*, 1843, in-8.
2. *Statistique de la France* (Acad. Sc. Mor.), tomes XV à XIX. — *Statistique de l'Industrie de la France*, 1836, in-18.
3. *Statistique de la France comparée*, 2 vol. in-8, 1860; 2^e édit., 1876.
4. *La France en 1889*, statistique comparative, in-18, Colin, 1889.
5. Par H. Rivoire, 2 vol. in-4, Nîmes, 1842.
6. Par Delacroix, 1835, in-4.
7. Par Duplessy, 1818, in-12.
8. Par H. Lepage, 1843, 2 vol. in-8, et Guibal, 1843, in-8.
9. Par de Villeneuve, 1841, 4 vol. in-4.
10. *Statistique de 1789 à l'an IX*, par Lamoureux, *Revue d'Agenais*, 1902-1903.
11. Par Quénot, 1818, in-4.
12. Par A. Delpon, 1831, 2 vol. in-4.
13. Par Ch. de Picamilli, 1858, 2 v. in-8.
14. Par A. Penot, 1831, in-4.
15. Par Cavoleau et La Fontenelle de Vaudoré, 1844, in-8.
16. Par Lepage et Charton, 1845, 2 vol. in-8.
17. Par Henry, 1810, 2 vol. in-4.
18. Par A. Combier, *Mém. Soc. d'Em. Cambrai*, XXIX (1876).
19. Par A. Marlière, 1859, in-4.
20. Par A. Marquiset, 1841-42, 2 vol. in-8.
21. Par Galeron, Brebisson et Desnoyers, 3 vol. in-8, 1826-29.
22. Par A. Canel, 2 vol. in-8, 1833-34.
23. Par Latour-Varan, 1850, in-8.
24. Par Graves, 1855, in-8.
25. Par Berriat Saint-Prix, *Ac. Sc. Mor.*, IV, 126; A. Mieg et A. Penot, *Bull. Soc. Ind. Mulhouse*, 1826-1832.
26. Par Chabrol de Volvic, 4 vol. in-4, 1823-26.
27. *Histoire de l'Europe pendant la Révolution française*, trad. Desopnet, 1865-1888, 6 vol. in-8.
28. *L'Europe et la Révolution française*, 8 vol. in-8, Plon, 1884-1904.

dans ce mouvement d'où est sortie l'Europe nationale et démocratique où nous vivons, la société préoccupée de justice et de fraternité dont l'idéal se réalise lentement depuis un siècle. Les nombreuses histoires générales du mouvement révolutionnaire, où le côté narratif et pittoresque a trop souvent détourné l'attention des événements d'une portée durable, n'ont le plus souvent exposé que les faits politiques. Quelques-unes cependant font une part aux faits sociaux et économiques, par exemple celles de Thiers¹ de Michelet² et de Louis Blanc³. Le célèbre ouvrage de Taine⁴, gâté par un pessimisme sombre, par l'esprit de système et par ce génie de l'abstraction qu'il dénonça chez les écrivains du xviii^e siècle, sans se douter qu'il en était lui-même l'un des représentants attardés, reste encore à cet égard utilisable comme un monument dont les matériaux ne sont pas à dédaigner. Bien que volontairement spécialisé dans un cadre rigide, celui de l'histoire politique, le travail de F.-A. Aulard⁵, qui se rapproche sensiblement des conditions exigées d'une œuvre objective, expose avec netteté quelques-uns des faits de l'histoire économique, tels que les progrès de l'idée démocratique et socialiste pendant la Révolution. Enfin, dans une entreprise qui a été diversement appréciée, dont on a critiqué le titre et les tendances, constaté certaines lacunes et les inégalités, mais dont on ne saurait méconnaître sans injustice les parties brillantes, l'originalité, la sincérité continue, et l'effort laborieux, Jean Jaurès et G. Deville⁶ ont donné aux faits sociaux et économiques une place que ces faits n'avaient jamais occupée jusque-là dans les exposés d'ensemble de l'histoire révolutionnaire. De même au nombre des histoires de la civilisation qui ont su attribuer à ces événements la place importante qu'ils méritent, il con-

1. *Histoire de la Révolution française*, 1823-27, 40 vol. in-8.

2. *Histoire de la Révolution française*, 1847-53, 7 vol. in-8, et 2^e édit. 1868-69, 9 vol. in-8.

3. *Hist. de la Révol. franç.*, 1847-62, 12 vol. in-8. — *L'Histoire parlementaire*, p. p. Buchez et Roux, 1834-38, 40 vol in-8, est surtout une compilation de documents commode. Pour les autres nombreux essais généraux sur la Révolution, voir le *Catalogue de la Bibliothèque nationale*, tomes I, III et X (séries L a et L b), et la *Bibliographie de Tourneux*, I, p. 1 à 32 (276 numéros pour les ouvrages généraux sur la Révolution jusqu'en 1890).

4. *Les Origines de la France contemporaine*, 1876-92, 6 vol. in-8.

5. *Histoire de la Révolution française*, gr. in-8, 1901 ; 2^e édit. 1904.

6. *Histoire socialiste de la Révolution française*, 5 vol. gr. in-8 (1789 - an VIII), 1901-1904. Cf. comptes-rendus *Rev. critique*, 1904, n^o 4 ; *Rev. franç.*, 1904, p. 57 ; *Rev. des Quest. hist.*, janv. 1905. *Rev. d'hist. mod.*, 1905.

vient de signaler les exposés si précis et si clairs, modèles du genre, qu'ont rédigés A. Rambaud¹ et Ch. Seignobos².

Plus d'un des essayistes, tels que F.-A. Aulard³, A. Sorel⁴, M. Pellet⁵, G. Avenel⁶, J. Bernard⁷, G. Laurent⁸, F. Rouvière⁹, L. Combes¹⁰ qui ont étudié dans leurs esquisses les épisodes de la Révolution, ont été parfois attirés par les aspects économiques et sociaux de cette période. Ces aspects n'ont pas été négligés par les publicistes ou les penseurs qui depuis Burke¹¹, Mackintosh¹², Fichte¹³, M^{me} de Staël¹⁴, de Bonald¹⁵, Blanc de Wolx¹⁶, jusqu'à Tocqueville¹⁷, Molinari¹⁸, P. Duprat¹⁹, Ch.-L. Chassin²⁰, Lanfrey²¹, P. Nourrisson²², E. Quinet²³, P. Janet²⁴, D. Nisard²⁵, Edme Champion²⁶, Freppel²⁷, Fernel²⁸, Goumy²⁹, Carlyle³⁰, Guérault³¹, Ch. Seignobos³² et H. Michel³³ ont essayé de déterminer les tendances générales du mouvement révolutionnaire. D'autres ont tenté aussi de marquer la part qu'oc-

1. *Histoire de la civilisation contemporaine*, 4^e édit., 1896, in-12.
2. *Histoire de la civilisation contemporaine*, in-18, Masson, et *Histoire moderne*, in-12, 1903 (avec Métin).
3. *Études et leçons sur la Révol. franç.*, 4 séries in-18, 1893-1904.
4. *Essais de critique et d'histoire*, 1882 et sq.
5. *Variétés révolutionnaires, 1887-1890*, 3 vol. in-18, Alcan.
6. *Lundis révolutionnaires*, 1873, in-8.
7. *Lundis révolutionnaires (1789-1790)*, 2 vol. in-12, 1884-87.
8. *Curiosités révolutionnaires*, in-8, Charleroi, 1901.
9. *Mercredis révolutionnaires*, in-8, Nîmes, 1901.
10. *Épisodes et curiosités révolutionnaires*, 1872, in-12.
11. *Réflexions sur la Révol. franç.*, 1790, in-8.
12. *Apologie de la Révol. franç.*, 1792, in-8, trad. franç.
13. *Considérations... sur la Révol. franç. 1794*, trad. Barn, 1859, in-8.
14. *Considér. sur les principaux événements de la Révol. franç.*, 1818, 2 vol. in-8.
15. *Observations sur l'ouvrage de M^{me} de Staël*, 1818 in-8.
16. *Des causes des révolutions et de leurs effets*, an IX, 2 vol. in-8.
17. *L'ancien régime et la Révolution*, 1856-1860, 4^e édit., in-8.
18. *L'évolution politique du XIX^e siècle (Journ. des Econ., 4^e série, XVI-XXIV)*.
19. *L'esprit des révolutions*, 2 vol. in-8.
20. *Le génie de la Révolution*, 1863, 2 vol. in-8.
21. *Essai sur la Révol. franç.*, 1858, in-8.
22. *Le dix-huitième siècle et la Révol. franç.*, 1863, in-18.
23. *La Révolution*, 1865, 2 vol. in-8.
24. *Philosophie de la Révolution*, 1875, in-8, et *Histoire de la Révol.*, 1889, in-12.
25. *Considérat. sur la Révolution*, in-18, 1887.
26. *L'Esprit de la Révol. franç.*, in-12, 1887.
27. *La Révolution française*, in-8, 1889.
28. *Les principes de 89 et la science sociologique*, in-18, 1889.
29. *La France du centenaire*, in-18, 1889.
30. *Histoire de la Révol. franç.*, trad. Regnault, O. Barot, J. Roche, 1865-67, 3 vol. in-18. Nouv. édit. anglaise p. p. Flechter et Howard, 3 vol. in-8, London, 1907.
31. *Le centenaire de 1889*, in-12, 1889.
32. *La Révolution et l'État Revue des Cours*, 1^{re} série, VIII.
33. *L'idée de l'État... depuis la Révolution*, 1895, in-8.

cupent les idées économiques dans les déclarations des droits de 1789 et de 1793, et les conséquences de même ordre qui s'en dégagent. C'est ce qu'ont fait Th. Paine ¹ dès l'époque de la Révolution et plus récemment Courcelle-Seneuil ², P. Janet ³, A. Bertrand ⁴, E. Boutmy ⁵, V. Marcaggi ⁶, G. del Vecchio ⁷, G. Jellinek ⁸, E. Walch ⁹, E. Accolas ¹⁰, F.-A. Aulard ¹¹ dans des études particulières.

La situation économique de la France au début de la période révolutionnaire, avant que les réformes de nos grandes Assemblées eussent modifié l'ancienne organisation, se trouve exposée dans des tableaux spéciaux qui ont été tracés soit d'après les procès-verbaux des Assemblées provinciales et d'élections ou des Assemblées municipales, soit d'après les cahiers des bailliages et des communautés en 1789. Dans le premier groupe de ces publications, outre l'esquisse fameuse de L. de Lavergne ¹², qui mériterait d'être aujourd'hui reprise et approfondie, se classent les recherches dues au baron de Girardot ¹³, à M. Ardant ¹⁴, à Ch. de Grandmaison ¹⁵, et à P. Faye ¹⁶, à P. Tézenas du Montciel ¹⁷, à L. Audiat ¹⁸, à Hoffmann ¹⁹, à F. Claudon ²⁰, à A. Dupré ²¹, à J. Régnier ²² et à Grigaut ²³, à L. Guirondet ²⁴, à F. Mourlot ²⁵, à B. Poc-

1. *Les Droits de l'homme*, trad. Soulès et Lanthenas, 2 vol. in-8, 1791-92.
2. *Acad. Sciences Morales*, sept.-oct. 1890.
3. *Revue politique et littéraire*, avril 1886, Paris.
4. In-8, 1900.
5. *Ann. Éc. Sciences politiques*, juillet 1902.
6. In-18, 1904.
7. Genova, 1903, in-8 (en italien).
8. In-8, 1902, Paris.
9. In-8, Paris, 1903.
10. In-8, 1876.
11. *Bourgeoisie et démocratie, Révol. franç.*, XXV.
12. *Les Associations provinciales sous Louis XVI*, in-8, 1864; 3^e édit. 1879. *Autres essais*, par Luçay (in-8, 1837 et 1871) et Semichon (in-8, 1876).
13. *Assemblées provinciales du Berry*, 1845, in-8.
14. *Assemblée du Limousin (Bull. Soc. Arch. Limousin, XI, 84-106)*.
15. *Assemblée de la Touraine*, 1872, in-8.
16. Même Assemblée, 1885, in-8.
17. *Assemblée du département de Saint-Étienne (1787-90)*, in-8, 1903.
18. *Les États provinciaux de Saintonge*, in-8, 1870.
19. *L'admin. prov. de la Haute-Alsace (Revue d'Alsace, XIX)*.
20. *La prem. Assemblée prov. du Bourbonnais (Quinzaine Bourbonnaise, 1898)*.
21. *Assemblées administr. de 1787-88 (Rev. Loir-et-Cher, XII, 1899)*.
22. *L'Assemblée prov. de Champagne (Rev. Champenoise, 1892)*.
23. *La Com. interm. Ass. prov. de Champagne, 1896 (dipl. d'études Paris)*.
24. *L'Assemblée prov. de Haute-Guienne (Mém. Soc. Aveyron, 1895-99)*.
25. *L'Assemblée prov. de Caen et l'intendant (Bull. Comité sc. éc., 1902)*.

quet¹, à Ch. de Ribbe², à La Parelle³, à E. Boutmy⁴, à F. Faure⁵, à Canel⁶, à J. Pautet⁷, et tout récemment à G. Arnaud⁸, ainsi que les essais plus restreints de Geschwind⁹, d'Hoffmann¹⁰ de G. Fleury¹¹ et de P. Lalande¹². Au second groupe se rattachent les études d'Adalbert Wahl¹³, d'Edme Champion¹⁴, d'E. Fagnet¹⁵, d'A. Onou¹⁶, de L. de Poncins¹⁷, de P. Bonnassieux¹⁸, de J. Vignié¹⁹, de G. Bussièrre²⁰, de F. Mège²¹, de J. Bernet-Rollande²², de J. Lair²³, de Guibal²⁴, de Saint Genis²⁵, d'H. Sée²⁶, de F. Mourlot²⁷, de G. Dubois²⁸, d'A. Blossier²⁹, de C. Bloch³⁰, d'E. Plantié³¹, de Fr. Baillet³², de J. Fayard³³, de P. Gonard³⁴, de l'abbé L. Jérôme³⁵,

1. *Les Origines de la Révol. en Bretagne*, 2 vol, in-12, 1885-92.
2. Pascalis, *La fin de la constitution provinciale*, in-8, 1872.
3. *Un pays d'État : le Languedoc* (*Acad. Sc. Mor.*, XL-XLI).
4. *Les États du Dauphiné en 1788*, *Acad. Sc. Mor.*, CXXX.
5. *Les Assemblées de Vizille et de Romans*, 1887, in-8.
6. *Des États de Normandie* (*Mém. Soc. Antiq. de Normandie*, X).
7. *Les États de Bourgogne en 1787*, *Acad. Sc. Mor.*, LXX.
8. *Les États de Foix (1608-1789)*, in-8, 1904.
9. *L'administration municipale en Alsace 1787-89*, *Mém. Acad. des Inscrip. de Toulouse*, X^e série, IV (1904).
10. *Les premières municipalités de la Haute-Alsace*, *Revue d'Alsace*, nouv. ser., I, 341-377.
11. *Les assemblées municipales de 1787*, *Revue du Maine*, LII (1902).
12. *Le village à la veille de la Révolution*, *Revue Bleue*, 1903. — Voir aussi C. Bloch, *Études d'histoire économique*, 1900 (ass. municipales de l'Orléanais), 1787-89.
13. *Studien zur Vorgeschichte der französischen Revolution*, 1901, in-8, Leipzig.
14. *La France d'après les cahiers de 1789*, in-12, 1897.
15. *La France en 1789 (Questions politiques)*, 1899, in-8.
16. *La comparaison des paroisses en 1789*, *Révol. franç.*, XXXIII, 1897, mars.
17. *Les cahiers de 1789*, in-8, 1887.
18. *Eraux des cahiers de 1789 au point de vue commercial et industriel*, 1884, in-8.
19. *La convocation des États Généraux en Provence*, in-8, 1896.
20. *Le mouvement électoral en Périgord (1789)*, in-8, 1885.
21. *Les cahiers de l'Auvergne en 1789*, in-8, 1903.
22. *L'esprit public et les élections en Basse-Auvergne*, en 1789, in-12, 1902.
23. *L'économie politique dans les cahiers de Saint-Jean d'Aigéty (1789)*, *Assoc. franç. Av. des sciences*, XI (1882).
24. *L'esprit public et les élections à Châtelleraull (1789)*, in-8, 1881 à la Havre (*Mém. Soc. Havraise*, 1889).
25. *Les Élections dans le Poitou en 1789*, *Bull. de la Fac. des Lettres*, 1883.
26. *Les cahiers des paroisses de Bretagne en 1789*, *Boull. Franç.*, 1904, 1 et 2.
27. *Les élections et les cahiers du bailliage de Vire*, *Révol. franç.*, 1896, XXXI.
28. *Élections et cahiers du Coëntin*, *Congrès des sociétés savantes*, 1896.
29. *Les cahiers du bailliage de Honfleur*, *Révolution franç.*, 1902¹.
30. *Les cahiers du bailliage d'Orléans au point de vue économique*, *Révol. franç.*, 1902².
31. *Les cahiers du tiers état paroissien*, in-8, 1887.
32. *Les cahiers du bailliage de Lyon*, *Bull. de la Soc. de Lyon*, XXX.
33. *Les cahiers des paysans du Beaujolais (1789)*, *Rec. d'hist. de Lyon*, IV, 1894.
34. *Les cahiers du Dauphiné*, *Révolution franç.*, 1903¹.
35. *Les cahiers du clergé Lorrain*, *Ann. de l'Est*, 1897.

d'Hoffmann¹, de Montarlot² sur l'ensemble ou sur diverses régions de la France. C'est d'après d'autres éléments combinés ou non avec les précédents qu'ont été composés les ouvrages généraux de Raudot³, de P. Boiteau⁴, et d'H. Gautier⁵.

Dans la masse déjà considérable des travaux relatifs aux diverses périodes de l'histoire révolutionnaire, les faits économiques sont généralement placés à l'arrière-plan. On peut néanmoins signaler comme plus particulièrement utiles à consulter à cet égard les ouvrages d'A. Chérest⁶ et de M. Sépet⁷ sur les préliminaires et les débuts de la Révolution ; de M. Lambert⁸, de Bizos⁹, de Baumont¹⁰, et de G. Vallier¹¹, sur les fédérations dont l'objet fut la protection des propriétés privées contre les jacqueries ; les études de F. Mège¹², de P. Conard¹³, de Baboin¹⁴, de P. de Witt¹⁵, de Lemaire¹⁶, de Viguier¹⁷, du chanoine Lecler¹⁸, de C. Luis¹⁹, de Planconard²⁰, de Marboutin²¹, de Durandau²², sur les troubles populaires amenés surtout par des causes économiques et sociales ;

1. *Les élections aux États Généraux en Alsace, Revue d'Alsace*, 1903-1904.
2. *Le bailliage d'Autun en 1789*, d'après les cahiers (*Mém. Soc. Éduenne*, 1892).
3. *La France avant la Révolution, état politique et social*, in-8, 1847.
4. *État de la France en 1789*, in-8, 1860 ; 2^e éd., p. p. Grassoreille, 1889, in-8.
5. *L'an 1789*, in-8, 1889.
6. *La Chute de l'ancien régime*, 1884-86, 3 vol. in-8.
7. *Les Préliminaires de la Révolution ; la Chute de l'ancienne France ; la Fédération ; Six mois d'histoire révolutionnaire*, 4 vol. in-8, 1890-1903.
8. *Les Fédérations en Franche-Comté*, in-8, 1890.
9. *Les fédérations des Hautes-Alpes, Révolution franç.*, 1891¹.
10. *Les fédérations en Haute-Saône, Révolut. fr.*, avril 1888.
11. *Les fédérations en Dauphiné*, in-8, 1869. — Voir aussi *la Fédération en Périgord*, par G. Bussière, *Révol. fr.*, XLIII, 1902. — Il y a d'autres travaux nombreux sur ce point.
12. *La Grande Peur en Auvergne*, 1903, in-8.
13. *La peur en Dauphiné, Revue de Paris*, 15 janvier 1904.
14. *L'alarme des Brigands en Bas-Dauphiné, Révolut. fr.*, 1881¹.
15. *La peur en Limousin*, Caen, in-8, 1887.
16. *Les émeutes de Saint-Quentin (1790)*, Société Acad. de Saint-Quentin, 4^e s., IX (1891).
17. *Les émeutes populaires en Quercy, 1789-90, Révolut. fr.*, XXI, 37 (1891).
18. *La grande peur en Limousin, Bulletin du Limousin*, LV (1902).
19. *L'émeute de Versailles, 13 janvier 1789, Mémoires de la Société de Seine-et-Oise*, XVI.
20. *La grande peur à Cléry-en-Vexin, Congrès des Sociétés savantes*, 1902.
21. *Les séditions à Lagnac (1790), Revue d'Agenais*, 1903¹.
22. *La Révolution en Bourgogne, les châteaux brûlés*, in-8, Dijon, 1901. — Voir aussi *la Nuit du 4 août*, par H. Coulon, in-8, 1902. — *Les troubles de Saint-Lizier (1791) et de Mirepoix (1792)*, par G. Arnaud et F. Galabert, *Bulletin de la Société Ariég.*, V et IX. — *Les journées de prairial an III*, par F. Dieudonné, *Révolution française*, XLII (1902).

de Carré de Busserolle ¹, de l'abbé Uzureau ², sur le brigandage au début du Consulat; du Dr Fischer ³, de P. Faye ⁴, de Dupin ⁵, de L. Constans ⁶, de Mandoul ⁷, de Soucaille ⁸, de Cauvin ⁹, d'Ed. Fleury ¹⁰, de Ch. Constant ¹¹, d'E. Sarot ¹², de Blossier ¹³, de Poupé ¹⁴, de Le Gallo ¹⁵, de Galabert ¹⁶, sur les clubs et les sociétés populaires dont l'influence économique n'a pas été sans portée; et enfin les tableaux d'ensemble de la France tracés, pour l'époque de la Terreur par Mortimer-Ternaux ¹⁷, H. Wallon ¹⁸ et Merson ¹⁹, pour celle du Directoire par Granier de Cassagnac ²⁰, Barante ²¹, Michélet ²², Hamel ²³, V. Pierre ²⁴ et L. Sciout ²⁵; pour celle du Consulat par Thiers ²⁶, P. Lanfrey ²⁷, le Dr A. Fournier ²⁸, Taine ²⁹ et A. Vandal ³⁰.

L'action économique exercée par les pouvoirs administratifs de 1789 à 1804 se trouve indiquée dans des travaux généraux et particuliers relatifs aux derniers intendants, aux administrations départe-

1. *Les chauffeurs en Touraine*, in-12, 1862. — Voir aussi Coudray-Mannier, *Histoire de la bande d'Orgères*, in-8, Chartres, 1883.

2. *Les brigands en Saumurois et Chinonnais*, *Revue Polit. et Saum.*, 1901, IV.

3. *La Société populaire de Saverne*, in-8, Mulhouse, 1869.

4. *Les Sociétés populaires d'Indre-et-Loire*, Nantes, 1888, in-8. — Voir aussi A. Galland, *Les Sociétés populaires de Laval et de Mayenne*, *Bulletin Com. de Mayenne*, 1902.

5. *Les Jacobins de Miramont*, *Révol. fr.*, 1888 ¹.

6. *La Société populaire de Millau*, *ibid.*, 1888 ¹.

7. *Les Jacobins de Carcassonne*, *ibid.*, 1893 ².

8. *La Société populaire de Béziers*, in-8, 1892.

9. *La Société populaire de Sisteron*, in-8, 1901.

10. *Le club de Chaumy*, 1849, in-8.

11. *Le club de Fontainebleau*, 1875, in-18.

12. *Les Sociétés populaires de Coutances*, 1881-85, 4 vol. in-8.

13. *Le club d'Honfleur*, *Révol. fr.*, 1904 ².

14. *La Société populaire de Vaucroze*, *ibid.*, 1901.

15. *Le club de Cognac*, *ibid.*, 1903.

16. *Le club de Montauban*, *Revue d'histoire Moderne*, I (1899).

17. *Histoire de la Terreur*, 1862-1881, 8 vol. in-8.

18. *La Terreur*, 2 vol. in-18, 1873.

19. *La France sous la Terreur*, tome I^{er}, in-8, s. d.

20. Plon, 1851-1863, 3 vol. in-8.

21. In-8, 3 vol. 1855.

22. *Histoire du XIX^e siècle*, tomes I et II, in-8, 1872-75.

23. *Histoire de France sous le Directoire et le Consulat*, 1872, in-8.

24. *La Terreur sous le Directoire*, 1887, in-8.

25. *Le Directoire*, 4 vol. in-8, Didot, 1895-97.

26. *Histoire du Consulat et de l'Empire*, 20 vol. in-8, 1845 et sq.

27. *Histoire de Napoléon*, 1867-75, 5 vol. in-12.

28. *Napoléon I^{er}*, 3 vol. in-8, 1886-89, Vienna; trad. franç. p. p. E. Jaegle, Paris, 1891-92, 2 vol. in-8.

29. *Le Régime Moderne*, 1891, in-8.

30. *L'Avènement de Bonaparte*, Plon, 1902, in-8.

lementales, aux agents nationaux et aux représentants en mission, aux administrations municipales et cantonales, tels que ceux d'Ardascheff ¹, d'A. du Châtelier ², d'A. Hennequin ³, d'H. Say ⁴ et d'A. des Cilleuls ⁵, de Cl. Perroud ⁶, de Labroue ⁷, de Campagnac ⁸, de Ricaud ⁹, de Driault ¹⁰, de Montier ¹¹, d'A. Sorel ¹², de P. Bonnassieux ¹³, de P. Darmstädter ¹⁴, de L. Fisher ¹⁵, de Bonnefoy ¹⁶ et de Cohendy ¹⁷, de Sarot ¹⁸, de Babaud-Larivière ¹⁹, de J. Richard ²⁰, de V. de Seilhac ²¹, de Perceval ²², d'Et. Dejean ²³, d'E. de Hauteclocque ²⁴, de Lanzac de Laborie ²⁵, d'E. Rey ²⁶, de J. Viard ²⁷, de

1. *Les Intendants de province sous Louis XVI*, 3 vol. in-8, Dorpat, 1903 (en russe); cf. *Journal des Savants* (Dareste), 1901; *Revue d'histoire moderne et contemporaine* (Sagnac) V, p. 1 à 38.

2. *Les Administrations collectives sous la Révolution*, Académie des Sciences Morales, tomes LXXXVI à XCII.

3. *Le Directoire départemental sous la Révolution*, *Ann. Ecole des Sciences politiques*, VIII (1893).

4. *Études sur l'administration de Paris et du département de la Seine*, 1846, in-8.

5. *Histoire de l'Administration parisienne au XIX^e siècle*, tome I^{er} (1800-30), in-8, 1900.

6. *Le premier ministère de Roland*, *Rev. fr.*, XLII (1902).

7. *La mission de Lakanal en Dordogne* (*Dipl. d'Études*, 1904).

8. *Le représentant Laplanche dans le Cher*, *Révolution française*, XLIV (1903).

9. *Les représentants du peuple en mission dans les Hautes-Pyrénées*, in-8, Champion, 1900.

10. *Chauvin, agent national à Alençon*, *Révolution fr.*, mai 1893 (tome XXIV).

11. *Le gouvernement révolutionnaire (an II) dans le district de Pont-Audemer*, *Congrès des Sociétés savantes*, 1898.

12. *Le Gouvernement révolutionnaire à Compiègne*, *ibid.*

13. *Études sur l'administration d'un département sous le Directoire*, 1889, in-8.

14. *L'Administration de la Basse-Alsace, 1799-1813*, *Zeitsch. für die Gesch. des Oberrheins*, 1903.

15. *Studies in Napoleonic Statesmanship*, tome I^{er}, Oxford, in-8, 1903.

16. *Histoire de l'Administration civile en Auvergne et dans le Puy-de-Dôme*, 1896, in-8.

17. *Mémoire sur l'administration de l'Auvergne et du Puy-de-Dôme*, 1856, in-8.

18. *L'Organisation des pouvoirs publics dans le département de la Manche pendant la Révolution*, 1880, in-8.

19. *Études historiques et administratives (sur la Charente)*, 2 vol. in-8, 1863.

20. *Histoire de l'Administration des Deux-Sèvres (1790-1830)*, 2 vol. in-8, 1846.

21. *Histoire politique de la Corrèze (1797-1830)*, Tulle, 1891.

22. *Un policier à Bordeaux, 1800-1815*, *Revue philomathique de Bordeaux*, 1904.

23. *Le mouvement préfectoral de 1800*, *Revue politique et parlementaire*, 1904.

24. *Le Pas-de-Calais sous l'administration préfectorale du baron de la Chaise (1803-15)*, in-8, 1901.

25. *La préfecture de la Seine et la préfecture de police après le 18 brumaire*, Académie des Sciences Morales, 1905¹.

26. *Notes sur mon village, syndics et municipalités*, Paris, 1890, in-8.

27. *Une municipalité de canton (Fresnes) sous le Directoire*, *Revue de Champagne*, 1890.

J. Vergnes ¹, de Ponthieux ², de Ch. Guyot ³ et de Fleury ⁴, de Lenfant ⁵, de Galland ⁶, de Duval ⁷. Celle de la police n'est guère exposée que dans l'ouvrage bien connu de Manuel ⁸, que dans le dictionnaire de des Essarts ⁹, qui a trait aussi aux débuts de la Révolution, et que dans les tableaux composés par Ad. Schmidt ¹⁰, pour la période suivante.

Le rôle des tribunaux dans l'application des lois économiques révolutionnaires est mieux connu grâce aux publications de Campardon ¹¹, d'H. Wallon ¹², de Casenave ¹³, de Douarche ¹⁴, de Beaurepaire ¹⁵, de Berriat Saint-Prix ¹⁶, de Combier ¹⁷, de Sarot ¹⁸, de Salomon de la Chapelle ¹⁹, d'A. Proust ²⁰, de Seligman ²¹. Quant à l'histoire du régime financier de la Révolution, qui touche par tant de côtés à celle de l'organisation économique, elle est aujourd'hui exposée dans deux publications d'ensemble de premier ordre, celles de Ch. Gomel ²² et de R. Stourm ²³,

1. *Contributions à l'étude des municipalités de canton de l'an III, Carcassonne*, in-8, 1902.

2. *L'assemblée municipale de Guiscard, 1788-90, Congrès des Sociétés sav.*, 1898.

3. *Le gouvernement révolutionnaire à Mirecourt, Bulletin historique du Comité*, 1901.

4. *Un commissaire du Directoire dans le canton rural de Mamers, Congrès des Sociétés savantes*, 1902.

5. *Le Conseil général de la Seine, 1791-1792*, in-8, 1903.

6. *Une Administration cantonale dans la Mayenne, Bull. com. de la May.*, 1901.

7. *L'Administration municipale de la commune et du canton de Vry (an I-an VII)*, Saint-Julien, in-8, 1883.

8. *La Police de Paris dévoilée, an II*, 2 vol. in-8.

9. *Dictionnaire universel de police*, 1886-91, 8 vol. in-4.

10. Cité ci-dessus.

11. *Histoire du Tribunal révolutionnaire*, 2 vol. in-8, 1862, 2^e édit., 1866.

12. *Histoire du Tribunal révolutionnaire de Paris, 1880-89*, 6 vol. in-8; *Les représentants en mission et la justice révolutionnaire*, 5 vol. in-8, 1889-90.

13. *Étude sur les Tribunaux de Paris*, tome I^{er}, 1873. in-8.

14. *La justice et les Tribunaux à Agen pendant la Révolution*, in-8, 1893; *Révolution française, 1892¹ et 2^e*.

15. *La justice révolutionnaire à Bourges, Mémoires des Antiquaires du Centre*, 1868. — *Le Tribunal criminel de l'Orne pendant la Terreur*, 1866, in-8.

16. *La justice révolutionnaire à Paris et dans les départements*, 1861, in-18.

17. *La justice révolutionnaire à Laon*, 2 vol. in-8, 1882.

18. *Les Tribunaux répressifs dans la Manche pendant la Révolution, 1881-83*, 4 vol. in-8.

19. *Histoire judiciaire de Lyon et du Rhône depuis 1790*, in-8, 1880.

20. *La justice révolutionnaire à Niort*, 1870, in-8.

21. *La justice en France pendant la Révolution (1789-97)*, in 8, Plon, 1901.

22. *Les derniers Contrôleurs généraux*, in-8, 1893. — *Histoire financière de la Constituante*, in-8, 1896; *de la Législative et de la Convention*, t. I^{er}, in-8, 1903, t. II, 1905.

23. *Bibliographie des finances au XVIII^e siècle*, 1895, in 8. — *Le Budget, 1896*, in-8. — *Les Finances de l'ancien régime et de la Révolution*, in-8, 2 vol. 1877 et 1885. — *Les Finances du Consulat*, in-8, 1902.

étudiée au point de vue des principes dans le magistral ouvrage de P. Leroy-Beaulieu ¹, et dans les brillants discours d'orateurs parlementaires, tels que J. Roche, Caillaux, Jaurès ², élucidée dans ses détails (emprunts, budgets de recettes et de dépenses, impôt progressif, emprunts forcés, contributions personnelle, mobilière, foncière, octrois) par les recherches de Levasseur ³, de S. de la Ruppelle ⁴, de L. Sciout ⁵, de Ch. Gomel ⁶, de M. Minoret ⁷, d'H. Libois ⁸, de Ch. Beauquier ⁹, de L. Passy ¹⁰, d'E. Feugère ¹¹, de G. Bienaymé et d'A. de Saint-Julien ¹², de Serviès ¹³, de Flour de Saint-Genis ¹⁴, de Faure ¹⁵, de M. Marion ¹⁶ et de R. de Waha ¹⁷. Quelques parties de l'histoire militaire confinent à l'histoire économique. Les questions des subsistances, des fournitures, des réquisitions, des transports et charrois, de la fabrication du matériel de guerre forment une sorte de domaine mixte où elles se rencontrent. On ne possède presque aucun travail sur ces matières, en dehors des ouvrages vieilliss de Xavier Audouin ¹⁸, et du chevalier Bail ¹⁹, et de quelques essais généraux comme celui de J. Morvan ²⁰, ou restreints comme celui du lieutenant L. Bastide ²¹ et de Balseinte ²². Au contraire, le

1. *La Science des Finances*, 2 vol. in-8, 1883, 5^e édit. 1901. — On peut aussi consulter P. Boiteau, *Fortune publique et Finances de la France*, 2 vol. in-8, 1866, et d'Audiffred, *Système financier de la France*, 3^e édit., 1863-70, 6 vol. in-8.

2. *Journal officiel*, 1^{er} au 13 décembre 1904, *Les Principes fiscaux de la Révolution*. — Cf. P. Leroy-Beaulieu, *Econ. fr.*, 10 décembre 1904.

3. *Les Finances de la Révolution* (*Acad. Sc. Mor.*, 1859). *Les Budgets de l'État an IX à 1897* (*Ibid.*, 1900).

4. *Les Finances de la guerre, 1796-1815*, *Ann. Ec. Sc. pol.*, 1892¹.

5. *Les Banqueroutes du Directoire*, *Rev. Quest. hist.*, avril 1893.

6. *L'Impôt progressif en 1793* (*J. des Econ.*), 15 avril-15 mai 1902. — *Les Taxes révolutionnaires sous la Convention* (*Acad. Sc. Mor.*, 1905¹); *L'Origine du grand livre de la Dette* (*J. des Econ.*, mars 1905).

7. *La Contribution personnelle et mobilière pendant la Révolution*, in-8, 1901.

8. *Les Emprunts forcés de l'an IV et de l'an VII dans le Jura*, in-8, 1895.

9. *La Déclaration de fortune en l'an IV*, *Rév. fr.*, XXXII.

10. *Le Régime municipal et les finances de Paris jusqu'au 1^{er} Empire* (*Acad. Sc. Mor.*, t. LXXX). — Voir aussi G. Cadoux, *Les finances de Paris (1798-1901)*, in-8, 1900.

11. *L'Octroi de Paris*, histoire et législation, in-8, 1904.

12. *Histoire des droits d'entrée et d'octroi à Paris*, in-8, 1887.

13. *L'Impôt progressif en France (1789-1870)*, in-8, 1904.

14. *Histoire documentaire de l'Administration des Domaines*, in-8, 1903.

15. *L'Octroi de Limoges, son histoire*, in-8, 1901.

16. *L'Emprunt forcé de l'an IV*, *Rév. fr.*, 1896.

17. *La Politique financière de la Terreur*, *Vierteljahrsh. für Social und Wirthschaftsgeschichte*, 1903.

18. *Histoire de l'Administration de la guerre (1811)*, 4 vol. in-8^o.

19. *Essai hist. sur l'adm. des armées en France*, in-8, 1817.

20. *Le Soldat impérial (1800-1814)*, 2 vol. in-8, Plon, 1905.

21. *Les Lois militaires sous la Révolution* (en Corrèze), 1903, in-8.

22. *Les Réquisitions militaires dans le district de Grenade*, *Rév. fr.*, XLIII 1902.

rôle que jouèrent les préoccupations d'ordre économique, surtout commercial et colonial, a été en partie dégagé par les nombreuses publications relatives à l'histoire diplomatique qu'on trouve resumées dans les grands ouvrages de Bourgoing ¹ et d'A. Sorel.

L'histoire biographique de la Révolution semble au premier abord présenter peu d'intérêt pour les recherches économiques. Elle offre pourtant de nombreux matériaux à ces dernières, si l'on songe qu'une foule d'hommes politiques, d'administrateurs, de publicistes et de savants furent intimement mêlés au mouvement social de l'époque révolutionnaire ². On peut donc consulter avec profit, non seulement les répertoires biographiques d'ensemble ³, mais encore les recueils de biographies provinciales ou locales, comme ceux de Rathgeber ⁴ et d'Ingold ⁵, de Raingnet ⁶, d'Ad. Rochas ⁷, de Feuilleret et de Richemond ⁸, de Monteau et de Garnier ⁹, de Boulliot ¹⁰, de Grillon des Chapelles ¹¹, de Bégis ¹² et de Forestier ¹³, de Bréghot du Luz et de Péricaud ¹⁴, de Levot ¹⁵ et de Cochet ¹⁶, de Vaschalde ¹⁷, de Kerviler ¹⁸, de Folliet ¹⁹, de Montarlot ²⁰. A côté des essais de ce genre qui concernent divers groupes

1. *Hist. dipl. de l'Europe pendant la Révolution française*, 4 vol. in-8, 1865-85.

2. Pour les ouvrages de ce genre antérieurs à 1870, voir *Catalogue Hist. de France, Biblioth. nat. (série L n. 1, t. IX et X.*

3. Ex. Jal, *Dict. de biographie et d'histoire*, in-8, 1872. — Robert et Cougny, *Dictionnaire des Parlementaires français*, 5 vol. in-8, 1891.

4. *Elsässische Geschichtsbilder aus der französischen Revolutionszeit*, in-8, Strasbourg, 1896.

5. *Biographies alsaciennes*, in-8, Colmar, 1886-90.

6. *Biographies sautongaises*, 1851, in-8.

7. *Biographies du Dauphiné*, 1856-60, 2 vol. in-8.

8. *Biographies de la Charente-Inférieure*, 2 vol. in-8, 1877.

9. *Galerie bourguignonne*, 1858-61, 3 vol. in-16.

10. *Biographie ardennaise*, 1830, 2 vol. in-8.

11. *Esquisses biographiques de l'Indre*, 1862, 3 vol. in-18.

12. *Biographie de la Moselle*, 4 vol. in-8, 1829-32.

13. *Biographie du Tarn-et-Garonne*, 1860, in-8.

14. *Biographie Lyonnaise*, 1839, in-8.

15. *Biographie bretonne*, 1852-57, 2 vol. gr. in-8.

16. *Galerie dieppoise*, in-8, 1862.

17. *Le Vicarais aux Etats-Généraux*, in-8, 1889. — *L'Ardeche à la Convention*, in-8, 1893.

18. *Les députés de la Bretagne à la Constituante*, 1889, 2 vol. in-8. — *Cent ans de représ. bretonne*, 1889 et sq.

19. *Les députés sarvoisiers aux Assemblées de la Révolution*, in-8, 1891.

20. *Les députés de Saône-et-Loire*, etc. (1789-99) (*Mém. Soc. Eduenne* XXX (1902). — Autres travaux semblables de Vissac (1823), pour le Bourgois, de Lhouéber pour Seine-et-Marne (1887-88), de G. Bodinnet, pour Maine-et-Loire; de Quercuan-Lamotte, pour la Mayenne; de Fray-Fourmer, pour la Haute-Vienne; d'H. Fays, pour Indre-et-Loire, etc.

d'hommes de la Révolution, Montagnards, Cordeliers, Dantonistes, Girondins, gentilshommes démocrates, orateurs ou hommes d'action, essais qu'ont élaborés des historiens et des lettrés ou de simples curieux, depuis M. de Vogué¹, Nauroy², Lenôtre³, Eckard⁴, Kleinschmidt⁵, et le marquis de Castellane⁶, jusqu'à J. Claretie⁷, Bougeart⁸, Ch. Vatet⁹, Robinet¹⁰ et F.-A. Aulard¹¹, on doit placer les biographies individuelles dont le nombre va croissant et dont certaines ne sauraient être négligées par ceux qui voudront constituer l'histoire économique révolutionnaire. Les opinions et l'action des protagonistes de la Révolution, comme Mirabeau, Danton, Robespierre, Marat, Saint-Just, aussi bien que celle de personnages moins importants, mais investis par les circonstances de pouvoirs d'application étendus, comme Robert Lindet, Jeanbon Saint-André, Fouché, Le Bas, Philippeaux, Prieur de la Marne, Bernard de Saintes, Rabaut-Pomier, Lakanal, ne sont pas indifférentes à connaître, si l'on songe qu'elles concernent la plupart des questions économiques du temps, biens nationaux, assignats, subsistances, abolition des droits féodaux, législation des mines, régime de l'agriculture, de l'industrie et du commerce. A cet égard, de bonnes biographies, telles que celles qu'ont composées A. Montier¹², Lévy-Schneider¹³, Madelin¹⁴, Stéphane Pol¹⁵, Mautouchet¹⁶, Bliard¹⁷, A. Lods¹⁸, Ch.

1. *Devant le siècle*, in-8, 1896.

2. *Révolutionnaires*, 1891, in-8.

3. *Vieilles maisons et vieux papiers*, in-8, 1900.

4. *Figuren und Ansichten der Pariser Schreckenszeit*, Leipzig, 1893, in-8.

5. *Charakterbilder aus der französischen Revolution*, in-8, Leipzig, 1889.

6. *Gentilshommes démocrates*, in-8, 1891.

7. *Les derniers Montagnards*, 1868, in-8. — C. Desmoulins, *étude sur les Dantonistes*, 1875, in-8.

8. *Les Cordeliers*, 1891, in-8.

9. *Charlotte Corday et les Girondins*, 1864-72, 3 vol. in-8.

10. *Le procès des Dantonistes*, 1879, in-8.

11. *Les Orateurs de la Constituante, de la Législative et de la Convention*, 1882-86, 3 vol. in-8; n. édit. t. 1^{er}, 1905.

12. R. Lindet, 1899, in-8.

13. *Jeanbon Saint-André*, 2 vol. in-8, 1902.

14. *Fouché*, 2 vol. in-8, 1901.

15. *Le conventionnel Lebas*, in-8, 1901.

16. *Le conventionnel Philippeaux*, in-8, 1901.

17. *Le conventionnel Prieur de la Marne*, *Rev. hist.*, 1903⁶-1904¹.

18. *Bernard de Saintes*, in-8, 1888. — Rabaut-Pomier, *Bull. Soc. protest. fr.*, avril 1893. — A noter aussi les études de Thénard et Guyot, sur Goujon (*Rev. hist.*, 1905³); de S. de Saint-Prix, sur le conventionnel *Soubeyran de Saint-Prix*, in-8, 1904; d'A. Groult, sur Danjou (*Soc. Acad. Oise, Mém.* XIX, 1904); de Peltier sur Ferry (*Rev. hist. Ardennaise*, 1904⁴); de G. Arnaud, sur J.-B. Clauzel (*Bull. Soc. Ariégeoise*, VI); d'A. Tournier, sur Vadier (*Rév. fr.*, XXX-XXXI); d'E. Welwert, sur

de Loménie ¹, A. Stern ², E. Hamel ³, F. Mège ⁴, Robinet ⁵, Bougeart ⁶, sont appelées à rendre de réels services. Moins nombreuses jusqu'ici et tout aussi utiles seraient les biographies des publicistes, des savants et des administrateurs, dont les efforts ont contribué au progrès économique et social de cette période. On en possède déjà quelques spécimens dignes d'éloges, par exemple les monographies consacrées à Chamfort ⁶, à Condorcet ⁷, à Th. Paine ⁸, à Malesherbes ⁹, à Lavoisier ¹⁰, à Thénard ¹¹, à Chaptal ¹², à Monge ¹³, au préfet de la Seine, Fréchet ¹⁴, au maire de Strasbourg, Dietrich ¹⁵, par M. Pellisson, F. Alengry, L. Cahen, D. Conway, Boissy d'Anglas, Ed. Grimaux, Flourens, J.-B. Dumas, Ch. Dupin, L. Passy, L. Spach.

Depuis un siècle, le nombre des travaux d'histoire locale s'est accru dans des proportions énormes. La quantité d'ailleurs ne doit pas faire illusion. Un petit nombre seulement de ces études, souvent volumineuses, est utilisable pour les historiens de l'époque révolutionnaire, et notamment pour ceux qui se préoccupent des faits économiques. Ce n'est guère que depuis une trentaine d'années que les faits de cet ordre ont pris une place plus grande dans les histoires provinciales, départementales et municipales. Parmi les travaux qui ont pour cadre des provinces entières depuis les origines jusqu'à nos jours, et qui peuvent être utilisés au point de vue

Ysabeau (*Rev. Quest. hist.*, 1904⁵) ; de P. Hémon, sur Adrien, député du Morbihan, in-8, 1903) ; de Boule, sur Faure la Brunerie, député du Cher (*Mém. Soc. hist. du Cher*, 1903) ; de Bernard-Mallet (*Mallet du Pan and the french Revolution*, in-8, London, 1902), etc.

1. *Les Mirabeau*, 1883-91, 5 vol. in-8.
2. *Das Leben Mirabäu's*, Berlin, 1889, 2 vol. in-8; trad. p. p. Lespès, 1895, 2 vol. in-8.
3. *Histoire de Saint-Just*, 1859, in-8; 3^e édit., 1897. — *Histoire de Robespierre*, 1865-67, 3 vol. in-8.
4. *Gauttier de Bianzat*, 1890, 2 vol. in-8. — *Bancal des Issarts*, 1887, in-8.
5. *Danton*, 3 vol. in-8, 1865-87-89.
6. *Danton*, 1861, in-8. — *Marat*, 1865, 2 vol. in-8. Outre le travail de Bougeart, on a sur Marat ceux de Chèvremont (Paris, 1876, in-8) et de Bedford Bax (Boston, 1902, in-8).
7. Par Pellisson, in-8, 1895.
8. Par Alengry, in-8, 1904, et L. Cahen, in-8, 1904.
9. In-8, 1892; trad. Ralbe, 1900, in-8, Plon.
10. In-8, 3 vol., 1819-21.
11. In-8, 1888, Alcan.
12. *Éloges historiques*, par Flourens et Dumas, 1836-42, 3 vol. in-4.
13. *Mém. Acad. Sciences*, XV, 1, 1828 (Flourens).
14. In-8, s. d., par Dupin.
15. In-8, 1867.

spécial de l'histoire économique, on doit signaler ceux de Leymarie¹ et d'A. Leroux² pour le Limousin, de Bouillet³ pour l'Auvergne, de Dupin⁴ et de Baudiau⁵ pour le Morvan, de Bonnet⁶ pour le Charolais, de J. Brossard pour le pays de Gex⁷, de Dupont pour le Cotentin⁸, de Rosny pour le Boulonnais⁹, de Raynaud pour le Hainaut et le Cambrésis¹⁰, de Poinson pour la Champagne¹¹. L'époque révolutionnaire est généralement exposée avec plus de détails dans les histoires départementales dont le développement se poursuit jusqu'à la première ou à la seconde moitié du XIX^e siècle, et qui remontent même parfois jusqu'à l'ancien régime. On a en ce genre quelques monographies bien conduites, notamment celles d'E. Rossignol¹², de Laugardière¹³, de Le Prévost¹⁴, de Lateyssonnière¹⁵, de Lepage¹⁶, de J. Roman¹⁷, d'A. Lacroix¹⁸, d'E. Prarond¹⁹, sans compter les tableaux d'ensemble publiés par les érudits locaux pour certains départements, tels que le Tarn-et-Garonne, à l'occasion des Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences²⁰.

Les histoires municipales forment une masse autrement imposante qui comprend aujourd'hui des centaines d'ouvrages de valeur très inégale²¹, et qui accordent parfois, surtout depuis le dernier quart du XIX^e siècle, une certaine place aux faits écono-

1. *Le Limousin historique*, 1837-39, 2 vol. in-8.
2. *Le Limousin*, géographie et histoire, in-8, 1890 (avec Pérathon, Cl. Simon).
3. *Tablettes historiques de l'Auvergne*, 1840-47, 8 vol. in-8.
4. *Le Morvan*, topographie, agriculture, mœurs, in-8, 1853.
5. *Le Morvan*, essai géographique, topographique et historique, 1865, 3 vol. in-8.
6. *Notes pour servir à l'histoire du Charolais*, 1893, in-12.
7. *Histoire du pays de Gex*, 1851, in-8.
8. *Histoire du Cotentin et de ses îles*, 4 vol. in-8. 1870-85.
9. *Histoire du Boulonnais*, 1868-1871, 3 vol. in-8.
10. *Histoire du Hainaut français et du Cambrésis*, 1899, in-8. — Voir la série Lk 2 et 3 du *Catalogue de l'histoire de France* pour les publications antérieures à 1870.
11. *Histoire générale de la Champagne*, 3 vol. in-8, 1885.
12. *Monographies communales du département du Tarn*, 4 vol. in-8, 1864-66.
13. *Essais topogr. et hist. sur l'arrond. de Nontron* (*Bull. Soc. Périgord*, VIII, IX et sq.)
14. *Mémoires et notes pour servir à l'histoire du départem. de l'Eure*, 1862-78, 3 vol. in-8.
15. *Recherches historiques sur le département de l'Ain*, 5 vol. in-8, 1838-44.
16. *Le département de la Meurthe*, 2 vol. in-8, 1843.
17. *Tableau historique des Hautes-Alpes*, 1887-90, 2 vol. in-4.
18. *L'arrondissement de Montélimar, histoire et statistique*, 7 vol. in-8, 1890; de Nyons, 1888, in-8, etc.
19. *Notices hist. sur l'arrondissement d'Abbeville*, 1853-56, 2 vol. in-18, 1898.
20. *Le Tarn-et-Garonne*, in-4, 1902.
21. Voir pour ces publications le *Catalogue de l'histoire de France*, série Lk, (avant 1870).

miques. La plupart d'ailleurs, quand elles embrassent dans leur exposé l'ensemble de la vie urbaine depuis les origines jusqu'à notre époque, ne peuvent donner qu'une part très restreinte à la période de la Révolution. Les plus utiles de ces travaux sont ceux qui ont été composés à l'occasion des Congrès de l'Association française tenus dans les villes de La Rochelle ¹, de Rouen ², de Grenoble ³, de Reims ⁴, de Nantes ⁵, ou qui concernent les centres industriels et commerçants, tels que Lyon ⁶, Saint-Étienne ⁷, Saint-Chamond ⁸, Thiers ⁹, Bordeaux ¹⁰, Mulhouse ¹¹, Flers ¹², Villedieu ¹³, Amiens ¹⁴, Louviers ¹⁵, Elbeuf ¹⁶, Montivilliers ¹⁷, Moulins ¹⁸, Aubusson ¹⁹, Cholet ²⁰, Sedan ²¹, Saint-Quentin ²².

Des centaines de monographies, dont le nombre croît d'année en année, concernent l'histoire de nos cantons, paroisses, communes rurales ²³, et plus d'une fois les historiens de la Révolution auraient avantage à les consulter, si la plupart écrites sans méthode, composées sans critique, n'offraient un médiocre intérêt. Toutefois, peu à peu la valeur en devient plus grande : quelques-unes peuvent même offrir des éléments d'un certain prix aux recherches d'histoire économique. Telles sont les études dues à Sevène ²⁴, à Gleyrose ²⁵,

1. In-8, 1882. — 2. In-8, 1883. — 3. In-8, 1885. — 4. In-8, 1882.
5. In-8, 1899, 3 vol. On peut ajouter Toulouse, 3 vol. in-8, 1897; Saint-Étienne, 3 vol. in-4, 1898.
6. *Histoires de Lyon*, par Montfalcon, 4 vol. in-8, 1852; S. Charlety, in-8, 1903.
7. *Histoire de Saint-Étienne*, par Janesson, 1891, in-8.
8. *Histoire de Saint-Chamond*, par J. Condamine, in-4, 1890. — Du même, *Histoire de Saint-Bonnet*, 1885, 2 vol. in-8.
9. *Études sur la ville de Thiers*, 1894, in-8.
10. *Histoire de Bordeaux*, par C. Jullian, in-4, 1895.
11. *Geschichte der Stadt Mulhausen*, par E. Schneider, in-8, 1888.
12. *Histoire de Flers, son industrie, etc.*, par de la Ferrière, P., 1853, in-8.
13. *Villedieu les-Poêles, bourgeoisie, métiers, 1898-1902*, 2 vol. in-8, par Havaud et Grente. — *Histoire de Condé-sur-Noireau, son industrie, etc.*, par L. Huot, 1884, in-8.
14. *Histoire de la ville d'Amiens*, par A. de Calonne, in-8, 1899-1900.
15. *Histoires de Louviers*, par Marin, 1822, in-12; Didron, in-8, 1836; Petit, in-8, 1877; de Bolbec, par Castaigne, 1839, in-8; de Darnetal, par Lesquillier, 1823, in-8.
16. *Histoires d'Elbeuf*, par Guilmet, in-8, 1842; et par L. Petit, in-8, 1856.
17. Par Dumont et A. Martin, 1886, 2 vol. in-12.
18. In-8, 2 vol., 1900, par H. Faure.
19. In-8, 1887, par C. Pérathon.
20. In-8, 2 vol., 1862, par Amaury-Gellusseau.
21. In-8, 3 vol., 1856, par Preznon.
22. *Saint-Quentin, commerce et industrie*, par Ch. Picard, 1865, 2 vol. in-8.
23. Pour les publications de ce genre antérieures à 1870, voir *Catologue bibliographique de France*, séries L k. 6, 7, etc.
24. *Notice sur Villemur (Haute-Garonne)*, in-8, 200 p., 1898.
25. *Peyrussa, histoire économique et sociale*, Paris, 1902, in-8.

à L. Froger⁴, à l'abbé Brodut², à Ch. Vérel³, à R. de la Pennaudière⁴, à A. Bastid⁵, à l'abbé Lecler⁶, à E. Jaloustre⁷, à L. Risch⁸, à Legros⁹, à J. Vian¹⁰, à Louis¹¹, au Dr Bombart¹², à E. Prarond¹³, à H. Lepage¹⁴, à Fischer¹⁵, au Dr Perron¹⁶, au Dr Meynier¹⁷, à J. Roman¹⁸, à J.-Ch. Dubois¹⁹, à Gasser et à Munsch²⁰, à E. Mallet²¹, à Flour de Saint-Genis²², à A. Lacroix²³, sur diverses communautés des régions méridionale, occidentale, centrale, septentrionale et orientale de la France.

On est entré, surtout depuis un quart de siècle, dans une voie meilleure encore, en limitant davantage le champ des recherches historiques. L'histoire de la Révolution est en droit d'attendre de ce mouvement d'études locales, nettement circonscrites et de caractère plus scientifique que les autres, les informations sûres et précises qui trop souvent lui font encore défaut. Malheureusement, ces études qui, en général, ne concernent qu'une période limitée de l'ère révolutionnaire, sont encore peu nombreuses. Les passions politiques et religieuses s'y laissent trop entrevoir. Le côté économique et social de la Révolution y est négligé, tandis qu'une place surabondante est accordée aux menus événements de l'existence locale, aux faits plus ou moins dramatiques qui la marquèrent à cette époque. Ainsi, dans le nombre encore infime de ces histoires de provinces, de départements, de districts, de cantons, de villes et

1. *La paroisse de Bouloire (Rev. du Maine, LIII).*
2. *Tonnay-Charente et le canton, étude historique et économique, in-8, 1902.*
3. *Nonant-le-Pin (Bull. Soc. Orne, XXII, 1903).*
4. *Recherches d'hist. écon. et soc. sur la commune de Lucé (Soc. d'Agr. d'Angers, Mém., 1901).*
5. *Notes et documents inédits sur Saint-Cernin (Rev. Haute-Auvergne, 1903) 1.*
6. *Monogr. de Châteauponsac, Bessines, etc., in-8, 1873-75.*
7. *Histoire d'un village de la Limagne, in-8, 1886.*
8. *Saint-Hilarion et ses hameaux (Mém. Soc. Rambouillet, 1901).*
9. *Histoire de Vandières, in-8, 1876.*
10. *Histoire du village de Saint-Chéron, in-8, 1874.*
11. *Histoire de Saint-Étienne à Arne, in-8, 1902.*
12. *Histoire de la terre de Solesmes (Mém. Soc. d'émul. Cambrai, 1902).*
13. *Histoire de cinq villes et de trois cents villages, in-12, 6 vol., 1861-63.*
14. *Les communes de la Meurthe, 1853, 2 vol. in-8.*
15. *Lutzembourg, le village, in-8, 1871.*
16. *Broye-les-Pesmes (Soc. d'Emul. Doubs, 1888).*
17. *Essai historique sur Ornans (Ibid., 1889-94).*
18. *Monogr. de la commune des Crottes (Bull. Soc. Hautes-Alpes, 1902-1903).*
19. *Notes sur le village d'Esnon (Bull. Soc. Yonne, LXI, 1902).*
20. *Monographie de la vallée de Guebwiller, in-8, 1899.*
21. *La communauté de Mussey (Mém. Soc. Saint-Dizier, tome V).*
22. *Monographie de Chassev-en-Auxois (Bull. Soc. Semur, 1901).*
23. *Châtillon et ses alentours (Bull. Soc. Arch. Drôme, 1903).*

de communes rurales, restreintes à la période de la Révolution, il en est fort peu qui répondent aux légitimes exigences de la critique historique. Parmi les plus satisfaisantes ou les plus utiles, il convient de mentionner celle de Blordier Langlois ¹, de Bourcier ², et surtout de Céleslin Port ³, pour le Maine-et-Loire, de Triger et de Duchemin pour le Maine ⁴; d'A. de Barthélemy et de Geslin de Bourgogne ⁵; d'A. du Chatellier ⁶; de Guillou-Penanros ⁷; de Le Téo ⁸, de Lefèvre ⁹, de Baudry ¹⁰, de Sageret ¹¹, pour la Bretagne; de L. Duval pour l'Orne ¹²; de Boivin-Champeaux pour l'Eure ¹³; d'O. Sarot pour la Manche ¹⁴; de l'abbé Hébert pour le pays de Caux ¹⁵; de Clérembay pour le Comté d'Eu ¹⁶; de Cornillon ¹⁷, et d'Audiat ¹⁸, pour le Bourbonnais; de Donot et de Neubourg ¹⁹ pour le Forez; de F. Mège pour le Puy-de-Dôme ²⁰; de F. André pour la Lozère ²¹; d'H. Affre pour l'Aveyron ²²; de J. Brossard pour le département de la Loire ²³; de J.-B. Serres pour l'Auvergne ²⁴; d'A. Sommier pour le Jura ²⁵; du Dr Engelhard ²⁶ et de Reuss ²⁷ pour

1. *Angers et le Maine-et-Loire 1787-1830*, 2 vol. in-8, 1837.
2. *Essai sur la Terreur en Anjou*, 1870, in-8.
3. *La Vendée angevine*, 1888, in-8.
4. *L'an 1789 au Mans et dans le Haut-Maine*, 1889, in-8.— *Les premiers troubles de la Révolution dans la Mayenne*, 1888, in-8.
5. *Études sur la Révolution en Bretagne, principalement dans les Côtes-du-Nord*, 1858, in-8. *La justice sous la Terreur*, 1868, in-8.
6. *La Révolution en Bretagne*, in-8, 1860 et suiv.
7. *L'administration du Finistère (1793-94)*, in-8, 1861, Brest.
8. *La Révolution en Bretagne (Annales de Bretagne, 1897)*.
9. *Le Finistère de 1795 à février 1800*, in-8, Morlaix, 1899.
10. *Bretagne à la veille de la Révolution*, 2 vol. in-8, 1905.
11. *Étude sur la situation du Morbihan au début de l'an VIII*, in-8, Vannes, 1905.
12. *Le département de l'Orne en l'an VIII*, in-8, 1900.
13. *Notices historiques sur la Révolution dans le département de l'Eure*, in-8, 1895; 1^{re} édition, 1868.
14. *La Terreur dans la Manche*, in-8, 1878.
15. *La Révolution à Rouen et dans le pays de Caux*, in-8, 1905.
16. *Le comté d'Eu en 1789 (Rev. fr., juillet-août 1789)*.
17. *Le Bourbonnais pendant la Révolution*, 1888-90, 3 vol. in-8.
18. *La Terreur en Bourbonnais*, 2 vol. in-8, 1893.
19. *Le Forez pendant la Révolution*, in-4, Lyon, 1888.
20. *Le Puy-de-Dôme en 1793*, in-8, 1877.
21. *Essai sur l'histoire de la Révolution en Lozère*, in-8, 1883.
22. *La Terreur dans l'Aveyron (Mém. Soc. Aveyron, XIII, 1886)*.
23. *Hist. du départ. de la Loire pendant la Révolution*, 2 vol. in-8, 1201 (sous presse). — *Le Forez à la fin de l'ancien régime (Ann. Loire, 1901)*. — Voir aussi Prajoux, *Le Forez à la fin du XVIII^e siècle (Rev. Forez, XII, 1902)*.
24. *Hist. de la Révol. en Auvergne*, 10 vol. in-16, Mantes, 1879.
25. *Hist. de la Révol. dans le Jura*, 1846, in-8.
26. *Geschichte des Elsasses 1789-1845*, 1849, in-8.
27. *L'Alsace pendant la Révol. franç.* (Rev. d'Alsace, tomes IV et V).

l'Alsace ; de Véron-Réville pour le Haut-Rhin ¹ ; de Darsy ², d'A. Dumazet ³, de Desmazures ⁴, d'A. Desjardins ⁵, pour la région du Nord ; d'Hubert-Lauvergne ⁶ pour le Var ; de Ch. Soullier ⁷, d'André ⁸ et de Loubet ⁹, pour le Vaucluse et le Comtat ; de Jollivet ¹⁰ pour la Corse ; de Castéras ¹¹ pour l'Ariège ; de M. Arnaut pour les Deux-Sèvres ¹². Mais il faut mettre à part les plus récentes et les mieux conçues de ces publications départementales, dont quelques-unes sont excellentes, à savoir celles de Th. Lemas ¹³, de G. Busière ¹⁴, d'A. Bruneau ¹⁵, de F. Mège ¹⁶, d'H. Monceaux ¹⁷, de Ph. Maréchal ¹⁸, de L. Pingaud ¹⁹, de L. Guillemaut ²⁰, de Jarrin ²¹, de Bouvier ²², de Poulet ²³, de J. Sauzay ²⁴, de Rameau ²⁵, de Saint-Yves et Fournier ²⁶, de Viguier ²⁷, de Guibal ²⁸, de P. Charpenne ²⁹, de F. Rouvière ³⁰, de P. Vidal ³¹, de Rivarès ³², de Bourniquel ³³, de G. Arnaud ³⁴.

1. *Hist. de la Révol. franç. dans le Haut-Rhin*, Paris, 1865, in-8. — A signaler aussi : Georges, *Préliminaires de la Révol. dans l'Aube*, 1893, in-8.
2. *Souvenirs de la Révol. en Picardie*, in-8, 1887. — *Amiens et le département de la Somme pendant la Révol.*, 2 vol. in-8, 1878-1883.
3. *Le Nord de la France en 1789*, in-12, Paris, 1889.
4. *Hist. de la Révol. dans l'Aisne*, in-8, 1869.
5. *Le Beauvaisis, le Valois, le Vexin franç. et le Noyonnais en 1789*, in-8, 1869.
6. *Hist. de la Révol. dans le Var (1789-1794)*, in-8, 1838.
7. *Hist. de la Révol. d'Avignon et du Comtal*, 1844, 2 vol. in-8.
8. *Hist. de la Révol. Avignonnaise*, 1844, 2 vol. in-8.
9. *Carpentras et le Comtat avant et après l'annexion*, 1891, in-8.
10. *La Révolution en Corse*, in-8°, 1892, Paris.
11. *La Révolution dans l'Ariège*, in-8, 1877. — A noter aussi : Darnaud, *L'Ariège de 1789 à l'an VIII*, 1884, in-8.
12. *La Révolution dans les Deux-Sèvres*, in-8, tome 1^{er}, 1905.
13. *Études sur le Cher pendant la Révolution*, 1887, in-16.
14. *Études historiques sur la Révolution en Périgord*, 1877-1903, 3 vol. in-8.
15. *Les débuts de la Rév. dans les départ. du Cher et de l'Indre*, in-8, 1903, Paris.
16. Ouvrages cités ci-dessus.
17. *La Révolution dans l'Yonne* (*Bull. Soc. Yonne*, 1890).
18. *La Révolution dans la Haute-Saône*, in-8, Paris, 1903.
19. *La Bourgogne en 1797* (*Rev. d'hist. du diocèse de Dijon*, 1888).
20. *Hist. de la Révol. dans le Louhannais*, 2 vol. in-8, 1899-1903.
21. *Hist. de la Révol. dans l'Ain* (*Mém. Soc. d'Émul. Ain*, X à XII).
22. *Les Vosges pendant la Révolution*, 1897, in-8.
23. *Le département de la Meuse (1799-1800)* (*Révol. franç.*, 1905 ¹).
24. *La Révolution dans l'ancien diocèse de Mâcon*, in-8, 1900.
25. *Hist. de la persécution révolutionn^e dans le Doubs*, 1818 et sq., 12 vol. in-18.
26. *Le département des Bouches-du-Rhône (1800-1810)*, in-8, 1900.
27. *Les débuts de la Révolution en Provence*, 1895, in-8.
28. *Mirabeau et la Provence (1788-1791)*, 2 vol. in-8, 1888-91.
29. *Les grands épisodes de la Rév. à Avignon et dans le Comtat*, 4 v. in-12, 1901.
30. *Hist. de la Révolution dans le Gard*, 4 vol. in-12, 1887-89.
31. *Hist. de la Révol. dans les Pyrénées-Orientales*, 3 vol. in-8, 1885-89.
32. *Pau et les Basses-Pyrénées pendant la Révolution* (*Soc. de Pau*) 1886 et suiv.
33. *L'Ariège pendant la Révolution*, in-8, 1901.
34. *Hist. de la Révol. dans le département de l'Ariège (1789-95)*, in-8, 1904.

Les districts ou arrondissements de Saint-Étienne ¹, de Gaillac ², d'Aix-en-Provence ³, de Redon ⁴, de Fongères ⁵, de Saint-Dié ⁶, de Courpière ⁷, de Melun ⁸, de Ternier et de Saint-Julien ⁹, d'Arnay-le-Duc ¹⁰, de Gany ¹¹; les cantons de Saint-Pourçain ¹², d'Ygrande ¹³ et de Pionsat ¹⁴, ont trouvé des historiens bien informés en J.-B. Galley, E. Rossignol, G. Bizos, L. Dubreuil, Th. Lemas, J. Chevalier, F. Mège, R. Lajoie, P. Duval, C. Romain, J. Parthiot, C. Grégoire et Mangeret. De nombreux érudits se sont occupés du Paris révolutionnaire depuis 1789 jusqu'à l'Empire, notamment G. Lenôtre ¹⁵, A. Babeau ¹⁶, C. Dauban ¹⁷, E. Biré ¹⁸, H. Monin ¹⁹, Ad. Schmidt ²⁰, Saint-Joanny ²¹, M. Pellet ²², F.-A. Aulard ²³, mais l'histoire de ce grand foyer de la Révolution reste encore à écrire et ne pourra d'ailleurs être faite avant longtemps. Les communes urbaines et rurales du reste de la France ne sont en général guère mieux pourvues. Un petit nombre d'entre elles seulement a fait l'objet de travaux d'ensemble ou d'exposés fragmentaires. Telles sont, dans la région du Nord, Longjumeau ²⁴, Larchant ²⁵, Meulan ²⁶, Saint-Prix ²⁷, Versailles ²⁸, Issy-l'Évêque ²⁹,

1. In-8, tome 1^{er}, 1904.
2. In-8, 1890; 2^e édit., 1903, Toulouse.
3. An III à l'an IV (*Rev. fr.*, XIII).
4. In-8, 1903; et *Annales de Bretagne*, 1903.
5. In-8, 1894, Paris.
6. In-8, 1903, Valence.
7. In-8, 1892, Clermont.
8. In-8, Paris, 1883.
9. In-8, 1879, Genève.
10. In-8, 1902, Dijon.
11. In-8, 1899, Yvetot. — 12. In-8, 1895.
13. In-8, 1904, Moulins (les deux par Grégoire).
14. In-8, Clermont-Ferrand, 1904.
15. *Paris révolutionnaire*, 1903, 2 séries in-8.
16. *Paris en 1789*, Didot, 1^{re} édit., 1889; 2^e édit., 1892.
17. *Paris en 1794 et 1795*, in-8, 1869; *La démagogie en 1793 à Paris*, in-8, 1868.
18. *Paris pendant la Terreur*, 3 vol. in-12, 1884-1890.
19. *État de Paris en 1789*, in-8, 1889; *Journal d'un bourgeois de Paris en 1789*, in-12, 1889.
20. *Paris pendant la Révolution*, trad. P. Viollet, 1880-1890, 3 vol. in-8.
21. Bibliographie de ses travaux (*Rev. fr.*, oct., 1891).
22. *Variétés révolutionnaires (Paris en 1787)*.
23. *La réaction thermidorienne à Paris* (*Rev. de Paris*, 15 déc. 1898).
24. Par H. Bezault, in-8, 1888.
25. Par E. Thoisan (*Bull. hist. Comité*, 1901).
26. Par R. Rosières, in-12, 1888.
27. Par A. Rey, 1892, in-8.
28. *Hist. municip. de Versailles*, par Laurent-Hamou, 4 vol. in-8, 1885-89. — Voir aussi Gatin, *Versailles pendant la Révol.* (*Rev. hist.*, Versailles, 1904).
29. Par Montariot (*Rev. hist.*, LXX).

Fontainebleau ¹, Thiberval ², Abbeville ³, Doullens ⁴, Saint-Quentin ⁵, Arras ⁶, Lille ⁷, Douai ⁸, Cambrai ⁹, Troyes ¹⁰, Chaudefontaine ¹¹, Sedan ¹²; Remiremont ¹³, Mirecourt ¹⁴, Toul ¹⁵, Thiaucourt ¹⁶, Strasbourg ¹⁷, Colmar ¹⁸, Mutzig ¹⁹, dans la région Alsacienne-Lorraine; Vitteaux ²⁰, Villy et Massingy ²¹, Saint-Florentin ²², Dijon ²³, Tonnerre ²⁴, Pontarlier ²⁵, Saint-Claude ²⁶, Nantua ²⁷, Meximieux ²⁸, dans la Bourgogne, la Franche-Comté et la Bresse; Lyon ²⁹, Chambéry ³⁰, Lans-le-Villard ³¹, Mégève ³², Bressieux ³³,

1. Par P. Domet, 2 vol. in-16, 1874-89.
2. Par L. Risch (*Cong. soc. sav.*, 1904).
3. Par E. Prarond, 1878, in-8.
4. Par M. Faux, 1872, in-8.
5. *Saint-Quentin à la fin du XVIII^e siècle*, par de Marsy, 1875, in-8. — A noter aussi : Charpentier, *Montreuil-sur-Mer pendant la Révolution* (*Ann. et journ. de Montreuil*, 1896-1903); Abbé Marchand, *Pontchâteau pendant la Révolution*, in-16, Abbeville, 1904; Fonte et Reboul, *Calais sous la Révolution*, 1889, in-16.
6. Par Ed. Lecesne, 3 vol., in-8, 1883.
7. *La châtellenie de Lille en 1789*, par Van Heude (*Bull. com. hist. Nord*, XIX).
8. Par Dechristé, 1880, in-8.
9. *La Terreur à Cambrai*, par P.-J. Thénard, 1860, in-8. — Cf. *Saint-Amand pendant la Révolution*, par A. Pelé, in-8, 1888.
10. Par A. Babeau, 2 vol. in-8, 1873-74.
11. Par l'abbé Poirson. Châlons-sur-Marne, in-8^e, 1902.
12. *Sedan il y a cent ans*, par Collinet, 2 vol. in-8, 1893-99. — A noter aussi le travail de l'abbé Vannesson, *Saint-Julien et Liouville pendant la Terreur*, Bar-le-Duc, in-8, 1904.
13. Par V.-A. Bergerot (*Ann. Soc. Vosges*, LXXVII, 1901).
14. Par Ch. Guyot (*Mém. Soc. Arch. Lorraine*, LI, 1901).
15. Par A. Denis, 1890, in-8.
16. Par H. Poulet, in-8, 1904; *Ann. de l'Est*, 1904.
17. Par Seinguerlet, in-8, 1878; voir aussi Ludwig (*Strassburg von hundertjahren*), Stuttgart, 1888, in-8.
18. *Colmar und die Schreckenszeit*, in-8, Stuttgart, 1873 (par J. Rathgeber).
19. Par J. Gass., in-8, 1902, Strasbourg (all.).
20. Par J. Durandau, in-8, 1898.
21. In-8, 1897 (par J. Durandau).
22. *Annuaire Yonne*, 1881.
23. Par Ledeuil, in-8, 1872.
24. Par G. Moreau, 1890, in-12.
25. Par J. Mathez, *Rév. fr.*, IX, X, XI. — A noter aussi le travail de A. Gamy, *La Vie municipale à Dampierre (1788-95)* (*Bull. Soc. Nivernais*, 1901-02, XIX).
26. *Ibid.*, VI.
27. *Nantua en 1789*, par J. Debembourg, in-8, s. d.
28. Par l'abbé Page, in-8, Belley, 1903.
29. Par Guillon de Montléon, 1824, 3 vol. in-8; A. Péricaud, *Tablettes*, in-8, 1831; J. Morin, 3 vol. in-8, 1845-47; A. Balleydier, 1845-46, 3 vol. gr. in-8; surtout A. Wahl, *Les premières années de la Révolution à Lyon*, in-8, 1893. De plus, les études de A. Metzger et Vaesen, *La veille de la Révolution à Lyon — Lyon en 1789*, in-42, 1882-88.
30. Par A. Claret, 1863, in-8.
31. Par l'abbé Mottard (*Mém. Soc. Maurienne*, III, 1902).
32. Par l'abbé Grosset, in-18, Annecy, 1869.
33. Par l'abbé Lagier (*Bull. Soc. d'hist. Valence*, 1902).

Beauregard ¹, Grenoble ², Thoard ³, Dolomieu ⁴, Gap ⁵, dans la région du Rhône et des Alpes ; Digne ⁶ et Sainte-Garde ⁷, en Provence ; Béziers ⁸, Marsillargues ⁹, Lunel-Viel ¹⁰, Vauvert ¹¹, Montpellier ¹², Caudiès ¹³, Cordes ¹⁴, Toulouse ¹⁵, Moissac ¹⁶, en Languedoc et Roussillon ; St-Lizier ¹⁷, Pamiers ¹⁸, dans l'Ariège ; Castelnau-Magnoac ¹⁹, Pessan ²⁰, Condom ²¹, en Gascogne ; Artigueloube ²² et Bayonne ²³ en Béarn et Labourd ; Tonneins ²⁴, Bordeaux ²⁵, Agen ²⁶, Treignac ²⁷, Naves ²⁸, dans la région de la Garonne ; Saint-Amand-Montrond ²⁹, Rochechouart ³⁰, Thiers ³¹, Saint-Yrieix-sur-Aixe ³², Saint-Satur ³³, Le Blanc ³⁴, Bourges ³⁵, Mézières-en-Brenne ³⁶,

1. Par J. Chabert, *ibid.*, 1903.
2. *Deux ans de l'histoire de Grenoble (1792-94)*, in-8, 1856, par A. Geas.
3. *Bull. Soc. B.-Alpes*, 1902.
4. Par J. Gros (*Révol. fr.*, XX, 220).
5. *La fin de l'ancien régime à Gap, 1787-90* (*Bull. Soc. Hautes-Alpes*, 1900).
6. Par A. Aubert, 1886, in-8.
7. Par l'abbé Redon, in-8, Carpentras, 1902.
8. Par A. Soucaille, 1894, in-8.
9. Par J. Granier, 1900, in-8.
10. Par J. Granier, in-8, 1904.
11. Par Ed. Falgairolle, Nîmes, in-8, 1897.
12. Par Duval-Jouve, 1879-81, 2 vol. in-12.
13. Par J. Armagnac (*Rev. du Roussillon*, 1900-1901).
14. Par Ch. Portal (*Rev. fr.*, XXVI, 522).
15. *La Révol. à Toulouse*, par E. Connac (*Rev. des Pyrénées*, 1891-1901). — *L'état de Toulouse en l'an VIII*, par Ph. Morère (*Rev. fr.*, 1897¹).
16. Par Lagrèze-Fossat, 1879, in-8.
17. Par l'abbé Cau-Durban, 1898, in-8. — A noter aussi du même auteur : *La période révol. à Castelnau-Durban* (*Bull. Soc. Ariège*, IV), et Delaye, *Notes sur Saint-Ybars pendant la Révolution* (*Bull. Soc. Ariège*, III).
18. *Notes sur les débuts de la Révolution à Pamiers*, par A. Tourner, in-8, 1895.
19. *Une petite ville pendant la Révolution*, par G. Baudens, 1892, in-8.
20. Par J. Larroux, Auch, in-8, 1903.
21. Par J. Gardere (*Rev. de Gascogne*, tomes XXXIX-XLI).
22. Par A. Peyre (*Rev. hist.*, XLI).
23. Par Hinart, in-8, s. d.
24. *Une petite ville en l'an II*, par L. Bresson (*Rév. fr.*, III).
25. *La Terreur à Bordeaux*, par Vivie, 1878, in-8.
26. *La vie municipale à Agen (1789-90)*, par O. Gramat (*Rev. d'Agénais*, XXXII, 1905).
27. Par P. Besse (*Bull. Mus. Bas-Limousin*, 1901).
28. *La commune de Naves (Corrèze)*, par V. Forot (*Musée Bas-Limousin*, 1902).
29. *Une ville seigneuriale en 1789*, par Dumontell, in-8, 1887.
30. *La vie municipale à Rochechouart (1792-97)*, par le Dr Marquet (*Bull. Soc. Rochech.*, XI, 1901-1902).
31. *Études sur Thiers (jusqu'en 1799)*, par V. Jaqueton, 1894, in-8.
32. Par d'Abzac, 1898.
33. *Monogr. de Saint-Satur (1789-1800)*, par S. Moreau (*Bull. Soc. Antiq. Centre*, 1903).
34. *Le Blanc pendant la Révolution (1792-1800)*, par F. Chertier, 1878, in-8.
35. *Bourges et la Révolution (1789-1804)*, par Ed. Jonghous, 1897, in-8.
36. *Mézières de 1790 à l'an VIII*, par C. Lefevre, *Rev. Berry*, VIII, 1902.

Firminy ¹, Roanne ², Saint-Galmier ³, dans le Centre ; Troo ⁴, Courtalain ⁵, Courtenay ⁶, dans l'Orléanais ; Fontenay ⁷, Maillezais ⁸, Nantes ⁹, Lamballe ¹⁰, Saumur ¹¹, Brest ¹², Dollon ¹³, Vimoutiers ¹⁴, Gacé ¹⁵, Mortain ¹⁶, Villedieu ¹⁷, Bayeux ¹⁸, Honfleur ¹⁹, Rouen ²⁰, dans la région de l'Ouest. Certaines de ces études sont l'œuvre de savants dont la compétence est reconnue, tels que A. Babeau, Lecesne, E. Prarond, R. Rosières, Denis, V. Poulet, Bergerot, M. Wahl, J. Mathez, Ch. Guyot, Duval-Jouve, A du Châtellier. L'histoire de la Révolution ne pourra guère être écrite qu'à l'époque encore éloignée où le nombre de ces travaux sera plus considérable, où ils seront mieux conçus et embrasseront l'ensemble de la vie politique, économique et sociale, où ils permettront en un mot d'appuyer sur des fondements solides les généralisations des futurs historiens du mouvement révolutionnaire.

P. BOISSONNADE.

1. Par Saint-Firmin (*Rev. Forez*, XI, 1901).
2. Par Fr. Pothier, in-8, 1868.
3. Par Cl. Aulagnier (*Rev. Foréz.*, 1901, 2^e série, XI).
4. Par l'abbé Haugon (*Mém. Soc. Arch. Vendômois*, 1902).
5. Par Chapron (*Mém. Soc. Dunoise*, 1903).
6. Par A. Bertin, 1877, in-8, Montargis.
7. *Journal d'un Fontenaisien pendant la Révolution*, par A. Bitton (*Rev. Bas-Poitou*, 1889 et sq.).
8. Par G. Bourloton, in-8, 1889.
9. *La Terreur à Nantes*, par A. Lallié (*Rev. de Bret.*, 1890).
10. *Lamballe en 1788-90*, par A. Botrel (*Annales de Bretagne*, XX³).
11. Par Desmé de Chavigny, 1893, in-8.
12. *Brest et le Finistère sous la Terreur*, par A. du Châtellier, 1858, in-8. — Cf. *Deux communes du Finistère pendant la Terreur*, par A. Dupuy (*Ann. de Bretagne*, 1887).
13. Par Deschamps La Rivière (*Bull. Soc. d'Agric. Sarthe*, 1902).
14. Par A. Pernelle (*Bull. Soc. Orne*, 1901).
15. *Gacé pendant la Terreur*, par J. Porcher (*Ibid.*, XXI, 1902).
16. *Mortain pendant la Terreur*, par H. Sauvage, 1899-1902, in-8.
17. Par Grente et B. Havard, in-8, 1902.
18. *Bayeux à la fin du XVIII^e siècle*, par Pezet, 1856, in-8.
19. *Les débuts de la Révol. à Honfleur (1787-91)*, in-8, 1904.
20. *La Terreur à Rouen (1793-95)*, par F. Clérembray, in-8, 1902. — Les travaux sans désignation spéciale portent à peu près tous le titre de *Histoire de la Révolution*, etc., ou *La Révolution dans*, etc.

NOTES, QUESTIONS ET DISCUSSIONS

THÉORICIENS ALLEMANDS.

QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LE MOUVEMENT THÉORIQUE ACTUEL.

A une récente séance de la Société d'Histoire moderne (23 avril), M. Henri Berr a fait une communication relative au « mouvement d'études sur la théorie de l'histoire en Allemagne ». Nous en donnons ici l'analyse, d'après le *Bulletin* du mois de mai (pp. 174-176) : ces réflexions résument et, sur un ou deux points, complètent des articles et notes publiés dans la *Revue*.

« Il s'est produit, ces dernières années, en Allemagne, un mouvement dont peut-être on ne connaît pas assez, en France, toute l'intensité et qui présente — quoi qu'on en puisse penser — un intérêt très vif.

« Les Allemands n'ont jamais abandonné les études théoriques relatives à l'histoire, mais on peut dire que dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle, jusqu'il y a une quinzaine d'années, la masse des historiens tendait plutôt à s'en détacher : ils étaient plus préoccupés de promouvoir le travail d'érudition que de réfléchir sur la nature de l'histoire. En rendant compte, tout récemment, de l'opuscule d'Eduard Meyer, *Zur Theorie und Methodik der Geschichte*, von Below déclare que, lorsque le même historien donna une introduction théorique au premier volume de sa *Geschichte des Alterthums* (1884), ce fut une manifestation remarquable *in einer Zeit die nicht viel Interesse für methodologische und Prinzipienfragen der Historie zeigte. Heute, ajoute-t-il, herrscht auf jenem Gebiet die lebhafteste Bewegung.* (*Historische Zeitschrift*, t. 94, p. 449.)

« On peut, dans ce mouvement, distinguer trois périodes. C'est sur la dernière, la période actuelle, que M. Berr se propose d'insister.

« Dans la première, l'épisode caractéristique est la lutte entre Schäfer et Gothein, *der Schäfer-Gotheinsche Streit*, où s'opposent, aux environs de 1890, l'histoire politique et la *Kulturgeschichte*. — Dans la seconde, s'est produit ce que les Allemands appellent, en général, *der geschichts-*

wissenschaftliche Streit, et von Below, spirituellement, *der Lamprecht-sche Sturm und Drang*. Les débats soulevés par la *Deutsche Geschichte* de Lamprecht ont produit une littérature considérable et ont eu un retentissement énorme. Bien que le premier volume en ait paru en 1891, ce n'est qu'en 1896 que la lutte s'ouvrit sérieusement avec des études critiques de Rachfall et de Meinecke. Une bibliographie de ces polémiques a été publiée par Lamprecht lui-même (dans la 3^e édition du premier volume ; reproduite dans la *Revue de Synthèse historique*, nos 9 et 10, et, en appendice, dans le *Répertoire méthodique pour la synthèse historique* [1903]) : pour les années 1896 à 1900 (inclusive), elle renferme cent articles, dont soixante-dix-sept de langue allemande. Cette période, à prendre les choses en gros et à considérer ce qui, dans l'œuvre de Lamprecht, a été discuté par le plus grand nombre d'adversaires, est caractérisée par la lutte entre l'ancienne conception *individualiste* et une nouvelle conception *collectiviste* de l'histoire. Aujourd'hui, personne ne conteste, même en Allemagne, non seulement ce qu'il y a de « fascinant » dans le talent du professeur de Leipzig, mais ce qu'il y a de suggestif dans ses théories. Cet épisode n'est pas resté inconnu en France où il a été signalé par deux articles de la *Revue historique* (1897 : Pirenne, t. 64 ; G. Blondel, t. 63) et caractérisé par Lamprecht même dans le premier numéro de la *Revue de Synthèse historique*.

« A partir de 1900, pour fixer une date approximative, commence une troisième période où l'on se dégage dans une large mesure des personnalités, des conceptions individuelles, pour s'attacher à la théorie de l'histoire en elle-même. Cette période coïncide avec la fondation de la *Revue de Synthèse historique* en France. En Allemagne, la théorie de l'histoire reste diffuse dans un grand nombre de publications qu'on peut classer en quatre groupes : historiques, philosophiques, de sciences sociales, diverses. M. Berr indique les principales. Et il cite les plus caractéristiques des dix-neuf ouvrages ou opuscules, parus depuis 1900, qu'il a eu entre les mains : ils ont pour auteurs des historiens et des philosophes, notamment Bernheim, Lamprecht, Breysig, Ed. Meyer, Lindner ; Windelband, Rickert, Simmel, Goldfriedrich, Grotenfelt, Gottl.

« Sans entrer dans le fond des questions, ce qui n'est pas son dessein, M. Berr fait sur ce mouvement quelques réflexions. Elles se ramènent à trois points.

« 1^o Par une conséquence naturelle, les préoccupations théoriques ont entraîné, d'une part des études relatives à l'histoire des théories, d'autre part de larges constructions où la théorie est appliquée, un renouveau de *Weltgeschichte*. Cette question de la *Weltgeschichte* exigerait de longs développements : M. Berr lui consacre un chapitre spécial dans un livre qu'il publiera prochainement et auquel il emprunte la matière de sa communication. Pour ce qui concerne l'histoire des théories, il fait observer que, là aussi, l'influence de Lamprecht a été considérable. Lamprecht a fourni des contributions personnelles, et il a suscité un certain nombre de travaux. Goldfriedrich, l'auteur d'un livre précieux, *Die historische Ideenlehre in Deutschland* (1902), est son disciple. Plusieurs

monographies importantes ont paru dans les *Leipziger Studien aus dem Gebiete der Geschichte*, dont il est coéditeur, et les *Geschichtliche Untersuchungen*, dont il est éditeur. Lamprecht, quelque importance qu'il attache à l'action de la collectivité sur l'individu, se déclare largement autodidacte pour sa part ; et une curieuse polemique s'est engagée entre lui et Bernheim — qui cherche à établir et à déterminer l'influence de Comte sur Lamprecht et sur les historiens allemands contemporains.

« 2° A ce mouvement théorique, qui n'a pas été sans exciter des méfiances, les Universités participent de plus en plus activement. M. Bertrand montre que beaucoup de publications récentes sont, non pas seulement des conférences faites par des professeurs dans des cercles d'études, des communications discutées dans des Congrès, mais des leçons d'ouverture, des discours de rectorat, le fruit de cours universitaires.

« Dans l'*Universitäts-Kalender*, pour le semestre d'hiver 1904-1905, il relève quinze cours d'un caractère théorique dans les Facultés de philosophie de huit Universités. Il ajoute que, parmi les dix-huit cours de *Logique et théorie de la connaissance* qui ont été professés dans treize Universités, un certain nombre, sans aucun doute, ont fait une part aux problèmes de l'histoire.

« 3° Ce qui, en effet, est très frappant dans le mouvement actuel, c'est la participation des philosophes et, plus encore, la nature de leur intervention.

« En France, les philosophes, les penseurs qui s'occupent de l'histoire cherchent à lui donner un caractère scientifique, considèrent en général l'histoire traditionnelle comme un travail tâtonnant et préparatoire, Lacombe, Durkheim, Simiand ; Bourdeau, antérieurement. En Allemagne, il en va autrement. Sans doute, quelques philosophes-sociologues s'accordent avec des historiens réformistes pour manifester des aspirations à la science (Barth, Tönnies ; Lamprecht, Breysig, Helmolt) ; mais la plupart des philosophes allemands se placent à un point de vue étroitement logique : ils veulent créer la logique de l'histoire en partant du *donné* de l'histoire traditionnelle.

« Sous le prétexte que la logique vient toujours après la pratique, enregistre les résultats heureux de l'activité spontanée, ils prennent comme types de la réussite historique les grands historiens du passé. Ranke, surtout, est considéré comme le *maître*. Certains déclarent que Thucydide ne saurait être dépassé. Ils opposent l'histoire à la science, ou plutôt aux sciences du type « naturaliste » (*Naturwissenschaften*) des sciences d'un type spécial (*Geisteswissenschaften, Kulturwissenschaften, Geschichtswissenschaften*). Ils développent cette opposition en mettant d'un côté la préoccupation du général, de la nécessité, de la causalité, de l'autre celle de l'individuel, de la contingence, de la finalité. Tous ces philosophes, Dilthey, Windelband, Eucken, Hensel, Rickert, Münsterberg, Grotenfeldt, Gottl. sont, dans le fond, d'accord avec les historiens *historisants* comme Ed. Meyer. Les éléments scientifiques que l'historien peut démêler, ils les renvoient à la *Naturwissenschaft*, mais n'en veulent point pour l'histoire.

« M. Berr a montré, en terminant, les dangers que présente cette orientation vers le passé, comment elle risque de ramener à la philosophie idéaliste de l'histoire. Et il a fait observer que, s'il est vrai que la logique naît de la pratique et la sanctionne, il faudrait, néanmoins, prouver que l'histoire est fixée définitivement, avant de formuler une logique *ne varietur*. »

Dans la *Revue internationale de l'Enseignement* du 15 juin, M. François Picavet, sous le titre de *Dons, donations et legs*, commence une étude du plus haut intérêt pour l'avenir de notre enseignement supérieur (pp. 487-513).

Il établit d'abord, avec preuves à l'appui, que dans toutes les Universités françaises, que dans tous nos grands établissements scientifiques, nos budgets sont absolument insuffisants. « Une seule Université étrangère, deux fois plus petite que celle de Paris, écrivait M. Lippmann dans son Rapport au Conseil de l'Université pour 1903-1904, dépense, en matériel, plus que l'État français pour l'ensemble de ses seize Universités. » L'État fait trop peu. Les particuliers, de leur côté, pourraient faire davantage. « En ce sens, l'examen des dons, donations et legs, faits aux Académies auxquelles, pendant longtemps, on a presque uniquement songé pour contribuer, de cette façon, au progrès intellectuel ; celui des dons, donations et legs faits, plus récemment en général, à nos établissements d'enseignement supérieur, sont absolument indispensables à qui veut savoir ce qui pourrait et devrait être fait à l'avenir, pour le plus grand profit des études, des maîtres et des élèves, comme aussi de notre pays et de la civilisation tout entière, dans l'acception la plus haute et la plus large du mot. »

M. Picavet donne, dans ce premier article, la liste des prix décernés par les Instituts et les Académies. Cette énumération, qui remplit vingt pages (pp. 491-510), l'amène à constater que le nombre des prix ne saurait guère être augmenté sans inconvénient ; d'autre part, que les formules de donation ne sont pas toujours heureuses et que, selon la remarque de M. Mascart (Séance publique des cinq Académies, 1904), les donateurs futurs feraient sagement « de laisser aux Académies, comme pour la fondation Debrousse, toute latitude de faire le meilleur emploi de leurs libéralités ».

Dans un second article, le rédacteur en chef de la *Revue internationale de l'Enseignement* indiquera ce qui a été fait déjà pour nos Universités et nos Hautes Écoles, et il montrera « les façons les plus avantageuses, pour les particuliers, de travailler à l'avancement et à la prospérité de notre haut enseignement ».

M. P. Caron, secrétaire de la Commission des documents relatifs à la vie économique de la Révolution, a dressé, dans le numéro de mars de la *Revue d'histoire moderne et contemporaine* (pp. 443-447), « le bilan » de ce qu'a fait jusqu'ici cette Commission, — créée, sur l'initiative de M. Jaurès et après un vote de la Chambre, par un arrêté ministériel du 11 décembre 1903.

Organisation de comités départementaux, élaboration d'un programme d'études et de publications, — voilà quels ont été ses premiers soins. Dès à présent, la constitution de deux grandes séries de publications peut être considérée comme résolue : *cahiers* rédigés dans les paroisses lors de la convocation des États généraux de 1789 et documents relatifs à la vente des biens nationaux.

« Il n'y a pas, dit M. Caron, à fonder, sur le rôle scientifique qu'elle est appelée à jouer, des espérances exagérées. Il serait absurde de compter qu'elle aura affaire, dans chaque département, à un comité et à des correspondants studieux, animés d'un zèle désintéressé... Mais on peut raisonnablement espérer que dans un certain nombre de départements, ceux surtout où les Universités ont développé le goût des études locales, la bonne volonté actuellement témoignée sera durable ; que, dans deux ou trois ans, le récolement si désirable des archives révolutionnaires communales sera, sous l'impulsion de la Commission centrale, non pas terminé, mais assez notablement avancé ; et que, dans le même délai, une vingtaine de publications bien faites et pouvant servir de modèles dans le cas où — il faut tout prévoir — elles demeureraient isolées, auront mis à la disposition des historiens de très précieux matériaux.

« L'activité de la Commission aura d'ailleurs d'autres résultats d'une portée plus large. Déjà il est visible que l'œuvre d'organisation poursuivie depuis une année n'a pas été vaine ; l'attention est attirée sur ces questions économiques et sociales trop longtemps négligées par les érudits provinciaux et capitales cependant pour l'intelligence de l'histoire politique, de celle surtout de la Révolution ; là où sommeillaient des sociétés savantes, des groupements de travailleurs animés d'un esprit plus moderne sont maintenant formés ;... les circulaires de la Commission aux comités, celles des comités à leurs correspondants ont contribué à accélérer la vulgarisation de la méthode historique. »

* * *

L'Histoire de l'Art, depuis les premiers temps chrétiens jusqu'à nos jours, que la librairie Armand Colin préparait depuis longtemps, a commencé récemment à paraître.

On sait qu'elle est dirigée par M. André Michel, conservateur des Musées nationaux, professeur à l'École du Louvre, et qu'elle groupe une élite d'historiens de l'art. « Il leur a paru, dit le prospectus de l'œuvre,

qu'au début du xx^e siècle une tentative de ce genre était devenue, non seulement légitime et possible, mais désirable et nécessaire. Après l'immense et fructueux travail d'analyse poursuivi au cours des cinquante dernières années, après tant de contributions, de catalogues, de monographies, le moment semble venu de dresser des tableaux d'ensemble et d'essayer de mettre en lumière les résultats positifs et les vues générales qu'il est permis de considérer comme assurés. Sans doute, la grande enquête instituée par la critique moderne reste ouverte indéfiniment aux patients et minutieux efforts de l'érudition; moins encore qu'en tout autre domaine, elle n'est près de se clore en ce qui concerne l'histoire de l'art, déterminée ou régie par tant de causes et de conditions techniques, sociales, morales, religieuses, politiques et économiques. Mais il n'en est pas moins légitime aujourd'hui, ni moins nécessaire, d'essayer d'embrasser, d'un regard d'ensemble, le chemin parcouru. »

Le premier des seize volumes que comprendra cet essai de synthèse (huit tomes divisés chacun en deux parties) est consacré à l'art pré-roman. Il s'ouvre avec les premiers monuments de l'art chrétien aux Catacombes, dont les origines, le sens, la valeur symbolique et artistique sont mis en lumière par M. A. Pératé; les débuts de l'architecture en Occident sont étudiés par M. C. Enlart; M. G. Millet nous présente un vaste tableau de l'art byzantin; enfin MM. P. Leprieur, É. Bertaux, J.-J. Marquet de Vasselot et É. Molinier se sont partagé l'étude de l'art à l'époque mérovingienne et carolingienne. Il est illustré de 207 gravures et de 5 planches hors texte en héliogravure. Il inaugure brillamment une œuvre importante et qui rendra les plus grands services, — à la fois aux historiens et au public.

Comme nous le faisons pour l'*Histoire de France* de Lavis, nous consacrerons un article critique à chacune des grandes divisions de l'ouvrage.

* * *

Le numéro de mai de la *Revue de Métaphysique et de Morale* est entièrement consacré à Cournot. Il y a là un ensemble d'études qui contribueront à faire connaître et estimer, comme il le mérite, ce penseur éminent — si longtemps ignoré du public. Signalons particulièrement ici les pages de Tarde, *L'accident et le rationnel en histoire d'après Cournot*, et de Bouglé, *Le rapport de l'histoire et de la science sociale d'après Cournot*.

* * *

Nous avons reçu le premier numéro des *Kritische Blätter für die gesamten Sozialwissenschaften*, *Bibliographisch-kritisches Zentralorgan*,

nouveau périodique dirigé par les D^{rs} H. Beck (Berlin), Dorn (Munich), et Spann (Berlin), et publié par l'éditeur Böhmert, de Dresde. Cette publication, qui semble devoir être très complète, offre beaucoup d'analogie avec les *Notes Critiques (Sciences sociales)*, lesquelles ne figurent pas dans la liste des périodiques qu'elle se propose de suivre et de répertorier.



Signalons une publication nouvelle, *Les Archives de la France monastique*, destinée à reprendre l'œuvre des Bénédictins de Saint-Maur, interrompue par la Révolution, et à promouvoir l'histoire des ordres religieux. Elle s'occupera surtout des congrégations diverses de Bénédictins noirs. Elle comportera deux volumes par an d'études relatives à la topographie, à la biographie, aux institutions monastiques, et une revue trimestrielle, la *Revue Mabillon*, qui contiendra des études diverses, une chronique et une bibliographie.

BIBLIOGRAPHIE

BULLETIN CRITIQUE

HISTOIRE GÉNÉRALE.

COLONNA DE CESARI ROCCA. **Le Nid de l'aigle**, *Napoléon, sa patrie, son foyer, sa race*, d'après des documents inédits. Paris, librairie Universelle, 314 pp. in-8°. — Dans son remarquable ouvrage sur la jeunesse de Napoléon, M. Chuquet ne relève que trois ou quatre publications qui méritent d'être consultées parmi les innombrables travaux qui ont été consacrés aux premières années de Bonaparte. Il faudra désormais ajouter aux livres de Jung, de du Teil, de Coston, de Frédéric Masson et de Chuquet celui de Colonna de Cesari Rocca. Pour n'être point conçu d'après la méthode sévère de l'auteur des *Guerres de la Révolution*, l'ouvrage n'en est pas moins riche de faits et riche d'idées, précieux par les informations nouvelles qu'il renferme et par la critique attentive à laquelle il soumet les innombrables légendes de la jeunesse napoléonienne.

L'Empereur a dit, dans une boutade célèbre, que la maison de Bonaparte datait du 18 brumaire, qu'il devait toute sa fortune à son épée, qu'il était de ces hommes qui sont tout par eux-mêmes et rien par leurs aïeux. Il n'en savait pas moins que sa famille était l'une des plus anciennes de la Corse. D'où vient-elle ? Quelles ont été ses vraies origines dans la lointaine Italie du xv^e siècle ? Quels sont ses liens de parenté avec les Bonapartes de San-Miniato et les Cadolinges ? Quel est le milieu où a grandi le futur maître de l'Europe, quelles sont les légendes qui ont plané sur son foyer, quel est le nid de l'aigle ? C'est ce que l'auteur examine avec une réelle indépendance d'esprit, une grande abondance d'information, une clarté d'exposition qui mettent son livre parmi les livres nécessaires. — C. D.

ERNEST PICARD, chef d'escadron d'artillerie breveté. **Bonaparte et Moreau, L'entente initiale, les premiers dissentiments, la rupture.** Paris, Plon, 1903, 443 pp. in-8°. — Le 30 vendémiaire an VIII, Bonaparte et Moreau se rencontraient au Luxembourg, chez le Directeur Gobier. Les deux illustres généraux causèrent longuement de leurs campagnes et ne se séparèrent, assure Thibaudeau, « qu'après s'être donné des témoignages réciproques d'estime ». Le lendemain, toute la presse célébra leur intimité. Leur amitié, pourtant, ne devait pas être de longue durée. Commencée en 1800, la rupture devint définitive deux ans plus tard, jusqu'au jour où Moreau, impliqué dans la conspiration de Georges-Pichegru, fut condamné au bannissement et partit pour les États-Unis.

Quelles furent les causes de l'inimitié profonde qui sépara ces deux hommes que Brumaire avait réunis ? C'est ce que l'auteur examine dans sa thèse. Il ne le fait pas seulement avec une documentation abondante, qui va des archives de la Guerre aux mémoires inédits de Becaen, il le fait « en toute indépendance, en toute impartialité ». Pour lui, l'explication du Mémorial, qui parle des intrigues de M^{me} Hulot et de sa fille, est trop courte. Trop courte aussi, celle qui assigne comme origine aux dissentiments des deux généraux les discussions sur le plan de campagne de 1800. En réalité, ce qui a séparé ces deux hommes, « c'est une incompatibilité irréductible de caractère et d'idées ». La nature féminine et irritable de Moreau a pu donner une importance excessive aux procédés, parfois blessants, de Bonaparte à son égard. Mais sa haine est sortie de raisons plus hautes. Tandis que Bonaparte aime la Révolution, en égoïste, pour les avantages qu'elle pourra lui procurer, tandis que ses instincts de despote sont, dès le premier jour, en complète opposition avec le régime républicain, tandis que Lucien, lui-même, souligne, dès le début, son penchant à la tyrannie et le considère « comme un homme dangereux dans un État libre », Moreau est le type du républicain fervent et désintéressé, gardant toute sa vie la rigueur de principes et la grandeur d'idées qui animaient l'étudiant de 1788 et le « Spartiate du Rhin » de 1800. L'un veut en finir avec la République, l'autre veut la défendre de toutes ses forces. Ce que Moreau ne pardonnera jamais à Bonaparte, c'est d'avoir tué la liberté dont il avait eu la naïveté de voir en lui un défenseur. On opposait, un jour, devant lui, Washington à Bonaparte. Le chef héroïque de l'armée du Rhin ne cacha point ce qu'il pensait de l'un en disant, bien haut, ce qu'il pensait de l'autre. « Vous aimez donc bien Washington ? » lui demanda quelqu'un. — « Oui, répondit-il, je l'aime et je l'admire, parce que, dans la conquête de la liberté, il n'a ni échoué ni opprimé. » Tout Moreau est là. La Fayette voyait juste, quand il disait : « On a été injuste envers lui en attribuant à de jalouses rancunes son inimitié croissante à l'égard de Napoléon... Il était assurément animé des plus nobles mobiles, et l'indignation du citoyen vertueux dont on a froissé tous les sentiments, toutes les croyances, était ce qui le dominait. » Telle est aussi la conclusion de M. Picard, et ce que La Fayette avait compris est ici nettement établi dans un livre aussi fortement documenté que fortement pensé. — C. D.

EUGÈNE AUBIN. **Le Maroc d'aujourd'hui**. Avec trois cartes en couleurs hors texte. Librairie Armand Colin, 1904, 500 pages, in-18°. — M. Aubin, sous le pseudonyme de qui se cacherait, dit-on, le nom d'une des personnalités les mieux renseignées sur le Maroc, l'a parcouru en tous sens et y a longtemps vécu.

Observateur attentif, il nous présente du Maroc un tableau vivant et détaillé. Dans le cadre d'un récit de voyage, qui de Mogador et Marrakech nous mène, par zigzags pittoresques, jusqu'à Tanger et à Fez, l'auteur a fait entrer une étude historique, sociale et politique. Il fait notamment une large place, dans son livre, aux tentatives de la civilisation pour pénétrer dans ce monde fermé : maisons de commerce allemandes, missions anglaises, alliance israélite, etc.

Les chapitres qui présentent aux personnes éprises d'actualité le plus d'intérêt, sont ceux relatifs à l'état présent des affaires. La brève histoire du sultan actuel, Moulay Abdelaziz, qui sut, en quelques mois, perdre le bénéfice de la sévère administration de son père, et par ses maladresses et son impopularité, se suscita lui-même un prétendant, Bou Amara, est clairement synthétisée.

Mais les chapitres les plus instructifs sont ceux relatifs à l'administration marocaine et surtout au Maghzen. L'origine de cet organisme constitutionnel, le seul lien qui maintienne unies les différentes parties de cet empire mal fédéré, est fort bien exposée. Nous y voyons comment les sultans y appelèrent les principales tribus et tâchèrent, tant bien que mal, d'équilibrer ainsi autour de leur trône ces forces divergentes. M. A. signale une évolution curieuse, qui tend à remplacer dans le gouvernement l'aristocratie des grandes tentes par une administration de bourgeois.

Somme toute, malgré une certaine confusion qui résulte de l'emploi trop fréquent de termes locaux mal expliqués, ce livre est indispensable à qui veut avoir sur ce monde ignoré des renseignements précis. — ABEL FERRY.

HISTOIRE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE.

HISTOIRE DES THÉORIES SOCIALES.

CAMILLE TRAPENARD. **Le pâturage communal en Haute-Auvergne** (XVII^e-XVIII^e siècles). Paris, Larose, 1904, vii-278 p. in-8°. — Le sujet choisi par M. Trapenard était fort intéressant. Il s'agissait d'étudier la réglementation et l'exercice du droit de pâturage communal dans un pays où l'industrie pastorale, absorbant l'activité presque entière des habitants, explique et domine toute leur vie.

Le travail de l'auteur peut se diviser en trois parties. Il commence d'abord (p. 1 à 156) par définir le territoire soumis au droit de pâture, qu'il nous montre s'exerçant à la fois sur les communaux, sur les terres vacantes et sur les propriétés privées après la récolte des fruits. Il passe

en revue les édits royaux qui règlementèrent la question des communaux au cours du xvii^e siècle, nous en montre l'application en Auvergne, s'étend ensuite sur le droit de clôture et sur ses restrictions — le tout assez longuement, et sans donner toujours le sentiment qu'il a de son sujet une maîtrise suffisante. Il aurait fallu distinguer avec plus de netteté les deux questions qui se posent : 1^o quelles étaient les coutumes locales, les habitudes, en Haute-Auvergne, au sujet des communaux ; — 2^o quelle influence exercèrent sur ces coutumes locales les actes et les décisions du pouvoir central.

La deuxième partie (p. 157-210) nous indique quels étaient les titulaires du droit de pâturage communal et à quelles règles ils étaient assujettis pour son exercice. La coutume, que commente M. T., était assez originale. Deux conditions étaient requises. Il fallait d'abord être habitant dans le village, les pâturages se limitant par *mas* dans ce haut-pays, alors que, dans le bas-pays, ils se limitaient par justices (distinction intéressante, fondée sur la nécessité d'avoir des pâturages suffisamment vastes et sur la différence de superficie des villages et des seigneuries dans la plaine et dans la montagne). — Il fallait ensuite être propriétaire d'un fonds produisant des « pailles ou foins », et situé aux appartenances du village ce qui, par conséquent, excluait tous les non-possédants. Cette dernière condition était si importante que c'était elle qui déterminait la part attribuée à chacun dans la jouissance des parages communaux, le nombre des bêtes que l'on pouvait y envoyer variait en effet, en proportion non de la superficie des propriétés de chacun, mais de la production fourragère de la circonscription : c'était la règle originale dite des *foins et pailles*.

Enfin, dans une troisième partie (p. 210-267), l'auteur examine les idées nouvelles qui se manifestèrent à la fin du xviii^e siècle en matière de pâturage communal. Il nous montre l'administration supérieure, de bienveillante ou d'indifférente, se faisant, à partir de 1768, hostile aux communaux, et il étudie les tentatives de suppression des vieux droits locaux soit par octroi illimité de la faculté de clôture, ce qui tendait à abolir la vaine pâture — soit par partage des communaux, ce qui devait amener la disparition des pâtures. Tentatives intéressantes surtout en ce qu'elles nous montrent les intendants et les administrateurs de la province en proie à de singuliers conflits entre leurs convictions dogmatiques, leurs condamnations théoriques du pâturage communal — et leur sens avisé de l'importance des circonstances locales.

Comme on le voit, l'étude de M. T., à la fois juridique et historique, touche à bien des questions — on pourrait dire à trop. Tenter de retracer en 278 pages, à la fois toute l'histoire des variations administratives du pouvoir central en matière de communaux pendant deux siècles — et tout le tableau riche et complexe des institutions pastorales d'une grande région d'élevage — c'était se condamner forcément à être superficiel. Le sujet d'ailleurs n'était guère défini. Qu'est-ce au juste que la Haute-Auvergne ? Quelques citations morcelées d'intendants du xvii^e siècle ne suffisent pas à nous l'apprendre. Une détermination géographique précise

s'imposait. Elle aurait jeté une grande lumière sur tout le travail de M. T., l'aurait empêché de se perdre et de nous égarer à sa suite dans la multiplicité des termes qui désignent les différents pacages et dans la diversité, si souvent invoquée par les vieux textes, des conditions locales. Il ne suffit pas de constater que les circonstances varient à l'infini, il faut donner au lecteur, d'une façon précise, les raisons de cette variété. L'auteur ne s'est pas assez rendu compte qu'il y a des questions juridiques que l'on ne peut traiter d'une manière pleinement satisfaisante, que si l'on possède la connaissance entière des problèmes complexes d'histoire et d'économie rurale qu'elle soulèvent¹.

Ceci dit, il reste qu'au travers des 278 pages de M. T., on pourra glaner quantité de détails utiles, de faits suggestifs et originaux. L'auteur a travaillé; il a fait des recherches aux Archives Nationales et dans divers dépôts de province; il a vu, chemin faisant, des documents intéressants, il nous le dit et nous donne à maintes reprises, en effet (cf. par ex. p. 76 sq.), l'impression qu'on pourrait tirer beaucoup de ceux qu'il indique. Tel quel, ce livre rapide, inexpérimenté, fait trop vite et trop peu méthodiquement, sera feuilleté par tous ceux qu'intéressent ces questions complexes d'existence et de législation rurale, en attendant que nous possédions, sur la vie pastorale en Haute-Auvergne, l'étude approfondie que la lecture de M. T. a surtout réussi à nous faire désirer.

— LUCIEN FEBVRE.

MAURICE BOURGUIN. Les systèmes socialistes et l'évolution économique. Paris, Colin, 1904, 498 pp. in-8°. — Il faut signaler particulièrement ce livre par où l'*École nouvelle* qui s'émancipa, il y a quelque vingt-cinq ans, sous la conduite de MM. Gide et Cauwès, de l'orthodoxie conservatrice, précise sa position-limite vis-à-vis de ses voisins de gauche. — Trois parties : d'abord une analyse abstraite des conceptions socialistes : Les systèmes ; — puis une étude descriptive du monde économique contemporain : Les faits ; — enfin, l'auteur recherche en quoi les mouvements de la vie sociale confirment ou démentent les prévisions socialistes : Les systèmes devant les faits.

Dans la première, qui ferait une belle préface au *Manifeste d'Unité*, M. B. dessine d'un trait sec, mais juste, les plans de rénovation sociale : Collectivisme pur, avec sa socialisation intégrale d'une production méthodique et centralisée et sa rétribution, d'après le temps de travail, en unités de valeur sociale, échangeables aux magasins publics en marchandises également tarifées d'après le temps de travail moyen qu'elles ont coûté ; — Collectivisme rétréci, réservant le maintien de la propriété paysanne de la petite artisanerie et du commerce boutiquier, individuellement exploités ; — Collectivisme décentralisateur de M. Jaurès essayant,

1. Il est fâcheux, par exemple, quand on touche à des questions de pratique rurale, de voir dans l'emploi du mot *sole* par un intendant du XVIII^e siècle une faute d'orthographe. M. T. reproduisant un vieux texte imprime, p. 227, « ces lourdes bêtes (des bœufs) gâtent en marchant la sole (*sic*) trop humide ». Ce *sic* est peut-être de trop.

avec un défaut de cohérence curieusement indiqué, de sauvegarder la liberté, l'initiative et l'esprit de progrès, dans l'énorme machine de l'économie communiste ; — Collectivisme altéré : ce sont les ingénieuses combinaisons de G. Renard, Sulzer et Gronlund cherchant à maintenir l'équilibre par des organes compensateurs remplaçant l'action régulatrice (?) des prix concurrentiels. — Le socialisme d'État (programme de Saint-Mandé), le socialisme communal (théories de Porpe et Brousse), le socialisme corporatif (Louis Blanc, Hertzka, Oppenheimer) complètent l'ensemble. — Dans tout cet exposé d'ailleurs purement analytique et qui ignore volontairement l'histoire externe des partis, M. B. semble insister, avec une particulière affection, sur les problèmes de métaphysique économique : Étude de la valeur (opposition de la valeur-travail à la valeur-échange), Théorie de l'équilibre, sous ses divers aspects (adaptation de la production aux commandes, des demandes aux produits approvisionnés, des vocations industrielles aux emplois disponibles ; plus loin, réfutation doctrinale de la thèse de l'effondrement fondée sur un *general glut*).

La seconde partie est d'un intérêt plus vivant : M. B. y utilise avec impartialité et critique les sources de renseignements, malheureusement incomplètes et discordantes, sur l'évolution des faits économiques. Il constate avec les distinctions et réserves nécessaires, avec aussi une nuance de regret (qui étonne un peu, car Ruskin n'y est pour rien, la disparition du métier. L'étude de la concentration industrielle par agrandissement, par bourgeoinement, par coalition et par fusion y est bien conduite. On peut trouver, en revanche, que la part, si menue, réservée aux mouvements ouvrier, interventionniste, coopératif, mutualiste est bien disproportionnée à leur importance.

On eût aimé à voir appuyer les prévisions d'avenir, qui ferment le volume, d'une étude minutieuse des faits qui peuvent être, pour le monde bourgeois, des motifs de sécurité prochaine ou de crainte à longue échéance : l'accroissement de l'armée syndicale, l'extension géographique du socialisme, l'augmentation de sa clientèle électorale, sa pénétration dans de nouvelles couches, le relevé des expérimentations heureuses ou malheureuses montrant le degré de culture ou d'inexpérience des prolétaires pour la défense ou pour l'action, la comparaison de l'idéal aux réalisations pouvaient donner matière à un aperçu documenté et suggestif. Il est à craindre que, faute de cette base, les conclusions de M. B. ne paraissent hypothétiques, étrangères à cette rigueur scientifique qu'il se proposait d'atteindre (peut-on jamais y parvenir en de telles matières ?) et seulement déterminées par ses préférences subjectives. — Ces conclusions se résument dans la prévision d'une démocratie industrielle, où des accords collectifs, négociés par de puissants syndicats, supprimeront le prolétariat en conservant le salariat, où une législation protectrice extrêmement développée tempérera le patronat égoïste ou patriarcal, où enfin le développement du capitalisme sera balancé par la puissance accrue de la coopération sous toutes ses formes et par l'extension des services publics. M. B. approche de fort près, comme on voit, les

socialistes réformistes ; mais, pour des raisons théoriques et pratiques, il conteste que le collectivisme pur puisse jamais s'établir, soit par l'effet d'une révolution, soit même par voie d'une lente évolution.

Quoi qu'il en soit de ces espérances, où ni les orthodoxes ni les socialistes ne peuvent trouver leur compte, il faut du moins noter la parfaite objectivité avec laquelle M. B. discute les théories les plus audacieuses. L'atmosphère de la critique est, pour ainsi dire, assainie. On ne trouvera pas ici de ces réfutations à la Joseph Prudhomme, de ces ironies faciles, de ces incompréhensions perfides qui ont si longtemps orné les ouvrages de ce genre. L'auteur dit, expressément, qu'il fait effort pour se soustraire à l'influence inconsciente de l'intérêt de classe. L'importance des sujets traités et la méthode qui préside à leur étude suffisent à recommander ce livre : il faut l'avoir lu. — J. CH.

E. FOURNIÈRE. **Les Théories socialistes au XIX^e siècle, de Babeuf à Proudhon** (Bibl. philosoph. contempor.). Paris, Alcan, 1904, in-8°, xxxi-415 p. — Analyser la doctrine des grands socialistes français, antérieurs à 1848 (et même de quelques autres au gré des publications récentes), en retrouver l'expression la plus caractéristique, pour chacun d'eux et sur chacun des concepts sociologiques (famille, association, État, classes, etc.), la confronter, enfin, avec les théories actuelles du Parti : tel est l'ambitieux dessein de M. F. — C'est, en définitive, une sorte de Digeste socialiste, composé avec une attention laborieuse et une grande conviction. On éprouve, cependant, quelque dépit à voir monnayer en citations menues, diligemment épignées, la pensée prodigieusement exubérante, fantaisiste et contradictoire de nos utopistes. Et puis, la méthode conceptualiste, appliquée comme elle l'est ici, en arrive à produire des effets quelque peu déconcertants. Les idées des novateurs, détachées des contingences de lieu et de temps, sont montées en chapelet, dans la chaîne d'une aimable glose, où pendent les conclusions éclectiques d'un collectivisme plutôt bénin. Saint-Simon dit : « ... — A quoi Fourier répond : « ... — « Mais, objecte Louis Blanc, ... — Là-dessus Proudhon : « ... — Par où l'on voit que... : tel est le thème ordinaire. Au vrai, ce n'est pas d'histoire qu'il s'agit. Cette débauche de guillemets a pour but d'appuyer, d'autorités illustres, les formules du *Socialisme intégral* dont M. F. est le représentant qualifié, de souder, suivant une idée qui lui est chère, le mouvement social du XIX^e siècle au mouvement philosophique du XVIII^e et de montrer la continuité du courant individualiste et libéral dans la tradition socialiste française, depuis le Manifeste des Égaux jusqu'à la Déclaration de Tours. — La première partie de l'ouvrage s'arrête à Proudhon. L'apparition du marxisme va corser d'allusions de polémique les monotonies de l'apologétique. On sent déjà que le matérialisme historique va passer un mauvais quart d'heure : « Après tout, l'Encyclopédie n'a pas été pensée par une machine à écrire, et ce n'est pas un *mull-jenny* (*sic*) qui a fait la Révolution Française » (p. xxxi). — Nous lisons avec intérêt l'histoire du socialisme français de Proudhon à Fournière. — J. CH.

GASTON ISAMBERT, **Les idées socialistes en France de 1815 à 1848. Le socialisme fondé sur la fraternité et l'union des classes**. F. Alcan, 1905, 426 pp. in-8°. — L'ouvrage est divisé en deux parties symétriques : le socialisme sous la Restauration ; le socialisme sous la monarchie de juillet et la révolution de 1848. Chaque partie débute par un exposé de la situation économique et des tendances sociales dominantes ; après quoi, la première expose les théories de Saint-Simon et de ses disciples avant 1830, celles de Fourier, de Sismondi. La seconde partie, beaucoup plus étendue, nous fait connaître l'école saint-simonienne après 1830, l'école fouriériste (qu'il vaudrait mieux appeler phalanstérienne ou sociétaire), la doctrine de Pierre Leroux, le socialisme chrétien avec Buchez et Villeneuve-Bargemont, le socialisme d'Etat préconisé par Louis Blanc et Vidal, le collectivisme de Pecqueur, le communisme de Cabet, le mutuellisme de Proudhon, les idées révolutionnaires sous Louis-Philippe, enfin le rôle du socialisme en 1848. La conclusion indique ce qui a survécu du socialisme humanitaire français, dans les institutions et les idées actuelles.

La bibliographie ne renferme, à propos de chaque doctrine, que les ouvrages les plus importants. Même entendue ainsi, elle est insuffisante, puisqu'on n'y trouve pas les études de Bonnaud sur Cabet, de Bourgin sur Proudhon, de Tchernoff sur Louis Blanc.

Le livre contient beaucoup de choses inutiles et superficielles : l'introduction, sur les caractères généraux du socialisme, effleure à peine le sujet ; le chapitre sur 1848 est vraiment insuffisant ; la critique de chaque système, présentée en quelques lignes à la fin de chaque chapitre, est trop courte pour offrir de l'intérêt. Mais l'auteur, qui voulait avant tout faire connaître une série de doctrines, a réussi dans sa tâche : l'analyse qu'il en donne est probe, faite d'après les sources, et n'oublie rien d'essentiel. Son livre est donc un bon instrument de travail pour ceux qui n'ont pas le temps ou le désir d'aller aux textes originaux. — GEORGES WEILL.

HISTOIRE DES IDÉES.

VICTOR MORTET, **Notes sur le texte des Institutions de Cassiodore, d'après divers manuscrits**. Paris, Klincksieck, 1904, in-8°. — M. Victor Mortet avait publié récemment, dans la *Revue de Philologie*, une série d'articles très neufs sur les *Institutions* de Cassiodore. Il vient de réunir, en les modifiant quelque peu et surtout en les complétant, ces études critiques qui sont une importante contribution à l'histoire du texte d'un auteur rarement étudié et encore mal connu.

Nous n'avons pas jusqu'ici de véritable édition critique des *Institutions* ; aussi M. M. s'est-il attaqué directement aux manuscrits. Il y a fait bien des trouvailles. D'abord, il passe en revue les différentes rubriques et souscriptions : il prouve définitivement que les *Institutions divines* et les

Institutiones profanes sont les deux parties d'un même ouvrage, et que le meilleur titre pour l'ensemble serait *Institutiones divinarum et sæcularium litterarum*. Il apporte aussi un nouveau texte de la *conclusio*, ou dernier chapitre, des *Institutiones*, chapitre qui manque dans les anciennes éditions, et qui a été publié par Angelo Mai d'après un manuscrit du Vatican. M. M. a pu améliorer ce texte à l'aide d'un manuscrit de la Mazarine (n° 660).

Ses recherches ont porté principalement sur le *De geometria* de Cassiodore, une des sections les moins étudiées du second livre des *Institutiones*. M. M. a classé avec beaucoup de soin les manuscrits; il en a lui-même collationné plusieurs; et il donne une excellente recension critique. Il montre de plus que ce chapitre a été jusqu'ici mutilé. Il y rattache, avec beaucoup de vraisemblance, les *Principia geometricæ disciplinæ*, un opuscule dont on a contesté à tort l'authenticité, et dont il a revu le texte dans un manuscrit de la Bibliothèque Nationale (*Fonds latin*, n° 12963). Enfin il a retrouvé la conclusion du même chapitre, et l'a identifiée avec un fragment intitulé *De utilitate geometriæ*, où Cassiodore, suivant sa coutume, insiste sur l'utilité pratique et les applications de la science en question.

On voit l'importance des résultats obtenus : M. M. fixe le titre exact de l'ouvrage, rattache l'un à l'autre les deux livres artificiellement séparés, rétablit la vraie conclusion des *Institutiones*, et reconstitue, presque de toutes pièces, un des principaux chapitres. On souhaite qu'il poursuive dans cette voie, qu'il étende ses recherches aux autres parties, d'ailleurs moins altérées. Les résultats dès maintenant acquis faciliteront singulièrement la tâche des érudits qui préparent, pour le *Corpus* de Vienne, une édition critique des *Institutiones*. Ils éclairent aussi, sur plusieurs points, l'ensemble de l'œuvre de Cassiodore, et montrent la place considérable qu'y tenait la géométrie. Chemin faisant, M. M. a semé de précieuses observations sur l'influence de Cassiodore, sur l'enseignement de la géométrie aux siècles suivants, sur les sources antiques de cette science, sur la tradition des Arts libéraux : tout cela présente un vif intérêt pour l'étude des écoles du Moyen Age. — P. MONCEAUX.

BIAGIO BRUGI, **Gli scolari dello Studio di Padova nel Cinquecento**; II^a edizione riveduta, con un' appendice su gli studenti tedeschi e la S. Inquisizione a Padova nella seconda metà del secolo XVI. Drucker, Padova-Verona, 1903, pp. 100, in-16. — C'est une peinture brillante et documentée de la vie des étudiants de Padoue, au xvi^e siècle. Vie scientifique et mondaine. Car ces étudiants qui, à l'Université, élistaient leurs recteurs et critiquaient leurs professeurs, remplissaient la ville entière du bruit de leur jeunesse, de leurs fêtes et, parfois, de leurs querelles. L'école célèbre de Padoue était, parmi les Universités italiennes, la préférée par les étrangers, qui y accouraient, par centaines, d'Allemagne, d'Angleterre, de Pologne, de France, etc., attirés par la renommée des professeurs (Acquapendente, Galilée, Julius Pacius, Pomponazzi) et surtout

par cette liberté scientifique qui passa en proverbe sous le nom glorieux de *patavina libertas*.

Dans l'*Appendice*, l'auteur étudie un épisode très intéressant des luttes entre les étudiants allemands luthériens et l'Inquisition, luttes terminées, grâce à la sagesse de la République de Venise, par la victoire de la libre pensée sur les prétentions absurdes de l'Église romaine.

Il suffit de ces lignes pour démontrer l'importance de ce petit livre, qui n'est que la réimpression d'un discours académique et d'un mémoire de l'éminent professeur de Padoue, dont le nom est si favorablement connu parmi tous ceux qui s'occupent de droit romain, de philosophie et d'histoire juridique.

L'histoire des Universités et des étudiants est étroitement liée à celle de la science et du mouvement social et politique. M. Laurie et M. Reynier, en France, l'ont bien compris, en étudiant, le premier, les écoliers de la Sorbonne, le deuxième, la vie universitaire dans l'ancienne Espagne. La vie des étudiants étrangers dans les Universités italiennes, d'où ils ont parfois transplanté dans leur pays des principes de renouvellement de la science, a déjà inspiré beaucoup de recherches savantes. M. Picot, membre de l'Institut, est en train de s'occuper aussi (c'est M. Brugi qui nous donne cette bonne nouvelle des écoliers français en Italie. Et nous nous souhaitons que M. Brugi lui-même puisse réaliser le projet, qu'il vient d'exposer à l'Institut Royal de Venise, d'une histoire générale des Universités italiennes. Ce serait une contribution précieuse à l'étude de la culture européenne. — A. L.

A. LEVI, *Il diritto naturale nella filosofia di Roberto Ardigo*. Padova, tipographia Gallina, 1904, brochure in-8 de 27 pages. — D'après le grand positiviste italien, la justice constitue une formation naturelle au même titre que la conscience ou le système solaire. Dépouillé de tous ses caractères métaphysiques, elle apparaît comme une propriété immanente des hommes réunis en collectivité, qui naît et se développe sous l'influence directe des besoins et des nécessités de la vie sociale. La justice existe dans les consciences avant de s'incarner dans des institutions et d'être formulée dans des lois. L'ensemble des prescriptions légales reconnues et sanctionnées par le pouvoir constitue le droit positif : mais, loin de créer ce droit de toutes pièces et de l'imposer aux membres de la collectivité, les pouvoirs établis le puisent dans la conscience des hommes, dans le droit naturel. Le droit positif constitue donc une émanation directe, une extériorisation du droit naturel. Mais ce dernier ne reste jamais stationnaire, il évolue sans cesse parallèlement à l'évolution de la vie elle-même, tandis que le droit positif a une tendance à s'immobiliser, et, oublieux de ses origines, à se dresser contre les exigences et les affirmations du droit naturel, à se mettre en lutte avec lui. C'est là l'origine de la plupart, sinon de tous les conflits sociaux. Mais la victoire reste toujours au droit naturel, que le droit positif ne suit souvent qu'à regret, avec un retard souvent considérable, car le droit positif n'exprime

qu'un moment de l'évolution du droit naturel, lequel n'est plus aujourd'hui ce qu'il a été hier, et ne sera plus demain ce qu'il est aujourd'hui. Le droit naturel, dans son évolution perpétuelle, forme ce que les mathématiciens appellent un concept-limite : le droit positif s'en rapproche toujours, sans pouvoir jamais l'atteindre.

Ces considérations intéressantes de R. Ardigo, M. Levi les fait siennes et nous promet de les traiter avec tout le développement qu'elles comportent dans un ouvrage sur « Le droit naturel comme fait historique et comme théorie philosophique », qui doit paraître prochainement et que nous lirons avec le plus grand intérêt. — D^r JANKELEVITCH.

**Ouvrages reçus par la Revue
et dont il sera rendu compte ultérieurement :**

Benedetto Croce, *Lineamenti di una Logica come scienza del concetto puro*, Naples, Giannini, 1903, in-4.

A. GROTFENFELT, *Geschichtliche Wertmassstäbe in der Geschichtsphilosophie bei Historikern und im Volksbewusstsein*, Leipzig, Teubner, 1903, in-8.

MAX ADLER, *Kausalität und Teleologie im Streite um die Wissenschaft*, Vienne, Ignaz Brand, 1904, in-8.

H. GOMPERZ, *Weltanschauungslehre, I, Methodologie*, Iena et Leipzig, Biederichs, 1903, in-8.

E. DURKHEIM, *L'Année Sociologique, 1903-1904* (Bibl. de phil. contemp.), Paris, Alcan, 1905, in-8.

E. QUESADA, *La Sociologia, Carácter científico de su enseñanza*, Buenos-Aires, Menendez, 1903, in-8.

J. BOURDEAU, *Socialistes et Sociologues* (Bibl. de phil. contemp.), Paris, Alcan, 1905, in-16.

COLAJANNI, *Latins et Anglo-Saxons, Races supérieures et races inférieures*, trad. par J. Dubois (Bibl. scient. intern.), Paris, Alcan, 1903, in-8.

G. FERBERO, *Grandeur et décadence de Rome, t. II, Jules César*, Paris, Plon-Nourrit, 1903, in-16.

P. SÉBILLOT, *Le Folklore de France, t. II, La mer et les eaux douces*, Paris, Guilmoto, 1903, in-8.

G. PAGÈS, *Le Grand Électeur et Louis XIV (1660-1688)*, Paris, Soc. nouv. de librairie et d'édition, 1903, in-8.

CH. SCHMIDT, *Le grand-duché de Berg (1806-1813, Étude sur la domination française en Allemagne sous Napoléon I^{er})* (Bibl. d'hist. contemp.), Paris, Alcan, 1903, in-8.

E. TERQUEM, *Généraux de débâcle et de coup d'État*, Paris, Soc. nouv. de librairie et d'édition, 1903, in-18.

E. CLAVERY, *Hong-Kong*, Paris, librairie de l'Annuaire Colonial, 1903, in-8.

P. HERMANT, *Les coutumes et les conditions économiques des peuples primitifs*, Bruxelles, Vanderauwera, 1904, in-8.

P. HERMANT, *Évolution économique et sociale de certaines peuplades de l'Amérique du Nord*, Bruxelles, Vanderauwera, 1904, in-8.

P. GUIRAUD, *Études économiques sur l'antiquité*, Paris, Hachette, 1904, in-16.

Ch. MOURRE, *D'où vient la décadence économique de la France*, nouv. édit., Paris, Plon-Nourrit, 1905, in-18.

M. ROGER, *L'enseignement des lettres classiques d'Ausone à Alcuin, Introd. à l'histoire des écoles carolingiennes*, Paris, Picard, 1905, in-8.

M. ROGER, *Ars Malsachani, Traité du Verbe publié d'après le ms. lat. 13026 de la Bibliothèque Nationale*, Paris, Picard, 1905, in-8.

P. ALPHANDÉRY, *Les idées morales chez les hétérodoxes latins au début du XIII^e siècle*, Paris, Leroux, 1903, in-8.

V. DELBOS, *La Philosophie pratique de Kant (Bibl. de phil. contemp.)*, Paris, Alcan, 1905, in-8.

H. BOURGIN, *Fourier, Contribution à l'étude du socialisme français*, Paris, Soc. nouv. de librairie et d'édition, 1905, in-8.

E. BIRÉ, *Les dernières années de Chateaubriand (1830-1848)*, Paris, Garnier, s. d., in-18.

Éd. HERRIOT, *Précis de l'histoire des lettres françaises*, II, Paris, Cornély, s. d., in-16.

N. VASCHIDE, *Index philosophique*, II^e année (1903), Paris, Chevalier et Rivière, 1905, in-8.

Mary BATESON, éd., *Records of the Borough of Leicester*, t. [III], Cambridge University Press, 1905, in-8.

TABLES DU TOME DIXIÈME

TABLE DES AUTEURS

(ARTICLES ET REVUES)

BARDOUX (Jacques). — Le facteur celtique : sa place dans l'évolution de l'Angleterre au XIX ^e siècle. Esquisse d'une synthèse psychologique.	140
BERNHEIM (ERNSU). — La science moderne de l'histoire (trad. par le D ^r S. Jankelevitch).	125
BOISSONNADE (P.). — Revues générales : Histoire économique de la Révolution française (1789-1804) :	
I. Les Sources	57
II. Collections de documents et œuvres d'ensemble, collectives ou individuelles, contemporaines de la Révolution.	196
III. L'histoire économique de la Révolution dans les travaux d'histoire politique, administrative, sociale, générale et locale	343
BOURRILLY (V.-L.). — <i>L'Histoire de France</i> , de Ernest Lavisse, t. V et VI.	307
FEBVRE (Lucien). — Les Régions de la France. IV. La Franche-Comté, I et II. 476 et 319	
HAUSER (Henri). — L'enseignement supérieur de l'histoire.	34
HERMANT (Paul). — Les mystiques, étude psychologique et sociale	269
HUVELIN (P.). — L'enseignement supérieur de l'histoire.	292
JANKELEVITCH (D ^r S.). — La conception sociale du génie, à propos de deux ouvrages récents.	299
Science des mœurs et expérience morale, à propos d'ouvrages récents de MM. L. Lévy-Bruhl et F. Rauh	38
Voir BERNHEIM et LAMPRECHT.	
LACOMBE (Paul). — Notes sur Taine :	
II. Le moment en histoire littéraire	40
III et IV. Observations sur la recherche méthodique des causes en histoire littéraire	149 et 261
LAMPRECHT (Karl). — La science moderne de l'histoire : Quelques mots de réponse.	257
PICHON (René). — Revue générale : Littérature latine (Les influences et les idées, — Les genres et les formes d'art. — Les ouvrages généraux).	75
PRENTOU (H.). — L'enseignement supérieur de l'histoire	172
RAUH (F.). — Idéologues et sociologues, à propos de la <i>Logique de la volonté</i> de M. P. Lapie	50
SÉE (Henri). — Condorcet, ses idées et son rôle politique	22
SEGOND (J.). — Les idées de Cournot sur l'histoire	4

TABLE DES MATIÈRES

ARTICLES DE FOND

Celtique (Le facteur) : sa place dans l'évolution de l'Angleterre au XIX ^e siècle. Esquisse d'une synthèse psychologique, par Jacques Bardoux	140
Condorcet, ses idées et son rôle politique, par Henri Sée.	22
Cournot (Les idées de) sur l'histoire, par J. Segond.	1
Enquêtes (Nos). — L'enseignement supérieur de l'histoire :	
IV. Réponse de M. Henri Hauser.	34
V. Réponse de M. H. Prentout.	172
VI. Réponse de M. P. Huvelin	292
Histoire (La science moderne de l'), par Ernst Bernheim (trad. par le Dr S. Jankelevitch).	125
— Quelques mots de réponse, par Karl Lamprecht (traduit par le Dr S. Jankelevitch).	257
Mystiques (Les), Étude psychologique et sociale, par Paul Hermant	269
Taine (Notes sur), par Paul Lacombe :	
H. Le moment en histoire littéraire	40
III et IV. Observations sur la recherche méthodique des causes en histoire littéraire.	149 et 261

REVUES CRITIQUES

Génie (La conception sociale du), à propos de deux ouvrages récents, par le Dr S. Jankelevitch	299
<i>Histoire de France</i> (L') de Ernest Lavisse, t. V et VI, par V.-L. Bourrilly.	307
Idéologues et sociologues, à propos de la <i>Logique de la volonté</i> de M. P. Lapie, par F. Rauh.	50
Science des mœurs et expérience morale, à propos d'ouvrages récents de MM. L. Lévy-Bruhl et F. Rauh.	38

LES RÉGIONS DE LA FRANCE

IV. La Franche-Comté, I et II, par Lucien Febvre.	176 et 319
---	------------

REVUES GÉNÉRALES

Histoire économique : France (Révolution française, 1789-1804), par P. BOISSONNADÉ :	
I. (Les sources)	37
II. (Collections de documents et œuvres d'ensemble, collectives ou individuelles, contemporaines de la Révolution)	194
III. L'histoire économique de la Révolution dans les travaux d'histoire politique, administrative, sociale, générale et locale	343
Histoire littéraire : Littérature latine. Travaux récents et questions de méthode (Les influences et les idées. — Les genres et les formes d'art. — Les ouvrages généraux), par René PICHON	75

NOTES, QUESTIONS ET DISCUSSIONS

Méthode (Note de) sur l'histoire du protestantisme français (H. Patry)	107
Nouvelles et publications diverses	108, 231 et 352
Publications hispaniques récentes (A propos de quelques) (L. Barrau-Dihigo)	233
Théoriciens allemands : M. Friedrich Gottl (H.B.)	301
— Quelques réflexions sur le mouvement théorique actuel (H. B.)	367

BIBLIOGRAPHIE

ANALYSES

Benoist-Hanappier, <i>Le drame naturaliste en Allemagne</i> (P. Lacombe)	231
Collardeau Th., <i>Étude sur Epictète</i> (Dr S. Jankelevitch)	120
Ferrero (G.), <i>Grandeur et décadence de Rome. I. La Conquête</i> (Dr S. J.)	118
Levi (Ad.), <i>L'indeterminismo nella filosofia francese contemporanea</i> (J. Sezand)	219
Rignano (E.), <i>La sociologia nel corso di filosofia positiva d'A. Comte</i> (Dr S. J.)	244
Troeltsch (E.), <i>Psychologie und Erkenntnistheorie in der Religionswissenschaft</i> (J. S.)	415
Weill (G.), <i>Histoire du mouvement social en France 1852-1902</i> (H. See)	245

BULLETIN CRITIQUE

Histoire générale :

Aubin (E.), <i>Le Maroc d'aujourd'hui</i> (A. Ferry)	378
Colonna de Cosari Rocca, <i>Le Nid de l'Aigle, Napoléon, sa patrie, son foyer, sa race</i> (G. D.)	376
Picard (E.), <i>Bonaparte et Moreau</i> (G. D.)	377

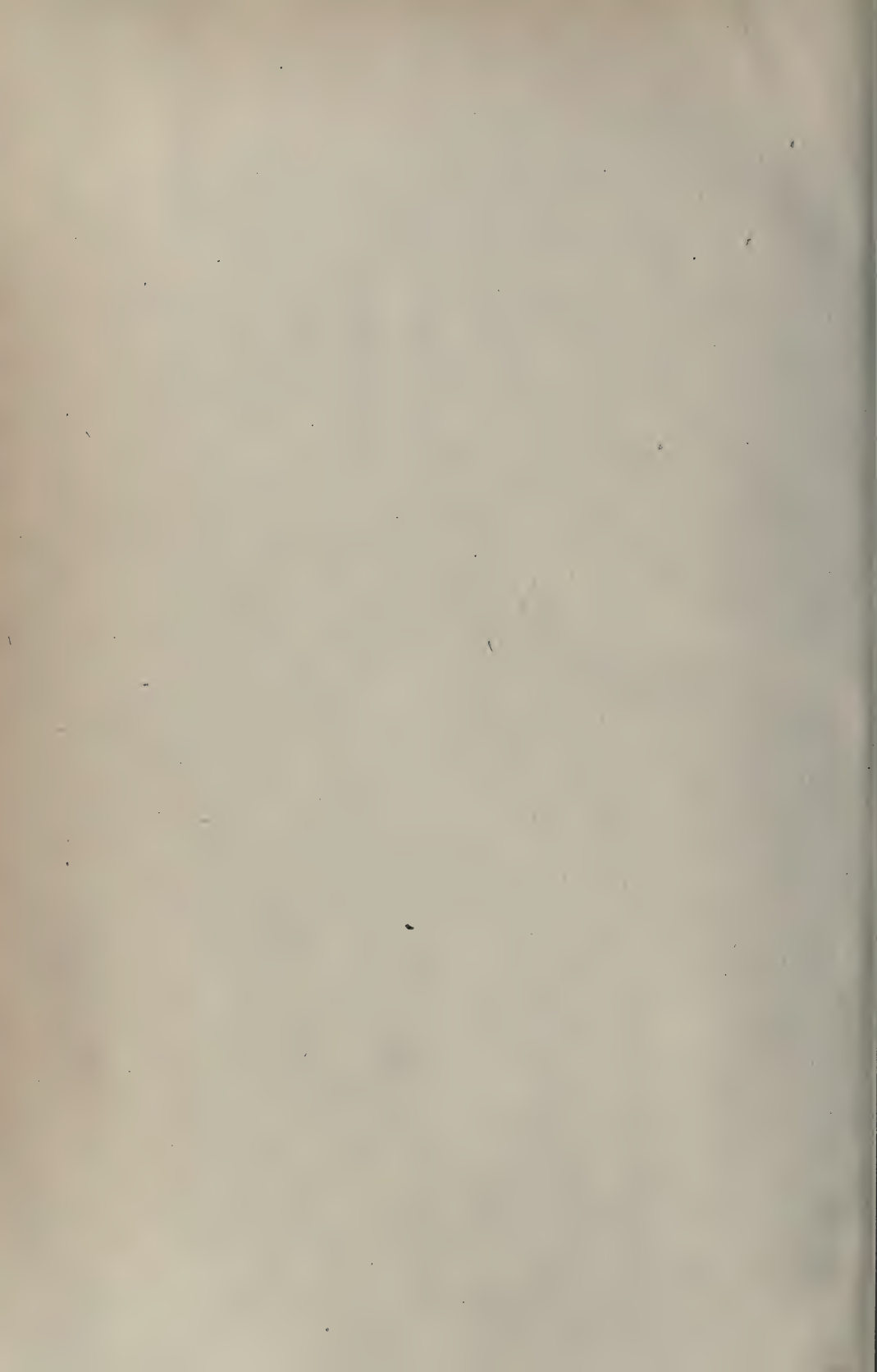
Histoire économique et sociale : histoire des théories sociales :

Bourguin (M.), <i>Les systèmes socialistes et l'évolution économique</i> (J. Ch.)	380
---	-----

Fournière (E.), <i>Les théories socialistes au XIX^e siècle, de Babeuf à Proudhon</i> (J. Ch.)	382
Isambert (G.), <i>Les idées socialistes en France de 1815 à 1848</i> (G. Weill).	383
Trapenard (G.), <i>Le pâturage communal en Haute-Auvergne (XVII-XVIII^e siècles)</i> (L. Febvre)	378

Histoire des idées :

Brugi (B.), <i>Gli scolari dello Studio di Padova nel Cinquecento</i> (A. L.)	384
Levi (A.), <i>Il diritto naturale nella filosofia di Roberto Ardigo</i> (D ^r S. J.)	385
Mortet (V.), <i>Notes sur le texte des Institutiones de Cassiodore, d'après divers manuscrits</i> (P. Monceaux)	383



D
1
R4
t.10

Revue de synthèse historique

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

